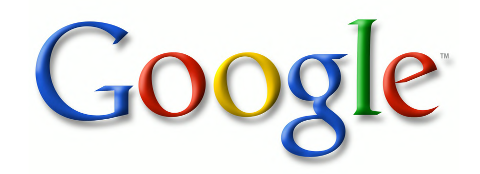
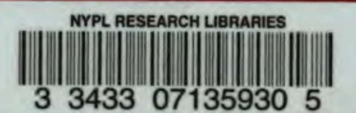
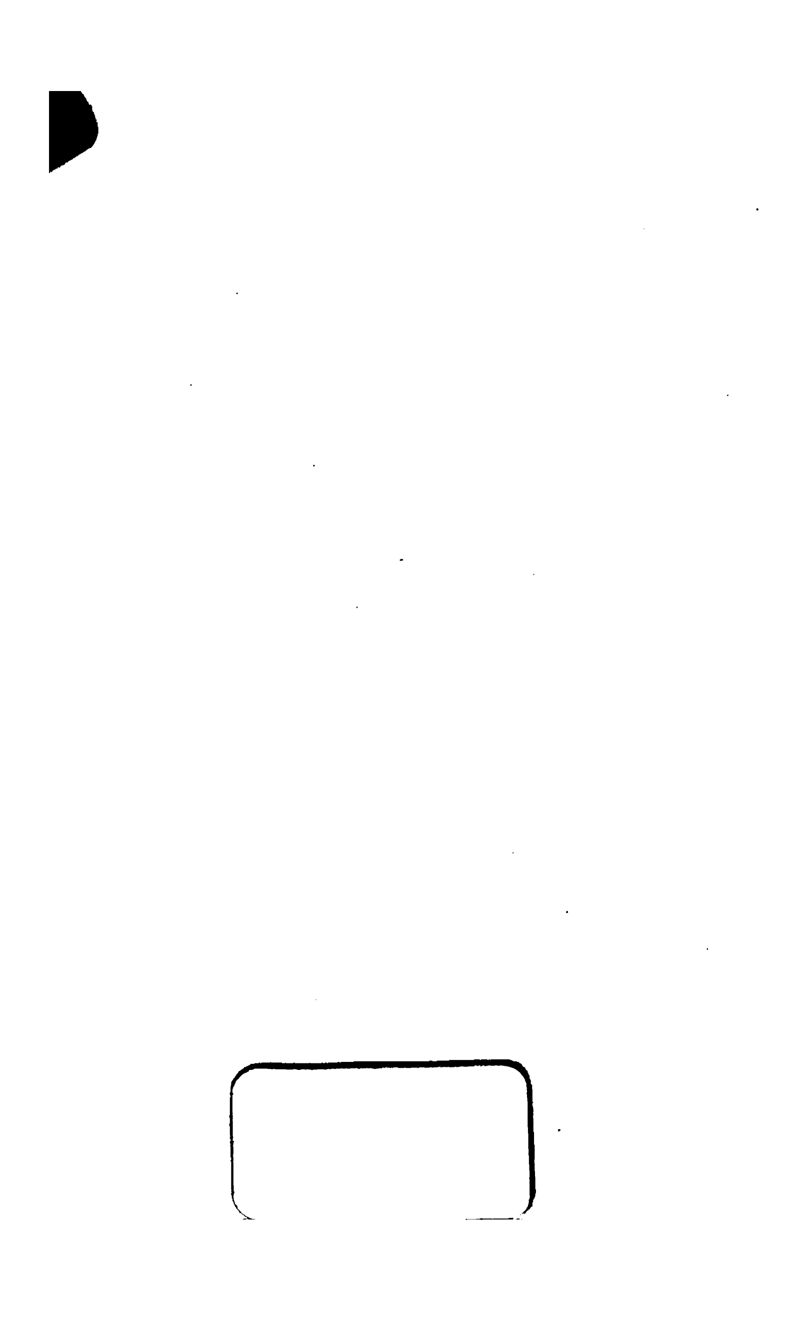






L'EUROPE

PENDANT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

DF

IMP. DE HAUMAN ET Ce. — DELTOMBE, GÉRANT.
Rue du Nord, 8.

L'EUROPE

PENDANT

LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE

PAR. M. CAPEFIGUE.

TOME III.

Bruxelles.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

HAUMAN ET C°.

1843

L'EUROPE

PENDANT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

CHAPITRE XXI.

DÉSORGANISATION DE LA FRANCE; MARCHE VERS LA DICTATURE DU PARTI MONTAGNARD.

Antique rivalité de Paris et des provinces. — Féodalité révolutionnaire. — Réaction. — Le parti girondin. — Appel aux départements. — Le parti de Paris. — Robespierre. — Marat. — Danton. — Hébert. — Chaumette. — Henriot. — Le parti départemental. — Vergniaud. — La Gironde. — Progrès naturel des montagnards. — Tribunal révolutionnaire. — Déclaration des droits de l'homme. — Constitution. — Comité de salut public. — Chute des girondins. — Journées du 31 mai; — du 2 juin. — Soulèvement des provinces. — Rapports avec l'étranger. — Proscription. — Paris en lutte avec les grands foyers provinciaux. — Bordeaux. — Marseille. — Lyon. — Caen. — Idée centrale des représentants du peuple en mission; — d'un seul tribunal; — d'un seul pouvoir; — d'un seul comité. — Réorganisation violente de la France.

Avril — juin 1793.

Depuis Louis XI, une lutte profonde, vivace, s'était incessamment produite entre Paris, le centre d'unité,

et les provinces qui formaient la France. En vain Charles VII, dans les malheurs de la monarchie, avait fixé le siége de toute autorité à Bourges; le roi n'avait été définitivement maître de son royaume que par la possession de Paris. Sous Charles VI, durant les troubles des halles, au milieu du mouvement de la Ligue, comme sous la Fronde, la soumission de la cité, *qui valait bien une messe*, était le couronnement nécessaire de toutes les entreprises de la royauté; on ne se croyait maître du royaume que lorsque les flots du peuple, le roi en tête, venaient battre les murs de l'antique cathédrale au son joyeux des cloches. Par contraire, presque toujours la province s'était soulevée lorsque Paris était trop puissant, trop robuste; on avait vu les gouverneurs se lever en armes contre le roi et contre un ministre tyrannique : Richelieu, le plus audacieux des centralisateurs. Le cardinal, la cuirasse sur la poitrine, avait assiégé ville par ville les provinces soulevées, précédé de la hache du licteur, osant atteindre la tête d'un Montmorency-Boutteville (1). Rien ne change que la forme dans la marche des intérêts et le fond des questions politiques; cette même lutte devait se produire au sein de la révolution française : les idées fédératives se posaient nettement en hostilité avec la centralisation puissante; la province, avec ses vieilles idées de liberté féodale, protestait contre cette dictature à la Louis XI que prenait la conven-

(1) J'ai développé toutes ces idées dans mon travail sur *Richelieu*.

tion et la commune de Paris; et tel fut le sens intime de la lutte sanglante entre les montagnards et les girondins au sein même des pouvoirs révolutionnaires.

Toute action trop forte, trop absorbante, amenant sa réaction, la province devait être nécessairement mécontente de la dictature de Paris depuis la révolution de 1789. En vain, avait-on voulu désorganiser son esprit, son énergie, par la création des départements, institution trop récente pour avoir constitué quelque chose de stable, et les grands centres, tels que Lyon, Caen, Marseille, Bordeaux, Toulouse, se croyaient désormais déchus de cette puissance de nobles cités, qui leur avait valu leurs antiques armoiries.

Les plaintes, les murmures étaient hauts et se déguisaient sous la forme des partis; la province avait pris pour symbole les girondins, sorte de représentants des districts; ces caractères lui allaient bien, ils étaient beaux parleurs, républicains honnêtes, un peu décousus dans leurs idées, et, d'ailleurs, presque tous ennemis de l'influence de Paris; ils avaient peur de ce peuple, de cette commune, de ces insurrections qu'ils avaient eux-mêmes soulevées contre le roi Louis XVI; les Barbaroux, les Vergniaud, agitateurs naguère des faubourgs au 10 août, recevaient leur châtiment par un tumulte de peuple. Pénétrés de cette situation critique, les girondins n'avaient pas cessé d'être en rapport avec la province; il faut lire leur correspondance pour juger de leur esprit et de

leur danger (1) ; chaque fois que la situation devenait périlleuse, ils demandaient à transporter le siége du gouvernement dans une autre cité que Paris; quand les Prussiens campaient dans la Champagne, n'étaient-ce pas les girondins qui avaient proposé de se retirer derrière la Loire? L'audace de Danton et des montagnards avait empêché cet acte de faiblesse; mais Guadet, Gossas, Lanjuinais, n'en continuaient pas moins de déposer dans les épanchements intimes de leurs commettants, leur douleur d'oppression, leur crainte d'anarchie; les plus hardis avaient attaqué en face, à la tribune, ce terrible despotisme de Paris, et les clubs s'en étaient souvenus pour l'heure de l'insurrection.

Le parti parisien et de centralisation dans la convention nationale offrait un groupe de toutes les mauvaises passions, mais en même temps un faisceau de toutes les forces politiques, de toutes les ressources d'audace que présente un centre corrompu de grande population. La classe des clercs de basoche, des écoliers gâtés par les mauvais livres, étaient représentée par Hébert (2) et Chaumette, qui, sans morale, sans

(1) Les discours des girondins à la tribune sont d'incessantes protestations de désespoir : Vergniaud est l'éloquent pleureur de la Gironde.

(2) Jacques-René Hébert, né à Alençon vers 1755, vint fort jeune à Paris, où il fut domestique. Sans moyens de subsistance lorsque la révolution éclata, il s'y jeta avec ardeur, devint rédacteur de la feuille anarchiste, intitulée : *le Père Duchêne*, et au 10 août il fut nommé membre de la commune, puis substitut du procureur syndic Chaumette.

principes, maîtres de la commune, philosophaient comme le baron d'Holbach, Helvétius et Diderot. Henriot (1), Santerre, n'étaient que des chefs d'ateliers, la partie tapageuse et ordurière des ouvriers de Paris, de l'estaminet et de la barrière. Danton avait l'audace que l'on rencontre dans cette classe turbulente, ambitieuse, qui veut parvenir par tous les moyens, et marche fortement dans la voie du mal comme du bien sur des ruines. Marat était le véritable pamphlétaire parisien, le prédicateur des mauvaises passions dans ce grand théâtre de corruption publique, sorte de boueur habile qui remue un égout. Robespierre parlait à ces masses d'opinions qui se laissent séduire par les prédications ardentes des sectaires convaincus et pénétrés : le présenter comme un hypocrite, ce serait mal le connaître; il croyait à un certain ensemble de doctrines sociales, à une régénération fatale, à une nécessité terrible; et pour cette sociabilité nouvelle, il lui fallait l'action puissante de Paris, le grand exemple, le vaste laboratoire où se produisent toutes les idées. En remontant donc au principe même de la lutte de la Montagne et de la Gironde, on retrouve l'antique dispute de Paris et de la province : la Mon-

(1) François Henriot, né à Nanterre, près Paris, en 1761, était commis aux barrières lorsque dans la nuit du 12 au 13 juillet 1789, il s'unit aux révolutionnaires pour les brûler; il devint alors l'un des plus zélés acteurs de toutes les émeutes, se fit distinguer surtout dans les journées des 2 et 3 septembre, et à partir de ce moment il fut le chef le plus influent de la force armée populaire, de ces bataillons de sans-culottes aux piques sanglantes.

tagne, c'est Paris avec son peuple de trente mille repris de justice audacieux, ses ouvriers, ses journalistes, ses philosophes, et par-dessus tout avec sa force de gouvernement et d'unité. La Gironde, c'est la province avec ses beaux diseurs, ses paroles de café, son décousu, son défaut de vue, de cohésion et d'unité. La lutte engagée devait aller à de terribles conséquences; en révolution, se proscrire par la mort n'est qu'un jeu de boules, une bascule de scrutin.

Depuis la catastrophe de Louis XVI, le parti montagnard marchait hautement à son triomphe, et j'en ai dit la cause. La création d'un tribunal révolutionnaire avait été demandée presque à la suite d'une émeute. Quand les jacobins marchaient à la frontière, ils voulaient laisser une garantie derrière eux, une main vigoureuse qui leur répondit de la victoire; ce tribunal extraordinaire donnait une absolue prépondérance à Paris, il attirait à lui toute la répression des attentats contre-révolutionnaires; le glaive était dans les mains des neuf juges. C'était par pure forme qu'on avait admis quelques jurés de département.

Avec ce tribunal révolutionnaire, la constitution de 1793 était proclamée. Rien de comparable à cette démocratique unité (1) : les départements n'entraient

(1) L'acte constitutionnel et la déclaration des droits de l'homme et du citoyen sont du 24 juin 1793. Cette déclaration portait : « Le but de la société est le bonheur commun ; le gouvernement est institué pour garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles. Ces droits sont l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété. Tous les hommes sont égaux par la nature et devant

même plus dans le jeu des élections ; tout se faisait par des assemblées primaires formées par chaque masse de citoyens, sans distinction de villes, de districts ; et ceux-ci nommaient les députés à la convention, comme la convention elle-même se transformait dans son comité de salut public. Cette organisation brisait absolument les forces départementales, et dès ce moment le parti provincial devait disparaître ou se

la loi... Tous les hommes sont également admissibles aux emplois publics. Les peuples libres ne connaissent d'autres motifs de préférence dans leurs élections que les vertus et les talents... Le droit de manifester sa pensée et ses opinions, soit par la voie de la presse, soit par toute autre manière, le droit de s'assembler paisiblement, le libre exercice des cultes... La loi doit protéger la liberté publique et individuelle contre l'oppression de ceux qui gouvernent.... Tout acte exercé hors des cas et sans les formes que la loi détermine, est arbitraire et tyrannique ; celui contre lequel on voudrait l'exécuter par la violence a le droit de le repousser par la force... Le droit de propriété est celui qui appartient à tout citoyen de jouir et de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie. Nul genre de culture, de travail, de commerce, ne peut être interdit à l'industrie des citoyens... Nulle contribution ne peut être établie que pour l'utilité générale... Les secours publics sont une dette sacrée... L'instruction est le besoin de tous... La souveraineté réside dans le peuple ; elle est une et indivisible, imprescriptible et inaliénable... Que tout individu qui usurperait la souveraineté soit à l'instant mis à mort par les hommes libres... Les fonctions publiques sont essentiellement temporaires, elles ne peuvent être considérées comme des distinctions ni comme des récompenses, mais comme des devoirs... La résistance à l'oppression est la conséquence des autres droits de l'homme... Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple, et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. »

fondre sous la terrible égalité. Les girondins commencent alors à comprendre leur danger : mais ils luttent vainement, la fatalité les poursuit depuis surtout que, lâches et faibles, ils ont voté la mort de Louis XVI ; ils forment un ecommission de douze membres, dénoncent les projets d'assassinats, et attaquent Marat comme ils ont attaqué Robespierre ; mais de quoi ont-ils à se plaindre, lorsqu'ils sont eux-mêmes aux prises avec les orages qu'ils ont soulevés ? Si Robespierre les poursuit, n'ont-ils pas dénoncé le dictateur à leur tribune ? si Marat les fait décréter d'accusation, n'ont-ils pas les premiers fait décréter Marat ? et si Paris s'insurge contre eux, n'ont-ils pas aussi dénoncé Paris comme un foyer d'épouvantables agitations ? Ils ont pris l'initiative ; ceux qu'ils ont accusés usent de représailles.

Le 30 mai, le 2 juin doivent apparaître dans l'histoire comme le triomphe de Paris sur la province ; ces masses qui s'agitent et grondent sont toujours les mêmes. La convention, comme pour montrer sa puissance, siége maintenant dans le vieux palais des rois, aux Tuileries ; le peuple des faubourgs connaît ce chemin ; il suffit qu'on le lui indique du bout d'une pique ; ces masses qui se remuent sont encore l'image de la capitale dans ce qu'elle a de boue et de sang ; chaque fois qu'un pouvoir fort ne la comprime pas, elle est la même, elle apparaît à cheval sur des canons avec ses hommes au regard fauve, à la figure sauvage, aux bras nerveux, avec ces filles de joie échevelées, écumantes. Est-ce que Marat est le seul

journaliste qui l'ait salué du nom de grand peuple, de peuple souverain? Le 2 juin fut le 10 août de la convention déchue, comme Louis XVI l'avait été après l'émeute.

Quel est ce peuple qui se presse à la place de Grève, au son du tocsin et au bruit sinistre du canon d'alarme? Au milieu de cette foule émue paraît Hébert, le procureur de la commune; il est à cheval avec Henriot, le chef des bataillons de sans-culottes; à ses côtés est le marquis de Saint-Hurugue (ces fous de gentilshommes sont partout), le sabre en main, dans une attitude martiale; un peu plus loin, cette figure aux larges moustaches blondes, c'est le prince Charles de Hesse, cadet d'Allemagne comme le baron Anacharsis Cloots et Trenck, qui ose même offrir ses services à la république. Il y a des figures terribles dans ce peuple, de ces types ignobles; femmes, enfants, tout cela marche pêle-mêle, et au milieu se distinguent les beaux traits de cette Théroigne de Méricourt, dont la vie est comme une lave brûlante sortie d'un volcan. Il y a plusieurs espèces de femmes dans la révolution; les unes belles parleuses, intrigantes, qui veulent se mêler au gouvernement; les autres sensibles comme la Nouvelle Héloïse, femmes de la nature, bergères sentimentales; à celles-là, combien je préfère Théroigne de Méricourt, qui se jette en tête folle et perdue au milieu de l'émeute! c'était toute une histoire romanesque que sa vie : Théroigne était de Liége, ce pays de patriotisme; séduite et jetée au milieu de Paris, elle y devient une courtisane à la mode, exaltée, prodigue,

ruineuse. Quand la révolution éclate, elle se passionne pour la liberté, comme elle se passionnait pour un amant. Petite de taille, aux traits les plus gracieux, elle se coiffait d'un chapeau d'amazone, et se glissait partout où il y avait peuple, émeute, sédition ; en face du régiment de Flandre, elle le harangue et séduit les soldats ; au Palais-Royal, elle jette des paroles au peuple pour le soulever. Et vous, jeune et beau Suleau, qu'avez-vous donc fait à Théroigne, car c'est en plaçant sa main sur votre tête qu'elle ordonne que vous soyez égorgé (1)? Théroigne était la reine des émeutes ; les femmes patriotes s'arrêtaient devant elle avec respect ; elle avait ce qu'on doit toujours respecter, les convictions ardentes, la religion de la liberté ; elle n'a rien de théâtral comme Mlle Maillard, rien de pédant et de bavard comme Mme Roland, paisible spectatrice du 2 septembre. Théroigne devint folle, comme pour compléter sa vie d'agitation et de tempête (2).

Cette tempête grondait aux Tuileries, autour de la convention assiégée par cinquante mille piques ; les roulements des tambours se faisaient entendre et couvraient à peine les vociférations. Que demande ce peuple conduit par des chefs avec la régularité d'un

(1) François-Louis Suleau, né en 1757 en Picardie, servit d'abord dans la gendarmerie de Lunéville, passa à la Guadeloupe en qualité de sénéchal, et revint en France pourvu d'une charge d'avocat aux conseils du roi.

(2) Théroigne de Méricourt, longtemps détenue dans une maison de fous au faubourg Saint-Marceau, puis transférée à la Salpêtrière, y mourut en 1817.

mouvement d'armée? Le 31 mai, ses désirs sont limités : la commission des douze a poursuivi Marat, les patriotes, les jacobins, il faut la frapper, la dissoudre; et la convention cède devant le peuple insurgé, car on a proclamé l'insurrection comme le plus saint des devoirs.

Cette première victoire ne suffit pas; quand le peuple est debout, quand ses licteurs remuent la hache et que le canon gronde, qui peut résister à ses ordres impératifs? Debout encore, le 2 juin, par le plus beau soleil du monde, la cour, le jardin des Tuileries, sont envahis par la multitude qu'appelle le son du tocsin; les portes sont cernées; Chaumette, Hébert, Henriot, sont à la tête du mouvement qui correspond à l'intérieur, avec Marat, Danton et Robespierre. Ce n'est plus un langage de pétitionnaire devant une assemblée, mais le commandement d'un souverain; il marche suivi des canons soulevant la poussière; en vain la convention veut sortir et processionner, ses huissiers en tête; les niais de l'égalité dans le mouvement révolutionnaire, avec Hérault de Séchelles (1), veulent invoquer la loi; on les raille, et Henriot répond par ce seul mot : *Canonniers, à vos pièces!* Alors tout est dit, on courbe la tête; la multitude demande

(1) Marie-Jean Hérault de Séchelles, né à Paris en 1760, avait été avocat au Châtelet, puis avocat général au parlement. En 1789, il fut nommé commissaire du roi près le tribunal de cassation; ensuite député à l'assemblée législative par le département de Paris, il en était président aux massacres de septembre, et fut réélu à la convention

la proscription de la Gironde, elle est ordonnée par un vote régulier. C'est Marat qui dresse la liste; c'est le journaliste qui fait le Cromwell, et comme la force est toujours railleuse, il désigne les députés par des épithètes. Cromwell comptait ainsi un à un les députés : « Toi, tu es un adultère, un débauché, un corrompu; » Marat dit, le sourire sur les lèvres : « Dussaulx est un radoteur, Lanthénas un imbécile, Duclos un rêveur, » et un crayon à la main, il classe, il désigne par la plus méprisante des dictatures; car cet homme n'est pas un soldat comme le protecteur, il n'est pas couvert d'une épaisse cuirasse, nulle bataille n'a pu basaner et balafrer son teint; c'est seulement un pamphlétaire, un remueur de passions. C'est que le XVIII[e] siècle a ainsi façonné la société, qu'elle appartient à la plume des rhéteurs. Quand l'exécution fut faite et le décret d'accusation lancé, toute la foule s'écoula, et la convention fut épurée de ceux qu'on dénonçait comme intrigants et hommes d'État.

La révolution du 31 mai et du 2 juin portait donc sur la province, et ce coup d'État hardi de Paris devait avoir son retentissement nécessaire dans les départements (1). Déjà la révolte était en pleine Vendée, et les

(1) Il existe dans les autographes de M. Lalande une lettre curieuse de Valazé à sa femme, écrite de la Conciergerie. On y verra la pitoyable opinion de cet homme qui se trouvait déplacé à côté de Marie-Antoinette.

« Le 7 octobre, l'an II[e] de la république.

« Amie, hier, à quatre heures et demie de l'après-midi, on est venu me chercher à la prison de la Force, et on m'a transféré à la Con-

premiers succès des royalistes avaient annoncé la réaction de la vieille société. Les troubles de la Vendée émanaient d'une opinion nette et d'une conviction ardente ; il ne s'agissait ni des idées mixtes, ni des principes constitutionnels, mais du drapeau blanc, de la religion et de la monarchie telle qu'elle existait ; et en général les idées nettes sont plus fortes, plus sûres de la victoire que tous les termes moyens. Aussi les Vendéens, sous leurs chefs les plus distingués, Charette, Cathelineau, Lescure, Stofflet, avaient débordé comme un torrent, et leurs succès ne se concentraient plus dans leur seul pays ; la Loire était franchie, et Angers tombait au pouvoir des paysans qui marchaient sous le drapeau fleurdelisé et la croix.

Rien n'était plus tranché que les opinions alors en

ciergerie. J'y suis logé avec Vergniaud, Ducos et Fonfrède. Tous mes autres collègues ont été pareillement transférés. Je suis dans un appartement très-sain et très-vaste : il y a quarorze lits, mais vu la grandeur de la chambre, nous ne sommes point tassés, c'est déjà beaucoup, et notre appartement a une croisée qui donne sur une cour assez bien aérée. Je suis donc aussi bien qu'on peut l'être ; il n'y a qu'une chose à laquelle je ne puis pas me faire, c'est que je suis dans *le voisinage de la veuve Capet*, et que les mêmes verrous nous enferment l'un et l'autre, comme pour indiquer par ce rapprochement une complicité entre elle et moi. C'est peut-être ce qu'il y a de plus extraordinaire dans ma destinée. Amie, je me porte bien, très-bien. Oh ! si j'étais sûr que tu te portes de même, que j'aurais un puissant motif de consolation. Dis donc, amie, que tu portes bien, dis que ma sœur et Claire, que mes deux chers enfants se portent bien, et je suis content. Dis que mon fils s'applique et qu'il avance, et je suis content encore, dis que tu goûtes du repos, je suis content et je crie avec toi : *Vive la république !*

« VALAZÉ. »

lutte sur la Loire; elles se fractionnaient par les blancs et les bleus, couleurs si distinctes, si profondément séparées, et c'est avec ces signes, ces marques d'opinions hautement avouées que les partis s'attaquaient dans la Vendée. Il n'en était pas ainsi dans les provinces que la défaite, la proscription des girondins et la victoire de Paris, allaient soulever : c'était en vertu d'une idée bâtarde, d'une république molle, rationnelle, morcelée, que les députés proscrits faisaient un appel aux masses; ils avaient devant eux des principes et des hommes d'énergie et d'une effayante grandeur; qu'allaient-ils leur opposer? la constitution de 1791? mais les girondins avaient eux-mêmes proscrit la royauté! la constitution de 1793? mais la puissance de cette constitution, ses principes de démocratie, donnaient nécessairement la victoire aux montagnards. La situation des députés proscrits était donc mauvaise, inextricable; placés entre deux partis bien tranchés, entre deux drapeaux, ils devaient se prononcer pour l'un ou pour l'autre, et ils ne le pouvaient sans être absorbés. Le seul sentiment générateur de quelque force, c'était la haine profonde des départements contre Paris, du fédéralisme contre la centralité, comme au temps des gouverneurs de provinces contre Richelieu.

Dans la partie centrale et la plus rapprochée de Paris, la Normandie, pays habituellement si calme, prenait néanmoins fait et cause pour le système provincial : à Caen, Vire, Rouen, la république comptait quelques partisans, paisibles, honnêtes, rationnels,

dans le sens précisément de la Gironde. Pour les opipinions ardentes, il faut le soleil et la montagne ; et jamais les pâturages verts, les plaines étendues sous un ciel brumeux ne voyent les grandes guerres civiles : s'il s'y était donné des batailles à Ivry, à Arques, dans une autre guerre provinciale des gentilshommes de Gascogne contre la Ligue de Paris, un soulèvement d'armes n'allait pas à ces populations ; la cause des girondins était une intrigue et non un de ces coups de parti qui essaye la victoire ; tout, jusqu'au dévouement de Charlotte Corday (1), prend une empreinte de personnalité ; c'est presque un enthousiasme d'amour pour les girondins, qui arme cette jeune et héroïque fille, abreuvée de la lecture de Rousseau ; et pour que la similitude de la Gironde et de la royauté soit complète, elle frappe Marat, comme le proscripteur des girondins, comme le garde du corps Pâris frappe Lepelletier de Saint-Fargeau (2) qui a voté la mort de Louis XVI. Le mouvement de la Normandie ne peut devenir quelque chose de complet, de redoutable

(1) Marie-Anne-Charlotte Corday d'Armans, était née en 1768 à Saint-Saturnin, près de Séez en Normandie. Ce fut le 13 juillet 1793 qu'elle assassina Marat, et le 17, deux jours après, elle fut guillotinée.

(2) Louis-Michel Lepelletier de Saint-Fargeau, né à Paris le 19 mai 1760, était avant la révolution d'abord avocat général, puis président à mortier au parlement de Paris ; lors de la convocation des états généraux, il fut nommé député par la noblesse de cette ville. En janvier 1790, il devint membre du comité de jurisprudence criminelle et de l'assemblée législative, et fut ensuite réélu à la convention.

pour Paris et les provinces centrales, que lorsqu'il se liera plus tard à l'insurrection de la Bretagne et de la Vendée. Le bas Maine y touche; les cris des hiboux et de la chouette annoncent déjà qu'une mâle population de contrebandiers, de gardes-chasse, prendra les armes sous de loyaux gentilshommes. Alors le drapeau blanc déploiera son éclatante couleur.

La Bretagne se liait à la Vendée et à la Normandie; au milieu de ces mâles populations rudes par leurs mœurs, leurs habitudes, peuple de pêche et de bruyères, les légendes populaires, les croyances saintes et fortes pouvaient seules agir puissantes, énergiques; et en vérité, que signifiait la résistance des girondins pour un peuple presque druidique encore, agenouillé devant la croix pour demander au vaste Océan le retour d'un fils ou d'un frère? Dans le Maine et l'Anjou, même esprit de croyance et de sentiment; le Périgord restait féodal avec ses gentilshommes et ses vieux châteaux; le Languedoc commençait à voir l'ardente population du Midi profondément séparée; là, le royalisme pur, ici, le jacobinisme ardent, point de milieu où le soleil brise le crâne. A Bordeaux pourtant, le parti républicain modéré avait des partisans très-dévoués; dans l'origine du mouvement de 1789, les jalousies qui partout séparaient la haute bourgeoisie des gentilshommes, avaient favorisé à Bordeaux le mouvement constitutionnel; on était allé jusqu'à la république modérée; puis, comme les girondins avaient jeté quelque éclat de paroles, Bordeaux en éprouvait une sorte d'orgueil. Lorsque les

députés furent proscrits, il se fit un certain retentissement au milieu de l'opulente cité déjà très-froissée dans ses intérêts de richesse et de commerce. Bordeaux, pays d'élégance et de probité, prit la défense de la Gironde; tous les jeunes hommes de cœur se levèrent pour la ligue départementale trop incertaine et timide dans ses mouvements. Elle s'appuyait également sur Toulouse, cité déchue de sa splendeur parlementaire. Au temps des grandes circonscriptions provinciales, Toulouse, capitale du Languedoc, jetait son plus vif éclat; là, se tenaient les états de la province, les grandes assemblées de liberté, patriotique et paisible réunion de clergé, noblesse et peuple; à côté des états siégeait le parlement, l'archevêché métropolitain; depuis, tout cela était remplacé par un district, une commune de démocrates et de sans-culottes. Naguère le camp de Jalès avait témoigné du mécontentement de tout le Midi; et Toulouse, donnant les mains à Nîmes, son ardente sœur, pouvait réveiller l'ancien parti papal d'Avignon, un moment épouvanté par les terribles glacières. Avignon, si paisible sous les pontifes, était noyé dans le désordre et le sang.

Dans la Provence et à Marseille surtout, le mouvement provincial devait se prononcer avec une certaine ardeur; car rien ne s'y fait qu'avec ce feu méridional qui enflamme l'imagination. Marseille, comme Bordeaux, centre d'industrie et de commerce, s'était jetée par jalousie de la noblesse, du parlement et d'Aix, la capitale de la province, dans le mouvement

patriotique. Si la majorité conservait au fond de l'âme un culte pour la royauté, si les proscriptions des prêtres, ou les outrages au culte soulevaient les pieuses convictions dans ce pays des processions saintes, des vierges honorées sur la haute montagne de la Garde; il y avait là également des jacobins énergiques, des bras forts, des épaules athlétiques pour défendre le mouvement révolutionnaire. De Marseille étaient parties ces troupes de jeunes hommes qui, sous la conduite de Barbaroux (1) et de Rebecqui (2), avaient effrayé les rues de Paris de leurs chants, récités dans la langue méridionale. Au 10 août, c'était le bataillon de Marseille, jeunes gens aux belles et mâles physionomies sous le plus beau et le plus intrépide de tous, Barbaroux, qui avait attaqué les Tuileries. Ce chant, qui sous le drapeau tricolore conduisait les armées sur les frontières, était aussi appelé la *Marseillaise*, comme si le mouvement patriotique était émané de ces côtes brûlées par le soleil, pour se

(1) Charles Barbaroux, né à Marseille, vint à Paris avec les Marseillais qui prirent part à la journée du 10 août 1792, et fut nommé député à la convention. Il périt à Bordeaux sur l'échafaud, le 25 juin 1793.

(2) Trophime Rebecqui, né aussi à Marseille, fut nommé après la révolution membre du directoire du département des Bouches-du-Rhône. En 1792, il marcha, à la tête de quatre ou cinq bataillons de gardes nationales, sur Arles, puis sur Avignon, où il eut une grande part aux crimes des 16 et 17 octobre; poursuivi pour sa conduite, il fut acquitté par la cour d'Orléans, et bientôt nommé député à la convention. En apprenant la mort de Barbaroux et de Guadet sur l'échafaud, il se noya dans le port de Marseille.

répandre en lave bouillante sur la France. Marseille comptait aussi un parti royaliste comme tout le Midi effrayé de ces proscriptions de députés; Barbaroux et Rebecqui, membres de la Gironde, s'étaient placés à la tête du mouvement provincial.

Toulon se distinguait par une couleur peut-être plus tranchée. Sous le règne de Louis XVI, monarque toujours si préoccupé d'une guerre maritime, Toulon déployait les splendeurs de ses escadres; là se réunissait la tourbe brillante des gentilshommes, gardes marines, officiers rouges aux aiguillettes d'or; c'étaient des dépenses, des somptuosités dignes de ces nobles officiers. Au retour de longs voyages, quand on venait des campagnes de l'Inde, sous le bailli de Suffren, ou des guerres d'Amérique, sous le comte d'Estaing, il n'était plus de frein aux folles prodigalités des cadets de marine, fous de joie en face des plaisirs, nobles gentilshommes qui couraient après les jeunes et belles filles dans les bals d'amour de la Malgue. Toulon avait beaucoup perdu; à la libéralité des officiers rouges avait succédé l'austérité grossière, mal apprise des officiers bleus ou des matelots élevés en grades; plus de bal, plus de victoire même, car les plus fiers amiraux étaient proscrits sur la terre étrangère. Il y avait encore de braves capitaines, mais les temps de joyeuses fêtes et de grandes batailles navales étaient passés. Toulon devait donc nécessairement regretter ce drapeau blanc fleurdelisé qui pendait aux mâts du bailli de Suffren, du comte d'Estaing, signe visible de nos gloires navales.

Au centre de tout ce mouvement était Lyon, ville de commerce aristocratique, avec ses riches manufactures de soie, l'orgueil du monde. Au temps du luxe et de la mode de Louis XV et de Louis XVI, tout se brochait de soie; chaque bourgeois un peu opulent avait quatre habits, l'un de soie, l'autre de drap, le troisième de camelot et le dernier de velours, pour les quatre saisons; ses gilets, ses culottes, ses bas, taut était travaillé ; les riches tentures, les meubles, sortaient des manufactures de Lyon qui occupaient d'innombrables ouvriers. Depuis que la simplicité de Sparte et l'économie révolutionnaire étaient à l'ordre du jour, Lyon restait plongé dans la misère; quand chacun se mettait au plus mal pour échapper à l'œil investigateur des comités, des clubs, des sections, qui osait porter encore les beaux gilets brochés? Quand les murs des froides prisons recouvraient Marie-Antoinette, la fille des Césars, le jeune dauphin et toute la brillante noblesse de France, qui pouvait songer aux riches tentures, aux meubles soyeux ?

Lyon était donc mécontent; de plus, l'esprit religieux de cette immense cité, sa dévotion au pèlerinage de Fourvières, les relations que la place Bellecour conservait avec toute la noblesse émigrée, tout cela explique l'explosion subite, immense, qui tout à coup éclata, lorsque Paris prit la haute domination avec la Montagne. Ainsi, dans la Normandie, c'est un pur sentiment de personnalité, une sorte d'intrigue de la Gironde, faible moyen de résistance; dans la

Vendée, c'est une cause franche, nette, la vieille société qui se réveille, comme dans la Bretagne, l'Anjou et le Poitou; au Périgord, c'est l'esprit des castels et des cadets de Gascogne; à Bordeaux, un peu d'orgueil, du beau parlage, une gloriole de responsabilité avec la Gironde; à Toulouse, c'est la vieille province et l'esprit parlementaire; à Marseille, les intérêts commerciaux froissés, la pensée religieuse méconnue; à Toulon, c'est qu'il n'y a plus de splendides marins et ces riches flots d'or qui accompagnaient les jeux et les débauches des officiers rouges; à Lyon, c'est que les mœurs de Lacédémone ne conviennent pas à ces opulentes manufactures qui façonnent les habits de soie à boutous de diamants. Tous ces intérêts, toutes ces opinions, tous ces sentiments, mêlés à la vanité provinciale, surgissent contre Paris, centre commun de l'énergie et du gouvernement conventionnel.

Chaque fois que dans notre histoire il se fit des ligues provinciales, elles se mirent en rapport avec l'étranger; c'est dans la nature de tout parti qui se décentralise, parce qu'il a besoin de force pour se soutenir. Sous Richelieu, Mazarin et la Fronde, il n'était pas un noble, pas un gouverneur de province, qui n'eût en sa poche une correspondance d'Allemagne, de Genève, d'Angleterre ou d'Espagne, selon sa couleur; il fallut bien du sang versé sur l'échafaud pour corriger la gentilhommerie de cette mode aventureuse. Cette triste coutume se produisit encore dans ces temps de guerre civile. La Vendée n'avait pas un

moment hésité à demander des armes, des auxiliaires (1); et où les trouver, si ce n'est à l'étranger? Déjà Catherine II avait indiqué la Vendée comme le lieu le plus convenable pour un débarquement; mais l'Angleterre n'avait pas d'intérêt à donner trop de puissance aux Vendéens, pas plus que les alliés ne voulaient laisser un rôle trop actif à l'armée de Condé, craignant de ne plus avoir une suffisante liberté d'action dans la possibilité d'un démembrement de frontières.

Les mécontents de Normandie devaient aussi se mettre en rapport avec les Anglais, prêts à reparaître sur cette vieille terre de leurs ancêtres, car le blason de leur noblesse ressemblait presque en tout point au blason de Normandie : n'était-ce pas à Caen qu'avait été brodée la tapisserie de la reine Mathilde, reproduisant les beaux exploits de la chevalerie normande? c'étaient, à chaque pas, des ruines, des castels, des cours plénières sous le gonfanon mi-parti d'Angleterre et de Normandie. Le Périgord et le Languedoc ne souhaitaient aucun secours étranger; placés au sein des provinces et comme entourés d'une ceinture de châteaux crénelés, ils croyaient à la puissance de leur vieille épée pour le jour où cette Jacquerie de Paris serait réprimée. Au midi, Marseille et Toulon étaient comme à la face des flottes anglaises, qui offraient appui, protection, du pain surtout, dans ce

(1) Comme il est dans la nature des partis de tout nier en histoire, il est une opinion, curieuse aujourd'hui, qui soutient que les Vendéens ne s'adressèrent jamais à l'Angleterre pour obtenir des secours.

terrible blocus fatalement destiné à affamer la populace. A tout ce peuple, l'idée de l'étranger ne se présentait pas sous l'aspect du désordre, de l'invasion ou de la trahison.

La France, après le 2 juin, aux yeux d'un observateur politique, offrait le spectacle d'une dissolution, avec le fédéralisme des provinces et cette guerre civile en présence de l'étranger. Jamais, depuis les projets odieux des huguenots sous Richelieu, la patrie n'avait été plus profondément menacée d'une dislocation, province par province, car le fédéralisme n'était que cela. La convention seule ne désespéra pas de la chose publique, et dès ce moment commence ce système d'énergie qui renoua la chaîne de fer qui liait les provinces à Paris depuis Louis XIV, pour maintenir l'intégralité et la nationalité de la France. La mesure violente qui suspendit la constitution de 1793 jusqu'à la paix, au profit d'un comité de salut public, créait la dictature, et cette dictature, pour se rendre présente partout, désigna les représentants en mission, afin de centraliser encore l'action gouvernementale (1). Les

(1) Il en faut que lire, pour se convaincre de cette terrible bonne foi, la correspondance de ces représentants M. Lalande possède encore quelques-uns de ces autographes curieux.

« Metz, le 11 floréal, l'an IIe de la république française une et indivisible.

« Duquesnoy à son collègue Le Bon.

« Frère, je profite du peu de temps que j'aurai avant le grand bal qui ne tardera pas à se donner, pour faire ma tournée dans les nouveaux parages que je suis chargé de surveiller ; on n'a pris,

légats du pape au moyen âge, ces hommes d'intelligence et de fermeté devant lesquels les populations tremblantes s'agenouillaient; ces légats qui, pour maintenir l'unité chrétienne et protéger les croyances

jusqu'à présent, que des demi-mesures, mais sois persuadé que j'en vais prendre de vigoureuses, et que celui qui viendra me relever n'aura plus grand'chose à faire.

« Je t'informerai de temps en temps de mes opérations tant civiles que militaires ; tu voudras bien, de ton côté, me mettre au courant des tiennes ; tu voudras bien aussi, aussitôt la présente reçue, me faire passer la chanson dont voici quelques mots dont je me rappelle :

Quand vous verrez les blés renaître,
Quand vous verrez la vigne en fleurs, etc.

Elle me servira à défanatiser les bons habitants de ce pays. Je suis très-pressé.

« Salut et fraternité,

« Duquesnoy.

« Bien des choses à ta femme et à tous nos amis »

« Amiens, ce 18 août de l'an IIe de la république française.

« Bonjour, ma bonne amie; tu seras surprise, sans doute, de recevoir encore cette lettre d'Amiens ; nous partons en ce moment pour Montdidier. Mais hier un gros accapareur, que nous avons disposé pour la guillotine, nous a retenus ici. Adresse-moi tes lettres à Abbeville, jusqu'à nouvel avertissement : nous y serons mardi. Je t'embrasse de tout mon cœur et suis pour la vie ton bon ami,

« Joseph Le Bon.

« J'embrasse Abraham et la cousine. Salut à nos connaissances.»

« Neuville-la-Liberté, le 8 juin de l'an IVe de la révolution.

« Je prends la plume, mais, en vérité, je devrais bien plutôt la quitter. Pour m'entretenir avec toi, ma chère amie, il faudrait que je pusse le faire à loisir, et de longtemps encore je ne serai libre. Toutefois, une idée me console et m'encourage, c'est surtout en

et les mœurs du peuple, jetaient l'interdit sur les villes, ordonnaient des croisades, proscrivaient l'hérésie, peuvent seules être comparés à ces terribles représentants de la souveraineté populaire? Ils ont la

remplissant fidèlement mes devoirs et en leur sacrifiant même mon plus doux plaisir, que je me rendrai d'autant plus digne de ton amitié. Persiste dans tes généreux sentiments, aimable cousine; ceux que tu as su m'inspirer pour toi ne feront qu'ajouter à mon zèle et à mon ardeur patriotique.

« Je n'ai rien vu des angéliques épîtres, et il m'est impossible de te donner aucune nouvelle à ce sujet. D'ailleurs, voici presque huit jours que je n'ai été à Arras; je crains bien qu'à ma première apparition chez nous je n'aie quelques difficultés avec ma mère; tu sais qu'elle devait m'acheter un habit, mais sans dire gare, ne s'est-elle pas avisée de m'acheter un habit de très-fin drap, une veste de soie et une culotte de même étoffe! Dans le premier moment, quoique tout interdit, je n'ai pas cru devoir la brusquer sur une emplette faite. J'ai consenti à ce qu'on me prît mesure, mais, tu m'en croiras si tu veux, voilà dix nuits que je ne dors presque point à cause de ce malheureux habillement. Moi, philosophe, ami de l'humanité, me couvrir si richement, tandis que des milliers de mes semblables meurent de faim sous de tristes haillons! Comment, avec tout cet éclat, me transporter à l'avenir dans leurs chaumières pour les consoler de leurs infortunes? Comment plaider encore la cause du pauvre? Comment m'élever contre les vols des riches, en imitant leur luxe et leur somptuosité? Comment, etc., etc. Toutes ces idées me poursuivent sans cesse, et, je pense, avec raison. Mon âme serait un jour dévorée de mille remords si je passais outre et si j'avais la faiblesse de condescendre à la bonté peu éclairée d'une mère. Je suis donc résolu de lui écrire, pour l'engager à céder à Henri l'équipement qu'elle me destinait. Reste à savoir comment elle prendra la chose...

« A revoir, ma chère, je suis toujours le même.

« Joseph Le Bon. »

même foi dans leur pouvoir, la même puissance dans leur commandement; cherchez rarement chez eux des passions sordides, la cupidité, la corruption, il n'y en a pas!

Un seul fanatisme les pousse, les presse avec une main de fer; ils rêvent la république, l'égalité, le triomphe d'une démocratie de nivellement. En vain on fait appel à leurs sentiments les plus doux; ici, ils disent des paroles d'amour à la jeune fille de celui qu'ils livreront à la guillotine quelques instants après, et qui sourit, enfant qu'elle est, devant ces cœurs de bronze. On veut les entourer de fleurs, dans les bals, jetées à leurs pieds pour adoucir ces caractères indomptables; jeunes hommes, ils viennent à ces fêtes, ils se parent de rubans; mais quand le bal est fini, quand les mille bougies s'éteignent, alors ils redeviennent fanatiques austères, terribles proconsuls; le tribunal ne désemplit pas; le couteau frappe, puis frappe encore dans son horrible retentissement; le commerçant c'est l'accapareur, le riche l'aristocrate, le noble l'émigré, le prêtre le fanatique. Dans leurs théories pour régénérer une nation, il faut d'abondantes saignées. Quand tout conspire contre un ordre de choses qui bouleverse les mœurs d'un peuple, d'épouvantables sacrifices peuvent seuls comprimer les oppositions qui viennent de tous côtés!

Leur correspondance avec le comité de salut public respire une joie enthousiaste, quand ils ont dignement rempli les missions. Cette énergie sauvage, sanguinaire, n'est pas un jeu, un argot de peuple pour le tromper;

non, ils croient ce qu'ils disent, comme le croyaient les anabaptistes, les saints de Cromwell; ils ne s'arrêtent pas devant les obstacles : une ville est rebelle, elle ne doit plus avoir de nom; un pays est en armes, que la charrue passe sur ses villages en feu; du sang, du feu, qu'est-ce que cela quand les imaginations sont ardentes, fanatisées? Quand ces mêmes hommes ne sont plus en présence de leurs doctrines brûlantes, ils redeviennent doux, humains, honorables dans leur famille, polis souvent de mœurs et de manières. Jugeons-les donc avec les tendances et les passions de cette époque : le fanatisme des idées explique tant de choses en histoire.

La convention était devenue plus forte, plus unie, après le mouvement qui la débarrassait des faiseurs de phrases et amateurs de légalité. En révolution, faire de la justice, de la modération, c'est se perdre; les hommes d'action ont toujours une supériorité sur les hommes de paroles. Les girondins empêchaient le développement naturel, énergique des mesures de salut public, et dès lors certaines grandes théories furent posées. Il fut établi par l'organe de M. Barrère de Vieuzac (1), dans un langage de formes excellentes, fermes et précises, que la république était créancière de tous les citoyens, et pouvait exiger d'eux toutes les forces de la nature : aux uns elle pouvait demander

(1) Bertrand Barrère de Vieuzac était né à Tarbes le 10 septembre 1755; d'abord avocat au parlement de Toulouse, puis à Tarbes, il devint conseiller de la sénéchaussée du Bigorre, qui le députa aux états généraux.

la vie, aux autres la fortune; tous devaient travailler pour le salut public dans la mesure de leurs moyens; et cette réquisition universelle se résumait par des décrets positifs (1) : une levée générale de tous les jeunes hommes capables de porter les armes, l'em-

(1) Voici les titres de quelques décrets après le 2 juin :

5 juin 1793. Décret relatif à la fouille du salpêtre pendant la guerre.

6. Décret relatif à la fabrication de mille deux cent millions d'assignats.

10. Décret relatif au mode de vente du mobilier du Garde-Meuble et de la ci-devant liste civile.

10. Décret portant règlement sur la régie des poudres et salpêtres.

16. Décret relatif au jugement et punition des Français ou étrangers convaincus d'espionnage.

21. Décret qui déclare que l'emprunt forcé d'un milliard ne sera point fait sur les propriétés et les capitaux, mais sur les revenus.

25. Décret relatif à la formation d'un quatre-vingt-septième département, sous la dénomination de *département de Vaucluse*.

1er juillet. Décret concernant les salpêtrières et autres fabricants de salpêtre.

26. Décret contre les accapareurs.

31. Décret relatif à une nouvelle organisation du tribunal extraordinaire et révolutionnaire.

2 août. Décret contenant différentes mesures de sûreté publique.

16. Décret relatif à la levée du peuple français en masse contre les ennemis de la France.

31. Décret relatif aux poudres et salpêtres.

3 septembre. Décret qui établit un emprunt forcé.

17. Décret relatif aux gens suspects.

21. Décret relatif aux poudres et salpêtres.

28. Décret qui ordonne la fabrication de deux milliards en assignats.

prunt de 1,000,000,000 sur les riches, la confiscation de tous les chevaux de luxe, 1,200 millions d'assignats au cours forcé sous peine de mort, la proscription des émigrés, des prêtres, le jugement de Marie-Antoinette, l'exil de tous les Bourbons, sans en excepter le duc d'Orléans. Les décrets ne parlent plus que de poudre, de salpêtre, d'ateliers d'armes; et avec cela l'action terrible du tribunal révolutionnaire promène ses tombereaux.

C'est une situation violente, mais forte, une société en état de nature, qui frappe dans toute sa rage et sa liberté; et ce n'est pas sans motif que cette république se reproduit sous l'image d'Hercule!

Avec ces principes d'oppression pour les riches, les élégants, les musqués, la convention déclare que la république bienfaisante doit des secours aux femmes, aux vieillards, aux enfants; elle leur distribue des assignats. On a formé des bataillons de sans-culottes à l'intérieur; le pauvre est payé quand il assiste à sa section, aux séances de la convention nationale, comme lorsqu'il forge des piques, des haches, des armes pour le combat. La multitude s'accoutume à cette agitation fébrile de la place publique : depuis les journées de septembre, que lui fait un peu plus ou un peu moins de sang? La sainte guillotine est en permanence, et on court la voir par désœuvrement, comme un spectacle; il y a des gens qui en ont besoin pour se distraire, et quand la fournée est grande, ils en reviennent fort satisfaits; d'ailleurs n'a-t-on pas souvent sur la fatale charrette des parents, des amis? et l'on désire raconter

le soir, à son souper, s'ils sont bien morts. Chacun est pris d'une sorte d'indifférence : on se familiarise avec la mort, comme le fossoyeur des cimetières, le médecin sur le cadavre qu'il dissèque; on veut voir sourire les têtes; on veut épier leurs derniers grincements de dents.

La société était sous l'empire de cette fatale parole des trépassés : *Hodiè mihi, cràs tibi;* on vivait au jour le jour, les liens de famille étaient complétement relâchés comme ceux de la propriété. Dans ce bouleversement des mœurs domestiques, la loi ne voit qu'un nouveau sacrifice à la patrie qui est tout : loin de protéger le mariage, lien impuissant quelquefois, on donnait une prime aux filles mères, la république allaitait leurs enfants, et, par contraire, on engageait les prêtres au mariage pour flétrir la pureté de la religion; la faculté du testament était abolie pour le père et le collatéral même; les biens étaient également partagés entre tous; l'autorité paternelle finissait à dix-huit ans; le fils soldat était complétement émancipé; on ne voulait pas de la loi agraire ouvertement, mais on y arrivait peu à peu et moralement par le pillage des riches, des marchands et l'égalité des partages.

Et à côté de cette déplorable action sur le riche, on élevait le pauvre tant qu'on pouvait par une participation politique aux clubs et aux lois d'égalité. Les anciens rois n'avaient foi pour les grandes choses que dans les gentilshommes; la convention, pour préparer d'énergiques résistances, recourut au peuple; et sans

prétendre justifier les moyens extrêmes, on peut dire que ces deux pouvoirs eurent également raison; car dans les extrémités seulement se trouvent les choses courageuses d'honneur, de gloire et de dévouement, les sacrifices et l'héroïsme; la bourgeoisie honnête, paisible, se fût reposée tranquille dans les périls de la patrie, et si la fatalité avait abaissé la capitale devant l'étranger, elle aurait pris ce malheur en patience, surtout si l'ennemi avait beaucoup acheté, beaucoup dépensé, et grandi la splendeur de ses richesses. Avec les gentilshommes et le peuple, on n'aurait pas vu cela; les uns par honneur et orgueil de leur nom, les autres par l'exaltation de nationalité, choses qui se touchent plus qu'on ne croit, se seraient ensevelis sous les ruines des cités pour sauver la France!

CHAPITRE XXII.

DESTRUCTION DU SYSTÈME COLONIAL DE LA FRANCE.

Agrandissement de l'idée de colonisation sous Louis XVI. — L'Inde. — Comptoirs. — Soulèvement des populations contre l'Angleterre. — Tippoo-Saëb. — L'île de France; — Bourbon; — Madagascar. — Amérique. — Colonies à sucre. — Menées de l'Angleterre. — Question des esclaves. — Les mulâtres. — Les noirs. — Émancipation. — Dangers des blancs. — Les amis des noirs. — Massacres. — Les îles se tournent vers l'Angleterre. — La Méditerranée. — Les Échelles du Levant. — Projets sur l'Égypte. — L'île de Corse. — Troubles. — Parti anglais. — Paoli. — Pozzo di Borgo. — Les Bonaparte. — La Corse indépendante. — Décadence coloniale de la France. — Système anglais pour asservir les populations. — Visite des neutres. — Capture de la contrebande. — Forces navales de la France en course.

Janvier—juin 1793.

Une des préoccupations royales de Louis XVI avait été de réparer les pertes navales que les derniers malheurs des guerres maritimes de Louis XV avaient imposées à la France. L'Angleterre, après avoir coalisé l'Europe contre la monarchie, avait stipulé, dans

le traité de 1763, la cession du Canada et de la Louisiane, la démolition des ouvrages fortifiés qui défendaient Pondichéry, les comptoirs du Bengale et de la côte de Coromandel. Ce fut donc pour Louis XVI une idée fixe, un devoir impératif de la royauté, que de grandir le système colonial sur lequel reposait la marine et le commerce de la France. Durant les dernières guerres, l'éclat du pavillon blanc s'était glorieusement relevé dans l'Inde. La campagne du bailli de Suffren avait été si belle, que les comptoirs réparaient rapidement leurs pertes; jamais le commerce ne fut plus brillant que dans cette période; la compagnie des Indes fut encouragée, et la ferme volonté de Louis XVI était d'assurer, par l'agrandissement de ses escadres, la supériorité des comptoirs français. Les Anglais n'étaient pas aimés des populations indigènes; leur caractère froid, compassé, dominateur, blessait ces imaginations vives et indolentes à la fois, tandis que, au contraire, les Français avaient acquis une renommée de loyauté, de franchise joyeuse et indulgente, dans la presqu'île de l'Inde; au Mysore, au royaume de Golconde, dans le Carnat, le Bengale, la colonisation française avait des amis et le renom de leur gentilhommerie était parvenu à l'empire de Delhi et d'Assam.

Dans le plan de grandeur et d'avenir des établissements français de l'Inde, il se révélait surtout la pensée d'une insurrection des indigènes contre le pavillon britannique. Le comte de Vergennes jeta les yeux sur une dynastie qui avait voué une haine profonde à

l'Angleterre; elle régnait sur le Mysore, dans les pays montagneux du Carnut, au centre de la presqu'île. Cette dynastie reçut des encouragements et des ressources de la France; le projet de Louis XVI, lorsque la révolution vint déranger toutes les idées d'avenir et de grandeur pour la monarchie, était de soulever l'Inde contre l'Angleterre par une révolte, dont Hyder-Aly (1), et après lui Tippoo-Saëb (2), auraient été la pensée et le glaive; révolution semblable à celle qui avait privé l'Angleterre de ses vastes colonies de l'Amérique du nord. Mais dans le désordre de toute organisation, lorsque la France était à la veille de sa décadence, qui, pouvait songer encore à ces projets lointains? On perdit de vue les relations avec Tippoo-Saëb, qui, vaincu par l'Angleterre dans cette vigoureuse campagne de lord Cornwallis (3), où sir Arthur Wellesley, depuis duc de Wellington, commença ses premières armes.

Tippoo-Saëb venait de conclure un traité humiliant

(1) *Voyez* sur Hyder-Aly mon travail de *Louis XV*.

(2) Tippo-Sultan-Behadour, né en 1749, porta d'abord le nom de Feth-Aly-Khan, et reçut celui de Tippoo-Saëb à seize ans, lorsqu'il fut nommé divan ou intendant de Bednor, par son père Hyder-Aly. Il monta sur le trône du Mysore le 7 décembre 1782.

(3) Charles, marquis, puis comte de Cornwallis, né le 31 décembre 1738, fit ses premières armes en Allemagne dans la guerre de sept ans, sous le nom de lord Broome. Nommé colonel en 1761, il entra après la mort de son père, en 1762, dans la chambre haute, puis devint aide de camp et chambellan du roi. En 1776, il partit avec son régiment pour la guerre d'Amérique, et reçut en 1786 le titre de gouverneur général du Bengale.

avec ses ennemis, et au moment où la guerre éclatait avec la Grande-Bretagne, qui pouvait croire encore à la puissance de nos possessions dans l'Inde? Toutes les côtes, depuis Pondichéry jusqu'à Yanon, Karikal, Masulipatam, Mahé et Surate, allaient être exposées aux coups de l'Angleterre, désormais souveraine de l'Indoustan : nul ne pouvait lui disputer désormais cet empire. Les Français n'avaient plus que des possessions précaires; les Portugais et les Hollandais isolés ne pouvaient rien par eux-mêmes, et, à voir la situation des îles de France et de Bourbon, était-il possible, sans marine, sans fortes escadres, de conserver longtemps ces riches stations sur la route de l'Inde? En vain la législative, la convention elle-même, voulaient révolutionnairement réorganiser les colonies de l'Inde: pouvait-on parler de liberté au milieu d'une population attiédie par la douceur du climat et la mollesse des habitudes? Faire de Tippoo-Saëb, au teint cuivré, sous un réseau de perles, aux vêtements de mousseline, un citoyen : c'était encore une des folies d'assemblées?

Le système d'insurrection des colonies françaises, au nord de l'Amérique, avait largement compensé les pertes que la France avait éprouvées par la cession du Canada et de la Louisiane, au temps de nos malheurs et de nos épuisements. Toutefois l'habileté du cabinet britannique s'aperçut bientôt qu'en appliquant les idées d'économie politique et de philanthropie, alors en grande popularité en Europe, elle pourrait arriver à deux résultats, la chute du système

colonial des Antilles et le droit de visite du pavillon.

Dans ce grand désordre d'idées du XVIIIe siècle, il s'était élevé une école pleureuse qui se lamentait sans cesse sur les douleurs de l'esclavage des noirs. Le système colonial reposait sur la division des trois castes : les blancs, les mulâtres et les nègres. Les blancs, sorte d'aristocratie et de noblesse ; les mulâtres, espèce de bourgeoisie à plusieurs degrés ; les nègres enfin, les cultivateurs comme au moyen âge. Ces distinctions n'étaient pas seulement fondées sur le préjugé, mais encore sur la politique de tout système de colonisation : le nègre était le colon romain qui cultivait la terre ; un respect presque superstitieux le rattachait au blanc, dont la peau éclatante et belle brillait d'une splendeur plus vive encore sous le ciel brûlant des Antilles. Quel sang que ces créoles étiolées comme les lianes des savanes qui pendent sur les torrents ! La grâce nonchalante de Joséphine Tascher de la Pagerie, à quinze ans, quand elle épousa M. de Beauharnais, peut seule donner l'idée de cette beauté des créoles. Les mulâtres étaient la partie mauvaise de cette population des colonies ; avec la liberté, la fortune, ils gardaient quelque chose de la férocité du sang africain, et la jalousie au cœur contre la supériorité de ces visages si blancs, si beaux, ils s'en vengeaient par l'activité, l'adresse : nul ne tirait mieux l'épée ou le pistolet qu'un mulâtre ; courageux, adroit, souvent habile et pervers d'esprit et de cœur, il était pour toute une race ce que les bâtards sont pour une famille. Cependant, tel était l'esprit de désordre du

XVIIIe siècle, qu'on avait mis plus d'un mulâtre en grand honneur, et la fortune du chevalier de Saint-George (1), sa renommée si bruyante, montrait quel pas on avait fait pour l'abolition de ce qu'on appelait un préjugé !

Les livres de l'abbé Raynal, les déclamations de Rousseau et de Marmontel, avaient eu partout un grand retentissement : on s'apitoyait d'une façon étrange sur l'esclavage des noirs, on en faisait les plus touchantes peintures, et *Paul et Virginie*, de Bernardin de Saint-Pierre, avait définitivement tourné les têtes pour les nègres, tous anges de douceur comme Domingo, bien que souvent parmi eux se trouvent et la négresse qui prépare le poison, et la sorcière qui murmure les sorts, et le nègre marron qui secoue ses chaînes sur le crâne de ses ennemis, ou qui promène la torche dans l'habitation isolée. L'Angleterre en avait tiré profit : par le dernier traité avec Tippoo-Saëb vaincu, humilié, elle pouvait considérer l'Inde comme une possession désormais acquise; la presqu'île de l'Indoustan formait de vastes plantations de sucre, dont le produit fournirait le sucre à

(1) Le chevalier de Saint-George, né à la Guadeloupe le 25 octobre 1745, fut amené fort jeune en France par M. de Boulogne, fermier général, son père, qui l'avait eu d'une négresse. Entré fort jeune dans les mousquetaires, il devint écuyer de Mme de Montesson, puis capitaine des gardes du duc d'Orléans, son ami intime. Après la révolution, ce prince l'employa dans toutes les intrigues du Palais-Royal. En 1792, ayant levé un corps de chasseurs à cheval, il en fut fait colonel, et le conduisit à l'armée de Dumouriez. Il venait d'être arrêté comme suspect.

75 pour 100 au-dessous du prix des Antilles : détruire la traite des noirs, c'était anéantir la culture des îles à sucre, et par là assurer une domination commerciale à l'Inde. Alors s'élèvent dans les trois royaumes les écoles d'abolitionistes, c'est-à-dire des adversaires les plus acharnés de la traite des nègres. Wilberforce établit que l'esclavage était contraire aux lois d'humanité, et Pitt fut loin de s'opposer au développement de cette idée qui préparait la chute de la colonisation française. Louis XVI avait émancipé politiquement les États-Unis d'Amérique ; Pitt répondait à cette provocation de la France en soulevant la question de la liberté des noirs. Le résultat, d'ailleurs, de l'abolition de la traite n'était-il pas le droit de surveillance et de visite? quelles étaient les questions débattues depuis un siècle entre l'Angleterre, les neutres et la France? n'étaient-ce pas précisément le refus du droit de visite des neutres et la liberté du pavillon? Or, par le moyen de l'abolition de la traite, on arriverait successivement, comme question de police et d'humanité, au droit de visite, stipulé même comme un acte de philanthropie. L'Angleterre savait qu'il faut prendre la France par les idées ardentes, généreuses, et la pensée de l'émancipation des noirs trouvait des partisans dans le sein même de toutes les assemblées; des hommes se consacrèrent à cette idée, à ce principe, sans prendre garde si les colonies allaient périr : l'abbé Grégoire, par exemple, eut la monomanie des nègres, comme il avait eu celle des juifs sous l'ancien régime. Il existe des esprits ainsi faits, qui vivent et

meurent avec une seule idée; ce que La Fontaine a parfaitement définis par le vieux rat ermite dans un vieux fromage.

La constituante commença l'œuvre de démolition pour les colonies, et, avec cet instinct désorganisateur qui la dominait, elle s'adressa précisément à la partie la plus mauvaise, la plus fatale aux colonies, les mulâtres (1) : elle les prit comme un symbole de la classe mitoyenne, et leur assura les mêmes droits qu'aux blancs. De là une des causes profondes du désordre : on jeta sous le soleil des tropiques la déclaration des droits de l'homme; les nègres, ennemis des mulâtres, prirent les armes à Saint-Domingue.

Voyez cette admirable colonie, aussi riche, aussi considérable que la France, et avec Cuba la plus riche des îles sous le Vent; tout y vient en abondance comme dans la terre promise : et le sucre dans les vastes champs de cannes verdoyantes, et le caféier aux feuilles si légères, à la noix rouge comme du

(1) Décret du 5 mars 1793 :

Art. 1er. Toutes les colonies françaises sont déclarées, jusqu'à ce qu'il ait été autrement statué, comme étant en état de guerre. Il est enjoint, néanmoins, aux gouverneurs généraux et autres agents militaires, ainsi qu'aux officiers de l'administration civile, de se concerter avec les commissaires nationaux civils, et d'obéir à toutes leurs réquisitions.

Art. 2. Tous les hommes libres des colonies qui voudront prendre les armes pour la défense intérieure et extérieure des colonies sont autorisés à se réunir en légions ou compagnies franches, qui seront organisées par les gouverneurs généraux et les commissaires nationaux civils, d'après les lois existantes, auxquelles il ne pourra être dérogé. »

corail, le cotonnier, le giroflier odorant. A Saint-Domingue, des familles françaises possédaient jusqu'à 5 millions de piastres, et les Galifay y avaient acquis une immense réputation de grandeur et de mansuétude. C'est pourtant cette admirable colonie que l'esprit révolutionnaire vient agiter jusque dans ses fondements; sous la législative, déjà les cités sont en feu, les nègres ont pris les armes contre les mulâtres, ce ne sont pas les blancs qu'ils détestent; dans leur cœur il y a un indicible respect pour les Européens; ils aiment ces belles mains, ces teints de France, ces petits enfants qui se jouent suspendus aux lianes, mais le mulâtre a du sang africain comme eux; il est dur, méchant, orgueilleux, et c'est pourtant en lui que sont déposés désormais la force et le pouvoir. Son avidité prépare la révolte des noirs et la dévastation : ils ont salué l'incendie avec un transport féroce; les flammes sont comme des feux de joie qui les délivrent des mulâtres; et c'est dans le but de soutenir les hommes de couleur que les commissaires Santhonax (1) et Polverel sont envoyés par l'assemblée législative. Si la convention destine une petite armée et une flotte pour les colonies, c'est tou-

(1) Santhonax, né en 1763, était fils d'un marchand forain qui avait amassé une petite fortune; après avoir fait ses études à Bourg, puis à Paris, son père lui acheta une charge d'avocat au parlement; dès les premiers troubles de 1789, s'en étant montré le plus zélé partisan, il s'affilia aux jacobins, et se lia avec le parti de Brissot et de Condorcet, qui cherchait à faire proclamer dans les Antilles la liberté des hommes de couleur. Brissot tua nos colonies comme nos relations à l'extérieur.

jours afin d'appuyer les hommes de couleur qui nous feront perdre Haïti ; il faut proscrire les blancs comme en France on a proscrit les nobles.

A la lueur de cet incendie, la Grande-Bretagne dut applaudir : un terrible ouragan avait passé sur la vieille colonie. Saint-Domingue alors seul fournissait la France de denrées coloniales, et ses richesses étaient anéanties. Nul ordre ne pouvait désormais présider à la culture de l'île; les nègres, naturellement paresseux, n'étaient plus tenus par le devoir et le châtiment; les moulins à sucre, les vastes plantations, des bâtiments, des fermes, des habitations tombaient en poussière; et l'Inde allait gagner tout ce que les Antilles avaient perdu. Dès que la guerre fut déclarée et pour achever l'anéantissement des Antilles, de fortes escadres anglaises et des troupes de débarquement se portèrent sur les Iles : la Martinique, la Guadeloupe furent vivement attaquées et défendues avec valeur; c'était moins la conquête qu'on avait à craindre, car elle passe, que la désorganisation complète du système colonial. Les Anglais, maîtres de l'Inde, voulaient rendre la production des Antilles impuissante pendant plusieurs années, et ils y arrivaient. D'ailleurs les colons, pressurés par les commissaires de la convention, attaqués par les hommes de couleur, tourneraient sans doute les yeux vers l'Angleterre pour lui demander appui; des colonies sans marine et sans commerce ne pouvaient vivre, et la Grande-Bretagne offrait aux colons des débouchés et de libres relations avec l'Europe. Il se fit donc un parti anglais dans les

Antilles avec la volonté de se soumettre à la Grande-Bretagne pour éviter les excès, les désordres de l'insurrection; on n'aimait pas les Anglais, la France restait toujours la patrie chérie, comme la mère commune; mais en face de ces désolations et de ces ruines, mieux valait chercher une protection, même sous le pavillon ennemi.

Dans la première période de la révolution française, l'Angleterre conquiert ainsi plusieurs résultats d'une haute portée diplomatique pour ses colonies. Comme la France en pleine révolution ne peut plus soutenir Tippoo-Saëb, son allié, la compagnie anglaise accomplit l'œuvre de son ancienne rivalité avec la compagnie de Lorient : lord Cornwallis soumet le Mysore; les établissements français tombent en pleine dissolution sans qu'on ait moyen de les soutenir; les escadres au pavillon tricolore ne peuvent franchir les vastes mers qu'à travers les flottes victorieuses de l'Angleterre. Les îles de France et de Bourbon se défendront-elles longtemps contre les expéditions parties du Bengale et de l'Europe? Maîtres de l'Inde, les Anglais veulent donner à ces colonies une supériorité sur les produits des Antilles; alors on jette des maximes désorganisatrices; en caressant la philanthropie pour l'abolition de la traite des noirs, on frappe le travail et les productions coloniales. La prospérité immense de Saint-Domingue donnait des jalousies à la Grande-Bretagne; on force les colons par le désespoir à recourir à la protection du pavillon britannique, en même temps que ce pavillon, naguère si

abaissé par le traité de la neutralité armée, se relève pour proclamer le droit de visite; et, sous le manteau d'une idée généreuse, l'Angleterre brise l'œuvre nationale de Louis XVI et la pensée de M. de Vergennes.

Il était un vieux projet de la France digne de l'habileté politique de son cabinet : à l'époque de M. de Choiseul, lorsque la première idée de conquérir la Corse fut jetée sur le tapis, on posa en principe que la Méditerranée devait désormais former non point un lac français, comme on l'a dit depuis avec jactance, mais la mer du *pacte de famille*, entourée quelle est par les diverses branches de la maison de Bourbon. L'Espagne formait la tête; sa vaste étendue de côtes depuis Gibraltar jusqu'à Barcelone et Girone, la possession de Majorque et de Minorque, lui donnaient une colossale importance; et voilà pourquoi les Anglais avaient mis tant de prix à la domination de Gibraltar, clef militaire et magasin commercial pour leur navigation dans la Méditerranée. La France ensuite s'étendait depuis Port-Vendre jusqu'à Nice; les états de Savoie, Gênes, la Toscane, s'étaient mis sous la protection de la neutralité, et Naples couronnait ce vaste système d'encadrement.

Aussi tout le commerce du Levant était-il dans les mains de la France : les Échelles de Syrie et de la Grèce jetaient des sommes immenses dans la balance de l'industrie; l'Asie et l'Afrique donnaient les drogues, les épiceries en échange des draps, des objets d'orfévrerie et de quincaillerie. En Syrie, à Constantinople, l'influence française était dominante, et de-

puis Louis XV un projet avait été sérieusement discuté au conseil. Il paraissait évident que la Russie allait s'étendre vers la Grèce et sur Constantinople ; dans cette hypothèse, on pouvait préparer pour la France la conquête de l'Égypte, cette riche terre où le gonfanon de saint Louis s'était montré; grâce à la protection des missionnaires, à l'action chrétienne des consulats, on avait créé un parti d'émancipation en Syrie et sur le mont Liban, de sorte que la conquête de l'Égypte pourrait se mêler à la liberté des chrétiens d'Orient. Les troubles de la révolution française avaient empêché le développement de cette idée grandiose, et presque aussitôt l'Angleterre avait agi auprès de la Porte pour détruire notre importance dans le Levant; peu à peu elle remplaçait notre pavillon naguère souverain à Constantinople et travaillait elle-même les esprits dans la Syrie par les missions anglicanes. La Méditerranée était pleine de ses flottes ; ici détruisant lès cales d'Afrique, là les pêcheries de corail, son activité incessante ne laissait en repos ni la marine, ni le commerce; elle semblait dire aux flottes : « Il est temps de se mesurer, sortez enfin de votre inaction ; » car alors elle savait bien que les braves et habiles officiers rouges, dispersés par l'émigration, ne pouvaient prêter leur épée à la république.

Au milieu de cette vigoureuse action, qui partout amenait la chute de notre influence coloniale et maritime, l'Angleterre porta surtout son attention sur l'ile de Corse, conquise depuis vingt ans à peine. Cette île si vaste, ce petit continent avait été rattaché

par un bon système administratif, à ce point qu'elle ne songeait plus sous la monarchie à son indépendance. Cependant les premières étincelles de la révolution française avaient fait bouillonner toutes les têtes; en Corse, il s'éleva deux partis, avec cette empreinte énergique et sauvage de ce pays si fier, si indompté : le premier représentait la nationalité et l'indépendance corse sous Paoli (1); celui-là voulait separer l'île de la France, la constituer sous une dictature républicaine que l'Angleterre prendrait sous sa protection. Paoli avait pour secrétaire et pour second le jeune Pozzo di Borgo (2), appelé depuis à un rôle politique si actif, Pozzo et Paoli réunissaient des assemblées, rédigeaient des constitutions pour donner à la Corse une véritable existence politique, et l'on conçoit qu'un pareil système devait trouver l'appui de l'Angleterre, si intéressée à frapper l'influence de la France dans la Méditerranée.

Belle position commerciale et maritime que l'île de Corse jetée comme au centre de cette mer française! Le parti de Paoli, en proclamant son indépendance, détruisait nécessairement l'œuvre de la France. À côté de l'influence immense de Paoli, commençaient à grandir les destinées des Bonaparte; cette race sans doute ne pouvait se comparer au vieux protecteur de la Corse : petits gentilshommes d'Ajaccio,

(1) J'ai donné une notice sur Paoli, dans mon *Louis XV*.

(2) La carrière de M. Pozzo di Borgo est des plus curieuses et des plus importantes; je l'ai fait connaître dans *la Revue des deux Mondes*.

les Bonaparte devaient leur situation à leurs bons rapports avec la cour de Louis XVI, qui s'attirait par des positions et des places la noblesse du second rang en Corse. En 1789, Napoléon Bonaparte était officier d'artillerie; sa sœur Annonciata entrait à Saint-Cyr; Joseph, l'aîné, sollicitait une place dans les intendances ou les commissariats. Tous ces liens devaient les rattacher à la nouvelle patrie. Quand donc la révolution éclata, les Bonaparte, adoptant avec ardeur les opinions nouvelles, se placèrent en opposition au parti qui proclamait l'indépendance de la patrie corse. Un moment Bonaparte avait voulu marcher avec Paoli; il se jeta plus tard avec Salicetti dans le parti jacobin. Les Bonaparte furent proscrits par l'assemblée du peuple; Paoli, tout rempli des idées de Rousseau, déclara l'indépendance et la souveraineté nationale contre les décrets mêmes de la convention, et la Corse fut un moment perdue pour la France. Lorsque les grandes escadres au pavillon tricolore paraîtraient devant Ajaccio, lorsque le peuple des villes, secondé par les Bonaparte, se montrerait ardent, implacable, que ferait nécessairement Paoli? Pourrait-il se soutenir par ses propres forces? et n'était-il pas nécessairement entraîné vers l'Angleterre?

Cette domination arriva. Le cabinet britannique attendait depuis longtemps l'occasion de détacher la Corse de la France, et lorsque l'assemblée se sépara des décrets de la convention, lorsque Paoli, de concert avec Pozzo di Borgo, promulgua la constitution natio-

nale, il dut immédiatement se mettre en rapport avec l'escadre anglaise, et placer sa consulte sous la protection de Sa Majesté le roi d'Angleterre; ainsi, je le répète, l'île fut momentanément perdue pour la France (1). Avec les idées d'émancipation, le système des colonisations méditerranéennes était entamé : plus de pêcheries à la côte pour le corail, plus de comptoirs dans le Levant, aucune influence en Syrie, car l'action politique et commerciale s'unissait là aux idées chrétiennes, à la protection du Saint Sépulcre, au souvenir des croisades, à saint Louis, à François Ier, à Louis XIV; et alors la philosophie était si loin de ces idées! La grandeur de la France était si mêlée aux émotions catholiques, que la prépondérance du pays se rattachait à de simples établissements, au Saint Sépulcre, à un épiscopat français, à des missionnaires dans le Levant.

L'Angleterre profitait de l'état violent d'hostilité que créait partout la révolution française, pour faire constater d'une manière étrange et fatale les principes qu'elle avait soutenus comme la base de son droit maritime. Sa première sollicitude avait poursuivi le traité de la neutralité armée et de l'indépendance du pavillon. Catherine II, la protectrice de la ligue maritime, pour complaire au cabinet britannique, révoquait ou suspendait le traité sur le privilége des neutres; l'amirauté ne s'arrêta pas à la proclamation du

(1) J'aimais beaucoup à mettre le comte Pozzo di Borgo sur le premier temps de la Corse; alors son front s'illuminait d'énergie et de jeunesse, et lui qui contait si bien devenait alors admirable.

droit de visite, elle en poursuivit encore les conséquences.

La protection des neutres ne peut jamais s'étendre aux marchandises de contrebande. Lorsque le blocus d'un port ou d'une côte est signifié aux puissances, dans les limites strictement désignées, les marchandises de contrebande sont toutes celles qui peuvent servir à l'ennemi pour l'attaque ou la défense, poudre de guerre, munitions, armes. En temps régulier, ces principes étaient admis avec rigueur et dans les termes précis. L'Angleterre posa des maximes bien plus absolues : la contrebande de guerre dut s'étendre aux vivres, au blé. Comme si l'Angleterre avait voulu affamer la France, elle défendit toute espèce de transport de substances et de grains pour les ports de la république ; et abusant plus fièrement encore du droit de blocus, elle ne l'appliqua pas seulement à un port déterminé, mais à toutes les côtes de la France. Ainsi trois principes : 1° droit de visite des neutres ; 2° blocus de toutes les côtes et ports de France ; 3° extension de la contrebande à toutes les subsistances, au blé, aux légumes, aux bois même ; tels étaient les trois principes dont l'Angleterre faisait ressortir un droit de confiscation absolue contre les navires qui se livraient à un trafic de denrées.

Dans la grande guerre qui allait s'engager, plusieurs puissances restaient neutres : les États-Unis d'Amérique, d'abord, qui devaient leur existence à ce roi mort sur l'échafaud. Les Américains, comme tous les peuples nouvellement nés qui veulent grandir leur

importance et leurs richesses, ne tenaient pas essentiellement aux principes politiques; sans s'inquiéter de la pensée et de la forme du gouvernement en France, ils cherchaient à exploiter la situation au profit de leur commerce. Leurs navires agiles, au pavillon étoilé, parcouraient toutes les mers, et venaient alimenter de coton, de denrées coloniales, les ports de France, presque tous bloqués par les escadres anglaises. A l'aspect de ce développement considérable que prenait le commerce des Américains, l'amirauté s'inquiéta; la guerre allait donc jeter tout le cabotage dans les mains des neutres, et ce fut pour l'empêcher que l'Angleterre déclara le blocus des côtes de France; les navires danois, suédois, chargés de blé, de fer, destinés pour la France, furent arrêtés et saisis comme ceux de l'ennemi même. L'Angleterre, menacée dans ses intérêts, dans sa prépondérance, ne ménagea rien pour l'immense proclamation de ses droits, et pour obtenir la confirmation des principes posés par Cromwell dans l'acte de navigation. L'habileté de ce cabinet consiste à profiter de toutes les circonstances exceptionnelles, afin d'arracher la reconnaissance de certains droits généraux, indispensables à sa force et à sa suprématie sur les mers, et dont elle tire ressource.

En face de ce code nouveau sur la prépondérance du pavillon, la France répondit par le développement démesuré du droit de course maritime (1). Au temps

(1) Décret du 31 janvier 1793.

Art. 1er. Les citoyens français pourront armer en course.

régulier, où les grandes escadres s'engageaient à outrance, pavillon contre pavillon, le droit de course était fort limité; mais dans la guerre violente entreprise sur une large échelle, il devait y avoir de puissants intérêts pour étendre la course; les armateurs durent y trouver profit, car navires russes, anglais, espagnols, sardes, napolitains, hollandais, tous étaient de bonne prise, et le gouvernement considérait comme d'utiles auxiliaires ces hardis corsaires, qui cinglaient sur de petits esquifs dans l'Océan (1). La convention nationale donna presque le privilége de navire d'État aux lettres de marque sous pavillon tricolore à Brest, à Bordeaux, à Dunkerque; les intrépides marins allaient se jouer avec les beaux vaisseaux, et revenaient avec plusieurs millions de prises, dont le partage était accompli entre les officiers et les matelots par quotité de parts; d'où résulta un désordre nouveau dans la navigation. L'Angleterre disait : « Plus de respect des neutres, blocus des côtes françaises, visite du pavillon; toutes les fois qu'il y a marchandise de contrebande, du blé, du fer, des subsistances, arrêtez le navire et il est de bonne prise. » La France répondait

Art. 2. Le ministre de la marine, pour accélérer les armements en course, s'ils ont lieu, délivrera des lettres de marque ou permissions en blanc, d'armer et courir sur les armées de la république.

(1) Décret du 2 février 1793.

La convention nationale décrète qu'il sera accordé des primes et des récompenses aux corsaires qui ramèneront dans les ports de la république des bâtiments ennemis chargés de subsistances, et charge son comité de commerce de lui présenter sans délai un projet de décret qui en règle le mode et la qualité des navires.

par les armements multipliés en course, et ces armements presque sans responsabilité introduisaient un système de vol sur la mer. Qui pouvait répondre de cette espèce de pirates sous lettres de marque? Ces équipages étaient formés à la hâte par d'anciens chefs de timonerie; on s'embarquait pêle-mêle, comme lorsque la régence d'Alger armait les galères. D'où étaient ces hommes? on l'ignorait; pourvu qu'ils pussent manier la hache d'abordage ou diriger le harpon, on ne leur demandait pas d'autre moralité; les navires qu'ils montaient, petits bricks, frêles goëlettes, frégates rasées, portaient les noms terribles de *Sans-Culottes*, de *la Montagne*, de *Brutus*, de *Cassius;* échappant aux formidables croisières, se jouant des tempêtes, ils s'attachaient aux vaisseaux de la compagnie des Indes; ils leur jetaient le grappin de fer, comme la dent du requin sur les membres du matelot, et puis ils s'en revenaient vendre ces prises dans les ports de France ou d'Amérique. La convention encourageait ce pillage autorisé par le droit de la guerre, et les décrets exemptaient de la conscription maritime ceux de ces équipages qui se distinguaient le plus dans la course; aussi les Anglais se montraient impitoyables pour eux; s'ils traitaient avec égard les officiers des navires de guerre tombés dans leurs mains, ils entassaient pêle-mêle sur des pontons les hardis aventuriers qui rappelaient Jean Bart et les intrépides Dunkerquois.

Il était difficile, une fois la guerre déclarée avec la Grande-Bretagne, d'éviter les engagements entre

les escadres de premier ordre (1). La prévoyance de Louis XVI et de M. de Vergennes avait groupé les forces navales de la France par puissantes flottes réunies dans les deux ports principaux qui commandaient l'Océan et la Méditerranée, Toulon et Brest. Toulon, le seul port de guerre au midi de la monarchie, était, on pouvait dire, l'objet de la prédilection la plus attentive du département de la marine; l'arsenal, les forts, les vastes magasins, tout était surveillé, agrandi,

(1) *Forces maritimes des États de l'Europe. Janvier* 1793.

Les forces maritimes de l'Espagne étaient de soixante et douze vaisseaux de ligne, depuis cent douze jusqu'à cinquante-huit canons; quarante et une frégates et cent neuf bâtiments de toute grandeur; le tout armé de dix mille canons et monté par cinquante mille matelots.

« Celles du Portugal, de dix vaisseaux de ligne, de quatre-vingt à cinquante-huit canons, quatorze frégates, et vingt autres bâtiments, le tout armé de deux mille canons et monté par vingt mille matelots.

« Naples comptait dix vaisseaux de ligne, depuis soixante et quatorze jusqu'à cinquante canons; dix frégates, douze chebecks, le tout armé de mille canons et monté par cinq mille matelots.

« Venise possédait quatre-vingts vaisseaux grands et petits.

« Les forces navales de la Porte s'élevaient à quatre-vingts vaisseaux, depuis soixante et quatorze jusqu'à cinquante canons, armés de huit mille canons et montés par cinquante mille matelots.

« La Hollande avait quatre vingt-sept vaisseaux, depuis soixante et quatorze jusqu'à cinquante-six canons, quarante-huit frégates et cent autres bâtiments de toute grandeur, six mille trois cents canons et quinze mille matelots.

« Les forces maritimes du Danemark consistaient en trente-huit vaisseaux, depuis quatre vingt-dix jusqu'à cinquante canons, vingt frégates, outre soixante bâtiments, chebecks et cotters, armés de trois mille canons et montés par douze mille matelots.

de manière à ce que dix vaisseaux de ligne pussent passer, dans l'espace de vingt jours, de l'état de désarmement à l'armement le plus complet. La république avait hérité de ce beau matériel, et lorsque la tête de Louis XVI tomba sur l'échafaud, 33 vaisseaux de ligne étaient dans le port de Toulon. Brest, à la rade non moins vaste, mieux abritée dans le goulet que ferme la mer, était aussi une des espérances de la marine; la république comptait là vingt-cinq vaisseaux de

« Celles de la Suède en vingt-sept vaisseaux de ligne de soixante-quatorze à cinquante canons, douze frégates et quarante galères; trois mille canons et dix-huit mille matelots.

« La Russie comptait soixante-sept vaisseaux de ligne, de cent dix à soixante-six canons, trente-six frégates et sept cents autres bâtiments de toutes grandeurs, armés de neuf mille canons et montés par vingt et un mille matelots.

« Les forces maritimes de la Grande-Bretagne étaient de six cent soixante et un navires, dont cent soixante et onze de ligne, deux cent cinquante-six frégates, et sloops.

« Au moment de la révolution, la France occupait pour le commerce des îles de l'Amérique et des côtes d'Afrique, sept cents bâtiments de deux cent cinquante tonneaux. Pour celui d'Asie, cinquante neuf bâtiments de vingt-six mille deux cent soixante-sept tonneaux. Pour les pêches de la morue, à Terre-Neuve, trois cent soixante-douze, jaugeant quarante et un mille sept cent onze tonneaux. Pour celles du hareng et du maquereau, sept cents bâtiments de quatorze mille tonneaux. Pour celle de la baleine, à Dunkerque, quinze bâtiments, jaugeant trois mille six cent quatre-vingt-seize tonneaux.

« Nos forces maritimes consistaient, en 1780, en quatre-vingt et un vaisseaux de ligne, depuis cent dix-huit jusqu'à soixante-quatre canons, soixante-neuf frégates et cent quarante et un bâtiments, tels que corvettes, flûtes, avisos, etc., etc., le tout armé de quatorze mille pièces de canon, et monté par soixante-dix-huit mille matelots.

ligne, tout prêts à prendre le vent. Comme ports militaires de seconde ligne, on pouvait compter Rochefort, La Rochelle, et si l'on parvenait à terminer les dernières jetées de Cherbourg, la création de Louis XVI, on pouvait avoir un système d'armée navale enlaçant toutes les côtes de la Grande-Bretagne.

Ces flottes devaient nécessairement prendre l'initiative contre le pavillon britannique pour essayer quelques coups de force. Les récentes victoires, obtenues sur les armées de la coalition, enflaient le cœur de tous ces hommes d'audace qui menaient avec vigueur le gouvernement de la république : n'était-ce pas à la hardiesse qu'on devait les premiers succès, les héroïques victoires sur le Rhin et dans la Belgique? Ce que la valeur avait pu sur le sol, l'intrépidité l'obtiendrait sur les flots plus capricieux de l'Océan. Ces flots s'abaisseraient devant la fortune de la république : Rome avait voulu vaincre Carthage, et Rome avait vaincu. Puis il y avait des motifs de conservation pour les colonies et les établissements de l'Inde qui exigeaient l'emploi immédiat des escadres. Si les flottes ne sortaient pas des ports, les Anglais allaient donc se poser en maîtres de toutes les mers et assiéger les colonies, privées de tout secours de la métropole? Les colons pourraient tristement renier cette mère patrie si ingrate qui les abandonnait aux ennemis ; il n'y a pas de colonies sans flottes, pas de grand système d'établissement sans une force navale qui les protége. Ajoutez ensuite l'impérieuse nécessité de préparer l'arrivage des grains dans un pays affamé :

la France manquait de blé; le système adopté par l'Angleterre enlaçait les provinces de France, car les neutres chargés de grains étaient saisis à l'entrée des ports, avec une inflexible sévérité; il fallait donc ouvrir un passage à ces navires, comme dans une ville assiégée il faut faire une trouée pour favoriser un ravitaillement; les flottes républicaines avaient cette destination avec un blanc-seing pour tout risquer; les commissaires de la convention allaient monter les navires, presser leur ardeur patriotique comme ils l'avaient fait aux armées.

Les forces navales qui bloquaient les côtes de la république étaient immenses et chaque jour allaient s'agrandir encore; préparée depuis trois ans à une guerre imminente, l'Angleterre avait divisé ses ressources en deux grandes destinations : l'une active et qui avait pour but la conquête des colonies de l'Amérique et de l'Inde; l'autre surveillante et dont l'objet était d'attaquer les ports de France, de détruire ses établissements de la Méditerranée, des mers du Levant et des côtes d'Afrique. A cet effet, un vote de quarante-cinq mille matelots fut ajouté par le parlement à toutes les forces déjà levées; les amiraux Howe et Hood déployèrent leur pavillon, l'un sur l'Océan, l'autre sur la Méditerranée, avec des flottes plus considérables et surtout plus habituées aux grandes mers que les divisions françaises. Des expéditions navales se dirigèrent aussi vers les colonies lointaines.

Dans ces efforts de l'Angleterre pour acquérir la supériorité de son pavillon, elle obtenait un premier



résultat : c'était de voir d'actifs auxiliaires combattre pour la même cause sous sa puissante protection; l'armada espagnole d'abord, avec ses vieux et gros vaisseaux qui dataient du règne de Charles III, et l'escadre hollandaise, naguère rivale des Anglais. Enfin Catherine II annonçait l'apparition de sa flotte, qui, de la Baltique, s'avançait vers l'Océan et la Méditerranée; de cette manière, la révolution française bouleversait toutes les anciennes idées diplomatiques de l'Europe, et la ligue des pavillons contre l'influence anglaise, qui avait fait l'objet des veilles attentives de M. de Vergennes. Pendant dix ans, le traité de la neutralité armée avait été comme le droit public de l'Europe; la Russie, le Danemark, la Suède, la Hollande s'étaient unis dans un même système contre la Grande-Bretagne; aujourd'hui ces pavillons allaient lui servir d'auxiliaires, et le pacte maritime était brisé comme le pacte de famille. Le premier effet de la révolution française était de donner à l'Angleterre une immense supériorité sur l'Inde, de détruire la colonisation des Antilles, et d'assurer enfin une prépondérance continentale incontestable au cabinet de Saint-James. Cette habitude des nations de marcher constamment avec l'Angleterre, de recevoir des subsides de son habile diplomatie, donnait à cette dernière cette force morale que Richelieu avait créée partout au profit de la France sur le continent.

Le dessein de l'Angleterre était maintenant visible dans cette violente guerre qui agitait l'Europe. La France avait de vieux alliés sur le continent : eh bien!

ils étaient soulevés en armes contre elle; l'Angleterre, placée à la tête de la ligue, concentrait toutes les forces dans ses mains comme puissance directrice, prépondérante. Quelques neutres voulaient rester spectateurs impartiaux et maintenir leurs priviléges : l'Angleterre les violentait pour soumettre leur pavillon au droit de visite, déclarer la France entière en état de blocus, et proclamer contrebande de guerre les choses les plus simples, les plus usuelles; de ses yeux ardents, elle convoitait les magnifiques flottes de la république : vingt-cinq vaisseaux dans le port de Brest, trente-trois dans la rade de Toulon; les deux amiraux Howe (1) et Hood (2) étaient là en surveillance active devant les rades : au premier signal la destruction commencerait. La politique de l'Angleterre est de ne jamais souffrir qu'une puissance maritime puisse s'élever à un tel degré de force et de moyens, qu'elle soit capable de lui disputer l'empire de la mer; et la France eût osé vigoureusement la lutte, si le système de

(1) Richard Howe, né en 1722, entra dans la marine à quatorze ans; en 1746, il fut nommé capitaine de vaisseau, contre-amiral en 1770, et vice-amiral en 1776. Il fit en cette qualité la guerre d'Amérique, où il eut le comte d'Estaing pour adversaire. Créé, après la paix de 1783, premier lord de l'amirauté, il quitta cette place en 1788, et fut élevé au rang de comte de la Grande-Bretagne.

(2) Samuel Hood, né dans le comté de Sommerset en 1735, s'embarqua très-jeune comme aspirant à bord d'un vaisseau de l'État, et à la guerre de sept ans il était capitaine. Dès 1780, il fut nommé baronnet et amiral, et reçut le titre de pair d'Irlande après la paix de 1783; en 1784, la ville de Westminster le nomma son député au parlement, et en 1788, il fut fait premier lord de l'amirauté.

Louis XVI s'était pleinement développé, car de magnifiques résultats avaient été obtenus.

La marine de Louis XVI brisée, quelle puissance pourrait lutter avec l'Angleterre? Serait-ce l'Espagne avec ses vaisseaux lourds, pesants et mauvais manœuvriers, souvenir de l'*armada* de Philippe II? La flotte espagnole serait un admirable appui pour la France, mais engager seule le combat contre l'Angleterre, ce n'était pas possible. Était-ce la Hollande? sa force n'était pas au delà d'un septième des escadres anglaises. La Russie avait un plus grand nombre de vaisseaux sans doute, mais une mauvaise marine, incapable de tenir tête aux escadres de Portsmouth et de Plymouth. La flotte danoise était une proie que l'Angleterre se réservait pour l'avenir, depuis que les négociations avaient échoué auprès de cette cour pour obtenir son assentiment à la guerre; et cette résistance, l'Angleterre ne l'oublierait pas. Sa politique se résuma dès lors en ces deux points : détruire les colonies et la marine de la France. Elle se dit : « Comme cette nation peut seule me disputer la prépondérance navale, mon intérêt commande de la détruire! »

CHAPITRE XXIII.

DÉVELOPPEMENT DE L'INVASION.

Le coalition contre la France. — Souvenir du ministère whig de la reine Anne contre Louis XIV. — Plan des alliés. — Les Autrichiens veulent assurer une meilleure frontière aux Pays-Bas et reprendre l'Alsace. — Les Anglais. — Dunkerque. — Projets des Prussiens sur Mayence. — Progrès des armées. — Conférences diplomatiques. — Prise de Valenciennes; — de Condé. — Mécontentement des Prussiens. — Leurs premiers rapports avec les républicains. — Espérance des troubles intérieurs. — Intelligence de l'étranger. — Troubles du Calvados. — Négociations avec le duc d'York. — La Vendée. — Les Russes. — Les Anglais. — Lyon. — Les Autrichiens. — Les Sardes. — Toulon. — Les Anglais. — Diplomatie de la coalition; — à Stockholm; — à Copenhague. — Les Prussiens après la prise de Mayence. — Efforts de l'Angleterre pour les retenir dans la coalition.

Avril—août 1793.

Ce n'était pas la première fois, dans son histoire, que la France se trouvait en butte à une coalition formidable, qui faisait éclater le tonnerre de son artillerie sur toutes les frontières. Quand la monarchie de

Louis XIV s'éleva au plus haut point de grandeur et d'unité, le ministère whig de la reine Anne réunit les forces de l'Europe sous Marlborough et le prince Eugène, et deux cent quatre-vingt mille étrangers menacèrent nos frontières du nord au midi, tandis que des partis ennemis venaient insulter la vieillesse du roi jusque dans le palais de Versailles. Il se fit alors un splendide mouvement de noblesse et de gentilhommerie : tous abandonnaient leur manoir pour courir aux champs de guerre (1); les débris du parti calviniste se mirent en rapport avec l'étranger comme toujours depuis Henri IV et Richelieu; la victoire revint à notre drapeau, et la diplomatie acheva ce que les armées avaient commencé. Sous Louis XV, une coalition nouvelle et non moins formidable vint creuser son cercueil dans les plaines de Fontenoy, véritable bataille de gentilshommes où l'on se saluait de l'épée, dernier reflet de l'esprit de chevalerie, belle lice pour les mousquetaires, les chevau-légers, caracolant au milieu de la formidable artillerie. Maintenant une autre force de la nationalité française, le peuple, était aussi vigoureusement attaquée. La noblesse avait été magnifique de grandeur et de dévouement, la démocratie devait avoir son tour, car peuple et gentilshommes avaient également au cœur le principe des belles choses, courage, patriotisme, générosité, désintéressement.

Les forces de la coalition pouvaient se résumer

(1) *Voyez* mon travail sur *Louis XIV*.

spécialement en trois grandes masses, qui seules en dominaient l'esprit : l'une dirigée par les instructions venues de la cour de Vienne, l'autre par celles de la cour de Berlin, la troisième enfin, la plus puissante, venant de Londres, dont le cabinet était absolument conduit par la haute habileté de M. Pitt. Certes, si par son génie M. Pitt était bien au-dessus du ministère whig de la reine Anne, le prince de Cobourg et le duc d'York pouvaient-ils jamais se comparer au prince Eugène et à Marlborough, capitaines de si grande supériorité? Tout au plus le duc d'York osait-il avoir l'orgueil et l'ambition de s'élever au niveau du duc de Cumberland, vaincu à Fontenoy.

L'Angleterre était le lien commun qui retenait toutes les puissances dans un faisceau; tant d'intérêts divers en lutte cherchaient à s'isoler par les manifestations même publiques des généraux alliés. La bataille de Neerwinden, en délivrant les Pays-Bas, la Belgique et le Brabant, avait rendu aux Autrichiens leurs anciennes possessions; à ce moment, la cour de Vienne, oubliant la révolution française, ne songe plus qu'à mettre en sûreté ses villes du fief de Bourgogne si profondément remuées; l'archiduc Charles, jeune et brillant officier, est nommé gouverneur général des Pays-Bas avec les pouvoirs les plus étendus; on régularise le gouvernement par des concessions de liberté politique en expulsant le jacobinisme. Enfin, comme l'expérience vient de démontrer qu'il n'y aura pas de sécurité pour les Pays-Bas, tant que la France possédera la ligne de forteresses conquise

par Louis XIV, depuis Lille jusqu'à Condé et Valenciennes surtout, le prince de Cobourg reçoit l'ordre spécialement d'assiéger ces places de guerre, et d'en prendre possession au nom de l'Empereur (1) : la Flandre est une récente conquête de Louis XIV; acquise par la victoire, elle peut être perdue par une défaite; il faut prendre sa revanche de la bataille de Rocroy. Ces mêmes considérations peuvent motiver la prise de possession de l'Alsace au nom de l'Empe-

(1) A peine Condé eut-il ouvert ses portes, que le prince de Cobourg donna la proclamation suivante :

« Les ville, forteresse, et district de Condé, ayant été soumis au pouvoir de l'Empereur et roi par les valeureuses troupes que j'ai l'honneur de commander, je déclare par la présente proclamation que j'en prends possession au nom de Sa Majesté Impériale et Royale, et que j'accorde à tous les habitants paisibles des pays conquis toute sûreté et toute protection. Je déclare que je n'emploierai l'autorité que j'exerce en vertu du droit de conquête, que pour maintenir l'ordre public et la sûreté des personnes et des propriétés; et voulant prendre les mesures nécessaires pour atteindre ces objets importants, je déclare aussi que j'entends que tous clubs et toutes assemblées non autorisées, quels qu'ils puissent être, viennent à cesser sur-le-champ, étan tdans la ferme résolution de les faire dissoudre et réprimer par tous les moyens qui sont entre mes mains, et de faire punir sévèrement, militairement et exemplairement, tous ceux qui tiendraient ces assemblées ou ces clubs dans leurs domiciles, ceux qui les provoqueraient, et ceux qui y assisteraient; ceux qui, de fait, ou par paroles, insulteraient ou injurieraient quelque personne que ce soit; en un mot, tous ceux qui, d'une manière quelconque, troubleraient l'ordre ou la tranquillité publique.

« Fait à mon quartier général à Hérin, le 13 juillet 1793.

« *Signé :* Pr. Cobourg, F.-M. »

reur ; ancienne annexe de l'Allemagne, elle deviendra le sujet d'une compensation avec la Bavière pour les possessions de l'Inn, que convoite l'Autriche, impatiente de compléter la frontière du Tyrol. Ces instructions secrètes sont envoyées au feld-maréchal Wurmser, chargé d'agir en conséquence sur l'Alsace pour la possession de Strasbourg.

Aucune de ces démarches n'est ignorée à Berlin, où l'ancienne rivalité des deux grandes maisons allemandes n'est point effacée : on a deviné l'égoïsme de l'Autriche, et l'on peut dire que le développement de la guerre prussienne n'a désormais qu'un but unique, la délivrance de Mayence et du Rhin. L'armée prussienne, pleine d'ardeur, de courage et de discipline; a balayé la rive droite; le roi Frédéric-Guillaume a suivi ce plan avec ténacité pour conquérir tout ascendant sur la confédération; il lui faut maintenant soumettre Mayence. C'est vers ce siége que se tournent tous ses efforts; la ville une fois emportée, la tâche du cabinet de Berlin paraît accomplie : ira-t-il au delà du Rhin ? pourquoi ? pour rendre l'Alsace à l'Autriche, pour lui restituer la Lorraine. Ces sacrifices, qui grandiraient une puissance rivale, ne sont pas dans la politique du cabinet de Berlin. La comtesse de Lichtenau, dans sa correspondance, raille déjà le roi Frédéric-Guillaume sur sa croisade chevaleresque contre des principes : qu'il prenne Mayence, rien de mieux, c'est un profit pour l'Allemagne; mais qu'il aille passer le Rhin pour combattre des moulins à vent, et faire les affaires de la maison d'Autriche !

c'est ce que sa belle maîtresse ne comprend pas : « Le grand Frédéric prenait des provinces à l'Autriche, et vous, vous lui en donnez ; république ou royauté, que vous importe? pourvu qu'elle fasse vos affaires. »

Telle est également l'opinion de M. Lombard, le secrétaire du cabinet, qui exerce une incontestable influence sur l'esprit du roi. Tout se concentre donc autour de Mayence, investie par quarante-quatre mille hommes, et qui se défend avec un merveilleux courage. Il y a là de vieilles troupes, d'anciens régiments de France, des bataillons de nouvelles levées, et particulièrement des Marseillais du 10 août, réduits à trois cents cinquante hommes. A leur tête sont les généraux Doyré, Meunier et Aubert-Dubayet; et au-dessus de ces généraux, les représentants du peuple Rewbell (1) et Merlin de Thionville, deux hommes intrépides, l'un négociateur un peu rustre, l'autre, plus fier, plus courageux qu'un grenadier, à cheval comme le dernier officier, revêtu de son habit de représentant, sous le panache tricolore. Les Prussiens veulent avoir Mayence par négociation, et l'enveloppent d'un cercle d'artillerie : on se voit, on négocie sans animosité (2); le caractère

(1) Jean-Baptiste Rewbell, né à Colmar en 1746, était avocat au conseil souverain d'Alsace. Procureur-syndic du Haut-Rhin après la révolution, il fut envoyé à la convention par ce département.

(2) Il y eut un pourparler devant Mayence, et un déjeuner fut convenu avec le représentant Rewbell et le prince Ferdinand de Brunswick, car on espérait toujours, au quartier général prussien, obtenir Mayence par un arrangement tacite. On croyait y parvenir à la faveur de la franchise d'un repas militaire; il eut lieu en pré-

même de fermeté, d'énergie républicaine, enthousiasme cette armée prussienne, nourrie d'études classiques; ces hommes primitifs, si mâles, si forts, qu'enfante une république prodigieuse, frappent vivement son imagination; les jeunes officiers des écoles vont se placer le soir le plus près possible des murailles pour entendre les échos de la *Marseillaise*, que le vent du Rhin porte à travers les vieux créneaux jusque sous la tente prussienne; on multiplie les cartels d'échange. Un pas immense est fait dans ces négociations; le premier cartel est intitulé: « Traité entre S. M. le roi de Prusse et la république française; » ce qui entraîne en diplomatie la reconnaissance implicite du nouveau gouvernement de Paris. Le siége de Mayence est, pour ainsi dire, un commencement de transaction; il se poursuit sans acharnement, comme la première campagne sous le duc de Brunswick.

Le duc d'York avait reçu ses instructions particulières, correspondant au plan politique de M. Pitt: l'Angleterre comprend difficilement les questions de simple morale, indépendante des intérêts positifs; une croisade même contre la convention, si terrible et si

sence des troupes, qui restèrent éloignées. Le prince y déploya toute l'aisance de son caractère et de ses manières. Dans une conversation souvent interrompue, on ne put s'entendre sur la reddition. Rewbell insistait pour que la république fût préalablement reconnue et pour que le roi de Prusse se séparât de la coalition. Déjà un pas en avant avait été fait à ce sujet depuis le siége; le premier cartel pour l'échange des prisonniers portait en titre: *Le roi de Prusse et la république française*. C'était, en quelque sorte, la reconnaître le premier.

sanglante après la mort de Louis XVI, n'aurait pas trouvé de popularité en Angleterre, si elle n'avait été accompagnée d'une question réelle, et d'un accroissement de l'influence du cabinet. Le duc d'York dut donc s'assurer de Dunkerque sur le continent, sorte d'avant-poste pour protéger Anvers et l'Escaut, comme l'Autriche devait s'emparer de Lille, de Valenciennes et de Condé, ligne de frontières pour garantir ses possessions flamandes. Ensuite l'indemnité positive, la compensation que M. Pitt voulait offrir à sa nation et au parlement, c'était la conquête effective des colonies françaises, et l'agrandissement continental de l'Angleterre : à cet effet, il avait négocié un traité d'alliance offensive et défensive avec la Hollande; lord comte de Beauchamp était parti pour le camp du roi de Prusse, sous Mayence, avec la mission spéciale d'offrir un traité de subsides, si le cabinet de Berlin voulait renouveler les rapports intimes des deux cours. La pensée de M. Pitt était de grouper les États du continent autour de l'Angleterre, et c'est à ce dessein que, se substituant même au pacte de famille, il avait négocié un traité avec l'Espagne et Naples.

Telle est l'influence d'un esprit supérieur, que par la force des choses M. Pitt avait ramené toutes les négociations auprès de lui; naguère il y avait eu des conférences à Francfort, à Anvers, pour régulariser les intérêts de chaque puissance; elles furent toutes transportées à Londres. Le comte Mercy d'Argenteau, longtemps ambassadeur d'Autriche à Paris, dut se rendre auprès de M. Pitt; l'habile et rusé marquis de

Lucchesini y vint également, au nom de la Prusse, stipuler ses intérêts. Bientôt arrivèrent les comtes de Stahremberg et de Stadion, lord Auckland (1), porteur des paroles de la maison d'Orange, et ce grand concours de diplomates avait pour objet de régler la marche et le développement de la coalition contre la France. M. Pitt avait trop de sagacité pour ne pas voir que les liens de ce réseau s'affaiblissaient considérablement; il voulait dès lors lui imposer cette unité de vue, de ressources, de moyens, qui seule fait le succès des vastes entreprises, et par une habile manœuvre, il plaçait en Angleterre le centre de toute influence et de toute négociation. Les hommes supérieurs se posent ainsi d'eux-mêmes à la tête des hautes affaires; nul ne sait leur pensée, ils se font eux-mêmes leur mission et l'accomplissent.

La marche des armées coalisées se ressentait un peu des lenteurs des négociations et de l'esprit de cette guerre. L'Europe paraissait pénétrée de cette idée que la révolution allait se dévorer elle-même, et qu'alors il n'y aurait plus qu'à régler la part d'indemnité qui

(1) Lord Auckland, né vers 1750, d'abord connu sous le nom de sir William Eden, débuta au barreau en 1768. En 1772, il obtint la charge de sous-secrétaire d'État, qu'il quitta en 1778. Deux ans après, il fut élu député de Woodstock à la chambre des communes. En 1785, alors l'un des lords commissaires du commerce et des colonies, il fut nommé ministre plénipotentiaire près la cour de Versailles, afin de conclure un traité avec le comte de Vergennes. Après son voyage d'Espagne (1788) en qualité de ministre plénipotentiaire, il reçut la pairie d'Irlande, puis l'ambassade des Provinces-Unies. C'était un homme de grande distinction.

reviendrait à chacune des puissances belligérantes; et, à ce point de vue, chaque cabinet voulait s'assurer d'avance et au plus vite ce qui allait le mieux à son système d'intérêt personnel. On attendait avec impatience les nouvelles des troubles intérieurs dans le midi, au centre, dans la Vendée; et c'est ce qui explique l'inaction du prince de Cobourg après le succès décisif de Neerwinden. Les armées coalisées étaient prêtes sur la plus vaste ligne de frontières : le duc d'York, les Hollandais, les Hanovriens en formaient la droite, appuyée sur la mer; le prince de Cobourg et les Autrichiens, les Allemands étaient au centre; les Prussiens, les Hessois, les Saxons formaient la gauche autour de Mayence. Rien de plus étrange que cette inaction de trois mois après la désorganisation de l'armée républicaine, démoralisée et en fuite : c'est qu'on attendait tout de l'intérieur. Lors de la campagne du duc de Bruswick, les habiles de la commune de Paris avaient parlé d'un protectorat, ou même d'une royauté constitutionnelle, au profit du généralissime de l'armée prussienne. Dans cette nouvelle campagne, Brissot et les girondins avaient porté les yeux sur le duc d'York; débordés sur tous les points par le parti jacobin, ils voulaient reconstruire une monarchie à la façon de 1688; et comme ils croyaient usée la faction d'Orléans, ils jetèrent les yeux sur le duc d'York. Mais voudrait-il accepter la couronne avec les conditions que lui ferait l'assemblée? C'était, au reste, la répétition de ce que l'histoire d'Angleterre avait vu déjà, quand le parlement appela le prince d'Orange

à la couronne. Le prince de Cobourg lui-même n'était pas étranger aux négociations de cette nature : esprit sérieux, philosophique, et avec cela enthousiaste, il était resté sous le charme des idées si parfaitement exposées par Dumouriez pour rétablir la monarchie sur la jeune tête du duc de Chartres; ces idées lui plaisaient, il avait pris du goût pour ce jeune officier général, premier-né d'une illustre maison, que le malheur éprouvait déjà. Ainsi, pour le duc d'York, comme pour le prince de Cobourg, les opérations militaires n'étaient qu'en seconde ligne; les négociations et la politique expectante dominaient encore; et, avec ces sentiments, il se manifestait dans le camp prussien une sorte d'enthousiasme admiratif pour cette république prodigieuse.

Ces retards si étranges dans le développement de la campagne sur les frontières du nord avaient permis aux armées républicaines, découragées après Neerwinden, de reprendre une attitude de fermeté et de courage. Celle de ses armées que la convention opposait au prince de Cobourg était confiée au marquis de Dampierre, et les ordres les plus exprès commandaient une attaque générale de l'ennemi sur toute la ligne. Cette ligne de l'armée coalisée s'étendait sur un espace de plus de dix lieues entre Maubeuge et Saint-Amand; le général Clairfayt en formait la réserve et le centre. Le front de la ligne était couvert par des bois et des redoutes formidables. Le 8 mai, les commissaires de la convention ordonnèrent l'attaque de cette position si bien gardée; le marquis de Dampierre

conduisit lui-même les colonnes d'attaque, l'épée à la main; à la face de l'ennemi, sans chapeau, l'œil en feu, il avait quelque chose d'héroïque et de désespéré : il savait qu'il marchait à une mort certaine; derrière lui l'échafaud, devant lui le canon : il préféra mourir en soldat; un boulet lui emporta la cuisse, et il expira au champ d'honneur.

Après de nobles mais impuissants efforts, les colonnes françaises furent brisées, et les Allemands purent se déployer avec leur immense cavalerie autour de Valenciennes; le camp d'Anzin forcé, les alliés jetèrent le jour même, sur Valenciennes, quelques milliers de bombes. Un gentilhomme, le marquis de Dampierre, avait intrépidement conduit les soldats républicains contre les redoutes allemandes; un autre gentilhomme s'illustrait dans Valenciennes, le jeune Law de Lauriston (1). Terrible attaque que celle des places fortes de la frontière, chefs-d'œuvre de Vauban ! l'artillerie croisa ses mille feux, les nuits furent éclairées par d'effrayants incendies. Condé fut pris par famine; Valenciennes capitula après le plus épouvantable bombardement.

On venait d'apprendre aussi que Mayence n'avait plus de garnison française; le drapeau tricolore cessait

(1) Jacques-Alexandre-Bernard Law, marquis de Lauriston, né dans l'Inde le 1er février 1768, où son père était gouverneur de Pondichéry, fit ses études à Paris au collége des Grassins, et fut reçu, en 1784, élève au corps royal d'artillerie, et un an après lieutenant au régiment de Toul. Après la révolution, il devint aide de camp capitaine du général Beauvoir, et servit à l'armée du Nord.

de flotter aux accents de la *Marseillaise :* la capitulation était signée avec les généraux commandant la place (1). Ce fut une sortie presque triomphale que celle de la garnison de Mayence, et les officiers prussiens en gardèrent un profond souvenir : eux, si enthousiastes des idées patriotiques pour la sainte Allemagne, virent défiler d'abord les représentants du peuple à cheval, le sabre au côté, sous les vêtements républicains, avec l'écharpe tricolore et le chapeau surmonté du panache. Derrière venait le bataillon des Marseillais, entonnant l'hymme de liberté qu'accompagnait une musique solennelle; puis les vieux soldats qui avaient si héroïquement défendu la place. Les représentants faisaient retentir des paroles fières, hautaines et prophétiques, disant que ce ne serait pas la dernière fois que Mayence verrait les armées de la république. Respect à ces drapeaux, respect à ces grandes convictions de la destinée !

A aucune époque l'invasion de la France, rapide, soutenue, ne pouvait mieux se déployer que par une armée puissante s'appuyant sur deux places du premier ordre, Condé et Valenciennes; le prince de Cobourg, aidé par le duc d'York, pouvait facilement se jeter sur Bouchain et Cambrai, places peu solides, et

(1) Cependant, le commissaire de la convention, Rewbell, ayant manifesté l'intention de se rendre lui-même au quartier général de Marienborn, pour traiter de la capitulation avec le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume fit répondre : « Qu'on ne connaissait ni Rewbell ni la convention, et qu'on ne traiterait qu'avec le général commandant la force militaire. »

immédiatement porter le théâtre de la guerre sur la Somme. Ainsi agirent depuis les alliés, et encore n'étaient-ils pas maîtres de Valenciennes et de Condé.

L'armée prussienne, en possession de Mayence, devenait absolument disponible; après le passage du Rhin, elle pouvait inonder toute la Lorraine, comme l'armée de Wurmser l'Alsace : qu'avait-on à craindre étant si bien appuyé? Je le répète, pour expliquer cette nonchalance de la coalition, il faut dire d'abord que la question de restaurer les Bourbons préoccupait fort peu les armées ennemies; l'esprit de la convention et de ces crises soudaines si formidables, lui donnait la certitude que ce pouvoir extraordinaire succomberait par ses propres excès. La chute des girondins, la révolte des départements, tous ces accidents successifs, lui paraissaient des symptômes de prompte dissolution de cette république si extraordinaire dans ses premiers jeux de gloire et de fortune. Dès lors, qu'avait-on besoin de déranger le plan de guerre méthodique et régulier pour se jeter sur Paris, et renverser un gouvernement qui se briserait lui-même? Combien n'était-il pas plus rationnel de rester spectateur sur la frontière, en s'emparant des places de guerre, comme la Russie et la Prusse avaient fait en Pologne : Dantzick et Thorn étaient aux mains du cabinet de Berlin; Valenciennes et Condé étaient dans celles de l'Autriche, sans préjudice de l'Alsace et de la Lorraine, si tout marchait à bonne fin. Le mouvement qui menaçait la convention était une sorte de soulèvement des provinces contre Paris; dans une

crise aussi soudaine, il devait arriver invariablement une dislocation de territoire, et les puissances étaient là pour en profiter. Il fallait donc agir avec prudence; l'esprit turbulent de Paris était semblable à celui de Varsovie : comment avait-on agi à l'égard de la Pologne? Chaque voisin avait pris la frontière qui était sous sa main, et resserrant peu à peu vers la capitale le cercle de l'invasion, on avait suscité des mécontentements pour en finir par un seul coup avec la nationalité polonaise.

En examinant les troubles des départements, les cabinets avaient parfaitement jugé le parti qu'ils pourraient en tirer pour leurs desseins. L'insurrection de la Vendée avait pris un développement héroïque et puissant; la Loire était franchie par ces paysans qui défendaient les vieilles croyances et l'antique société avec une si noble énergie; déjà la renommée de ses chefs était parvenue sous la tente des coalisés : on parlait de l'intrépidité calme de Cathelineau, de la science stratégique de Charette, les têtes véritables de l'insurrection; à leur côté, les autres n'avaient qu'une autorité courageuse et turbulente, sans aucun de ces éclairs de génie qui brillent et dominent dans la guerre. Si les coalisés avaient eu le dessein réel de restaurer la monarchie des Bourbons, d'après les premières promesses de leurs manifestes de guerre, le moyen le plus simple, le plus sûr, était de favoriser une puissante diversion sous le drapeau blanc : trente mille hommes jetés dans la Vendée pouvaient seconder le mouvement de cette jacquerie royaliste, et

la convention peut-être n'aurait pas résisté à l'insurrection des départements, ardente comme une conviction religieuse. Mais les motifs qui faisaient tenir l'armée de Condé à l'écart de toute guerre active, prépondérante, avaient également déterminé la froideur des alliés pour la Vendée. Catherine II, seule passionnée pour cette noble cause, avait promis un appui : offres généreuses, mais vaines encore, car l'escadre russe avait à franchir des mers lointaines pour secourir les paysans de l'Anjou, du Maine et de la Bretagne.

La seule puissance qui pouvait donner secours à la Vendée, c'était l'Angleterre; et alors ce cabinet, tout plein de la pensée d'un triomphe inévitable de la coalition par elle-même, ne se souciait pas de voir une insurrection indépendante sous les fleurs de lis. Si les Vendéens réussissaient, c'était une restauration pure et simple; si les alliés, au contraire, triomphaïent, on réaliserait un démembrement des frontières, de façon à s'indemniser des frais de guerre et à prendre des précautions pour l'avenir. L'on pouvait considérer la Vendée comme un embarras et un danger pour la révolution, et par conséquent digne d'intérêt et d'attention; mais on se fût bien gardé de lui donner l'initiative des négociations et de la guerre. La Prusse même, en stipulant pour la garnison française de Mayence, n'avait pas songé à interdire à ces vieilles et ardentes troupes de servir pendant un an d'une manière absolue, de sorte qu'on put les diriger dans la Vendée, sans que le cabinet de Berlin, dans son

égoïsme, s'inquiétât des dévastations et des massacres qui accompagneraient ce choc d'une armée solide contre les héroïques bandes de paysans. Ce dessein de la coalition, pour un démembrement de la France, fut si patent, si avoué, que les princes de la maison de Bourbon, avec cette noblesse de cœur et de sentiment, apanage de leur lignée, rédigèrent une protestation contre ce projet de briser l'œuvre de Louis XIV (1); les émigrés s'indignèrent de voir des vues aussi étroites à la face du danger qui menaçait toutes les couronnes (2). Cette protestation n'arrêta point le dessein égoïste des coalisés.

Dans le Calvados, les négociations avec les insurgés prirent une autre tendance. Le mouvement royaliste n'était pas aussi net, aussi clairement avoué que dans la Vendée. Il y avait même un caractère dominant de république moderne et girondine dans cette prise d'armes; les députés proscrits avaient trouvé asile dans les verts herbages de la Normandie, et Caen s'était hautement prononcé en leur faveur. Charlotte Corday n'aiguisait pas son couteau au nom de

(1) En sa qualité de régent de France, Monsieur, frère aîné de Louis XVI, envoya sa protestation à tous les cabinets contre tout démembrement du royaume.

(2) La prise de possession des places fortes, au nom de l'Autriche, vint détruire toutes les illusions. L'impression en fut telle, que, dans Bruxelles même, on vit tout à coup les murs se couvrir de placards où l'on invitait les émigrés français à prendre les armes pour empêcher le démembrement de leur infortunée patrie, prêt à s'effectuer, comme celui de la malheureuse Pologne, par les puissances coalisées.

Louis XVI ou de sa dynastie, mais pour soutenir la théorie politique de Brissot et de la Gironde en masse: dans ce cœur il ne régnait ni pensée religieuse, ni pensée royaliste. En dehors de ce fanatisme individuel, il ne pouvait, il ne devait y avoir que de tièdes convictions, car il ne s'agissait pas d'opinion tranchée, ardente, saisissable : en général, la modération ne crée pas de grandes choses, on ne s'arme pas au nom des idées philosophiques et rationnelles. Comme le parti royaliste avait à lutter de concert avec la Gironde, il fit un mélange qui devait nuire nécessairement à l'énergie d'une résistance. Désespérés, les girondins reprirent une négociation commencée par Brissot, et qui tendait à placer sur la tête du duc d'York ou la couronne, ou un protectorat, comme on l'avait proposé pour le duc de Brunswick, lors de la campagne de 1792. Les Anglais opéraient autour de Dunkerque : une insurrection de la Normandie pouvait aider les marches militaires; et si le cabinet de M. Pitt ne prenait pas au sérieux l'offre d'une couronne ou d'un protectorat au profit du duc d'York, il écoutait les premiers éclats de cette agitation d'une province qui lui permettrait peut-être de détruire les travaux de Cherbourg. Au fond il ne pouvait y avoir d'insurrection réelle, formidable, que dans la Vendée, parce que là seulement on trouvait une idée nette et franche, un drapeau de parti. Devait-on compter sur Bordeaux et la Gironde, pays aux convictions molles, qui ne s'insurgeait que dans un intérêt de théorie constitutionnelle? Toutes ces côtes étaient fortement

convoitées par les Anglais. On était loin sans doute du temps où les Gascons du prince Noir combattaient sous le gonfanon mi-parti d'Anjou, Normandie et Angleterre, quand les archers forts et habiles fracassaient les casques et les cuirasses à Crécy et à Azincourt; mais enfin deux ou trois établissements sur les côtes pouvaient assurer à tout jamais la prépondérance anglaise : l'occupation de l'île de Ré, de Dunkerque, du Mont-Saint-Michel, fortifié comme Gibraltar, ne permettrait plus à la France de menacer l'Angleterre; un gouvernement, quel qu'il fût à Paris, aurait à recommencer le règne de Richelieu. Les girondins, comme les calvinistes, pour se sauver, appelaient le secours de l'Angleterre; la puissance rivale voulait recommencer les guerres de Louis XIII et reporter la France aux limites de la Somme comme sous Henri IV.

Au midi, sur la Méditerranée, l'intervention de l'ennemi devenait plus fatale. M. Pitt, dans le dessein de profiter des événements, soit sur les côtes de Provence, soit au Rhône ou au Var, avait ordonné à l'amiral Hood de se mettre en rapport avec les partis qui s'agitaient en Provence, pays d'opinions ardentes; afin de fortifier la flotte de l'amiral Hood et de donner à ses tentatives un caractère d'alliance avec la maison de Bourbon, les ordres de l'amirauté étaient de se joindre à l'*armada* espagnole de l'amiral Langara (1), et de favoriser sur tous les points l'insurrec-

(1) Don Juan de Langara, né en Andalousie vers 1730, entra

tion provençale. En vertu des ordres du cabinet, la France étant en état de blocus, tout bâtiment, même neutre, qui s'approcherait du rivage, serait déclaré de bonne prise. Le nouveau droit maritime de l'Angleterre avait pour but d'affamer les villes et de porter les populations à un coup de désespoir : dejà Marseille et Toulon éprouvaient le double fléau de la guerre civile. La majorité des sections de cette opulente cité s'était prononcée contre la convention et pour la gironde; le député Rebecqui, venu au nom de ses amis pour rallumer le patriotisme girondin, vit partout les royalistes constitutionnels à la tête du mouvement; mais il se donna la mort, alors que la canonnade et les bombes éclataient au milieu de Marseille, et que les députés Barras (1) et Fréron (2),

fort jeune dans la marine, en parcourut tous les grades et parvint, en 1779, à celui de chef d'escadre. Fait prisonnier de guerre dans un combat contre l'amiral anglais Rodney, en 1780, il n'en reçut pas moins le titre de lieutenant général des armées navales.

(1) Paul-François-Jean-Nicolas, comte de Barras, né en Provence le 20 juin 1755, fut d'abord sous-lieutenant dans le régiment de Languedoc; en 1775 on l'envoya à l'île de France, où il entra dans le régiment de Pondichéry, et prit part à la campagne de l'Inde, puis donna sa démission de son grade de capitaine et revint en France. Se trouvant à Paris en 1789, il fut présent à la prise de la Bastille, et se montra d'abord peu partisan de la révolution. Revenu en Provence en 1790, on le nomma administrateur du département du Var, puis juré à la haute cour d'Orléans, et enfin député à la convention nationale, où il siégea dès le commencement sur le banc de la Montagne.

(2) Louis-Stanislas Fréron, fils du critique, l'ennemi de Voltaire, et filleul du roi Stanislas, était né à Paris, et fut le continuateur de

à la tête de l'armée de l'intérieur, des Allobroges et des artilleurs des Alpes, brisaient la petite armée fédérale, dispersée au premier coup de mitraille. De la tour de la Joliette, les habitants de Marseille pouvaient voir se déployer la belle flotte de l'amiral Hood, offrant protection au nom de l'Angleterre. Pour éviter cette trahison du désespoir, les Allobroges et la division de Carteaux hâtèrent leur marche, et les chants de la *Marseillaise*, poussés du haut de la Viste, annoncèrent l'arrivée des républicains, bientôt campés sur le cours de Puget et les larges rues construites dans le vieil arsenal. Cette armée s'avançait comme un torrent vers Aubagne, la Ciotat, Cuges, pays de montagnes, jusqu'aux gorges d'Ollioules, lorsqu'une triste nouvelle passa comme un écho dans l'armée républicaine : Toulon était livré aux Anglais.

Un des desseins patriotiques de Louis XVI, une de ses idées qui le berçait le soir et le rendait si royalement joyeux le matin, c'était de fortifier la flotte de manière à pouvoir lutter contre l'Angleterre. A cet effet, il poussait l'achèvement du port de Cherbourg, les fortifications de Brest, le bassin de Toulon, et de cette main qui écrivait les instructions de M. de La Peyrouse, il signait l'ordre d'augmenter d'un tiers, dans l'espace de trois ans, tout le matériel de la ma-

l'*Année littéraire* après la mort de son père; dès 1789, il se jeta dans le parti révolutionnaire, rédigea une feuille périodique, *l'Orateur du Peuple*, et fut affilié au club des cordeliers. Au 10 août, il fut nommé membre de la municipalité, puis député de Paris à la convention.

rine. A Toulon, il avait porté la flotte à trente-trois vaisseaux : vingt-deux étaient armés en 1792, et prêts à prendre la mer (1). Qu'on juge de l'indicible joie de M. Pitt, lorsqu'une dépêche de l'amiral Hood lui annonça qu'il s'était emparé des forts et de la rade de

(1) *Liste des bâtiments de guerre qui se trouvaient dans la rade de Toulon à l'arrivée des Anglais :*

VAISSEAUX DE LIGNE.

Le Commerce de Marseille, cent vingt canons; *le Tonnant*, quatre-vingts; *le Pompée*, *l'Heureux*, *le Centaure*, *le Commerce de Bordeaux*, *le Destin*, *le Lis*, *le Héros*, *le Thémistocle*, *le Duguay-Trouin*, *le Patriote*, *l'Apollon*, *l'Orient*, *l'Entreprenant*, *le Scipion*, *le Généreux*, *la Perle*, *l'Aréthuse*, tous de soixante et quatorze canons.

PRÊTS A ÊTRE ÉQUIPÉS.

Le Dauphin royal, cent vingt canons; *le Triomphant*, quatre-vingts; *le Suffisant* et *le Puissant*, soixante et quatorze.

EN RÉPARATION.

La Couronne, *le Languedoc*, quatre-vingts canons; *le Mercure*, *le Conquérant*, *le Dictateur*, *le Censeur*, *le Guerrier*, *le Souverain*, soixante et quatorze; *l'Alcide*, hors de service, soixante et quatorze.

FRÉGATES.

L'Aurore, *la Topaze*, *l'Alceste*, *la Sérieuse*, *la Courageuse*, *l'Iphigénie*, *l'Iris*, *le Montréal*, *la Lutine*, trente-deux canons; *la Bretonne*, dix-huit; *l'Alerte*, seize.

SLOOPS.

La Poulette, *la Belette*, vingt-six canons; *la Prosélyte*, vingt-quatre; *la Caroline*, *l'Angnate*, *le Pluvier*, *la Sincère*, *le Mulet*, *la Moselle*, *l'Embroye*, vingt canons; *la Petite-Aurore*, dix-huit; et *le Tarlesten*, quatorze.

Toulon, de concert avec l'amiral espagnol Langara. Sir Hood ajoutait dans sa dépêche que les habitants avaient exigé de lui la signature d'une convention qui obligeait l'amiral à prendre possession de la ville au nom de Louis XVII (1), en s'engageant à restituer intégralement la flotte, d'après inventaire, dès que la restauration royaliste serait accomplie. Ces deux dernières clauses, en compromettant l'avenir, déplaisaient complétement à M. Pitt. Dans la réponse de l'amirauté, que sir Hood devait tenir très-secrète, M. Pitt désapprouvait les conditions stipulées avec les citoyens de Toulon, et que le gouvernement anglais ne ratifiait pas; il lui recommandait de laisser les habitants agir comme ils le voudraient: l'important pour l'Angleterre, c'était d'avoir l'œil sur la flotte, la rade et les forts, de manière à toujours en disposer pour le

(1) *Déclaration de l'amiral Hood aux habitants de Toulon.*

« Attendu que les sections de Toulon, par les commissaires qu'elles m'ont envoyés, ont fait une déclaration solennelle en faveur du gouvernement monarchique; qu'elles ont proclamé Louis XVII, fils de Louis XVI, leur légitime roi, et ont juré de le reconnaître, ainsi que de ne pas souffrir plus longtemps le despotisme des tyrans qui gouvernent actuellement la France; mais qu'elles feront tous leurs efforts pour établir la monarchie, telle qu'elle a été acceptée par le défunt souverain en 1789, et pour rendre la paix à leur patrie, si malheureusement déchirée, je répète, par la présente, ce que j'ai déclaré au peuple du midi de la France, que je prends possession de Toulon, et le garde uniquement comme un dépôt pour Louis XVII, jusqu'à ce que la paix soit rétablie en France, époque que j'espère et m'assure être prochaine.

« Donné à bord du vaisseau de Sa Majesté Britannique *la Victory*, à la hauteur de Toulon, le 28 août. »

cas d'une évacuation de la place; l'occupation étant simultanée avec l'Espagne, on partagerait en deux parts très-égales la flotte en rade; tout ce qui ne pouvait pas être emmené serait détruit avec les immenses magasins que la prévoyance royale avait établis. La conduite de l'amiral Hood fut, dès ce moment, invariablement tracée : laisser les royalistes promener le drapeau blanc, proclamer Louis XVII, c'étaient là des faits indépendants de l'occupation militaire d'une place ennemie. La fortune avait mis la flotte française à la discrétion de l'Angleterre; il fallait en profiter pour détruire une des causes de rivalité sur la Méditerranée. Toutes les autres parties des instructions de l'amirauté portaient sur la Corse : la flotte de l'amiral Hood devait veiller à ce que l'insurrection entourât Paoli pour le porter à la dictature; le roi d'Angleterre lui offrait son protectorat. Par un seul coup, on pouvait donc abaisser toute l'antique influence de la France dans la Méditerranée.

Ainsi aucun secours puissant efficace n'était donné à la Vendée : cette cause était trop dessinée pour que la coalition pût profiter de son triomphe. Le drapeau blanc, c'était la monarchie des Bourbons, et il y avait une force de cohésion dans cette idée dont les alliés ne voulaient pas. L'insurrection du Calvados se liait à la double et molle intrigue de la Gironde et du duc d'York. A Bordeaux, dans l'intérieur, c'était un murmure d'intérêts provinciaux qui ne pouvaient avoir d'autre résultat que de favoriser le progrès des alliés sur les frontières. A Toulon seulement, un ré-

sultat considérable était obtenu, la prise de la flotte de Louis XVI.

Cet égoïsme de l'Europe, chaque fois qu'il ne s'agit pas d'une question d'intérêt positif et de places frontières, se montre surtout pendant le siége de Lyon : quand cette noble population déploie toute son énergie pour sa défense sous l'épée de M. de Précy (1), quel est le corps allié qui songe à la secourir? Ne serait-il pas dans l'esprit de la cause commune qu'une forte armée sarde-autrichienne vînt par Turin et Chambéri appuyer cette défense? On se borne à une simple démonstration contenue par le général Kellermann; s'il s'agissait d'une place frontière qu'on dût arracher à la France pour couvrir la Belgique, alors tous les efforts seraient dirigés sur ce point; mais Lyon n'intéresse personne; l'ennemi éprouve même une secrète satisfaction à voir la grande cité commerciale déchue, mitraillée. A Toulon, c'est la marine de Louis XVI

(1) Louis François Perrin, comte de Précy, né à Semur le 15 janvier 1742, entra dès l'âge de treize ans dans le régiment de Picardie, et fit les guerres de 1755 à 1762. A la paix, il fut nommé aide-major, puis partit pour la campagne de Corse en 1774 ; à la formation des bataillons de chasseurs, en 1783, il reçut le commandement de celui des Vosges, et après la révolution, dont il avait combattu les premiers troubles dans le Midi, il fut nommé en 1791 colonel du régiment d'Aquitaine, et concourut, avec le duc de Brissac, à former la garde constitutionnelle de Louis XVI, dont il fut fait, par le roi, lieutenant-colonel. Échappé aux massacres du 10 août, il se retira dans le Midi de la France, et c'est alors que les Lyonnais insurgés lui offrirent le commandement de l'armée fédérale.

qui périt; à Lyon ce sont les manufactures; les métiers de la Suisse, du Piémont, les machines de Manchester, vont gagner tout ce que Lyon vient de perdre. Il s'agit d'une guerre d'extermination contre la France, et toutes les vieilles haines sont réveillées.

Depuis ce moment la haute direction du mouvement diplomatique tombe tout à fait dans les mains de l'Angleterre, et M. Pitt devient le régulateur des intérêts européens. Après la prise de Mayence, il s'est aperçu que la Prusse, qui croit avoir fini son rôle, est prête à se retirer de la coalition. Ce cabinet, mécontent de l'Autriche, n'a pas été sans apercevoir ses projets ultérieurs; la guerre se fait à son profit; la cour de Vienne n'a d'autre but que d'organiser ses provinces belges sous l'archiduc Charles, et de les garantir désormais par une nouvelle ceinture de forteresse, Valenciennes, Condé, Maubeuge; les marches et les contremarches du feld-maréchal Wurmser sur le Rhin, auprès de Strasbourg, ses menées au milieu des populations, tendent à rattacher l'Alsace à l'Allemagne autrichienne : est-il dans la politique de la Prusse de le favoriser? ne joue-t-elle pas ici un rôle de dupe? Son véritable intérêt à elle, sa juste indemnité, c'est la Pologne. Maître de Dantzick, le maréchal Mœllendorff fait le siége de Thorn; supposez maintenant soixante mille Prussiens de plus en Pologne, et quittant le Rhin pour la Vistule, ce partage prendrait une autre face, et la Prusse n'avait pas à hésiter devant ce résultat. Comme M. Pitt était parfaitement informé de ces inquiétudes et des opinions de l'armée prussienne,

il insista pour que lord comte de Beauchamp, son envoyé près le roi de Prusse, proposât la signature d'un traité d'alliance offensive et défensive au moyen de subsides. Cette signature fut donnée, avec quelque hésitation, à Mayence, dans les termes écrits par l'Angleterre, et le traité créa un de ces liens faibles, incertains, que la marche si rapide des évenements devait nécessairement briser. Ce sont partout donc des traités intimes avec la Prusse, l'Autriche, la czarine, l'Espagne, Naples, la Sardaigne, et M. Pitt place sa nation au premier rang d'un vaste système. Tandis que la coalition tend déjà à se dissoudre, M. Pitt en retient les fragments prêts à se disperser : c'est sa peine, son soin de chaque jour. Les esprits supérieurs sont ceux qui généralisent et groupent les idées, les intérêts dans un faisceau commun, tandis que les esprits médiocres fractionnent et dissolvent. Cette volonté de tout soulever contre la France se montre encore dans ses négociations avec la Suède et le Danemarck, plus importantes peut-être pour le droit public.

Dès le moment que la Hollande, poussée par l'Angleterre, était entrée dans la coalition, le cabinet britannique avait négocié à Copenhague et à Stockholm pour amener une déclaration de guerre de ces deux cours contre la république. Cette négociation n'avait pas réussi : le Danemark surtout, poussé par les bénéfices d'une neutralité presque unique, avait insisté pour la faire reconnaître, et à ce moment parut le décret de la convention, qui offrait protection efficace à tous les vaisseaux danois et suédois qui apporteraient

des grains et des bois dans les ports de la république; d'immenses armements furent faits par les neutres, car les profits devaient être considérables.

M. Pitt ordonna, en conséquence, à M. Haile, chargé d'affaires à Copenhague, et à M. Hens, chargé d'affaires à Stockholm, de bien préciser le cas actuel de la guerre qui exigeait impérativement la suspension de tous les priviléges de la neutralité : tout bâtiment chargé pour la France, quel que fût son pavillon, serait capturé. Cet étrange principe, formulé en déclaration maritime, fut confirmé à la cour de Copenhague par une note du baron de Goltz, ministre prussien, et, ce qui était plus significatif encore, par une communication non moins impérative de la Russie, déclarant que sa flotte de vingt-cinq vaisseaux de ligne allait courir contre tous ceux qui porteraient secours aux rebelles français (1). C'était chose fâcheuse et singulière à la fois, que de voir la Russie, l'ancienne protectrice des droits de la neutralité, les proscrire pour ainsi dire, et la czarine, qui avait signé en 1780 le traité de la neutralité armée, le déchirer en mille pièces. Ces bouleversements d'intérêts et de situation

(1) *Note du baron de Krudner, envoyé de Russie à Copenhague, au comte de Bernstorff, ministre d'État danois, du* 10 *août* 1793.

« L'envoyé de Russie annonçait d'abord que, conséquemment au concert des puissances, l'impératrice venait de faire sortir de ses ports une flotte de vingt-cinq vaisseaux de ligne et de quelques frégates, dont la destination était de croiser dans la Baltique et la mer du Nord, pour y intercepter, disait-il, la navigation et le commerce des rebelles français, et protéger contre leurs pirateries et

arrivent toujours lorsque les cabinets ont à lutter contre un principe qui les effraye et un gouvernement qui les menace tous : alors les anciennes alliances sont brisées, les rapports antiques modifiés, et le vulgaire, qui juge les anciens rapports par les nouveaux, fausse alors son jugement sur la marche générale de la diplomatie. M. de Bernstorff, ainsi pressé par l'Angleterre, par la Prusse, par la Russie, répondit en exposant les principes invariables de la neutralité. Les trois cours devinrent de plus en plus impératives pour demander que tout commerce fût suspendu avec le gouvernement monstrueux de la France. En vertu de ces principes, l'Angleterre arrêta impitoyablement tous les neutres américains, danois, suédois, qui tentaient de s'introduire dans un port de la république.

Depuis l'origine de la guerre, sa direction avait changé trois fois de nature : en 1792, elle avait été toute prussienne ; le duc de Brunswick, placé à la tête du mouvement, l'avait dirigée : dans la seconde période, la coalition devient spécialement autrichienne

brigandages les côtes de ces mers. Les instructions dont le commandant de cette flotte est muni lui prescrivent de saisir tous les vaisseaux sous le soi-disant pavillon national français et sous tout autre qu'ils oseraient arborer ; ainsi que d'arrêter dans sa route tout bâtiment neutre frété et chargé pour les ports de France, l'obligeant de rebrousser chemin ou de gagner quelque port neutre, selon la convenance. . Sa Majesté Impériale ne peut pas être soupçonnée de vouloir déroger au système bienfaisant qui assure le droit des neutres en temps de guerre, attendu qu'il n'est nullement applicable à la circonstance présente... »

sous le prince de Cobourg; la Prusse n'est plus qu'une auxiliaire qui lui prête les mains presque avec regret: enfin, dans cette dernière époque, l'Angleterre va tout absorber. M. Pitt a dans ses mains la puissance de cohésion; s'il ne paye encore aucun subside important, tête puissante et politique, il a créé un principe autour duquel les intérêts se groupent. Tant que ce principe restera le plus fort, nul ne se séparera de la coalition; chaque fois, au contraire, que les intérêts seront trop en jeu, la dissolution viendra au cœur de cette ligue de gouvernements et de rois.

CHAPITRE XXIV.

PAROXYSME DU GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE.

Concentration des pouvoirs. — Organisation. — Les comités de salut public et de sûreté générale. — Correspondance. — Représentants du peuple en mission. — La tribune de la convention. — Tribunal révolutionnaire. — La mort. — Conspirateurs. — Accapareurs. — Traîtres. — Complices. — Relations extérieures. — Suisse. — États-Unis. — Gênes. — Décret sur le respect de chaque gouvernement. — Changement de mœurs; — d'habitudes. — Calendrier. — Poids et mesures. — Instruction publique. — Fêtes. — Pompes. — Les funérailles de Lepelletier et de Marat. — Les diverses croyances. — Parti des athées et matérialistes. — Hébert. — Chaumette. — Parti des révolutionnaires à croyance. — Robespierre. — Grégoire. — Mœurs. — Familles. — Costumes. — Théâtres.

Juin 1793 — janvier 1794.

Il n'existe pas dans l'histoire une crise plus épouvantable pour un système et un gouvernement que celle que subit la convention nationale pendant la seconde moitié de la terrible année 1793. Autour des frontières trois cent cinquante mille étrangers, troupes fermes, solides; à l'intérieur, les troubles de la

Vendée et les victoires de ses intrépides chefs; la moitié de la France en insurrection pour défendre la fraction proscrite des girondins et l'indépendance des départements contre le pouvoir de la convention; un cri général de tous les intérêts brisés, méconnus, froissés contre cette pensée et cette main de fer; et cependant tous ces obstacles vaincus, toutes ces volontés assouplies pour conquérir l'unité et l'indivisibilité de la patrie. C'est peut-être l'exemple le plus remarquable de ce que peut la dictature pour le salut d'un peuple. Un jour viendra, où dansant, comme l'a dit M. de Maistre, sur les tombeaux de leurs pères, les générations futures ne voyant plus que la grandeur colossale de cette assemblée sans ses crimes, lui élèveront peut-être une colonne mémorative, comme l'antiquité érigea des statues à Memnon ou à Nabuchodonosor, et la France moderne à Napoléon, car Bonaparte n'est que la personnification du comité de salut public, le *Robespierre à cheval* de madame de Staël, avec cette même indifférence de la vie humaine, ce mépris des hommes et des obstacles, cette puissance, ces caprices de volonté qui éclatent comme la foudre.

Ces caractères fortement marqués ne désespèrent jamais de leur œuvre; et quand le Cateau-Cambrésis tombait au pouvoir de l'ennemi, Barère venait, au nom du comité de salut public, proposer de cerner ces cent cinquante mille hommes de troupes supérieures, tandis qu'on n'avait plus de soldats, plus d'artillerie, et que l'armée éparpillée n'avait pour la victoire

qu'un noble et violent désespoir (1). Que d'autres raillent ces paroles, je trouve en elles quelque chose de mâle, de grand, un élan digne de la république romaine.

L'époque de force et d'énergie pour la convention nationale commence du jour où, marchant droit à la dictature, elle suspend la constitution de 1793 pour établir le gouvernement révolutionnaire. Le décret d'organisation concentre tous les pouvoirs dans les mains de la convention : rien ne doit plus s'éparpiller en dehors d'elle; elle règne, commande, gouverne :

(1) Si les tyrans mettaient notre liberté en danger, s'écria Danton, nous les surpasserions en audace; nous dévasterions le sol français avant qu'ils pussent le parcourir ; et les riches, ces vils égoïstes, seraient les premiers la proie de la fureur populaire. » Le 23 août, Barère vint à la tribune proposer en ces termes de décréter en masse la levée des Français, ou la réquisition de toutes les forces nationales . « Jusqu'au moment où les ennemis auront été chassés du territoire de la république, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées. Les jeunes gens iront au combat ; les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances ; les femmes feront des bas, des habits et serviront dans les hôpitaux ; les enfants mettront le vieux linge en charpie; les vieillards se feront porter sur la place publique pour exciter le courage des guerriers, la haine des rois et l'unité de la république. Nul ne pourra se faire remplacer dans le service pour lequel il sera requis; les fonctionnaires publics resteront à leur poste. La levée sera générale; les citoyens non mariés ou veufs sans enfants, de dix-huit à vingt-cinq ans, marcheront les premiers. Les représentants du peuple régleront les appels et les marches. Le bataillon qui sera organisé dans chaque district se réunira sous une bannière portant cette inscription : *Le peuple français contre les tyrans !* »

plus de municipalités, de départements, de corps administratifs que pour la forme; l'action centrale supérieure est toute dans la convention; l'assemblée se résume pour la surveillance et la police dans le comité de sûreté générale, et pour l'action gouvernementale, dans le comité de salut public; l'un est l'œil vigilant, attentif, qui veille au salut de la république; l'autre, c'est l'Hercule avec la lourde massue qui frappe l'hydre à cent têtes. La tâche du comité de sûreté générale est facile, parce qu'en temps de parti la police se fait par les masses : il n'y a rien de plus surveillant, de plus inquiet, de plus naturellement dénonciateur, qu'une opinion ennemie; les clubs, les sociétés des jacobins, faisaient une police que nul pouvoir n'eût égalée; la dénonciation des masses brisait les ennemis de la révolution, comme au temps du paganisme, dans les grandes cités d'Antioche et de Rome, le peuple s'écriait : « Voilà le chrétien : qu'on livre aux bêtes le chrétien ! » Le comité de sûreté générale, armé de la loi des suspects, des mesures de police, qui obligeaient aux certificats de civisme, aux cartes de sûreté, à l'inscription du nom des locataires sur la porte extérieure des maisons, ce comité avait peu d'efforts à faire pour préserver le gouvernement des complots; la vie de tous était publique et se révélait par les obligations du citoyen.

Le comité de salut public avait de plus grands devoirs (1), car à lui appartenait l'initiative de toutes

(1) *Décret du* 10 *octobre* 1793. « Le gouvernement provisoire de

les mesures de force et de victoire : dictateur suprême, il correspondait avec les généraux, et, dressant les plans de campagne, donnait l'impulsion aux armées; pénétré de l'idée que le salut populaire était la suprême loi, il n'avait ni préjugés, ni craintes, ni scrupules ; un homme lui paraissait-il utile? aussitôt il était en réquisition, prêtre, noble, qu'importe? Était-il bon à la chose publique ? le comité le prenait sous son égide. Les représentants en mission correspondaient avec le comité de salut public, et, tous les dix jours, ils devaient lui adresser un rapport circonstancié de toutes leurs mesures. Cette correspondance sanglante, épouvantable, respire un fanatisme révolutionnaire et patriotique ; le proconsulat ne respecte rien et promène la guillotine comme une pieuse relique : ici c'est la mitraille ; là les noyades ; des flots de sang coulent, et les représentants terribles s'en félicitent. En dehors de ce fanatisme, leur correspondance est douce, familière : ils parlent de la patrie avec enthousiasme. Si on se place à ce point de vue du salut public si violemment menacé,

la France est révolutionnaire jusqu'à la paix. Le conseil exécutif provisoire, les ministres, les généraux, les corps constitués, sont placés sous la surveillance du comité de salut public, qui en rendra compte tous les huit jours à la convention. Les lois révolutionnaires doivent être exécutées rapidement. Les généraux en chef seront nommés par la convention nationale, sur la présentation du comité de salut public. L'inertie du gouvernement étant la cause des revers, les délais pour l'exécution des décrets et des mesures de salut public seront fixés. La violation des délais sera punie comme un attentat à la liberté. »

peut-être s'expliquera-t-on ces excès épouvantables.

La révolution avait tant d'ennemis ! quand de si puissants intérêts ont été remués, que d'obstacles surgissent ! et les obstacles, la convention ne pouvait pas en souffrir sans s'exposer au morcellement, à la destruction. Si le représentant en mission était envoyé en Alsace, il trouvait à sa face un parti allemand qui conspirait avec le feld-maréchal Wurmser pour rendre cette province à l'Autriche; il fallait effrayer, exterminer ce parti. En descendant à Lyon (1), la résistance avait été longue, glorieuse; la dictature, sous peine de périr, devait faire respecter ses faisceaux; à Toulon, à Marseille, à Bordeaux, il fallait punir la trahison, effrayer l'egoïsme, frapper la richesse, le morcellement, le fédéralisme, tous obstacles à ce triomphe qui fanatisait toutes les têtes. A Nantes, on poursuivait la conspiration vendéenne; à Arras, les velléités d'un retour à la Flandre; à Verdun, cet esprit mou et antinational qui avait fraternisé avec l'étranger, tandis que les jeunes filles offraient des fleurs ou tressaient des couronnes pour l'ennemi. Il faut donc se placer au milieu de ce fanatisme, respirer cette atmosphère de Saint-Barthélemy, de guerre civile, pour s'expliquer ces abominables proconsuls promenant la dévastation dans les provinces.

(1) « Le nom de Lyon, dit Barère, ne doit plus exister. Vous l'appellerez : *Ville affranchie*, et sur les ruines de cette infâme cité il sera élevé un monument qui attestera le crime et la punition des ennemis de la liberté. Ce seul mot dira tout : *Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus.* »

Une énergie fatale et grandiose se révèle dans les séances de cette convention qui sent sa force : ce sont là des hommes d'un autre siècle, d'une trempe au-dessus de vulgaire; les girondins sont proscrits et la convention s'est épurée : s'il en résulte un moment de désordre, d'hésitation, bientôt tout s'absorbe dans la pensée du salut public. La Montagne est maîtresse de la république ; elle dicte ses volontés à l'assemblée entière, et de tous côtés on lui obéit. C'est un volcan qui bouillonne sans cesse, comme l'Etna ou le Vésuve; de loin elle paraît un bloc de granit, de près la lave brûle et découle en mille ruisseaux qui déchirent ses flancs. Mais bientôt le parti de la Montagne se divise: Danton est une tête audacieuse, à expédient pour les crises ; certes, nul n'en a donné de plus puissantes preuves : il n'aime pas les caractères mous, les dévouements tièdes: mais Danton n'est pas un organisateur : il peut bien répondre à une circonstance périlleuse, impérative, pourra-t-il gouverner un état social, le façonner à une idée ? Robespierre n'a pas cette audace publique et bavarde de Danton, cette manière de frapper, prompte, énergique ; ce n'est pas un homme de crise; fanatique à froid pour certaines idées, il veut les organiser comme principes de gouvernement : que lui importe de bouleverser la société, de marcher sur des cadavres pour arriver à son but de philosophie et de gouvernement pratique? Ces obstacles l'arrêtent peu, pourvu qu'il réalise sa pensée : c'est un homme de pouvoir, de durée, de dictature; il espère ployer la société à ses théorèmes de

bonheur public, et triompher de tous les obstacles.

C'est ce qui rend Robespierre l'ennemi d'Hébert, de Chaumette, dénoncés sous le nom de parti anarchique et immoral; comme il veut constituer une société native, primordiale, Robespierre doit créer une sorte de morale, de législation, de culte, à sa manière; comme il veut un gouvernement, il tend à faire respecter l'unité de la dictature, et, pour atteindre ce but, il marche contre tous ses ennemis sans détourner la tête. D'abord en dehors du comité de salut public, il y prend sa place marquée, et cette place est bientôt la direction suprême, parce que les hommes à idées fixes ont un immanquable ascendant sur les esprits colères, décousus, inconsidérés. Danton était un caractère ardent, mais l'atonie venait après la crise; Hébert, Chaumette, se posaient en partisans de la philosophie du baron d'Holbach et d'Helvétius; c'étaient des esprits corrupteurs; Robespierre, lui, était un rhéteur fanatique, qui marchait toujours vers son idée, avec la conviction qu'elle se réaliserait par la ténacité et la force.

Le grand instrument des desseins de la Montagne, c'était le tribunal révolutionnaire; la justice politique est la conséquence de tout système fortement conçu : il n'y a pas, pour ces temps, d'appréciation calme, modérée, impartiale; quand une idée est au cœur et à la tête, on veut la faire triompher. La composition de ce tribunal était telle, que tout ennemi de la révolution devait être traité en proscrit; ne demandez le motif de cela qu'à l'exaltation des idées; ce n'était pas la soif du

sang qui le faisait agir, l'avidité de l'or encore moins; ce n'étaient pas des monstres (ils sont rares!), mais des fanatiques qui auraient bu la ciguë, ou se seraient fait de larges plaies au cœur avec les ciseaux ou le poignard, plutôt que de voir leur pensée reculer devant les obstacles. Certes, ils frappèrent impitoyablement la jeunesse, la beauté; ils n'épargnèrent pas le vieillard aux cheveux blancs, le ministre des autels, la jeune fille douce et innocente; mais ils frappèrent avec cette terrible conviction qu'ils agissaient pour la république. Ce Fouquier-Tinville (1), ce président Dumas (2), croyaient être des Romains sur les chaises curules, et atteindre des conspirateurs, des ennemis du peuple, des têtes dangereuses pour le salut public. Quand ils tranchèrent votre noble vie, ô reine de France! quand un accusateur effronté vint vous jeter à la face d'ignobles injures, savez-vous ce qu'ils poursuivaient en vous, majestueuse fille de Marie-Thérèse? C'était la royauté dans ce qu'elle avait de grand, de

(1) Antoine-Quentin Fouquier-Tinville, né près de Saint-Quentin, au village d'Hérouelles, en 1747, où son père était cultivateur, fit ses études à Paris, suivit le barreau, et acheta une charge de procureur au Châtelet, qu'il vendit bientôt pour payer ses dettes. Sans position en 1789, il se jeta dans les émeutes populaires, et, après le 2 septembre, fit partie du tribunal révolutionnaire comme simple juré; puis Robespierre le désigna pour accusateur public près ce tribunal.

(2) Dumas, né en Franche-Comté, était avocat avant la révolution, dont il embrassa les principes avec une exaltation effrénée, et fut nommé administrateur du département du Jura. Appelé à Paris après le 10 août, il reçut la vice-présidence, puis la présidence en titre d'une des sections du tribunal révolutionnaire.

gracieux, de ferme : ils voulaient montrer à l'Europe étonnée que rien ne les arrêterait, qu'ils se jouaient de l'existence des princes et des reines, sans sourciller, espérant ainsi effrayer le monde et compromettre la France dans une complicité sanglante pour les actes les plus terribles.

Le jugement et l'exécution du duc d'Orléans avaient un autre dessein : il fallait constater aux esprits les plus fatigués de cette terrible dictature républicaine, qu'il n'y avait plus d'espoir d'une monarchie, même avec un changement de dynastie et la pensée de la révolution de 1688 ; il fallait montrer qu'une fois engagé dans cette voie, on ne doit plus reculer. Le duc d'Orléans avait un parti ; on le frappait dans son chef. Le long martyre de cette vie de Joseph-Philippe d'Orléans avait expié son ambition de ceindre une couronne ; l'échafaud ne fut pas son plus dur supplice, mais la nécessité de vivre au milieu de ces hommes, qui abusaient de la complicité du prince malheureux pour le pousser incessamment à des faiblesses, à des concessions criminelles, et jusqu'à la plus grande, la plus fatale des lâchetés, le vote de la mort de Louis XVI. Le seul doux moment de sa vie fut sans doute la veille de son supplice : Joseph-Philippe d'Orléans, agenouillé devant un prêtre catholique, confessa hautement ses fautes ; alors seulement, digne petit-fils de Henri IV et de Monsieur, le frère tant chéri de Louis XIV, il put se rappeler la dignité de son blason et la grandeur de sa race.

Le tribunal révolutionnaire poursuivait tout impi-

toyablement avec sa terrible peine de mort : et les conspirateurs (et qui ne conspire pas quand un état social est complétement bouleversé!), et les accapareurs, qui n'étaient autre chose que les négociants et les riches, et les partisans de Pitt, de Cobourg, du duc d'York, ce qui signifiait les tièdes, les timides; enfin les fédéralistes, les partisans de la cause départementale. La mort est une idée à laquelle on s'accoutume, on la prodigue dans les jugements, dans les lois; les époques de crise révolutionnaire sont comme une espèce de danse macabre, où la mort sourit et gambade avec une sorte de grâce et de coquetterie, disant à tous, grands et petits : *A votre tour*.

Cependant, à cette époque, on voit poindre déjà une idee d'ordre et de régularité dans les rapports extérieurs. Le comité de salut public, entièrement composé d'hommes capables et forts, s'aperçoit enfin de la vraie cause de cette coalition qui gronde sur les frontières. La révolution ne s'est pas contentée de préparer l'agitation en France, elle a insulté tous les gouvernements, et fait un appel à tous les peuples; le décret du mois de novembre 1792 a sanctionné d'avance les insurrections, l'émancipation des peuples; dès lors, quel gouvernement pouvait se rapprocher de la république? Le comité de salut public propose d'abolir ce décret d'anarchie; s'il déclare qu'il ne traitera avec aucun gouvernement qu'au préalable il n'ait reconnu la république, il ajoute que désormais il ne se mêlera plus de la forme de gouvernement des autres nations.

Par ce décret, la convention se place sur un terrain favorable pour entamer des pourparlers, soit en Allemagne, soit en Angleterre, soit en Italie. Le comité adopte une autre mesure de politique et de concession : la république ne recevra plus les déserteurs de l'ennemi, elle ne profitera plus de ces désordres dans les armées. Ces deux décrets sont remarquables, parce qu'ils commencent la seconde période de la révolution, celle des négociations régulières avec l'étranger. Comme conséquence, la convention déclare que la république respectera scrupuleusement les traités qui lient la France à la confédération helvétique : toutes les clauses en seront exécutées (1). A Berne ou à Bâle réside un diplomate de capacité, ancien secrétaire de M. de Choiseul, le neveu de l'abbé Barthélemy. Le comité n'ignore pas que M. Barthélemy, en rapport avec les émigrés, est fort obligeant pour eux : qu'im-

(1) *Décret du* 17 *novembre* 1793. » La convention nationale, voulant manifester aux yeux de tous les peuples les principes qui la dirigent, et qui doivent présider aux relations de toutes les sociétés politiques ; voulant en même temps déconcerter les manœuvres employées par les ennemis de la république pour rendre ses intentions suspectes à ses alliés, et particulièrement aux cantons suisses et aux États-Unis d'Amérique, décrète ce qui suit :

Art 1er. La convention nationale déclare, au nom du peuple français, que sa résolution constante est d'être terrible envers ses ennemis, généreuse envers ses alliés, juste envers tous les peuples.

Art. 2. Les traités qui lient la France aux États-Unis d'Amérique et aux cantons suisses seront fidèlement exécutés.

Art. 4. La convention nationale enjoint aux citoyens et à tous les agents civils et militaires de la république, de respecter et faire respecter le territoire des nations alliées ou neutres.

porte, s'il peut devenir le pivot d'une négociation particulière avec la Prusse? et le comité souffre même ces rapports avec les émigrés, parce qu'ils peuvent être favorables au plan qu'on s'est proposé pour arriver à une négociation générale.

La convention, qui ménage la Suisse parce qu'elle garde une frontière, se rapproche également des États-Unis, qui peuvent lui être si utiles sous deux rapports, ou comme auxiliaires dans une guerre maritime, ou comme navigateurs neutres pour le transport des grains, des cotons, des denrées coloniales. Enfin, le comité de salut public conclut un traité particulier avec Gênes, sur des bases impartiales. Ce n'est donc plus ce désordre d'idées ou de principes, cet engouement du *Contrat social* qui faisait rage à la législative et à la convention du temps de Brissot; le gouvernement de la révolution se régularise, il traite avec les cabinets; il ne croit plus les brouillons qui menacent de soulever la démocratie en Europe; bientôt même il les proscrira en faisant tomber la tête d'Anacharsis Cloots (1), et en sacrifiant les enthousiastes de répu-

(1) Dans les autographes de M. Lalande il en est une fort curieuse, qui exprime le dévergondage d'idées de ce parti du genre humain; elle est d'Anacharsis Cloots, et adressée aux hommes de bonne volonté :

« Représentez-vous la situation d'un patriote dans les fers, par l'influence, sans doute, d'une cabale étrangère qui persécute les plus ardents défenseurs des droits éternels et universels de l'homme.

« Il importe aux tyrans modernes de fermer la bouche aux apôtres de la fraternité politique, comme il importait aux tyrans anciens d'écraser les apôtres de la fraternité chrétienne. Certes,

blique universelle. Anacharsis Cloots est livré par Robespierre, parce que la Prusse a fait des communications confidentielles et importantes à M. Barthélemy,

l'*église universelle* méritait moins les honneurs de la persécution que la *république universelle*, la société indivisible des hommes libres et égaux. Hélas! toute la Gaule, où je suis né, serait libre maintenant si nous n'avions pas été trahis par une série d'hypocrites civils et militaires. Je prie tous les membres de la *république des lettres* de se rappeler d'histoire de toutes les factions antipopulaires qui ont désolé notre petit globe; nous ne nous tromperons plus sur les caractères distinctifs d'une faction quelconque; que nos montagnards relisent le fameux discours du scélérat Gensonné, dans lequel Anacharsis Cloots est dépeint sous des couleurs qu'il est bon de comparer avec celles que l'on broie aujourd'hui sur le front de l'orateur du genre humain.

« Je suis un agent des rois coalisés, au dire de tous les imposteurs depuis le commencement de la révolution. Ce vieil adage aristocratique devrait faire une impression favorable dans le cœur des amis de la démocratie naturelle. L'infâme Pitt veut donner le change aux républicains en faisant passer pour *siens* les soi-disant *étrangers* qui ont juré la destruction des tyrans. En effet, il existe en France un *gouvernement secret*, le vrai moyen de le consolider c'est de perdre les orateurs qui divulguent tous les secrets. Anacharsis publie ses confessions trop naïvement pour que sa bonhomie ne déplaise pas aux fripons qui profitent toujours de la fausse honte des dupes. Si toutes les dupes en avaient fait autant que moi, les fripons renonceraient à leur métier.

« Je compte beaucoup sur la droiture des bons esprits, sur la candeur des partisans de la fraternité une et indivisible. Hâtez-vous donc, mes anciens collègues du comité de sûreté générale, à ordonner la levée de mes scellés; examinez scrupuleusement mes paperasses, vous y trouverez la gradation de mes croyances religieuses, de mes connaissances politiques sur les hommes et les choses, le *crescendo* de mon élan vers la constitution sublime d'un peuple avec lequel j'ai fait mon éducation révolutionnaire.

en Suisse. On espère détacher le cabinet de Berlin, et pour cela il faut détruire ces insensés qui, à la manière du baron de Trenck et de Cloots, sont des dangers

« Les bonnes nouvelles de nos armées font diversion à ma mélancolie. Mon pays natal est situé entre la Meuse et le Rhin; jetez les yeux sur la carte, et vous verrez que les Belges de Gand, de Liége et de Clèves sont les ennemis-nés des Autrichiens et des Prussiens. Les tyrans vandales nous détestent, parce que nous sommes Gaulois et que nous avons, disent-ils, des *nuques républicaines*. En En effet, de temps immémorial, l'insurrection est à l'ordre du jour chez nous. La république gauloise cimentera son bonheur en élevant la Belgique à la hauteur des *droits de l'homme*. Le perfide Dumouriez nous fit de vaines promesses; le brave Jourdan remplira nos vœux.

« Point de paix plâtrée, mes amis; les bouches du Rhin vous sont aussi nécessaires que le sommet des Alpes et les gorges des Pyrénées. J'ai eu trop de part à la révolution salutaire de la Savoie, pour que les émissaires de Pitt n'aient pas une part très-active à la catastrophe du Gaulois Cloots, dont les compatriotes tendent les bras aux débloqueurs de Landau.

« La descente en Angleterre est une folie, mais la descente en Brabant, sur le plancher des vaches, est une mesure aussi facile qu'indispensable. Mes plans de campagne ne s'étendent pas aussi loin que mes principes. Rendre la liberté au fleuve qui nous sépare de l'Allemagne, c'est donner des ailes aux *droits de l'homme*. Reposez-vous sur les départements du Mont-Blanc et du Rhin-Meuse; le monde se régénérera de lui-même; nous dormirons la grasse matinée.

« Je vous le répète, mes camarades, ne donnez pas dans les piéges d'une paix insidieuse. Nous verrions dans Paris les ambassadeurs des rois verser à pleines mains un or corrupteur, qui perpétuerait nos convulsions révolutionnaires au profit des ambitieux et au détriment du peuple. La guerre a des chances heureuses qui font oublier six mois de traverse; mais une paix plâtrée nous pousserait dans les précipices du désespoir. La ligue s'épuise en arme-

pour tous les gouvernements et des émeutiers pour tous les peuples.

Ce parti d'organisation travaille à régulariser, avec des idées étranges mais complètes, sans tenir compte des habitudes, des traditions, l'état social tout entier.

ments infructueux, elle s'enrichirait en machinations pacifiques; si l'or des rois est stérile dans la guerre liberticide, il n'en serait pas de même durant la paix liberticide.

« La cour de Bruxelles est trop voisine des fossés de Lille pour que nous ne dirigions pas nos étendards vers les fossés de l'Escaut et du Rhin. Cela sera plus sûr que de nous hasarder sur les rivages capricieux de l'Angleterre, dont la puissance maritime pourrait déjouer nos tentatives navales. Jamais descente n'a réussi sans une cavalerie nombreuse; or nous n'avons pas trop de chevaux pour nos expéditions continentales. Certainement on ne nous coupera pas les vivres dans la Gaule belgique, mais en Angleterre nous y serions exposés à tous les accidents prévus et imprévus. Le gouvernement anglais, nous le tuons, sans coup férir, dans les Pays-Bas; mais si nous échouions en Albion, nous serions forcés de renoncer a la Belgique, le marchepied des Allemands, le *palladium* de la république gauloise. C'est une erreur ou une perfidie d'aller en Angleterre avant de récupérer nos départements de Mayence, de Liége, de Jemmapes, etc. Je mourrai dans l'impénitence finale, si c'est un crime de préférer l'expédition du *plancher des vaches* à celle de la grande île des Bretons. Ces insulaires sont prévenus contre les généraux français par un tissu de calomnies. La calomnie est plus puissante que je ne le croyais; les commentaires de la malignité garrottent l'orateur du genre humain dans les prisons du chef-lieu des lumières philosophiques. Jugez de l'égarement des sujets britanniques qui ne lisent que les rapsodies ministérielles de Londres. C'est par le Texel que les Français conventionnels arriveront sagement dans la Tamise pour y plonger George et Pitt.

« Je le désire en priant mes frères de songer à un athlète qui n'a jamais appartenu à personne, mais dont le cœur débonnaire a cru quelquefois à la vertu des personnages soi-disant *vertueux*. Je suis

Dès qu'on s'est résolu à créer des départements, à briser l'esprit de province, pour le faire passer sous un terrible niveau, il ne peut y avoir de limites pour d'autres innovations ; à des croyances perdues, il faut substituer d'autres croyances, si l'on ne veut

homme maintenant, grâce à l'étude que nous faisons de la nature humaine depuis cinq grandes années. La prison achève tristement mon éducation. Je souffre la captivité avec horreur et résignation. Quel contraste entre mes quatre murailles et les quatre parties du monde dont nous proclamons les drois imprescriptibles! Liberté, tu es adorable en tous lieux, et surtout dans les cachots de la république régénératrice. Un amant prisonnier adore sa maîtresse avec une nouvelle ardeur. Un patriote dans les fers est plus libre qu'un mauvais citoyen qui se promène d'un bout de la France à l'autre.

« Je vis dans mes ouvrages révolutionnaires traduits en différentes langues. J'ai fait plus de prosélytes à la vérité que Pitt et consorts n'en font au mensonge... Ma République universelle a singulièrement préparé les esprits à se passer de roi, et à se familiariser avec l'idée que la France n'est pas trop grande pour se constituer en république indivisible. Mon premier ouvrage sur cette matière fut le comble de l'audace civique. J'étais un homme noyé sans le coup de canon du 10 août, qui vérifia mes prophéties démocratiques et qui réalisa mes paradoxes inconstitutionnels. C'est dans les crises qu'il fallait me voir encourager les citoyens consternés. Mon calomniateur, Camille Desmoulins, lui-même me dit, plusieurs mois avant la chute du trône : « Cloots, la brillante perspective que tu montres au genre humain dans ton livre de la *République universelle* relève mon courage abattu ; la plume me tombait des mains, je vais la reprendre, mais aux sons consolants de ta trompette tyrannicide. »

« Citoyens raisonnables, le genre humain vous saura gré de mon élargissement.

« Anacharsis Cloots, *homme*.

« Paris, maison d'arrêt du Luxembourg, 19 nivôse l'an II de la république des hommes. »

pas que la société se matérialise et se dégrade; ainsi raisonnent les hommes organisateurs. L'unité va désormais présider à toutes les pensées, à toutes les coutumes ; les provinces avaient des poids et mesures, des manières de compter, des fêtes, des solennités prescrites par le calendrier ; tout cela est aboli : il n'y aura que des unités partout. La mesure du méridien va suffire pour régulariser les affaires humaines ; des mots grecs et demi-barbares sont imposés au peuple ; au lieu de sa vieille toise, de son arpent écrit aux chartes du moyen âge, il doit compter par are, centiare, mètre, kilomètre, litre, hectolitre ; l'ouvrier n'aura plus sa semaine, ni son dimanche après le travail de six jours ; on aura le décadi, après la longue série de primidi, duodi, tridi, etc. ; les jours ne seront plus placés sous la protection des saints patrons, modèles de toutes les grandeurs et de toutes les humilités ; on abolit ces fêtes de Noël, Paques, la Toussaint, les Morts, on y substitua les noms des instruments et des produits de l'agriculture.

Tous ces hommes, au reste, sont fort enclins à la pastorale ; leurs projets politiques se cachent sous les apparences de l'idylle : par exemple, si l'on suivait l'avis de Chaumette et de la commune, on abattrait les beaux parcs de Versailles et des Tuileries, pour les planter en pommes de terres ; le peuple a besoin de cultiver ces jardins pour son utilité. Tel n'est pas l'avis de Robespierre ; plus élégant, il adore la nature, les fleurs aux doux parfums, il orne les Tuileries ; pied loin d'en sacrifier les beaux arbres, il y

jette des corbeilles de roses, de lilas, des espaliers de jasmins. Le nouveau calendrier se ressent de cette espèce de bucolique ; chaque jour rappelle un terme de jardinage, un devoir d'agriculture, un souvenir de potager ou un nom de fleur; comme il reste à la fin du calendrier cinq jours inutiles et complémentaires, on les consacre à des fêtes républicaines. Ce sont d'abord les sans-culottides, car les vertus civiques sont l'apanage des sans-culottes; puis, quand les mœurs s'organisent d'une manière plus régulière, on dédie ces jours complémentaires à des vertus morales, au culte de la vieillesse, du courage, du malheur; fêtes, au reste, chaque fois modifiées par le parti triomphant.

C'est dans ces idées que se formule également l'éducation publique. Le comité d'instruction a proposé un vaste système qui habitue l'enfance aux mœurs républicaines; si l'éducation est libre, elle doit être dirigée vers un but unique, le culte de la révolution; l'enfance dépouillée de légendes devient sérieuse et on la façonne matériellement. Au-dessus des écoles primaires sont des lycées pour une éducation supérieure, et la convention n'oublie même pas les écoles spéciales. Ici, les élèves de Mars, qui dans la plaine des Sablons s'exercent aux siéges, aux batailles, jeunes séides qu'on prépare à un dévouement aveugle pour une dictature à venir; là, l'école polytechnique, spécialité de sciences et de génie militaire, que Carnot favorise comme un souvenir des écoles de l'ancienne monarchie; puis l'enseignement supérieur de l'école

normale, qui est le type et la base de l'éducation, le séminaire du professorat.

Le comité de salut public copie un peu l'institution des jésuites, l'organisation admirable de saint Ignace; seulement il l'empreint de son esprit fortement démocratique. Comme on a frappé les académies, les sociétés savantes, on veut y suppléer par une institution plus vaste qui réunisse comme dans un faisceau toutes les sciences; c'est l'Institut divisé en classes avec cet esprit de froide méthode, cette démarcation, ce classement d'échiquier qu'on apporte alors à toutes les créations républicaines. On a détruit les vieux monuments de la monarchie, les chartes du moyen âge, les souvenirs du passé, et l'on crée néanmoins une classe pour leur conservation. C'est que, malgré ses passions dissolues, ses déchirements intimes, la convention est essentiellement un pouvoir créateur, organisateur; comme toutes les dictatures, elle va droit à un dessein d'éclat et de nationalité; elle y sacrifie même la famille; celle-ci doit se fondre dans la république. De là cet abaissement de l'autorité paternelle, l'égalité de partage, l'abolition du droit testamentaire, l'extrême facilité du divorce, la confusion du fils légitime et de l'enfant naturel; je le répète, en face de la grandeur de la république et de son terrible pouvoir, il n'y a plus que des unités.

Cependant cette froide organisation de la société peut-elle produire l'enthousiasme des grandes choses? Ne faut-il pas jeter au peuple quelques-unes de ces pompes, de ces cérémonies, sorte de religion de l'an-

tiquité? Est-ce que le citoyen sera placé au milieu de la vie sans émotion, sans souvenir, sans croyance, sans fêtes pour la naissance et pour la mort? Ce serait mal comprendre l'esprit de la société humaine, que de croire qu'on peut la dépouiller de pompes et de spectacles. La révolution a copié les fêtes sur les bas-reliefs antiques; les funérailles surtout la préoccupent, parce qu'elles sont comme une récompense des dévouements civiques. Puis elle aime à remuer la mort : dans deux solennités récentes, la république a déployé toutes ses grandeurs. Quand Lepelletier-Saint-Fargeau est frappé par le garde du corps Pâris, après le vote régicide, la patrie prend le deuil; en face des Tuileries, lieu des séances de la convention nationale, on bâtit une gigantesque montagne sur laquelle, comme sur un bûcher antique, le cercueil est déposé; des cassolettes brûlent des parfums qui s'élèvent en fumée pyramidale vers le ciel, autour se balancent des peupliers, des chênes au vert feuillage; des chœurs de femmes, d'enfants, de jeunes hommes, récitent des hymnes au son d'une musique funèbre; et ce cortége ensuite porte les dépouilles mortelles au Panthéon.

Les funérailles de Marat furent plus retentissantes encore, car la perte était plus douloureuse : le Champ-de-Mars avait été transformé en Champs-Élysées; çà et là sont des grottes, des rochers, des arbres, espèce de décoration d'Opéra; au milieu des chênes, de tristes peupliers à la feuille penchée, se promènent des ombres silencieuses, les mains l'une dans l'autre, sym-

bole du bonheur, de l'amitié et de la fraternité de la tombe. Au sein de cette terre heureuse, le corps de Marat est placé aussi sur une haute montagne; à ce cadavre, on laisse son linceul ensanglanté, sans doute pour exciter la vengeance; de cette terre de la montagne on façonne des statuettes, des bustes, car chaque opinion a ses saints, ses images, ses adorations. On en vint à ce point de fanatisme de faire des amulettes de la guillotine, puis de Marat, et un véritable sans-culotte devait en orner son foyer domestique, avec autant de ferveur que le chrétien qui place sur un saint oratoire l'image du Christ, mort pour tous, dans son divin sacrifice.

Le sentiment religieux reçoit alors une impulsion nouvelle : il faut bien que le culte se place quelque part et se révèle par des pompes. Les hommes qui siégent dans cette terrible convention n'ont pas tous une même opinion sur les doctrines religieuses. Hébert, Chaumette, la commune de Paris ont hérité des principes matérialistes du baron d'Holbach, d'Helvétius; l'athéisme antique, désordonné, sans respect pour les croyances, frappe, ravage les émotions pieuses; sa religion, c'est la raison froide, à laquelle il rend une sorte de culte philosophique; il a juré haine au christianisme, l'*infâme* des philosophes, qu'il faut écraser. Cette coterie d'athées, maîtresse de la commune de Paris, transforme les églises en temples de la Raison; on place sur les autels des filles d'Opéra, l'une à la figure grave, aux traits merveilleusement beaux, représente la déesse de la Raison; l'autre dé-

couvre son sein, c'est la Nature qui offre ses mamelles pleines de lait au peuple : image de cette terre bienfaisante, de cette matière éternelle. On fa t des sermons philosophiques, des prédications empruntées à *Jacques le Fataliste*, ou au *Système de la Nature*. Ce qu'il y a de plus déplorable dans cette secte, c'est qu'elle se fait persécutrice, en haine des idées catholiques ; comme la philosophie du XVIII[e] siècle, qui se dit pourtant si calme, si forte de son indifférence, elle renverse les autels, pille les reliquaires et fait fondre les cloches qui naguère appelaient les fidèles à la prière. Elle est brute, sans aucun sentiment de l'art, déguenillée dans sa mise comme dans ses idées ; ses partisans portent la carmagnole, le large pantalon, les sabots du fort de la halle ; ce sont les sans-culottes dans l'expression la plus exacte du mot.

La seconde de ces fractions philosophiques qui siége dans la convention nationale est plus élégante, plus artistique ; en proscrivant le matérialisme du baron d'Holbach, elle salue un Être suprême, souverain du ciel et de la terre : l'âme immortelle reçoit une récompense ou un châtiment. C'est la doctrine et la morale de la confession du *Vicaire Savoyard* de Jean-Jacques.

Robespierre est à la tête de cette école. Esprit de gouvernement, il a compris qu'il ne peut y avoir de grandes choses sans une croyance ; il n'aime pas les orgies de la matière, les protestations contre Dieu ; sectaire effréné en matière politique, il croit qu'il n'y a d'incorruptible que ce qui a foi ; ce n'est point dans

un déshabillé populaire qu'il cherche sa force et sa renommée, car il est toujours parfaitement paré. Il ne faut pas s'imaginer que la multitude suive de préférence ceux qui l'imitent dans ses goûts, dans son langage, dans son vêtement; il faut être au-dessus d'elle pour qu'elle vous suive et vous obéisse. Robespierre, avec un instinct d'artiste, aime les fleurs, les guirlandes, les processions que dessine si parfaitement David son ami; il laisse à la commune de Paris les profanations des tombes, les remuements des cendres de Saint-Denis; lui, au contraire, prêche la morale, le respect pour les morts, car l'âme est immortelle.

Dans cette convention si forte, se trouve même un parti catholique et chrétien. L'abbé Grégoire, par exemple, mangerait de la chair des rois; il exècre les tyrans, il les proscrit en rugissant, et avec cela il demeure catholique : il tient singulièrement à son épiscopat, à sa mitre, à sa crosse, à son anneau pastoral, qui ne le quitte pas. Dom Gerle, l'ex-chartreux, est éminemment catholique, ainsi que son amie Catherine Théot. M. Boissy d'Anglas, qui siége au centre, est un protestant zélé; M. Lanjuinais, un janséniste aussi prononcé que le diacre Pâris; et tous ont gémi en voyant à la tribune le malheureux Gobel, l'évêque constitutionnel de Paris, et ses grands vicaires, poussés par la peur, déposer leurs ornements épiscopaux sur les autels du temple de la Raison. Ce parti chrétien se sauve de ce triste spectacle en faisant proclamer la liberté des cultes par Robespierre, qui n'aime pas les dévergondages impies de la commune.

Ces divisions, qui se produisent d'une façon si bizarre, si curieuse, se manifestent encore dans l'esprit littéraire de l'époque. Au milieu de temps si agités, lorsque les imaginations ardentes se préoccupent fortement de la patrie, lorsque tous les courages luttent entre la vie et la mort, il ne peut y avoir d'œuvres littéraires sérieuses. Si des esprits méditatifs concevaient dans la solitude quelques vastes compositions, personne ne prend garde à eux; l'existence est publique, passionnée, et partout il y a un champ de bataille.

Aussi les guerres littéraires sont fort bornées. L'ardent esprit républicain est sur le théâtre, chaque époque s'y empreint; les poétiques sentences de Sparte, d'Athènes, de Rome sont dirigées contre les rois de l'Europe. Chénier, Lebrun, maîtres de la scène, y apportent la préoccupation de leur âme; les déclamations contre les tyrans s'y stéréotypent. A côté de ces idées solennelles qui se reproduisent même dans les chants lyriques, on a pris goût pour les pièces naïves et pastorales : on représente à l'Opéra *Fabius*, *le Jugement de Pâris*, *le Devin du village;* les bergeries plaisent beaucoup aux membres les plus austères de la convention; ils vont y délasser leur âme fatiguée de tant d'émotions vives; ils sourient aux bonnes mères, à l'amitié filiale, à l'amour naïf, simple, républicain comme la nature. C'est aussi le temps des hymnes patriotiques. Tandis que la multitude attentive suit le jeu d'un acteur favori, tout à coup se présentent sur la scène des chœurs d'hommes, d'enfants, de jeunes

filles couvertes de la robe athénienne; au milieu du plus profond silence, une voix merveilleuse entonne le *Chant du départ :* « La Victoire vous ouvre la barrière; la Liberté guide vos pas; tyrans, descendez au cercueil! » Comme dans Sparte, les mères redisaient à leurs fils que la patrie était plus leur mère qu'elles-mêmes; les vieillards ne voulaient plus revoir leurs enfants que lorsque les tyrans ne seraient plus; les enfants souhaitaient le sort de Barra et de Viala; les épouses cueillaient des fleurs pour ceindre la tête de leurs maris victorieux.

Quelquefois c'était la raillerie jetée aux idées, aux coutumes, à la société vieillie, aux principes mêmes de la famille. On récitait des couplets sur le divorce (1): « Vivre avec ce qu'on n'aime pas, ma foi c'est un supplice. Quand l'hymen a reçu quelque entorse, n'était-il pas bien de recourir au divorce? » On raillait les saints du christianisme; il ne suffisait pas de piller les châsses d'or, de les jeter au creuset de la monnaie, on récitait mille imprécations sur les apôtres saint Pierre, saint Paul, qui pourtant avaient annoncé la liberté au monde; on faisait de pitoyables calembours

(1) La morale, en vain, dit tout bas
Qu'on protége le vice;
Vivre avec ce qu'on n'aime pas,
Ma foi, c'est un supplice.
L'hymen, dans ses débats fâcheux,
Attrape quelque entorse :
Or, dans ce cas, il vaut bien mieux
Invoquer le divorce.

sur cette fureur iconoclaste renouvelée des barbares : « Les apôtres, qui en avaient converti tant d'autres, allaient être convertis eux-mêmes, mais en monnaie (1). »

On célébrait dans des odes patriotiques la constitution de 1793; cette constitution qui était le type des vœux accomplis (2); puis la ruine de Lyon, cette cité rebelle, réceptacle des plus grands forfaits, indignes de clémence. Le poète invoquait les canons de la mort : « Bouches tonnantes, lancez, prodiguez le trépas; que sur les ruines fumantes la révolte tombe en éclats ! La France verra sous l'herbe vieillir tes rem-

(1) On dit qu'à Worms nous avons fait des nôtres,
Et qu'en riant nous nous sommes vengés.
Dans un vieux temple étaient les vieux apôtres
D'argent massif, côte à côte rangés.
Monsieur Custines,
Après matines,
Tambour battant les a déménagés.

Mais vous feriez en vains les bons apôtres,
Rien du creuset ne peut vous garantir ;
Vous en avez converti beaucoup d'autres,
A votre tour on doit vous convertir.

(2) En ce jour l'allégresse
Réunit tous les Français ;
L'amitié, la tendresse,
Vont couronner leurs succès ;
La félicité parfaite,
Enivrant la nation,
Prépare en tous lieux la fête
De la constitution.

parts abattus (1). » Et ces poëtes, au service de toutes les passions, lançaient aussi leurs vers aux rebelles de la Vendée, qualifiés de brigands : « Leur dernière heure était sonnée, la France avait levé son bras; le sang à grands flots ruisselle; on changeait les *oremus* en gargousses pour en bourrer les canons (2). » Ici, c'est Chénier qui célèbre l'inauguration du temple de la Raison dans la ci-devant métropole de Paris : « Ce temple, on l'élevait sur les débris de l'imposture; la Liberté serait la déesse des Français; l'homme était créé par ses regards; » et Chénier, jouant sur un axiome affreux, sou-

(1) Foyers de mort, bouches tonnantes,
Lancez, prodiguez le trépas!
Que sur des ruines fumantes
La révolte tombe en éclats!
Accourez, transports légitimes;
Saintes fureurs, frappez les crimes :
Renversez, détruisez ce repaire odieux;
Et puissent à jamais les ombres,
Parmi le sang et les décombres,
Couvrir une cité qui fait horreur aux cieux.

(2) Toi, brigand de la Vendée,
Qu'un prêtre mène aux combats,
Ta dernière heure est sonnée;
La France a levé son bras,
Le feu vengeur étincelle
Sur la trace de tes pas,
Ton sang à grands flots ruisselle,
L'airain vomit ton trépas.
Vous, innocentes victimes,
Qu'égarent des imposteurs,
Qui, sans partager leurs crimes,
Prenez part à leurs fureurs;

haitait que le dernier esclave suivît au tombeau le dernier roi (1). Léonard Bourdon développait le même thème que Chénier, se réjouissant de voir les saints transformés en lingots : « Les dieux de la France étaient désormais l'égalité et la liberté ; les voûtes si longtemps profanées par le plain-chant des calotins ne seraient plus désormais parfumées que par l'encens républicain (2). »

De vos maux quelle est la source ?
Vos oremus, vos répons,
Changez-les donc en gargousses
Pour en charger nos canons.

(1) Descends, ô Liberté ! fille de la nature :
Le peuple a reconquis son pouvoir immortel ;
Sur les pompeux débris de l'antique imposture
Ses mains relèvent ton autel.

Venez, vainqueurs des rois, l'Europe vous contemple ;
Venez, sur les faux dieux étendez vos succès :
Toi, sainte Liberté, viens habiter ce temple ;
Sois la déesse des Français.

Guerriers libérateurs, race puissante et brave,
Armés d'un glaive humain, sanctifiez l'effroi ;
Terrassé par vos coups, que le dernier esclave
Suive au tombeau le dernier roi !

(2) Français, quelle métamorphose
Transforme nos saints en lingots !
La raison est enfin éclose,
Elle anéantit les cagots.
De leurs ridicules mystères
Effaçons jusqu'au souvenir ;
Que notre dogme à l'avenir
Soit d'être heureux avec nos frères !
Français, la vérité qui brille à tous les yeux,
La liberté, l'égalité, voilà quels sont nos dieux !

Dans les *Incrédules* ou le *Déplacement des saints*, le citoyen Valcour disait que les vieilles basiliques ne seraient plus des boutiques pour vendre ou manger Dieu, et que l'amour du peuple y plaçait Marat et Lepelletier (1).

Ces poésies, ces chants sacriléges, cette ivresse d'un peuple qui secoue tout frein, empruntaient les prestiges des arts : la musique solennelle avait pour interprète Méhul et Gossec, rappelant dans leurs hymnes toute la puissance des chants d'église; les décors étaient dessinés par David ou par Gérard et Gros, ses élèves chéris. David, passionné pour la république, écrit lui-même le programme des fêtes; son dessin, large et tout pénétré de l'antique, reproduit le trépied où brûle l'encens, le sarcophage de Lepelletier et de

Voûte si longtemps profanée
Par le plain-chant du calotin
Tu ne seras plus parfumée
Que par l'encens républicain;
Réjouis-toi, tes destinées;
Loin du clergé sot et fripon,
A la nature, à la raison,
Seront désormais consacrées!
Français, la vérité, etc.

(1) Ces édifices gothiques,
Longtemps nommés le saint lieu,
Ne servent plus de boutiques
Pour vendre ou pour manger Dieu.
Des autels le peuple chasse
Les héros du saint métier,
Et son amour y replace
Marat et Lepelletier.

Marat, dont il retrace les traits; la marche des vieillards, des femmes tout entourées de guirlandes, tandis que les membres de la convention portent à la main des branches de chêne ou des gerbes de blé. David se complaît à dessiner la Montagne et les mâles figures qui en décorent le sommet; à lui, on doit cet ensemble de fêtes publiques. Tandis que Vestris et Gardel conduisaient les danses graves, sévères, et les poses de ces étranges cortéges d'acteurs républicains, Talma figurait à côté de David. Méhul surtout mettait toutes les forces de son génie à surpasser la *Marseillaise*.

Ces fêtes étaient multipliées afin de distraire le peuple de ses antiques habitudes.

La république eut aussi ses anniversaires comme tout système de gouvernement. Quand venait le jour de sa fondation, le 22 septembre (1er vendémiaire), c'était fête dans toutes les cités et aux champs; le 21 janvier, la tête du tyran était tombée, fête encore pour tout véritable républicain; une victoire était remportée sur les armées étrangères, il fallait bien s'en réjouir, et le programme de David se développait dans ses plus brillantes pompes.

Comme à Rome, le peuple passait sa vie au théâtre, au forum, ou bien il forgeait des armes. Jamais les spectacles n'avaient été plus multipliés; l'Opéra gardait ses splendeurs de chant et de ballet; le théâtre de la République retraçait la tragédie et la comédie; il y avait un opéra-comique à côté d'un autre théâtre de la rue Feydeau; puis le spectacle célèbre de la citoyenne Montansier, au jardin Égalité; sous les noms

de Louvois, Richelieu, Molière, Vaudeville, Français, Comique ou Lyrique, il y avait des théâtres partout: au faubourg du Temple, Franconi était établi dans ce qu'on appelait l'amphithéâtre d'Astley; il y avait de plus vingt et une réunions dansantes, et tout cela était incessamment rempli par une population rieuse ou enthousiaste; car, en France, on riait autour de la guillotine; on hurlait autour du tombereau qui menait à la mort la fille de Marie-Thérèse. Il semble que lorsqu'il y a tant de sang et de cadavres la société doit être triste, morne, découragée: il n'en est rien; on s'occupe des modes, des plaisirs; on songeait à sa toilette pour le décadi, pour le bal de l'hôtel d'Aligre, d'Idalie ou de Tivoli. Une femme doit y paraître avec une robe collante de taffetas *couleur de la Montagne*, un petit bonnet sur l'oreille *à la Marat*, un fichu de linon fort coquet *à la Lepelletier-Saint-Fargeau;* et si elle n'a pas tout donné pour la patrie, elle portera à son cou un petit médaillon avec l'image de Marat; rien ne sera plus gracieux pour elle encore qu'une petite guillotine en boucles d'oreilles. Les hommes, quand ils se séparent un peu du cynisme de Chaumette et d'Hébert, quand ils renoncent au costume hideux des sans-culottes, portent un large chapeau *à la Lepelletier*, un habit de camelot rayé, au large collet, des bas chinés *à la Robespierre*, la poudre et la queue. On s'habitue à tout: chaque jour le *Moniteur* publie la liste des condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire; on la lit comme les noms des acteurs d'un spectacle; des crieurs publics annoncent les exécu-

tions de la veille, celles du lendemain; leurs cris sont couverts par les flonflons d'opéra; et le roulement du fatal tombereau n'inquiète pas plus que le bruit d'une voiture de bal qui passe, le soir, bruyante et joyeuse.

CHAPITRE XXV.

DIPLOMATIE SECRÈTE DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC ; DÉVELOPPEMENT DE LA GUERRE.

Négociations du comité en Suisse, — en Savoie. — Mission de MM. de Sémonville et Maret. — Leur arrestation en Italie. — Importance de M. Barthélemy. — Développement du système diplomatique de Robespierre. — Son respect des cabinets et des ambassadeurs. — L'Espagne. — Rome. — Naples. — Toscane. — Efforts pour la guerre. — Généraux du mouvement démocratique. — Pichegru. — Hoche. — Jourdan. — Augereau. — Carnot. — Bonaparte. — Caractère des hostilités. — La Flandre. — Le prince de Cobourg. — Le duc d'York. — L'Alsace. — Wurmser et le duc de Brunswick. — Divisions diplomatiques. — Grande guerre. — Débloquement de Maubeuge. — Défaite des Vendéens. — Reprise de Toulon. — Division et revers des alliés en Alsace. — Levée du siége de Dunkerque. — Campagne perdue.

Septembre — décembre 1793.

Les hommes même les plus énergiques de la révolution devaient être vivement préoccupés des périls de la république en présence d'une si formidable coalition de cabinets et d'armées ; caractères d'action et

de volonté avant tout, ils ne faisaient rien paraître de leurs craintes aux yeux du peuple, afin de ne pas décourager l'élan et arrêter l'enthousiasme; ils étaient d'airain, et les coups de la fortune rebondissaient sur leur front; mais, comme les périls s'étaient démesurément accrus depuis la prise de Valenciennes, de Condé et la dispersion des armées républicaines, les hommes capables de la révolution, tout en conservant pour le vulgaire un rude langage, songèrent à mettre un terme à la crise par des négociations. Cet état d'émotion continue, de fièvre publique, n'avait rien de naturel; on ne peut pas toujours avoir la tête brûlante, les lèvres desséchées. Le comité de salut public réunissait d'ailleurs les conditions nécessaires pour mener à fin une négociation diplomatique : il était tout-puissant, délibérait en secret, et ne rendait compte à la convention que de ce qu'il jugeait utile à la chose publique. Maître du portefeuille et des notes de la vieille monarchie, entouré de quelques-uns des employés de l'ancien cabinet de Versailles, il s'initiait dans les rapports intimes des cours. Comme il était sans préjugés, il mettait en réquisition tous les moyens pour réussir. Déjà Danton avait conduit à bonne fin la négociation de 1792 avec les Prussiens : pourquoi n'essayerait-on pas quelques autres transactions parallèles avec les cours de Berlin ou de Vienne, dont le but serait de dissoudre la coalition?

Les deux gouvernements qui paraissaient le mieux posés pour arriver à ces voies de transaction et de traité étaient la Suisse et le cabinet de Turin. La

Suisse, pays libre, caressé par le comité de salut public, offrait, pour le continent, les mêmes avantages de neutralité que les États-Unis d'Amérique pour les questions maritimes et commerciales.

Le comité de salut public lui avait accordé les indemnités qu'elle avait réclamées par suite des capitulations et de l'affreux ravage du 10 août. M. Barthélemy, se posant à Berne en véritable négociateur (1) de la vieille monarchie, avait conquis une haute importance, et l'on pouvait employer cette neutralité helvétique pour ouvrir des négociations générales avec l'Europe, particulièrement à l'égard de quelques-unes des puissances alliées. A cet effet, M. Hérault de Séchelles, l'un des confidents du premier comité de salut public, était venu à Berne s'aboucher avec M. Barthélemy. Issu d'une famille fort considérée, M. Hérault de Séchelles avait eu dans sa vie des rapports avec la maison de Bellegarde, et l'on voulait s'en servir pour négocier avec le Piémont. La Savoie était au pouvoir des républicains; Nice, Monaco, formaient déjà deux départements de la France; on pouvait donc traiter à Turin sur deux bases : la restitution des conquêtes que la république avait accomplies, ou bien reprendre le projet déjà essayé par l'organe de M. de Sémonville, alors consul général à Gênes, et dont le but était d'of-

(1) Il est certain que Robespierre, dont l'influence succédait à celle de la Gironde, renonçant au projet de porter chez toutes les nations l'incendie des révolutions, ménagea la Suisse et y maintint l'ambassadeur Barthélemy, comme très-propre à endormir ses habitants dans les douceurs d'une séduisante neutralité.

frir au roi de Savoie et de Piémont la couronne constitutionnelle de l'Italie, en lui donnant le Milanais, le Bergamasque jusqu'aux terres de Venise. On ne demandait au roi Victor-Amédée que de garder une exacte neutralité dans la guerre actuelle, et de servir d'intermédiaire pour entamer une négociation avec les puissances d'Italie.

Le comité de salut public avait des desseins plus vastes encore, et résultant de sa parfaite information à l'étranger. C'était par suite d'une révolution accomplie contre le parti modéré du prince de Kaunitz et du comte de Cobentzl, que le baron de Thugut avait été porté à la tête des affaires de l'Autriche; jusque-là M. de Thugut était resté partisan de la guerre. M. de Kaunitz mort, le comte de Cobentzl s'agitait beaucoup pour faire triompher à Vienne l'opinion de la paix, avec la pensée de sauver Marie-Antoinette, car ce plan avait précédé la fatale exécution de la reine. Le comité de salut public, qui connaissait l'intention de M. de Cobentzl, résolut de l'aider de tous ses moyens, et tel fut l'objet de la mission secrète confiée à MM. de Sémonville et Maret (1), dans leur passage à travers l'Italie. M. de Sémonville était désigné par le comité

(1) Les négociateurs Sémonville et Maret, que le gouverneur de Milan avait fait enlever sur le territoire même de la Valteline, et transférer dans la forteresse de Mantoue, étaient porteurs de soixante-quatre mille louis d'or et de plusieurs caisses de bijoux, parmi lesquels figuraient plusieurs beaux diamants de la couronne; et on les trouva porteurs également de papiers qu'on regarda comme d'une très-grande importance.

pour l'ambassade de Constantinople; M. Maret allait à Naples comme ministre plénipotentiaire; tous deux, porteurs de sommes considérables en or, en bijoux, devaient s'aboucher avec des agents secrets, qu'on disait envoyés par le comte de Cobentzl (quelques intrigants peut-être, et il y en a toujours dans les affaires cachées); et alors on négocierait un mouvement politique qui porterait le parti de la paix et M. de Cobentzl à la tête du cabinet de Vienne, en lui fournissant des moyens de corruption; puis on stipulerait la liberté de Marie-Antoinette, condition d'une paix séparée. Comme il fallait toujours mêler quelques idées de révolution à toutes choses, MM. de Sémonville et Maret devaient sonder le terrain d'une insurrection hongroise, dont le baron de Trenck avait fourni le plan au comité.

Les deux négociateurs s'abouchèrent longtemps à Berne avec M. Barthélemy, et prirent la route de la Valteline; arrivés à Coire, sur l'ordre du gouverneur de Milan, les diplomates républicains furent enlevés par un parti allemand avec leur légation, et transférés dans la forteresse de Mantoue; leur or, leurs diamants, leurs papiers surtout, furent pris, et il en résulta des révélations telles que M. de Cobentzl, qui avait fait un voyage à Goritz et à Klagenfurth, fut obligé de retourner sur-le-champ à Vienne pour se justifier (1).

(1) Le comte de Cobentzl fit publier les explications suivantes : « Les bruits singuliers qui s'étaient répandus sur les découvertes faites dans les papiers de l'émissaire Sémonville sont absolument tombés. Si l'on a lieu de croire que l'examen qu'on en en fait a

Quatorze personnes compromises subirent la captivité dans les États d'Autriche. M. de Sémonville eut l'habileté de résumer toutes ces négociations en un projet de délivrance pour l'infortunée Marie-Antoinette. La négociation échouée, le sort de la reine fut décidé : on la livra au tribunal révolutionnaire; il fallait effrayer l'Autriche par l'audace, puisqu'on n'avait pu l'attirer à soi par une transaction (1).

M. Barthélemy, à Berne, y restait le moteur principal de toute négociation; le corps diplomatique était nombreux et bien choisi sur cette terre neutre, et les excellentes manières de M. Barthélemy, ses traditions du duc de Choiseul, lui donnaient une bonne position. On le consultait de tous côtés sur cette étrange et glorieuse république qui étonnait l'Europe, et lui, fort complaisant, fort serviable, se prêtait à tout, à des passe-ports pour les émigrés, à des renseignements, à des sollicitations, sorte d'actes qui auraient vingt fois traîné à l'échafaud un autre que M. Barthélemy. Le

jeté du jour sur plusieurs faits peu connus et sur les liaisons secrètes que les affiliations procurent aux jacobins dans divers pays, il n'est pas moins certain qu'on a mal à propos impliqué dans ces relations suspectes des personnages que leur état, leur qualité et leur propre intérêt doivent mettre au-dessus de soupçons de cette espèce. Le comte de Cobentzl, instruit des bruits que la malveillance se plaisait à répandre à son sujet, s'est hâté de revenir à Vienne, du voyage qu'il avait fait à Goritz et à Klagenfurth. Son retour a fermé la bouche à ses ennemis. »

(1) M. de Sémonville, que nous avons tous connu vieillard, racontait la belle peur qu'il avait eue, lui, naturellement pacifique, lorsqu'il fut arrêté par les Autrichiens.

comité de salut public, avide de renseignements, souffrait ces rapports, parce qu'il savait bien que ce serait par la Suisse et l'ambassade française que viendraient les premières paroles de paix. Or, ce qui était utile, le comité ne le repoussait jamais : M. Barthélemy aurait-il demandé cent passe-ports d'émigrés, on les lui aurait donnés sur-le-champ, parce qu'on était sûr de l'emploi utile qui en serait fait dans les intérêts de la chose publique. D'ailleurs Robespierre, qui prenait la haute main dans le comité, n'était ni un brouillon, ni un désorganisateur; à la tribune même, il venait d'exposer un système diplomatique (1) empreint du vieux droit de Louis XIV; et ce système devait vivement préoccuper l'Europe, par la sagacité de son plan et la lumineuse exposition des intérêts. Ce n'était plus alors le sectaire impatient de remanier le genre humain, mais l'homme politique qui parlait de la situation de l'Angleterre en lutte d'intérêts et de pa-

(1) Robespierre présenta à la convention, au nom du comité de salut public, qu'il dominait, un rapport remarquable (du 17 novembre 1793), dans lequel il embrassa la situation politique de l'Europe relativement à la république française. Il y développa d'abord le système du cabinet de Londres, parla ensuite de la ligue monstrueuse de la Prusse avec l'Autriche comme n'ayant aucune base solide, et parcourant les relations de la république avec les différentes puissances, ne lui trouva que deux alliés, les Suisses et les Américains des États-Unis. « Vous avez sous les yeux le bilan de l'Europe et le vôtre, dit-il en se résumant ; vous pouvez déjà en tirer un grand résultat. L'univers est intéressé à la liberté de la France : supposons la France démembrée ou anéantie, le monde politique s'écroule, le despotisme, comme une mer sans rivage, se déborderait sur la surface du globe... »

villons avec la Russie : « La ligue de la Prusse et de l'Autriche était monstrueuse ; nécessairement elle s'effacerait ; la France devait avoir des alliés et des États neutres ; ses alliés devaient être rassurés sur ses desseins, elle ne toucherait jamais aux formes de gouvernement ; les neutres seraient accueillis, protégés. L'univers était intéressé à l'existence, à la liberté de la France ; supposez la France démembrée, le monde politique s'écroulerait, l'équilibre serait rompu. »

Le discours de Robespierre, si parfaitement rédigé, donna de lui une haute idée à l'Europe : on voyait enfin des principes réguliers éclore et se manifester. A la suite de ce rapport, la convention proclama la garantie de ses alliances avec la Suisse et les États-Unis d'Amérique. Quelques jours après, elle protesta solennellement du plus haut respect pour les ambassadeurs : aucune autorité ne pouvait attenter à leur privilége, ou porter les mains sur ce caractère sacré ; toutes les fois qu'il y aurait quelques réclamations de la part des autorités constituées contre un agent de l'étranger, elles devaient être adressées directement au comité de salut public (1) ; par ce moyen, le comité se réservant la direction suprême de toutes les négociations, ne les laissait plus s'éparpiller en désordre. Déjà se produisent les premiers effets de cette bonne

(1) « La convention nationale interdit à toute autorité constituée d'attenter en aucune manière à la personne des envoyés des gouvernements étrangers ; les réclamations qui pourraient s'élever contre eux seront portées au comité de salut public, qui seul est compétent pour y faire droit. »

position : la Suède, le Danemark persistent, malgré les instances de l'Europe, à garder leur neutralité; les États-Unis soutiennent l'indépendance du pavillon ; on a un traité de confraternité avec la Suisse et Gênes; Venise reste neutre; Naples, menacée par une escadre formidable, a reconnu la république; la Toscane offre sa médiation vis-à-vis de l'Autriche; on est sur le point d'en finir avec Constantinople, et M. de Sémonville est désigné pour l'ambassade, lorsqu'il est arrêté en Italie. Ainsi le comité de salut public, malgré son inflexible rigueur d'exécution et d'échafaud, tient une position plus avancée en Europe, que les ministres de l'assemblée législative au commencement de la guerre.

C'est pourtant vers la guerre que doivent se porter les grands efforts, car la victoire seule peut accomplir l'œuvre des négociations. Un changement s'est opéré parmi les généraux qui conduisent les glorieuses bandes de la république; à l'origine de la guerre, presque tous les chefs appartenaient à l'état-major de l'armée de Louis XVI. MM. de Lafayette, de Biron, de Custine, de Beauharnais, étaient gentilshommes; MM. Kellermann, Dumouriez, Luckner, se trouvaient inscrits lieutenants généraux avant 1789. C'était comme une continuation du système militaire de la monarchie. Le règne de ces chefs de guerre est fini maintenant : M. de Lafayette est passé à l'étranger; les têtes de Biron, de Custine, de Beauharnais, roulent sur l'échafaud, parce que, suspectes, elles avaient cessé d'être victorieuses; Kellermann est effacé par des renommées nouvelles, tandis que Dumouriez quitte le drapeau

tricolore pour aller s'abriter au delà des frontières à l'imitation de M. de Lafayette.

A la place de ces renommées oubliées s'en élevaient d'autres, jeunes et grandes déjà. A côté des officiers généraux de l'ancien régime, j'ai dit que le département de la guerre, pendant la monarchie, prenait un soin particulier des sous-officiers, classe instruite, expérimentée, corps très-solide par ses habitudes et son intelligence; et c'est de ce corps, si remarquablement capable, que sort la seconde génération de grands capitaines. Le premier d'entre tous, c'est Pichegru (1), élève des pauvres minimes, répétiteur de Bonaparte à l'école de Brienne pour les mathématiques, puis sergent d'artillerie, et adjudant lorsque la révolution éclata; enfin, chef de brigade, général de division, et désigné par Saint-Just et Lebas pour le commandement en chef de l'armée du Rhin. Lazare Hoche (2), comme Pichegru, sortait du rang des bas-officiers, mais aux gardes françaises, et c'est du grade d'adjudant qu'il s'élança comme général de brigade à la belle défense de Dunkerque; depuis lors, avec Pichegru, il fut général de division, et bientôt commandant en chef. Jourdan (3), fantassin du régiment d'Auxer-

(1) Charles Pichegru, né à Arbois en 1761, fit ses études au collége de cette ville, dirigé par les minimes.

(2) Hoche était né à Montreuil, près de Versailles, le 24 février 1768, d'un garde du chenil de Louis XV, et lui-même, à quatorze ans, il entra comme palefrenier surnuméraire aux écuries du roi, et, deux ans après, s'engagea dans les gardes françaises.

(3) Jean-Baptiste Jourdan, né à Limoges le 2 avril 1762, d'un

rois, digne troupe de ligne, fut elevé au grade de sergent dans la guerre d'Amérique (le grade de sergent était le rang le plus soigné dans les vieilles armées, comme le plus utile pour l'instruction). Chef du bataillon de la Haute-Vienne, protégé par Carnot, Jourdan passa rapidement tous les grades jusqu'au suprême commandement, ainsi que Pichegru et Hoche.

Si Jourdan sortait du régiment d'Auxerrois (infanterie), Augereau (1) avait appartenu à Bourgogne (cavalerie), et de la première guerre vendéenne il s'était rapidement avancé dans l'armée des Pyrénées, sous Dugommier. Que de noms oubliés aujourd'hui, qui appartenaient également à cette armée, depuis Dugommier, Carteaux, Mouret (2), républicains sincères et désintéressés, jusqu'à ce général Dumuy, le plus ancien des lieutenants généraux, le petit-fils du précepteur et de l'ami de Louis XV! Comme expression des armes spéciales et des écoles de l'ancien ré-

chirurgien obscur, s'enrôla dès l'âge de seize ans. Réformé en 1784, il revint dans sa famille, et se fit commerçant En 1791, il reprit l'épée pour se mettre à la tête du second bataillon des volontaires de la Haute-Vienne.

(1) Pierre-François-Charles Augereau, né à Paris le 11 novembre 1757, était fils d'un ouvrier maçon et d'une marchande de fruits du faubourg Saint-Marceau. Il s'engagea fort jeune dans Bourgogne (cavalerie), s'en fit renvoyer et entra dans les carabiniers du marquis de Poyanne. Sorti de ce corps, il se fit maître d'armes, vint à Naples, s'enrôla dans les troupes royales, où il devint sergent. Revenu en France en 1792, il fut bientôt élevé au commandement du bataillon de volontaires où il était entré comme simple soldat.

(2) Le général Mouret se ruina pour donner des souliers à ses soldats.

gime, on peut citer Carnot et Bonaparte, les deux véritables génies de guerre de la révolution. Carnot, ainsi que Pichegru, avait étudié dans un séminaire de minimes pour professer les mathématiques; ses études brillantes le firent remarquer, et au concours de Paris, il fut admis comme officier d'artillerie; lieutenant après deux ans de travaux, il fut couronné des mains de M. le prince de Condé (1) pour l'éloge de Vauban; et par la protection de ce prince, il était chevalier de Saint-Louis et capitaine à vingt-neuf ans; ainsi l'avait pris cette révolution ardente, qui ne laissait ni répit, ni libre pensée pour l'étude. Carnot, caractère roide, devait tracer devant lui une grande route : membre des assemblées, il prit place au comité de salut public, où il apporta sa vaste expérience, ses travaux, sa force, sa persévérance de stratégie. Quant au jeune Bonaparte, élève des minimes,

(1) *Extrait du Journal encyclopédique de Bouillon, du* 10 *octobre* 1784.

« L'auteur de l'ouvrage (*Éloge de Vauban*) couronné par l'Académie de Dijon, est M. Carnot, né à Nolay en 1753, officier dans le corps du génie. M. le marquis de Gouvernet lui avait obtenu un congé : il était présent à la séance. M. Maret, secrétaire perpétuel, a supplié Son Altesse Sérénissime le prince de Condé, au nom de l'Académie, d'augmenter l'honneur du triomphe de M. Carnot, en daignant lui remettre lui-même les deux médailles qui composaient le prix. Le prince a déféré à la prière de la compagnie ; et M. Carnot, après avoir reçu ce prix, a dit : « Monseigneur, il est bien flatteur d'être couronné par un héros du nom de Condé ; les lauriers que les mains de Votre Altesse Sérénissime dispensent sont d'une espèce à ne se flétrir jamais. »

officier gentilhomme, il appartenait à l'ancien temps, par ses souvenirs, sa famille, sa reconnaissance même pour la royauté, qui l'avait élevé dans les écoles. On peut donc diviser en deux catégories la double génération de généraux qui prennent part aux guerres de la république, et les dirigent dans les voies glorieuses : la première se compose des gentilshommes, officiers généraux déjà en 1788, tels que MM. de Biron, de Custine, de Beauharnais; la seconde embrasse les sous-officiers des régiments de la monarchie, Hoche, Pichegru, Augereau, Jourdan, et les élèves des écoles spéciales, tels que Carnot et Bonaparte. Les institutions de l'ancien régime faisaient la force et préparaient la gloire du nouveau.

La guerre allait prendre dans cette nouvelle campagne une grande extension : les alliés avaient reçu leur réserve, et les opérations bien suivies pouvaient recevoir un large développement. A la droite de l'armée d'invasion, le duc d'York, avec un corps de 40,000 hommes, Anglais, Hanovriens, pirouettait autour de Dunkerque; au centre, le prince de Cobourg guidait les Allemands (1), les Autrichiens et les corps

(1) Le corps de la confédération avait été incorporé dans les troupes autrichiennes et prussiennes.

Extrait d'une note remise par le vice-chancelier de l'Empire, prince de Colloredo, au ministre palatin de Bavière.

Le vice-chancelier déclarait « que le contingent militaire à fournir par les États de l'Empire serait porté au triple sur le pied reçu et agréé par la diète générale en 1681, et par le décret du 22 mars

auxiliaires prussiens; à droite encore, au delà de Mayence soumise, les Prussiens marchaient sous le roi et le duc de Brunswick; sur la gauche, manœuvrait dans l'Alsace le corps du feld-maréchal Wurmser: au delà de la Suisse, étaient les Piémontais et un corps d'Autrichiens; aux Pyrenées, 65,000 Espagnols. Toutes les côtes de l'Océan et de la Méditerranée étaient bloquées par les escadres sous le pavillon britannique; Lyon et le Midi se soulevaient; Toulon appartenait aux Espagnols et aux Anglais; la Vendée était en armes et ses belliqueux enfants menaçaient la Loire.

A l'aspect de cette position si menacée, les alliés n'avaient qu'un parti à prendre, vigoureux et fort: marcher en avant, se diriger avec énergie sur la Somme, et de la Somme à Paris. Le duc d'York pouvait faire sa jonction avec le prince de Cobourg à Doullens et à Péronne, et les Prussiens se porter sur Laon, Soissons, Château-Thierry; et La Ferté-sous-Jouarre aurait été le centre, le rendez-vous général de toutes ces grandes armées, qui pouvaient jeter 220,000 hommes dans les environs de Paris. C'est ainsi qu'elles agirent plus tard, en 1814. Mais, pour

dernier, qui déclare la guerre à la France. Guidée par ces considérations, Sa Majesté Impériale, en agréant et approuvant le plan d'opérations concerté avec Sa Majesté le roi de Prusse, a jugé à propos d'unir et d'incorporer ces mêmes troupes avec les armées qui tiennent la campagne contre l'ennemi commun, pour les faire agir conjointement avec ces dernières, partout où les circonstances le requerront... »

tenter ce plan hardi, il fallait deux conditions essentielles : d'abord, la plus franche, la plus loyale union entre les alliés marchant vers un but commun, les yeux fixés sans cesse sur les tours de Notre-Dame ; et ensuite l'abnégation de toute idée politique durant la campagne, car il fallait ne prendre nullement garde aux événements de l'intérieur pour ne faire de l'invasion qu'un mouvement tont à fait militaire ; et précisément ces deux conditions de succès étaient loin d'exister sous la tente des alliés. Au lieu d'adopter un plan commun, une haute et large forme de stratégie, on s'absorbait dans l'égoïsme de ses intérêts personnels : le duc d'York, refusant de converser par la droite, pour se porter sur Saint-Omer et Béthune, concentre toute son attention et ses forces autour de Dunkerque ; le prince de Cobourg lui-même, déjà si fortement appuyé sur Condé et Valenciennes, ne marche point en force sur Cambrai, et pirouette à son tour sur Maubeuge, qui devait compléter le système défensif des Pays-Bas.

Mais les querelles les plus violentes, les incidents les plus graves, s'élevaient surtout en Alsace, entre le maréchal Wurmser et le duc de Brunswick. Les Prussiens, ne se contentant pas de délaisser le mouvement autrichien sur l'Alsace, le contrariaient par des marches rétrogrades et de véritables fautes stratégiques. Si, après la prise de Mayence, les deux corps alliés s'étaient entendus, ils pouvaient jeter 120,000 hommes dans l'Alsace et la Lorraine ; Landau enlevé, rien n'arrêterait le torrent, car Strasbourg, en plein état

de rébellion, voulait redevenir une ville libre allemande.

Le comité de salut public n'ignorait rien de ce qui se passait dans les armées alliées, formidables par leur nombre, faibles par leurs divisions. Carnot, appelé à juger le plan de campagne comme un vieil officier de génie, aperçut les points vulnérables, et vit par quel défaut de la cuirasse on pouvait atteindre le colosse de la coalition. Le premier travail d'un général appelé à réfléchir sur un plan de campagne, c'est de reconnaître la nature des forces dont il dispose, l'esprit d'énergie et les moyens de l'ennemi. Sauf quelques troupes solides, la république n'avait que des nouvelles levées impatientes et pleines d'ardeur, mais naturellement peu fermes en ligne : avec de telles forces, ce qu'il fallait, c'était une initiative enthousiaste, un système d'attaques promptes, rapides, tumultueuses ; repoussées une fois, ces troupes devaient revenir au combat, jusqu'à ce que la ligne de l'ennemi fût enfoncée ; et c'est ce qui explique l'ordre incessant de toujours attaquer, qui émanait des représentants du peuple. Ceux-ci, sous l'impulsion de Carnot, exécutaient le plan du comité de salut public, et peu leur importait de sacrifier quelques milliers d'hommes dans ces levées en masse, si pleines de dévouement, troupes héroïques qui mouraient en héros, vieux soldats de vingt ans. La seconde partie du plan du comité était de concentrer les forces sur un point par des manœuvres incessantes, et de fondre en masse sur l'ennemi. En suivant avec attention le système de

guerre des coalisés, l'expérience de Carnot s'était aperçue que leur invasion manquait par ses bases, en ce qu'elle éparpillait trop les forces et morcelait les ressources. Au lieu de marcher des points extrêmes sur le centre, des extrémités de l'angle vers la pointe, l'ennemi s'avançait du centre vers la circonférence. Dès lors on pouvait lui opposer partout des masses plus considérables qui, se portant avec rapidité d'un point à un autre, doubleraient les moyens de la défense par l'activité du mouvement. On prenait l'initiative sur la frontière, et cette marche en avant se dirigeait comme une pointe de feu, à droite, à gauche, partout où la foudre devait frapper.

Au mois de septembre de cette terrible année 1793, on pouvait dire que la campagne de l'ennemi se résumait en trois points principaux : à l'extrémité de droite, le duc d'York, d'après les ordres du cabinet anglais, assiégeait Dunkerque, et semblait faire dépendre de la reddition de cette place le développement de l'invasion anglo-hollandaise. Au centre, le prince de Cobourg pressait Maubeuge, dernière base de sa ligne de forteresses; et, à gauche, les Prussiens et les Autrichiens entouraient Landau, l'avant-poste de l'Alsace. Le plan du comité fut dès lors de débloquer toutes les places par une attaque vive et simultanée : au duc d'York, il opposa le général Houchard (1), intrépide officier de l'ancien régime, sorti

(1) Jean-Nicolas Houchard, né à Forbach en 1740, s'engagea à quinze ans, dans Royal-Allemand (cavalerie), et parvint au grade de capitaine dans le régiment de Bourbon (dragons), avec lequel il

de Royal-Allemand, lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis avant la révolution; sous lui était Hoche, le sous-officier aux gardes françaises. Au centre, Jourdan, le sergent de Royal-Auxerrois, fut opposé au prince de Cobourg; et sur la Moselle et le Rhin, Pichegru, le répétiteur de Brienne.

A chacune de ces armées étaient attachés des représentants du peuple, porteurs de la pensée du comité de salut public, et qui exécutaient les ordres de Carnot; leur pouvoir illimité s'étendait à tout : on les voyait à cheval au milieu de la mêlée et de la mitraille, dans ce costume si connu, si respecté du soldat; quand le représentant, revêtu de l'écharpe tricolore, accablé sous le chapeau aux larges plumes, parlait dans les rangs de l'armée, on lui prêtait la plus silencieuse attention. « Le représentant a dit, le représentant a ordonné; » ces mots passaient dans la ligne comme la parole d'une grande nation. C'est ce pouvoir illimité des représentants qui donna partout l'unité aux mouvements de l'armée, et rétablit l'ordre, la hiérarchie, dans les rangs du soldat. Jamais un représentant ne désespéra de la victoire; ses ordres étaient toujours d'attaquer, de marcher en avant; lorsque le général hésitait, le représentant ordonnait lui-même le combat, parce qu'il avait l'ordre exprès du comité

fit la guerre de sept ans, puis la campagne de Corse; et fut ensuite élevé au grade de lieutenant-colonel, avec la croix de Saint-Louis. En 1792, nommé colonel d'un régiment de chasseurs à cheval, à l'armée du comte de Custine, il reçut la même année le grade de maréchal de camp, puis celui de lieutenant général.

de former les troupes sous ce terrible baptême de feu. Quelques hommes de plus ou de moins n'étaient rien dans ce jeu de batailles pour la gloire d'un peuple, et ces jeunes volontaires allaient d'ailleurs si galamment à la mort! Un noble et saint enthousiasme s'était emparé de l'armée : c'était aux chants joyeux de la victoire, au son de la musique de l'hymne des Marseillais que les volontaires se précipitaient sur la ligne de l'ennemi avec cette auréole du martyre, qui frappait si vivement l'imagination même des alliés. Les généraux ennemis s'accoutumaient à prendre une haute estime pour une nation qui produisait tant d'héroïsme, et pour une révolution si fertile en grandes choses.

Avant de développer son plan de campagne sur les frontières, le comité de salut public avait bien compris qu'il fallait éteindre le foyer d'insurrection à l'intérieur : il n'y aurait de force et d'unité que lorsque la nation tout entière emploierait ses vastes ressources. La marche si lente des alliés, leurs haltes pendant des mois entiers autour des places fortes, donnaient tout le loisir de déployer l'énergie des armes à l'intérieur; là, indépendamment de l'armée active, on avait encore les volontaires de parti : dans les guerres civiles, il y a toujours des auxiliaires d'opinions, prêts à s'armer, et ceux-là ne sont pas les moins forts, car ils sont enthousiastes : un appel aux montagnards et aux sans-culottes suffisait pour créer des bataillons sacrés en tête de l'armée active. L'insurrection aux portes de Paris, celle du Calvados, fu-

rent presque aussitôt étouffés ; un petit combat à Passy sur l'Eure suffit pour éparpiller des forces trahies, abandonnées, et surtout incertaines dans leur but. Que voulait l'insurrection normande avant la chouannerie? quelle était cette cause des girondins pour laquelle s'armait Charlotte Corday, avec son enthousiasme de république fédérative? Les forces actives d'une idée philosophique se transforment rarement en moyens militaires.

Dans la Vendée, l'énergique mouvement s'était déployé d'abord avec vigueur sous Cathelineau, Bonchamp, d'Elbée et Charette, les véritables capitaines; Charette surtout, l'esprit éminemment organisateur de la guerre royaliste, le rêveur féodal de l'ancien comté de Nantes, car, dans la Vendée comme dans l'Anjou et le Poitou, plus d'une idée d'indépendance provinciale s'était mêlée à la pensée d'une restauration royaliste, et les gentilshommes désiraient le temps de la Fronde, ou même l'époque qui précéda le ministère du cardinal de Richelieu. Tandis que, réunis à Saumur, les chefs combinaient le siége de Nantes si fatal à leur cause, la capitulation de Mayence mettait à la disposition du comité de salut public une garnison tout entière, quinze mille hommes de bonnes troupes qu'on put jeter dans la Vendée; les ravages furent terribles, les désordres épouvantables. La tentative dirigée sur Nantes fut le dernier terme des grandeurs de la Vendée qui ne fit plus une guerre offensive, mais défensive. L'élan comprimé, la Vendée vit dès lors une rivalité profonde, invétérée, entre les villes et

les campagnes ; elle ne put vivre de sa propre existence ; désormais, pour se soutenir, elle eut besoin d'appeler l'Angleterre à son aide, perdant ainsi son caractère saint et chevaleresque, pour n'être plus souvent qu'une intrigue et un champ de bataille ouvert à l'ambition de quelques gentilshommes campagnards qui conduisaient leurs vassaux sous leur bannière. Ils mouraient bien, nul ne le nie ; mais qui, à cette époque ne savait mourir ?

L'armée de l'intérieur, grossie des bataillons sans-culottes, s'avança vers Lyon, comme la tempête et l'ouragan : c'était le centre de l'insurrection, la capitale naturelle de tout système provincial au midi de la France. Pour être forte, la résistance doit prendre une opinion tranchée, et Lyon, insurgé au bruit des proscriptions de la Gironde, arbora les couleurs royalistes sous le marquis de Précy. De là sa défense héroïque, car il n'y a d'énergie, de puissance, que dans ce qui est à fortes convictions ; néanmoins l'armée des Alpes et Kellermann furent les vainqueurs de Lyon, découronnée de sa vieille splendeur. Cette armée des Alpes fournit encore les deux mille cinq cents hommes de la brigade de Carteaux, à la fois peintre et général, qui marcha de Lyon sur Marseille pour refouler l'insurrection vers la mer. Les armées régulières servaient de noyaux à des myriades de volontaires jacobins qui s'abattaient sur les villes voisines comme les barbares du IVe siècle ; les généraux ne menaient pas la guillotine, mais un parti marchant derrière eux la dressait hideuse. Dans les temps de fanatisme, il

surgit de frénétiques séides qui déshonorent toutes les victoires ; et d'ailleurs, il y avait tant d'obstacles à cette république, tant d'ennemis secrets, qu'il fallait une puissante terreur pour les contenir.

A Marseille, un des points principaux de l'insurrection, Carteaux entra précédé de toutes les vengeances de parti ; on s'était envoyé la mitraille par les toits, les rues et les places publiques. Carteaux n'y passa que deux jours, cherchant à modérer ces haines ardentes comme le soleil méridional; sa destination était Toulon que pressait une forte colonne de l'armée d'Italie sous le général Dugommier (1), officier créole du vieux régime, chevalier de Saint-Louis avant le drapeau tricolore; et là, dans cette bande d'officiers jacobins du Midi et de la Corse, se trouvait Bonaparte, l'élève de Brienne, tandis que son répétiteur des minimes, Pichegru, commandait en chef l'armée du Rhin : jeu bizarre de la fortune !

Les gorges d'Ollioules et les villages de Signe, de la Ciotat, d'Hyères, aux oranges odorantes, de Grasse, de Saint-Maximin, furent envahis par des troupes de jacobins qui arrivaient porter secours au siége de

(1) Jean-François-Coquille Dugommier, né à la Basse-Terre, dans l'île de la Guadeloupe, en 1736, entra au service à l'âge de treize ans, obtint quelque avancement et la croix de Saint-Louis. Réformé, il se retira à la Martinique, où il avait des propriétés considérables. Partisan zélé de la révolution française, il reçut, en 1789, le commandement de la garde nationale de cette île, et vint en France en 1792. Élu député de la Martinique à la convention, il aima mieux suivre la carrière des armes, et fut fait général de brigade, puis de division.

Toulon; les représentants n'avaient qu'à parler au milieu de ces populations dont les passions politiques sont si vives, si entraînantes. Le siége de Toulon fut glorieusement poussé, parce que toutes les forces du jacobinisme du Midi vinrent gronder autour de ses murailles; l'intrépidité fit le reste; le feu de l'artillerie fut admirablement dirigé par le jeune élève de Brienne, tandis que Lucien, à l'accent provençal et corse, réveillait les populations par la propagande. Toulon succomba, et des nuages de fumée annoncèrent que l'escadre, la plus belle création de Louis XVI, venait d'être livrée aux flammes par les Anglais. Qui pourrait jamais excuser les fatales vengeances, les coups de mitraille lancés contre des populations entières, frémissantes, agenouillées, funèbres tableaux qui marquent toutes les histoires révolutionnaires! Les épouvantables exécutions de Nantes, de Toulon, de Lyon, de Strasbourg, tenaient à un système général de compression et de terreur qu'on jetait aux âmes pour les assouplir sous un régime violent : les uns couraient à l'étranger, les autres à la monarchie, à la fortune, à la richesse, à l'ambition, et tout cela était incompatible avec une république qui mettait en réquisition tous les dévouements, toutes les ressources d'un pays pour arriver à un but de résistance nationale.

Après cette rapide répression des troubles intérieurs, il fut plus facile de repousser l'étranger qui assistait, pour ainsi dire, spectateur immobile, à cette agitation fiévreuse de la société. Les détachements de

troupes destinés pour la Normandie s'
à l'armée du général Houchard, qui re
débloquer Dunkerque et de battre le
Le comité de salut public avait pour but,
frappant d'abord sur les Anglais, d'entamer la force ministérielle de M. Pitt dans le parlement (1) : avec son habileté incontestée, le comité se pliait aux exigences de la situation diplomatique. Lorsque Houchard vint manœuvrer autour de Dunkerque, le duc d'York disposait de trente-six mille combattants, composés, comme toutes les armées anglaises, de nations diverses, Belges, Hollandais, Hanovriens, Allemands; si le siége avait été secondé par une forte escadre, Dunkerque eût été bientôt réduit, et l'on ne s'explique pas les retards qu'éprouva la division de l'amiral Mackbrige.

On armait à peine la première batterie, qu'aussitôt on apprend l'arrivée du général Houchard avec des forces supérieures; les levées en masse lui avaient donné soixante-deux mille hommes, pleins d'ardeur et d'impatience. A Rexpœde, à Hondschoote, le 8 septembre, tout fut attaqué à la baïonnette; le maréchal

(1) En transmettant à Houchard l'ordre d'aller combattre le duc d'York à Dunkerque, le comité s'expliqua en ces termes : « Ce n'est pas précisément sous le rapport militaire que ce point est important, c'est parce que l'honneur de la nation est là. Pitt ne peut se soutenir qu'en indemnisant le peuple anglais par de grands succès ; autrement la révolution est inévitable en Angleterre. Portez des forces immenses dans la Flandre et que l'ennemi en soit chassé. »

Freytag (1) fut rejeté sur le corps de Walmoden; la retraite s'opéra confusément sur Furnes. A la pointe du jour les Français eurent le noble orgueil de voir le siége de Dunkerque abandonné par les Anglais. Les voilà marchant de front sur les Hollandais; mais, chargés par les Autrichiens à Menin, ils se dispersent, et Houchard paye de sa tête devant le tribunal révolutionnaire ce dernier revers, car alors il fallait vaincre ou mourir. D'ailleurs, Houchard n'avait pas suivi le plan du comité, tel que Carnot l'avait tracé : il devait battre le corps d'observation du maréchal Freytag, se jeter sur le duc d'York, revenir écraser les Hollandais; c'était de la hardiesse, mais de la hardiesse réfléchie comme un plan tracé aux vieilles écoles de génie de la monarchie et retrempé dans la jeunesse des idées révolutionnaires.

Au centre de l'invasion, Jourdan avait reçu l'ordre de faire lever le siége de Maubeuge. D'après le conseil de Carnot, il avait réuni toute l'armée du Nord, les corps détachés des Ardennes, afin d'opérer en grand contre le prince de Cobourg : quel succès, en effet, puissant, immense, si après avoir forcé le duc d'York à lever le siége de Dunkerque, on obligeait le prince de Cobourg à faire sa retraite devant Maubeuge! La marche de Jourdan, discrète et silencieuse, lui permit de concentrer cinquante-cinq à soixante mille hommes auprès d'Avesne, sans que le prince

(1) Le feld-maréchal hanovrien Freytag fut blessé et fait prisonnier; le général Walmoden ayant eu connaissance du village où il était retenu, s'y porta et le délivra.

de Cobourg en fût autrement prévenu que par une vigoureuse reconnaissance que poussa Clairfayt. Le 15, la bataille s'engagea sur un front de ligne assez étendu; les deux ailes des Français, démesurément accrues, poussèrent les Autrichiens, mais le centre fléchit sous la formidable artillerie bohémienne. Il n'y eut jamais de journée plus enthousiaste pour les Français. Tandis que la mitraille éclatait partout sur leur tête, on entendait ces jeunes hommes, le front rayonnant de courage, entonner la *Marseillaise :* noble dévouement des temps héroïques! Le lendemain nouvelle attaque sur Wattignies, et celle-ci plus forte, plus précise, plus grandiose encore et plus admirablement inspirée : à deux lieues le sol tremblait sous les décharges répétées de l'artillerie, et, dans les intervalles de ce terrible bruit, les airs patriotiques retentissaient de manière à faire frissonner d'enthousiasme l'ennemi lui-même. Ce spectacle contribua plus que la victoire à déterminer la retraite des Impériaux; car si Wattignies avait été enlevé, les généraux Chasteler et Haddick avaient brisé les lignes des Français, qui croyaient la bataille perdue. Le soir les deux armées s'étaient simultanément retirées, et le lendemain seulement les Français commencèrent à voir les longues colonnes du prince de Cobourg se déployer derrière la Sambre. Après ce résultat inespéré du déblocquement de Maubeuge, il importait peu au comité de salut public que des corps séparés de l'armée eussent essuyé quelques revers : la force morale était acquise et grandie; on avait obtenu le résultat désiré à Dun-

kerque et à Maubeuge ; la France restait glorieuse ; quelques victoires encore et l'impulsion serait partout donnée : qui résisterait à cet élan ? Lorsqu'un peuple se lève, il faut que le premier effort soit une victoire ; le sang bouillonne alors à la tête et au cœur, et les masses sont entraînées !

Le troisième résultat que le comité de salut public avait espéré de cette campagne, c'était la levée du siége de Landau que poursuivaient simultanément le corps d'armée autrichien du feld-maréchal Wurmser, et les Prussiens, commandés par le roi et le duc de Brunswick, l'élite de l'armée coalisée. Rien de plus solide et de plus sûr que cette armée prussienne se déployant sur le Rhin après la prise de Mayence ; Wurmser commandait les régiments de Hongrie, du Tyrol, de Bohême, troupes si fermes au feu. Mais les causes de divisions dont j'ai parlé avaient empêché jusqu'ici toute opération sérieuse : les Prussiens, qui connaissaient les desseins de l'Autriche sur l'Alsace (1), étaient loin de les favoriser ; et le comité de salut public n'ignorait pas les dissentiments qui séparaient les deux généraux et les deux cabinets.

Les lignes de Weissembourg venaient d'être enlevées par les Autrichiens, joints aux émigrés qui

(1) *Extrait d'une proclamation de Wurmser aux Alsaciens* (14 novembre 1793).

« Alsaciens ! jetez vos regards sur les autres peuples de l'Allemagne ; voyez comme ils se réjouissent de pouvoir vous nommer de nouveau leurs frères ! Réjouissez-vous avec eux. Il n'est pas un de vous, pas un, je le sais, qui se refusera au bonheur d'être Allemand... »

avaient élevé haut leur épée; il fallait empêcher le déploiement des forces, soit en Alsace, soit en Lorraine, et le commandement réuni des deux armées du Rhin et de la Moselle fut confié au jeune Hoche qui s'était brillamment distingué au débloquement de Dunkerque contre le duc d'York. Le plan du jeune sergent des gardes françaises avait plu par sa hardiesse au comité de salut public; profitant des hésitations et des querelles des Prussiens et des Autrichiens, il s'agissait de percer le centre de leur ligne mal assurée et de délivrer Landau. Chose inouïe en stratégie, et qui suppose des intelligences secrètes déjà entre la Prusse et la république française, dès que ce plan fut révélé, le duc de Brunswick effectua sa retraite en découvrant ainsi tout le flanc gauche des Autrichiens, désormais en forces bien inférieures aux troupes françaises. Wurmser fut donc forcé d'opérer également sa retraite. Alors les colonnes républicaines se divisent en deux grandes masses : l'une, sous les ordres de Hoche, observe les Prussiens; l'autre, sous ceux de Pichegru, dont la gloire devient radieuse, poursuit Wurmser à travers la vallée du Rhin. Mais, selon leur admirable retraite de guerre, les Prussiens déployaient leurs masses sans perdre un homme, sans laisser une pièce de canon; trois fois attaqués par Hoche, ils le repoussent avec des pertes considérables : que de jeunes fronts vinrent s'abattre sous les feux de file des troupes allemandes!

Pendant ce temps, Pichegru suivait avec une ardeur non moins vive la retraite des Autrichiens; vieilles

troupes, elles ne se laissaient pas plus entamer que les Prussiens, et Pichegru avait en vain dix fois sonné la charge. Tout à coup Hoche prend une résolution qui étonnerait, certes, par son imprudence, s'il n'avait pas été sûr de l'inaction des Prussiens : il abandonne la direction de l'armée du duc de Brunswick, et se replie par les Vosges pour entourer les Autrichiens de Wurmser. Les premières notions de la guerre, si tout avait suivi l'ordre naturel, voulaient que les Prussiens, suivant la même manœuvre, vinssent prendre Hoche par le flanc, de manière à le mettre entre deux feux : il n'en est rien. Le duc de Brunswick continue paisiblement sa retraite, et laisse écraser Wurmser par Hoche sur le Rhin, comme, dans la campagne de l'Argonne, il avait laissé écraser Clairfayt à Jemmapes par Dumouriez. Wurmser n'avait pas plus de 25,000 hommes à opposer aux deux armées de Pichegru et de Hoche, qui en formaient 45,000 ; la retraite se fit au delà du Rhin, et Landau fut délivré par les Français!

Ainsi le but de la campagne était accompli et le plan du comité réalisé sur toutes ses faces : quel élan ne devait pas donner un tel résultat à la France républicaine! Il avait fallu un espace de six mois à peine pour étouffer la guerre civile et dominer la guerre étrangère. Voilà ce qu'avait fait la forte dictature d'un pouvoir central, composé de natures fières et dévouées avec un fanatisme sauvage. Dunkerque, Maubeuge, Landau délivrés annonçaient la victoire du drapeau sur toutes les lignes de la frontière. La cause de ces

splendides succès n'appartenait pas absolument au comité de salut public (sa part fut grande, éclatante !), mais encore aux fautes, aux jalousies, aux faiblesses des alliés, à la division des intérêts, des hommes, des principes, en face d'une nation qui n'avait qu'une pensée, qu'une énergie, qu'un pouvoir !

CHAPITRE XXVI.

SYMPTÔMES DE DISSOLUTION DANS LA LIGUE CONTRE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Développement de l'idée pacifique du cabinet prussien. — Division avec la cour de Vienne. — Efforts de M. Pitt pour rattacher les liens. — Mission de lord Yarmouth. — Le roi de Prusse quitte le camp. — Esprit des cabinets. — Intervention de la czarine pour retenir la Prusse. — Démission et mémoire du duc de Brunswick. — Projets et ressentiments de l'Autriche. — Situation parlementaire de M. Pitt. — Attaque de son système par l'opposition. — Développement de l'idée anglaise. — Négociations de lord Malmesbury.

Octobre 1793—mars 1794.

Si, durant les progrès actifs de la coalition, il avait fallu tant d'efforts et de sueurs pour en rattacher les liens et en retenir les membres épars, combien cette cohésion dut-elle être plus difficile encore lorsque les premiers revers assombrirent le camp des alliés! C'est à ce moment que chacun put voir et apprécier l'immensité des sacrifices, et juger avec plus de sang-froid la situation réelle. Depuis l'origine même de la

coalition, la Prusse avait incessamment déployé son idée pacifique ; ne comprenant pas précisément le but de la guerre engagée contre la révolution française, elle désirait au fond y mettre un terme; et si elle restait sous les armes, c'était par un amour-propre de nation, et afin de ne pas reculer d'un pas dans ce duel engagé contre la France : ce ne devait pas être en vain que Frédéric avait formé une si belle armée, et l'on craignait d'en voir ternir l'éclat et la renommée vieille déjà. Si l'idée de paix dominait les hommes politiques du cabinet de Berlin, les vues de l'Autriche sur l'Alsace ajoutaient encore à ce désir : la tiédeur de l'armée du duc de Brunswick dans la campagne, à côté de l'activité du feld-maréchal Wurmser, pouvait donner la juste mesure de ces discordes si fâcheuses en pleine campagne; et l'on venait d'entendre sous la tente les aigres paroles du vieux Wurmser au duc de Brunswick, qui avait laissé écraser les Autrichiens. Rien de tout cela n'était ignoré à Londres, et les plus vives inquiétudes agitaient M. Pitt; de la hauteur où planait son génie, il avait apprécié tout d'un coup les revers des coalisés, si les divisions se manifestaient parmi eux; ainsi que tous les esprits à vues larges et puissantes, M. Pitt posait l'unité comme la première condition du succès dans les affaires politiques; et quelle crainte douloureuse devait l'agiter, lorsqu'il voyait tomber en ruine un édifice élevé avec tant de peines, et au prix déjà de tant de sacrifices!

Depuis la stipulation des traités de subsides avec les

États du continent, la Grande-Bretagne avait pris l'habitude de placer des agents tout à la fois politiques et militaires auprès des armées actives, lesquels lui rendaient compte des opérations jour par jour; sur les rapports de ces agents, elle avait connu et suivi les causes premières et fatales des dissensions entre la Prusse et l'Autriche. M. Pitt venait d'envoyer sur le continent germanique un homme de confiance et de renommée diplomatique, lord Yarmouth, avec le pouvoir ostensible de conclure des traités de subsides parmi les petits États d'Allemagne, les cours de Hesse et de Darmstadt. M. Pitt lui donna mission de se rendre au quartier général du roi de Prusse, conjointement avec lord Coway, son frère; tous deux devaient presser Frédéric Guillaume de se rattacher plus intimement encore à la coalition : le roi n'en avait-il pas fait la promesse à l'Angleterre par ses derniers traités? c'était donc violer des engagements sacrés que de ne pas prêter un loyal concours aux efforts communs contre la France. Les lords Yarmouth et Coway furent parfaitement accueillis par le roi de Prusse; mais en ce moment le parti pacifique entourait Frédéric-Guillaume d'une grande intrigue, pour le forcer à quitter le camp, de manière qu'en son absence ce parti dominerait plus facilement les questions de la paix et de la guerre.

Le roi de Prusse avait le sentiment profondément national; appelé à porter l'héritage du grand Frédéric, il lui paraissait d'un manquement de parole et d'une lâcheté inouïe d'abandonner le terrain sans

combattre; engagé envers l'Angleterre et l'Autriche, il voulait tenir sa promesse, et les derniers événements l'avaient même profondément affecté. Autour de lui, une si noble pensée ne se révélait pas sous le marquis de Lucchesini, le secrétaire de son cabinet M. Lombard, et cette séduisante comtesse de Lichteneau qui le harcelait par la plus spirituelle des correspondances sur « sa petite don Quichotterie de coalition, donnant si beau jeu à l'Autriche. » Le parti pacifique voulait entraîner le roi à quitter l'armée pour Berlin, sûr qu'il était alors de dominer les événements de la campagne. M. de Hardenberg poussait à la même résolution, par un motif un peu différent : les affaires de Pologne lui paraissaient assez importantes pour exiger la présence du roi sur le théâtre même des négociations. Lord Yarmouth trouva les esprits trop disposés à la paix pour espérer un résultat définitivement heureux; comme il voulut gagner à ses idées le baron de Hardenberg, il offrit la médiation du cabinet anglais auprès de la Russie pour régler définitivement les affaires de Pologne. L'intrigue était trop avancée pour que Frédéric pût renoncer à ses projets de voyage à Berlin : prince ardent pour les distractions et les plaisirs, la vie des camps le fatiguait déjà; et le premier prétexte, il le saisit pour accomplir son projet de diriger en personne les négociations sur la Pologne (1).

(1) *Note du marquis de Lucchesini aux ministres étrangers qui avaient suivi le roi de Prusse à l'armée.*

« Sa Majesté le roi de Prusse étant obligé de s'éloigner de l'ar-

Le départ du roi de Prusse du milieu de ses armées eut deux résultats fâcheux pour les grandes opérations militaires : le premier fut de laisser la direction absolue de la guerre aux mains du duc de Brunswick, et, par conséquent, sous l'influence du parti opposé à l'Autriche et à l'unité des opérations militaires ; le second résultat fut d'enlever le roi à cette action belliqueuse des camps, à cette atmosphère d'orgueil et d'honneur de l'officier prussien : noble sentiment qui pouvait déterminer encore de grandes choses ! A peine arrivé à Berlin, le roi reprit sa manière de

mée qu'il commandait en personne contre les ennemis de l'Empire et de ses hauts alliés, pour aller se mettre à la tête des troupes qu'il s'est trouvé dans la nécessité d'assembler sur les frontières de Pologne, le soussigné est chargé par le roi son maître de vous en prévenir. Son Altesse Sérénissime monseigneur le duc de Brunswick, jouissant, à si juste titre, de l'entière confiance de Sa Majesté, reprendra, après le départ du roi, le commandement des troupes prussiennes qui resteront ici. Le roi regrette qu'une nécessité urgente le rappelle de ces contrées dans ce moment, et que son départ immédiat l'empêche de vous donner cette nouvelle de vive voix et de vous assurer de la parfaite satisfaction que Sa Majesté a eue de vous avoir vu accrédité auprès de sa personne, et en quelque sorte comme témoin de la manière dont elle a rempli la tâche qu'elle s'était imposée.

« Le marquis de Lucchesini, destiné à suivre Sa Majesté, vous prie de vous adresser désormais, pour les affaires militaires, à Son Altesse Sérénissime monseigneur le duc de Brunswick, et pour les objets politiques au ministère du roi à Berlin. Le soussigné se flatte que vous voudrez bien recevoir avec bonté l'assurance de sa haute considération.

« A Kaiserslautern, le 30 septembre 1793.

« *Signé* : Le marquis de Lucchesini. »

vivre, paisible et domestique, dans les délicieuses soirées de madame de Lichtenau ; on exagéra auprès de lui l'état délabré de ses finances, la nécessité de tourner ses efforts contre la Pologne, et, comme terme moyen, le secrétaire de cabinet M. Lombard lui proposait de réduire l'armée prussienne qui agissait contre la France au contingent que la confédération lui imposait en sa qualité d'État fédéré, prétexte pour retirer la Prusse, puissance indépendante, de la forte coalition.

Ce parti paraissait trop dessiné en l'état des promesses et des engagements du cabinet de Berlin envers l'Angleterre et l'Autriche; et, à l'effet de préparer un faux-fuyant, le conseil secret de Frédéric-Guillaume désigna le marquis de Lucchesini pour une mission spéciale à Vienne : il devait exposer à M. de Thugut les sacrifices énormes que la Prusse avait faits dans la question française, sans espérance même d'indemnité; au moins l'Autriche avait un but naturel, la soumission et l'organisation des Pays-Bas, par une nouvelle et formidable ligne de frontières ; la conquête de l'Alsace qu'on pouvait rattacher à l'Allemagne; mais la Prusse, qu'avait-elle à gagner dans cette croisade? ses intérêts étaient en Pologne, à Thorn, à Dantzick; le trésor était obéré, on ne pouvait continuer longtemps une guerre coûteuse et d'épuisement, à moins de trouver des subsides. M. de Lucchesini avait mission d'inviter le cabinet de Vienne à payer 10 millions d'écus de Prusse, pour les frais d'une nouvelle campagne; autrement on se verrait forcé de diminuer considérablement les forces em-

ployées dans la guerre active : sur ce point le négociateur devait demander une réponse catégorique pour que son gouvernement pût ensuite se diriger.

A ce moment allait à sa fin cette triste campagne d'Alsace, où le duc de Brunswick avait montré de fatales hésitations bien capables de compromettre l'armée autrichienne; maître absolu de la direction militaire, le duc de Brunswick s'était peu inquiété de la position difficile de Wurmser en le laissant écraser. Ceci amena des explications vives, presque des provocations ; et quelle que fût l'antipathie des Prussiens et des Autrichiens les uns pour les autres, il se manifesta néanmoins sous la tente des vieux serviteurs de Frédéric un mouvement d'indignation contre l'inexplicable conduite du duc de Brunswick : qu'y avait-il donc dans cette tête ? quels étaient ses desseins? En 1792, victorieux en Champagne, il opère sa retraite sans motif, sans but, et parade dans un mouvement rétrogade ; en Alsace, même manœuvre ; il n'est pas entamé, et il recule sans combattre; il prête la main à l'armée de France pour qu'elle détruise le corps de Wurmser. Tout cela offrait un mystère inouï, si ce n'était pas une trahison.

Les murmures devinrent si grands que le duc de Brunswick fut obligé d'offrir sa démission au roi ; il la fit précéder d'un mémoire explicatif de sa conduite (1) : curieux monument, qui ne justifia que les

(1) *Mémoire du duc de Brunswick, adressé au roi de Prusse, daté d'Oppenheim, le* 6 *janvier* 1794.

« Les motifs, sire, qui me forcent à demander mon rappel de

causes extérieures et les mécontentements de l'ambition! D'après le duc de Brunswick, « le défaut de cohésion et d'ensemble venait des fautes d'autrui; la levée du blocus de Landau allait appeler surtout les

l'armée sont fondés sur l'expérience malheureuse que j'ai faite, que le manque d'ensemble, la méfiance, l'égoïsme et l'esprit de cabale ont détruit, durant deux campagnes de suite, toutes les mesures prises, et fait échouer les dispositions concertées entre les armées combinées.

« Accablé du malheur d'être enveloppé dans les fautes d'autrui, dans la situation très-fâcheuse où je me trouve, je sens vivement que le monde juge les militaires d'après les succès, sans en examiner la cause.

« La levée du blocus de Landau fera époque dans l'histoire de cette malheureuse guerre, et j'ai la douleur d'être cruellement compromis; je ne m'aveugle pas assez pour me faire l'illusion que j'échapperai à la critique; je sens, au contraire, qu'elle tombera sur moi, et que l'innocent sera confondu avec le coupable.

« Malgré toutes ces adversités, je ne me serais point laissé aller à mettre à vos pieds, sire, mon désir pour quitter une carrière qui a fait la principale occupation de mes jours; mais, quand on a perdu ses peines, son travail, ses efforts; quand, à Mayence près, les fruits de toute la guerre sont perdus, et qu'il n'y a aucun espoir qu'une troisième campagne offre des résultats plus avantageux, quel parti reste-t-il à prendre à l'homme le plus zélé et le plus attaché à Votre Majesté et à sa cause, que celui d'éviter de nouveaux malheurs?

« Les mêmes raisons diviseront les puissances coalisées qui les ont divisées jusqu'ici; les mouvements des armées en souffriront comme ils en ont souffert; leur marche en sera ralentie, embarrassée, et le retard du rétablissement de l'armée prussienne, politiquement nécessaire peut-être, deviendra la cause, d'un autre côté, d'une suite de malheurs pour la campagne prochaine, dont les conséquences sont incalculables. Votre Majesté se rappellera peut-être ce que j'ai eu l'honneur de lui représenter le jour de son départ

plus sévères jugements, si graves selon lui, qu'ils ne permettaient plus l'espoir d'une troisième campagne; les divisions des puissances feraient toujours la force d'une grande nation, telle que la France,

d'Eischweiler. J'ai prévu mes embarras, mes peines, mes malheurs; j'ai employé tous mes efforts à remédier aux inconvénients : malheureusement pour moi, l'effet en a prouvé l'insuffisance.

« Ce n'est donc que la persuasion intime que j'ai de l'impossibilité d'opérer le bien, qui me dicte la démarche de supplier très-humblement Votre Majesté de me nommer un successeur le plus tôt possible. Cette démarche, très-affligeante pour moi, est cependant une suite des tristes réflexions que j'ai faites sur mon sort; la prudence exige ma retraite, et l'honneur la conseille. Lorsqu'une grande nation, telle que la nation française, est conduite aux grandes actions par la terreur des supplices et l'enthousiasme, une même volonté, le même principe devrait présider aux démarches des puissances coalisées; mais lorsqu'au lieu de cela, chaque armée agit seule, pour elle-même, sans aucun plan fixe, sans unité, sans principe, sans méthode, les résultats en sont tels que nous les avons vus à Dunkerque, à la levée du blocus de Maubeuge, au sac de Lyon, à la destruction de Toulon et à la levée du blocus de Landau.

« Veuille le ciel préserver surtout Votre Majesté et ses armées de plus grands malheurs! mais tout est à craindre si la confiance, l'harmonie, l'unité de principes et d'action ne prennent la place de sentiments opposés qui, depuis deux ans, sont la cause de tous nos malheurs.

« Mes vœux accompagneront sans cesse toutes les démarches de Votre Majesté, et votre gloire, sire, fera mon bonheur.

« *Signé* : CHARLES, duc de Brunswick. »

Lettre du duc de Brunswick au prince Louis de Prusse (Mayence, 24 janvier 1794).

« Votre Altesse Royale m'inspire la plus vive reconnaissance en daignant prendre part à ma retraite de l'armée du roi. Il n'y a que

conduite aux actions héroïques par la terreur et l'enthousiasme; enfin, à cette terrible unité de la révolution française, les puissances ne pouvaient opposer

des circonstances aussi fâcheuses que peu communes, comme celles dans lesquelles je me suis trouvé enveloppé, qui aient pu me conseiller une démarche aussi affligeante pour moi.

« Il m'a été infiniment flatteur d'avoir trouvé quelquefois l'occasion d'approcher Votre Altesse Royale, et d'admirer en elle les talents qui vont la mettre au rang des grands hommes du siècle. L'Europe en a besoin dans une lutte où près de quatre cent mille hommes armés et quatre-vingts vaisseaux de ligne, secourus par une guerre intestine, n'ont pu mettre un frein à la fédération de crimes qui tyrannise la France. Je m'estime très-heureux de ce que Votre Altesse Royale a daigné remarquer mon zèle pour opérer le bien. Quel malheur que des dissensions intestines et externes aient souvent paralysé le mouvement des armées dans des époques où la plus grande activité eût été nécessaire! Si, après la reddition de Mayence, on fût tombé sur Houchard, qu'on l'eût pressé et battu, l'on prévenait la marche des renforts à l'armée du Nord, et par conséquent l'échec de Maubeuge; Sarrelouis, mal approvisionné et alors presque sans abri contre les bombes, tombait vraisemblablement en quinze jours. Dès lors l'Alsace se trouvait tournée par la Sarre. La prise de la Lautern eût été plus solide; et si l'armée ennemie du Rhin eût été, par tous ces moyens, séparée de l'armée de la Moselle, et que l'on eût gagné le point de Bouquenon, Phalsbourg était menacé et Landau tombait assurément. Pardonnez, si je vous communique mes regrets. Je sens toute l'inutilité des plaintes, cependant elles soulagent un moment. Permettez que j'ajoute encore que si Votre Altesse Royale a quelque pouvoir sur mon successeur, qu'elle le conjure d'employer son crédit pour prévenir la trop grande subdivision de l'armée en divers détachements; faible partout, on est réduit à la défensive, ce qui est un défaut avec l'ennemi qui nous presse. » Le duc terminait en témoignant au prince tous ses regrets de quitter une armée qui lui avait inspiré un si haut degré d'admiration et d'estime.

que le décousu, la faiblesse, qui avaient présidé à la triple levée des siéges de Dunkerque, de Maubeuge et de Landau. » Le but de ce mémoire n'était pas seulement d'expliquer la démission du duc de Brunswick, mais encore d'entraîner politiquement la Prusse à l'abandon des intérêts de la coalition; sorte de démission d'une des nations naguère intimement unies dans un but commun.

Les choses n'étaient pourtant pas si avancées à Berlin : renoncer de prime abord à la coalition, c'était manquer à de récents engagements, à de formelles promesses, et un des grands dépits du duc de Brunswick fut de voir que sa démission était acceptée sans observation. Le maréchal de Mœllendorff, désigné comme son successeur, dut se rendre aux bords du Rhin et se réunir au prince royal qui déjà prenait part à la direction de l'armée. Le duc put à peine dissimuler sa douleur, et dans une lettre adressée au prince, il revient encore sur le passé, afin que l'avenir soit exempt de semblables fautes. Le duc de Brunswick quitta l'armée sans laisser d'autre souvenir que celui d'un chef incapable ou complice, par la pensée au moins, de cette révolution française qu'il admirait au fond de son âme et dont peut-être on lui avait promis la dictature suprême.

La main puissante qui retenait encore la Prusse dans une situation active et belligérante était celle de Pitt : dans l'activité de sa politique, il avait fait intervenir Catherine II auprès de Frédéric-Guillaume ; le lot que la Prusse pouvait avoir dans le partage de la

Pologne la préoccupait singulièrement, et l'Angleterre agit d'une manière bienveillante pour le faire fixer dans les limites les plus larges. La condition que semblait mettre à ceci la czarine, c'est que la guerre avec la révolution française serait poursuivie avec vigueur, et que le contingent sur le Rhin ne serait pas diminué. L'Autriche, irritée des derniers événements militaires de l'Alsace, fut également apaisée par la double intervention de l'Angleterre et de la Russie, qui lui promirent de redoubler d'efforts. D'ailleurs, la démission du duc de Brunswick n'était-elle pas une satisfaction donnée par la Prusse aux justes griefs du cabinet de Vienne? On n'aurait pas les mêmes reproches à faire au maréchal de Mœllendorff, son successeur, esprit ferme, tenace, entreprenant; on savait que ses premières démarches à l'armée avaient tendu à une fusion et à un rapprochement avec les Autrichiens, gage donné à la bonne harmonie des opérations militaires.

D'ailleurs, si la dernière campagne était perdue comme temps, elle n'avait pas amené d'échec réel; les armées étaient intactes, il n'y avait de triste que le sentiment moral de la retraite; et on pouvait le réparer en prenant une initiative vigoureuse digne de deux vieux généraux illustres, tels que Wurmser et Mœllendorff. On aurait dit que c'était la guerre des vieillards contre les jeunes hommes, de l'antique société contre la nouvelle, des armées puissantes et fermes contre des volontaires ardents, exaltés pour leur sainte patrie : nouvelle épopée de la guerre des Grecs contre Ilion.

Tandis que M. Pitt cherchait, avec son admirable génie, à retenir toutes les parties de la coalition dans un même tout, son pouvoir parlementaire était vigoureusement attaqué par l'opposition. C'est la destinée des hommes d'unité et de force, de trouver à leur face pour adversaires des esprits de démolition et de désordre; ainsi était M. Pitt, si fortement attaché à son œuvre. A l'origine de la guerre, l'opposition déborda peu ses idées; l'opinion publique avait peine à faire entendre quelques plaintes sur le résultat de tant de sacrifices. Fox, à la parole aigre et retentissante, Shéridan, si spirituel et si caustique, trouvaient seuls quelques phrases de menace ou de prophétie. Maintenant les revers étaient venus, et les fautes après les revers; quel thème pour l'opposition contre M. Pitt! En Angleterre, où toute guerre doit avoir un but positif, l'important pour le ministre était de parfaitement préciser la nature des rapports avec la France et le but qu'on se proposait dans le duel engagé contre elle. On ne pouvait pas prendre pour base la déclaration de principes de l'amiral Hood à Toulon, arborant le drapeau de Louis XVII, acte désavoué par le cabinet, et dont l'excuse ne pouvait être que la prise de possession si profitable d'une cité et d'une marine importante. Dans le dessein de fixer avec quelque précision le but de la guerre actuelle, M. Pitt avait rédigé une note préliminaire sur les bases d'un arrangement avec la France : 1° juste indemnité pour l'Angleterre à la suite de ses sacrifices ; 2° destruction de l'esprit de propagande qui se développait avec tant de désor-

dres; 3° rétablissement d'un système politique avec des garanties de stabilité.

En terminant cette déclaration, le roi offrait protection et sûreté à tous ceux qui se soumettraient à un système monarchique, pour se soustraire au despotisme d'une anarchie sanglante; note certes déjà très-avancée pour l'état des esprits dans la première coalition. Si l'on gardait quelque forme, quelque tendance, quelque expression monarchique, c'est qu'en ce moment il s'agissait de favoriser les troubles de la Vendée; et l'on était allé plus loin à Bâle, à Berne, dans les entrevues intimes avec M. Barthélemy. L'Angleterre, sur ce point d'accord avec la plupart des alliés, proposait de reconnaître la république avec une trêve de deux ans; si dans ce terme on avait établi un gouvernement stable, on pourrait traiter de la paix définitive. Ces projets, favorisés surtout par Danton, se liaient peut-être à l'avénement du duc d'York, du prince de Cobourg, ou même du duc de Brunswick, comme protecteur ou stathouder de la nouvelle république. Des Bourbons, on n'en parlait plus.

En cet état, le parlement de la Grande-Bretagne s'ouvrit le 21 janvier, anniversaire funèbre, choisi tout exprès pour produire une ardente et vive impression. La couronne fut brève et précise dans ses paroles (1); sans rien déguiser, elle demanda les

(1) *Discours du roi d'Angleterre à l'ouverture de la session* (1794).

« Milords et messieurs,

« Les circonstances dans lesquelles je vous rassemble demandent votre plus sérieuse attention. Nous sommes engagés dans une lutte

moyens de poursuivre la guerre pour le maintien des lois et de la constitution de la Grande-Bretagne : « Une usurpation de tous les pouvoirs rendait en France une assemblée maîtresse absolue de la vie et de la fortune de tous (ce qui produisait une surexcitation de forces); cette action tendait rapidement à s'épuiser, les ressources manqueraient bien vite, et c'était le moment de redoubler d'énergie pour la cause commune, celle de la civilisation et de l'Europe. » A la chambre des lords, l'opposition se résuma dans deux discours des comtes Grey et Holland, chefs du parti whig; déjà cette opposition s'était essayée dans la question de la réforme parlementaire, où elle n'obtint que sept voix. Le parti conservateur grandissait en Angleterre; tout craintif devant l'action des jacobins, qui discutaient

de l'issue de laquelle dépend le maintien de notre constitution, de nos lois, de notre religion, et la sécurité de toute la société.

« Vous observerez avec satisfaction les avantages qu'ont obtenus nos alliés, et le changement de situation de l'Europe depuis le commencement de la guerre. Les Provinces-Unies ont été sauvées du danger d'une invasion ; la Belgique a été recouvrée et maintenue ; des places importantes ont été prises en France; de puissants efforts ont été faits pareillement dans le midi de la France; la prise de Toulon a été une grande perte pour nos ennemis, et, en évacuant cette place, un coup important a été porté pour la destruction de leurs forces navales, par la conduite remarquable de mes officiers de terre et de mer.

« Les Français ont été chassés de leurs possessions de pêche au banc de Terre-Neuve, et nous avons acquis des possessions considérables aux Antilles.

« Les circonstances qui ont rendu nos alliés victorieux prouvent la nécessité de persévérer dans le système adopté. »

alors en pleine assemblée les bases de la constitution anglaise sous la république, on ne voulait pas s'occuper de la réforme; et alors se formait cette vaste association de propriétaires ligués pour la défense des droits et des priviléges d'une constitution contre l'esprit jacobin. En Angleterre, il y eut toujours un admirable esprit d'ordre et de conservation qui sauve le pays des dangers publics; la petite propriété même est ou devient conservatrice au premier danger, et la classe si paisible des fermiers protége et garantit le pays de toute anarchie.

Aux communes, l'adresse fut proposée par l'ami de M. Pitt, par ce Dundas, accoutumé aux joutes de tribune comme aux larges libations de porto, lorsque, fidèle Achate, il accompagnait le ministre épuisé dans sa retraite silencieuse. Le comte de Wycombe se proposa comme un ardent adversaire de l'adresse. « La révolution française n'était autre chose qu'un de ces changements inévitables qui de siècle en siècle ébranlent le monde : il ne faut pas s'y mêler, car la Providence les envoie et ils doivent s'accomplir. »—« Votre guerre, s'écria le colonel Tarleton, a été poursuivie avec la plus triste incapacité. Si, au lieu d'entrer en Flandre, nous eussions débarqué une forte armée à l'embouchure de la Seine, et marché directement à Paris, nous aurions protégé les royalistes dans cette partie; et si nous n'avions pas tout fini, au moins eût-ce été une diversion puissante en faveur des alliés, tandis que nous n'avons rien vu que des efforts vains de la part des têtes couronnées de l'Europe. » — « La

paix ! s'écria lord Mornington (depuis marquis de Wellesley), mais elle serait plus illusoire que la guerre. Pouvons-nous offrir aux Français et leur garantir Francfort, Mayence, Liége et Bréda ? Et quand bien même nous signerions une paix, la forme essentielle de leur gouvernement nous permettrait-elle de jouir de la moindre sécurité ? Celle que nous possédons n'est due qu'à la barrière que nous avons mise par nos armes entre eux et nous. Ne vaut-il pas mieux se fier à ces mêmes armes qu'à la religion de Robespierre, dont le culte est le meurtre des rois ; qu'à la foi de Cambon, dont le système de finances est fondé sur la proscription de l'or et de l'argent ; et qu'à la modération de Danton, qui déclare trahison toute négociation tendante à faire restituer les provinces conquises sur nos alliés ; enfin, qu'à l'amitié de Barère, qui, dans son rapport sur Toulon, a prononcé hautement que la France ne devait s'arrêter que lorsque l'Angleterre serait détruite. »

M. Dundas développa des arguments positifs : « On avait eu quelques faibles revers, mais ne comptait-on pour rien les avantages : les deux Indes au pouvoir des Anglais, la délivrance de la Hollande, la destruction de la marine française à Toulon ? » — « Vous parlez de Toulon ! s'écria M. Fox, mais alors expliquez-nous pourquoi vous avez imposé, comme condition essentielle d'un traité de paix, le retour à la monarchie ? Supposez qu'au lieu d'une république on établit une forme stable de gouvernement qui ne fût pourtant pas une monarchie, que deviendraient nos promesses à

Louis XVII et au peuple de Toulon, si nous jugions à propos de traiter avec un tel gouvernement? Le ministre et ses agents ont promis à Toulon de rétablir la constitution de 1791, et dans le fait on l'a proclamée; Louis XVII, qui ne l'avait pas acceptée, n'a pas été appelé roi de France et de Navarre, mais roi des Français; toutes les autorités constitutionnelles ont été rétablies. Or, veut-on voir maintenant comment cela se combinait avec ce qu'on appelle les puissances coalisées? Le général Wurmser entrait alors en Alsace, où il publiait une proclamation par laquelle, chassant de leurs places tous les constitutionnels de 1791, il rétablissait jusqu'à nouvel ordre l'ancien système... Il faut le dire : nous avons été battus à Dunkerque; le prince de Cobourg a été repoussé à Maubeuge; nous avons été chassés de Toulon d'une manière affligeante, pour ne pas dire honteuse; le général Wurmser a été mis en déroute en Alsace, le siége de Landau a été levé; les Prussiens peuvent à peine suffire à la protection des villes allemandes du Rhin... Pourquoi donc le ministre avait-il fait tant de misérables alliances, s'il ne pouvait pas tirer de ses alliés assez de troupes pour mettre à exécution aucun projet?... Le ministre possède de grands talents, une grande éloquence; la longue durée de son ministère doit avoir considérablement augmenté le nombre de ses admirateurs; mais que l'on rassemble trente de ses partisans, depuis ceux qui mangent jusqu'à ceux qui le servent à sa table, en trouvera-t-on un seul qui ose lui dire en face qu'il est bon ministre de la guerre?... »

A ces épithètes insolentes, M. Pitt se leva avec une certaine rougeur de colère, puis se calmant peu à peu, il rappela que de la part de la Grande-Bretagne la guerre n'avait pas été offensive, mais défensive (1) : « Cette guerre, je la continuerai tant que l'Angleterre ne trouvera pas satisfaction pour le passé et sécurité pour l'avenir. Vous ne ferez donc jamais la paix avec les jacobins? m'a-t-on dit. Il m'est extrêmement difficile de répondre à une telle question, et il ne serait ni prudent, ni raisonnable d'y donner une réponse définitive dans le moment actuel. C'est une question

(1) M. Pitt mit sur le bureau la pièce suivante pour expliquer la pensée de la guerre continentale :

Déclaration de Sa Majesté Britannique, en date du 29 *octobre* 1793.

« Repousser une agression injuste, contribuer à la défense immédiate de ses alliés, leur procurer, ainsi qu'à l'Angleterre elle-même, de justes indemnités, et pourvoir, autant que les circonstances le permettront, à la sûreté future de ses sujets et à celle de toutes les autres nations de l'Europe ; tels sont les points pour lesquels Sa Majesté a jugé qu'elle doit employer tous les moyens que lui fournissent les ressources de ses États et l'amour de ses peuples. Sa Majesté voit avec le plus grand plaisir des circonstances qui lui donnent l'espoir de pouvoir accélérer le rétablissement de la paix. Elle espère rencontrer dans les puissances qui font cause commune avec elle, des sentiments et des vues parfaitement analogues aux siens.

« En prenant les armes, l'Angleterre n'a eu en vue que de repousser une agression injuste et de travailler au maintien de la société civile, telle qu'elle est heureusement établie parmi les nations de l'Europe. Le dessein, d'ailleurs, a été hautement avoué de détruire partout les institutions sociales, et d'étendre à tous les peuples de l'Europe le bouleversement qui a fait le malheur de la France. Cet état de choses ne peut y subsister sans impliquer dans

dont la solution doit dépendre des événements. Comme les circonstances peuvent changer, il faudra nécessairement suivre différentes lignes de conduite, et je n'aurai pas l'indiscrétion de me laisser engager dans un seul système. Quant aux circonstances présentes, je n'hésite pas à déclarer que j'aimerais mieux persévérer dans la guerre, même au milieu des plus grands malheurs, et que je regarderais cette conduite comme beaucoup plus sûre et plus honorable, que de faire la paix avec les meneurs de la France dans leur état actuel. On a dit que le rétablissement de la royauté

un danger commun tous les peuples qui l'avoisinent. Sa Majesté ne veut certainement pas contester à la France le droit de réformer ses lois; elle n'aurait jamais désiré d'influer, par la force extérieure, sur les formes de gouvernement d'un État indépendant. Elle ne le désire actuellement qu'autant que cet objet est devenu essentiel au repos et à la sûreté des autres puissances. Dans ces circonstances, elle demande à la France, et elle le lui demande à juste titre, de faire cesser enfin un système anarchique qui n'a de force que pour le mal; elle lui demande d'établir un gouvernement légitime et stable. Sa Majesté souhaite avec ardeur de pouvoir traiter, pour le rétablissement de la tranquillité générale, avec un pareil gouvernement, exerçant une autorité légale et permanente, ayant le désir du repos public et le pouvoir de faire observer ses engagements. Le roi ne proposerait que des conditions équitables et modérées. Sa Majesté se verra avec une satisfaction infinie dans le cas de ne pas traiter comme ennemis les habitants bien intentionnés de diverses parties de la France, comme elle l'a déjà fait à l'égard de ceux de Toulon. Elle promet d'avance suspension d'hostilités, amitié, sûreté et protection à tous ceux qui, se déclarant pour un gouvernement monarchique, se soustrairont au despotisme d'une anarchie sanglante. Sa Majesté appelle tous les Français à coopérer avec elle pour se délivrer de cette oppression inouïe; elle les invite à se rallier à l'étendard d'une monarchie héréditaire. »

n'apporterait aucune sûreté additionnelle à la solidité de la paix, et que les Français seraient encore également formidables pour ce pays; mais c'est une assertion étrange et dénuée de fondement. La monarchie française, *dépouillée comme elle le serait* d'une partie de sa puissance et affaiblie dans ses revenus, ne pourrait être aussi formidable qu'un système qui s'est montré plus dangereux que la monarchie dans la plénitude de son pouvoir et au sommet de sa grandeur... »

Ici se réveillait la vieille haine de M. Pitt contre l'œuvre de Louis XIV et la maison de Bourbon, *dépouillée d'une partie de sa puissance.* La pensée définitive de la guerre se révélait enfin avec sincérité : en cas de victoire des alliés, le territoire de la monarchie ne serait pas respecté dans son intégralité actuelle; le système des indemnités était admis, comme compensation, pour les sacrifices imposés par la guerre. Ces indemnités consistaient, pour l'Angleterre, en la cession de Dunkerque, de l'île de France et de la Corse; pour l'Autriche, dans la possession des villes de Condé, Valenciennes, Maubeuge, qui assuraient les Pays-Bas, et de l'Alsace avec Landau pour arrondir l'Allemagne. « En proposant la paix, continuait M. Pitt, non-seulement nous nous soumettrions au déshonneur de l'humiliation la plus vile, mais nous nous mettrions à la merci de nos ennemis; nous nous réduirions à la nécessité de recevoir les conditions qu'il leur plairait de nous dicter. Voulez-vous donc retirer vos armées? voulez-vous vous pri-

ver de la coopération de vos alliés? abondonner toutes vos acquisitions? rendre à la convention Condé, Valenciennes, le Quesnoy, Tabago, Port-Louis et toutes les factoreries des Indes orientales? Quand même vous y consentiriez, quand même vous vous hâteriez d'envoyer un ambassadeur pour traiter avec la convention, il vous faudrait non-seulement reconnaître l'unité et l'indivisibilité de la république française, mais encore la reconnaître dans le sens de vos ennemis, c'est-à-dire fondée sur la liberté et l'égalité; il vous faudrait souscrire à tout leur code, et par cet acte sanctionner la déposition de votre souverain et l'anéantissement de votre législature. »

Cette magnifique harangue de M. Pitt ramena la presque unanimité des votes dans les communes; on augmenta de 85,000 le nombre des matelots activement employés; l'armée de terre fut grandie de 65,000 hommes, ce qui était un effort considérable pour une nation qui s'absorbe dans sa force et dans sa puissance maritime. Cet accroissement des votes de l'armée de terre ne fut pas accompli sans soulever d'amères censures; les fautes de la dernière campagne, rappelées dans un discours fougueux de lord Lansdown à la chambre des lords, n'empêchèrent cependant pas le vote unanime de la chambre haute. Quelle que fût l'opinion personnelle de chacun des pairs, tous comprenaient qu'il fallait aider le pouvoir et sauver le pays sous peine d'être mauvais citoyen.

Après avair obtenu ce vote, M. Pitt dut mener la

guerre hautement et fermement, et son premier soin fut de jeter les yeux sur l'état des alliances. L'Angleterre était-elle assurée du concours loyal de l'Autriche? M. Pitt, en correspondance avec le comte Mercy d'Argenteau, qui reprenait une grande influence à Vienne, proposa de placer l'Empereur lui-même à la tête de l'armée autrichienne des Pays-Bas, avec le général Mack comme chef d'état-major, et d'enlever ainsi la direction des camps au prince de Saxe-Cobourg, résolution d'autant plus importante, que le parti purement autrichien du baron de Thugut commençait à se lasser des sacrifices imposés par une guerre exclusivement flamande. On jugeait en outre que la présence de l'Empereur dans les provinces du Brabant et de la Flandre réveillerait la vieille fidélité des sujets envers le noble représentant de la maison de Bourgogne. Le général Mack devint dès lors comme l'intermédiaire confidentiel de toutes les relations entre les cours de Londres et de Vienne; un plan vigoureux de guerre fut proposé dans des conférences secrètes, suivies avec ardeur par le cabinet de M. Pitt, par le prince de Galles, le duc d'York, lord Moira, le marquis de Cornwallis et le général Mack lui-même. On proposait de marcher directement de Guise sur Paris; l'aile droite serait couverte par l'inondation d la Flandre maritime; la gauche serait soutenue par les Prussiens appelés sur la Meuse. Enfin, comme large diversion, 10,000 Hongrois et 12,000 Hessois ou Anglais seraient débarqués en Vendée pour aider l'insurrection, et s'ouvrir une route

par le flanc sur Paris, désormais le centre et le but des opérations.

Le premier obstacle à ce plan, d'une certaine ampleur, devait se trouver dans le cabinet de Vienne lui-même. Le parti purement autrichien du baron de Thugut, fatigué déjà de tant de sacrifices, ne voulait pas jeter encore 200,000 hommes sur les frontières de Flandre, et ce complément paraissait nécessaire pour mener à une fin heureuse le plan hardi du général Mack; s'il consentait à ce que l'Empereur vînt dans les Pays-Bas, c'était moins pour suivre personnellement la campagne que pour juger par lui-même de l'esprit de ses sujets du Brabant (1), et décider s'il n'y avait pas lieu d'abandonner des provinces si lointaines, si détachées de la monarchie, en cherchant des compensations en Bavière, en Pologne, en Turquie et dans les États de l'Adriatique.

(1) En arrivant dans les Pays-Bas, François II publia l'ordre suivant :

Ordonnance de l'Empereur contre les fauteurs du système français, donnée à Bruxelles le 4 avril 1794.

« Par le 1er article, quiconque serait convaincu de conspiration ou de complots tendant à introduire, répandre ou propager le système français, était déclaré *coupable de haute trahison*, et, comme tel, *puni de mort*. La détention, soit à perpétuité, soit à terme, était réservée à tous ceux qui propageraient, soit verbalement, soit par écrit, le même système. Une surveillance sévère et des dispositions réglementaires étaient prescrites contre les associations connues sous le nom de *clubs*, *sociétés littéraires* ou tout autre. Des récompenses étaient attribuées à tous ceux qui dénonceraient les coupables des crimes spécifiés dans ladite ordonnance. »

En toute hypothèse, le plan de M. Pitt demandait la coopération active des Prussiens, et pouvait-on l'espérer dans des proportions aussi larges, aussi dessinées, avec une énergie aussi persévérante? Le général Mack s'en ouvrit au maréchal de Mœllendorff, qui se contenta de répondre qu'il ignorait la part que son gouvernement avait prise à des résolutions si décisives; qu'il était trop hasardeux pour les Prussiens de marcher sur Metz en découvrant Mayence. Cette réponse du vieux maréchal tenait à l'attitude singulière que venait encore de prendre la Prusse au début de cette nouvelle campagne. Le roi Frédéric, toujours sous le charme du parti de la paix à Berlin, avait envoyé son ultimatum à Vienne par le marquis de Lucchesini. « La guerre, disait ce négociateur, est plus autrichienne que prussienne : nous n'avons rien à défendre, rien à protéger depuis la prise de Mayence; l'Autriche, au contraire, n'a-t-elle pas tout à gagner dans la campagne : une meilleure frontière pour ses provinces belges, une bonne ligne de places fortes, et peut-être Landau et Strasbourg? Dans cette situation, rien n'était plus juste et plus simple que l'Autriche prît à sa solde l'armée prussienne par le payement d'un subside; le trésor, épuisé depuis la campagne de 1792, avait dépensé vingt et un millions d'écus. » Le cabinet de Vienne mettait une si haute importance à conserver l'active coopération des Prussiens, qu'il consentit à considérer l'armée du maréchal de Mœllendorff comme troupes de l'Empire, soldées par l'Autriche et les autres puissances alle-

mandes, qui, sur l'invitation de leur chef François II, ordonnaient la levée du triple contingent. L'Allemagne pouvait être de nouveau menacée, et en ce danger, il était du devoir de la diète d'ordonner l'armement en masse; les cercles apportaient une certaine ardeur à seconder les résolutions de l'Autriche, parce qu'ils commençaient à comprendre l'esprit désorganisateur de la révolution française.

Dans cette énergie des gouvernements allemands pour la résistance, ce qui dut surprendre l'Europe, ce fut l'obstacle que mit la Prusse à la levée générale de la nation germanique : quel était son but? Comment expliquer que, dans les dangers de la confédération menacée par une irruption nouvelle des Français, le cabinet de Berlin se fût directement opposé à une mesure de salut public? Pour cela, la Prusse avait plusieurs motifs : le premier de tous, c'était la jalousie que lui inspirait l'Autriche. Sous quelle impulsion se faisaient les levées en masse, et par suite de quel droit? n'était-ce pas toujours l'Empereur qui armait et dirigeait les contingents? n'était-ce pas en vertu de sa pragmatique que la levée avait lieu? De sorte que, par l'effet de ce mouvement militaire, l'Autriche reprenant son absolue domination en Allemagne, les efforts de la Prusse depuis trente ans étaient anéantis. Le second motif invoqué surtout par le parti de la paix en Prusse, appelait de toutes ses forces un traité avec la république française et la fin d'une guerre sans but; n'était-ce pas indéfiniment éloigner le moment de cette paix, que de donner

une nouvelle impulsion belliqueuse à l'Allemagne?

Le cabinet de Berlin, par l'organe de M. de Hardenberg, s'opposa de tous ses moyens à cette prise d'armes tumultueuse : est-ce que l'armée prussienne ne suffisait pas pour la défense commune? avait-elle jamais été entamée, cette armée? Ce qu'il fallait donc, c'était lui fournir les moyens d'agir, par un bon système de subsistances et de solde, de manière à ne pas épuiser le trésor du grand Frédéric; et c'est sur ces deux points que le roi de Prusse appelait la coopération de ses alliés. En ce moment, le parti de la paix se déployait à Berlin dans les cercles et les gazettes, autorisées même par la cour. On affectait de traiter de fous et de furieux les esprits politiques qui voulaient continuer la guerre contre la république française; la paix à des conditions bonnes, raisonnables, paraissait la seule solution désirable dans une situation si compliquée : qu'avait-on à gagner par ce déploiement immodéré des forces vitales de la monarchie? Jusqu'à présent on avait travaillé au profit de l'Autriche; il était temps de s'arrêter. M. de Dohm, l'écrivain officiel du cabinet de Berlin, fit même entendre qu'on pourrait retirer les troupes prussiennes de la frontière, et les porter en Pologne, où leur coopération paraissait si utile.

Au milieu de ces hésitations, on s'imagine bien que les cabinets de l'Europe furent vivement affectés de l'arrivée à Mayence de trois commissaires du comite de salut public (1); si leurs noms étaient obscurs, ils

(1) Voici ce qui arriva au moment même où M. de Hardenberg

mirent un certain éclat dans leur mission ; on vit aux rues de la vieille capitale du Rhin, les trois envoyés républicains, Ochet, Pâris, Fettermann, revêtus d'un costume théâtral, et traînés dans un magnifique carrosse des écuries de Louis XVI; sur les armoiries de France, fleurdelisées d'azur, à peine effacées, ils avaient placé un bonnet rouge, et des drapeaux tricolores ombrageaient le carrosse. Le maréchal de Mœllendorff, d'après les ordres de sa cour, les fit recevoir avec les plus grands honneurs : la garnison se mit sous les armes; la musique des régiments prussiens, enthousiaste des airs patriotiques français, répétait la *Marseillaise* et même le *Ça ira*, pas redoublé qui réjouissait les Allemands, comme une ronde du faubourg de Léopoldstadt; quand ils furent à leur hôtel, un poste d'honneur leur fut donné, et deux sentinelles se placèrent à leur porte, comme cela était prescrit pour les ambassadeurs de premier ordre.

entrait en pourparlers avec l'électeur de Mayence. « Trois commissaires du comité de salut public nommés Ochet, Pâris et Fettermann, firent leur entrée à Mayence le 16 février 1794, sous une escorte de troupes prussiennes, comme étant chargés de l'échange des prisonniers de guerre, et d'assurer la comptabilité de la garnison française, qui avait défendu cette ville pendant le siége. A leur arrivée, le maréchal de Mœllendorff leur fit annoncer que c'était avec le général Kalkreuth qu'ils devaient traiter, ce général ayant conclu lui-même la capitulation. Sur cette déclaration, deux d'entre eux se décidèrent à aller s'aboucher avec Kalkreuth, que ses blessures retenaient encore à Francfort. Ils se mirent en route dans un beau carrosse où flottait le drapeau tricolore, et qui avait appartenu aux écuries royales de Versailles ; le bonnet rouge en peinture y remplaçait sur les quatre panneaux l'écusson de France. »

Le but avoué de la mission des envoyés républicains n'était qu'un échange de prisonniers; mais il y avait dans cette démarche une portée plus haute, la possibilité de la paix particulière avec la Prusse, que les émissaires étaient chargés de traiter, en vertu de pouvoirs très-étendus. Il ne leur fut pas difficile, dans leurs conférences avec le général Kalkreuth, d'exposer les intérêts séparés de la Prusse et de l'Autriche : la rivalité venait de loin. Les commissaires ajoutèrent la promesse, de la part du comité, de favoriser les vieilles idées protestantes, de séculariser les évêchés de Wurtzbourg, Bamberg, Mayence, Spire, Worms, au profit de la Prusse, ce qui serait facile, si le cabinet de Berlin consentait à voir les Français établis dans la Belgique autrichienne. En outre, le comité s'abstiendrait de toute intervention en Pologne, et, s'il le fallait, comme gage de sécurité et d'ordre, on promettait à la Prusse de traduire au tribunal révolutionnaire le baron Anacharsis Cloots et quelques complices allemands, qui pouvaient troubler la sécurité de ses États. Ces propositions si larges furent l'objet des dépêches immédiates du maréchal de Mœllendorff et du général Kalkreuth (1) à Berlin, où elles frappèrent vivement

(1) Le comte Adolphe-Frédéric Kalkreuth était né en 1737 dans la Nouvelle-Marche. Destiné dès l'enfance à la carrière des armes, il débuta dans la guerre de sept ans comme officier de cavalerie, et passa bientôt à l'état-major du prince Henri, dont il devint l'adjudant. Après l'expédition du duc de Brunswick en Hollande (1787), où il prit une part active, il fut nommé inspecteur général de la cavalerie et colonel des dragons d'Anspach; puis en 1789 reçut le gouvernement de la partie de la Pologne échue à la Prusse.

le roi et son conseil intime. Quoi! plus de guerre coûteuse et meurtrière, plus de supériorité de l'Autriche, livrée seule aux périls des batailles, et avec cela indemnité territoriale par les sécularisations des électorats, liberté pour les affaires de Pologne, et garantie de sécurité contre les brouillons! C'est à la suite de cette entrevue que le maréchal de Mœllendorff reçut l'ordre supérieur de ralentir ses mouvements et de suspendre toute initiative dans la guerre.

M. Pitt n'avait ignoré aucune de ces circonstances, et les dépêches de lord Elgin l'informaient exactement des hésitations de la Prusse, et sans doute de son inévitable défection. L'habitude diplomatique du cabinet anglais est toujours d'entretenir auprès de chaque armée des officiers généraux, moitié diplomates, qui l'informent exactement des moindres circonstances des opérations militaires et des négociations. Lord Elgin avait reçu cette mission confidentielle au quartier général du maréchal de Mœllendorff; ses dépêches alarmantes se multipliaient : « Il fallait, disait-il, agir au plus tôt, si l'on ne voulait voir un vide immense dans la coalition. » Les circonstances parurent si urgentes, que M. Pitt se décida subitement à un de ces moyens décisifs qui pouvaient ramener la Prusse. Lord Malmesbury, un des hommes les plus capables de la diplomatie, reçut une double mission pour La Haye et Berlin. Assuré que la Prusse cherchait de l'argent et des indemnités de droite et de gauche, pénurie qui l'avait presque engagée à écouter des propositions de la république française,

lord Malmesbury devait voir le grand pensionnaire Van Spiegel, et lui expliquer l'état des choses, à savoir que la Hollande était la plus exposée des puissances après la Belgique; que si la Prusse faisait défection, elle serait immédiatement envahie; que les républicains français feraient à Amsterdam ce qu'ils avaient fait à Francfort, une sorte de pillage de la cité par les contributions de guerre; qu'on ne pouvait pas se dissimuler que la Hollande avait dans son sein un parti démocratique facile à émouvoir; qu'on n'avait donc qu'une résolution à prendre, c'était de retenir la Prusse dans la coalition, et que le meilleur moyen était de mettre son armée à la solde de la Hollande et de l'Angleterre, par une exacte répartition d'un subside. M. Van Spiegel comprit parfaitement cette situation, et chargea lord Malmesbury des pleins pouvoirs des états. Accouru en toute hâte à Berlin, l'habile négociateur s'adressa directement au roi et au comte de Haugwitz, qui commençait à grandir en faveur : au roi, âme honnête et loyale, il fit voir toute la félonie d'une conduite qui le séparerait de ses vieux alliés; au comte de Haugwitz, il exposa l'utilité d'un subside qui rendrait aux finances de la Prusse leur sécurité et leur splendeur. Lord Malmesbury fut parfaitement secondé par l'ambassadeur russe, chargé des pleins pouvoirs de Catherine II, très-irritée des hésitations de la Prussse, dans une cause qu'elle considérait comme intéressant toutes les souverainetés.

Les choses ainsi posées dans les conférences pré-

paratoires à Berlin, lord Malmesbury et le comte de Haugwitz, se redirent à La Haye, afin de signer un traité définitif pour la fixation des subsides, en admettant comme principe que la Prusse coopérerait à la cause commune. Le traité de La Haye fixait le contingent de la Prusse à soixante-deux mille quatre cents hommes (1); les états généraux et l'Angleterre lui payaient 300 mille livres sterling comptant, 50 mille livres chaque mois pour subsides, et 1 livre 12 schellings par mois pour chaque homme sous les armes. A ces conditions, l'armée prussienne, mise à la complète disposition de l'Angleterre et de la Hollande, agirait d'après leurs ordres, et sous l'impulsion de deux commissaires anglais. Le traité de La Haye consommait une sorte de vente de l'armée prussienne à l'Angleterre, comme cela se pratiquait pour la Hesse,

(1) Voici les bases du traité signé à La Haye, le 19 avril 1794, par le comte de Haugwitz, lord Malmesbury et le grand pensionnaire Van Spiegel :

« La Prusse et les puissances maritimes s'engagent : l'une à mettre en campagne, avant le 24 mai, une armée de soixante-deux mille quatre cents hommes; et les autres payer de suite trois cent mille livres sterling pour frais d'armement, cent mille à la fin de la guerre, cinquante mille par mois, comme subsides, à compter du 1er avril jusqu'à la fin de l'année, et en outre une livre douze schellings par mois pour l'entretien de chaque homme. Il est convenu que l'armée se portera et agira sur les points où les intérêts de l'Angleterre et de la Hollande réclameront sa présence. Toutes les conquêtes se feront au nom des puissances maritimes, et demeureront entre leurs mains jusqu'à la paix; l'une et l'autre auront un commissaire dans le camp prussien, chargé des détails de la correspondance et des autres négociations jugées nécessaires. »

le duché de Brunswick et les autres petits princes d'Allemagne.

L'effet d'une telle convention devait être déplorable sur le moral de l'armée prussienne, justement fière et un peu fanfaronne. Quoi ! l'armée du grand Frédéric à la solde des Anglais et des Hollandais ! On n'en faisait plus qu'un corps inerte dont les commissaires anglais disposeraient arbitrairement ! Les officiers prussiens, généralement éclairés, en prenaient plus de dégoût pour une guerre qui suivait une si triste direction, et les Anglais seuls se félicitaient d'un résultat aussi large, obtenu avec un peu d'argent : ils posaient le pied sur le continent, partout à la tête de la ligue, et maintenaient ainsi leur supériorité politique. Cette considération, lord Grenville la fit valoir pour obtenir le vote de subsides par le parlement. Il disait aux communes : « Nous avons vu que le roi de Prusse avait entretenu, pour le même objet, pendant deux campagnes, un corps considérable, et qu'à la fin, il avait déclaré qu'il n'était plus en état de tenir sur pied d'autres troupes que celles qu'il était obligé, par des traités, de fournir à l'Angleterre et à la Hollande, savoir : trente-deux mille hommes ; et qu'ainsi, il devait en retirer trente mille de la cause commune. D'après la quantité immense des forces de l'ennemi, il est clair que cette diminution dans les forces réunies contre la France, nous ôtait l'espérance d'agir avec autant de vigueur que nous devons le faire : il a fallu chercher les moyens de suppléer à cet inconvénient. La Prusse promettait de ne pas se retirer, pourvu

qu'on payât ses dépenses : il nous a paru préférable à toute autre levée extraordinaire qu'il nous eût fallu faire, de soudoyer les soixante-deux mille vétérans que nous trouvions tout portés sur le champ de bataille. Après avoir pris cet avantage en considération, nous avons vu encore que nous y trouvions un bénéfice important par l'économie. Il nous eût été impossible de mettre en campagne, au même prix, un nombre égal d'Anglais, de Hanovriens et de Hessois. Le fait matériel est que le roi de Prusse recevra, pour le secours qu'il va nous donner, 1 million 750,000 livres sterling jusqu'à la fin de l'année. Sur cette somme, la Hollande en paye 400,000 ; ce qui reste à la charge de l'Angleterre est donc de 1 million 350,000. Mais, par notre traité précédent, nous étions obligés de payer 400,000 livres sterling pour la subsistance des troupes que la Prusse était tenue de nous fournir; ainsi nous étions dans l'alternative de choisir entre soixante-deux mille hommes de troupes parfaites, et 950,000 livres de dépenses extraordinaires : nous n'avons pas hésité. L'objet de la guerre, la sécurité de l'Angleterre, l'amour de la patrie, la paix de l'Europe, nous en faisaient la loi. » Lord Grenville, rappelant alors les précédents traités de subsides, se jetait dans un long historique des relations de l'Angleterre : « Je rappellerai à vos seigneuries les subsides que nous avons payés à l'impératrice Marie-Thérèse pendant plusieurs années, tandis que nous faisions la guerre à Louis XV, et celui de 700,000 livres par an, que nous payâmes au roi de Prusse pendant la guerre, dite la

guerre de sept ans. Nous avons de bien plus fortes raisons qu'alors pour agir aujourd'hui comme nous l'avons fait... »

Il y avait cette différence entre la situation actuelle et le souvenir rappelé par lord Grenville, que dans la guerre de sept ans, l'Angleterre payait un subside à Frédéric, non pas avec la condition expresse de diriger ses armées et de commander ses opérations (il ne l'eût pas souffert), mais seulement pour l'aider dans ses projets politiques qui abaissaient la France. Ici, au contraire, l'armée prussienne passait à la solde de l'Angleterre et de la Hollande, comme les Hanovriens et les Hessois. Cette condition humiliante, la Prusse ne pouvait longtemps l'accepter, et lord Lansdown avait quelque raison de dire : « Les Prussiens prendront nos subsides, puis traiteront avec la France. » M. Pitt, toujours implacable, était préoccupé de ses desseins, et un noble orgueil rayonnait à son front, car il poursuivait cette France que lord Chatam, son père, avait dénoncée au monde : la maison de Bourbon était dispersée, en exil, décimée par l'échafaud ; la crise grondait ; si la France s'était glorieusement levée pour la patrie, M. Pitt espérait qu'avec une certaine persévérance, on pourrait arriver à la démembrer ; la plupart des colonies étaient au pouvoir de l'Angleterre ; l'Inde n'existait plus pour la France, Saint-Domingue était en pleine insurrection, la Corse se plaçait sous le protectorat de l'Angleterre. L'idée anglaise se réalisait avec une fatale régularité : la prise de Toulon avait brisé notre marine de la Méditerra-

née; l'amiral Howe surveillait l'escadre de Brest, et bientôt la catastrophe s'étendrait à notre flotte de l'Océan. La France, forcée de se replier sur elle-même, multipliait ses efforts héroïques à la face des circonstances impérieuses et sanglantes.

CHAPITRE XXVII.

ORGANISATION DU GOUVERNEMENT ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES PAR LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

Les trois fractions de la Montagne. — Les matérialistes corrompus. — Les indulgents. — Les universels. — Les organisateurs. — Remaniement de la société. — Principes de religion. — Idée de Dieu ; — de l'immortalité de l'âme. — Fêtes. — Culte. — Vide que laisse l'absence de la pensée chrétienne. — Morale. — La famille. — La femme. — L'enfant. — Le vieillard. — Le pauvre. — Principes de gouvernement. — Dictature du comité sur la convention ; — sur le peuple. — Développement de la terreur. — Changement d'habitudes. — Idée qu'on se fait à l'étranger du comité de salut public. — Négociations secrètes. — Le parti militaire et conquérant. — Carnot. — Le parti modéré et territorial de Robespierre. — Mission secrète de Saint-Just ; — de Robespierre jeune. — Possibilité de la paix.

Mars — juillet 1794.

Après la chute du parti décousu, anarchique, désorganisateur, que dirigeait la Gironde, la Montagne, maîtresse absolue de la situation, se divisa elle-même en trois fractions bien distinctes. Tant qu'il avait fallu

imprimer un énergique mouvement contre l'étranger, il y avait eu confusion de nuances, de patriotisme, dans le triomphe d'une grande cause; depuis, le danger était passé, et l'ennemi en pleine retraite sur la Flandre. Dès lors, les divisions intestines éclatèrent puissantes et implacables; ce n'est pas quand elles détruisent, mais quand elles organisent, que les factions ne s'entendent plus sur la manière de diriger et de gouverner.

La première opinion dans la Montagne, celle d'Hébert et de Chaumette, pouvait être hardie à porter la hache et à s'asseoir railleuse sur les ruines de la vieille société ou sur les cadavres de l'Abbaye; mais il lui était interdit de créer. Ce qui est matière reste matière. L'école du baron d'Holbach, de Diderot, d'Helvétius, aurait éteint dans les cœurs toutes les nobles choses, toutes les saintes émotions : car elle corrompait les idées morales.

A côté de ceux-ci se plaçaient les indulgents, ou, pour parler plus exactement, les fatigués. Danton, Camille Desmoulins, avaient compris le mouvement révolutionnaire comme une ardente agitation, une énergie audacieuse; ils n'étaient pas restés en arrière dans toutes ses mesures implacables, telles que le 2 septembre, les visites, le tribunal révolutionnaire, et les suspects; mais quand ils avaient vu la terreur se déployer avec plus de sang encore après la victoire, frapper de droite et de gauche, comme une pensée permanente de meurtre, capricieuse et désordonnée, alors ils avaient voulu s'arrêter; une sorte de torpeur

avait engourdi leurs esprits : de là toutes ces idées de clémence, de pardon, d'amnisties, comme si, dans les luttes de fanatisme, les suspensions d'armes étaient possibles. En révolution, je l'ai dit, quand on ne marche plus on est frappé d'impuissance et de mort.

On ne pouvait pas trouver des idées plus fixes, plus nettes, dans les déclamateurs sur l'émancipation du genre humain et sur l'universalité de la pensée révolutionnaire représentée par Anacharsis Cloots; ceci était bon au temps de Brissot et de la Gironde; depuis, on avait vu les embarras que ces idées jetaient dans les négociations; résister à toute l'Europe, soulever les masses, on pouvait le dire dans les discours de tribune; au fond, ces principes avaient ligué tous les cabinets contre la révolution française; là ne pouvait donc être une idée, une force de gouvernement.

La véritable école de gouvernement se plaçait tout entière dans ce que j'appellerai le parti organisateur, représenté par Robespierre (1), Saint-Just, Cou-

(1) Maximilien Robespierre, fils d'un avocat d'Arras, né dans cette ville en 1759, fit ses études au collége Louis-le-Grand, à Paris, où M. de Conzié, évêque d'Arras, lui avait obtenu une bourse et pourvut à son entretien. Sorti du collége, il suivit les cours de droit, et vint exercer la profession d'avocat dans sa ville natale. En 1784, il remporta un prix à l'Académie de Metz. A la convocation des états généraux, il y fut envoyé comme député du tiers état; nommé accusateur public près le tribunal criminel du département de la Seine, il fut, après le 10 août, membre de la commune, puis, après le 2 septembre, élu premier député de Paris à la convention.

thon (1), qui dominaient le comité de salut public; sectaires profondément convaincus, qui avaient rêvé un certain ordre d'idées et qui voulaient les réaliser dans l'administation des affaires publiques. Si nul ne peut justifier cette sanglante dictature, il faut dire pourtant qu'elle ne fut ni capricieuse, ni corrompue : elle était empreinte d'une conviction profonde, d'un fanatisme, si l'on veut; mais c'était une idée sincère, pour laquelle on se faisait tuer. Depuis que le comité de salut public est dominé par Robespierre, on le voit organiser, régler toutes les pensées de son système avec un ordre fatal, inflexible; pour arriver à son but, il a besoin d'abord de se débarrasser des obstacles; comme il se proclame moral, incorruptible, il proscrit les matérialistes et les corrompus; comme il marche autour de lui avec la conviction d'un fanatique, il frappe les indulgents, ceux qui veulent l'arrêter par la clémence, et se posent comme des limites dans l'espace que doit parcourir le char de la révolution. Enfin, comme ce sont des têtes politiques, ils ne veulent pas mêler les questions françaises à des rêveries universelles sur le genre humain, et s'interdire une négociation par des utopies. Or, ce qui dans les temps

(1) George Couthon, né en 1757 en Auvergne, était avocat à Clermont avant la révolution, dont il embrassa la cause avec chaleur ; d'abord choisi pour présider le tribunal du district de cette ville, il fut ensuite nommé député à l'assemblée législative, puis à la convention. Lors du siége de Lyon, il fut envoyé comme représentant à l'armée chargée de soumettre cette ville, poste qu'il céda à Collot-d'Herbois, après avoir ordonné la destruction de la cité rebelle.

ordinaires se déciderait par des votes de scrutin, aux époques de révolution, se traduit par des proscriptions, et cela sans frémir, car le fanatisme s'imagine remplir une mission en restant implacable. Il n'y a rien de plus terrible que lorsqu'on croit verser le sang par devoir ; alors il n'y a pas de limite; car si la cruauté s'éteint par ses propres excès, il n'en est pas ainsi de l'homme inspiré qui promène le glaive pour faire triompher certaines doctrines.

Ces doctrines, le comité de salut public les proclamait dans les manifestations publiques; une des premières erreurs de la révolution française avait été de se séparer de la pensée chrétienne, puissante et admirable émancipation du genre humain, subissant ainsi les mauvaises impressions du XVIIIe siècle, corrupteur de toutes les idées. Il n'existait pas de plus sainte, de plus large démocratie que celle du mythe chrétien, et Camille Desmoulins, dans sa langue cynique, avait parfaitement défini la mission de Jésus, sauveur du monde. Les petits marquis du XVIIIe siècle avaient pu railler le divin fils de Marie, né dans une étable, et qui opéra la plus grande des révolutions d'égalité au milieu du monde romain; mais que les démocrates, les fils du peuple aient pu abdiquer les doctrines chrétiennes, c'est là une aberration inexplicable, et dont la cause se trouvait dans la confusion d'une époque dissolue.

Toutefois, les hommes d'organisation, dans le comité de salut public, n'avaient jamais renoncé à la pensée religieuse, sans laquelle il n'y a pas de société.

Le vague culte de la Raison, ridicule parade inventée par les athées; cette adoration de la Nature aux larges mamelles, ou de la Liberté païenne, sous les traits de la Minerve antique, dans un panthéon vide; tout cela était profondément ridicule et ne correspondait d'ailleurs à aucune des émotions du peuple, à la prière de la mère tendre, de l'enfant au berceau, et de l'homme qui meurt. Dans sa tendance de reconstitution religieuse, le comité de salut public proclama l'existence de l'Être suprême, premier degré pour arriver à un culte public et national : l'Être suprême, c'était le Dieu unique vengeur et rémunérateur, car avec lui on proclamait l'immortalité de l'âme. Si de ces grandes bases de toute pensée sainte on ne pouvait aller droit encore à une religion révélée, à un culte avec ses mystères, on y arrivait pas à pas : on n'était pas encore assez fort pour écarter du premier coup les impies et les adeptes du XVIIIe siècle. Un culte supposait un collége de prêtres, un pontificat, et les initiations de Catherine Théos (1), si protégée par Robespierre, unie

(1) Catherine Théos, née en 1725 dans un village près d'Avranches, vint à Paris dans sa jeunesse pour y trouver des moyens d'existence. Elle se persuada qu'elle avait des visions, se croyant une nouvelle Ève, puis la mère de Dieu, appelée à régénérer le genre humain. Ses extravagances la firent bientôt renfermer, et la détention l'ayant calmée, elle fut mise en liberté. Elle resta complétement ignorée jusqu'en 1794, époque à laquelle elle recommença à débiter ses rêveries, dans un misérable logis de la rue Contrescarpe, au faubourg Saint-Jacques. On peut voir, sur Catherine Théos, les étranges révélations de Sénart, organe de Vadier et du comité de sûreté générale, si hostile à Robespierre.

à la duchesse de Bourbon, à la marquise de Chastenay et à dom Gerle, ne signalaient-elles pas une vive tendance avec une hiérarchie sacerdotale? Le langage du dictateur était religieux, avec une sorte d'affectation au mysticisme : cette impulsion donnée au culte de l'Être suprême, ces mille dithyrambes qui retentissaient de toutes part sur l'immortalité de l'âme, indiquaient la pensée d'ordre de Robespierre (1), essayant sa magistrature suprême contre le parti des immoraux, des matérialistes, en majorité dans la convention.

Séparé de la pensée chrétienne, railleur de cette belle organisation, cependant le comité s'en rappro-

(1) HYMNE A L'ÊTRE SUPRÊME, *par Chénier, musique de Gossec.*

Source de vérité qu'outrage l'imposture,
De tout ce qui respire éternel protecteur,
Dieu de la liberté, père de la nature,
Créateur et conservateur !

L'esclave et le tyran ne t'offrent point d'hommage;
Ton culte est la vertu ; ta loi, l'égalité;
Sur l'homme libre et bon, ton œuvre et ton image,
Tu soufflas l'immortalité.

HYMNE A L'ÊTRE SUPRÊME, *par Desorgues, musique de Gossec.*

O toi! qui du néant, ainsi qu'une étincelle,
Fis jaillir dans les airs l'astre éclatant du jour,
Fais plus, verse en nos cœurs ta sagesse éternelle,
Embrase-nous de ton amour!

De la haine des rois anime la patrie!
Chasse les vains désirs, l'injuste orgueil des rangs,
Le luxe corrupteur, la basse flatterie
Plus fatale que les tyrans!

che dans la morale : s'il proclame la liberté et la fraternité des hommes, n'est-ce pas un plagiat de l'Évangile? Son code est emprunté à la société primitive des chrétiens, et encore n'ose-t-il pas aller droit à cette abolition complète du tien et du mien, volontaire et puissante loi agraire des primitives agapes. Plus de distinctions entre les hommes qui naissent, vivent et meurent sous la même loi. Un pontife élu dictateur suprême, des légats tout-puissants dans le monde et par la seule force morale; un collége de cardinaux, l'autorité partout avec l'obéissance, n'est-ce pas la plus belle république? Ce modèle d'égalité et d'unité, la convention essaya de l'établir, non point en subissant le martyre, mais en l'imposant à ceux qui

HYMNE PATRIOTIQUE ADRESSÉ A L'ÉTERNEL, *par Saint-Ange.*

Non, tu n'es point le Dieu dont le prêtre est l'apôtre,
Ce Dieu, père d'un peuple, est le tyran d'un autre :
Tu n'as point par la Bible enseigné les humains ;
A nos yeux, à nos cœurs tu parles sans figure ;
La loi de la nature
Est le livre sacré que nous ouvre tes mains.

M. Michaud, si doux, si modéré lui-même, avait fait une pièce de vers sur l'immortalité de l'âme, dans laquelle on lisait :

Oh! si jamais des rois et de la tyrannie
Mon front républicain subit le joug impie,
La tombe me rendra mes droits, ma liberté,
Et mon dernier asile est l'immortalité.

Oui, si le despotisme opprime encor les hommes,
Rappelle-moi, grand Dieu! de la terre où nous sommes,
Et parmi les Caton, les Sydney, les Brutus,
Fais-moi goûter encor le charme des vertus!...

n'acceptent pas la nouvelle loi. Il n'y a pas jusqu'au saint-office qui ne soit, pour les crises et les séditions dans l'Église, ce qu'est le tribunal révolutionnaire contre les conspirateurs; tant il est vrai que la pensée catholique est la plus large organisation du genre humain. Ces processions entourées de guirlandes et de rubans tricolores, qui s'avancent vers la Montagne comme sur le Sinaï de la république, ne sont-elles pas aussi la copie des processions chrétiennes, parfumées de genêts odorants, autour de la croix?

A ce culte il faut une morale, et des fêtes sont instituées pour célébrer les émotions de la conscience et du cœur : on doit honorer le vieillard, et des pompes solennelles entourent les cheveux blancs; l'indigent, dans un système d'égalité, est une anomalie, il sera secouru par la république : on lui distribue des secours, des vêtements, des assignats. Car c'est pour tous que la révolution s'est accomplie. La famille n'est pas aussi essentiellement liée que sous la monarchie, parce que la patrie est la grande famille; ainsi la liberté de tester est étroitement limitée; en effet, dans ce système, la volonté d'un mourant doit-elle obliger la société pour l'avenir? C'est bien assez que la propriété soit une gêne pour l'égalité humaine. Le mariage n'est plus qu'un contrat civil; ce qu'il faut à la république, c'est moins l'union éternelle des époux que la procréation de défenseurs pour la nation; de sorte que le divorce est admis non-seulement par le consentement mutuel, par les antipathies d'humeur, mais encore par l'absence de six mois. La femme n'a besoin que

de se présenter devant l'officier de l'état civil, en constatant que son mari a quitté son domicile depuis cent quatre-vingt-un jours, et le magistrat prononce la dissolution du mariage. Aussi n'admet-on plus de distinction entre l'enfant légitime et l'enfant naturel; les filles mères reçoivent une prime, parce qu'elles donnent des guerriers à la patrie; plus cette république retient pour elle-même d'autorité, moins elle en laisse au père. A dix-huit ans le fils est libre de sa volonté comme de sa pensée.

La convention s'est épurée de manière à se placer obéissante sous la main du comité de salut public (1); elle avait d'abord un peu murmuré de ce joug, et, après quelques velléités de résistance, elle vote deux lois qui la mettent à la merci d'une dictature : la première déclare que le caractère du représentant n'est pas inviolable quand il se fait conspirateur; la seconde est cette loi de prairial sur le tribunal révolutionnaire, d'où résulta le système d'épuration et de proscription : après les girondins, le parti des athées, des immoraux, de Chaumette, puis Danton et ses amis, tous traduits et condamnés. Enfin on allait arriver aux ultra-révolutionnaires, Tallien, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, et aux proconsuls, lorsque la dictature s'écroula.

Cette dictature du comité de salut public, si formidable, n'avait rien de petit et d'étroit comme les

(1) *Comité de salut public :* Barère, Billaud-Varennes, Carnot, Collot-d'Herbois, Prieur, Robert Lindet, Robespierre, Couthon, Saint-Just, Jean-Bon-Saint-André.

moyens de police du comité de sûreté générale sous le méchant Vadier. Le glaive de la dictature, c'était le tribunal révolutionnaire, curieux mélange de juges fanatiques, de jurés ardents (1), qui proscrivaient par exaltation d'idées, car ce n'étaient pas des barbares à froid. Chose indicible, mais vraie, quand on lit l'histoire, sans préjugés, sans idées arrêtées! tous ces hommes croyaient remplir un devoir d'opinion et servir consciencieusement leur cause : ils avaient incessamment les mots d'égalité, d'humanité et de justice à la bouche, et ils y croyaient à leur façon; s'ils frappaient impitoyablement, c'était en vertu d'un principe. Fouquier-Tinville lui-même affirmait qu'il n'avait

(1) Loi du 22 prairial an II (10 juin 1794).

Art. 1er. Il y aura un tribunal révolutionnaire, un président et quatre vice-présidents, un accusateur public, quatre substituts de l'accusateur public et douze juges.

Art. 2. Les jurés seront au nombre de cinquante.

Art. 3. Les diverses fonctions seront exercées par les citoyens dont les noms suivent : *Président :* Dumas, *vice-présidents* : Coffinhal, Sellier, Naulin, Ragmey; *accusateur public :* Fouquier; *substituts :* Gribauval, Royer, Liendon, Givois; *juges :* Deliége, Foucaut, Verteuil, Maire, Bravet, Barbier (de Lorient), Harny, Garnier-Launay, Paillet, professeur de rhétorique à Châlons; Laporte, membre de la commission militaire à Tours; Félix, *idem;* Loyer, section Marat; *jurés :* Renaudin, Benoitrais, Fauvetti, Lumière, Feneaux, Gauthier, Meyère, Châtelet, Petit-Tressin, Trinchard, Topinoi Lebrun, Pijot, Gérard, Presselin, Didier, Vilatte, Dix-Août, Laporte, Ganney, Brochet, Aubry, Gemont, Prieur, Duplay, Devèze, Desboisseaux, Nicolas, Gravier, Billon, tous jurés actuels; Subleyras, Laveyron l'aîné, cultivateur à Creteil; Fillon, fabricant à Commune Affranchie; Potheret de Châlons-sur-Saône; Masson, cordonnier à Commune-Affranchie; Marbel,

jamais atteint un innocent, et en cela il était convaincu. Dans l'idée des fanatiques, l'innocence n'a pas le même sens que dans le langage ordinaire d'une société calme et normale : on n'est plus innocent dès qu'on s'oppose à une doctrine, à un principe ; pour Dumas, Coffinhal, pour ce qu'on appelait les jurés patriotes, il y avait culpabilité chez tous ceux qui contrariaient le fanatisme de leurs doctrines, le développement de leurs opinions : c'était le glaive et le Coran de Mahomet devant les populations frissonnantes.

Et alors passèrent à ce terrible tribunal les têtes les plus nobles, les plus saintes ; ce n'était pas jeu et caprice de fortune ; chaque exécution eut son motif,

artiste ; Laurent, membre du comité révolutionnaire de la section des Piques ; Villers, rue Caumartin ; Moulin, section de la République ; Despréau, artiste, rue du Sentier ; Emery, marchand chapelier, département du Rhône ; Lafontaine, de la section du Muséum ; Blachet, payeur général à l'armée des Alpes ; Debeaux, greffier du tribunal du district de Valence ; Grouillard, administrateur du district de Béthune ; Dereys, section de la Montagne ; Duquenel, du comité révolutionnaire de Lorient ; Hannoyer, *idem* ; Butins, section de la République ; Pecht, faubourg Honoré, nº 169 ; Maguin, du comité de surveillance de Mirecourt. — Le tribunal révolutionnaire se divisera par sections composées de douze membres, savoir : trois juges et neuf jurés, lesquels jurés ne pourront juger en moindre nombre que celui de sept.

Art. 4. Le tribunal révolutionnaire est institué pour punir les ennemis du peuple.

Art. 5. Les ennemis du peuple sont ceux qui cherchent à anéantir la liberté publique, soit par la force, soit par la ruse.

Art. 6. La peine portée contre tous les délits, dont la connaissance appartient au tribunal révolutionnaire, est la mort.

chaque coup de hache, sa pensée. D'abord le mouvement suprême de terreur qu'il fallait imprimer à toutes les âmes dans les crises de guerre, la nécessité de la victoire, imposèrent le sacrifice de la vie aux généraux vaincus; à chaque défaite, la guillotine les frappait impitoyablement; on devait surveiller les trahisons, briser les trames des généraux, depuis les défections du marquis de La Fayette et de Dumouriez; et, pour réprimer tout cela, il fallut la mort de MM. de Biron, de Beauharnais, de Custine. L'égalité ne pouvait souffrir les illustres têtes, qui dépassaient l'herbe des champs comme les pavots de Tarquin; on les abattit pour que ce peuple s'habituàt à jouer avec les fronts des Montmorency, des La Rochefoucauld, des Créqui, des Luxembourg. S'il fallait effrayer les riches, les égoïstes, les accapareurs, on livrait à l'échafaud les fermiers des aides si odieux au peuple, comme au moyen âge on les pendait à Montfaucon; si l'on voulait un peu échauffer les tièdes, les trembleurs, on sacrifiait quelques bons bourgeois de Paris, un commerçant honnête, et, par cet exemple, on faisait venir à soi tous les opposants au maximum. Çà et là on choisissait un poëte pour couronner l'échafaud, afin d'inviter les autres à chanter la république; ou un savant, pour mettre utilement en réquisition la science au profit de la révolution.

Ce sentiment de salut public alla si loin, qu'on favorisa une conspiration de prisonniers; et cela parce qu'on avait besoin de détenir cent mille suspects jusqu'à la paix, et qu'il fallait, en les effrayant par des

exemples, les maintenir dans la résignation et le respect du cachot. Les opinions exaltées se font certaines doctrines de nécessité, et quand elles les ont adoptées, elles frappent sans ménagement; et qu'importe la hauteur, la sainteté de la tête! Philippe II sacrifie don Carlos, son fils, à l'unité religieuse de l'Espagne comme Brutus avait immolé le sien à la république; Calvin frappe Servet pour un dissentiment d'opinion, et les saints de Cromwell font tomber des têtes sur le billot pour un passage mal interprété de la Bible. Ce terrible tribunal révolutionnaire se composait de tout ce qu'il y avait de plus ardent, de plus fanatique dans le parti jacobin, des hommes simples, convaincus, des artistes, des esprits exaltés, des imaginations brûlantes; ce Fouquier-Tinville, qui portait la parole dans les accusations, était un caractère de palais, se passionnant pour un réquisitoire, avec l'art de lier les faits, de manière à justifier les plus inconcevables accusations et auxquelles il croyait lui-même, car les fanatismes ont une logique aveugle.

La pensée de tous ces sacrifices venait de plus haut; elle avait été révélée par Robespierre dans le procès de Louis XVI. Chaque jugement était un coup d'État; chaque fois que le tribunal révolutionnaire s'assemblait, c'était comme un conseil de guerre appelé à décimer un régiment; quand on lui envoyait une fournée, c'est qu'il y avait un motif de salut public, et il le savait. Ce sont d'abord les girondins; avec eux on sacrifie le fédéralisme : ils sont donc coupables aux yeux des jurés. Et quand on accable d'ou-

trages la noble tête de Marie-Antoinette, c'est qu'il faut humilier les rois et frapper le parti de l'étranger. Hébert, Chaumette, Danton, tous y passent, et tous sont également condamnés par le tribunal politique avec conviction et par des considérations en dehors de toute justice. Ce que la loi de prairial appelle la conscience du jury patriote n'est que cette appréciation terrible qui s'affranchit des principes généraux de la justice humaine pour servir les nécessités impératives d'opinion.

Dans cette organisation gouvernementale, le comité de sûreté générale (1), pouvoir tout de police et d'inquisition, est étrangement petit; pour lui, il n'a pas de grandes vues et de larges données sous une vaste responsabilité; il fait incarcérer comme s'il était la loi des suspects, vivante, active : sur chaque porte des maisons, il fera inscrire le nom des locataires; la nuit, il multiplie les visites domiciliaires, délivrant des mandats d'amener avec une sorte d'esprit mesquin, tandis que le comité de salut public se décide toujours par un intérêt d'unité et de pouvoir, car chaque soir il se retrempe dans la société des jacobins, sectaires ardents qui dénoncent, poursuivent et indiquent les mesures contre un homme ou sur une chose. Cette fraternité de Robespierre et des jacobins est comme indissoluble : ils savent mutuellement leur

(1) *Comité de sûreté générale* : Dubarran, Amar, Louis (du Bas-Rhin), Voulland, Vadier, Philippe Rulh, Moyse Bayle, Lavicomterie, Elie Lacoste, Jagot, David de Paris, Guffroy, Laloy, Panis, Lebas.

force, leur destinée, tellement intime que la chute du dictateur amènera celle de la société. Le comité de sûreté générale, composé des débris du parti matérialiste, immoral, commence à se mettre en guerre contre Robespierre, dès qu'il le voit marcher dans la voie des idées religieuses ; il prépare ce fameux rapport de Vadier contre dom Gerle et Catherine Théos, première attaque contre la tête suprême qui domine la république. Robespierre n'a plus autour de lui que quelques zélateurs de sa pensée : Saint-Just, capacité d'un ordre étroit, mais convaincu, sectaire bilieux de certains principes pour lui invariables ; et avec Saint-Just, Couthon, Lebas, Robespierre jeune, chargés de plus importantes missions, et le Provençal Ricord. Le comité de salut public a des agents partout, une correspondance aussi puissante que celle du cardinal de Richelieu; vigilant à un degré prodigieux, il voudrait réaliser en système politique cette société qu'il a rêvée avec une dictature prête à briser tous les obstacles.

A l'étranger, on se fait une certaine opinion sur l'esprit organisateur de Robespierre (1). Les rapports

(1) D'après les informations secrètes que le cabinet impérial recevait de Paris, on s'attendait à un nouvel ordre de choses en France, c'est-à-dire que le pouvoir divisé y tomberait dans une seule main. Robespierre était ce prochain dictateur. Se montrant disposé à mettre un terme aux excès révolutionnaires et au règne de la terreur, il était aux yeux des cabinets de Vienne et de Londres le seul avec lequel il fût possible de traiter. Ne s'était-il pas opposé à la guerre dès son origine, et depuis n'avait-il pas anéanti la fac-

des agents diplomatiques sont unanimes sur cet homme sanglant et fort, qui tient en main les destinées de la monarchie de Louis XIV. Plus absolu que les plus grands monarques, sa volonté se traduisait par des arrêts de mort, et la hache des licteurs se promenait sur des milliers de têtes. Cependant ce dictateur avait une tendance visible vers une pacification européenne; nul ne pouvait oublier que Robespierre, dans la législative, avait été le partisan le plus chaud, le plus vif de la paix. Dès qu'il avait pris une certaine position dans les affaires, il s'était déclaré l'adversaire implacable des girondins et de Brissot, esprits désordonnés et déclamatoires, qui avaient proclamé les maximes les plus fatalement désorga-

tion de Brissot, qui, en l'allumant, avait lancé la propagande contre l'Europe? N'avait-il pas abattu plus récemment les factions énergiques qui prêchaient le nivellement de tous les rangs et de toutes les fortunes, et qui, en abolissant le culte chrétien, avaient nationalisé l'athéisme? Dans un rapport sur la morale publique, il avait tonné lui-même contre l'athéisme et les profanations. Il venait de faire plus : nommé président de la convention, il avait fait proclamer l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. Le gouvernement de Robespierre commençait, pour ainsi dire, sous les auspices de cette déclaration religieuse, comme étant la source de toute morale publique, premier principe de toutes les lois. Il promettait aussi la liberté à tous les cultes. N'était-il pas évident qu'il aspirait à ramener les choses à un état d'ordre qu'on pût supporter et qui fût durable? Telle était l'idée qu'on s'était formée de ce chef de la révolution, non-seulement à Vienne et à Londres, mais encore à Rome, à Turin, à Madrid, où l'on pensait avec raison qu'en France le pouvoir finirait par appartenir à celui au nom duquel l'ordre public pourrait se rétablir.

nisatrices. Les girondins, en effet, de tous les partis révolutionnaires en France, étaient ceux que l'Europe signalait comme les plus dangereux, parce qu'ils semaient, par peur ou par vanité littéraire, les principes les plus anarchiques du *Contrat social* sur la souveraineté et les droits du peuple.

Robespierre n'avait rien de ces déclamations; tous ses efforts étaient concentrés vers la constitution d'une dictature; il versait beaucoup de sang : à le voir de près, c'était affreux sans doute; mais le massacre des strélitz, les troubles des hussites avaient également ensanglanté les pages de l'histoire, et l'on ne s'en effrayait plus; chaque jour à Constantinople, dans la régence d'Alger, il y avait de plus affreux spectacles, ce qui n'empêchait pas les gouvernements réguliers d'entretenir et de suivre des négociations avec eux. La protection la plus sûre était accordée à Paris aux agents diplomatiques : M. de Staël même, qui s'était mêlé plus d'une fois à des affaires de parti par sa femme, active, intrigante, avait été respecté sous le drapeau de Suède; les envoyés américains et danois étaient caressés, honorés, par le comité de salut public; et un récent décret de la convention ne permettait même plus les petites tracasseries de la commune ou des comités révolutionnaires, en rattachant au comité de salut public tout ce qui touchait aux agents diplomatiques. La déclaration sur l'Être suprême et l'immortalité de l'âme, la proscription des matérialistes, des immoraux, les créations successives d'institutions fortes, protectrices, faisaient croire à l'Europe

qu'il se préparait une dictature d'ordre et d'organisation, destinée à se placer fièrement à la tête de la révolution pour la comprimer, avec de nouvelles idées qui ne troubleraient plus le monde.

Des informations plus intimes signalaient encore l'esprit pacifique et modérateur de Robespierre, par rapport à la conquête territoriale. Deux partis divisaient le comité de salut public : l'un, tout militaire, dirigé par Carnot, ne voulait pas s'arrêter à la délivrance des frontières, et, puisqu'on avait l'espoir de conquérir de riches provinces, projetait de jeter sur l'Europe des troupes, riches bientôt de gloire et de butin. Ce parti était soutenu par les jeunes généraux de l'armée, Pichegru, Hoche, Moreau, et le plus jacobin de tous, Bonaparte; pour eux la terre n'était pas assez grande pour leurs rêves de gloire. L'autre parti, dirigé par Robespierre, voulait calmer cette ardeur impatiente, et limiter la guerre dans un certain cercle qui permettrait les négociations et la paix. A cet effet, on avait envoyé Robespierre jeune (1) et Ricord à l'armée du Midi, aux Alpes, et Saint-Just à l'armée du Nord, afin de surveiller et de modérer

(1) Augustin Robespierre dut à la protection de l'abbaye de Saint-Waast, d'Arras, une bourse au collége Louis-le-Grand, comme son frère en avait obtenu une par M. de Conzié; après ses études, il revint dans sa province, et, lors de l'établissement des nouvelles administrations, il fut nommé, par l'influence de Maximilien, procureur de la commune. Après les journées de septembre, élu par les électeurs de Paris député à la convention, il s'y montra toujours le plus zélé partisan de son frère.

les dispositions des généraux, et d'après les ordres du dictateur, le comté de Nice ne fut pas dépassé. Le Rhin servait de limite aux deux armées prussienne-autrichienne et française, sans qu'on rêvât encore la possession définitive de Mayence et un système offensif contre l'Allemagne. Saint-Just avait mission de tempérer la fougue de l'armée du Nord, afin de ménager un traité particulier avec la Prusse. Sur ce cabinet, je le répète, toute l'attention du comité de salut public était portée, et pour complaire à sa volonté, le tribunal révolutionnaire avait frappé Anacharsis Cloots, le baron de Trenck (1) et les réfugiés même de la Pologne. On commençait à voir un système d'ordre européen se rétablir après la propagande incendiaire de Brissot et des girondins. Si l'on déclamait encore au club des jacobins contre les tyrans, c'était une simple forme de langage, une manière de rhétorique, et le dernier discours de Robespierre sur ce qu'il avait appelé le bilan de l'Europe, signalait des vues fort larges et fort éclairées sur les alliances naturelles de la république, parmi lesquelles la Prusse brillait au premier rang, et avec la Prusse, la Saxe et la Bavière; fédération conçue par Henri IV, développée par le cardinal de Richelieu, et recueillie par Robespierre.

En jetant un coup d'œil attentif sur cette Europe, on pouvait reconnaître que des changements notables

(1) Anacharsis Cloots fut guillotiné le 24 mars 1794, et le baron de Trenck le 25 juillet

s'étaient opérés partout, depuis ce grand éclat que l'idée de 1789 avait lancé au milieu d'elle. A l'extrémité de ses frontières, la Belgique, si violemment éprise d'abord des principes de la révolution française, s'en était un peu séparée après que le torrent était passé sur elle; ses vieilles cathédrales dépouillées, ses confréries proscrites, son commerce pillé, attestaient les ravages de la conquête. Mais tel était l'esprit remuant de ces populations, que débarrassées des Français, elles ne voulaient pas plus subir le gouvernement autrichien. L'empereur François II venait de confier la direction suprême des provinces belges à un esprit éminent et modéré, l'archiduc Charles, son frère, jeune et courageux prince; il lui avait adjoint pour l'administration intérieure le comte de Metternich, modéré comme lui. Tous ses efforts avaient porté sur la nécessité d'un vote de subsides par les états du Brabant, et d'une levée de troupes qui prendraient rang dans l'armée autrichienne; rien n'avait réussi. Les Belges n'avaient montré aucun zèle, aucun dévouement à la maison impériale; comme si absorbés dans leur indépendance municipale, ils ne voulaient ni des Français, ni des Autrichiens. Et cette froideur dans les sentiments populaires faisait déjà penser au cabinet de Vienne, que, moyennant une bonne indemnité soit en Bavière, soit en Italie, ou à Venise, ou dans les États de terre ferme, on pourrait abandonner à la France ce fief des Pays-Bas, fort embarrassant, au reste, pour la garde, comme pour la défense. L'empereur François II était attendu à

Bruxelles (1), afin qu'il pût voir par lui-même l'esprit de ces provinces, et juger s'il était possible de réveiller le sentiment chevaleresque qui animait les vieilles cités de Flandre pour la maison de Bourgogne au temps où Bruges, Gand, Bruxelles, Liége, étaient si fières de leurs métiers, de leurs manufactures, de leurs corporations de dignes marchands, tisserands, tréfileurs d'or et de haubert !

La population de la Hollande n'avait pas la même exaltation religieuse et catholique qui entraînait les Belges à repousser l'occupation française. Ce pays était calviniste, anabaptiste, et dans ce culte simple, rien à piller; mais l'esprit commercial de banque et de négoce s'alarmait vivement des entreprises que

(1) L'Empereur, arrivé à Bruxelles, fit publier l'ordre suivant :

Ordre impérial envoyé au conseil aulique, daté de Bruxelles, 21 *avril* 1794.

Cet ordre portait en substance que « Sa Majesté avait pris elle-même le commandement en chef de l'armée, de façon qu'à l'égard des objets relatifs au service et à l'état des troupes, ainsi qu'aux opérations de l'armée, Sa Majesté en ferait exécuter les détails sous ses propres yeux ; mais que, d'un autre côté, d'après la conviction qu'elle avait acquise des services rendus jusqu'ici à elle et à l'État par le feld-maréchal prince de Cobourg, et d'après la confiance entière qu'elle avait en son attachement à sa personne, en son zèle pour le service et en son affection pour l'armée, ce prince restait toujours le point central de réunion où devaient s'adresser tous les ordres de l'Empereur et du conseil aulique. En même temps, Sa Majesté déclarait feld-zeugmeister (général en chef d'infanterie) son frère l'archiduc Charles, ainsi que les lieutenants-généraux comte de Kaunitz et François de Kinsky. » C'était déjà un premier pas vers l'abandon de la Belgique.

pourrait essayer la démocratie française avec ses armées de prolétaires et ses commissaires avides. Breda se souvenait encore du passage des agents de Dumouriez; cette opinion du commerce maintenait le parti anglais dans la Hollande. Toutefois, dans les questions politiques, souvent les opinions demeurent plus fortes encore que les intérêts, et toute entreprise des Français devait être nécessairement secondée par l'ancien parti républicain, qui avait gémi sur les changements apportés dans la constitution par le stathoudérat suprême de la maison d'Orange. En invoquant cette démocratie batave, les Français pouvaient oser une entreprise puissante et décisive contre les villes opulentes d'Amsterdam, de Rotterdam et de La Haye.

L'esprit commercial conservait aussi dans une neutralité bienveillante le Danemark et la Suède : le commerce était pour ainsi dire passé dans leurs mains, et depuis la guerre, ils faisaient seuls avec les Américains, comme neutres, le transport des marchandises; les Anglais leur devenaient odieux par l'application inflexible des droits de visite et la saisie des navires pour contrebande de guerre. La Suède et le Danemark avaient une bonne marine, et toutes les ressources du fer et des fortes mâtures pour la doubler dans trois ans. Au milieu de ces populations si calmes, il n'y avait point à craindre de révolutions radicales. Les nations scandinaves n'étaient plus aux ardentes époques des fils d'Odin et de Thor, antiques légendes qui expliquent la civilisation du monde. Ces fiers Normands, qui sur leurs barques agiles venaient

menacer Rouen, Paris, de leurs coups terribles, quand les monastères priaient et psalmodiaient *Libera nos à Normanis*, étaient devenus maintenant de paisibles caboteurs, tout occupés à réaliser les profits de la guerre, et à compter les bénéfices de leurs nolis et de leur fret.

Aucun pays n'avait reçu avec plus d'enthousiasme que l'Allemagne les premiers principes de la révolution française; les écoles philosophiques de Berlin, de Leipsick, d'Iéna, dans leur large enseignement, écoutaient avec une certaine joie ces hardiesses de la démocratie, qu'elles répétaient en vastes échos. Ces esprits à fantaisie morale et philosophique, ces poètes à l'imagination de feu, Schiller, Klopstock, trouvaient mille sujets d'espérance et de joie pour leurs doctrines dans la declaration des droits de l'homme, commentée par les écoles. Au point de vue même de l'admiration populaire, il y avait une grandeur séduisante dans le beau spectacle de cette nation qui se levait pour défendre sa liberté, et, je l'ai dit, les officiers prussiens se faisaient répéter la *Marseillaise* et le *Ça ira* contre les aristocrates. Cependant, cet enthousiasme se refroidissait un peu à l'aspect de l'épouvantable application que la hache du bourreau en faisait sur la place Louis XV. S'il n'est rien de plus hardi que les écoles allemandes dans leurs théories spéculatives qui vont jusqu'aux limites du possible, elles tremblent quand elles descendent jusqu'aux réalités, et quelles réalités fatales que cette coupe réglée de hautes têtes, ces saturnales des rues de

Paris! De sorte qu'il se manifestait en Allemagne une lutte entre l'enthousiasme pour les théories révolutionnaires et une horreur indicible pour les excès; ces esprits à la Gessner auraient rêvé une république comme celle de Télémaque, une Rome à la Florian : et quand les terribles représentants s'étaient présentés sur les bords du Rhin, ils avaient fui comme devant l'ange exterminateur du *Paradis perdu* de Milton. L'Allemagne, décidée à se défendre, n'avait rien encore de l'esprit d'unité qui pouvait la constituer une nation formidable; elle avait dans son sein les juifs, vermine rongeuse prête à se rattacher aux premiers envahisseurs qui jetteraient de l'argent et un peu de considération à la synagogue. Les juifs jouèrent un certain rôle dans l'invasion française de l'Allemagne; vendeurs de plans, de secrets, courtiers de consciences, ils prenaient salaire de toutes mains.

En descendant en Italie, l'esprit des populations devenait plus ardent, plus démonstratif. Ce n'était pas ici en vertu de certaines doctrines philosophiques enseignées par les écoles, que la révolution française trouvait des partisans, mais par le souvenir classique de ce que l'Italie avait été autrefois, quand Rome était la capitale du monde : le langage, les paroles, les démonstrations et les fêtes de la république française étaient empruntés à l'antiquité grecque et romaine; on vivait à Paris avec les souvenirs du vieux Capitole. Alfiéri avait répondu à ces accents, et, à la face de Brutus et de Cassius, on pouvait rêver l'indépendance de l'Italie. Les blonds Allemands, à la langue

dure et gutturale, étaient considérés dans la Lombardie comme des dominateurs barbares. Le Piémont comptait une population fervente et catholique, avec une bourgeoisie avide de nouveautés et disposée à les écouter. La Toscane, heureuse sous ses grands-ducs, se contentait d'être fière de ses chefs-d'œuvre, et les juifs de Livourne lui récitaient en vain la déclaration des droits et les principes démagogiques. A Rome, quelques avocats et les artisans de la place d'Espagne pouvaient rêver, comme les nobles et les savants de Bologne et d'Ancône, une démocratie agitée; mais l'immense majorité du peuple, les Transtévérins voulaient le pape; l'assassinat de M. de Basseville avait prouvé la haine qu'inspiraient les Français à cette population religieuse, tandis qu'à Naples les lazzaroni et les paysans de la Calabre faisaient justice de quelques brouillons qui jouaient déjà aux idées de la république parthénopéenne.

Si l'attention se portait sur l'Espagne, il n'y avait certes aucun mobile de révolution parmi ce peuple si profondément exceptionnel. Dans les cités de la vieille Péninsule, il pouvait y avoir des émeutes contre l'impôt: mais une révolution en vertu de certaines théories était trop avancée pour l'esprit général du peuple espagnol, déterminé à défendre ses coutumes. La mort de Louis XVI venait d'y produire une cruelle et vive sensation; Charles IV en avait profité pour un armement général du royaume; on avait suivi les ordres du roi avec enthousiasme, et néanmoins on devait s'apercevoir d'un peu de mollesse et

de découragement dans les opérations militaires sur les Pyrénées ; admirable pour protéger son territoire, l'Espagnol, depuis le XVIe siècle, avait rarement fait des guerres offensives ; enveloppé dans son manteau, il attendait l'ennemi de pied ferme comme le fier mendiant à l'escopette attend le voyageur dans la Sierra Morena ; toute guerre de conquête restait antipathique à la nation espagnole, peuple à part dans les destinées mystérieuses du monde. A ses côtés, le Portugal demeurait neutre en acceptant la domination anglaise ; les escadres au pavillon britannique couvraient le Tage ; l'Angleterre cherchait dans le Portugal son armée du Midi, comme elle avait trouvé dans la Hollande son armée du Nord. Il faut toujours à la Grande-Bretagne deux points extrêmes pour attaquer la France par sa double frontière de la Flandre et des Pyrénées.

Cette Angleterre, si forte par son esprit public, par son énergie nationale, était loin de vouloir la paix. La fraction française dans le parlement se réduisait aux voix de quelques whigs : Sheridan, Fox, lord Holland, le comte Grey. La constitution qui garantit de si grandes libertés avait permis la suspension de l'*habeas corpus* et de l'*alien bill*, et au moyen de ces deux armes légales, les ministres avaient chassé les agitateurs des trois royaumes. Les associations irlandaises étaient dissoutes par la force ; à la moindre émeute, les troupes étaient autorisées à faire feu ; l'Irlande, le pays le plus séditieux, subissait un régime de rigueur, et tous les protestants armés formaient une milice sur-

veillante, comme les féodaux dans les luttes de la conquête; les véritables nationaux, les Graham, les O'Reilli étaient proscrits, et le poétique Édouard Fitz-Gerald (1) n'avait point commencé sa carrière aventureuse pour le soutien de l'union irlandaise. Les Écossais et les Anglais, fortement émus de si grands événements qui menaçaient la propriété et la terre, s'étaient assurés dans un système de défense commune, et jamais peuple n'avait offert l'exemple d'un patriotisme plus énergique. Les levées d'argent et d'hommes se faisaient avec enthousiasme et sans qu'il fût besoin des moyens de terreur qui brisaient la France pour la rattacher à son gouvernement.

Cet esprit de l'Europe était parfaitement connu de la partie politique du comité de salut public, et Robespierre n'avait pas la folle pensée de Brissot et de la Gironde, essayant de remuer le monde par l'apostolat d'une démocratie sans frein. Il faut remarquer que le dictateur n'appartenait point à l'armée, et que Couthon, Saint-Just et Lebas, sur lesquels il s'appuyait spécialement, n'étaient point soldats. Couthon même, comme symbole de la faiblesse, était cul-de-jatte; et c'était pourtant à l'aide de ces faibles instruments qu'il lui fallait comprimer l'esprit ardent, belliqueux de Carnot et du parti des généraux ambitieux.

Peut-être les poursuites incessantes contre les hautes têtes de l'armée avaient-elles pour but de con-

(1) Lord Édouard Fitz-Gerald, né le 15 octobre 1762, était le second fils du duc de Leinster; sa mère était la fille du duc de Richmond.

stater la supériorité morale du comité de salut public, et de montrer qu'il y avait quelque chose de plus puissant que l'épée dans la politique, et que, comme les rois de l'ancienne dynastie, on n'avait pas toujours besoin du glaive pour commander. Le but de la partie gouvernementale du comité de salut public était de subordonner d'abord l'assemblée au comité par la proscription de quelques hommes d'anarchie, tels que Tallien, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, et du parti de Danton. Après cela le comité se fût épuré lui-même et la présidence eût été offerte à Robespierre; maître de la situation, il eût grandi le pouvoir des représentants aux armées, pour arrêter l'esprit belliqueux des généraux et négocier la paix, impossible d'abord avec toutes les puissances, car qu'aurait fait la convention de ces cinq cent mille hommes rappelés dans leurs foyers? La paix que la France eût faite aurait été partielle, puissance par puissance, et en commençant par la Prusse, comme l'avait indiqué le mémoire de Robespierre. Ce système demandait quelque temps encore la terreur, la violence du tribunal révolutionnaire et les mœurs vigoureuses des jacobins; elle eût exigé surtout la proscription des esprits anarchistes à la façon des membres de la commune, et les noms de Billaud, de Tallien, de Fouché, de Collot venaient sans cesse à la pensée de Robespierre. Le 9 thermidor brisa les efforts si effroyablement tendus de ce système de terreur, trop terrible pour être durable, et la dictature dès lors ne put aller à son but d'énergie et de sécurité.

CHAPITRE XXVIII.

RÉVOLUTION DE LA POLOGNE ; ÉVACUATION DES PAYS-BAS PAR L'AUTRICHE.

Situation de la Pologne. — Occupation par les Russes ; — les Prussiens. — Négociations à Paris. — Refus de secours. — Politique du comité de salut public par rapport à la Pologne. — Inquiétude de l'Autriche. — Situation de la campagne défensive. — L'armée anglo-hollandaise. — Les Autrichiens. — L'Empereur dans les Pays-Bas. — Mauvais esprit de la population. — Idées de l'abandon. — Nouvelles de Pologne. — Départ de l'Empereur pour Vienne. — Attitude des Prussiens. — Refus d'exécuter le traité de La Haye. — Mission des commissaires anglais. — Dissensions. — Marche du prince de Cobourg. — Bataille de Fleurus. — Fatigue générale. — Les affaires de Pologne absorbent les trois grandes puissances.

Avril — juillet 1794.

Il est dans les destinées de la Pologne d'être constamment séduite, entraînée par les principes et les encouragements de la France, et d'être ensuite délaissée dans ses efforts d'insurrection tumultueuse. Si l'on étudiait exactement l'histoire, on pourrait dire

que c'est l'esprit de la révolution française qui a tué la Pologne : ces populations enthousiastes avaient pris dans le sens de la vérité absolue ces promesses jetées au peuple par la démocratie ; elles croyaient à de chevaleresques sympathies ; abandonnées par les instigateurs, trahies dans leur destinée, il ne leur restait plus qu'à mourir glorieusement. Depuis la proclamation des droits de l'homme, la Pologne était en fermentation ; occupée par les Russes et les Prussiens, ses plus nobles enfants, proscrits, exilés, parcouraient l'Europe : les deux Potocky, Ignace et Stanislas, s'étaient réfugiés à Dresde ; le brave comte Hugues Kolontay et Malachowsky avaient choisi Leipsig ; enfin, les deux têtes les plus intelligentes et les plus fermes de la Pologne, Thadée Mostowsky et Kosciusko, étaient venus à Paris, car ils avaient l'espérance d'un secours prompt, effectif, pour la noble cause qu'ils avaient à défendre. Ardent, infatigable, le comte Thadée Mostowsky s'était mis en rapport surtout avec Dumouriez et le parti girondin de Brissot, le grand propagandiste, le perturbateur de l'Europe ; des secours d'hommes et d'argent lui avaient été promis, et Brissot (le faiseur politique) voulait contenir les trois puissances, la Russie, la Prusse, l'Autriche, par l'insurrection de la Pologne. Pour réaliser ce plan en son entier, Kosciusko dut se rendre à Constantinople avec le dessein de réveiller la guerre des Turcs contre la Russie, de manière à préparer une double diversion au moment où le drapeau insurrectionnel serait levé. Le ministre Tondu-Lebrun avait mis quelque argent à la

disposition de Kosciusko sur les six millions de fonds secrets votés sous Dumouriez.

La chute des girondins avait arrêté le développement de la négociation polonaise ; le comte Mostowsky quittait Paris dans les premiers jours de juin, et les mécontents de la Pologne accréditaient à sa place le baron de Barss, un des patriotes les plus chauds de Varsovie. Le comité de salut public écouta plusieurs fois avec intérêt les plans d'insurrection de la nationalité polonaise ; s'il put même sous main les encourager, quand la question de secours publics effectifs fut posée, le comité s'abstint de toute démonstration, et il avait pour cela plusieurs motifs. D'abord pressée par les armées alliées jusqu'au cœur de la France, ayant à se défendre contre des cités insurgées et des départements en feu, la convention pouvait-elle porter une vive attention sur une cause si lointaine et si parfaitement séparée de la France? Ensuite, à mesure que le comité de salut public, fortement conduit par Robespierre, entrait dans les voies d'une politique sérieuse et d'une diplomatie réfléchie, il dut mettre tous ses soins à détacher la Prusse de la coalition ; et pour arriver à ce résultat, la première condition c'était de ne point porter secours aux Polonais. La Prusse était trop intéressée à s'emparer de son lot de Dantzick et de Thorn pour ne pas reconnaître tôt ou tard le service rendu par le comité de salut public à ses desseins, et de là cette froideur qu'elle apporta dans la guerre sur la frontière de France. Ainsi, la convention suivait les errements de la politique de

Louis XV : ce prince, pour s'assurer la Lorraine, abandonnait la Pologne, et c'était rationnel ; le comité, pour sauver ses frontières et acquérir plus tard les Pays-Bas, délaissait également les nobles fils de Varsovie. C'était la même diplomatie.

Cependant le signal de l'insurrection est donné par les patriotes de la Pologne avec une énergie, un dévouement digne des temps antiques. Kosciusko pénètre dans le palatinat de Cracovie en proclamant l'acte d'indépendance ; puis il marche aux Russes et les bat à Raslawice. Tel fut le commencement de cette insurrection qui de toutes parts éclata, même dans Varsovie, occupée par une armée moscovite. Le général gouverneur écrivit à la czarine dans les termes les plus alarmants (1) : « Ce n'était pas seulement un

(1) *Lettre du général russe Ingelstrom, commandant de Varsovie, au ministre de la guerre à Pétersbourg, le* 16 avril 1794.

« Toute l'armée de Pologne, qui est forte d'environ dix-huit mille hommes, est en pleine insurrection. Les confédérés de Varsovie, de Sandomir, de Lublin, de Chelm, de Wladimir et de Luck, sont organisés sur des principes jacobins. L'insurrection se renforce d'un moment à l'autre ; sa marche est très rapide et ses progrès effrayants !... Faites avancer l'armée de Soltikoff, et tout sera bientôt apaisé. On ne peut pas compter sur les Prussiens et les Autrichiens. Dieu sait ce que leurs forces, regardées comme formidables, sont devenues ! Les Prussiens ne sont plus présentement ce qu'ils étaient sous Frédéric II. Ils semblent ne pouvoir se tenir que sur la défensive ; ils veulent être méthodiques et ont peur de tout. Jugez, d'après cela, de la triste situation où je me trouve, continuellement entouré d'ennemis et d'espions, et ne recevant de secours et d'appui ni de nos alliés ni de nos troupes... »

Le lendemain, 17 avril, Varsovie se souleva et les Russes furent forcés d'évacuer.

district, toute la Pologne se levait en masse, Varsovie, Sandomir, Lublin, Wladimir, Luck; le cri des insurgés était celui-ci : *Intégralité et liberté de la Pologne!* ce qui entraînait par la force même des choses l'entier anéantissement du système russo-prussien, adopté dans les conférences de Grodno, pour le morcellement de la Pologne. » Immédiatement, les deux cours de Berlin et de Pétersbourg se concertèrent : soixante bataillons prussiens et quatre-vingt-dix escadrons, suivis d'une formidable artillerie, se portèrent en toute hâte sur la Pologne, tandis que la czarine élevait à soixante et dix mille hommes son contingent militaire pour une campagne aussi décisive. Hélas! en face de ces vastes moyens, l'insurrection ne devait avoir qu'une fatale issue; mais pour le cas particulier de la coalition contre la France, elle était une immense diversion : d'abord elle empêchait la Russie de porter des forces sur le Rhin, en Vendée, en Hollande, et absorbait son attention sur la Pologne; elle entraînait de plus la Prusse à des mouvements militaires largement développés, ce qui devait lui faire une fois encore examiner la question de savoir s'il ne valait pas mieux diriger sa sollicitude et ses moyens sur les affaires de Pologne, que sur une campagne stérile aux frontières de France, toute profitable à l'Autriche, qui espérait l'Alsace et une meilleure frontière sur les Pays-Bas. A son tour, le cabinet de Vienne, inquiet de la tournure que prenait la négociation polonaise entre la Russie et la Prusse, craignait, depuis la convention de Grodno, d'être

trop complétement exclu d'un traité de partage définitif; et ces causes diverses agissaient sur le conseil aulique, de manière à lui faire désirer la paix ou la fin d'un système agressif et coûteux contre la France.

L'empereur François II venait d'arriver à Bruxelles. En parcourant les provinces belges, l'ancien patrimoine de la maison de Bourgogne, François s'était aperçu du bien petit parti que l'Autriche pouvait jamais tirer de ces provinces si éloignées du centre de sa monarchie, et que la France menaçait incessamment depuis Louis XI. La Belgique, joyau brillant de la couronne, coûtait beaucoup à l'Autriche et ne lui rendait par son éloignement que de bien faibles services. Le baron de Thugut, chef du parti autrichien, qui accompagnait l'Empereur, lui avait plus d'une fois démontré le mauvais esprit du Brabant et de la Belgique; le souverain l'avait vu lui-même : il avait demandé des hommes, de l'argent, les états s'y étaient refusés; lorsqu'il s'agissait de réveiller de vieux souvenirs de féodalité, la Belgique déployait ses munificences dans de somptueuses processions; mais pour soutenir l'armée impériale, la province répugnait à fournir un seul homme, un seul écu.

Le comte de Metternich, fort bien disposé pour les Belges, n'avait pas dissimulé à l'Empereur que la *Marseillaise* et le *Ça ira* faisaient des ravages inouïs dans les opinions populaires; et fallait-il exposer le trésor et les meilleures troupes de l'Autriche pour la défense d'un pays qui méritait si peu la bienveillance de l'Empereur, tandis qu'en portant son attention

vers la Pologne, on pouvait s'y faire un lot si parfaitement arrondi? Le baron de Thugut, exactement informé de ce qui se passait au camp prussien, disait aussi à l'Empereur qu'on ne pouvait plus compter sur le concours de la Prusse; car, malgré les efforts de l'Angleterre et ses subsides, le maréchal de Mœllendorff était moins que jamais disposé à une campagne active contre la France. Cette conviction, dont les Français étaient parfaitement pénétrés, devait leur donner une grande hardiesse de mouvement; l'armée du Rhin, de la Moselle, pouvait se porter sur la Sambre, et menacer ainsi avec des forces supérieures les opérations du prince de Saxe-Cobourg. L'inexplicable inaction des Prussiens compromettait la campagne, et ceux-ci disaient en outre : Pourquoi l'Autriche ne garderait-elle pas toutes ses forces pour la défense des Pays-Bas, tant de fois conquis et reconquis? Si la paix était conclue, on pourrait faire servir la Belgique pour point de compensation à de meilleures additions de l'Autriche, soit en Pologne, soit en Italie ou en Bavière. Ainsi raisonnaient les hommes politiques du cabinet de Vienne, alors dominé par le parti autrichien du baron de Thugut (1). En examinant la large ligne militaire des alliés, on pouvait en dessiner ainsi la stratégie : à l'extrémité droite étaient le duc d'York, les princes de Nassau et d'Orange avec les Anglais, les Hessois, les Hanovriens et les

(1) M. de Thugut inclinait pour un parti mitoyen, en revenant sur l'ancien projet de l'Autriche de s'emparer de la Bavière en change des Pays-Bas

Hollandais, armée spécialement destinée à couvrir les provinces maritimes de la Flandre, Anvers, la Hollande; cette vaste droite se liait par le corps du général Clairfayt à l'armée du centre, commandée par le prince de Saxe-Cobourg.

A ce moment on avait à se décider dans le comité de salut public sur deux plans, l'un présenté par Carnot, l'autre par Pichegru, soutenu par Robespierre. Carnot, préoccupé de reprendre Condé et Valenciennes, comme un vieil ingénieur, proposait une attaque formidable sur le centre, avec l'armée de Jourdan, fortifiée d'une portion des corps de Rhin-et-Moselle, et qu'on devait appeler l'armée de Sambre-et-Meuse. Pichegru avait une autre pensée adoptée par Robespierre et Saint-Just : si l'attaque vers le centre d'une ligne aussi formidable que celle des Autrichiens était chanceuse, il n'en était pas de même d'une diversion par la gauche, sur le corps des Anglais et des Hollandais du duc d'York, incertains, démoralisés, depuis la levée du siége de Dunkerque. Par ce moyen hardi d'une pointe sur les Pays-Bas, on pouvait étonner l'armée autrichienne, la déborder par sa droite, et se porter même sur ses derrières. Cette manœuvre se liait d'ailleurs aux pensées diplomatiques de Robespierre : détourner la Prusse, fatiguer l'Autriche, soulever l'Angleterre contre M. Pitt. Le premier point était déjà accompli, et le maréchal de Mœllendorf n'agissait pas; le cabinet de Vienne commençait à singulièrement se fatiguer. Restait donc le dernier mobile, l'Angleterre, et ici la pointe de

Pichegru sur les Pays-Bas, le refoulement du duc d'York sur Anvers et Breda, devai nt, en humiliant le peuple anglais, briser le sceptre de M. Pitt, et favoriser un ministère de lord Holland, Grey et Fox, qui ne répugnaient pas à traiter avec la république française.

Le premier mouvement militaire opéré dans ce dessein avait révélé à l'Angleterre la véritable plaie de la situation stratégique, l'inexplicable inaction des Prussiens. Si le maréchal de Mœllendorff avait pris l'initiative avec le prince de Cobourg ; jamais l'armée de Rhin-et-Moselle n'aurait détaché ses divisions pour appuyer celle de Sambre-et-Meuse, et alors, dans la crainte d'un échec au centre, Pichegru se fût gardé d'essayer sa pointe hasardeuse par l'aile gauche. Quoi! l'Angleterre venait à La Haye de prendre à sa solde, conjointement avec la Hollande, l'armée prussienne, sur le pied de 62,000 hommes, afin de rendre disponibles ses forces, pour les porter sur les Pays-Bas, et loin d'exécuter ce traité le maréchal de Mœllendorff restait sur le Rhin et la Moselle en plein repos, ou simulait quelques expéditions sur la Sarre! Était-ce ainsi qu'on exécutait les conventions!

M. Pitt, plein d'inquiétude, pressa le départ de lord Malmesbury, chargé de diriger l'armée prussienne, qui, dans les derniers jours de mai, devait prendre position sur les frontières des Pays-Bas. A Maestricht, le comte de Haugwitz vit lord Malmesbury, le signataire du traité de La Haye; il convint d'agir de concert avec le plénipotentiaire hollandais, pour déterminer le maréchal de Mœllendorff à l'exécution du

traité. Bientôt s'engage un vif débat diplomatique (1) : le maréchal prétend qu'il n'a reçu aucun ordre de sa cour pour porter ses troupes en Belgique ; il donnera sa démission plutôt que de passer, comme corps auxiliaire, au service de la Hollande et de l'Angleterre. Lord Malmesbury invoque les clauses du traité ratifié par le cabinet de Berlin ; le maréchal ne veut pas y consentir, à moins qu'il ne reçoive un ordre exprès du roi, et pour l'obtenir, quinze jours vont s'écouler. Le

(1) *Extrait de la correspondance de lord Malmesbury, ambassadeur extraordinaire de la Grande-Bretagne, résidant au quartier général prussien.*

« Le maréchal Mœllendorff est las de la guerre, il m'en a fait l'aveu : d'un autre côté, l'adjudant principal, en qui il met le plus de confiance (le major Meyerinck), a fait, pour le service de l'armée, avec une compagnie de juifs berlinois, des contrats qui ne permettent point une prompte expédition en Hollande. Qu'elles sont petites quelquefois les causes dont l'influence, d'abord inaperçue, décide du sort des nations ! Ainsi un maréchal de Prusse est assez mauvais politique pour n'avoir pas la moindre idée des intérêts de l'Europe. Mais ce qu'on imaginerait encore moins, c'est que l'adjudant affidé de ce maréchal ait passé avec des juifs des contrats qui n'auraient de validité que pour certaines provinces, et qui enfermeraient l'armée dans les bornes tracées par la cupidité.

« Qu'on suppose l'armée anglo-batave recevant un renfort considérable, commandée par un général expérimenté, livrant sur les bords du Wahal une bataille qui forcerait à la retraite les Français vainqueurs ; qu'on suppose la conquête de la Hollande empêchée ; qu'on se rappelle l'état de désorganisation et de réaction morale où se trouve à présent la France ; qu'on songe bien que la convention n'a pas la moindre garantie de son existence, et puis qu'on calcule la direction que prendraient les événements si on se décidait à reprendre l'offensive. Mais le maréchal Mœllendoff n'est pas destiné à marquer des bornes à la révolution française. »

comte de Haugwitz, dont la position mitoyenne est fort délicate, propose alors d'aller prendre les ordres du roi de Prusse à Berlin, à Postdam, à Kœnigsberg même. Quel temps précieux perdu! Lord Malmesbury menace de suspendre les subsides, et quelques jours après, il arrête le payement de toute solde.

Quand le comte de Haugwitz arrivait auprès du roi, l'insurrection polonaise, alors dans toute sa vigueur, préoccupait le cabinet de Berlin, très-empressé d'en retirer les meilleurs avantages possibles; les affaires de France lui devenant importunes, il n'en parlait qu'avec dégoût, parce qu'au fond elles ne le touchaient que comme question d'amour-propre; la Pologne! telle était la pensée de tous. Il paraît même que secrètement une partie des régiments d'élite avait pris la direction de la Prusse polonaise. Quand lord Malmesbury examina les états militaires pour le payement de la solde, il vit portés comme présents sous les drapeaux soixante-deux mille quatre cents hommes; mais se procurant le relevé des rations de la boulangerie, le noble lord ne compta sur cet état que trente-deux mille hommes; des explications et des débats d'une indicible vivacité furent la suite de cette découverte; le maréchal de Mœllendorff déclara qu'il n'avait à rendre compte à personne qu'à son gouvernement de ce qui se passait dans son armée; et ce fut alors que le cabinet de Londres porta ses efforts de négociations à Berlin, car il fallait défendre la Flandre, la Hollande. Chose remarquable dans la situation des affaires, c'est que si l'armée prussienne sur le Rhin

et la Moselle s'amoindrissait à ce point de ne pas compter trente-cinq mille hommes effectifs, le roi portait à quatre-vingt-deux mille trois cents hommes l'armée qu'il destinait à une vigoureuse campagne sur la Vistule. Là il y avait des intérêts positifs à défendre, et un immense territoire à partager.

L'empereur François II avait connu, aussitôt que l'Angleterre, les mauvaises dispositions des Prussiens. Ainsi abandonnés comme à Jemmapes, les Autrichiens pouvaient être attaqués au centre par les forces supérieures et réunies des armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse; on n'avait plus devant soi des volontaires insubordonnés, mais des troupes régulières et parfaitement disciplinées; la Belgique serait nécessairement conquise par la *furie française;* et à quoi bon, d'ailleurs, défendre des provinces gangrenées par l'esprit révolutionnaire? Avec ces préoccupations, l'Empereur réunit un conseil privé d'hommes d'État appelés à régler les résolutions ultérieures de la campagne : le baron de Thugut, le comte de Metternich, le baron de Dohm, discutèrent les questions diplomatiques; le feld-maréchal prince de Cobourg, l'archiduc Charles, le général Mack, se réservèrent les questions militaires. Toutes furent ainsi résumées : « La situation de la Pologne n'appelait-elle pas la plus absolue attention de la maison d'Autriche? Laisserait-on la Russie et la Prusse se partager cette belle proie, sans avoir sa part du butin, et la ligne de démarcation n'était-elle pas tracée? N'avait-on pas fait tout ce qui était possible dans la guerre de France, à travers

les trahisons de la Prusse et les abandons de plusieurs princes de la confédération? La France républicaine n'était-elle pas arrivée aujourd'hui à ce haut degré de paroxysme où tous les efforts militaires pour la comprimer devaient tomber impuissants? »

Sur tous ces points, le conseil délibéra avec maturité et réflexion, déclarant d'abord que l'Empereur devait quitter l'armée pour se rendre à Vienne, comme Frédéric-Guillaume était retourné à Berlin: de là, il pourrait suivre plus attentivement les affaires de la Pologne, et prendre personnellement part aux transactions définitives; à cet effet, l'armée autrichienne de la Gallicie serait portée à cent cinq mille hommes. Il fut dit, quant à la guerre actuellement engagée, que les efforts de la France devenaient tellement formidables, qu'on viendrait difficilement à bout d'un peuple qui se levait comme un seul homme; cependant on tenterait encore le sort des armes pour conserver l'honneur du drapeau et répondre aux offres de l'Angleterre (1). En toute hypothèse, si la retraite était commandée, on pourrait abandonner la

(1) « Le comte de Spencer, envoyé par M. Pitt, obtint une audience particulière de l'Empereur à Luxembourg. Il lui exposa l'objet et le but de sa mission : elle consistait dans l'offre d'un subside annuel de trois millions de livres sterling, pendant deux ans, à la seule condition de consentir à reprendre l'offensive dans les Pays-Bas. Le gouvernement anglais insistait aussi pour que l'Empereur fît passer le commandement de la grande armée alliée des mains du prince de Cobourg dans celles de l'archiduc Charles, qui aurait eu pour conseils les généraux Clairfayt et Beaulieu, auxquels Mack eût été adjoint. »

Belgique sans regret, car elle n'avait montré aucune affection pour son Empereur, et dans la paix définitive, on la ferait servir comme un objet de compensation en Allemagne ou en Italie. Ces points fixés, les armées s'ébranlèrent sur toute la ligne.

Dans le plan du comité de salut public, le général en chef Pichegru devait commencer l'attaque par une pointe rapide sur la droite de l'ennemi, les Anglais et les Hollandais, qui naguère assiégeaient Dunkerque. Pichegru avait sous son commandement des généraux d'une fermeté et d'une capacité remarquables, Macdonald, Regnier, Moreau, Souham, qui depuis devaient briller eux-mêmes dans des commandements en chef. Envahir subitement les Pays-Bas par la West-Flandre, inquiéter ainsi par une diversion rapide les opérations du prince de Cobourg; tel était le plan du général Pichegru, et qu'il devait développer dans cette campagne. Plus cette pointe était hardie, plus elle offrait de chances de succès et de péril : avec la victoire, on rendait impossible le développement de la marche des alliés en France; mais si le prince de Cobourg, averti à temps, se portait sur Turcoing, il pouvait par ce moyen se placer entre Lille et l'armée de Pichegru, la couper de ses communications en la refoulant sur la mer du Nord; et là, elle ne pourrait rentrer en France qu'en marchant sur le corps de toute l'armée ennemie. Heureusement telle ne fut pas la direction des alliés

C'était devant Landrecies que le prince de Cobourg se portait en masse; cent cinquante pièces de canon

croisaient leurs feux sur cette petite place presque démantelée, et laquelle pourtant, au XVIe siècle, avait arrêté Charles-Quint. L'ennemi mettait une grande importance à se rendre maître de Landrecies, lorsqu'il fut vigoureusement attaqué par le général Chappuy, brave officier, mais avec peu d'intelligence militaire. Ce mouvement offensif était inspiré par Carnot, qui voulait délivrer Landrecies, comme naguère on avait préservé Dunkerque, Maubeuge et Landau, plan méthodique qui révélait les études de l'ancien officier du génie. Le général Chappuy attaqua la ligne de l'ennemi avec bravoure; il fut repoussé et lui-même obligé de rendre son épée comme prisonnier; quatre mille nobles enfants de la France mordirent la poussière. Cette attaque du centre, commandée par Carnot, échoua sur la ligne entière; les Français furent forcés de rentrer dans leurs cantonnements, et Landrecies capitula après la plus héroïque résistance; les troupes légères de l'ennemi virent même les clochers de Cambrai, place de seconde ligne, qui allait devenir la base des opérations.

Autant l'attaque du centre était infructueuse, mal inspirée par les conseils trop classiques de Carnot, autant la diversion hardie de Pichegru obtenait des résultats remarquables. Prévenu à temps, le prince de Cobourg devait soutenir, par une marche sur la droite, le petit corps de Clairfayt qui seul se trouvait opposé à l'attaque subite, rapide, de Pichegru; c'eût été, je le répète, une belle stratégie, de refouler l'armée du Nord vers la mer; mais le prince de Cobourg

Belgique sa[illegible] sa ligne de bataille, se bor- affection [illegible] point changer [illegible] Clairfayt et le duc d'York. Ces ma- tive, or [illegible] à renforcer [illegible] si lentement que les Français, sation [illegible] manœuvres se faisaient sur toute la ligne, avaient le temps de com- arm[illegible] éclairés sur toute [illegible] et de préparer toutes les opérations avec une [illegible] biner et de [illegible] certitude presque mathématique. Rassuré par l'atti- tude calme et pacifique des Prussiens, qui se sépa- raient déjà de la coalition, le comité de salut public avait commandé au général Jourdan de prendre qua- rante-cinq mille hommes de l'armée du Rhin, et ainsi renforcé sur la Moselle, de traverser les Vosges et de joindre ces quarante-cinq mille hommes à l'armée de Sambre, pour de là se porter en masse sur le centre de l'ennemi. Ce mouvement si vaste s'était opéré sans que les Prussiens fissent la moindre démonstration pour l'empêcher ou l'inquiéter; la jonction accom- plie, cette masse de troupes de quatre-vingt-dix mille hommes prit le nom terrible et solennel d'armée de Sambre-et-Meuse; les vieux régiments de la monar- chie, Picardie, Languedoc, Normandie, Flandre, étaient réunis avec les volontaires dans ces demi- brigades fortement organisées par la convention. L'obéissance et la discipline avaient assoupli les âmes les plus impétueuses, les plus fières, les plus insubor- données : la terreur était dans l'armée comme dans la république, on fusillait par masses; ceux qu'on adulait, en les nommant les défenseurs de la patrie, s'habituaient à tout, à la fatigue, aux privations, aux dangers d'une périlleuse campagne, sans souliers, sans vêtements, avec les vieux habits rapiécés de leur

antique régiment bleus ou blancs, aux revers écarlates, violets ou cerise, couronnés du vieux tricorne des gardes françaises.

L'armée de Sambre-et-Meuse voulut opérer, par la droite, la même diversion que Pichegru essayait, par la gauche, sur la Flandre; mais elle avait trempé de son sang les redoutes des camps retranchés des grenadiers hongrois; elle se reforma donc vers son centre, à la face du prince de Cobourg, alors maître de Landrecies.

Bien avant que cette jonction des divisions du Rhin, de la Moselle et de la Sambre se fût opérée, le prince de Cobourg pouvait librement se porter sur le corps avancé de Pichegru, qui essayait sa diversion dans la Flandre maritime; le duc d'York, détaché de Tournay, avec les Anglais et les Hessois, n'avait pas de forces suffisantes pour s'opposer seul à l'armée républicaine deux fois plus nombreuse que les soldats du général Clairfayt et le corps anglais qu'il menait à son aide. Dans le système d'une guerre habilement conduite, le premier soin du prince de Cobourg devait être de s'emparer de la position de Turcoing, véritable clef de toute la ligne militaire. Maître de Turcoing, on pouvait développer le plan déjà indiqué par le général Mack, qui consistait à séparer Pichegru de la place de Lille, pour le repousser vers la mer.

L'instinct militaire des généraux français Souham et Moreau avait accompli seul ce que le prince de Cobourg aurait pu réaliser depuis quinze jours déjà. Le drapeau tricolore se déployait sur Turcoing, et dix-

huit mille hommes d'élite assuraient les communications de Pichegru avec Lille. De ce point, les Français, libres dans leurs mouvements, pouvaient se déployer sur tous les côtés ; et lorsque l'armée alliée se montra dans l'ordre incertain et morcelé de divisions en marche, elle fut vigoureusement attaquée par quatre braves armées fortes de soixante mille hommes : le général Ott est refoulé de Turcoing, le duc d'York, enveloppé par dix-huit mille hommes, ne doit son salut qu'à la prestesse de son cheval; l'archiduc Charles et le général Clairfayt, surpris au moment où ils déployaient leur armée, n'ont le temps que d'abîmer partiellement la brigade de Vandamme. Grand échec pour les alliés que ces premiers combats où la victoire rayonnait sous le drapeau de la république! Tout n'était pas fini : appuyé sur Lille, Pichegru se résout de tomber sur la droite des alliés et de les surprendre dans leurs cantonnements; il est alors à la tête de cent mille hommes, car ses forces sont réunies; le but du général en chef est de passer l'Escaut pour accomplir l'investissement de Tournay. Dans le village de Turcoing, cette armée se heurte contre l'ennemi avec intrépidité : pour la première fois dans l'histoire de la stratégie, on vit deux armées considérables se rencontrer sans plan de bataille précis, sans combinaison de guerre, et jamais pourtant il ne fut déployé de part et d'autre tant de bravoure, tant d'habileté de détails, pendant une longue journée. Le village de Pontachin, clef de la position, est pris et repris quatre fois; le duc d'York décide la

retraite de l'armée française par une charge, à la baïonnette basse, contre ce village si parfaitement défendu. Chaque armée avait laissé plus de dix mille hommes sur le champ de bataille. La faute des alliés avait été de se laisser prévenir dans l'occupation de Turcoing. Pichegru, appuyé sur Lille, restait maître de ses mouvements.

Pendant cette sanglante bataille, l'armée de Sambre-et-Meuse se groupait sous les ordres de Jourdan; les divisions de Hoche et de Kléber (1) arrivaient par colonnes pressées, et à mesure qu'elles atteignaient le poste assigné, elles se confondaient avec cette belle masse de soldats, glorieux de servir la république. Pour assurer la discipline dans les corps si mélangés. Saint-Just, présent à l'armée comme représentant du

(1) Jean-Baptiste Kléber, né à Strasbourg en 1754, vint jeune apprendre l'architecture à Paris, où il fit connaissance de deux gentilshommes allemands qui l'emmenèrent à Munich et le firent entrer à l'école militaire bavaroise. Le général Kaunitz, fils du ministre, le prit ensuite dans son régiment en qualité de sous-lieutenant; de 1776 à 1783, Kléber resta dans les troupes autrichiennes, et fit la guerre contre les Turcs; n'ayant pas d'avancement, il revint en Alsace où il obtint la place d'inspecteur des bâtiments de Béfort. Partisan de la révolution, il repoussa, à la tête d'une émeute, le régiment Royal-Louis, dévoué à la cour; et, en 1793, il s'enrôla, comme simple grenadier, dans un bataillon de volontaires du Haut-Rhin, destiné à l'armée de Custine; adjudant-major, après la prise de Mayence, il reçut le grade d'adjudant-général; et lorsque cette armée fut rappelée pour combattre les Vendéens, il conduisit une brigade à la bataille de Savenay, qui livra Nantes aux soldats républicains. Il fut ensuite envoyé à l'armée du Nord, puis à celle de Sambre-et-Meuse comme général de division.

comité de salut public, organisa des tribunaux militaires et révolutionnaires, qui envoyaient sur-le-champ à la mort généraux, officiers, soldats, en vertu de sa dictature. Ce jeune homme de vingt-six ans à peine, aux traits doux et réfléchis, sectaire à fortes convictions, réglait les destinées de l'armée, commandait tous ses mouvements avec la supériorité d'un proconsul militaire : telle était la terrible puissance de ce comité de salut public, que pas un seul général n'eût osé contrarier le représentant, dignité formidable et populaire à la fois pour le soldat! Ce que le représentant disait, ce qu'il ordonnait, devenait l'objet des causeries du soir sous la tente, parmi les vieux soldats de Sambre-et-Meuse.

Cette armée avait devant elle les masses autrichiennes du prince de Saxe-Cobourg, quelques brigades des troupes de la confédération, inférieures en forces depuis que, pour opérer sur la droite à la face de Pichegru, le prince avait dégarni son centre afin de déployer ses ailes. Le moment était venu où les Prussiens devaient enfin montrer s'ils voulaient entièrement abandonner la coalition, et la livrer ainsi aux forces supérieures de l'ennemi. L'arrivée du maréchal de Mœllendorff sur la Meuse pouvait complétement changer la face des opérations : quarante mille hommes de troupes fermes auraient permis aux Autrichiens de prendre une formidable initiative dans la campagne.

En vain on l'avait espéré; les négociations impuissantes de lord Malmesbury n'avaient pas changé une

seule des résolutions du maréchal de Mœllendorff persistant à se tenir sur la défensive au Rhin (1) et à la Moselle. Le marquis d'Hertfort (lord Yarmouth), alors au camp, déguisait à peine ses tristes pressentiments sur la défection de la Prusse; dans ses dépêches à M. Pitt, il parlait du fatal découragement de l'Empereur lui-même à qui les Pays-Bas pesaient lourdement. Voulant rattacher les Prussiens au traité qu'ils avaient volontairement conclu, le cabinet de Londres désigna un général de renommée retentissante, lord Cornwallis, qui devait décider Mœllendorff à conduire l'armée prussienne elle-même sur la Belgique, pour la défense commune des Pays-Bas. Lord Cornwallis, d'une longue expérience pourtant, se faisait illusion sur l'ascendant de son cabinet : la résolution définitive était prise, la Prusse ne voulait

(1) Le feld-maréchal de Mœllendorff répondit « qu'en se maintenant l'hiver entier sur la rive gauche du Rhin, il avait empêché l'ennemi de se maintenir lui-même à Trèves, et préservé la chute presque inévitable des Pays-Bas, que les opérations précoces de la campagne et l'attaque de la Lautern n'avaient pas été moins utiles en appelant une partie des forces françaises de la Sambre sur la Moselle, et en facilitant ainsi la défense de la Belgique; que nul moyen n'était même à présent plus propre à sauver ce pays que de continuer d'attaquer en flanc la Lorraine et l'Alsace; qu'il fallait s'aveugler soi-même sur les vrais intérêts des alliés pour ne pas comprendre que rien ne pouvait être plus agréable aux Français que la translation des forces prussiennes sur la Sambre; que par là Sarrelouis et Landau, actuellement menacés, n'auraient plus rien à craindre; que le Rhin, dégarni de troupes, resterait sans défense, et enfin que rien n'empêcherait plus l'armée du Nord de recevoir tous les autres renforts qu'elle désirait. »

plus même se mêler à la guerre; que lui importait que la Belgique fût délaissée? Ce n'était point sa tâche de la défendre.

Il résulte des dépêches du comte de Langeron (1) et du duc de Richelieu (2), officiers d'état-major attachés

(1) Le comte Andrault de Langeron, né à Paris le 13 janvier 1763, partit pour la guerre d'Amérique, en 1782, dans le régiment de Bourbonnais, comme sous-lieutenant. La paix le ramena en France, et il fut successivement capitaine dans Condé (dragons), colonel en second du régiment de Médoc (1786), puis colonel surnuméraire de celui d'Armagnac (1788). En 1790, il partit pour la Russie, offrit son épée à Catherine, qui lui confia une division de chaloupes canonnières dans la Baltique, et sa bravoure lui mérita la croix de Saint-George. Après la paix avec la Suède, il rejoignit l'armée de Suwarow et monta à l'assaut d'Ismaïl, à la tête du 1er bataillon des chasseurs de Livonie; blessé à la jambe, il fut précipité du haut des remparts, et reçut, pour ce fait d'armes, une épée d'or, où l'on lisait gravé : *A la bravoure!* En 1791, il servit sous le prince de Repnin à l'armée de Moldavie, en qualité de colonel. L'année suivante, il entra comme volontaire dans l'armée du prince de Saxe-Teschen dans les Pays-Bas, puis fit avec les princes français et les émigrés la campagne de Champagne. Revenu en Russie après la retraite du duc de Brunswick en Champagne, Catherine l'envoya avec le duc de Richelieu servir à l'armée autrichienne sous le prince de Cobourg.

(2) Armand-Emmanuel du Plessis, né le 25 septembre 1766, porta le titre de comte de Chinon jusqu'à la mort de son grand-père le maréchal de Richelieu, l'ami de Louis XV (1788); il prit alors celui de duc de Fronsac. Après avoir terminé ses études, il voyagea en Europe, ne revint en France qu'aux premiers troubles de la révolution française, et obtint de Louis XVI la permission de se rendre à Vienne : apprenant que l'armée russe se préparait au siége d'Ismaïl, il quitta cette capitale pour aller offrir ses services à Suwarow, qui lui donna le commandement d'un bataillon. Après ce siége, où il fut blessé, Catherine lui envoya une épée d'or et la

au prince de Cobourg par l'impératrice Catherine, qu'à cette époque déjà la résolution était arrêtée dans le camp autrichien pour une évacuation de la Belgique. Officiers de fort grande distinction, hommes d'esprit et d'observation politique, MM. de Langeron et de Richelieu s'étaient dévoués comme de braves gentilshommes au service de la Russie; ils s'aperçurent que la guerre ne se continuait, même de la part de l'empereur François II, que par un point d'honneur. Des négociations étaient poursuivies pour évacuer la Belgique, et M. de Dohm n'était pas étranger à certaines ouvertures faites par Saint-Just, au nom du comité de salut public.

Cependant l'armée de Sambre-et-Meuse se formait compacte sous l'épée de Jourdan. Plusieurs fois elle avait tenté de passer la Sambre; la terrible résistance de l'ennemi l'avait repoussée. La diversion hardie de Pichegru sur Ypres et Tournay tourmentait le prince de Cobourg, inquiet sur la Flandre et sur ses propres communications; aussi le voit-on hésitant dès qu'il est débordé par sa gauche : où portera-t-il secours? doit-il appuyer le duc d'York, Clairfayt, vivement pressés par Pichegru? ou bien ira-t-il de face contre le général Jourdan? On aperçoit le vide affreux que fait ce refus des Prussiens de coopérer : cette fatale résolu-

croix de Saint-George avec le grade de colonel. En 1791, il prit le titre de duc de Richelieu par la mort de son père. Comme M. de Langeron, il fit avec les émigrés la campagne de 1792. C'est le même duc de Richelieu, si noble et si Français, que nous avons vu aux affaires.

tion a permis la paisible concentration de l'armée de Sambre-et-Meuse ; deux puissantes colonnes, de près de cent mille hommes chacune, prennent le prince de Cobourg sur le flanc droit et le centre ; sa retraite est dès lors inévitable : il n'a que cent trente-cinq mille hommes à opposer à cent quatre-vingt-dix pleins d'enthousiasme, de gloire et de patriotisme. D'après les ordres de Saint-Just, la Sambre est passée pour la cinquième fois, tandis que le prince de Cobourg, hésitant, porte tantôt ses forces à la face de Pichegru pour préserver son flanc, et tantôt à la face du général Jourdan pour protéger son centre. Ces marches, souvent mal réfléchies, paralysent une partie de ses forces et laissent ses derrières isolés. Il doit son premier succès au jeune et brillant prince d'Orange ; plusieurs autres généraux, tous remarquables, se révèlent en ce moment dans les rangs de l'armée coalisée. Si les commandants en chef, le prince de Cobourg, le duc d'York, n'avaient aucune des grandes qualités militaires qui constituaient Marlborough et le prince Eugène, leurs divisions comptaient de braves chefs de guerre, tels que l'archiduc Charles et Clairfayt. L'archiduc, si jeune encore, déployait toutes les conditions d'un chef de corps des plus capables, actif, brave tacticien ; sa division ne s'était jamais mesurée sans succès avec les républicains. Clairfayt, l'intrépidité même, tant de fois délaissé par l'armée principale, s'était défendu comme un lion ; et le prince d'Orange commençait sa carrière de commandant par des faits d'armes héroïques : avec quarante mille hommes seulement, il reje-

tait sur la Sambre toute l'armée de Jourdan, si souvent vaincue et toujours ramenée au combat par la persévérance de Saint-Just, qui a promis la victoire au comité de salut public.

Pour la sixième fois la Sambre est passée par le conseil du jeune et ferme proconsul, qui ordonne au général Jourdan d'assiéger Charleroy et d'attaquer toute la ligne de l'ennemi étonné : mouvement prévu par le prince de Cobourg, qui se voit d'un côté pressé par Pichegru et de l'autre par Jourdan, comme dans les replis d'un serpent immense. Un conseil de guerre est tenu à Nivelles : l'avis du prince d'Orange est d'attaquer sur-le-champ, sous la protection des canons de Charleroy ; mais le prince de Cobourg retarde cette action décisive pendant quatre jours, comme s'il attendait que la capitulation de Charleroy rassurât tout à fait l'armée républicaine. Charleroy en effet capitule, et c'est à ce moment que l'ordre de bataille est dicté par le prince de Cobourg, sans tenir compte de ce fait considérable, de la capitulation d'une cité aussi importante que Charleroy. Tout s'accomplit mollement dans le camp des Autrichiens, depuis surtout le départ de l'empereur ; pour la majorité du conseil de guerre, l'évacuation de la Belgique est un fait désormais commandé par la situation et par la politique du cabinet.

Fleurus était un champ de bataille célèbre déjà dans les annales de France, comme tous ces pays qui s'étendent de Rocroy à Tournay. Là, une autre coalition avait été vaincue sous Louis XIV; un siècle

après, les enfants de la France venaient combattre encore, non plus sous l'oriflamme fleurdelisé, mais sous le drapeau d'une république naissante. Sous Louis XIV, le maréchal de Luxembourg guidait les belles troupes du roi, aux brillants uniformes; sous la république, c'était un chef de guerre sorti des sous-officiers au Royal-Auxerrois, bon soldat sous le feu.

Décidée à accepter la bataille, l'armée républicaine garda ses lignes autour de Charleroy, s'appuyant sur le canon de ses murailles; sa position circulaire comme l'enceinte de la cité était développée dans un rayon de près de six lieues, et par conséquent mal jointe, mal protégée, sans point de retraite qu'un seul pont sur la Sambre, ce qui était une faute. L'attaque du prince de Cobourg, trop étendue aussi, eut plutôt l'allure d'une simple démonstration pour masquer un mouvement rétrograde, qu'une de ces attaques vigoureuses qui amènent une bataille décisive (1). Le prince forma neuf colonnes séparées par des intervalles, de sorte que ses soixante et dix mille hommes s'étendaient sur un espace de huit lieues : était-ce là de la tactique étudiée et forte? Quelle armée marche jamais à l'ennemi sur un terrain aussi étendu avec des vides de plusieurs lieues?

Cependant les colonnes d'attaque avaient pris au sérieux cette démonstration militaire, dont le feld-maréchal de Cobourg avait l'énigme. Le prince d'Orange,

(1) La bataille de Fleurus eut lieu le 26 juin 1794.

si brave de sa personne, perçant le centre de la ligne des républicains, les avait repoussés au delà de la Sambre et occupé Marchiennes-au-Pont. Sur l'aile gauche, le prince de Cobourg obtint le même succès, après de plus grands efforts, en refoulant les républicains intrépides dans l'action. Le général de Beaulieu (1) marchait dans le même sens, et tout pénétré de la pensée qu'il allait débloquer Charleroy, vers lequel tous les yeux étaient portés, lorsque les Autrichiens virent le drapeau tricolore flotter sur la citadelle : le prince de Cobourg ne savait-il rien de la capitulation de Charleroy? Feignait-il de ne pas être instruit, pour se donner un prétexte d'arrêter la bataille, alors en bonne voie? Tant il y a que tout à coup le généralissime autrichien ordonna la retraite : « Le but du combat est manqué, dit-il haut; nous venions pour délivrer Charleroy, et il capitule; allons, retirons-nous. »

Quand la retraite sonna, voici quelle était la position de l'armée : le prince d'Orange avait percé le centre et occupait Marchiennes-au-Pont; la droite de

(1) Jean-Pierre de Beaulieu, né en 1725 dans le Brabant, entra dans la carrière des armes en 1743, et en 1747 il était capitaine d'infanterie. Aide-de-camp du feld-maréchal Daun pendant la guerre de sept ans, il reçut les grades de major et de lieutenant-colonel. En 1789, lors des troubles de Belgique, il fut fait général-major, puis lieutenant-général, et prit le commandement d'un corps de l'armée autrichienne. C'est à son zèle que l'on dut la prompte soumission des insurgés. En 1791, l'empereur Léopold le fit colonel propriétaire d'un régiment hongrois. On le verra bientôt l'adversaire du général Bonaparte en Italie.

Jourdan, sous les ordres de Marceau (1), était rejetée au delà de la Sambre, avec la gauche que commandait Montaigu. Ainsi, en plein succès, et à la vue seule du drapeau tricolore flottant sur Charleroy, les alliés se retirent sur Nivelles, sans laisser un prisonnier, une pièce d'artillerie; et loin de les poursuivre, l'armée de Jourdan rentre dans son camp retranché. Étrange stratégie que nul écrivain militaire n'a pu comprendre, à moins qu'on ne l'explique comme une grande parade pour cacher des négociations plus importantes! Napoléon n'en parlait qu'en souriant, lorsqu'on célébrait la gloire de Jourdan aux plaines de Fleurus. Ajoutez à cela le petit ridicule du ballon où se faisait enlever M. Guyton de Morveau un peu tremblotant (2), et qui excitait la raillerie des vieux soldats marchant droit à l'ennemi; on exalta cette victoire pour grandir la

(1) François-Severin Desgraviers Marceau, né à Chartres le 1er mars 1769, destiné au barreau par son père, préféra l'état militaire et s'engagea dans le régiment de Savoie-Carignan, où il devint rapidement sous-officier. Se trouvant en congé à Paris, le 14 juillet 1789, il se mêla aux hommes armés, puis partit en 1792, à la tête d'un bataillon de volontaires d'Eure-et-Loir, à l'armée du marquis de Lafayette. Faisant partie de la garnison de Verdun, il se montra, ainsi que M. de Beaurepaire, très-opposé à la capitulation; et comme le plus jeune officier, il fut cependant chargé de la porter au roi de Prusse. Agé seulement de ving-deux ans, il reçut le grade de général de brigade. Au commencement de 1794, il fut envoyé à l'armée des Ardennes, puis à celle de Sambre-et-Meuse, où il menait une division.

(2) Ce fut par l'ordre de Saint-Just que M. Guyton de Morveau monta dans son ballon, que des gendarmes traînaient piteusement par des cordes.

dictature dans la convention; on supposa même la présence d'un corps prussien et d'un corps anglais, comme on le lit dans le rapport de Barère, et il n'y avait là ni un Anglais, ni un Prussien; les uns opéraient avec le duc d'York contre Pichegru, les autres gardaient la ligne de la Moselle.

L'énigme de Fleurus est peut-être ceci : quand la bataille s'engagea, les Autrichiens étaient décidés à évacuer la Belgique qu'ils ne pouvaient plus conserver en présence de la défection des Prussiens et de cette force immense de cent quatre-vingt-dix mille républicains qui les pressaient de face et par les flancs; fallait-il défendre ces provinces si coûteuses pour la cause impériale, et toutes gangrenées de l'esprit de sédition? On avait en vain fait appel au patriotisme des états de Brabant; le comte de Metternich les invitait à prêter quelque appui à leur suzerain; mais ces assemblées n'avaient rien accordé, et l'Autriche devait chercher autre part une indemnité. L'Empereur était à Vienne, l'influence de M. de Thugut dominait exclusivement le conseil de François II, afin de donner une couleur tout autrichienne aux sacrifices militaires; que de compensations, en Pologne, en Bavière, en Italie, ne pouvait-on pas obtenir? Ce qu'avait fait le prince de Cobourg à Fleurus, c'était une simple démonstration pour autoriser la retraite publique et l'abandon concerté des Pays-Bas : on avait masqué une grande affaire par le simulacre d'une grande bataille.

CHAPITRE XXIX.

CARACTÈRE DU 9 THERMIDOR. — ESPRIT DE LA SOCIÉTÉ.

Préparation du 9 thermidor. — Divisions dans les comités sur la guerre. — La diplomatie. — L'esprit du gouvernement. — Effet de la bataille de Fleurus. — Les véritables auteurs de la journée réactionnaire. — Révolte des centres. — Décadence de la révolution. — Dispersion des Jacobins. — Affaiblissement de la convention nationale. — Réaction. — Esprit de la société. — Retour de la partie philosophique de la noblesse. — Salons. — Mœurs. — Habitudes. — Bals. — Les dames du monde. — MMmes Fontenay, Beauharnais, Permon. — Mme de Staël. — Costumes. — La littérature. — Delille. — Chénier. — Florian. — Demoustier. — Pigault-Lebrun. — Ducray-Duménil. — La Harpe. — Théâtres. — Chants de réaction. — Bizarre aspect de cette société. — Les prêtres. — Les nobles. — Les bourgeois. — Les choses nouvelles. — Fournisseurs. — Fonctionnaires. — Les acquéreurs de biens nationaux.

Juillet 1794 — janvier 1795.

Un mouvement politique reste rarement dans les limites posées par ceux qui l'ont conçu; quand il y a dans la société un besoin profond, un sentiment intime, ils éclatent et dominent à l'occasion d'un mou-

vement qui même n'a pas été accompli pour les satisfaire. Ainsi fut le 9 thermidor, sorte de dispute et de duel à mort entre deux fractions également implacables de la convention nationale : est-ce qu'on s'imagine que Fouché (1), Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Tallien et le boucher Legendre étaient des hommes doux, humains et contre-révolutionnaires? Leur détermination de résistance ne vint donc pas d'un sentiment de commisération pour les victimes du comité et du terrible tribunal : y avait-il place pour la pitié dans le cœur des proconsuls qui avaient ordonné les massacres de septembre, la démolition des villes, les mitraillades de Toulon et de Nantes? Non certainement. Le 9 thermidor ne fut à vrai dire qu'un acte de défense personnelle entre gens qui avaient le poignard et la guillotine en perspective.

(1) Joseph Fouché, fils d'un capitaine de la marine marchande, était né à Nantes le 29 mai 1763. Confié dès l'âge de neuf ans aux PP. de l'Oratoire, il fut d'abord destiné à la marine; mais son père, cédant aux sollicitations du P. Durif, préfet des études, le laissa se vouer à l'instruction publique dans cette savante congrégation; et il fut envoyé à l'institution de Paris, puis professa la philosophie et les mathématiques à Juilly, à Arras, à l'école militaire de Vendôme, et fut à vingt-cinq ans nommé préfet des études au collége de Nantes. Dès le commencement de la révolution, il s'y jeta avec ardeur, et, n'ayant pas reçu les ordres, il se maria, se fit avocat et fonda la société populaire à Nantes. Nommé député de la Loire-Inférieure à la convention, il prit place dans le parti de Danton et se montra très-assidu au club des Jacobins; membre des comités d'instruction publique, puis de celui des finances, il eut une grande part à tous les décrets donnés à cette époque. Représentant en mission dans les départements de l'Aube et de la Nièvre,

Des hommes d'énergie, vieux amis de Danton, attaqués, pressés par Robespierre, dormant chaque soir la tête dans leurs mains pour ainsi dire, ne voulurent pas subir la destinée insouciante de leur maître; ils engageaient la lutte fièrement, et comme les centres étaient fatigués de la domination silencieuse de Robespierre, ils secondèrent ce premier cri de résistance. Il n'y a rien de plus insubordonné, de plus bruyant qu'une révolte du centre dans les assemblées; ils se vengent dans un seul jour de toutes leurs humiliations et de leur servitude patiente. Quand le coup fut porté, la société, fatiguée de cette dictature qui broyait ses os, assouplissait ses membres à d'incroyables habitudes, se jeta dans la réaction à corps perdu; on voulut en vain l'arrêter, et ceux-là même qui avaient conçu le 9 thermidor furent à la veille de se voir proscrire.

Fouché y fit exécuter les décrets abolissant les cultes religieux, puis en novembre 1793, envoyé à Lyon avec Collot-d'Herbois, il y montra une grande férocité. Revenu à Paris en avril 1794, Robespierre l'accusa dans la société des jacobins dont il était cependant président, et parvint à faire prononcer son exclusion. Pendant les deux mois qui précédèrent le 9 thermidor, Fouché erra sans domicile fixe, pour échapper aux dangers qui pesaient sur sa tête.

Louis Legendre, né en 1756, fut d'abord matelot et exerçait l'état de boucher à Paris en 1789. Dès les premières émeutes, il se mit à la tête des séditieux, et on le voit figurer depuis dans toutes les plus terribles journées : au Champ-de-Mars en 1791, au 20 juin, au 10 août, au 2 septembre 1792. Député de Paris à la convention, il fut, le 21 janvier, nommé membre du comité de sûreté générale, puis envoyé en mission à Lyon, pour connaître l'esprit de cette ville, et dans ses dépêches il avoue n'avoir pas trouvé les habitants « *à la hauteur des circonstances*. »

Rien de plus naïf, de plus étonné que les vieux jacobins, que l'on poursuit dans leurs actes, dans leurs mesures, après le 9 thermidor : qu'ont-ils fait de plus cruel, de plus acerbe, de plus implacable que Fouché et Tallien? Ils n'ont agi que d'après les ordres du comité. Une lettre de Fouquier-Tinville, l'accusateur public, arrêté et traduit devant le tribunal révolutionnaire, qu'il a si longtemps dirigé, peint exactement cette situation singulière (1). Aussi le mouvement de-

(1) Les autographes de Fouquier-Tinville sont fort rares. M. Lalande m'a communiqué la lettre de Fouquier qu'on va lire, si curieuse et si intéressante :

« Paris, ce 18 thermidor de l'an second de la république une et indivisible (8 jours après le 9 thermidor).

« Citoyen représentant,

« Permettez que je sollicite votre justice ordinaire en ma faveur : vous êtes un des membres du comité qui soient venus le plus souvent au tribunal ; vous avez été dans le cas d'apprécier la manière avec laquelle je me comportais. Vous m'y avez toujours trouvé occupé, soit à l'audience, soit au cabinet, et toujours prêt à répondre aux demandes qui m'étaient faites : vous avez été également témoin de l'oreille attentive que je prêtais aux réclamations faites en faveur des patriotes annoncés avoir été opprimés ; vous vous rappelez que quoiqu'ayant été fortement pressé de faire juger les citoyens... et Lecouteux, sur votre observation que vous croyiez qu'ils étaient traduits par l'effet de la haine et du ressentiment, et d'après l'examen que j'ai fait moi-même de l'affaire, je ne les ai pas mis en jugement ; je vous cite cette affaire qui vous est connue et qui me revient en ce moment à la mémoire ; mais je suis en état d'en citer bien d'autres plus tard ; par exemple, le 5 de ce mois, vingt-six personnes de la commune de Saint-Hostien, traduites au tribunal par un ordre d'un représentant du peuple dont je ne me rappelle pas le nom, sont arrivées, et je n'ai pu me dispenser de

vait-il échapper aux hommes qui l'avaient conçu, pour passer aux mains de ceux qui l'avaient espéré comme une délivrance, et qui pouvaient le conduire comme une contre-révolution.

Depuis longtemps une certaine résistance se préparait aux desseins de Robespierre : à mesure qu'il avançait dans une carrière plus ferme de dictature et de gouvernement, il devait trouver de plus fortes oppositions : que de difficultés il avait fallu surmonter !

les faire mettre à la Conciergerie ; mais le même jour j'ai réclamé en leur faveur auprès des deux comités de salut public et de sûreté générale, qui n'ont pu s'occuper de ma demande, à raison des grands travaux auxquels ils étaient livrés à ce moment. Voilà des actions qui prouvent bien que je n'ai jamais fait sciemment le procès aux patriotes et aux malheureux, indépendamment de beaucoup d'autres que je suis en état de fournir. Le témoignage du C. Woyt, interprète qui venait fréquemment au cabinet du secrétaire Lelièvre, celui de ce dernier, et de tous les autres secrétaires et commis ne feraient que fortifier cette preuve. Ils sont témoins pour la plupart qu'aussitôt que je m'apercevais qu'un patriote malheureux était traduit, j'employais tous les moyens reçus pour lui procurer sa liberté : il est même encore à leur connaissance que quand le tribunal avait la faculté de statuer en la chambre du conseil sur la liberté des détenus, je n'ai jamais manqué de proposer la liberté des ouvriers, fermiers et autres de ce genre qui se trouvaient traduits, et que même à ce sujet j'ai eu plusieurs querelles avec Dumas.

« Comment après une pareille conduite ai-je pu être décrété d'arrestation et de traduction en jugement, sur le fondement que j'avais dressé des actes d'accusation contre des patriotes ? Je n'ai aucun souvenir que ce fait soit fondé; mais si par événement il a pu être dressé des actes d'accusation contre des patriotes, ce n'a pu être que quand, traduits du fond d'un département, j'ignorais qu'ils fussent patriotes, et quand il existait des charges qui m'en faisaient un devoir tel que je n'aurais pu m'en dispenser sans contre-

La commune, cette terrible puissance, était à ses pieds; les immoraux, les perturbateurs, les matérialistes, les indulgents proscrits avaient salué l'échafaud. En frappant Danton, le fier dictateur avait montré une hardiesse au delà de toutes limites, car Danton, c'était la Montagne; aussi, depuis ce moment, la guerre fut secrète, mais implacable; on se voua mutuellement à la proscription. En suivant cette lutte de tribune, ces séances agitées, on voit que les haines se préoccupent

venir aux lois : par exemple; si parce que Vauqueux a été patriote dans le principe, je n'avais pu sous ce prétexte dresser d'acte d'accusation contre lui, n'aurais-je pas commis un véritable délit? D'ailleurs toutes les fois que la loi m'a imposé le devoir rigoureux de dresser des actes d'accusation contre des individus qui avaient été connus pour patriotes, je n'ai jamais manqué de faire valoir leurs moyens de défense d'après les pièces qu'ils me produisaient. Au surplus qu'on compulse les registres du tribunal, on se convaincra que je n'ai poursuivi que les contre-révolutionnaires plus forcenés les uns que les autres. J'ai toujours été sourd à toutes sollicitations; l'exécution des lois, la justice et l'humanité ont toujours été ma seule règle de conduite.

« Je n'ai négligé ni veilles, ni peines, pour satisfaire à mes devoirs pendant seize mois que j'ai exercé la pénible fonction dont j'étais revêtu; fréquemment je ne dormais pas trois heures par nuit; j'ai provoqué et suivi pendant ce temps le jugement de près de deux mille quatre cents affaires; de là m'est venue cette foule d'ennemis incalculables : je n'ai donc que les membres des comités de salut public et de sûreté générale qui puissent me garantir des persécutions auxquelles je me trouve exposé, comme ayant une connaissance parfaite de toutes mes actions comme de mes principes. J'ai adressé aux comités, les 16 et 17, deux mémoires justificatifs que j'ai rédigés à la hâte; je m'en réfère donc entièrement à leur justice.

« A.-G. Fouquier. »

et s'accusent mutuellement; le boucher Legendre a peur, et il avoue à la tribune qu'il est espionné et qu'il ne couche plus chez lui. « Si Legendre est surveillé, s'écrient d'autres montagnards, nous devons l'être tous. » Des hommes de la trempe de Fouché, Tallien, Collot-d'Herbois, obligés de se cacher, de ne plus s'abriter sous leur toit, devaient songer à une implacable vengeance; ceux qui n'avaient pas hésité à détruire des cités entières, à jeter des populations dans la Loire, ou à les mitrailler par grandes masses, devaient-ils offrir leur tête sans la défendre? Cela n'était pas possible, et Robespierre n'avait pas exactement apprécié les caractères qu'il avait à combattre; les vieux amis de Danton étaient audacieux et ne craignaient pas le sang; les proconsuls se levaient contre la dictature, et leur âme était décidée à s'opposer par la force aux desseins du triumvirat de Saint-Just, Couthon et Robespierre : l'un, jeune séide; l'autre corps si faible qu'il ne pouvait rester debout sur ses jambes; enfin le dernier, rhéteur sombre et patient qui dominait par un indicible prestige les masses séduites, entraînées dans les clubs et à la tribune de la convention.

Déjà, dans le sein du comité de salut public, des dissidences s'étaient montrées sur trois points capitaux de gouvernement : la guerre, la diplomatie, les principes même de salut public. Sur la guerre, j'ai déjà dit les questions qui séparaient Carnot de Robespierre; l'un voulait donner aux campagnes de la république une direction conquérante, afin d'absorber

la pensée même du gouvernement; le triumvirat tout civil de Couthon, Saint-Just et Robespierre savait bien qu'il y aurait deux inconvénients à trop étendre la guerre : d'abord elle amènerait une réaction de l'Europe contre nous; ensuite la victoire devait, par la force des choses, créer la puissance du parti militaire, la dictature d'un général, César ou Cromwell, et alors disparaîtrait le pouvoir du comité et de la convention. Il y avait cela de hardi dans le projet de Robespierre, qu'il était neuf pour l'histoire : si on avait vu la dictature d'un chef d'armée dans les révolutions, jamais il ne s'était produit le phénomène d'une dictature toute civile, agissant contre le pouvoir militaire, et c'est cependant ce que Robespierre avait réalisé. Il n'avait ni un courage éclatant, ni le dehors des grandes actions ou des grands services; pour le peuple, il n'avait d'autre renommée que la volonté et l'incorruptibilité, deux qualités puissantes sur les masses.

Sous le rapport diplomatique, les mêmes différences s'étaient produites. Si le triumvirat laissait à Barère les déclamations contre les tyrans et les despotes, il se réservait, lui, des négociations secrètes qui pouvaient avancer l'œuvre de la paix : pénétré de l'idée que les efforts de la France ne pourraient jamais suffire pour résister à toute l'Europe, et qu'à la fin la république succomberait, le comité songeait à traiter partiellement de puissance à puissance, de manière à dissoudre la coalition. Des agents secrets, envoyés à Berlin, à Mayence, préparaient la défection de la

Prusse; Robespierre jeune, plein de foi en son frère, et représentant à l'armée des Alpes, avait repris auprès du roi de Sardaigne la proposition naguère développée par M. de Sémonville, pour l'agrandissement du Piémont aux dépens de la Lombardie : le roi aurait cédé la Savoie, Monaco et le comté de Nice, et il aurait largement trouvé sa compensation en Lombardie.

Au nord, Saint-Just était demeuré en correspondance avec M. de Dohm, pendant toute sa mission à l'armée de Jourdan : il s'agissait de négocier avec l'Autriche l'évacuation des Pays-Bas, qui secouaient sa domination; la France ne s'opposait ni au partage de la Pologne, ni à une indemnité en Bavière, ou même en Istrie ou en Illyrie. Le triumvirat appelait ainsi des paix partielles qui permettraient la diminution de ces armées si redoutables. Enfin, quand Robespierre commandait à Pichegru la diversion en Flandre et en Hollande, c'était moins pour frapper les yeux éblouis par des conquêtes nouvelles, ou bien encore pour ravager moralement la Belgique et la Hollande, comme l'avait fait le parti Danton, que pour préparer une révolution ministérielle en Angleterre, qui ferait passer le pouvoir aux whigs. M. Pitt était devenu le point de mire de toutes les déclamations de Barère; il n'était pas un rapport qui ne fût dirigé contre lui. M. Pitt était l'âme de la coalition, il fallait le détruire, et le triumvirat du comité n'était pas ici dépourvu d'habileté pour le renverser.

En matière de gouvernement, les mêmes dissenti-

ments existaient. Robespierre, caractère d'unité, n'aimait l'anarchie ni dans les ressorts d'administration, ni dans le développement d'un système politique, et il se trouvait qu'en dehors de lui, ce décousu, cette anarchie se révélaient partout, même dans les hommes d'énergie. Le dictateur avait passé le niveau sur la commune, sur les départements; depuis la chute des girondins, l'action révolutionnaire se concentrait sous sa main puissante, et le centre de la convention le secondait par le vote; sa pensée était de centraliser encore plus fortement ce pouvoir en brisant les derniers obstacles. La guerre fut déclarée par Robespierre à la faction des anarchistes, des septembriseurs, des proconsuls, et c'est ce qui explique les attaques sourdes, répétées, contre Tallien, Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes; absent du comité qu'il veut épurer, sa haine est profonde contre Fouché, Legendre, les vieux confidents de Danton.

Barère, l'homme des centres, parce que les centres aiment les phrases de rhétorique sur la liberté et la justice, lors même qu'ils font du despotisme et de la proscription, s'est mis à peu près à la discrétion du triumvirat; symbole de la peur, il parle à des centres qui ont peur, et cela leur plaît; on les mène loin quand on les caresse. La rencontre de Fleurus est admirablement exploitée dans ce but par le triumvirat : qui ne sait tout le parti qu'on peut tirer d'une victoire pour un coup d'État? Saint-Just a conduit l'armée de Sambre-et-Meuse, il l'a groupée, disciplinée, elle est son œuvre; c'est lui encore qui, dans le

découragement de tous, a ordonné de marcher en avant pour la prise de Charleroy. Barère est chargé d'amplifier la victoire, afin d'abaisser les ennemis du triumvirat. Rien de plus ridiculement mensonger que ce rapport de Barère sur la bataille de Fleurus : il transforme en une immense victoire ce qui n'a été qu'un simulacre de grandes manœuvres; il suppose qu'on s'est battu contre un corps prussien, et il n'y avait pas un seul soldat de Frédéric; on a battu les Anglais, et il n'y avait pas un habit rouge; le comité veut qu'on ait vaincu la coalition, et Barère paraphrase les notes de Saint-Just dans son rapport plus politique encore que militaire.

La lutte de tribune va maintenant s'engager sans hésitation : le triumvirat a un côté largement vulnérable; on lui jette à la face qu'il prépare la dictature d'un seul, et le mot dictature est odieux, même aux centres. Robespierre, tête d'organisation, a posé des principes de religion et d'ordre; c'est par là que les vieux amis de Danton l'attaquent. Fouché est l'homme politique qui mène sous main la résistance; comme il tâte tous les soirs son front brûlant pour voir si sa tête tient encore sur ses épaules, comme il a été désigné nominativement par Robespierre, il risque hardiment le tout pour le tout. Tallien est l'imagination ardente qui brûle d'amour pour la jeune Espagnole que Robespierre a fait arrêter par un acte écrit de sa main (1), et que Tallien a d'abord lâchement renié.

(1) Cet acte autographe de Robespierre pour l'arrestation de

On s'essaye au poignard. Le comité de sûreté générale est mécontent de ce que le comité de salut public, avec sa police particulière, arrête et proscrit sans lui.

Dans le comité de salut public même, on est inquiet et l'on se boude. Carnot est contrarié de ce que Saint-Just se mêle de guerre et de stratégie : homme de génie militaire, il ne souffre pas cette prétention du comité de diriger les armées; il veut se réserver cette direction, sans la laisser usurper par un jeune blondin imberbe (c'est son mot). Dans la convention, les centres assouplis regardent, examinent ce qu'ils ont de mieux à faire; et quand la première explosion est

Mme de Fontenay, depuis Mme Tallien, existe dans la collection de M. Lalande.

Le comité de salut public arrête :

« Que la nommée Cabarrus, fille d'un banquier espagnol et femme d'un nommé Fontenay, ex-conseiller au parlement de Paris, sera mise sur-le-champ en état d'arrestation et mise au secret, et les scellés apposés sur ses papiers. Le jeune homme qui demeure avec elle et ceux qui seraient trouvés chez elle seront pareillement arrêtés.

« Le citoyen Boulanger est chargé de l'exécution du présent arrêté.

« Paris, le 3 prairial, l'an IIe de la république.

« ROBESPIERRE, BILLAUD-VARENNES, B. BARÈRE, COLLOT D'HERBOIS. »

Une lettre de Tallien, quelques jours après, prouve qu'il n'avait pas eu d'abord la force de réclamer Mme de Fontenay : c'est une véritable lâcheté :

« Tallien, représentant du peuple, aux citoyens composant le comité révolutionnaire de la section de Montblanc.

partie contre la dictature, ils se joignent à ceux qui attaquent la forte organisation du triumvirat de Couthon, Saint-Just et Robespierre. Quand on s'éveille après un songe pénible, on a hâte de se sentir vivre : ainsi furent les centres au 9 thermidor; ils ne préféraient pas Collot à Robespierre, Fouché à Saint-Just, Tallien à Couthon; mais ils étaient aises de montrer qu'ils pouvaient encore par leur autorité foudroyer une puissance redoutable, et en élever une autre. Cette lutte d'hommes de la terreur contre d'autres hommes de la terreur, des triumvirs contre les proconsuls, ne devait pas changer le système; il n'y avait ni cruauté de moins, ni sentiment d'humanité de plus. Tous ces

« Il m'est parvenu hier soir, citoyens, une lettre non signée qui paraît écrite par un citoyen actuellement en état d'arrestation dans votre section. Il me dit avoir été arrêté en se promenant avec une citoyenne, et il me demande de m'intéresser pour lui.

« Voici ma réponse que je vous adresse. Je ne m'intéresse que pour les personnes que je connais bien, et je connais si peu cet individu que je ne connais pas même son nom. Quant à la femme arrêtée avec lui, je l'ai connue à Bordeaux, où j'étais envoyé en qualité de représentant du peuple; mais il y a quatre mois que je suis de retour à Paris; j'ignore ce qui a pu se passer depuis cette époque, et je ne veux en aucune manière m'en mêler. Les autorités qui ont fait arrêter ces individus avaient leurs raisons; elles s'empresseront de leur rendre la justice qu'ils pourront mériter. Un représentant du peuple trahirait ses devoirs, avilirait son caractère, s'il recommandait des personnes suspectes.

« Veuillez donc, frères et amis, recevoir ma déclaration formelle que je ne prends aucun intérêt à ces deux individus, et m'accuser la réception de cette lettre.

« Salut et fraternité.

« TALLIEN. »

sectaires pouvaient être comparés aux bêtes féroces du cirque de Rome qui s'entrégorgeaient avec des hurlements affreux; mais le mouvement, une fois accompli, prit une direction à laquelle ses auteurs n'avaient certes pas songé, quand ils préparèrent cette levée de boucliers contre la dictature.

A partir du 9 thermidor, la révolution décline et tombe. On a voulu mettre un point d'arrêt à cette terrible fatalité des événements, il se transforme en réaction : avec le triumvirat du comité, les jacobins ont été vaincus, et les jacobins sont la révolution, forte, organisatrice. Il y a quelque chose d'antique dans ce dévouement à Robespierre; l'un veut boire la ciguë, et c'est le grand peintre David; l'autre se frappe du poignard; celui-ci, dans sa fraternelle admiration, veut mourir pour Maximilien (ce nom de Maximilien n'a été tant répété que parce qu'il convenait bien à un dictateur, comme celui d'Olivier au protecteur Cromwell); celui-là s'écrie que la république est perdue, et il a raison : qui désormais prendra sa destinée en main? Elle ne peut marcher que par une dictature morale ou militaire; on disperse les jacobins, et ceux-ci abdiquent parce qu'ils doivent subir la fortune de celui qu'ils ont tant aimé. Parmi eux il a laissé un culte : ils le pleurent; ils sont désignés par leurs ennemis comme la queue de Robespierre, et ils ne s'en défendent pas : l'Incorruptible était leur idole. Quand il paraissait aux jacobins, tous se rangeaient silencieusement autour de lui; un seul de ses mots suffisait pour exclure ou admettre un membre; et

l'exclusion c'était la mort. Sa mise si soignée, son amour des fleurs et des parterres émaillés qui embellissaient les Tuileries de ces corbeilles de roses, de jasmins, ornées de statues antiques, son beau langage, ses sentencieuses causeries, lui donnaient un cachet d'élégance qui contrastait généralement avec les habitudes désordonnées de son époque. Le peuple aime moins qu'on ne le croit le déshabillé et la grossièreté du langage dans ceux qui le mènent : il veut qu'on le respecte même par sa tenue. La popularité de Maximilien Robespierre fut immense, et comme la révolution s'était personnifiée en lui, la convention ne vit pas qu'en le frappant, elle se suicidait.

Que devint, en effet, la convention après le 9 thermidor, et quelle fut sa destinée et sa force? C'est un pouvoir mort qui se débat : la journée est tentée au profit des proconsuls, des massacreurs de villes, des septembriseurs, Fouché, Tallien, Collot-d'Herbois, Barras; et un mois après, l'opinion est telle, que la convention est obligée de faire juger et de proscrire quelques-uns de ceux qui ont fait ou soutenu cette journée. Le 9 thermidor est accompli par les montagnards les plus audacieux, et l'un de ses premiers actes est de détruire la Montagne; certes nul d'entre eux ne voulait toucher aux jacobins, et ce club est chassé par la jeunesse dorée. On en vient à ce point, que Fréron, pour se sauver, est obligé de se placer en tête du parti réacteur.

Tout ceci tient à une seule cause, puissante, absolue, sur les mouvements d'opinion, c'est que l'esprit

de la société s'en empare ; nous tous, grands et petits, nous subissons cette loi inflexible : faibles instruments, nous devons ployer sous les souveraines lois des masses ; et lorsqu'une direction nous pousse, qui peut l'arrêter ? Eh bien ! le comité de salut public avait trop tendu le ressort des esprits, il avait essayé un changement radical dans la société ; rien ne l'avait détourné, ni les mœurs, ni les coutumes ; il avait supposé qu'un peuple pouvait se façonner à toutes les empreintes, et ce système de fièvre, il le soutenait par la terreur. Mais dès qu'on n'est plus retenu par cette compression fatale, on court aux vieilles habitudes, aux sentiments que la peur avait refoulés au fond de l'âme : on respire avec joie, avec frénésie, on se tâte pour savoir si l'existence est encore au cœur, et le premier battement de ce cœur est un cri de vengeance. Il se fit donc une réaction implacable : on passa de la dictature à l'anarchie, les prisons furent encore vidées par le massacre, la guillotine fonctionna, la mitraille ne fut pas oubliée.

Après le 9 thermidor, il y eut un frémissement d'indépendance funeste à la convention. On revint tout naturellement se placer sous l'empire des idées modérées : est-ce qu'il pouvait être question encore des sans-culottides, de la Montagne et de la convention elle-même après cette journée ? Tout cela était mort avec la main qui avait eu la force de conduire les événements ; il y eut un moment de liberté et d'allégresse indicible dans cette société si fortement refrénée, et qui ne voyait plus devant elle l'objet de sa terreur.

Les prisons étaient pleines : du Luxembourg, des Carmes, des Madelonnettes, sortirent ces grandes masses de suspects que le comité de sûreté générale avait fait renfermer (1) : s'imagine-t-on que les thermidoriens avaient voulu cette clémence? Non, ils y furent entraînés par l'esprit de la société qui agissait sur eux : comités, tribunal révolutionnaire, tombaient successivement, et l'on s'accoutuma à dire que tout cela, Robespierre l'avait créé, parce que tout cela était tombé avec Robespierre; ce qui n'était point exact : les institutions de la terreur venaient du parti Danton aux jours de l'énergie révolutionnaire.

Cette joie de délivrance fut un délire pour la société, qui put respirer à l'aise : supposez une longue abstinence de plaisir, une cruelle compression de sentiments, quand tout cela cesse, on court aux désordres comme à la liberté. Bien des actes furent imposés à la convention nationale par l'opinion, après le 9 thermidor : le rappel des girondins, la cessation de l'exil pour la partie faible, mais honnête, des sociétés républicaines, proscrite, parce que sa faiblesse aurait perdu la révolution ; enfin le retour de cette fraction politique et constitutionnelle des émigrés qui avaient

(1) *Décret du* 18 *thermidor, an* IIe (5 août 1794).

« Art. 1er. Le comité de sûreté générale est chargé de faire mettre en liberté tous les citoyens détenus comme suspects, pour des motifs qui ne sont pas désignés par la loi du 17 septembre 1793.

« Art. 2. Tous les comités de surveillance ou révolutionnaires de la république seront tenus de donner aux détenus, ou à leurs parents ou amis, copie des motifs de leur arrestation. »

fui la patrie sous la terreur : minorité de gentilshommes gâtés et corrompus par l'esprit du XVIIIe siècle, qui avait siégé à la constituante. Cette apparition nouvelle de la noblesse dans les salons leur donna une empreinte de politesse et un vernis de haute compagnie qu'ils avaient perdus sous la terreur : l'on vit renaître ces causeries spirituelles du temps de la constituante, dans ces salons où les nobles étaient déguisés en citoyens. Ce n'était plus la cour qu'ils attaquaient de leurs médisances; mais les puissants du jour, les politiques, les fournisseurs, les agioteurs; comme le pouvoir ne faisait plus grand'peur depuis la chute de Robespierre, on se familiarisait avec l'idée de le critiquer, et tel était l'esprit des journaux et des mille feuilles publiques,

Dans ces salons, dans ces réunions élégantes, quelques femmes commençaient à se faire remarquer. Chacun savait les services rendus par Mme de Fontenay; il y avait toute une légende écrite sur son énergie au 9 thermidor, sur le poignard qu'elle avait montré à Tallien un peu pusillanime, et sur le courage que l'amour avait inspiré. Espagnole d'origine, fille du banquier castillan Cabarrus, ardente, poétique, elle exerçait un charme indicible même sur ces cœurs de bronze de la convention nationale. Au temps où le divorce était si facile, Mme de Fontenay devenait Mme Tallien, et autour d'elle se groupaient des femmes à la mode, et parmi elles Mme de Beauharnais, surtout, nonchalante et gracieuse, aux mœurs douces, faciles, et qui allait si bien aux confidences de

Mme Tallien. Mme de Beauharnais, sans fortune, veuve d'un général de bonne race, mort sur l'échafaud, n'avait d'autre ressource que les vieux souvenirs d'une famille bien née, et les relations interrompues d'un monde d'autrefois.

Mme de Permon, que les longues et spirituelles indiscrétions de sa fille nous ont fait trop connaître, avait un de ces salons équivoques, où l'on trouve un peu de jeu pour les uns, un peu d'amour pour les autres, ouvert, au reste, à de vieux noms bien aises de se trouver en bonne compagnie, et à ces fortunes nouvelles de la révolution, généraux, fournisseurs, parmi lesquels brillait déjà le jeune et pauvre Bonaparte. Là, presque étranger à la politique, on rappelait le passé tout en s'accommodant d'un présent que la protection de quelques amis d'autrefois, aujourd'hui dans le pouvoir, rendait plus supportable; on avait pour un frère une place dans les fournitures, pour un mari un commissariat des guerres, et l'on existait au jour le jour avec une grande insouciance de la vie.

Les salons étaient si rares, qu'on y accourait comme à un lieu de délassement et de joie. Mme de Staël se distinguait dans une position supérieure, grandie encore par une ambition d'influence politique : cette prétention datait du temps de M. Necker, où Mme de Staël, jeune fille, écrivait déjà sur l'équilibre des pouvoirs et sur le système constitutionnel. Ambassadrice de Suède, puissance dont la neutralité était respectée par la convention, elle avait traversé la terreur sans en être atteinte, écrivant toujours, souvent avec

courage (ne serait-ce que sa *défense de la reine*), et le comité de salut public respectait tellement la neutralité de la Suède, qu'il n'avait rien osé contre l'ambassadrice. Maintenant qu'un système nouveau arrivait, Mme de Staël s'entourait d'un cercle politique pour réaliser les idées modérées de la révolution, à la manière des états généraux et de M. Necker, et auprès d'elle se réunissaient de jeunes et belles intelligences.

La difficulté de former un salon convenable avec des hommes de même origine, de même opinion et de même valeur, avait donné une certaine extension aux cercles, aux bals publics. Quand il n'y a plus de monde trié et choisi pour constituer une haute compagnie, le mieux est de se grouper pêle-mêle, de se coudoyer sans se connaître : il y eut fureur pour les bals d'Aligre et de l'hôtel Thélusson, où l'on dansait, où l'on jouait jeu d'enfer; les femmes de tout rang y accouraient, confondues avec les courtisanes. A vrai dire, dans cette étrange société, qui sortait de la terreur, il y avait un si vif besoin de sentir et de vivre, que nul n'avait encore ce respect de soi qui fait garder les convenances et la pudeur : des femmes demi-nues, avec un châle drapé à la grecque, une tunique transparente, des bagues aux doigts des pieds, des bracelets aux cuisses, imitaient les filles lascives de Lesbos et du Pirée, célébrées par Anacréon. Plus de ces toilettes gracieuses du vieux régime; les paillettes, les mouches, le rouge avaient disparu; les femmes d'alors cherchaient leurs modèles dans les ruines d'Herculanum et de Pompéi.

Les vêtements des hommes, plus complétement ridi-

cules encore, se distinguaient par leur exagération; et cette bizarrerie même était une couleur politique. Au déshabillé ignoble des sans-culottes avait succédé une toilette si compliquée, qu'il fallait trois heures entières pour l'accomplir : des bas de soie, culotte courte, habit haut et long, souliers à boucles, gilet montant, jabot, cadenettes aux cheveux, cravate large et fort difficile à poser, bambou tortu à la main, lorgnon aux doigts, et avec cela une affectation de langage, un dandinement de corps, une prétention indicible, des grâces à la Gardel, à la Vestris.

Dans ces réunions confuses on voyait briller quelques émigrés de famille, déjà rentrés en France aux premiers symptômes d'indulgence et de repos; ce n'étaient ni les plus purs, ni les plus élevés, quoique avec de beaux noms et de nobles traditions de race. L'aspect de la terreur, cette grande colère de Dieu, ne les avait pas changés : ils revenaient avec l'esprit impie et railleur du XVIIIe siècle; Voltaire, Rousseau, les petits vers, les madrigaux, les avaient tous barbouillés d'axiomes philosophiques et antichrétiens; athées, libertins, ces gentilshommes donnaient la vogue à cette littérature immonde qui préparait la société du Directoire.

Au temps de la république vigoureuse, on n'avait pas le loisir des sentiments mous, efféminés; l'imagination, la pensée, le cœur, étaient dans ces agitations profondes et soudaines qui les entraînent et les dominent; on jouait sa vie dans un duel de chaque jour. La littérature alors était une fièvre, comme toutes

les choses et les idées qui agissaient dans ce grand drame : Chénier, maître de la scène tragique, agitait les cendres de Caïus Gracchus et de Timoléon ; Picard se raillait des choses saintes avec esprit sur la scène comique, reproduisant les dragons, les religieuses, les moines défroqués et les mariages des prêtres : n'était-ce pas assez d'avoir dépouillé et massacré les prêtres et les saintes filles ? fallait-il encore les flétrir en les offrant en spectacle ? Ainsi agissent toujours les partis : ils déshonorent ceux qu'ils tuent. Ce n'était pas là cette grande littérature qui demeure encore debout quand les passions s'éteignent. Le premier sujet qui inspira quelques nobles accents de poésie, ce fut l'immortalité de l'âme et l'adoration de l'Être suprême proclamées par Robespierre. La commune de Paris avait brisé nos saints autels chrétiens, pour y substituer l'idée froide et philosophique d'un culte de la raison dans les basiliques vides ; il s'était trouvé des poëtes comme M. François de Neufchâteau, qui avaient dit que « l'imposture était chassée, que désormais le seul évangile était la nature, et que nos crédules ancêtres s'étaient laissé lier par l'étole des prêtres, s'étaient courbés sous le sceptre des rois (1). »

(1) Hymne a la liberté, *pour l'inauguration de son temple, en la ci-devant église de Saint-Jacques, par le citoyen François de Neufchâteau.*

> Liberté ! devant toi la raison chasse l'imposture ;
> L'erreur s'enfuit, le fanatisme est abattu ;
> Notre évangile est la nature,
> Et notre culte la vertu

Ces ignobles platitudes étaient tombées sous le dégoût. Le sujet donné par la convention à l'imagination du poëte était plus grand, plus noble : Dieu et l'immortalité de l'âme! Le matérialisme était proscrit, et les jacobins entraient en pleine voie de spiritualisme.

Le premier des poëtes qui fit entendre l'accent religieux, fut l'abbé Delille, célèbre déjà sous le vieux régime par sa traduction des *Géorgiques*. Il travaillait à reproduire l'*Énéide*, lorsque le comité de salut public l'invita à célébrer Dieu et l'immortalité de l'âme; quelques belles strophes répondirent à ce commandement formel. Delille, un peu faible, un peu pusillanime, ne fut jamais menacé, car Robespierre aimait les poésies, l'églogue, les bergeries, les jardins, et il lisait avec délices ces traductions de Virgile, étude de sa jeunesse. A la suite de Delille, et pour ainsi dire son élève, M. Michaud célébra aussi l'immortalité de l'âme avec des accents mâles et républicains qui n'allaient point aux habitudes douces et molles de sa vie.

Ce fut un déluge de vers (comme toujours quand le pouvoir commande) sur le programme dessiné par le comité de salut public. Chénier, qui avait chanté

Longtemps nos crédules ancêtres
Laissèrent usurper leurs droits;
Liés de l'étole des prêtres,
Courbés sous le sceptre des rois.
Qu'aux accents de ta voix tombent sceptres et mitres;
Du genre humain que les droits partout soient gravés!
Le monde avait perdu ses titres,
La France les a retrouvés.

la raison et le matérialisme, éleva sa voix et voulut bien reconnaître Dieu dans les merveilles de la création, mythe immense qui se développe dans chaque acte du monde.

Florian, du fond de la prison des suspects, paya son tribut au programme de Robespierre; pauvre jeune homme encore, si caressé du parti philosophique, sa vie si pure s'était peinte dans ses œuvres, comme celle de Lacurne Sainte-Palaye; il avait chanté tour à tour *Numa Pompilius*, *Estelle et Némorin*, et ses douces fables, malignes quelquefois, furent récitées entre sa prison et son cercueil.

Demoustier lui succédait, modulant sur son luth monotone les *Lettres à Émilie*, le plus fade madrigal continué pendant six volumes, et dont le succès ne peut se comparer qu'au *Voyage d'Anténor*.

M. de Lantier (1), officier de cavalerie, et gentilhomme comme M. de Florian, avait parfaitement cet esprit de libertinage spirituel de l'école de Voltaire, cette habitude de petits contes qui dominait le XVIIIe siècle. Son *Voyage d'Anténor* est néanmoins quelque chose d'antique, comme le musée secret de Naples aux lascives images.

La plus entière liberté de la presse corrompait étrangement les masses : on voyait étaler sur les échoppes, à la disposition du peuple, la *Justine* de l'abbé de Sade à côté du *Compère Mathieu*. La corrup-

(1) Je l'ai vu vieillard, presque centenaire; il était un peu de ma famille.

tion, qui amène la satiété, avait réveillé les étranges mœurs du sérail, les voluptés capricieuses et fatiguées.

Pigault-Lebrun, avec ses romans orduriers et impies à l'usage des basses classes, remuait en mauvais style toutes les passions mauvaises. Le roman, ce livre des oisifs, pullulait alors, soit qu'il se fît triste et sombre dans les traductions d'Anne Radcliff, *le Château des Pyrénées*, les *Mystères d'Udolphe*, terribles tableaux d'apparitions au milieu de souterrains et de châteaux isolés; soit qu'il se fît sentimental et enfantin, à l'instar de l'école philanthropique, dans les œuvres de Ducray-Duménil, comme *la Petite Maisonnette dans les bois*, si larmoyant épisode, imitation et décadence de Bernardin de Saint-Pierre; *Jacques et Georgette*, intéressants montagnards, type et origine de Fanchon la vielleuse; et *Victor, ou l'Enfant de la forêt*, etc., etc.

Il faut aussi des brigands, Schiller les a mis à la mode dans les champs et les forêts où s'abritent tant d'existences agitées.

Sans que cette époque devienne un temps littéraire, on est inondé de livres. Partout on ouvre des lycées, des athénées, tout se fait à la manière grecque et sous l'inspiration du *Voyage d'Anténor;* et c'est alors que La Harpe commence son *Cours de littérature*, qu'il recueille comme une œuvre d'art et de réflexion. L'esprit est changé, mais l'homme reste le même : naguère complice de tout le parti philosophique, il flétrissait les saintes croyances; maintenant il déclame contre la philosophie, et toujours avec cette polémi-

que passionnée qui n'épargne rien dans ses ennemis : il y a des caractères ainsi faits, qui ne procèdent jamais que par violence dans le bien comme dans le mal.

Ce qu'on appelait alors la réaction politique était parvenu à son plus haut paroxysme (1). Quand les âmes longtemps comprimées éclatent subitement, elles se précipitent dans les excès par une irrésistible tendance. Le comité de salut public, entièrement renouvelé, avait abdiqué la dictature; maître naguère de la convention, il n'en était plus alors que le ministre fidèle. La convention elle-même passait sous

(1) Les poëtes chantèrent la chute de Robespierre comme ils avaient chanté le pouvoir et le triomphe du dictateur,

CHANT DU 9 THERMIDOR, *à l'occasion du supplice de Robespierre, par le citoyen Desorgues.*

C'en est fait! d'un tribun farouche
Le glaive a puni la fureur :
La liberté fut dans sa bouche,
Le despotisme dans son cœur.
Des lois ô suprême puissance!
Il croyait asservir la France;
De ses complots quel est le fruit?
Ils viennent à peine de naître,
L'aurore les voit disparaître
Avec les ombres de la nuit.

LA MONTAGNE ABATTUE, *par Ladré.*

Qu'a-t-elle fait cette montagne,
Qu'on exaltait tant dans Paris?
D'elle a sorti, dans la campagne,
Un vent qui troub'a les esprits;

la domination des centres, qui se cachaient sous la phrase élégante de Barère; et les centres, généralement en révolution, paralysent les mouvements trop prononcés d'une assemblée. Comme on rappelait dans son sein les girondins échappés au naufrage, ceux-ci devaient reprendre leur ascendant anarchique; les amis de Danton, qui avaient fait le mouvement du 9 thermidor, étaient débordés; on faisait le procès à Carrier, à Billaud-Varennes, à Collot-d'Herbois; et il n'y avait pas de raison pour qu'on ne traînât pas à l'échafaud Fouché et Barras, qui avaient pourtant si puissamment agi contre Robespierre et les zélateurs de ses doctrines.

La réaction, transformée en implacable représaille, appelait la vengeance dans des couplets sur le réveil du peuple. Tallien, qui avait brandi le poignard contre Robespierre, était absorbé par une âme aussi exaltée que la sienne, et Fréron, naguère terrible

Par elle le sang des victimes
Coula par flots sur nos remparts;
Puisqu'on a reconnu leurs crimes,
Crions : A bas les montagnards.

ROBESPIERRE AUX BORDS DU STYX, *par le citoyen Verny*.

Quand Robespierre, encor souillé de sang,
Voulut passer l'onde infernale,
Il appela deux fois, d'un ton très-menaçant,
Le nautonier de la barque fatale.
Ah! c'est donc toi, cria le vieux patron,
Ambitieux, couvert de crimes,
Plus fourbe que Cromwell, plus tigre que Néron?
Tu passeras, mais après les victimes.

proconsul, se posant en réacteur, mettait le Midi en feu. Partout la chasse aux jacobins était à l'ordre du jour : ces hommes énergiques, expulsés de leurs clubs, proscrits, persécutés, conservaient au fond du cœur le culte de la constitution de 1793 et de Robespierre l'Incorruptible.

Quand la jeunesse dorée de Fréron, aux longues cadenettes, aux cravates montantes, poursuivait à coups de canne quelques jacobins au Palais-Royal, ceux-ci menaçaient les aristocrates d'une vengeance terrible : ils avaient pour eux l'armée, les généraux élevés par la convention, Augereau, Jourdan, Hoche, et ce Bonaparte, soldat de fortune, jeté sur le pavé de Paris comme terroriste. Dans ces jours de réaction, on appela terroristes tous ceux qui, fidèles aux représentants et à la victoire, avaient joué leur vie avec la guillotine, avec la mitraille de l'ennemi, et voilà ce qui attachait si fortement l'armée à la république.

La révolution, d'ailleurs, avait fait naître et fortifié diverses classes qui désormais s'attachaient inflexiblement à sa destinée. L'histoire ne présentait pas un second exemple d'un si complet remaniement dans les existences : des hommes d'hier étaient montés bien haut, et des fortunes antiques se trouvaient frappées d'impuissance et de mort. La position du clergé, depuis la constitution civile, avait été fatalement bouleversée ; le massacre des Carmes n'était qu'un épisode sanglant de cette longue série de persécutions. Les martyrs, sous le monde païen, n'avaient pas mis plus

de constance et de fermeté que le clergé non assermenté à soutenir sa foi.

La convention proclamait d'une manière presque dérisoire la liberté des cultes au milieu de ces persécutions, et bientôt les antiques basiliques furent transformées en temples de la Raison, pour consacrer les idées matérialistes. Robespierre n'avait osé établir que le dogme de Dieu et de l'immortalité de l'âme.

Le clergé ne gagna pas beaucoup à la journée de délivrance du 9 thermidor : les hommes qui s'emparaient du pouvoir à la chute de la dictature étaient plus matérialistes que Robespierre tombé. Les amis de Danton, ou même les girondins, tous voltairiens, avaient donné le premier exemple de la persécution et du massacre des prêtres. Les églises ne furent donc point rendues au culte, et tout ce qu'on put obtenir de cette convention, c'est qu'elle laissât toute liberté au culte privé, l'État, du reste, ne payant aucun salaire, ne fournissant aucun édifice. La plupart de ces belles basiliques dentelées étaient envahies par des soldats casernés, et des mains profanes en mutilaient les sculptures pour en tirer du salpêtre; ou bien on y remisait le foin, les subsistances de l'armée. Depuis longtemps les cloches étaient fondues en monnaies ou transformées en canons; il ne restait au culte qu'un sanctuaire, le cœur de l'homme, et celui-là, nul ne pouvait l'atteindre; il ne lui demeurait encore qu'une seule expression de sa foi, la prière évangélique, qui s'élève silencieuse au ciel.

Les décrets de la convention avaient poursuivi et

proscrit les nobles dans les armées, dans les villes; on les enfermait comme suspects, s'ils n'avaient pas quitté la patrie. Toutefois, le comité de salut public, autorité prévoyante et forte, s'était fait donner le pouvoir de suspendre ces mesures implacables contre les nobles, en faveur de ceux qui pouvaient rendre des services, et l'on se rappelle que nombre de gentilshommes s'étaient jetés dans les idées et les principes de la révolution : cadets de race aventureux, ils avaient adopté le bonnet rouge, car avant tout il fallait faire sa fortune ou sauver sa tête : au vieux temps, des chevaliers de Malte ne s'étaient-ils pas faits renégats pour devenir pachas ou grands vizirs? La convention comptait dans son sein plusieurs gentilshommes, et le marquis d'Antonelle restait un des jurés les plus ardents du tribunal révolutionnaire. Plus d'une fois le comité de salut public avait mis en réquisition les ci-devant nobles, soit pour mission diplomatique, soit pour un de ces services particuliers de guerre ou de diplomatie, et ceci sans préjugés étroits et persécuteurs.

Depuis le 9 thermidor, les gentilshommes accouraient à Paris avec plus de liberté, se montrant aux bals, aux réunions tumultueuses, n'ayant encore rien perdu de la légèreté de leur caractère et du sans-souci de leurs opinions. Avec quel bonheur ne devaient-ils pas serrer la main à des parents, à de vieux amis qui, longtemps enfermés eux-mêmes comme suspects, sortaient avec joie de leur longue et périlleuse captivité? Le malheur avait effacé bien des préjugés, bien des fiertés aristocratiques. La bourgeoisie n'en voulait

plus à ces gentilshommes qu'autrefois elle avait vu proscrire en raillant : elle avait tant éprouvé elle-même de calamités et de persécutions ! Si les nobles avaient subi la mort comme ci-devant et aristocrates, la bourgeoisie avait eu ses holocaustes, tombés sous l'accusation de négociantisme, d'accaparement ou de modérantisme, crimes capitaux dans la seconde période de la terreur.

Il ne s'opère jamais un mouvement politique sans qu'il n'élève des fortunes nouvelles en abaissant les anciennes, car il faut bien que le pouvoir, et je dirai presque l'aristocratie, se place quelque part. La révolution n'en fut pas exempte : qui pouvait se comparer, roi ou despote, à la terrible puissance du comité de salut public ! Quelle aristocratie capricieuse pouvait se dire aussi hautaine, aussi dominatrice que celle des clubs et des autorités constituées dans la république ! Aucun parlement, ni aucune cour de justice n'aurait jamais pu s'élever à la formidable organisation du tribunal révolutionnaire. Prenez le vieux régime dans toute sa puissance, et rapprochez un gouverneur de province d'un représentant du peuple en mission !

De cet ordre de choses il était né des classes nouvelles, une supériorité sociale de rangs et de dignités. Comme puissance de fortune, on avait les agioteurs et les fournisseurs, qui remplaçaient les fermiers généraux envoyés à la guillotine : presque tous parvenus, laquais de grandes maisons, un peu comme après le système de Law, c'étaient les princes des réunions

et des bals; ils y paraissaient couverts de diamants, de chaînes de montre et de bijoux. Dans leur élégance sans goût, ils ne s'épargnaient rien : le luxe étincelait avec eux, mais un luxe lourd, épais, conquis dans les affaires d'agiotage, le commerce des louis, les variations sur les assignats. C'était au perron du Palais-Royal, dans la bourse en plein vent, séjour des filles, des escrocs et des agioteurs, que se suivaient ces échanges sur des valeurs qui n'existaient pas, sur le prix du numéraire et des assignats.

Depuis que le principe de confiscation était passé dans la loi, qui pouvait acheter des propriétés foncières? La plupart des grands hôtels du faubourg Saint-Germain étaient à vendre nationalement devant le district, et pour quatre-vingt mille livres d'assignats, on avait les nobles demeures des rues de l'Université, de Saint-Dominique ou de Grenelle, avec leurs vastes cours, leurs jardins, seules habitations où l'on se sente vivre. Quelle riche proie pour les agioteurs de biens nationaux! que de bonnes affaires se firent alors! La révolution acquit ses plus fermes appuis dans les propriétaires de biens confisqués. Les opinions passent, la terre reste. Quand il s'est opéré une large mutation de propriétés, il est rare qu'il ne s'opère pas aussi une grande mutation de principes et de partis. Donnez le sol aux prétoriens, vous aurez une population nouvelle; vous n'aurez plus à craindre les anciens possesseurs. Ainsi se manifestent les changements dans les constitutions des États! La violence nécessite un droit public nouveau : la conquête

ne vient pas toujours de l'ennemi. Quand les Francs s'établirent dans la Gaule, ils usurpèrent les terres des anciens habitants; mais la révolution était aussi une sorte de conquête : ceux qui avaient pris les biens devaient s'emparer du gouvernement, c'était dans l'ordre; car ils avaient besoin de sanctionner par la loi ce qui n'était qu'un abus de la force.

CHAPITRE XXX.

SITUATION DES CABINETS AVANT LES PREMIÈRES OUVERTURES DE PAIX.

L'Angleterre.—Succès maritime.—Le parlement et M. Pitt. — Adhésion des whigs. — Ministère de coalition. — — L'Autriche. — Rapprochement avec la Russie pour le partage de la Pologne.—Système allemand.— La Russie. — Forces immenses. — La Prusse sur la Vistule et le Rhin. — Tergiversation. — Offre de subsides. — Mission de lord Spencer à Vienne; — de sir Arthur Paget à Berlin. — Situation menacée de la Hollande. — Le parti français. — Système de Carnot pour la conquête de la Hollande. — Disposition pacifique de l'Allemagne. — Soumission de la Pologne. — Partage. — Invasion de l'Italie; — de la Hollande; — de l'Espagne.

Juillet 1794—janvier 1795.

Lorsque le continent déplorait tant de fautes et de pertes, l'Anglèterre, considérée comme puissance maritime et commerciale, trouvait d'immenses compensations. Le bruit d'une complète et récente victoire retentissait encore sur la flotte britannique au triple pavillon. Le 1er juin, sous un beau soleil d'Océan, les flottes française et anglaise s'étaient ren-

contrées à cent quarante lieues ouest de l'île d'Ouessant : l'amiral Villaret-Joyeuse commandait vingt-six vaisseaux et douze frégates (1), l'amiral Howe vingt-cinq vaisseaux et sept frégates, mais un peu plus forts en canons. Le combat s'engagea d'une manière acharnée, sans ordre de bataille ; sorte de pêle-mêle du côté des Français que dirigeait le représentant du peuple Jean Bon Saint-André. La victoire ne fut pas longtemps disputée : à peine depuis une heure la mitraille avait-elle éclaté, que l'ordre de retraite fut donné par le représentant du peuple ; les signaux annoncèrent que les vaisseaux français se retiraient en toute hâte ; six de ces grands navires furent pris, deux autres sombrèrent ; un seul, *le Vengeur,* se comporta dignement en gardant la renommée de la vieille marine de France. Ce qui eût été une simple action d'éclat, digne de la croix de Saint-Louis sous MM. de Suffren ou de Lamothe-Piquet, fut exalté outre me-

(1) Louis-Thomas Villaret de Joyeuse, né à Auch en 1750, entra fort jeune dans les gendarmes de la maison du roi, qu'il quitta pour la marine. Lieutenant de vaisseau en 1773, il fit plusieurs campagnes dans les mers de l'Inde, et en 1781, il commandait la frégate *la Naïade* en qualité de capitaine, dans l'escadre du bailli de Suffren. Envoyé en mission, il fut rencontré par un vaisseau anglais de soixante-quatre canons, et, après un combat acharné, obligé d'amener pavillon. La paix de 1783 lui rendit la liberté, et à son retour en France, M. de Suffren le fit décorer de la croix de Saint-Louis. Se trouvant à Saint-Domingue, en 1790, lorsque les premiers troubles y éclatèrent, il contribua, par sa fermeté, à les comprimer un instant. N'ayant pas émigré, il prit, en 1793, le commandement du *Trajan,* et venait d'être élevé au grade de vice-amiral, en recevant la direction de la flotte de Brest.

sure, parce qu'il fallait relever le moral de la marine : on prêta de glorieuses paroles aux matelots et aux officiers du *Vengeur*, qui sombra par un accident de voie d'eau faite à sa cale par le boulet ennemi. Un grand nombre de marins fut recueilli par l'escadre anglaise avec distinction et humanité.

Des résultats immenses étaient, au reste, obtenus pour l'Angleterre : la marine de Louis XVI était complétement détruite par la double catastrophe des flottes de Toulon et de Brest ; de quatre-vingt-sept vaisseaux de haut bord, la France n'en avait plus que trente-sept ; et si l'on ajoute à cela la perte des colonies, l'anéantissement du commerce, la décadence presque absolue des comptoirs de l'Inde et du Levant, la ruine complète du système de Louis XVI, l'on pourra juger de tous les avantages acquis par la Grande-Bretagne, en compensation des subsides accordés au continent, qui le lui rendait bien encore par le libre débouché de ses marchandises.

Cependant la marche générale des affaires inquiétait M. Pitt. La supériorité de ce ministre résultait surtout de ce qu'il savait admirablement céder devant les circonstances, et faire aux hommes et aux choses les concessions nécessaires. D'une fermeté inébranlable tant que la constitution britannique avait été menacée par les partis, M. Pitt, en vertu de la suspension de l'*habeas corpus*, avait fait arrêter en Écosse, en Irlande, en Angleterre, les principaux agitateurs ; quand l'orage fut passé, ces hommes, devenus moins dangereux, furent acquittés par le jury ; et dans

l'exposé de ces causes on vit briller le haut talent d'Erskine, le plus remarquable légiste des trois royaumes. Ce n'était point assez que ces acquittements; comme il fallait appuyer le gouvernement anglais sur toutes les forces nationales et le retremper dans une popularité éclatante, M. Pitt n'hésita point à s'adresser, pour en obtenir appui, à la fraction des whigs modérés que dirigeait lord Portland (1), le descendant de ce lord Bentinck, le premier ambassadeur de Guillaume III à la cour de Louis XIV; et il lui proposa une place influente dans le conseil; ce qui fut accepté avec le plus noble patriotisme, car en Angleterre, dans les périls d'une situation compliquée, on voit des hommes de partis opposés s'associer pour un ministère de coalition qui sert avec dévouement les intérêts de la nation.

(1) Guillaume-Henri Cavendish Bentinck, né le 14 avril 1738, portait le titre de marquis de Lichfield au parlement, dont il avait été élu membre par le bourg de Weobly. A la mort de son père, en 1762, il le remplaça à la chambre des pairs, et fut dès lors désigné sous le nom de duc de Portland. Sous le ministère de lord Rockingham, en 1765, il reçut la place de grand chambellan de la maison du roi, qu'il ne garda qu'une année, et rentra encore au pouvoir à la chute de lord North (1782), en qualité de lord-lieutenant d'Irlande. En avril 1783, il fit partie du ministère de la coalition comme premier lord de la trésorerie avec M. Fox; mais au mois de décembre suivant, l'élévation de M. Pitt vint briser cette administration; et depuis cette époque, il fut un des membres les plus avancés de l'opposition. Cependant, en 1792, la révolution française vint le rapprocher de Pitt, et il fut nommé chancelier de l'université d'Oxford. Il entrait alors dans le cabinet qu'il avait tant combattu avec le titre de ministre secrétaire d'État de l'intérieur, et de lord lieutenant du comté de Nottingham.

La crise était considérable au moment où le parlement s'ouvrit avec solennité, et le duc de Norfolk attaqua directement la mauvaise foi de la Prusse et les hésitations de l'Autriche. Dans la Flandre, la situation paraissait tellement grave au noble lord, qu'il demandait que le parlement restât en permanence. Aux communes, M. Shéridan s'éleva contre le ministère, à l'occasion de ses fautes et de ses imprévoyances vis-à-vis de la Prusse, qui manquait au traité de subsides et d'alliance, et même vis-à-vis de l'Autriche, qui menaçait de la même défection. M. Pitt, poussé à bout par lord Grey, pour qu'il s'expliquât sur le but de la guerre contre la France, déclara que jamais les ministres n'avaient eu l'intention de faire entre les deux nations *bellum ad internecionem*, et beacoup moins de conquérir la France : leur véritable et unique but était la destruction du système jacobin, l'émancipation de la nation française, et la ruine d'un pouvoir qui la gouvernait de la manière la plus sanguinaire et la plus violente. « C'est, dit-il, pour cet objet tant de fois répété, annoncé par Sa Majesté dans tous ses discours, adopté, sanctionné par le parlement, c'est-à-dire le renversement du parti jacobin (seul moyen de rétablir l'ordre et la prospérité en France, et par là, la paix et la sécurité de l'Europe), c'est pour cet objet, que nous continuons une guerre sacrée et nécessaire ; et ce but-là, des difficultés temporaires et des échecs passagers ne doivent pas le faire abandonner, car si les obstacles se multiplient, c'est à nous à redoubler d'énergie et de vigueur, au lieu de nous

laisser lâchement abattre. Ce n'est pas dans une aussi grande cause, d'où dépend notre existence et celle de toute l'Europe, qu'il faut s'abandonner au désespoir et solliciter bassement la paix aux conditions que l'ennemi voudrait y mettre... Je suis fâché d'avouer que j'ai été en dernier lieu étrangement déçu, et très-mortifié de plusieurs parties de la conduite de nos alliés; mais quand même cette conduite, qui mérite une épithète plus forte que celle d'*inconvenante*, aurait été encore pire, et ses conséquences dix fois plus désavantageuses à la cause commune, et plus décourageantes, je n'hésite point à dire, une fois pour toutes, qu'elle ne produira jamais la plus légère variation de sentiments sur une guerre à laquelle nous sommes engagés par tous les liens de l'honneur et du devoir. La chambre doit se rappeler que jamais, ni les ministres de Sa Majesté en général, ni moi en particulier, ne lui avons promis que nos efforts seraient couronnés de succès. Nous savons trop bien qu'il n'y a rien de plus incertain que la fortune de la guerre. Dans ce moment-ci je ne tiendrai pas le langage de l'espérance ni de la confiance; mais au milieu des revers fâcheux de la crise actuelle, je me garderai bien de dire que tout soit désespéré. » Jusqu'ici M. Pitt ne s'était point formellement expliqué sur le traité des subsides si étrangement violé par la Prusse; lord Grey le pressa de nouveau, et M. Pitt, avec une gravité douloureuse qui frappa toute la chambre, prononça ces seules paroles : « Je ne crains pas de dire qu'il n'existe pas dans cette chambre un seul

homme affectionné à la cause commune qui désire que l'on discute si les troupes prussiennes auraient été plus utilement employées ailleurs que là où elles le sont. Une telle discussion serait extrêmement funeste dans les circonstances présentes, et je m'y opposerai de toutes mes forces. »

Les arrangements définitifs pour un ministère de coalition, whig et tory, furent immédiatement arrêtés, afin de parer à la crise. Par un de ces mouvements spontanés qui honorent les hommes d'État, on s'entendit sur les conditions d'influence, et ce ministère, vivement préoccupé des intérêts du pays, s'empressa de rappeler du continent, pour s'entourer de leurs lumières, les principaux négociateurs. En ce moment arrivaient à Londres lord Cornwallis et le marquis d'Hertfort (1), suivis du colonel Bruce. Lord Cornwallis, chargé d'une mission spéciale auprès du maréchal de Mœllendorff sur le Rhin, pour l'exécution du traité de subsides avec la Prusse, avait complétement échoué; le marquis d'Hertfort n'avait pas été plus heureux auprès du roi Frédéric-Guillaume, car la Prusse semblait être tout à fait fixée sur l'attitude désormais pacifique de son cabinet (2). La seule

(1) Le marquis d'Hertfort, précédemment lord Yarmouth.

(2) Le 14 octobre 1794, le maréchal de Mœllendorff fit publier à l'ordre que « le traité de subsides avec l'Angleterre ne subsistant plus, tout ce qui se faisait actuellement ne servait plus qu'à l'honneur des armes prussiennes et à maintenir leur ancienne gloire; que, si l'ennemi essayait quelque entreprise contre l'armée, l'armée se battrait d'autant mieux que son général en chef pouvait lui assurer de bons quartiers d'hiver et une paix prochaine. »

chose que le marquis d'Hertfort avait pu empêcher, c'est que cette puissance, oublieuse de sa foi, ne touchât la dernière partie des subsides sans remplir les conditions de l'alliance; il y avait si peu d'espoir de ce côté! Quant au colonel Bruce, il arrivait directement du quartier général du prince de Saxe-Cobourg; et sa vieille expérience militaire lui avait révélé que des motifs secrets et politiques déterminaient la retraite hâtive des Autrichiens dans les Pays-Bas.

Il existait donc sur le continent une tendance irrésistible et pacifique qui brisait les liens de la coalition. Une âme moins ferme, moins hautaine que celle de M. Pitt, eût succombé sous ces tristes communications; mais l'homme d'État se révéla dans toute sa puissance : « Que cela soit dû à la faiblesse de quelques généraux, dit-il, aux intrigues des camps, aux jalousies des cabinets, peu importe ; le fait existe malheureusement, et il faut sauver de nouveau l'Europe. »

Le conseil privé, composé de nuances diverses, adopta fermement et à son honneur les opinions de M. Pitt : il fut résolu qu'on enverrait des diplomates d'intelligence, l'un à Vienne, l'autre à Berlin, pour prendre des informations exactes sur les desseins des cabinets; et le choix tomba sur le comte de Spencer pour l'Autriche, et sur sir Arthur Paget pour la Prusse; tous deux remarquables capacités diplomatiques. Le comte de Spencer reçut des pouvoirs illimités; membre du cabinet, comme garde du sceau privé, on lui laissa toute latitude, et afin de donner une couleur plus importante à sa mission, on mit

sous sa responsabilité un crédit de trois millions de livres, qu'il pût offrir comme subsides à l'Autriche, si elle consentait à un effort commun et considérable. Sir Thomas Grenville, frère du lord secrétaire d'État, lui fut adjoint dans sa mission. On donna des pouvoirs presque aussi étendus à sir Arthur Paget, désigné pour la Prusse, à la condition expresse qu'il ferait tout conjointement avec lord Spencer, sans se laisser tromper par de belles paroles à Berlin.

Au moment où ces résolutions importantes étaient prises, à Londres, par un ministère de grandeur et d'intelligence, la coalition du continent marchait à sa pleine dissolution. L'empereur François II avait à peine quitté les Pays-Bas, qu'il fut rejoint par un courrier porteur de dépêches importantes; le comte de Rasumowsky, ambassadeur russe à Vienne, avait reçu de sa cour l'ordre exprès de communiquer à l'Empereur les desseins futurs de Catherine II sur la Pologne : l'Autriche était appelée à une large participation dans le partage des provinces, car l'accession de la cour de Vienne paraissait indispensable pour en finir avec cette émeute de la république de Pologne. Ces offres étaient trop avantageuses pour n'être pas immédiatement acceptées, et un corps autrichien de quatre-vingt mille hommes pénétra dans la Petite Pologne, sous la promesse positive que le cabinet de Vienne aurait pour son lot les palatinats de Chelm, Lublin, Sandomir et Cracovie. Désormais, les trois cours de Saint-Pétersbourg, Vienne et Berlin, parurent d'accord sur ce point que, les affaires de France n'étant

que secondaires, il fallait avant tout arrêter l'insurrection polonaise et accomplir le partage de la vieille république, car il était tout à fait contraire aux règles de la stratégie de soutenir deux guerres en même temps sur la Vistule et sur le Rhin, et d'être pris ainsi entre deux feux. On se bornerait donc vis-à-vis de la France à un système tout défensif de l'Allemagne, jusqu'à ce que la guerre de Pologne eût été complétement terminée. C'était pour lutter contre cette décision si funeste à l'indépendance des Pays-Bas et de la Hollande, que le comte de Spencer arrivait à Vienne, demandant une audience immédiate à l'Empereur; elle lui fut accordée sans difficulté; là, le comte de Spencer rappela toutes les circonstances de la guerre, l'abandon de la Belgique et de la cause commune : « L'Autriche compromettait étrangement la Hollande et l'Allemagne entière par cet abandon; l'énergie de la France n'était qu'un de ces débordements de barbares qu'on arrêterait avec de la vigueur et de la persévérance, ainsi que l'avait dit au roi de Prusse le marquis d'Hertfort; l'Autriche avait dans ses mains le salut de l'Europe; et il lui appartenait de prendre l'initiative. » Pour résumer cette longue audience, le comte de Spencer offrait à l'Autriche un subside de trois millions de livres sterling, à la seule condition qu'elle assurerait à la Hollande et à l'Angleterre la coopération d'une armée impériale de soixante mille hommes, pour la défense des Pays-Bas. On voit dès lors tout le prix que mettait l'Angleterre à ce que la Belgique ne fût jamais au pouvoir de la France.

L'Empereur, ne voulant pas prendre sur lui-même une résolution aussi considérable, répondit « qu'il s'éclairerait de son conseil; » et ce conseil fut en effet réuni à Schœnbrünn.

Trois opinions très-franches existaient parmi les hommes d'État du cabinet de Vienne : le comte Mercy d'Argenteau, toujours avancé dans les sentiments de guerre, voulait continuer le système offensif développé depuis 1792; le comte de Metternich, plus calme, voyait avec une certaine douleur la Belgique, dont il avait le gouvernement, échapper tout à fait à l'influence autrichienne; enfin le baron de Thugut, le chef du parti purement autrichien, était déterminé à l'abandon des provinces de la Flandre, pour chercher des compensations, soit en Bavière, soit en Pologne, en Italie, ou dans les États de terre ferme de la république de Venise. Dans cette situation complexe du cabinet de Vienne, les propositions du comte de Spencer ne furent ni acceptées, ni refusées complétement; l'offre des trois millions de livres sterling était fort attrayante; mais la situation de la Pologne n'appelait-elle pas un concours de forces considérables de la part du cabinet de Vienne?

Le comte de Spencer ne demandait que quelques conditions essentielles en échange des subsides de l'Angleterre : le commandement serait retiré au prince de Cobourg pour passer sous la forte épée de l'archiduc Charles avec les généraux Clairfayt, Beaulieu et Mack; l'important surtout était de protéger les Pays-Bas; nul n'ignorait qu'en Hollande il existait un parti

très-fort, très-compacte pour le triomphe des états généraux et de la démocratie; une irruption des Français pouvait suffire pour briser le stathoudérat de la maison d'Orange. Dans ce danger pressant, M. de Thugut répondait que, l'armée autrichienne ayant éprouvé de grandes pertes, on pourrait bien livrer soixante à quatre-vingt mille hommes; mais qu'il fallait quelques mois à un pays très-fatigué de sacrifices; pouvait-on, d'ailleurs, soutenir une triple guerre à la tête et à la queue de la monarchie autrichienne, en Pologne, sur le Rhin et en Hollande. Au milieu de ces conférences, un personnage remarquable arriva de Berlin en toute hâte; c'était le marquis de Lucchesini, si habile dans toutes les négociations importantes, esprit à ménagement et à conciliation, comme on en trouve dans l'école italienne.

La situation de la Prusse était alors d'autant plus compliquée, qu'elle n'avait été ni sincère, ni ferme envers aucune puissance : comment se faisait-il que, par la plus étrange violation des principes, la Prusse n'exécutât pas un traité de subsides, lorsqu'elle avait touché régulièrement les livres sterling de la banque de Londres sur Francfort, Vienne et Leipzig (1)? Elle

(1) A cela la Prusse répondait que le roi était loin de s'attendre à de pareilles représentations. « Sa Majesté a fait des sacrifices bien au-dessus des frais d'un contingent; ses troupes ont rendu des services signalés. Les dépenses qu'a exigées la reprise de Francfort et de Mayence ne sont pas encore remboursées. Il n'existe pas d'armée de l'Empire. On ne peut donner ce nom au peu de contingents mis en campagne; encore consent-on que ces levées soient

avait promis soixante-deux mille hommes pour la défense des Pays-Bas, et elle ordonnait secrètement au maréchal de Mœllendorff de protéger la seule ligne du Rhin; d'une main elle recevait les subsides anglais, et de l'autre les propositions du comité de salut public; ceci n'était pas loyal et devait porter malheur aux entreprises de la Prusse. Le prétexte le plus saillant, le plus souvent répété par le cabinet de Berlin, c'était la situation de la Pologne qui exigeait un développement formidable de troupes : Frédéric-Guillaume avait envahi la vieille et turbulente république, insurgée à la voix de Kosciusko; le succès des Polonais avait d'abord favorisé l'insurrection, et il avait fallu la présence de cinquante mille Prussiens pour contenir les anciennes provinces. Le roi Frédéric-Guillaume un moment avait assiégé Varsovie, et il levait en toute hâte ce siége quelques mois après pour réprimer d'autres insurrections. Ainsi la Prusse, par cela seul qu'elle n'avait jamais été de bonne foi

rachetées à prix d'argent. Mais ce qui contribue le plus à dégager le roi de toute obligation à cet égard est la guerre suscitée en Pologne par l'ennemi commun, pour se venger de Sa Majesté et l'empêcher de défendre l'Empire. Les Polonais, saisis du délire révolutionnaire, font la guerre avec fureur, et Sa Majesté se trouve dans la nécessité de protéger ses États menacés. Sa situation est la même que celle du grand électeur, qui, se battant, en 1675, contre l'ennemi, sur les rives du Rhin, se vit subitement appelé pour s'opposer à l'invasion des Suédois, excités par l'ennemi de l'Empire. Ce prince, loin de fournir son contingent, demanda d'être indemnisé. Pour ce qui est de l'exemple, Sa Majesté doit pouvoir dire que, si tous les États en faisaient autant qu'elle, la patrie serait sauvée. »

et loyalement engagée, avait à soutenir une guerre acharnée sur le Rhin et la Vistule; terminer celle du Rhin par la paix avec la république française, c'était sa préoccupation; et ce qu'il y avait de plus curieux en ce moment dans l'attitude de cette cour de Berlin, c'est qu'elle agissait à Dresde, à Munich, parmi tous les princes de la confédération, afin de les déterminer à des paix séparées avec la France. La Prusse était devenue ainsi un véritable fléau pour les puissances germaniques qui voulaient garder quelque énergie; avec les idées philosophiques de Frédéric II, elle avait corrompu l'Europe au XVIIIe siècle: maintenant elle affaiblissait le lien de cohésion de l'Allemagne, si intéressée à résister.

Alors sir Arthur Paget arrivait à la cour de Berlin. En touchant l'Allemagne, sir Arthur s'était mis parfaitement au fait des influences qu'il fallait faire jouer auprès du roi, très-découragé. La favorite comtesse de Lichtenau, exerçait toujours sur Frédéric-Guillaume un immense ascendant par une prodigieuse grâce d'esprit et une raillerie mordante sur les hommes et souvent sur les principes. Sous la protection de la favorite s'était placé le comte de Haugwitz, l'homme d'État qui grandissait, et avec lui le secrétaire Lombard, en qui le roi avait toute confiance comme en un garde-note; M. de Hardenberg tenait un milieu entre l'idée anglaise et la pensée purement pacifique; je ne parle pas du comte de Hertzberg, alors en complète disgrâce; mais qui essayait encore de faire entendre quelques plaintes au roi sur la mau-

vaise direction de la paix et de la guerre (1) ; rebuté par Frédéric-Guillaume, Hertzberg ne continuait pas

(1) *Extrait d'un mémoire de l'ancien ministre Hertzberg sur la guerre contre la France, adressé au roi de Prusse* (1794).

« Sire, je conjure Votre Majesté de lire cette lettre d'un bout à l'autre; elle ne concerne pas ma personne, mais votre État. La monarchie prussienne est menacée d'un trop grand danger pour qu'un ancien ministre qui l'a servie dans des temps plus heureux, pendant cinquante ans, ne se sente poussé, par sa conscience patriotique, à exposer à Votre Majesté, dans tout son jour, l'imminence de la catastrophe, si l'on ne change, sans perdre de temps, les plans qu'on a suivis jusqu'à présent, et si Votre Majesté, avant la fin de la campagne, n'embrasse pas le seul moyen qui lui reste pour prévenir sa ruine entière, que des ministres trop circonspects ou trop timides n'osent lui annoncer. Voici les dangers, sire, qui paraissent inévitables. Tandis que les Français triomphent en Italie et en Espagne, ils ont, par des victoires non interrompues dans les Pays-Bas (de la conquête desquels le salut de l'Europe dépend actuellement), si fort diminué les forces des Autrichiens, surtout depuis la réduction d'Ypres et de Charleroi, que, ne trouvant bientôt plus de places fortes à prendre dans ce pays, ils le conquerront sous peu et repousseront les alliés jusqu'au Rhin. Ils inonderont en même temps la Hollande, où les deux tiers des habitants sont prévenus en leur faveur, et enlèveront de cette manière à l'Angleterre toutes ses liaisons avec le continent de l'Europe, que Votre Majesté, par la révolution en Hollande, lui avait procurées; et la nation anglaise ne pourra plus nous envoyer ni les troupes ni l'argent nécessaires. La maison d'Orange sera chassée de la Hollande; et, par la perte d'Amsterdam et de la navigation sur le Rhin, Votre Majesté sera privée de la facilité de pourvoir à son propre approvisionnement; elle sera forcée de se défendre par l'armée du feld-maréchal Mœllendorff, derrière le Rhin, près de Wesel, place peu forte par elle-même. Si Votre Majesté n'envoie pas cette armée entière, ou du moins en partie, au secours des alliés dans les Pays-Bas et en Hollande, où il sera toujours très-difficile de soutenir le choc des forces immenses des Français, l'Angleterre ne voudra plus

moins d'appeler la paix comme le seul remède dans la situation délabrée des intérêts et des finances de la Prusse. Ce fut avec toutes ses informations que sir

vous payer les subsides dont on est convenu dans le dernier traité, et, si cela arrive, Votre Majesté sera dans l'impossibilité, après l'épuisement de son trésor et de ses provinces, de supporter le fardeau de la guerre et même de payer ses troupes. Si Votre Majesté n'envoie pas son armée dans les Pays-Bas, les Français inonderont la haute Allemagne, passeront le Rhin, reprendront de nouveau Mayence et Francfort, et s'empareront des cercles de la Souabe et de la Franconie; de façon que, nos alliés, divisés, mal gouvernés, n'ayant plus de forces suffisantes pour s'opposer au torrent des Français, Votre Majesté sera obligée de faire tête partout, aux Pays-Bas, au Rhin, dans la haute Allemagne, en Pologne, ce qui surpasse ses forces et ses moyens. Je veux bien croire que Votre Majesté, avec le secours des Russes, subjuguera les Polonais; mais dans un pays si étendu, cette expédition exige du temps, et en ce cas vous ne pouvez pas envoyer un corps de troupes au Rhin pour arrêter les Français. »

Réponse du roi de Prusse à M. de Hertzberg

« Il fut un temps où vous remplissiez un devoir en me soumettant votre opinion sur les affaires que je confiais à votre zèle. Aujourd'hui que votre carrière diplomatique est finie, j'eusse tenu compte d'une discrétion qui m'eût épargné des conseils dont je ne fais cas qu'autant que je les demande. Laissez aux ministres que ma confiance a mis à la tête des affaires, autrefois commises à vos soins, de recevoir mes ordres et de les exécuter. Je sais apprécier le patriotisme, et j'aime à croire qu'il a seul inspiré vos offres. Il serait cependant possible que l'amour-propre en eût pris les formes à vos yeux, et vous eût abusé sur vos vrais motifs; je serais charmé que cette idée vous mît assez en garde contre vous-même pour vous renfermer désormais dans le cercle de vos devoirs actuels, et me sauver le désagrément de vous en répéter sans cesse le conseil. Du reste, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« *Signé* : FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Arthur Paget vint à Berlin, et dès les premiers jours de son arrivée, il se mit dans les faveurs de la comtesse de Lichtenau. Il résulte de la correspondance de sir Arthur que la plus élégante intimité existait entre lui et la gracieuse Wilhelmine, qui aimait à se parer de guirlandes d'améthyste et de gerbes de brillants; bouquets diplomatiques que le comité de salut public, tout austère qu'il était, n'avait pas dédaigné de lui offrir, comme un rustre et un paysan mal appris jette bijoux et or à une courtisane pour un regard, un sourire, un baiser.

L'inquiétude du roi était grande, surtout par la tournure que prenaient les affaires de la Pologne : il venait d'apprendre tout à coup la marche rapide des Russes sur les frontières. L'habile général Fersen avait gagné sur Kosciusko une bataille décisive, et le dictateur, élevé sur le pavois, avait abaissé son épée vaincue; désormais plus d'union en Pologne, plus de force et d'unité; Kosciusko était prisonnier. Alors parut Suwarow devant le faubourg de Praga incendié; ce n'était pas un homme ordinaire que le héros de la Russie, vainqueur des Turcs, impitoyable pour tous au siége d'Ismaël, où tant de gentilshommes de France s'étaient distingués. Le faubourg de Praga fut enlevé à la baïonnette, inondé de flots de sang; Varsovie capitula sous la loi du vainqueur; en tous les sens, la Pologne fut traversée par les troupes victorieuses, tandis que les insurgés étaient refoulés hors des frontières; le diadème arraché du front de Stanislas fut brisé en trois parts, trois beaux fleurons d'une grande couronne.

Les journaux français éclatèrent en déclamations stériles contre les abus monstrueux de la force. Quelle idée avait dominé dans ce partage? celle de la victoire et de la conquête. La république avait-elle agi autrement pour Avignon, enclavé dans le territoire français, comme la Pologne était entourée par la Prusse, l'Autriche et la Russie? Dépouiller un vieillard à l'auréole sainte ou la Pologne, noble fille au front étoilé, n'était-ce pas le même abus de la force? et la loi de chevalerie ne disait-elle pas de protéger également le vieillard, la femme et l'enfant? Hélas! qui eût osé invoquer encore la loi de chevalerie dans ce débordement des passions sur l'Europe? La rapide soumission de la Pologne par les Russes produisit une vive et grande impression sur le comité de salut public; on put entrevoir dès lors qu'une fois la Pologne soumise et partagée par les traités, toutes les forces se porteraient contre la France, et qu'on aurait de nouveaux ennemis à combattre, plus fermes, plus décidés, en un mot les Russes de Suwarow.

Avant le 9 thermidor, la pensée du comité de salut public n'était pas parfaitement identique sur la direction de la guerre : j'ai dit que la volonté commune de Robespierre, de Couthon et de Saint-Just n'était pas la même que celle de Carnot; les uns voulaient la guerre purement restreinte dans les limites du Rhin, afin de ne pas amener une réaction de l'Europe contre nous; Carnot avait des projets plus étendus de conquête; l'invasion de la Hollande semblait le préoccuper, et avec cette invasion, une course nou-

velle en Allemagne. La bataille de Fleurus, fastueusement exagérée par le comité de salut public, n'avait eu pour résultat, que de motiver la retraite du prince de Cobourg et de donner à l'armée française une juste et glorieuse opinion de ses forces. Si les quatorze armées de Carnot furent souvent sur le papier avec plus d'ostentation que de réalité, il faut avouer que sur la ligne de Dunkerque à Sarrelouis et Strasbourg, un vaste et brillant cordon d'acier se déployait avec un rayonnant héroïsme. L'armée de Pichegru se trouvait à l'extrême droite, et c'était sur elle que Carnot jetait les yeux pour accomplir son mouvement offensif contre la Hollande; mais le temps n'en était point venu encore : il fallait pour qu'une marche fût prompte et sûre contre les Anglo-Hollandais que les Autrichiens eussent au centre opéré leur pleine retraite. Dans l'objet de les contraindre à ce mouvement décisif et rétrograde, toute l'armée de Jourdan opéra sur la Sambre et la Meuse, car, à l'extrême droite, les Prussiens ne manœuvraient plus que pour couvrir leur retraite sur la rive droite du Rhin.

La puissance d'organisation du comité avait été si terrible, qu'en moins de six mois les forces des armées françaises prenaient partout une supériorité numérique sur celles de l'ennemi : au 20 août les états de l'armée de Sambre-et-Meuse portent le complet des corps de Jourdan à cent dix mille hommes, opérant contre les Autrichiens et les Prussiens; cette armée glorieuse avait deux missions à remplir : d'abord refouler l'ennemi sur Mayence et la rive droite du Rhin; puis

s'emparer des quatre places françaises encore au pouvoir des Autrichiens, Condé, Valenciennes, Duquesnoy et Landrecies. Une division de vingt mille hommes, sous les ordres de Schérer (1), était chargée des opérations de ces siéges, poursuivis révolutionnairement; car la convention venait de déclarer, par un de ses sanglants décrets, que si les commandants ne se rendaient pas dans les vingt-quatre heures, nul quartier ne serait fait à la garnison. Ce pouvoir dictatorial de la convention n'admettait aucun principe du droit des gens, et un décret sauvage portait qu'il ne serait fait aucun prisonnier hanovrien ou anglais. Si on n'osa point exécuter ces prescriptions barbares, elles donnèrent néanmoins à la guerre une empreinte funèbre.

Les places occupées par les garnisons du prince de Cobourg, dernier témoignage de l'invasion, se rendirent presque sans efforts, à ce point qu'on dit qu'elles furent achetées; cela serait moins incroyable que la faiblesse des commandants ennemis. Dès lors la division de Schérer vint grandir et compléter l'armée de

(1) Barthélemi-Louis-Joseph Schérer, né en 1735 près de Béfort, s'enfuit de la maison de son père qui était boucher, et s'engagea au service d'Autriche. Étant à Mantone, en garnison, il déserta et vint à Paris, où il obtint le grade de major dans la légion de Maillebois, destinée au service de Hollande. Ce corps ayant été licencié, il se trouvait à Paris lorsque la révolution éclata; en 1792, il devint aide de camp du général Desprès-Crassier, son ami, puis de M. de Beauharnais. Éloigné de l'armée comme aristocrate, il reparut bientôt, fut adjudant-général de brigade, et envoyé à l'armée de la Sambre avec le grade de général de division.

Sambre-et-Meuse qui opéra sur de grandes lignes. Qu'elle était belle à voir cette armée républicaine déployant huit fortes divisions, de plus de cent dix mille hommes! et qui avait-elle à combattre? Les Autrichiens, incertains, divisés, précipitant leur retraite sur le Rhin et n'opposant aucune résistance, car ils n'avaient pas cinquante mille baïonnettes; les Prussiens, plus démoralisés encore et laissant enlever Trèves sans coup férir! L'Allemagne, inquiète, dans une sorte de torpeur, souhaitait la paix; et dans ces circonstances critiques pour la coalition, la grande armée de Jourdan, déployée sur la rive droite de la Meuse, livra la belle bataille de Juliers, bien autrement décisive que le simple engagement de Fleurus.

Fleurus était une victoire qui se rattachait au triomphe d'un parti, et celle-là on la fit retentir; le comité de salut public, dirigé par Robespierre, voulait s'en faire une force de plus pour la dictature, et il amplifia le bulletin; Saint-Just avait assisté à Fleurus, brillant jeune homme, et il voulait, le front ceint de lauriers, appuyer la dictature de Maximilien, dont il s'était fait le plus ardent sectaire : quand les partis ont besoin d'éclat et de bruit, ils savent parfaitement le préparer; nul n'a plus de charlatanisme qu'eux pour faire des héros, élever des panthéons de gloire. La bataille de Juliers ne fut qu'une victoire de stratégie parfaitement engagée, et les bulletins en firent à peine mention; bien qu'elle eût pour résultat décisif d'accomplir l'occupation de la Belgique par les républicains. Désormais la convention put établir en principe : que les rives

du Rhin étaient les limites naturelles de la France, comme les Pyrénées et les Alpes formaient ses frontières au midi ; idée vieille au reste depuis le ministère du grand cardinal de Richelieu. La convention ajouta qu'elle n'admettrait jamais d'autres bases dans un traité définitif avec l'Europe.

Le comité de salut public, après le 9 thermidor, avait besoin de se grandir aux yeux de l'armée, inquiète sur la réaction ; les généraux en chef Pichegru et Jourdan étaient fortement dévoués à la république, leur idole ; le système d'énergie du comité avait assuré la victoire : quel principe succéderait à cette volonté de dictature et de gouvernement? Officiers et soldats étaient accoutumés à la présence du représentant du peuple, au panache et à l'écharpe tricolores ombrageant les cheveux blonds de Saint-Just ou le front chauve de Carnot ; le représentant était l'homme du soldat ; quand il avait dit et parlé, le vieux grenadier obéissait silencieusement, souvenir du respect des légions de Rome pour les magistrats du peuple. Allait-on perdre tout cela? est-ce que les muscadins et la jeunesse dorée de Fréron prendraient la direction de l'armée? Il fallait rassurer cet esprit jacobin dominant sous la tente. Carnot crut indispensable de s'adresser lui-même aux armées (1) ; ennemi des idées de Robes-

(1) *Circulaire de Carnot aux représentants du peuple des armées de la république.*

« Paris, le 10 thermidor an II.

« Faites savoir aux incomparables armées de la république qu'un

pierre et de Saint-Just particulièrement, Carnot développa dans une circulaire le véritable esprit du 9 ther-

nouveau genre de scélératesse avait trouvé dans leurs succès mêmes des motifs pour les calomnier. D'infâmes tyrans, qui avaient usurpé le nom de patriotes, voulaient désorganiser la victoire qui sur toutes nos frontières est à l'ordre du jour depuis le commencement de la campagne. Les traîtres ont reçu le prix de leurs forfaits ; la représentation nationale a délivré la France de ses modernes Catilinas. *Robespierre et ses complices ne sont plus !* L'oppression a disparu, tous les cœurs s'ouvrent aux plus doux épanchements, et l'allégresse a pris la place de la consternation dans Paris.

« Dites aux généraux de redoubler de vigilance pour qu'aucun échec ne vienne fournir de nouvelles armes aux malveillants ; que l'enthousiasme des troupes s'exalte de plus en plus ; que la discipline par laquelle elles ne se font pas moins admirer que par leur courage soit maintenue avec exactitude ; que les ennemis soient poursuivis sans relâche et exterminés jusqu'au dernier. Que cependant la prudence des chefs préside à tous les mouvements ; assurez-les de notre confiance qu'ils ont si bien méritée, et prévenez les résultats désavantageux que l'ennemi va s'efforcer, sans doute, par ses mensonges, de tirer de cette crise qui est tout entière au profit de la liberté, de la joie universelle et de la prospérité nationale.

« CARNOT. »

L'inimitié de Carnot et de Robespierre venait de loin ; en voici la preuve :

« Je me trouvais au comité un jour où Carnot avait une dispute très- vive avec Robespierre au sujet de l'arrestation de deux commis de ses bureaux, laquelle avait été ordonnée par ce dernier. Carnot dit à Robespierre : « Il ne se commet que des actes arbitraires dans ton bureau de police générale. » Carnot ajouta en s'adressant à Robespierre : « Tu es un dictateur. » Robespierre, furieux, prit les prévenus à témoin de ce que Carnot venait de lui dire ; ceux-ci le regardèrent avec mépris... »

(*Extrait d'un discours de Levasseur de la Sarthe à la convention.* Séance du 26 mars 1795.)

midor : « Ce n'était pas un échec pour la république leur mère à tous, nobles enfants ; mais le renversement d'une insupportable dictature réalisée par un tyran ; la convention était encore puissante, souveraine ; rendue à sa liberté, elle allait développer son système de victoires et de conquêtes. » Carnot restait maître absolu de la guerre, sans le contrôle de ses collègues ; son bureau du comité, admirablement composé, avait pour chefs les colonels Clarke pour le génie et Dupont pour l'infanterie, organisateurs remarquables. Comme il connaissait l'esprit de l'armée, il savait qu'elle avait besoin d'être continuellement en activité d'enthousiasme et de patriotisme, et se gardait de laisser croire que le 9 thermidor était une concession aux royalistes et à l'étranger. D'ailleurs, la pensée de Carnot était une invasion rapide, subite, en Hollande : tout changement de pouvoir a besoin d'un éclat militaire et de gloire ; il faut caresser l'opinion. La Hollande était une riche proie, un des magasins de l'Angleterre ; une pointe sur Amsterdam pouvait préparer d'opulents trophées. Pichegru reçut donc l'ordre de se porter rapidement sur Anvers et Bréda.

Depuis que les Autrichiens avaient résolu de repasser le Rhin pour se mettre sur la défensive en Allemagne, la Hollande se trouvait entièrement découverte. Au temps où Dumouriez avait essayé une pointe sur Bréda, ce qui avait délivré Amsterdam et La Haye d'une occupation française, c'était la marche rapide et victorieuse de l'armée du prince de Cobourg déployée sur son flanc à Neerwinden. Aujourd'hui, les choses

avaient changé de face : les Autrichiens, les Prussiens étaient refoulés, acculés par la glorieuse armée de Sambre-et-Meuse; dès lors qui pouvait défendre la Hollande ou opérer une diversion en sa faveur? L'armée du duc d'York, composée de Hollandais, d'Anglais, de Hanovriens ou de Hessois, n'allait pas au delà de trente-cinq mille hommes; une division de quinze mille Autrichiens, sous le général Alvinzi, était venue le joindre. Or, toutes ces forces réunies pouvaient-elles résister aux quatre-vingt-cinq mille hommes de belles troupes, sous les ordres d'un général de premier mérite, tel que Pichegru?

Un peuple qui veut bien se défendre, le peut longtemps; mais la Hollande n'était pas dans cette ferme volonté. Deux opinions existaient en présence, et la plus puissante était républicaine, ennemie de la maison d'Orange, qui avait pourtant émancipé les Pays-Bas, lors de la réforme du XVIe siècle : que fallait-il accomplir en Hollande? Un simple mouvement militaire favorisant l'expression libre, spontanée, du parti démocratique, et c'est à quoi Pichegru et Carnot (1)

(1) J'ai trouvé une lettre de Carnot pleine d'énergie et de prévoyance :

« Paris le 21 ventôse, IIe année de la république une et indivisible.

« *Carnot, représentant du peuple, à Pichegru, général en chef de l'armée du Nord.*

« Le comité de salut public, général, me charge de t'expliquer le système de guerre qu'il a adopté pour les opérations de la campagne prochaine dans le Nord.

se déterminèrent pour la conception d'un plan de campagne. Rien ne pouvait arrêter la marche des Français : à leur aile droite était l'armée de Sambre-et-Meuse, appuyant l'invasion par un mouvement sur le Wesel et le Bas-Rhin; Dunkerque, Ypres, Furnes, Lille étaient des points de retraite et de communication pour le derrière. Une marche en avant, et la Hollande tomberait au pouvoir de l'armée de Pichegru; non pas qu'on voulût faire des Pays-Bas une annexe à la France; ce système de conquêtes, trop étendu, aurait effrayé l'Allemagne et soulevé l'Europe; mais on pouvait aider la Hollande à briser la dynastie du prince d'Orange, pour adopter le système démocratique, et avec ce système l'alliance française; la

« Il a voulu que cette campagne fût ouverte par la prise d'Ypres, afin de couvrir par son moyen, et par les inondations qui peuvent être formées depuis cette ville jusqu'à Nieuport, les villes de Bergues, Dunkerque, Cassel et Bailleul; en assurer la communication toujours précaire, pouvoir porter en avant les garnisons de l'arrière, raccourcir notre ligne de défense, inquiéter l'ennemi sur les villes d'Ostende, Bruges et Gand, l'obliger à tenir pour leur conservation une grande masse de forces dans la Flandre maritime, et diminuer d'autant celles qu'il destine à nous attaquer ailleurs, l'empêcher de pouvoir se soutenir dans les villes de Menin et de Courtrai, et par conséquent de pouvoir communiquer avec Tournai et Audenarde; l'éloigner enfin des postes de Turcoing, Roubaix et Lannoy par lesquels il resserre la garnison de Lille, appuie son camp de Cisoing, et couvre Maulde, Orchies, et tout le territoire que nous devrions occuper jusqu'à la Scarpe et l'Escaut. » Carnot entre alors dans de grands détails sur les opérations militaires, et termine ainsi : « Tel est, général, le système de la campagne prochaine suivant le désir du comité de salut public; toi seul et les représentants Richard et Choudieu doivent en avoir connaissance; tu t'en-

république batave tendrait la main à notre république, en brisant avec violence les liens qui la rattachaient à l'Angleterre.

Cette marche si simple de l'invasion avait été parfaitement comprise par M. Pitt, et voilà pourquoi il avait offert de si larges subsides à la Prusse et à l'Autriche, si elles voulaient porter leurs forces réunies sur les Pays-Bas menacés : une armée auxiliaire de soixante mille hommes jointe aux cinquante mille soldats qui opéraient sous le duc d'York, Walmoden et Alvinzi, aurait élevé à plus de cent mille hommes l'armée défensive sur les frontières des Pays-Bas, et jamais Pichegru n'aurait franchi les limites de la Hollande. Les négociations du comte de Spencer et de

velopperas envers tous les autres dans le secret le plus profond, et tu tâcheras sans cesse de tromper l'ennemi sur tes projets, et de le fatiguer par de fausses marches. L'intention du comité est que tu ne lui laisses pas le temps de respirer. Nous voulons finir cette année; il nous faut une guerre des plus offensives, des plus vigoureuses; c'est tout perdre que de ne pas avancer rapidement, que de ne pas écraser jusqu'au dernier de nos ennemis d'ici à trois mois, car ce serait à recommencer l'année prochaine, ce serait périr de faim et d'épuisement. Or, je te le répète, au nom du comité et de la patrie, il faut finir. Tes affaires seraient bien avancées si tu pouvais t'emparer de Tournai; peut-être serait-il possible de l'emporter de vive force, ou d'enlever la citadelle; c'est à toi d'oser tout ce dont le génie de la liberté, le courage des républicains peuvent rendre capable. Aie de bons espions, sache tout ce qui se passe chez les ennemis, jette la division parmi eux; tous les moyens sont bons pour écraser la tyrannie : nous ferons à cet égard tous les sacrifices pécuniaires qu'il faudra.

« Salut et fraternité,

« CARNOT. »

sir Arthur Paget n'ayant point réussi, la Hollande se trouvait dès lors abandonnée à l'invasion d'une armée deux fois supérieure et soutenue par une ardente opinion dans le pays.

D'après l'ordre de M. Pitt, fortement inquiet de cet abandon, M. Windham, l'homme de sa confiance, récemment entré dans le ministère avec lord Portland, pour le département de la guerre, était passé à Amsterdam afin de se concerter avec le prince d'Orange, général d'un mérite supérieur, mais découragé par la nature des événements. Dans une dépêche à M. Pitt, M. Windham ne déguise pas qu'on attend les Français à Amsterdam, et que le seul parti à prendre, c'est une prompte évacuation des troupes et des marchandises anglaises; la Prusse et l'Autriche ont sacrifié la Hollande, et une révolution républicaine est imminente. En conséquence le duc d'York laissa le commandement de l'armée anglo-batave au général Walmoden, avec ordre de se retirer sur l'Allemagne. Le prince d'Orange, imitant cet exemple, au milieu des menaces du parti républicain, vint chercher un abri en Angleterre. L'opinion populaire partout seconda l'arrivée des Français; il n'y eut pas jusqu'à la forte gelée qui ne vînt favoriser l'expédition un peu romanesque du général Pichegru; une armée piétinant sur la glace dans ces grandes mares de la Hollande, des vaisseaux pris par la cavalerie au son des joyeuses fanfares; on aurait dit des féeries du moyen âge. Mais ce qui appuya le plus activement les Français dans cette campagne hardie, ce fut l'esprit des populations,

qui partout se manifestant pour la république batave, ouvrait les portes des villes, sans attendre même une sommation; vingt jours suffirent, et l'armée de Pichegru salua les tours d'Amsterdam. Quand une conquête est si rapide, on la perd aussi rapidement. Le chêne reste longtemps pour jeter ses feuilles; mais il vit un siècle : l'arbrisseau naît et meurt dans le court espace de quelques ans. Ainsi furent les conquêtes de la république française et de l'empire de Napoléon.

Les deux vastes ailes de la grande armée de la Meuse à Dunkerque se déployaient l'une jusqu'à Amsterdam, l'autre jusqu'à Trèves et au Wahal; cent quatre-vingt mille hommes se donnaient rendez-vous à ces bouches du Rhin, vastes comme le Delta du Nil; toutes les places conquises par les alliés étaient en notre pouvoir, la Belgique évacuée et soumise, et tout cela dans l'espace de moins d'une année. Les deux généraux en chef montraient une belle capacité militaire, Pichegru en première ligne, Jourdan en seconde, et la victoire était venue à l'un et à l'autre. Carnot les dirigeait par ses plans, écrits et tracés de la main de Clarke (1) et de Dupont dans le secret du comité de salut public. Assez supérieur pour ne pas

(1) Henri-Jacques-Guillaume Clarke, d'une grande famille irlandaise réfugiée en France avec les Stuarts, était né à Landrecies le 17 octobre 1765. En 1781, il entra comme cadet à l'école militaire de Paris, et en sortit, l'année suivante, sous-lieutenant au régiment de Berwick; devint, en 1784, cornette de hussards, avec le rang de capitaine dans le régiment, colonel-général de cette arme, puis, en 1790, capitaine de dragons, et donna sa démission pour passer en Angleterre gentilhomme d'ambassade. De retour en

avoir de préjugés, Carnot maintint dans ses bureaux plusieurs officiers gentilshommes qui mirent en commun leurs idées de tactique et leur expérience. La force de ces deux belles armées du Nord et de Sambre-et-Meuse vint surtout des célèbres généraux de division, Kléber, Moreau, Macdonald, Gouvion-Saint-Cyr, Schérer, Marceau, hommes actifs, infatigables, pleins d'un noble patriotisme, et tous capables de commander en chef. Elle vint encore de cet amour si pur de la France, de cet enthousiasme général pour les glorieuses actions, de cette insouciance de l'avenir, de ce noble désintéressement d'enfants pour leur patrie, la mère commune. Oh ! qu'il était vrai pour les armées de la république cet hymne de Méhul : « Mourir pour la patrie est le sort le plus beau, le plus digne d'envie ! » et qu'il devait émouvoir ces nobles entrailles ! A mesure que les temps s'éloigneront, ces prodiges deviendront plus grands encore aux yeux de la postérité.

A la fin de cette campagne, la république eut la plus belle armée possible ; ce n'étaient plus des volontaires sans discipline, sans habitude de la guerre comme en 1792 ; les demi-brigades de Sambre-et-Meuse savaient

France, il reprit du service, et en 1792 fut nommé lieutenant-colonel de cavalerie. Il fit les premières campagnes de la révolution, et reçut sur le champ de bataille le grade de général de brigade provisoire. Passé, en 1793, chef d'état-major général à l'armée du Rhin, il fut destitué comme noble et porté sur la liste des suspects. Carnot le fit ensuite réintégrer dans son grade, et le mit à la tête du bureau de topographie militaire.

subir les privations, se soumettre à l'ordre, et cela dans les longues marches et dans les grandes manœuvres. Alors seulement, la république eut de véritables armées, ce qui devint un des embarras du gouvernement civil; car, pour satisfaire tant de justes ambitions, il fallait une guerre continue, il fallait subir un gouvernement militaire. Là est le sens de la dictature consulaire de Bonaparte.

Avec ces victoires aux frontières, les troubles de l'intérieur s'étaient calmés : les Vendéens étaient venus s'abattre comme des oiseaux sauvages sur les murailles de Nantes; l'armée révolutionnaire passait et repassait sur les métairies en ruine, comme le soc de la charrue sur le terrain labouré; les organisations royalistes du Maine, de l'Anjou, de la Bretagne, n'étaient pas assez menaçantes pour appeler une répression immédiate; les départements naguère soulevés, le Calvados, Lyon, Toulon, Marseille, s'étaient complétement soumis, et la réaction thermidorienne seule agitait encore ces populations; on luttait contre les jacobins, et la convention laissait agir. L'armée de l'intérieur était par le fait dissoute, et la plupart de ses officiers réformés comme terroristes; par exemple, Bonaparte, ardent jacobin, l'ami de Robespierre jeune, l'admirateur enthousiaste de Maximilien, le Corse patriote qui signait du nom de *Brutus Bonaparte*, végétait à Paris, misérable officier réformé de l'armée de l'intérieur; ses protecteurs étaient morts, Ricord en disgrâce, Robespierre monté sur l'échafaud; les bataillons sans-culottes étaient dispersés. Une partie de

cette armée de l'intérieur s'était jointe aux deux corps d'opération, l'un sur les Pyrénées contre l'Espagne, l'autre aux Alpes contre le roi de Sardaigne; l'armée de la Vendée avait traversé le Languedoc et le Poitou pour se rendre aux Pyrénées; l'armée de Lyon et de Toulon avait envahi les Alpes par les deux extrémités, la Savoie et Nice.

Quand les grandes masses du Nord et de Sambre-et-Meuse développaient leur vaste plan militaire, le général Dugommier succombait l'épée à la main dans les Pyrénées. Brave officier né aux Antilles, il avait conduit le siége de Toulon avec une supériorité éminente; nommé commandant en chef de l'armée des Pyrénées, il prit immédiatement l'initiative contre les Espagnols qui menaçaient Perpignan, et dans cette guerre de montagnes, Dugommier, atteint d'un éclat de bombe, succomba à une noble mort. Il fut remplacé dans son commandement par le général de Pérignon, qui commença une véritable campagne d'Espagne par Figuières et le fort de Rose, comme le maréchal de Noailles sous Louis XIV; tandis que le général Moncey prenait la route de Madrid par Bayonne, une de ses divisions s'emparait de Bilbao, l'autre élevait le drapeau tricolore sur Vittoria, la capitale du Guipuscoa, la province si riche, si fertile. Partout les troupes espagnoles étaient en retraite, les sierras de la Vieille-Castille voyaient déjà les premières troupes légères de Moncey, et les vallées de Burgos étaient découvertes.

Sur les Alpes, les opérations étaient conduites avec

prudence et habileté par Kellermann. Cet officier général qui avait conduit le siége de Lyon, comme Dugommier avait accompli celui de Toulon, s'était vu longtemps privé de son commandement militaire; acquitté après le 9 thermidor, il reprit la direction en chef de l'armée des Alpes, où désormais allaient se porter les grands coups, car les Autrichiens, abandonnant la guerre sur le Rhin, s'étaient dirigés vers le Midi pour défendre les possessions d'Italie. Cette armée n'était pas aussi disciplinée, ni aussi aguerrie que celle de Sambre-et-Meuse; formée d'un pêle-mêle de demi-brigades sans organisation, de bataillons de sans-culottes, elle offrait un triste mélange de l'esprit de pillage et de désordre qui se révèle depuis dans l'armée d'Italie sous Bonaparte, réunion presque sauvage de terroristes, braves au feu, pleins d'amour de la république, sans avoir rien de cette gravité militaire, de cette tenue que l'on voit dans l'armée de Sambre-et-Meuse ou du Rhin sous l'épée de Moreau.

A cette première époque de la campagne d'Italie, on a deux manières de traiter avec le roi de Sardaigne qui garde les montagnes : suivre toutes les instructions pacifiques du comité de salut public, en offrant au roi, par l'entremise de Robespierre jeune, une partie de la Lombardie pour le séparer des Autrichiens; ou bien attaquer les Autrichiens et les Piémontais simultanément, comme l'indique Carnot dans son système conquérant qui a conduit l'armée française en Hollande.

S'il se manifeste un désir général de paix, il va se

présenter désormais une difficulté immense dans la position du gouvernement et des armées. Le cadre militaire dressé par Carnot offre la nécessité, si l'on fait la paix, de mettre à la réforme quinze mille officiers, qui tous ont rêvé la gloire et la fortune; et qu'en fera-t-on quand on a la preuve du mauvais esprit des officiers réformés comme terroristes et qui pullulent dans les clubs? A Paris, Bonaparte, par exemple, en est aux petits écus, empruntant de droite et de gauche, ami de Santerre, de Rossignol, de Charles de Hesse; et quand le temps sera venu, si les jacobins ont besoin d'un général, est-ce qu'il ne sera pas là tout trouvé; car il a une insatiable ambition, un grand génie, une passion ardente pour la gloire. Quand donc le tocsin sonnera pour rassembler le peuple, appelant la constitution de 1793, craignez ces officiers sans emploi, la plaie des gouvernements; et c'est ce qui rend la paix si difficile après les longues crises de guerre.

CHAPITRE XXXI.

NÉGOCIATIONS DIPLOMATIQUES ; TRAITÉS AVEC LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A BALE.

Puissances demeurées neutres. — La Suède. — Le Danemark. — Les États américains. — La Suisse centre de toutes les négociations. — M. Barthélemy. — Agents français. — Premières négociations avec l'Autriche. — Le marquis de Poterat à Vienne. — Le comte Carletti à Paris. — Projet d'échange des Pays-Bas contre la Bavière. — Traité avec la Toscane. — La Prusse et les États d'Allemagne. — Mission de M. de Harnier. — Négociations à Paris, à Berne et à Bâle. — Pouvoirs du comte de Goltz. — Mission du baron de Hardenberg. — Opposition de l'Angleterre. — Traité de Bâle. — Envoi de l'abbé Sieyès à La Haye. — Alliance de la Hollande. — Adhésion du corps germanique. — Négociations pour la paix avec l'Espagne. — Traité définitif. — Conclusion de la première période diplomatique.

Janvier—juillet 1793.

A l'époque la plus agitée et la plus sanglante de la république française, quelques États étaient demeurés fidèles aux lois de la plus stricte neutralité ; la hache dictatoriale du comité de salut public frappait à coups

redoublés sur la place de la Révolution, et les ministres des rois de Suède et de Danemark déployaient les couleurs de leur drapeau sur l'hôtel des ambassades; aucune démarche de l'Angleterre, de la Russie, de la Prusse ou de l'Autriche, n'avait pu les détacher d'une neutralité profitable à leur commerce et à leur sécurité. En vain, M. Pitt, pour réprimer ce développement exclusif du commerce des neutres, avait grandi le droit de visite et de capture au profit de l'Angleterre, à ce point de déclarer de bonne prise tout navire neutre destiné pour la France; les cours de Copenhague et de Stockholm étaient demeurées fermes dans leur éloignement pour toute coalition.

Le comité de salut public avait également ménagé deux républiques dont le système de neutralité lui semblait d'une utilité évidente, les États-Unis et la Suisse. Dans l'impuissance de toutes relations commerciales directes, par le drapeau tricolore, la république française avait besoin d'une active et grande puissance maritime pour lui servir d'intermédiaire, je dirais presque de courtier commercial; et ce rôle, les navires américains l'avaient pris; leurs bâtiments fins voiliers, leurs goëlettes effilées, traversaient avec rapidité le grand Océan, échappaient aux stations anglaises et portaient dans les ports de France les denrées coloniales, les sucres, les cafés, le coton, devenus indispensables à la consommation journalière. Cette France, si puissante sous Louis XVI par sa marine, son commerce, ne pouvant alors naviguer elle-même, avait besoin de ces Américains qu'une main

royale avait émancipés. Quant à la Suisse, sa position territoriale, la clef des hautes montagnes qu'elle tenait en sa puissance, devaient en faire nécessairement une neutralité ménagée par la république française; quel motif de se heurter contre les pics des Alpes? Le bonnet rouge des sans-culottes ne pouvait-il pas fraterniser avec le bonnet de la liberté helvétique dans la patrie de Guillaume Tell?

Au reste, par sa position neutre et solennellement reconnue, la Suisse pouvait devenir le grand centre de toutes négociations pacifiques : sa situation mitoyenne en faisait non-seulement le rendez-vous de la diplomatie officielle, mais encore le foyer de toutes les intrigues de second ordre qui entourent et souvent dominent les gouvernements réguliers. On voyait à Berne, à Bâle, à Genève, les négociateurs des princes français, le comte de Breteuil, M. de Calonne, Mallet-Dupan, à côté des agents du comité de salut public, comme M. Bacher, qui, avec une activité incessante, favorisait un parti français et démocratique dans les cantons. La Suisse, par ses sites admirables, ses eaux, ses beaux lacs, la liberté même de son gouvernement, donnait prétexte à mille excursions des négociateurs. Celui-ci allait admirer les glaciers du Simplon, l'autre visitait Lausanne la savante, les bosquets de Saint-Preux et d'Héloïse, baignés par le Léman, dont le XVIII[e] siècle était si enthousiaste; et dans ces courses libres, souvent sous des noms d'emprunt, on se voyait, on négociait pour avancer un projet de traité ou de conjuration. J'ai déjà dit quelle était la position

du ministre français en Suisse, M. Barthélemy; sa vie diplomatique datait des bureaux de M. de Choiseul, et par conséquent il avait acquis dans ses missions diplomatiques à Londres, à Vienne, où il avait été premier secrétaire, une haute habitude des hommes et des négociations. Avec M. Barthélemy, on pouvait causer affaires sans préjugés, sans colère, sans ces brutalités qui caractérisent souvent les agents de la démocratie; c'est ce qui avait fait une position spéciale à M. Barthélemy; les ministres de Prusse, d'Autriche, et même d'Angleterre, avaient ordre de leurs cours de le voir, de s'ouvrir à lui sur les conditions probables de la paix et de la guerre. Le comité de salut public, comprenant lui-même la situation personnelle de M. Barthélemy et les services qu'il pouvait rendre (1), lui laissait toute plénitude de rapports, non-seulement avec la diplomatie, mais encore avec les émigrés; il avait des passe-ports en blanc, et la liberté de faire franchir la frontière aux noms même les plus compromis; les véritables négociations devaient nécessairement s'ouvrir à Bâle et à Berne. De cette ma-

(1) Le comité de salut public ayant jeté les bases principales de ses vues pour la paix, autorisa M. Barthélemy, son ambassadeur en Suisse, à pressentir indirectement les dispositions des puissances. Ses instructions furent tirées du travail préparatoire du comité; en voici la substance : « Nous ne proposerons pas la paix aux puissances, c'est à elles à la demander; nous ne nous montrerons pas les tyrans des autres peuples, nous n'imiterons pas l'orgueil des Romains; nous jouirons des droits de la victoire; mais nous n'en abuserons pas; elle nous donne le droit de tout exiger; mais nous n'exigerons que ce qui est raisonnable. Ceux qui voudront entrer

nière il arrive souvent qu'un simple ambassadeur sur un point déterminé, à Vienne, à Londres, concentre en lui-même toute la puissance des rapports de l'Europe.

Les prodigieux efforts de guerre de la république française, même victorieuse, avaient épuisé ses ressources : un état si violent ne pouvait être continu, une fièvre aussi ardente ne pouvait constituer une situation normale.

Après le 9 thermidor, tous les esprits furent détendus à ce point que l'idée de paix surgit simultanément. En général les négociations compromettantes ne se commencent jamais directement par des agents avoués; il faut d'abord tâter le terrain, et n'accomplir le premier pas, que lorsqu'on est sûr que l'adversaire désire ce que vous souhaitez vous-même. Le comité de salut public agit ainsi, après le 9 thermidor, en confiant une mission intime au marquis de Poterat auprès de la cour de Vienne, si patiente dans ses armements.

M. de Poterat n'avait pas en lui-même une consis-

en négociation avec nous devront commencer par reconnaître la souveraineté et l'indépendance de la nation française; c'est là le préliminaire de tout traité de paix. Les Français ayant fait la guerre pour empêcher qu'on ne porte atteinte à leurs droits et qu'on n'altère la forme de gouvernement qu'il leur convient d'établir, ils respecteront chez les autres peuples un droit qu'ils feront toujours respecter pour eux-mêmes; or ils ne se mêleront en aucune manière de l'administration intérieure des autres nations; ils reconnaîtront tout gouvernement qui a en sa faveur le consentement formel ou tacite des peuples. »

tance assez haute pour qu'il ne fût pas toujours possible de le désavouer en toute hypothèse, s'il s'engageait trop (1). Le négociateur n'avait mission officielle que pour traiter avec l'Autriche de l'échange du seul débris de la famille royale de Louis XVI, Madame Royale (un auguste enfant n'était plus), avec les commissaires de la convention arrêtés par Dumouriez, MM. de Sémonville et Maret, détenus depuis deux années par les ordres de la cour de Vienne. En négociant sur ces points secondaires, le marquis de Poterat avait ordre de s'ouvrir à M. de Thugut sur les conditions d'une paix particulière avec l'Autriche, et que la France alors désirait. Appelé à s'expliquer plus catégoriquement sur les bases d'un traité partiel, le nouveau comité de salut public écrivit une dépêche à M. Barthélemy, sorte de résumé et de déclaration de principes : « Point de propositions de paix de notre part; mais nous les accepterons toutes, pourvu qu'elles soient raisonnables; reconnaissance claire et précise de la souveraineté et de l'indépendance de la France; respect de notre côté pour toute forme de gouvernement, parce qu'on respectera la nôtre. » En outre, le marquis de Poterat fit pressentir à M. de Thugut que la France avait fixé ses frontières naturelles au Rhin, et que nul traité ne serait conclu en dehors de ces limites, la république ne s'opposant pas d'ailleurs à ce que l'Autriche cherchât indemnité, soit en Ba-

(1) M. de Poterat était un ancien officier du génie, enfermé à la Bastille, et délivré le 14 juillet dans la fameuse journée. Il mourut au Temple en 1808.

vière, soit en Pologne, et même en Italie, aux dépens de la république de Venise ou du roi de Sardaigne.

Ces ouvertures, loin de blesser M. de Thugut, correspondaient aux vues secrètes de son cabinet; mais il ne voulut point y répondre par une démarche directe: et avec cette dextérité admirable qui caractérise la diplomatie autrichienne, il se servit de l'entremise de la Toscane. Le comte Carletti (1) vint à Paris, sous le prétexte de proposer la neutralité de son souverain : La Toscane était un fief d'Autriche, le grand-duc qui régnait sur cette belle contrée, appartenait à cette noble maison dont le gouvernement paternel faisait les délices du peuple si doux, si heureux de Sienne, de Pise, de Florence. La Toscane, si mal à propos comprise dans la guerre, osait la première démarche pour solliciter sa neutralité auprès de la république française. Mais le comte Carletti avait une

(1) Le comte François Carletti, né en Toscane vers 1730, était chambellan du grand-duc, lorsqu'il fut envoyé à Paris. Dès le commencement de la révolution française, il s'en montra partisan, et protégea dans plusieurs occasions la cause des révolutionnaires.

Voici le pouvoir dont le comte Carletti était porteur :

« Sua altezza reale il serenissimo arciduca, gran duca di Toscana, nulla avendo più a cuore che di vedere sollecitamente ristabilita nelle consuete forme diplomatiche la sua corrispondenza colla repubblica francese, in aumento e dichiarazione del moto proprio del 4 di novembre passato, nomina il suo ciamberlano e cavaliere dell' insigne ordine di santo Stefano, conte Francesco-Saverio Carletti, suo inviato straordinario presso il governo della predetta repubblica, e lo autorizza, qualora gli sia permesso, a residiere in Parigi con questo carattere. » Dato in Firenze, il 13 decembre 1794.

autre mission plus haute : M. de Thugut l'avait chargé de pressentir quelle sorte d'indemnité la France promettait à l'Autriche : « Ce ne pouvait être la Pologne, puisque le fait du partage était accompli ; les Pays-Bas, dont la cession était désirée par la France, formaient une masse de population assez considérable pour que l'Autriche eût droit à une indemnité réelle, et où la prendrait-on? Permettrait-on à l'Autriche d'envahir la Bavière, sur laquelle elle avait des droits incontestés? Quel intérêt avait la France à soutenir l'électeur palatin? La Croatie, la Dalmatie, avec Raguse, pouvaient également lui donner une bonne position au golfe Adriatique. Sur tous ces points, quelles étaient les intentions réelles de la France? » Le comte Carletti, parfaitement accueilli à Paris, reçut toutes les espérances de négociations, pourvu que la Belgique fût décidément cédée à la France avec la rive gauche du Rhin : peu importait du reste à la république que l'Autriche trouvât indemnité en Allemagne, en Bavière, sur l'Adriatique, et même sur les frontières du Piémont; elle n'avait rien à ménager, car elle n'avait aucun système régulier et fondamental pour ses alliances, ni en Italie, ni en Allemagne.

Pendant que ces négociations s'ouvraient à Paris, la Prusse y avait envoyé également un agent accrédité par M. de Haugwitz, pour ouvrir les négociations sur une paix définitive, plusieurs fois ébauchée pendant la dernière campagne. La sympathie publique de la Prusse pour la France avait éclaté en diverses circonstances, et Merlin de Thionville n'avait pas man-

qué de rapporter la vive et douce impression qu'il avait éprouvée en entendant la musique des régiments prussiens exécuter la *Marseillaise* et le *Ça ira* contre les aristocrates. Le négociateur de confiance du comte de Haugwitz était M. de Harnier, conseiller de légation (1), homme capable, sans aucun préjugé de la vieille école; ses paroles au comité de salut public furent simples : « La Prusse, désirant la paix, n'apporte pas seulement dans la balance son vote individuel, son importance personnelle; la Prusse vient au nom d'une grande partie de l'Allemagne pour traiter avec la république française, »

Afin de s'expliquer cette dernière insinuation, il faut savoir que la Prusse, toujours préoccupée de sa prépondérance germanique, avait agi par le baron de

(1) M. de Harnier, conseiller de légation, arriva à Paris le 2 janvier 1795. Présenté immédiatement au comité de salut public, il en fut accueilli avec distinction. D'abord se bornant à faire connaître les dispositions favorables du roi pour l'aplanissement de toutes les difficultés qui pourraient survenir, il ajouta : « Le roi mon maître, bien loin d'avoir la prétention de subjuguer la France, ou de s'immiscer dans son régime intérieur, désire sincèrement le retour de la paix et ambitionne même, si les circonstances s'y prêtent, le beau rôle de pacificateur d'une grande partie de l'Europe. »

Le comité de salut public déclara à l'envoyé prussien que « la république ne s'opposera pas à ce que la Prusse et les princes d'Allemagne, auxquels la cession du Rhin doit enlever des provinces ou des portions de territoire, cherchent les moyens de s'indemniser, soit aux dépens de la maison d'Autriche, soit dans la sécularisation des biens ecclésiastiques, sécularisation dont le traité de Westphalie a déjà donné l'exemple. Quant à l'intention que la Prusse paraît avoir de s'interposer en faveur des princes ses voisins, le comité se montre disposé à s'y prêter. »

Hardenberg sur la plupart des États de la confédération, afin de les amener à lui donner plein pouvoir pour conclure la paix avec la France. Ces États n'y étaient que trop disposés, car la dernière campagne les avait accablés de contributions et de levées d'hommes sans but et sans profit matériel; appelés à se décider sur leurs rapports avec la France, la majorité des électorats allemands s'étaient prononcés pour des négociations pacifiques, et tous les votes avaient été motivés. Soit que le palatin de Bavière eût connaissance de la négociation autrichienne contre sa souveraineté, soit qu'il fût entraîné par les sacrifices énormes de la guerre, il vota le premier pour la paix; l'électeur de Mayence, qui craignait encore la présence sur le Rhin des Français si terribles dans leur invasion, formula nettement une semblable proposition (1) : « Il fallait sauver la patrie germanique; ce n'était pas pour des motifs graves qu'on avait fait la guerre à la France; mais à cause des princes dépossédés en Lor-

(1) L'électeur de Mayence, en qualité d'archichancelier de l'Empire, avait déjà fait entendre le premier sa voix à la diète, pour le vœu d'une paix honorable : « Le corps germanique peut déclarer, disait l'archichancelier, sans hésiter, à la nation française, qu'il n'a en vue que sa propre conservation, et non pas son agrandissement; que d'ailleurs il n'a aucune intention de s'embarrasser de ce qui se passe en France. La nation française apprendra par là qu'il ne dépend que d'elle d'avoir la paix avec l'Empire... » L'archichancelier proposait en conséquence de recourir à la médiation des cours de Suède et de Danemark, restées neutres dans la présente guerre, et de les prier de s'interposer efficacement près de la nation française pour une paix acceptable.

raine et en Alsace; et sur cette base uniquement, il fallait reprendre les négociations. » Le baron de Dalberg (1), coadjuteur de l'archevêque de Mayence, détermina l'électeur à la paix, et bientôt il reçut les pleins pouvoirs d'autres membres importants de la confédération pour traiter avec la république. En vain l'Empereur avait-il protesté sur cette étrange défection du corps germanique délibérant, agissant, sans l'assentiment de son chef; était-ce là ce que la constitution et même les convenances permettaient? L'Empereur disait n'être point opposé à la paix; mais il fallait la faire dans des conditions légales et raisonnables. Cet état de choses fort compliqué, le conseiller Harnier était chargé de le faire connaître à Paris aux chefs de la république française.

A Bâle pourtant, la véritable négociation se continuait pour la paix avec la Prusse (2) et une grande

(1) Le coadjuteur était l'oncle du spirituel et caustique duc de Dalberg, que nous avons tous connu, causeur facile, et que M. de Talleyrand appelait le Sémonville de la confédération.

(2) M. Bacher, attaché à la légation française à Bâle, écrivit au maréchal de Mœllendoff pour le presser d'envoyer à Paris une personne sûre avec la mission spéciale de porter directement au comité de salut public les propositions de sa cour, lui donnant l'assurance qu'elles seraient accueillies. Le maréchal transmit au cabinet de Berlin la lettre de l'agent français. Telles furent les premières ouvertures qui amenèrent la paix de Bâle.

En rendant compte de sa mission à Paris, le conseiller Harnier s'exprima en ces termes : « Les comités n'ont exprimé aucun doute sur la conclusion de la paix, d'autant plus que le gouvernement français s'attache lui-même à en aplanir les voies par le retour aux principes sans lesquels aucun État ne peut subsister dans l'or-

fraction du corps germanique. Le comité de salut public modifié avait désiré d'abord que le centre des négociations fût porté à Paris; il l'avait écrit à son ambassadeur, M. Barthélemy, appelé à suivre auprès du comité la marche d'une si grave affaire. Le comte de Haugwitz, qui avait eu un moment la velléité de se rendre à Bâle pour diriger les négociations par son importance personnelle, en confia la mission au comte

dre politique, et par la suppression totale du système jacobin qui a fait le malheur de la France. Bien que les comités aient témoigné un vif désir de voir transférer à Paris le siége de la négociation, toutefois, dès que l'intention du roi leur a été connue, ils n'ont plus insisté sur ce point, et le plénipotentiaire de France, resté à Bade, vient de recevoir pour instruction de se rendre à Bâle, et d'y ouvrir les conférences. »

Dépêche de M. Barthélemy au comité de salut public, du 24 janvier.

« Un de mes premiers soins avait été de faire entendre à M. de Goltz que nos négociations auraient nécessairement une marche plus rapide et plus efficace, si le siége en était transporté à Paris, puisqu'alors chaque article pourrait en quelque manière se traiter sous vos yeux, ce qui abrégerait infiniment les discussions inséparables d'une affaire aussi épineuse. Le ministre plénipotentiaire m'a répondu que, quelque vif que fût son empressement de retourner à Paris, il me ferait cependant quelques observations, qu'il me priait de vous soumettre, dans l'espérance qu'elles vous frapperaient, de même qu'elles avaient fait une grande impression sur le roi de Prusse et sur son ministère. La première porte sur l'impossibilité de s'isoler à Paris et de s'y prémunir contre l'influence des insinuations et des intrigues inévitables dans une ville où l'esprit de parti règne encore; en second lieu, qu'on ne peut se dissimuler qu'il existe jusqu'à Paris une queue du comité autrichien, qui, bien qu'elle soit repliée sur elle-même, s'agiterait nécessairement dans tous les sens pour entraver la négociation et la faire échouer. »

de Goltz, dont la capacité était certainement incontestée. Le comte de Goltz était ce même baron de Goltz longtemps ambassadeur à Paris, le partisan de l'alliance française sous le roi Louis XVI, mis de côté pendant la guerre, et qui reparaissait sur la scène diplomatique avec un rôle, pour ainsi dire, de pacification. Homme habile, explorateur distingué, profond, instruit des intentions du comte de Haugwitz, il rédigea de sa main les instructions secrètes, dont voici le résumé : « Jamais le roi de Prusse n'avait eu le moindre ressentiment contre la nation française : il lui en avait même donné des marques durant la dernière guerre. Charmé du changement décisif qui s'était opéré dans l'esprit de la révolution par la chute des jacobins, le roi en tirait le plus consolant augure pour le rétablissement de la paix. »

Avec ces paroles pacifiques, M. de Goltz se dirigea sur Bâle plein d'espérance d'obtenir la paix pour la Prusse et l'Allemagne entière. Le baron de Dalberg le joignit en route, comme porteur des pouvoirs de la diète germanique. A Bâle, les deux négociateurs ne trouvèrent pas M. Barthélemy; mais seulement le premier secrétaire de la légation, Bacher, qui fit entendre le désir qu'aurait le comité de salut public, que toute négociation se fît à Paris. M. de Goltz, avec une politesse extrême, déclara que s'il ne s'agissait que de lui-même, de ses désirs, il n'ambitionnerait pas d'autre joie que de revoir Paris, dont il se rappelait le séjour avec tant de plaisir; mais qu'il craignait l'action de parti, l'influence de coterie et surtout la queue du

comité autrichien. Curieuse réminiscence qui faisait voir que la Prusse n'avait rien oublié à travers les secousses du système révolutionnaire!

Le départ de M. de Goltz pour Bâle, bien que déguisé en un simple voyage de touriste, fut connu presque immédiatement du cabinet anglais. C'était au moment de l'invasion de la Hollande si rapidement accomplie par Pichegru. Le noble négociateur, sir Arthur Paget, alarmé par la double nouvelle de la marche des Français sur Amsterdam et du départ du comte de Goltz, se hâta d'écrire à la comtesse de Lichtenau, dont il avait le cœur : « Au nom du ciel, faites agir le roi, ma chère Wilhelmine (1); » mais la favorite ne pouvait plus maîtriser les événements. La paix était l'opinion générale du cabinet, et lorsque lord Spencer arriva à Berlin avec de pleins pouvoirs pour négocier le plus large traité de subsides, le roi venait

(1) Arthur Paget écrivait d'Osnabrück à la comtesse de Lichtenau, le 15 janvier 1795 : « Je me vois dans la nécessité absolue de me rendre, sans délai, en Angleterre. Les nouvelles de la Hollande sont des plus désagréables; on n'entrevoit presque plus la possibilité de sauver cette république. Rien qu'une forte dégelée ne peut écarter l'abîme universel qui nous menace; et la Providence ne paraît pas disposée à prêter l'oreille à nos prières, ou plutôt elle veut nous punir pour notre conduite insensée et incohérente. Je pars donc d'ici, chère Wilhelmine, dans l'incertitude si je pourrai arriver jusqu'à la Haye. Je me rendrai d'abord au quartier général. » Quelques jours après (17 janvier), il lui écrivait encore : « La tournure que prennent les affaires est incalculable; au nom de Dieu, faites agir le roi; les maux publics et particuliers auxquels on est soumis sont trop graves... Il me reste toujours la consolation, chère Wilhelmine, de pouvoir compter sur vous. »

de presser M. de Goltz d'ouvrir les négociations de Bâle franchement et loyalement.

Le comte Henri Spencer, tout à fait au courant des influences à Berlin, ne vit pas le ministre de Haugwitz, qu'il savait décidé à la paix; mais il s'adressa secrètement à la comtesse de Lichtenau. Avec les grandes formes de l'aristocratie anglaise, le noble lord s'ouvrit à la favorite; ne dissimulant pas que le cabinet britannique était parfaitement informé des négociations qui se suivaient à Bâle pour la paix avec la France; il mit toute son éloquence à démontrer le tort qu'un tel acte diplomatique allait faire à la Prusse, en Allemagne, en Europe : « Quoi! liée avec l'Angleterre, elle méconnaissait les traités les plus solennels; protectrice de la Hollande, elle l'abandonnait à l'influence française, et de plus elle se laissait enlacer par le Rhin, de sorte que, lorsque la république française voudrait l'étouffer, elle le pourrait en toute sûreté! » A ce raisonnement, le comte de Spencer ajoutait l'offre d'un subside de quelques millions de livres sterling, et d'un nouveau diamant ajouté à ce beau diadème de la comtesse de Lichtenau, que Danton lui-même n'avait pas négligé d'orner des riches bijoux du garde-meuble. La comtesse de Lichtenau, avec le ton léger d'une femme, dit, dans sa raillerie spirituelle, qu'elle ne se mêlait plus d'affaires politiques et qu'elle était devenue pour le roi une causeuse de littérature et de mode. « Chère comtesse, répliqua lord Spencer, cent mille guinées au nom de ma cour pour le parfum des cassolettes de la divinité qui

m'ouvrira le cabinet du roi! » La comtesse de Lichtenau joua un peu l'indignation. Frédéric-Guillaume, à qui elle fit part de cette entrevue, sourit en hochant la tête en signe négatif : « Je verrai le lord Spencer, dit-il, mais c'est chose inutile : on traite à Bâle. » L'audience fut obtenue; mais il était trop tard et l'on s'en tint à des paroles générales.

Pendant ce temps, le conseiller de légation Harnier arrivait de Paris à Berne avec le consentement du comité pour que la négociation s'ouvrît à Bâle. M. Barthélemy n'y était point encore, attendant toujours les instructions directes de son gouvernement. Enfin elles arrivèrent précises et impératives : armistice sur la ligne, évacuation de Mayence par les Prussiens, neutralité du cabinet de Berlin dans la présente guerre. M. Barthélemy était, en outre, chargé de développer la théorie des limites du Rhin qui devenait comme le droit public de la France : les possessions de la rive gauche seraient cédées à la république; mais quelle serait la nature de l'indemnité à donner à la Prusse? De même que la France avait fait bon marché de la Bavière vis-à-vis de l'Autriche, de même elle ne soutiendrait pas la Saxe ou le Hanovre dans une nouvelle répartition; la Prusse pourrait choisir des compensations du côté de Leipzig et de Dresde, villes si riches, si opulentes; et le Hanovre, possession anglaise, était à sa disposition.

Le comte de Goltz trouvait la condition des limites du Rhin bien dure pour la première des puissances qui venait à la république française avec un esprit de

bienveillance, et presque de fraternité (1); ne valait-il pas mieux se tenir dans les termes vagues d'un *uti possidetis*, sans prendre d'autres engagements écrits? M. Barthélemy répondit : que s'il ne s'agissait que d'une précaution à l'égard de l'Allemagne, rien n'était plus facile que d'en faire l'objet d'un traité très-secret qui accompagnerait l'acte public.

A ce moment, l'Autriche, en tant que puissance supérieure, et François II comme chef de l'Empire, demandaient à intervenir dans la négociation de Bâle,

(1) *Art. II des instructions du comte de Goltz, rédigées par le comte de Haugwitz.*

« Le comte de Goltz trouvera l'occasion d'entretenir et d'affermir les sentiments que la façon de penser du roi, son amour pour ses peuples, son désir de faire leur bonheur ont de tout temps inspirés pour lui à la nation française, et dont elle a même quelquefois donné des marques pendant le cours de cette guerre. Il saura faire sentir qu'un prince doué d'une âme de cette trempe n'avait pu qu'être révolté des horreurs qui, surtout sous le régime affreux de Robespierre, ont marqué l'époque de la révolution française; que loin d'en vouloir à la nation même, loin d'avoir voulu la subjuguer ou décider de ses mesures, le roi n'avait désiré que de lui voir retrouver le bonheur qu'elle avait perdu dans des convulsions intestines, dont le triste spectacle l'avait toujours profondément affligé; que Sa Majesté, charmée du changement décisif qui paraissait être survenu dans ses principes et dans la marche de son gouvernement depuis la chute du parti jacobin, en tirait le plus heureux augure pour le rétablissement de sa tranquillité; qu'elle désirait sincèrement le retour de la paix, et qu'ambitionnant même, si les circonstances s'y prêtaient, le beau rôle de pacificateur d'une grande partie de l'Europe, auquel elle se croyait appelée par les sentiments d'équité et de justice impartiale qu'elle trouvait au fond de son cœur, cette vue salutaire devait être garante de la réalité de ses dispositions pacifiques. »

afin d'éviter un traité séparé et onéreux pour l'Allemagne. Le prince de Reuss, envoyé de l'Empereur en Suisse, offrait de participer aux conférences des ministres de France et de Prusse, lorsqu'un événement imprévu vint brusquement rompre ce petit congrès : le comte de Goltz tomba presque subitement malade et mourut en quelques jours. Ce contre-temps donnait à chacune des parties intéressées un moment de réflexion, et l'Autriche s'agita de nouveau à Berlin, pour être admise comme partie contractante, et François II comme chef de l'Empire dans les conférences de Bâle. Il fut froidement répondu qu'il s'agissait d'une guerre personnelle à la Prusse; que si ce cabinet agissait au nom de quelques princes de la confédération germanique, c'était comme chargé de pouvoirs particuliers de ces princes, et non en qualité de membre du corps allemand et en vertu d'un droit général. On hâta même à Berlin le choix du plénipotentiaire chargé de remplacer M. de Goltz, et ce choix tomba sur le baron de Hardenberg, l'esprit modéré de l'Allemagne, l'homme calme et froid, jugeant toute question sans préjugés. Il partit de Berlin avec des instructions tellement amicales pour la France, qu'en vérité le traité paraissait déjà conclu dans les premiers jours de mars.

Après la mort du comte de Goltz, le conseiller de légation Harnier avait continué les conférences, et tenu sa cour parfaitement au courant des moindres faits de cette importante affaire. M. Barthélemy lui paraissait un esprit fort conciliant; non-seulement on

pouvait opérer une neutralité; mais plus tard encore une alliance intime, qui grandirait la Prusse en Allemagne. M. de Hardenberg fit prévaloir à Berlin la pensée d'une division de l'Allemagne en deux grandes zones, le Nord et le Midi : le Nord, par la force des choses, se plaçant sous la protection de la Prusse, le Midi restant sous l'action de l'Autriche, d'où résultait une sorte de protectorat sur tous les États du Nord en faveur de la Prusse, pour la stipulation de leurs intérêts. M. de Hardenberg, ainsi posé comme l'homme de l'Allemagne, devrait offrir à Bâle non-seulement un traité au nom de la Prusse; mais encore au nom de la Saxe, du Hanovre, de l'électeur de Mayence, et de tous les États qui voulaient entrer dans le système de neutralité germanique (1). M. de Hardenberg, grandissant la situation de la Prusse, rendait les conditions plus faciles. Les discussions s'ouvrirent sur deux points qui paraissaient inflexiblement arrêtés dans la pensée du plénipotentiaire français : 1° l'occupation de la Hollande, ou, pour parler plus exactement, la reconnaissance diplomatique de la révolution

(1) En apprenant ces démarches de M. de Hardenberg, François II dut témoigner sa surprise « de ce qu'une proposition de si grande importance que celle d'une négociation de paix eût été portée si publiquement à la connaissance de l'Empire, sans aucun concert préalable, ni avec son concours comme chef du corps germanique, ni avec celui des grandes puissances impliquées dans cette guerre ; il aurait cru ne pas devoir s'attendre à ce manque d'égards dans sa double qualité de chef de l'Empire et de puissance belligérante ; il rappelait que le but que l'on se proposait d'obtenir, c'est-à-dire une paix désirable, et par là le bien-être général de l'Empire, aurait

qui renversait le stathoudérat; 2° la cession de la rive gauche du Rhin, désormais inhérente à la république française. Sur le premier point, la Prusse se montrait facile, et la négociation du conseiller Harnier à Paris l'avait déjà résolu; il était curieux sans doute de voir la Prusse, qui, de concert avec l'Angteterre, avait si puissamment contribué quelques années avant à l'établissement du stathoudérat, consentir maintenant à sa chute; mais la nécessité de la situation politique commandait ce sacrifice, et M. de Hardenberg confirma l'engagement pris par le conseiller Harnier.

Sur le second point, la difficulté était plus grande: la cession de la rive gauche entraînait avec elle un démembrement de l'Allemagne avec Mayence comme tête de pont. S'il ne s'agissait que des provinces belges, question purement autrichienne, la Prusse y aurait consenti sans difficulté: elle n'avait pas à s'inquiéter des sacrifices de la cour de Vienne; mais il fallait céder une portion des terres germaniques enclavées dans la rive gauche, entre la Meuse, la Moselle et le Rhin, Trèves, Coblentz, Luxembourg, Mayence, les forteresses enfin de la confédération.

exigé qu'on n'eût point fait une démarche de cette nature à l'insu des autres puissances, particulièrement de la cour britannique. Toutefois il déclarait, comme chef du corps germanique, qu'il n'y mettrait aucun obstacle, et qu'il attendrait à ce sujet la résolution de la diète; mais qu'en sa qualité de coétat il était d'avis qu'on ne mît en délibération que la seule question, *s'il faut faire la paix?* ne jugeant pas que provisoirement il convînt de s'expliquer sur la question relative à la manière de la faire, non plus que sur celle de la médiation. »

De ces discussions habilement conduites à Bâle résultèrent deux traités, l'un public, avoué, qui, s'en tenant au *statu quo*, résolvait les questions générales; l'autre secret, qui posait une série d'éventualités diplomatiques (1). Le traité signé à Bâle par M. Barthélemy et Charles-Auguste, baron de Hardenberg, le 15 avril 1795, stipulait la paix, l'amitié, la bonne intelligence entre la république et le roi de Prusse, cessant de fournir son contingent d'hommes et de chevaux à la confédération; en conséquence, évacuation de la rive droite du Rhin par la France; quant à la rive gauche, occupation provisoire avec suspension de résultat définitif jusqu'à la paix avec le corps germanique; liberté de commerce, mainlevée de la confiscation, restitution des prisonniers, même des corps hessois et saxon; médiation du roi de Prusse, acceptée par tous les États allemands, désireux de négocier avec la république française.

Ce traité public, par ses termes généraux, ne rétablissait que la paix entre les deux cabinets, sans rien préciser sur la convention définitive qu'il laissait en suspens jusqu'à la pacification entière de tout le corps germanique; on semblait de part et d'autre très-em-

(1) Voici quelles furent les stipulations secrètes du traité de Bâle. Par l'article 1er, le roi de Prusse s'engageait à ne former aucune entreprise hostile contre la Hollande, ni contre aucun pays occupé par les troupes françaises. L'art. 2 promettait d'indemniser la Prusse dans le cas où la France porterait ses limites au Rhin. La république française, afin d'éloigner le théâtre de la guerre des États prussiens, consentait à ne pas pousser les opérations militaires dans les pays au delà de la ligne de démarcation indiquée. Le

pressé d'en finir avec l'état de guerre d'abord, sauf à préciser plus tard les conditions particulières. Le traité secret, le seul significatif, était d'une grande portée. La Prusse, qui avait signé, en 1788, avec l'Angleterre, la convention de garantie pour le stathoudérat et la Hollande, s'engageait, contrairement, à ne point troubler l'occupation française, ni dans les Pays-Bas, ni dans aucune autre contrée envahie; si les limites du Rhin étaient concédées à la France, celle-ci s'obligeait à faire indemniser la Prusse en Allemagne (sans doute par la Saxe ou le Hanovre); une ligne de démarcation était tracée, et aucune des deux puissances ne pourrait militairement la franchir. Le second article trouvait encore une interprétation dans une convention additionnelle sur la neutralité du nord de l'Allemagne : la Prusse s'engageait à respecter cette neutralité, de manière qu'aucune troupe ennemie ne fût admise au séjour ou même au passage instantané sur cette ligne. Ce principe était évidemment posé contre l'influence de la maison d'Autriche, alors si puissamment menacée en Allemagne : tout État qui désormais voudrait se séparer de la coalition se mettrait par la nécessité même sous le patronage de la Prusse, et le

comté de Sayn et Altenkirchen se trouvaient compris par l'art 4 dans la même ligne Enfin, dans le cas où la France à la paix étendrait ses limites au Rhin et resterait en possession des États du duc de Deux-Ponts, elle consentait par l'art. 5 à se charger de la garantie de la somme d'un million cinq cent mille rixdales (environ cinq millions deux cent cinquante mille fr.), prêtée par le roi de Prusse au duc de Deux-Ponts. »

cabinet de Berlin devenait ainsi l'arbitre et le souverain des destinées germaniques; but que voulait atteindre le baron de Hardenberg, après les secousses violentes de la guerre. Dans les conférences de Bâle, il se montra habile diplomate, et l'on peut dire qu'il laissa un beau souvenir dans la mémoire du négociateur français, juste appréciateur.

Le comité de salut public avait d'ailleurs de puissants motifs pour ménager la Prusse; les républicains ne dissimulaient pas les services qu'elle avait rendus dans le cours de la guerre, et son empressement pour accepter toute espèce de négociation (1) : n'était-ce pas le traité avec le duc de Brunswick qui avait sauvé Paris, en 1792? et l'inaction de la Prusse n'avait-elle pas détruit toutes les combinaisons de la campagne du prince de Saxe-Cobourg? La convention, sous l'influence des thermidoriens, s'empressait de ratifier, dans les termes les plus flatteurs et les plus empressés, le traité conclu avec le baron de Hardenberg.

La conséquence de ce traité avec la Prusse, si favorable à la domination germanique, fut de mettre un terme à une des missions du comte Carletti à Paris. Le comte y était venu en deux qualités, comme négociateur au nom du duc de Toscane, et comme agent

(1) *Extrait d'un discours de Rewbell à la convention au nom du comité.*

« Toutes les relations prouvent que la nation prussienne n'a laissé échapper aucune occasion, dans tout le cours de cette guerre, de nous donner des témoignages d'affection et d'estime, qu'un intérêt mal entendu n'avait pu parvenir à altérer. »

secret chargé de pressentir pour l'Autriche les préliminaires d'une grande paix. Sous ce dernier point de vue, sa mission avait complétement échoué, la Prusse ayant été préférée ; mais comme représentant du grand-duc, le comte Carletti avait une mission fort importante : il s'agissait de la neutralité de la Toscane, qu'on devait établir au milieu de l'Italie, ce qui réalisait encore une idée de l'école diplomatique du duc de Choiseul, représentée par M. Barthélemy. La France devait agir sur l'Allemagne et l'Italie par le système de neutralité ; la Prusse avait pris le premier de ces rôles, il fallait assurer l'autre à la Toscane, pays si pacifiquement gouverné ; par cette neutralité on mettait Livourne à l'abri d'un coup de main de l'Angleterre, et on donnait à l'Italie un moyen de reprendre son rôle modérateur. Quel prétexte avait-on de troubler la contrée des arts, la ville des Médicis? De la Toscane, cette neutralité pourrait s'étendre aux États de l'Église et à Naples, de manière à renouer la chaîne interrompue. Le traité conclu avec le duc de Toscane, très-bref, ne stipulait rien autre chose qu'une révocation formelle de toute adhésion du grand-duc aux actes contre la république française ; on proclamait la neutralité telle qu'elle existait avant le 8 octobre 1793 (1). La Toscane prenait en Italie la même posi-

(1) Le traité signé à Paris le 9 février 1795, au nom du grand-duc de Toscane, par le comte Carletti, portait :

Art. 1er. « Le grand-duc de Toscane révoque tout acte d'adhésion, consentement ou accession à la coalition armée contre la république française.

tion que la Prusse en Allemagne, devenue le point central autour duquel allait désormais converger tout le système des rapports avec la France.

Il était d'autres États dans une position plus immédiatement exposée, avec lesquels on pourrait revenir au système des alliances intimes. La politique de Louis XIV, un moment abandonnée par les rêveurs de la constituante, reprenait sa force et son ascendant; cette politique consistait surtout à enlacer l'Angleterre par les deux extrémités, la Hollande et l'Espagne, de manière que, par la réunion de toutes ces ressources maritimes, on pût fortement lutter contre son ascendant. L'invasion de la Hollande par Pichegru allait servir à ce dessein : le stathoudérat était brisé, et sur ses ruines, il s'élevait une constitution démocratique entièrement modelée sur le pouvoir de la convention en France, avec un comité de salut public. Dès que la conquête avait été accomplie par Pichegru, des commissaires de la convention étaient partis pour La Haye, avec une mission spéciale d'organisation et de traité; le premier, l'abbé Sieyès (car clergé et gentilshommes du vieux régime n'avaient cessé de jouer un grand rôle depuis l'origine de la révolution française), fort obscurément caché dans le centre de la convention sous la dictature de Robespierre, s'était montré, après

Art. 2. « En conséquence, il y aura paix, amitié et bonne intelligence entre la république française et le grand-duc de Toscane.

Art. 3. « La neutralité de la Toscane est rétablie sur le pied où elle était avant le 8 octobre 1793. »

le 9 thermidor, avec sa manie indicible de régenter, d'organiser les peuples; cela tourne à la folie chez certains esprits, et l'on envoyait ce nouveau Lycurgue à La Haye. On lui adjoignait comme collègue un ancien avocat au conseil souverain d'Alsace, Rewbell, esprit tranchant, dur, intéressé. Dans toutes les missions d'Allemagne et de Flandre, on employait toujours Rewbell ou Merlin de Thionville. Rewbell était brave de sa personne, mais brusque et sans manières; c'était un avocat à larges moustaches et au sabre traînant, comme il s'en produit dans toute révolution. L'abbé Sieyès devait tempérer les violences de l'Alsacien; méridional, il formait le véritable contraste de son collègue. Complétement maîtres à La Haye, les Français pouvaient dicter les conditions aux états généraux (1).

(1) La dépendance des Provinces-Unies envers la république française fut consommée par le traité signé à la Haye, le 16 mars 1795, entre Rewbell et Sieyès, députés de la convention, membres du comité de salut public, et quatre membres des états-généraux, Peter-Paulus, Lestevenon, Hubert et Mathias Pons.

« Citoyens, dit Sieyès dans la séance du 23 mai 1795, j'arrive de la Hollande; votre comité de salut public et votre juste impatience m'appelant à la tribune, je viens vous annoncer que le peuple respectable et énergique des Provinces-Unies jure en ce moment une alliance offensive et défensive contre tous vos ennemis Le traité que nous venons vous présenter offre à la république française tous les avantages raisonnablement possibles qu'elle était en droit d'attendre De nouveaux moyens, de nouvelles sources de prospérité s'ouvrent devant vous. Vous acquérez ce qui en fait le gage et la garantie solide, une nouvelle puissance morale et militaire dans une des parties les plus importantes du globe dans les mers d'Allemagne et du Nord. La

La mission des commissaires n'était pas fort difficile, car ce qu'ils commanderaient impérativement serait exécuté, et il ne s'agissait pas ici d'une neutralité comme pour la Prusse et la Toscane, mais d'une alliance offensive et défensive contre une puissance spécialement, l'Angleterre. Les deux cabinets ne pourraient traiter l'un sans l'autre ; la république batave mettait à la disposition de la France douze vaisseaux et dix-huit frégates, belle augmentation de sa marine; elle lui cédait des places de ligne frontière, Maestricht, Vanloo; l'occupation était continuée pendant toute la guerre; Flessingue recevait garnison française; enfin la république nouvelle, pour célébrer l'avénement de sa constitution, payait 100 mil-

Tamise doit voir avec inquiétude les futures destinées de l'Escaut. Londres est trop éclairée sur ses intérêts pour ignorer que Bruges et Anvers doivent acquérir sur son commerce la supériorité que nos armées ont remportée sur nos ennemis. Le port de Flessingue, le meilleur des Provinces-Unies, est devenu commun aux deux nations française et batave. Les marins instruits savent de plus que la Flandre hollandaise, devenue française par votre traité, vous offre un port susceptible de devenir entre vos mains plus important encore. Ainsi la république française qui, par la seule force de sa position, doit jouer au Sud un grand rôle dans la Méditerranée; qui peut à l'Ouest, dans l'Océan, opposer de grandes forces à la tyrannie anglaise, acquiert encore au Nord la seule chose qui lui manquait, une grande et superbe existence navale et commerciale. La réunion des deux républiques française et batave annonce déjà au monde que la tyrannie britannique va bientôt faire place à la liberté des mers, que vous aurez conquise, et que, grands et magnanimes dans vos prospérités, vous offrirez aussitôt à la reconnaissance de tous les peuples de la terre. »

lions de florins en rescription de courte échéance. Tel désormais devait être le sort des alliés de la France, et cela s'explique. La république, au milieu même de ses victoires, avait des finances délabrées, un commerce anéanti, point de ressources, aucun crédit; elle devait user de la conquête pour donner plus d'énergie encore à son système révolutionnaire. La flotte, l'armée hollandaise étaient à sa disposition pour diriger toutes ses forces contre la Grande-Bretagne, qui accueillait la maison d'Orange, proscrite, exilée.

De là cette politique persévérante de l'Angleterre pour préparer la restauration de cette maison souveraine dans les Pays-Bas en 1814 ; désormais elle eut deux buts : profiter de l'état de guerre pour s'emparer des meilleures colonies de la Hollande, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à Ceylan ; puis établir sur la frontière nord de la France un système de fortifications capables d'empêcher la facile invasion des Pays-Bas.

Tandis que la république française s'assurait l'appui et la force de la Hollande, au midi elle complétait le système de ses alliances maritimes par la paix avec l'Espagne. La marche rapide des généraux Moncey et Pérignon sur la Vieille-Castille et la Catalogne avait porté l'effroi à Madrid. Au lieu de reprendre cette énergie castillane qui avait expulsé les Mores de la Péninsule, on s'était laissé aller au plus profond découragement. Manuel Godoï , sous les ombrages d'Aranjuez, aux jappements de la meute, quand

Charles IV abattait le chevreuil bondissant, et quelques centaines de pièces de la faisanderie, Godoï avait dit au roi que c'était assez d'efforts, et que puisque la république française parlait de paix, il fallait essayer des négociations. L'exemple de la Prusse avait ouvert la voie, et c'est beaucoup en diplomatie qu'un premier pas; la Toscane n'avait-elle pas elle-même traité? qui pouvait donc empêcher l'Espagne de suivre cet exemple? n'avait-on pas essayé toutes les ressources de la guerre? La victoire n'avait pas secondé le drapeau espagnol; il fallait aller à la France, la vieille alliée naturelle, république ou monarchie, peu importe.

Le cabinet de Paris, sous l'influence des idées modérées, avait établi une sorte de congrès à Bâle, sous la présidence de M. Barthélemy. Manuel Godoï envoya donc en Suisse, sous prétexte d'un voyage aux montagnes, un des conseillers de Castille, don Domingo de Yriarte (1), négociateur habile, insinuant, qui vit M. Barthélemy et le pressentit sur un traité d'alliance. Les ouvertures communiquées à Paris furent acceptées avec empressement : dans le système nouveau qui reconstituait, pour ainsi dire, la pensée de Louis XIV, une intimité avec l'Espagne paraissait aussi indispen-

(1) Don Domingo de Yriarte, né dans l'île de Ténériffe en 1746, entra fort jeune dans la diplomatie ; il fut successivement secrétaire d'ambassade à Vienne, chargé d'affaires à Paris, ministre plénipotentiaire auprès du roi et de la république de Pologne, puis ministre du conseil suprême de la guerre, enfin ministre honoraire du conseil d'État.

sable que l'alliance de la Hollande; au moyen des trois marines réunies, on pouvait hardiment lutter contre les flottes anglaises. Les escadres française, espagnole et batave grouperaient sous leur pavillon cent vingt vaisseaux de haut bord; et ces considérations rendirent le traité facile de la part de M. Barthélemy. Il y eut, comme pour la Prusse, deux espèces de convention. L'une, publique, ne stipulait que paix, amitié et bonne intelligence entre la cour de Madrid et la république française. L'Espagne cédait la partie de Saint-Domingue qui lui appartenait; la révolution, si compromise dans ses colonies, voulait réparer ses pertes. La France acceptait la médiation de l'Espagne pour le rétablissement de la paix avec le Portugal, l'infant, duc de Parme, les rois de Naples et de Sardaigne, car on marchait à un système de paix partielle. Le but de la république française, d'ailleurs, était d'isoler les trois grandes puissances, l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, de manière qu'il ne se formât plus de coalition générale contre la France (1). Dans le traité secret, les engagements allaient plus loin : indépendamment d'une contribution de 30 millions de piastres, l'Espagne prévoyait le cas où sa flotte se joindrait à celle de France dans une lutte commune; et la France à son tour établissait la possibilité pour l'Espagne de s'emparer d'une ou de plusieurs provinces du Portugal, au cas où ce cabinet voudrait res-

(1) Le traité de paix entre la république française et le roi d'Espagne fut signé le 22 juillet 1795.

ter dans l'alliance anglaise. Les prétentions du roi de Castille sur les Algarves se réveillaient avec quelques idées d'ambition, sous l'inspiration de Manuel Godoï, qui recevait en récompense le titre pompeux de prince de la Paix.

La situation de la république française changeait ainsi d'aspect : on entrait dans la période pacifique ; le système diplomatique de M. Barthélemy était d'arriver à la paix générale par des paix partielles, ce qui est plus profitable en toute hypothèse : car comment détruire une coalition, si ce n'est par les traités à part, sorte de trahison secrète par chacun de la pensée de guerre commune? Les conventions de Bâle créaient désormais des intérêts particuliers en Allemagne, en Italie, dans le midi de l'Europe : le traité avec la Prusse fortifiait plus que jamais les rivalités intestines avec l'Autriche ; on retrouvait du Richelieu dans ces combinaisons ; on avait déjà la neutralité de la Suède, du Danemark, de la Suisse ; on y ajoutait celle de la Prusse et de la Toscane, l'alliance intime avec les états généraux de Hollande et l'Espagne.

La république pouvait désormais déployer toutes ses forces, traiter avec d'autres petits États, agir pour la paix comme pour la guerre. Sous l'influence des idées thermidoriennes, la convention s'occupant d'organisation diplomatique, règle les fonctions de son comité par rapport aux actes et conventions de l'extérieur ; seul le comité de salut public devait négocier les traités de paix, d'alliance et de commerce ; on admettait les engagements secrets, pourvu qu'utiles et

grands pour la république, ils fussent communiqués à la convention nationale. Cette assemblée, si ennemie de toute étiquette, proclamait en principe que les envoyés des cours souveraines recevraient de son président le titre inséré dans leurs lettres de créance, comte, marquis ou baron; et lorsqu'ils seraient admis à présenter ces lettres, un fauteuil leur serait destiné en face de la tribune des orateurs.

Avec la reconstitution d'un droit public, arrivaient naturellement les formules proscrites au temps du désordre : les peuples, les pouvoirs roulent dans un certain cercle d'idées; l'amour des distinctions est dans le cœur; il faut qu'une hiérarchie succède à une autre. La guerre désormais se mêle à des ménagements, à des négociations diplomatiques; c'est la seconde période dans l'histoire européenne de cette république si étrange et si forte à son origine; mais pourra-t-elle subir longtemps l'état pacifique? C'est encore un péril pour un pouvoir démocratique que la paix au dehors : à ce moment les factions s'agitent; les chefs d'armées ont besoin de réaliser leur ambition; car, que faire de ces fières légions qui ont donné la victoire? Pour elles la conquête est nécessaire comme la vie, car toutes ont soif de récompenses et de gloire!

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

L'EUROPE

PENDANT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

IMPRIMERIE DE HAUMAN ET Cᵉ. — DELTOMBE, GÉRANT.
Rue du Nord, 8.

L'EUROPE

PENDANT

LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE

PAR. M. CAPEFIGUE.

TOME IV.

Bruxelles.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

HAUMAN ET Ce.

1843

L'EUROPE

PENDANT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

CHAPITRE XXXII.

ALLIANCE DES TROIS GRANDS CABINETS CONTRE LA RÉPUBLIQUE.

Effet produit en Europe par la paix de Bâle. —La Russie.— — Catherine II. — Accomplissement de sa pensée sur la Pologne. — L'Angleterre. — Développement du caractère de M. Pitt. — La majorité. — Le parlement. — L'Autriche. — L'empereur François II. — Puissance du baron de Thugut; — du comte de Lerbach. — Proposition de rapprochement. — Lord Withworth et M. de Cobentzl à Saint-Pétersbourg.— Sir Morton Eden à Vienne.—Traité de subsides. — Signature de la triple alliance. — Lutte de l'influence prussienne et autrichienne sur le corps germanique.

Mars—Août 1795.

Rien n'excita une plus vive, une plus profonde sensation parmi les grandes cours de l'Europe, que le traité conclu à Bâle entre la Prusse et la puissante république. Depuis longtemps le cabinet de Berlin avait bien révélé son dessein secret d'une défection

militaire, mais on ne croyait pas les événements assez avancés pour justifier une convention diplomatique, qui emportait avec elle-même la reconnaissance du nouveau gouvernement en France. Quel pas immense était donc fait dans l'esprit des révolutions! ce n'était plus seulement un cabinet de second ordre, comme le Danemark ou la Suède, une couronne sans force ou sans éclat, comme celle d'Espagne sous le sceptre d'or d'un favori, ni ce pacifique grand-duc de Toscane, le protecteur des arts dans les nobles cités de Pise, de Sienne, de Florence, qui reconnaissait une république régicide; mais le premier, peut-être, des cabinets militaires, la monarchie de Frédéric, la puissance enfin qui naguère, à la tête de la coalition, avait franchi les frontières de France. Et ce traité si étrange était-il motivé par la perte de quelque grande bataille, par un de ces revers qui changent la fortune des États? Aucunement; c'était par une inexplicable lassitude et par les ressorts d'une politique secrète. On savait également que M. de Hardenberg travaillait sourdement à constituer l'influence haute et presque exclusive de la Prusse en Allemagne, à l'aide de la république française elle-même (1). La proclamation

(1) Cette bonne intelligence des deux cours à la suite du traité de Bâle résultait d'une série de notes fort calmes entre la république française et la Prusse.

Note de M. de Hardenberg à l'ambassadeur français M. Barthélemy (24 juillet 1795).

« Le soussigné, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté le roi de Prusse, a l'honneur de prévenir M. Barthélemy, ambassadeur de la

de la ligne de neutralité sur la rive droite du Rhin était un acte hostile pour anéantir la suprématie de l'Autriche sur le vieil empire de Charlemagne. Mais l'Europe souffrirait-elle ce changement?

république française, de la résolution que l'empire germanique en corps vient de prendre par un *conclusum* en date du 3 de ce mois, de demander à l'empereur qu'en sa qualité de chef suprême il fasse les démarches nécessaires pour amener et accélérer la paix entre l'empire et la France. L'empire ayant en même temps réclamé l'intervention du roi de Prusse, Sa Majesté ne croit pas devoir tarder un instant de répondre à la confiance de ses co-États, en attendant que l'Empereur prenne, de son côté, les mesures les plus promptes pour atteindre le but. Le roi se chargeant, avec une vraie satisfaction, de tout ce qui peut hâter l'heureux retour de la paix, tant pour l'Allemagne que pour la France, ne doute pas que la république française, animée des mêmes sentiments, n'envisage ce grand objet sous un point de vue conforme; il espère que cette puissance s'étant engagée, par l'article 7 du traité de Bâle, d'accueillir les bons offices de Sa Majesté en faveur de ceux des États de l'Empire germanique qui désireraient entrer directement en négociation avec elle; ayant consenti de plus à ne pas traiter comme ennemis, pendant l'espace de trois mois après la ratification du traité susmentionné, ceux des princes et États dudit Empire qui sont situés sur la rive droite du Rhin, en faveur desquels Sa Majesté s'intéressera; ayant enfin accordé la neutralité à la plus grande partie de l'Allemagne par la convention particulière du 17 mai, elle n'hésitera pas d'accepter l'intervention efficace du roi pour tout l'empire et de concourir aux arrangements militaires, d'autant plus que la France elle-même semble intéressée à voir le plus tôt possible la communication rétablie et le commerce reprendre un libre cours tout le long du Rhin, et faire cesser ou voir diminuer au moins les frais énormes que la continuation des hostilités doit lui causer. Le roi propose, sans entrer dans le fond de la négociation même :

« 1° Qu'en adoptant dès ce moment et pour la durée des négo-

A Pétersbourg, Catherine II voyait l'œuvre de sa pensée grandir et se développer dans les proportions de son vaste génie : la paix avec la Turquie était signée, et la Russie avait acquis de riches débouchés sur la mer Noire; le partage de la Pologne, récem-

ciations l'état de possession actuel, l'on convienne d'un armistice général entre la France et l'empire ;

« 2° Que pendant cet armistice toute contribution, réquisition et mesure hostile cessent dans les pays ou places germaniques occupés par les troupes françaises ;

« 3° Que la ville de Francfort-sur-le-Mein soit fixée d'après le vœu de l'empire pour être le siége des négociations ; qu'elle soit confiée à la garde de ses propres troupes et que toutes troupes étrangères, même celles du roi, en soient retirées ;

« 4° Que la république française y envoie au plus tôt un plénipotentiaire pour traiter de la paix avec le commissaire impérial, et la députation qui va être nommée par l'empire pour cet effet ;

« 5° Que les mesures nécessaires soient prises pour la sûreté entière des correspondances.

« Le soussigné invite monsieur l'ambassadeur à vouloir transmettre dans le plus court délai ces propositions préliminaires au gouvernement français, et à vouloir faire part au soussigné de la réponse qu'il recevra. »

Réponse de M. Barthélemy à la note de M. de Hardenberg.

« Je n'ai pas manqué de porter à la connaissance du comité de salut public de la convention nationale la note que Son Excellence M. le baron de Hardenberg, ministre d'État et plénipotentiaire de Sa Majesté le roi de Prusse, a bien voulu m'adresser, en date du 24 juillet dernier. Le comité de salut public l'a prise en considération particulière, et me charge de répondre à M. le baron de Hardenberg que, quoique son désir de concourir dans toutes les occasions au succès des vœux de Sa Majesté Prussienne soit bien sincère, puisqu'ils ne peuvent être fondés que sur les intérêts d'une utilité réciproque aux deux puissances, les principes qu'il a adoptés

ment accompli, laissait à sa disposition une armée immense, et si le cabinet de Pétersbourg préparait une guerre contre la Perse, les troupes asiatiques efféminées, sous le ciel d'Ispahan, seraient facilement vain-

pour règle de sa conduite et qu'il a manifestés dans des négociations précédentes ne lui permettent pas, dans les circonstances actuelles, de consentir à un armistice entre la France et l'empire germanique ; persuadé, comme il est, que l'armistice, loin de favoriser les progrès de la pacification, ne tendrait au contraire qu'à ralentir la marche de la négociation qui devrait la préparer.

« Le gouvernement français voit avec plaisir que l'empire germanique, fatigué d'une guerre dont la cause lui devient tous les jours plus étrangère, réclame l'intervention et la coopération de Sa Majesté Prussienne pour le rétablissement de la paix avec la république française ; et c'est ici où il se plaît à renouveler ses assurances de l'intérêt particulier avec lequel il sera toujours disposé à accueillir cette intervention, tant envers l'empire en général, qu'envers chacun des États qui le composent en particulier. J'éprouve donc une véritable satisfaction de pouvoir confirmer à M. le baron de Hardenberg, conformément aux ordres que j'ai reçus, que les bons offices de Sa Majesté Prussienne auront auprès du gouvernement français toute l'efficacité qu'elle peut en attendre dans tout ce qui ne préjudiciera ni à l'intérêt, ni à la dignité de la république. Il ne dépend donc que de l'empire germanique de mettre à profit ces dispositions amicales envers la cour de Berlin, en entamant directement avec le gouvernement français une négociation pour laquelle l'intervention de Sa Majesté Prussienne pourra être utile aux États de l'empire. Comme il est exprimé dans les instructions que je viens de recevoir de Paris, que la mesure de l'armistice ne peut être adoptée, il n'échappera pas à M. de Hardenberg qu'il en est de même des quatre articles proposés dans sa note, puisqu'ils sont une conséquence naturelle du premier article.

« A Bâle, le 10 août 1795.

« *Signé :* Barthélemy. »

cues par ces terribles soldats qui avaient brisé les Osmanlis et les Polonais, sous le puissant Suwarow. Nulle femme n'avait conservé, dans un âge avancé déjà, une force d'esprit et de corps comparable à celle de Catherine II; elle régnait depuis trente-trois années avec la même fermeté et la même intelligence : la czarine avait soixante-six ans, et avait une corpulence robuste, le cou replet, la figure enluminée et grasse, les yeux brillants, ainsi qu'on voit Catherine de Médicis en sa vieillesse; elle montait à cheval comme dans sa jeunesse, caracolant au milieu de ses chevaliers-gardes. Elle-même avait tracé de sa main le par-

Déclaration confidentielle, remise par Rewbell à M. de Hardenberg, à Bâle, le 18 *août* 1795.

« La France ne rendra point à l'empire ses conquêtes entre la Meuse et le Rhin ; son gouvernement sent trop bien que par là elle n'aurait qu'une trêve au lieu de la paix ; et qu'il lui faut la barrière insurmontable du Rhin, barrière qui empêcha pendant six cents ans l'empire romain défaillant d'être englouti par les barbares, barrière enfin qui ne fut franchie que par les efforts réunis de l'Asie et de l'Europe. Le gouvernement français prévoit d'ailleurs que ce serait donner un établissement sur le seuil de notre porte aux émigrés, qui ne manqueraient pas de mettre le feu à notre maison s'ils en trouvaient le moment favorable. Il ne veut pas non plus permettre au roi de Prusse de s'établir dans la grande plaine entre la Meuse et le Rhin, dont la richesse lui donnerait toujours les moyens d'entretenir des forces considérables sur nos frontières, de fomenter des troubles et d'envahir la Hollande au moment où, comme en 1787, nous ne pourrions peut-être pas la recouvrer. Toutes ces raisons portent le gouvernement français à ne pas se départir du principe que la limite du Rhin est indispensablement nécessaire à la sûreté de la France. »

tage de la Pologne sur une belle carte de Delisle, et ce fut à Pétersbourg qu'elle accueillit ce malheureux Stanislas-Auguste, son noble amant, qu'elle avait créé roi de Pologne, et qu'elle brisait avec la même indifférence. Tout occupée de la grandeur de la Russie et de sa magnifique renommée, Catherine songeait maintenant à jouer un nouveau et puissant rôle en Europe, car ses conquêtes matérielles étaient accomplies en Turquie et en Pologne. La Russie avait acquis une population nouvelle de plusieurs millions d'âmes; il lui fallait maintenant assurer son influence occidentale par une guerre ferme et décidée, contre le principe révolutionnaire en France.

C'était une ancienne pensée de Catherine II; entraînée d'abord par cette exaltation chevaleresque, qui brillait de temps à autre comme un éclair sur son âme, Catherine ne s'était-elle pas fortement prononcée pour la noblesse émigrée aux bords du Rhin? La czarine, qui avait à comprimer des nobles aussi, moins fidèles et moins soumis, avait tout naturellement tendu la main à ces gentilshommes qui abandonnaient tout, patrie, fortune, pour servir le vieux drapeau de leur souverain! fidélité qui lui plaisait à elle, si souvent obligée de punir les grands par des exils. Depuis longtemps, elle connaissait les bonnes familles de France; MM. de Langeron, de Richelieu, de Saint-Priest, servaient dans ses armées comme de fidèles et braves officiers; il n'était pas un nom de France dont elle ne connût le blason, la généalogie et les hauts faits.

Maintenant, la czarine désirait seconder une restauration de la famille de Louis XIV en France ; elle devait jeter dans la balance militaire deux cent mille hommes, et un général fier et dur Moscovite, Suwarow, le vainqueur des Polonais au faubourg de Praga ; mais cette vieillesse robuste pouvait être tout à coup atteinte par la mort impitoyable : l'apoplexie, si terrible, avait essayé sa foudre sur ce crâne vaste et fatigué. Catherine morte aurait pour successeur Paul Ier, âgé de quarante ans déjà, prince dont la jeunesse avait été fêtée par la noblesse de France un peu avant la révolution. Qui ne se rappelait, parmi les gentilshommes, le noble luxe de Versailles, quand la cour de Louis XVI salua le comte du Nord et sa jeune et brillante compagne ? Combien Marie-Antoinette fut alors belle, gracieuse ! et à Chantilly, que d'admirables fêtes les Condés n'avaient-ils pas données au comte du Nord ! cette chasse aux flambeaux, au son de mille fanfares retentissantes ; ces théâtres, ces palais de feu, ces bals ravissants au milieu des pelouses et des charmilles de Chantilly ! Catherine, jalouse de son pouvoir et voulant le continuer jusqu'à la mort, reléguait le czarewitch dans son palais de Gatschina, où il s'absorbait dans des études mathématiques et militaires. Après le partage de la Pologne, le dessein de Catherine fut de prendre une part active, considérable, aux transactions de l'Europe occidentale, et c'est ce que l'Angleterre avait parfaitement deviné dans ses négociations.

François II, le jeune empereur d'Autriche, avait

quitté la Belgique avant l'évacuation arrêtée par M. de Thugut. Avec cette admirable patience qui le distingue, le cabinet de Vienne avait cherché à grandir ses forces et à réparer ses pertes ; le conseil aulique pouvait compter sur une armée plus forte peut-être que celle qu'il avait espérée sur le Rhin et que rendaient disponible le partage et la pacification de la Pologne. Le baron de Thugut était le diplomate tout-puissant du cabinet de Vienne, le régulateur de son système de paix ou de guerre ; seulement, la nécessité des affaires d'Allemagne lui donnait pour second et pour aide le comte de Lerbach, très au fait des transactions germaniques et de la partie occulte des négociations de Bâle. C'est le comte de Lerbach qui avait communiqué la première nouvelle des stipulations secrètes de la Prusse avec la république française sur les destinées futures de la confédération germanique : le comte de Lerbach avait surtout été mêlé à la proposition d'échange des Pays-Bas contre la Bavière (1), essayée à Bâle comme un simple pourparler entre l'Autriche et M. Barthélemy. M. de Thugut et le comte de Lerbach, intelli-

(1) L'électeur palatin, informé à la fois de Bâle, de Manheim et de Vienne même (par M. de Lucchesini), du projet ébruité d'échanger les Pays-Bas contre la Bavière, avait eu à cet égard une explication avec le comte de Sielern, envoyé de l'Empereur à Munich, lui marquant la surprise et l'indignation que lui avait fait éprouver un avis si inquiétant et si extraordinaire venu de plusieurs côtés à la fois. Le ministre autrichien protesta de sa complète ignorance à ce sujet, réfutant la véracité de l'avis d'après les principes de l'improbabilité politique du fait en lui-même.

M. de Lucchesini, ambassadeur de Prusse à Vienne, déclara par

gences, au reste, sans préventions et sans préjugés, pouvaient transiger avec tous les événements sans s'arrêter à d'inflexibles principes. Le dessein de l'Autriche était de reprendre la guerre avec fermeté, d'abord pour la défense du Rhin, que la Prusse abandonnait par son système mitoyen et faible de neutralité germanique, ensuite de déployer ses forces dans l'Italie, pour y chercher de nouvelles compensations.

Cette double campagne sur deux points extrêmes aurait des résultats nécessaires : pour défendre le Rhin, l'Autriche avait un prétexte d'occuper la Bavière, et les positions du Danube et de l'Inn plus particulièrement ; et en Italie, les compensations par Venise, l'Istrie et la Dalmatie, arriveraient par la force des choses ; et même au besoin on pourrait rectifier la frontière du Piémont pour grandir la Lombardie. Trois remarquables capitaines devaient suivre et développer ce système de défense et d'invasion à la fois : le jeune et brillant archiduc Charles occuperait la ligne du Rhin, ayant à ses côtés l'intrépide Clairfayt, que sa capacité élevait au rang de feld-maréchal ; et le vieux Wurmser devait protéger l'Italie. Jamais peut-être les

ordre de sa cour au ministre de l'Empereur : « Qu'il avait été fort sensible au roi son maître d'apprendre qu'on attribuait à quelques-uns de ses ministres d'avoir répandu la nouvelle d'une négociation particulière, entamée par la cour impériale avec la France, et qui aurait principalement pour but l'échange de la Bavière ; qu'à la vérité cet avis était venu d'un représentant français ; mais que Sa Majesté n'ayant d'ailleurs aucune raison d'y ajouter foi, elle avait autorisé ses ministres dans l'empire à contredire cette imputation. »

levées n'avaient été plus puissantes et plus formidables dans la monarchie autrichienne. Le rôle qu'avait pris la Prusse blessait profondément les intérêts et l'amour-propre du cabinet de Vienne : il dut tout sacrifier pour le lui enlever. Le loyal François II aimait tendrement sa femme, jeune et ardente Napolitaine au cœur haut, aux passions colorées et chevaleresques, qui pleurait comme une enfant la mort de Marie-Antoinette, la noble reine. Après la paix de Bâle, le cabinet de Vienne était donc poussé à la guerre par des mobiles puissants.

L'Angleterre conservait des ressentiments non moins aigres contre la Prusse : quoi! c'était quelque temps après avoir signé un traité d'alliance et de subsides avec le cabinet anglais, après en avoir touché presque la moitié, que cette puissance concluait la paix de Bâle par une trahison indigne! Ce n'était pas seulement sous ce point de vue que cette transaction blessait profondément M. Pitt, mais encore parce qu'elle lui faisait une mauvaise position dans le parlement, car l'œuvre de la paix était donc indéfiniment retardé, et l'opposition de Fox, de Shéridan, d'Erskine, allait s'emparer de cette circonstance, pour demander à M. Pitt un compte sévère des subsides et des sacrifices imposés à l'Angleterre.

A ce moment, le roi George avait recouvré quelque peu la raison, et sa fermeté venait en aide au premier ministre. A la face du principe révolutionnaire, il s'était fait en Angleterre un pacte d'énergie et de salut national entre tous les conservateurs qui

soutenaient M. Pitt. Ce n'est pas dans les temps ordinaires que l'homme d'État se montre grand, c'est lorsque la tempête gronde; et certes M. Pitt fut admirable dans cette crise de la patrie : accusé dans le parlement, flétri par la presse, menacé dans sa vie, il demeura immobile avec la conscience de sa position si haute; il accomplit le devoir immense de préserver son pays par le développement de toutes ses forces. Si le système de lord Grey et de M. Fox eût triomphé, que serait devenue l'Angleterre en lutte avec la révolution française? M. Pitt, soutenu de son fidèle ami Dundas, appuyé par le parti propriétaire et conservateur, se jeta plus énergiquement dans la guerre. Il y allait de son pays, de la glorieuse Angleterre, traquée par une révolution maîtresse déjà de la Hollande au nord, de l'Espagne au midi : est-ce qu'une si grande étendue de côtes pouvait rester longtemps au pouvoir de la France ou sous son influence, sans compromettre la vie et l'indépendance de la nation anglaise? Aussi le parti de la guerre fut pris avec énergie par le roi et son cabinet : d'ailleurs, n'avait-on pas trouvé jusqu'ici des compensations? La Corse obéissait encore à la Grande-Bretagne; l'Inde avait cessé de voir le pavillon français sur ses riches côtes; la plupart des colonies étaient soumises; la France n'avait plus de marine; ces résultats grandissaient l'Angleterre. Tout n'était pas perdu sur le continent : si la Prusse se détachait de la coalition, on pourrait rattacher l'Autriche avec plus de sincérité et de dévouement; la Russie, après le partage de la Pologne, avait toutes ses armées dis-

ponibles, et celles-ci jetteraient un poids formidable dans la balance. Il fallait donc agir avec vigueur; les subsides trouvaient des compensations naturelles dans les traités de commerce; le développement industriel de l'Angleterre était sans limites, et depuis la guerre elle absorbait toute la consommation du continent. Avec cette prospérité inouïe et des mesures fermes, énergiques, contre les agitateurs, M. Pitt pourrait arriver à la réalisation de ses pensées de prépondérance continentale.

A cet effet, la diplomatie anglaise avait multiplié ses démarches sur tous les points. Lord Withworth, envoyé extraordinaire à Pétersbourg, dut proposer à la czarine un traité d'alliance défensive et de protection réciproque entre l'Angleterre et la Russie, et un développement des conventions commerciales. Depuis longtemps il existait des rapports, devenus presque indispensables, entre les grands propriétaires russes et les marchands anglais; les manufactures de Liverpool, de Manchester, jetaient mille produits en Russie, qui donnait en échange ses bois de mâture, ses fers, ses cuivres. Le traité politique n'était que le développement des stipulations commerciales, avec cette addition surtout, que lord Withworth proposait de le rendre militaire, c'est-à-dire que la czarine fournirait un contingent de troupes fixé par un traité, en échange d'un subside stipulé sur les mêmes bases que la convention conclue avec la Prusse et si étrangement violée.

Le cabinet de Pétersbourg accueillit ces offres, en

posant néanmoins cette question : Comment agirait l'armée moscovite et dans quelle proportion fournirait-elle son contingent? Ce n'était pas chose nouvelle que la stipulation d'une force russe employée dans la coalition; cela s'était fait en 1794 déjà, par une clause restée sans exécution positive, car la difficulté était de trouver une issue à l'armée russe; la voie de la mer, la plus simple, était si dispendieuse! trente mille hommes demandaient d'immenses transports; la voie de terre trouverait deux obstacles, la Prusse et l'Autriche, et l'on pouvait même dire toute l'Allemagne. Nulle puissance germanique ne se souciait de voir quatre-vingt ou cent mille hommes traverser le sol de la patrie allemande : quelque discipline qu'on imposât à ces soldats, leur marche serait lourde, ruineuse. En toute hypothèse, on appelait les Russes à prendre une part directe aux transactions de l'Europe occidentale; mais les cours de Vienne et de Berlin, qui portaient déjà sur leurs flancs ce colosse formidable, voudraient-elles lui ouvrir les portes de fer qui défendaient le Danube et le Rhin contre les Moscovites? Toutefois, la Prusse se trouvait depuis le traité de Bâle dans une position à part, car elle avait trahi la cause commune; et l'Autriche avait besoin de tous les auxiliaires dans le péril qui la menaçait; c'est d'après cette situation bien connue que M. Pitt rédigea ses instructions pour lord Withworth, afin de rapprocher les deux cabinets de Vienne et de Pétersbourg dans une négociation simultanée.

Le noble ambassadeur devait proposer à la Russie,

par sa haute médiation, un traité de coalition avec l'Autriche, dans le but de réprimer le développement de la révolution française (1). M. de Cobentzl, qui représentait l'Autriche à Pétersbourg, n'était pas opposé à cette idée qui répondait parfaitement à la situation spéciale et fort menacée de sa cour. Dans l'esprit des négociateurs, il ne s'agissait pas d'ouvrir l'Allemagne à la Russie, mais d'appeler un corps d'armée dont le contingent serait fixé; et puisque la Prusse trahissait

(1) La république avait déjà quelque notion du rapprochement de la Russie, de l'Autriche et de l'Angleterre.

Extrait d'un rapport de Cambacérès à la convention.

« ... Il est des puissances dont l'orgueil préférerait s'ensevelir sous des ruines plutôt que de rendre hommage à l'égalité et à la liberté. L'Angleterre aspire à la possession de l'empire des mers; l'Autriche et la Russie veulent maîtriser le continent, et prétendent, au milieu d'un bouleversement général, établir leur domination. Autour de ces puissances sont groupés les autres États de l'Europe, enchaînés par des intérêts divers. Quelques-uns s'applaudissent d'une neutralité sage, mais insuffisante; au milieu d'eux s'élève le peuple français, centre de toutes les affections et de toutes les haines. Des négociations importantes sont entamées ou prêtes à l'être; il est indispensable de faire des paix partielles pour arriver à une paix générale... La république triomphante, prête à voler à de nouveaux triomphes, veut la paix : elle la voudra universelle, telle qu'elle puisse assurer pour jamais le repos et le bonheur du monde. Mais si vous jetez un coup d'œil sur l'Europe, il vous apprendra que la tâche des défenseurs de la patrie n'est pas finie. » Puis le rapporteur Cambacérès parla des conditions qui auraient pour base de tracer les limites naturelles de la république, « de façon, dit-il, à lui assurer les fleuves, qui, après en avoir arrosé quelques départements, vont prendre leur cours vers la mer, dans les pays soumis aujourd'hui à ses armes. »

la cause européenne, on donnerait à la Russie la place que le cabinet de Berlin avait délaissée; il fallait à tout prix sauver la patrie commune d'une invasion inévitable. A Vienne, d'ailleurs, on avait toujours une arrière-pensée : avec ce corps de Russes auxiliaires qui n'était pas assez considérable pour effrayer, on pourrait grandir la puissance autrichienne en Italie, occuper la Bavière, et peut-être enfin attaquer la neutralité de la Prusse, véritable danger pour l'Allemagne. M. de Cobentzl entra donc volontiers en négociations avec lord Withworth et la czarine; le baron de Thugut lui avait envoyé les pouvoirs les plus étendus pour signer les bases de l'alliance. Le meilleur accord existait entre les deux cours; à Vienne même, et pour marquer la haute considération que la Russie inspirait, François II prit un prétexte pour honorer de sa présence une fête que le comte de Razumowsky, ambassadeur de Russie, donnait pour l'anniversaire de la naissance de sa souveraine. M. de Thugut n'ignorait pas les froideurs hautement manifestées par le cabinet de Pétersbourg envers la cour de Berlin, et l'Autriche voulait en profiter pour ressaisir son influence allemande.

Ce moment était habilement choisi par M. Pitt, afin de proposer au baron de Thugut son traité de subsides. L'ambassadeur extraordinaire, sir Morton Eden, développa le plan de sa cour pour un système de coalition. Le cabinet autrichien avait d'abord hésité; voulant se réserver la possibilité de négocier avec la république française, il avait suspendu les pourpar-

lers de sir Morton Eden; mais la négociation de Bâle tout à fait rompue, la proposition anglaise reprit son cours, et l'Autriche accepta ses offres sur le même pied que les stipulations prussiennes, seulement sous une autre forme, car ce ne fut pas à titre de subsides que l'Angleterre fournit à l'Autriche les ressources dont elle manquait; M. Pitt lui proposa de réaliser un emprunt dont la Grande-Bretagne prendrait la garantie et le payement d'intérêts. La stipulation fixa le contingent à 150,000 hommes; l'Angleterre, rattachant à sa solde personnelle le corps du prince de Condé, se portait comme intermédiaire, afin d'accomplir une triple alliance de coalition contre la république française, et c'est pour mettre à exécution ce traité que lord Withworth et M. de Cobentzl négociaient à Saint-Pétersbourg.

Voici donc quelle etait la situation réelle : la Pologne partagée, la Prusse se retirait de la cause commune pour proclamer sa neutralité; en même temps, la Russie, qui n'avait fait jusqu'ici que des déclarations de principes, en promettant ses forces à la coalition, signait avec l'Angleterre un traité d'alliance offensive et défensive; l'Autriche recevait comme subsides la garantie d'un emprunt, et se rapprochait de la Russie décidée pour la cause commune. Ainsi, le génie de M. Pitt réparait, par l'énergie d'une coalition nouvelle, un échec qui paraissait immense : menacé luimême dans son pouvoir, il débordait sur l'Europe. L'homme d'État voulait briser cette formidable république qui posait fièrement ses limites au Rhin, en

déclarant qu'elle ne traiterait jamais qu'à cette condition.

En présence de cette fermeté nouvelle des cabinets de Londres, de Vienne, de Saint-Pétersbourg, la Prusse devait se trouver dans une situation véritablement inquiète, embarrassée. C'était bien, sans doute, d'avoir traité avec la république française, et de terminer ainsi une guerre que la Prusse considérait comme inutile et coûteuse; mais cette nouvelle position plaçait le cabinet de Berlin dans de grands embarras vis-à-vis de ses anciens alliés. L'Europe allait désormais se diviser en deux camps : autour de la république française se grouperaient des alliances commandées par la victoire et la conquête, des neutralités incertaines et difficiles, et que souvent la peur dirigerait; autour de l'Angleterre, d'autres alliances intimes étaient cimentées par les emprunts et les subsides; il fallait donc embrasser l'un ou l'autre de ces partis, entre lesquels se divisait le monde. Les choses en étaient à ce point d'irritation contre la Prusse à Vienne, à Londres, à Pétersbourg, que si la triple alliance arrivait à ses fins de répression contre la France, elle tournerait ensuite ses armes contre la Prusse, qui avait si indignement trahi la cause commune, et l'on verrait se renouveler cette guerre terrible qui avait tant menacé le grand Frédéric.

La situation particulière de la Prusse l'exposait aux coups immédiats des trois puissances. Au nord, l'extension extrême de ses frontières la plaçait sous l'invasion des Russes, l'enlaçant en tête et en flanc par

Kœnigsberg et la Pologne; si Catherine brisait avec Frédéric-Guillaume, 200,000 Russes pouvaient, sous l'épée puissante de Suwarow, accomplir une invasion que les antipathies des peuples serviraient bien. Le langage de M. d'Alopéus, ministre russe à Berlin, était loin de se montrer pacifique; la czarine, déjà blessée des prétentions de la Prusse dans le partage de la Pologne (1), ne se contint plus dans sa colère, après le traité de Bâle, considéré comme une indigne violation des engagements pris. La souveraine, qui avait si fortement réprimé les émeutes de la Pologne et commandé l'impitoyable exécution du faubourg de Praga, ne pouvait comprendre qu'on eût lâchement pactisé avec les révolutionnaires français; elle voulut même commander à M. d'Alopéus de prendre ses passe-ports.

L'Angleterre pouvait atteindre aussi facilement la Prusse par son commerce. Indigné d'une conduite si fausse, d'une violation si manifeste de la foi jurée, M. Pitt fut sur le point de lui déclarer la guerre, et il aurait été soutenu par l'opinion, car la Prusse,

(1) Dans la convention sur la Pologne entre les cours de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Berlin, conclue le 3 janvier 1795, le lot de chacune des trois puissances y fut ainsi déterminé : celui de la Russie se composait de deux mille trente milles carrés géographiques, avec un million cent soixante-seize mille cinq cent quatre-vingt-dix habitants; l'Autriche eut huit cent trente-quatre milles carrés géographiques, et un million trente-sept-mille sept cent quarante-deux habitants; la Prusse neuf cent quatre-vingt-dix-sept milles carrés géographiques, et neuf cent trente-neuf mille deux cent quatre-vingt-dix-sept habitants.

tout en faisant bon marché des traités, avait touché jusqu'à la moitié du subside stipulé par la Grande-Bretagne. A ce sujet, les notes devinrent vives, envenimées, ardentes : le cabinet de Berlin prétendait avoir rempli tous ses engagements envers l'Angleterre en portant son armée au nombre stipulé par la convention. « Si elle n'avait pas agi pour la défense de la Hollande, disait-elle, c'est que les Autrichiens eux-mêmes avaient abandonné la Belgique et repassé le Rhin; dès lors, il avait fallu songer à défendre l'Allemagne, la patrie commune : est-ce que l'armée anglo-hollandaise n'avait pas été obligée elle-même de céder devant les forces supérieures des Français, et surtout devant un mouvement d'opinion républicaine éclatant dans les Pays-Bas ? »

A ces motifs de justification, l'Angleterre opposait des faits puissants, décisifs : « La stipulation des subsides avait placé l'armée prussienne sous la direction absolue des commissaires anglais pour un total de 62,000 hommes. Comment donc était-il arrivé que le maréchal de Mœllendorff eût refusé de marcher sur le théâtre même de la guerre pour se joindre aux Anglo-Hollandais du prince d'Orange ? N'était-ce pas cet étrange refus qui avait compromis toute la campagne et découvert la Hollande par tous les côtés ? » Ces griefs, aigrement exprimés, comme il arrive toujours après les irréparables échecs d'une cause, motivèrent le départ du ministre anglais résidant à Berlin. Ce n'était pas encore la guerre, mais une certaine menace de rupture. Les hommes d'État de

la Grande-Bretagne ont cela de particulièrement supérieur qu'ils ne prennent une résolution que lorsqu'elle est utile; ils n'ont pas de colère publique, de passions personnelles, nuisibles au pays. Or, une guerre avec la Prusse n'avait rien de productif et d'immédiatement profitable; le commerce sous ce pavillon était si restreint, on peut même dire si pauvre: d'ailleurs, il n'y avait nulle colonie à conquérir, nulle prise pour les corsaires; à quoi bon dès lors les hostilités? Et puis on espérait retrouver en temps opportun cette alliance de la cour de Berlin, que M. Pitt avait d'abord tant souhaitée, pour consolider la prépondérance anglaise en Allemagne.

Mais entre l'Autriche et la Prusse les griefs éclataient dans leur énergie; ici, la rivalité, un moment étouffée par la volonté commune de réprimer la révolution française, revenait avec toute la puissance des vieilles haines, à la suite de la trahison prussienne. L'Autriche, fermement dessinée dans la guerre, voulait en faire résulter une large indemnité pour les sacrifices immenses qu'elle avait faits depuis trois ans; si elle avait ratifié par deux traités la cession de la Silésie après de malheureuses campagnes, il était dans l'esprit de la maison d'Autriche de ne jamais rien céder définitivement, car cette maison s'abaisse devant les circonstances impérieuses et se met le lendemain à la recherche de ce qu'elle a perdu. Si donc elle tendait la main à la Russie, c'est qu'elle comptait trouver dans ce puissant cabinet une auxiliaire pour reconquérir la Silésie sur la Prusse; peut-être déciderait-elle Péters-

bourg à rompre avec Berlin, et alors viendrait à elle la domination absolue sur l'Allemagne, théâtre constant d'une lutte entre les deux maisons.

La conduite de la Prusse, depuis sa fatale guerre de 1792, ne semblait dominée que par une seule vue : la dissolution du corps germanique pour placer une certaine fraction de princes confédérés sous son influence, et à cet effet elle avait réfléchi son système de neutralité, dont le but était de détacher un à un les membres de la vieille diète ; la sécularisation des électorats ecclésiastiques, complément de la réforme, formait la seconde partie de ce plan, qui devait trouver faveur dans la rapacité naturelle des seigneurs laïques, comme au temps des féodaux du Rhin sur les sept montagnes. On proposait aux vieux margraves, aux burgraves, de s'emparer des évêchés, des abbayes et des riches manses de l'Église : qui aurait refusé ces grands pillages déjà commencés par les idées de Luther ? C'était donc par le sens égoïste et matériel que la Prusse cherchait à conquérir une influence dominante en Allemagne, et c'est un peu le rôle que lui a créé Frédéric. Au contraire, quelle que fût la pensée définitive de l'Autriche, elle semblait alors entraînée par le sentiment moral de la nationalité germanique, profondément menacée par la république française, qui demandait dans son *ultimatum* la rive gauche du Rhin, avec Mayence pour point de défense ; admettre un tel principe, comme on l'avait fait au moins indirectement à Bâle, n'était-ce pas abandonner un huitième, en territoire et en population, de la vieille Germanie ?

L'Autriche ne reconnaissait ni de fait, ni de droit, une telle cession territoriale, et cette bonne position qu'elle savait prendre, était si bien sentie, que M. de Hardenberg ne cessait de dire à la légation française : « C'est votre déclaration sur la rive gauche du Rhin qui rend la paix générale impossible (1). » Cette ligne de démarcation bien établie entre la Prusse et l'Autriche, sur les intérêts allemands, se manifeste dans tous les actes : quand le cabinet de Berlin eut proclamé la neutralité de certains États, le prince de Hohenlohe, chef de l'armée impériale, posa cette question au général prussien : « Que ferez-vous au cas où l'armée de la France ou de l'empire voudrait franchir le territoire protégé par votre système de neutralité? »

(1) Dans cette perplexité, le baron de Hardenberg disait à M. Barthélemy à Bâle :

« Votre système de limites du Rhin sera cause que la guerre ne finira point encore cette année. » — « C'est un malheur, répondit M. Barthélemy ; mais enfin, puisque vous autres Prussiens prévoyez vous-mêmes la prolongation de la guerre, comment ne sentez-vous pas que c'est une raison de plus pour vous serrer davantage sur nous ? Une *alliance* entre les deux nations ne serait-elle pas le moyen le plus prompt et le plus décisif pour la Prusse de terminer la guerre d'Allemagne, et de s'attribuer dans l'empire une influence immense? » L'ouverture était délicate. Le premier pas que venait de faire le cabinet de Berlin avait frappé trop vivement l'Europe pour qu'il se laissât engager si brusquement une seconde fois, d'une manière plus décisive. M. Hardenberg déclina donc l'alliance. « Nous ferons tous les arrangements que vous voudrez dans l'intérêt de la paix générale, dit-il au plénipotentiaire français; mais la Prusse, je vous le demande, pourrait-elle décemment entrer dans des stipulations contre des puissances avec lesquelles, malheureusement, elle faisait cause commune tout à l'heure ? »

Et la Prusse, fort embarrassée, ne répondit que d'une manière évasive, sans oser dire qu'elle repousserait les agresseurs par les armes.

C'était une grande force que la réunion, dans une cause commune, de l'Angleterre, de la Russie et de l'Autriche, disposant chacune d'une masse de moyens si considérable. Sans contredit, la Grande-Bretagne était la première puissance maritime et coloniale; tandis que la France assistait à la décadence de sa marine, l'Angleterre voyait croître démesurément la sienne, fixée, pour la campagne de 1795, à cent soixante-cinq vaisseaux de ligne et à deux cent mille matelots. Il y a ceci de formidable dans les puissances maritimes, qu'avec leurs citadelles flottantes, elles se portent d'un point à un autre, sans s'inquiéter de ces difficultés qui entraînent une guerre territoriale; aujourd'hui trente vaisseaux anglais paraissaient devant Anvers, Amsterdam; demain ils se montraient devant Toulon, Marseille, Cadix ou l'île de France. Comme toutes les expéditions étaient secrètes, sous des ordres cachetés, ces points attaqués et surpris n'avaient pas le temps de se défendre; la république française était comme le lion désespéré quand l'aigle de l'Atlas, au vol audacieux, le harcelant à droite, à gauche, le déchire de ses serres et de son bec aigu.

Loin de nuire précisément au développement des forces de la Grande-Bretagne, l'adhésion que la Hollande et l'Espagne venaient de donner au système français, augmentait les masses de ses conquêtes et les captures de ses corsaires; car ces deux peuples

possédaient les plus riches, les plus puissantes colonies, soutenues du plus vaste commerce. Par le fait de son traité d'alliance avec la république française, la Hollande devenait l'ennemie de la Grande-Bretagne : et quelle magnifique prise pour le commerce britannique, que Ceylan, le cap de Bonne-Espérance, et les merveilleux comptoirs de la Chine, presque exclusivement occupés jusqu'alors par les Hollandais et les Portugais ! Quant à l'Espagne, si on ne pouvait encore l'attaquer directement dans la position de paix et de neutralité qu'elle avait adoptée par le traité de Bâle, on la forcerait bien tôt ou tard à se placer dans une nuance moins équivoque ; et dans ce cas, si elle suivait le développement de son alliance avec la France, alors on briserait ses escadres, sa marine, son commerce, on soulèverait ses colonies en conquérant de nouvelles stations. Afin d'arriver à ce but, la Grande-Bretagne fortifia ses liens avec la maison de Bragance ; ses escadres déployèrent le pavillon anglais dans le Tage, et sa légation à Lisbonne communiqua au régent de Portugal, depuis Jean VI, les stipulations secrètes et éventuelles de la France avec Charles IV, qui promettaient la réunion de tout ou d'une partie des Algarves au royaume d'Espagne. Par une tendance curieuse, à mesure que la guerre maritime prenait une plus large extension, les avantages de la Grande-Bretagne grandissaient aussi dans cette lutte vigoureuse.

La Russie, comme puissance militaire, était au premier rang. A la fin de ses guerres contre la Turquie

et la Pologne, elle avait besoin d'occuper son armée, et un mouvement au midi devait trouver appui dans le conseil de Catherine II. L'Allemagne, pendant la guerre de sept ans, avait vu les têtes des colonnes des armées moscovites apparaître formidables contre Frédéric; elle se rappelait avec une sorte d'effroi ces cosaques dispersés par milliers dans ses campagnes; la renommée de Suwarow et l'illustration fatale qu'avait jetée sur son front le saccagement de Praga, n'étaient pas de nature à rassurer les Allemands.

Les nouveaux éléments près d'agir dans une campagne par le concours des Russes étaient puissants et décisifs. L'infanterie moscovite, immobile sous le feu, tombait sans perdre son rang; on se souvenait du jugement porté par le grand Frédéric sur cette impassibilité des bataillons russes, murailles d'airain, d'où partait un feu régulier, mécanique, un roulement de mousqueterie retentissant; l'apparition de cette infanterie dans les batailles allait donc appeler un développement immense d'artillerie, car le canon seul pourrait ébranler ces masses. Indépendamment de sa prépondérance militaire, la Russie devait agir sur le système européen en vertu d'autres mobiles : par la force de sa seule intervention, elle maintenait la Porte-Ottomane dans un état de sujétion et de paix, que les intrigues de la république française ne pourraient briser; au nord, elle surveillerait la Suède, si disposée, par la tendance d'esprit du duc de Sudermanie et les actives manœuvres de M. de Staël, à un rapprochement plus intime avec la république fran-

çaise. Enfin, tant que la Russie serait aussi fortement dessinée contre la révolution, il était impossible que la Prusse se jetât corps et âme dans le principe français.

L'Autriche était déjà justement appréciée comme puissance militaire : nul cabinet n'avait montré jusqu'ici plus de confiance et de fermeté dans le développement de ses campagnes. La cour de Vienne ne renonçant à rien dans la fortune diverse des combats, avait certainement une des plus belles armées du monde, avec tous les moyens d'en lever de nouvelles dans les états héréditaires, en Hongrie, en Bohême, dans le Tyrol. Cette attitude vigoureuse ne formait pas le seul caractère de supériorité de la cour de Vienne; elle avait surtout une diplomatie habile, savante, discrète; tout en conservant ce calme extérieur de l'esprit, partout elle étendait son réseau. Comme la Russie, elle maintenait la Porte par son internonce à Constantinople; en Allemagne, on avait vu ses efforts pour lutter contre les intrigues de la Prusse et les habiles manœuvres du baron de Hardenberg. Désormais son attention active, surveillante, se portait spécialement sur l'Italie : là, ne devait-elle pas trouver des compensations aux sacrifices douloureux qu'elle serait forcée d'accomplir sur le Rhin?

Au midi de l'Italie, l'Autriche avait placé une de ses filles, née du sang de Marie-Thérèse, digne sœur de Marie-Antoinette; je veux parler de cette noble et fière Caroline de Naples (1), l'amie de lady Hamil-

(1) Caroline-Marie, née le 13 août 1752, épousa, le 12 mai 1768,

ton (1) (la poétique femme qui sut conquérir tant de cœurs, l'amante du héros britannique, de ce Nelson d'Aboukir et de Trafalgar!). Dès que l'Autriche avait vu la maison de Bourbon recueillir les débris de l'empire de Charles-Quint pour en former les éléments du pacte de famille, elle avait résolu de conquérir, par l'influence de ses nobles filles, la domination qu'elle perdait par la diplomatie et les batailles; ainsi à la France elle avait donné Marie-Antoinette en même temps qu'elle plaçait Caroline sur le trône de Naples. Bientôt encore, pour resserrer ces liens, l'archiduc François (depuis l'empereur) avait épousé une princesse napolitaine (2), et par cette double union, l'Autriche exerçait à Naples une grande puissance; elle pourrait donc, de concert avec l'Angleterre, entraîner cette cour dans une guerre de coalition.

A Rome, l'Autriche avait repris tout son ascendant sur le saint conclave. A l'époque des rapports réguliers et des relations véritablement diplomatiques, la France était toute-puissante à Rome : ce n'était pas en vain que ses rois portaient le nom de très-chrétien; dans les vieux rapports de la France, la religion

Ferdinand IV, roi de Naples, alors âgé de 17 ans, frère du roi d'Espagne, Charles IV.

(1) La première époque de la vie de miss Barte (lady Hamilton) fut très-agitée, et en 1791, elle épousa sir W. Hamilton, d'un âge déjà avancé, alors ambassadeur d'Angleterre à la cour de Naples.

(2) Maria-Thérèse-Caroline, née le 6 juin 1772, fille de Ferdinand IV, roi de Naples, et de Marie-Caroline, épousa François II le 19 septembre 1790.

était encore une arme puissante et politique pour créer l'ascendant de la patrie. Depuis la constitution civile du clergé, ces débats jansénistes et puérils nous avaient aliéné Rome; et comme la papauté devait chercher un appui, elle se jeta dans les bras de l'Autriche; on vit dès lors le pontife et l'empereur se presser les mains, et la rivalité du moyen âge disparut en face des craintes qu'inspirait la France.

Cette influence de l'Autriche s'étendait encore à bien d'autres souverainetés en Italie : Venise, par exemple, l'antique alliée de la France, toujours si profondément hostile à l'Allemagne, dans quelle position allait-elle se trouver? La cour de Vienne la surveillait avec cette sollicitude qui laissait pénétrer l'espérance d'une prochaine réunion aux États héréditaires; ses agents parcouraient la terre ferme et la cité, fille des eaux, pour y créer un parti autrichien; toute cette république était bien morte, et le lion de la piazzetta et de la basilique de Saint-Marc restait témoin muet d'une grande et triste décadence. En Toscane régnait un archiduc qui, le premier, avait signé la paix avec la république, par faiblesse d'abord, puis par une vue politique de neutralité. Enfin venaient la Lombardie et le royaume de Piémont que l'Autriche devait envisager sous le double point de vue de l'alliance ou de la conquête. Rien n'était ignoré, à Vienne, sur les importantes négociations continuées entre les cours de Paris et de Turin depuis un demi-siècle; il était constant pour les hommes d'État de l'Autriche que le Piémont désirait s'agrandir par la

Lombardie, comme la république française par Nice et la Savoie; et ce n'était pas sans but que la France s'était toujours si intimement rapprochée de ce gouvernement, ferme gardien des Alpes. De là résultait, pour l'Autriche, une double politique : acquérir une partie du Piémont, ce qui serait le complément de son système italique, ou se rattacher cette maison par des liens de famille et de politique, que rien ne pourrait briser. Jusqu'ici la maison de Savoie, restée fidèle à la coalition, devait être soutenue dans le but d'une guerre générale.

Il m'a paru très-important de détailler les forces que l'Angleterre, la Russie et l'Autriche pouvaient mettre en action dans une nouvelle campagne contre la république. Il faut dire aussi que la coalition s'attachait à mieux étudier la France, ses ressources et son régime intérieur : on inondait l'Europe de statistiques sur les opinions et les partis qui divisaient la république; qu'étaient devenus les Vendéens? quels nouveaux hommes d'énergie s'étaient élevés sous le nom de chouans? y avait-il un parti royaliste à l'intérieur capable d'oser un renversement? dans quelle position se trouvaient les jacobins, les clubs, les autorités, la puissante convention? que pourrait-on croire? que devait-on oser?

Toutes ces questions devaient être sérieusement examinées.

CHAPITRE XXXIII.

RÉACTION ET ANARCHIE DANS LE GOUVERNEMENT.

Surprise, étonnement du parti jacobin. — Réveil de sa puissante organisation. — Appel au peuple. — Journée du 1er prairial. — Triomphe de la bourgeoisie. — Tendance royaliste. — Fausse situation des conventionnels. — Marche vers la réaction. — Les Vendéens. — Les chouans. — Les campagnes du Midi. — Aspect des villes. — Esprit royaliste. — Idée de l'Europe sur la situation de la France. — Secours porté à la contre-révolution. — Les corps de Condé. — Préparatifs de l'expédition de Quiberon. — Son but. — Réaction du parti conventionnel. — Appel aux forces révolutionnaires. — Efforts des royalistes. — Journée du 14 vendémiaire. — Fin de la convention nationale.

Mai—octobre 1795.

Rien ne put égaler la surprise du parti jacobin après le 9 thermidor; ce n'était que par ses divisions et ses jalousies que la Montagne s'était écroulée avec un terrible fracas, et n'est-ce pas toujours par la division que les causes périssent? Quand les massacreurs du 2 septembre, les proconsuls couverts de sang, s'étaient levés contre Robespierre, le dictateur qui essayait sa puissance par le tribunal révolutionnaire et l'écha-

faud, ils n'avaient voulu qu'une lutte dans le sein de la convention; en dehors de toute réaction, les thermidoriens victorieux n'étaient qu'une fraction du parti jacobin, la plus implacable peut-être; leur appartenait-il bien à eux de proclamer l'humanité et la clémence? Les jacobins ne reconnaissaient-ils pas leurs frères et amis dans ce nouveau comité de salut public? Quoi! Tallien, Legendre, Fréron, Barras, faisaient les réactionnaires contre la terreur? Cela dépassait les idées des meneurs énergiques du parti jacobin, et ceux-ci déjà préparaient une de ces ardentes luttes qui signalent le réveil d'un parti.

Aucune association un peu forte, un peu haute, ne se laisse arracher le pouvoir sans s'efforcer de le ressaisir; on ne tombe jamais du faîte de l'autorité sans tenter un retour de fortune. Quand on a le sentiment de sa force, est-ce qu'on ne cherche pas encore à l'essayer? Ainsi était le parti jacobin : il avait des amis partout, dans la convention, parmi les clubs; il pouvait agir par deux grands bras, les faubourgs et l'armée véritablement jacobine; ses moyens militaires étaient les piques du peuple ou l'épée des officiers réformés; son cri de ralliement, le pain et la constitution de 1793. Il se trouvait qu'après cette grande énergie des esprits qu'avait imprimé le comité de salut public, il s'était fait un relâchement dans tous les ressorts du gouvernement. Le crédit des assignats, maintenu par la terreur, éprouvait une décadence rapide, profonde; les subsistances que la loi du maximum et des peines implacables fixaient à des prix mo-

dérés, s'étaient tout à coup élevées; la multitude pouvait donc bien crier *du pain*, et comme la constitution de 1793 réalisait son bien-être et sa souveraineté, elle devait la prendre pour drapeau.

Quand cette formidable journée de prairial éclate comme le tonnerre, quand le peuple inonde les Tuileries avec des cris féroces, est-ce à lui qu'il faut s'en prendre de ce désordre? où sont les coupables qui ont caressé sa souveraineté? La fermeté de M. Boissy d'Anglas (1) à la face de la tête sanglante du malheureux Féraud (2) est un noble trait; mais les centres, dont M. d'Anglas était l'expression, n'avaient-ils pas partagé les principes et les entraînements de la démocratie? Qui avait soulevé la passion du peuple et semé les principes désorganisateurs? Il y a je ne sais quoi de sincère, d'énergique, dans les rugissements de ce peuple jacobin, au milieu de ces physionomies sombres, si magnifiques d'horreur : ici, le front large et haut d'une fière républicaine aux traits antiques comme sur les bas-reliefs de Rome; là, ces terribles

(1) Le comte de Boissy d'Anglas, d'une famille protestante, né le 8 décembre 1756, était avocat au parlement de Paris, lorsqu'il acheta une charge de maître d'hôtel du comte de Provence. Depuis 1789, il fut membre de l'assemblée nationale, procureur syndic du département de l'Ardèche, puis député à la convention.

(2) Féraud, député des Hautes-Pyrénées à la convention, vota la mort de Louis XVI, et fut envoyé en mission à l'armée des Pyrénées-Orientales, où il reçut plusieurs blessures, puis à celle du Nord. Le 20 mai 1795 (1er prairial), voulant s'opposer aux efforts de la populace qui brisait les portes de la convention, il reçut la mort d'un coup de pistolet, et sa tête séparée de son corps fut mise au bout d'une pique.

figures de la démocratie agitée, ces hommes de peine, au front basané, qui fraternisent avec la partie énergique de la convention, désormais signalée sous le titre de la queue de Robespierre! La journée de prairial fut le triomphe des centres et de la bourgeoisie; les centres, trop longtemps complices du mouvement dictatorial du comité de salut public, voulaient avoir aussi leur journée; la bourgeoisie, violemment comprimée par la terreur, avait baissé la tête que maintenant elle portait fière. Dans les temps agités, il y a des réactions, jamais de transactions; on passe d'un coup d'État à un autre. Le mouvement de prairial détermina des mesures implacables contre le parti jacobin et ses chefs, car toute tentative échouée entraîne la ruine d'un parti; on lui fit payer cher son audace; les clubs furent fermés au milieu d'énergiques protestations; on désarma les faubourgs, le canon retentit. La bourgeoisie victorieuse est ainsi faite, que si elle avait pu rétablir la Bastille, elle l'eût essayé, tant elle craignait les coups de l'anarchie!

Dans cette marche vers un esprit qui n'était pas le sien, la convention se suicidait : en frappant les jacobins, elle se donnait la mort comme à plaisir, car cette assemblée n'avait pas été créée pour mettre des obstacles à la révolution, mais pour la faire marcher. La convention modérée était un non-sens; aussi la journée de prairial ne se fit pas à son profit, mais à celui du parti royaliste. Pour la première fois on parla haut d'une restauration. Quand il n'y a plus de violence, les esprits mous reviennent au pouvoir calme et tem-

péré d'une monarchie héréditaire, et les esprits mous sont la majorité. Paris, naguère si agité par les idées de 1789, aurait désiré un arrangement qui lui assurât un gouvernement ferme et la paix générale. Sous le prétexte de proscrire les terroristes, de marquer au front les jacobins, on organisa des compagnies de jeunes hommes élégants qui essayaient le royalisme à coups de bâtons noueux (1).

(1) On se vouait à la vengeance sous mille dénominations. Il est curieux de voir combien il y eut de ces noms de parti pendant la révolution française.

1789-1791.

Les Aristocrates, les Enragés, les Impartiaux, les Noirs, les Hommes du 14 juillet, les Membres du côté gauche, les Membres du côté droit, les Orléanistes, les Jacobins, les Cordeliers, les Feuillants, les Fayettistes, les Monarchiens, les Clubistes de 1789.

1792-1793.

Les Ministériels, les Amis de la liste civile, les Chevaliers du poignard, les Girondins, les Hommes du 10 août, les Septembriseurs, les Modérés, les Hommes d'état, les Brissotins, les Hommes du 31 mai, les Fédéralistes, les Montagnards, les Membres de la plaine, le Ventre, les Crapauds du marais.

1794-1795.

Les Artilleurs, les Endormeurs, les Apitoyeurs, les Alarmistes, les Amis de Pitt et Cobourg, les Muscadins, les Agents de l'étranger, les Hébertistes, les Sans-Culottes, les Contre-Révolutionnaires, les Thermidoriens, les Habitués de la crête, les Terroristes, les Maratistes, les Égorgeurs, les Vendémiairistes, les Patriotes de 1789, les Compagnons de Jésus, les Chouans, les Royalistes, les Honnêtes gens, etc., etc.

Les mœurs, la littérature même, prirent une teinte de restauration pour la vieille monarchie; il n'y eut plus de popularité que pour *Irma* ou *les Malheurs d'une jeune Orpheline*, histoire symbolique d'une royale catastrophe, ou bien pour *le Cimetière de la Madeleine*, sorte d'élégie en prose sur la fatale exécution de Louis XVI. Il fut de bon ton de se poser en victime; on dansa sur l'air de ce *Réveil du Peuple* qui appelait la vengeance, comme au temps de Henri III on ornait les mascarades avec des têtes de mort. Cet esprit de royalisme pouvait-il convenir à la convention, qui n'avait vu dans le 9 thermidor qu'un acte de liberté contre le comité de salut public? La réaction faisait marcher les régicides vers le retour d'un roi; jusqu'à un certain point, ils se fussent accommodés d'un protectorat du duc d'York ou du duc de Brunswick; mais le retour des Bourbons était pour eux une condamnation inflexible. D'ailleurs, des intérêts nouveaux commençaient à se développer : la propriété n'était plus aux mêmes mains, et les masses s'étaient accoutumées à d'autres émotions.

La constitution du parti royaliste en France lui créait des forces de nature diverse. La bourgeoisie lui appartenait, si ce n'est d'affection, au moins d'intérêt; comme elle est inhérente à tout système d'ordre, et la monarchie lui offrant une grande sécurité, elle y allait droit. Si le mouvement de 1789 avait été déterminé par l'amour-propre froissé et l'orgueil, elle avait payé cher sa petite satisfaction d'égalité avec la noblesse; maintenant l'expérience douloureuse la re-

portait à la monarchie : elle la désirait en harmonie avec les concessions du siècle, c'est-à-dire avec un système d'assemblée et de tribune. Cette opinion dominait essentiellement les sections de Paris, dirigées par MM. de Vaublanc, Lacretelle, Quatremère de Quincy, représentants de la bourgeoisie honnête, éclairée. Ces sections se liaient à la force armée, à la garde nationale, un peu affranchie du système des piques et de la domination des faubourgs. On serait revenu volontiers à la constitution de 1791, comme si cette constitution n'était pas, au contraire, la cause première du désordre; on voulait faire de la légalité, mais ce qu'il faut aux époques agitées, c'est la force et la victoire.

Cette bourgeoisie avait contre elle tout le parti jacobin, dispersé comme pouvoir, mais redoutable encore par son énergie. Ce parti comptait des hommes dévoués et audacieux, et s'appuyait sur le peuple; puis, à la tête de ce peuple, se trouvait une multitude d'officiers réformés, destitués pour jacobinisme, sans pain, sans solde, logés, comme Bonaparte, au cinquième étage, vaguant dans les rues de Paris, et tout prêts à un coup de main, si le signal était donné. Les royalistes constitutionnels ne tenaient pas assez compte de cette troupe de jacobins déterminés, qui, pendant deux ans, avaient fait à leurs convictions républicaines le sacrifice de leur vie. Le jour que la convention ferait appel à leurs bras, on les retrouverait hardis, forcenés, implacables, ainsi qu'à Lyon, à Toulon, à Nantes. Ce parti était si mal connu que dans les bul-

letins de Paris, envoyés par les agents royalistes (1) à Louis XVIII, il n'en était pas dit un seul mot; on n'y parlait que du mouvement irrésistible de la bourgeoisie vers la royauté.

En temps de révolution, le parti le plus fort n'est pas celui qui a le calme, la raison, mais le parti qui a les meilleures armes, et là était toute l'importance des Vendéens. Leur insurrection, un moment suspendue par la malheureuse expédition de Nantes, avait repris toutes ses forces sous le commandement de Charette (2), haute intelligence militaire. Parmi tous les chefs vendéens, il n'est que deux hommes véritablement supérieurs : Cathelineau et Charette; Cathelineau, parce qu'il propage, organise l'insurrection;

(1) Le comité royaliste se composait alors de l'abbé Brotier, La Villeheurnoy et Duverne de Presle. *Voyez* ce que j'ai dit dans l'*Histoire de la Restauration*

(2) *Lettre de* Monsieur (Louis XVIII) *à Charette* (Véorne, 1er février 1795).

« Enfin, j'ai trouvé le moyen que je désirais tant ; je puis communiquer avec vous, je puis vous parler de mon admiration, de ma reconnaissance, du désir ardent que j'ai de vous joindre, de partager vos périls et votre gloire; je le remplirai, dût-il m'en coûter tout mon sang. Vous penserez sans doute qu'il est bon que ma voix se fasse entendre partout où l'on est armé pour *Dieu et le Roi*, c'est à vous de m'éclairer sur les moyens d'y arriver.

« Si cette lettre est assez heureuse pour vous parvenir à la veille d'une affaire, donnez pour mot d'ordre : *saint Louis*, pour ralliement : *le roi et le régent*. Je commencerai à être parmi vous le jour où mon nom sera associé à un de vos triomphes.

« Louis-Stanislas-Xavier. »

Charette, parce qu'il élève ce mouvement vendéen à la hauteur d'une véritable guerre, et qu'il force la république à traiter d'égal à égal avec lui. Les autres chefs sont de braves officiers, comme il s'en trouve tant dans les guerres civiles, mais rien au delà.

Charette venait de remporter de beaux succès sur les camps républicains qui entouraient la Vendée; son nom avait grandi à ce point que, dans l'époque de mollesse qui suivit la chute de l'energique comité, on ne répugna plus de traiter avec lui de puissance à puissance (1). C'était le pas le plus avancé que la révolution eût fait vers les royalistes : traiter avec un parti, c'est le placer au niveau du pouvoir, et quand un gouvernement en est là, c'est qu'il est bien faible, bien menacé. N'était-ce pas l'expédient de Catherine de Médicis avec les huguenots, avant le triomphe complet de Henri IV et les coups implacables de la hache terrible de Richelieu? Charette, homme de discipline, se sentait la mission de mener tout derrière lui, et l'exécution de M. de Marigny (2) constate ce besoin de

(1) Ce traité de pacification de la Vendée est du 15 janvier 1795. Il portait que les Vendéens auraient le libre exercice de la religion ; qu'ils resteraient armés sous le commandement de leurs chefs, comme gardes territoriaux, et qu'on leur payerait des indemnités pour les ravages de la guerre.

(2) Gaspard de Bernard de Marigny, né à Luçon en 1754, servait dans la marine et commandait le parc d'artillerie de Rochefort, lorsque la révolution éclata. En 1793, il reçut le commandement de l'artillerie des Vendéens, et par suite de mésintelligences avec Charette et Stofflet sur les opérations militaires, il fut condamné à mort par un conseil de guerre, et exécuté en juillet 1794.

commandement et de hiérarchie qui veut tout soumettre à la dictature d'une seule épée. Les fanatiques d'une mission ou d'une cause n'ont jamais été arrêtés par une goutte de sang. Ensuite, il s'était passé d'étranges choses dans cette guerre de la Vendée; les prétentions les plus singulières, les plus hautement féodales, s'étaient élevées : Charette ne demandait rien moins que d'être créé comte de Nantes, parce qu'il se disait issu de la plus illustre race du pays; la noblesse du Poitou, de l'Anjou, du Maine, voulait bien la restauration royaliste, mais avec un retour vers la féodalité, telle qu'elle existait avant le cardinal de Richelieu.

Par le traité signé avec les commissaires de la convention, la Vendée devint une espèce de royaume au milieu de la république, comme au temps des places de sûreté données aux huguenots; on lui conserve sa religion, ses coutumes, ses lois, avec ses armées, son organisation militaire, ses camps de manœuvres, et on lui fait entendre qu'on lui rendra son roi et ses priviléges. A Nantes, Charette paraît revêtu de son uniforme royaliste, le front ombragé d'un panache blanc, à côté de M. de Canclaux, gentilhomme comme lui (1), couvert de l'habit républicain et portant la cocarde tricolore. Sur un terrain si glissant, si dange-

(1) Jean-Baptiste Camille, comte de Canclaux, né à Paris le 2 août 1740, partit, à seize ans, volontaire dans un corps de cavalerie, et fit les campagnes de la guerre du Hanovre. En 1774, il était déjà chevalier de Saint-Louis et major de Conti-dragons, avec rang de colonel.

reux, la pacification n'était qu'une suspension d'armes : elle ne pouvait être sincère de part ni d'autre. La république payait des indemnités aux Vendéens et leur laissait même leurs fusils anglais.

Les chouans n'avaient pas déposé les armes dans le Maine et la basse Normandie (1). Cette singulière organisation était plus redoutable encore que celle de la Vendée, parce que, le plus souvent, ces troupes insaisissables disparaissaient comme la nuée qui se dissipe par le tonnerre. Les Vendéens étaient des paysans soulevés; s'ils se battaient bien pour la religion

(1) Aussi les véritables jacobins n'avaient-ils aucune confiance dans ce traité signé avec les chefs vendéens.

Lettre écrite par six membres du comité de salut public au représentant du peuple Guezno.

« Il est impossible, cher collègue, que la république puisse se maintenir si la Vendée n'est pas entièrement réduite sous le joug. Nous ne pouvons nous-mêmes croire à notre sûreté, que lorsque les brigands qui infestent l'Ouest depuis deux années auront été mis dans l'impuissance de nous nuire et de contrarier nos projets, c'est-à-dire lorsqu'ils auront été exterminés. C'est déjà un sacrifice trop odieux d'avoir été réduits à traiter de la paix avec des rebelles, ou plutôt avec des scélérats dont la très-grande majorité a mérité l'échafaud. Sois convaincu qu'ils nous détruiraient si nous ne les détruisons pas. Ils n'ont pas mis plus de bonne foi que nous dans le traité signé, et il ne doit leur inspirer aucune confiance dans les promesses du gouvernement; les deux partis ont transigé, sachant bien qu'ils se trompaient. C'est d'après l'impossibilité où nous sommes d'espérer que nous ne pourrons abuser plus longtemps les Vendéens, impossibilité également démontrée à tous les membres des trois comités, qu'il faut chercher les moyens de prévenir des hommes qui ont autant d'audace et d'activité que nous. Il ne faut pas

4.

et le roi, ils n'avaient pas cette énergie des chouans, contrebandiers, gardes-chasse, qui deviendront poétiques héros des *chansons de gestes*, lorsque les siècles auront passé sur nos passions et nos préjugés de partis. Quand les bleus, les républicains s'avançaient, si les chouans étaient en force, ils attaquaient intrépidement; s'ils ne l'étaient pas, alors on ne trouvait plus que des paysans dispersés dans les montagnes et livrés aux travaux de la culture, semblables ainsi aux guérillas d'Espagne, dans les sierras d'Aragon et de Castille. Si l'on pouvait pacifier la Vendée, parce qu'il y

s'endormir, parce que le vent n'agite pas encore les grosses branches, car il est bien près de souffler avec violence. Le moment approche où, d'après l'article 2 du traité secret, il faut leur présenter une espèce de monarchie, et leur montrer ce *bambin* pour lequel ils se battent. Il serait trop dangereux de faire un tel pas, il nous perdrait sans retour. Les comités n'ont trouvé qu'un moyen d'éviter cette difficulté vraiment extrême; le voici : la principale force des brigands est dans le fanatisme que leurs chefs leur inspirent; il faut les arrêter, et dissoudre ainsi d'un seul coup cette association monarchique qui nous perdra, si nous ne nous hâtons pas de la prévenir. Mais il ne faut pas perdre de vue, cher collègue, que l'opinion nous devient chaque jour plus nécessaire que la force : il faut tout sacrifier pour mettre l'opinion de notre côté. Il faut supposer que les chefs insurgés ont voulu rompre le traité, se créer princes des départements qu'ils occupent; que les chefs ont des intelligences avec les Anglais, qu'ils veulent leur ouvrir la côte, piller la ville de Nantes et s'embarquer avec le fruit de leurs rapines. Fais intercepter des courriers porteurs de semblables lettres, crie à la perfidie, et mets surtout dans ce premier moment une grande apparence de modération, afin que le peuple voie clairement que la bonne foi et la justice sont de notre côté! Nous te le répétons, cher collègue, la Vendée détruira la convention, si la convention

avait là des corps d'armée réguliers, il n'en était pas ainsi de la chouannerie, ne se groupant par masses que par accident, sous des chefs, hommes de sang-froid, de finesse normande et bretonne. Et puis, les chouans faisaient une guerre tout à fait en rapport avec leurs habitudes journalières : le contrebandier des dunes de l'Océan, qui se joue des flots dans la tempête, manque-t-il jamais d'audace? le garde-chasse des forêts bretonnes craint-il les excursions périlleuses?

Au midi de la république, il s'était également organisé des compagnies armées, sous les noms de Jésus et du Soleil, audacieuses comme les Brabançois au

ne détruit pas la Vendée. Si tu peux avoir les onze chefs, le troupeau se dispersera. Concerte-toi sur-le-champ avec les administrateurs d'Ille-et-Vilaine, communique la présente, lors de sa réception, aux quatre représentants de l'arrondissement. Il faudra profiter de l'étonnement et du découragement que doit produire l'absence des chefs pour opérer le désarmement. Soumission au régime général de la république, ou qu'ils périssent ; point de milieu, point de demi-mesures, elles gâtent tout en révolution. Il faut, s'il est nécessaire, employer le fer et le feu, mais en rendant les Vendéens coupables aux yeux de la nation du mal que nous leur ferons. Saisis, nous te le répétons, cher collègue, les premières apparences qui se présenteront, pour frapper le grand coup, car les événements pressent de toutes parts. Tu peux avoir pleine confiance en Guilbert : il est jeune, mais il est sensé ; il nous est d'ailleurs entièrement dévoué. Nous avions pensé de te mander à Paris ; mais nous avons ensuite jugé qu'il valait mieux, pour ménager les apparences, que tu ne te déplaçasses pas, etc.

« Salut et fraternité.

« *Signé :* Tallien, Treilhard, Siéyès, Doulcet, Rabaut, Cambacérès. »

moyen âge; le nom du Sauveur était là mêlé en témoignage de la foi de ces contrées brûlantes où tout se groupait par confrérie de pénitents. Le Soleil était le symbole de ce feu de réaction qui brûlait toutes les têtes; un pays violent n'attend pas des résolutions calmes et des changements réfléchis. Quand le 9 thermidor avait fait entendre ses cris de délivrance, on s'était jeté sur les oppresseurs de la veille; un milieu, quand les têtes bouillonnent, est impossible, car le milieu du volcan, c'est le cratère, « et les ossements des victimes avaient été déterrés pour frapper les bourreaux, » selon l'expression d'Isnard. Ces images, qui restaient chez les peuples du Nord à l'état de poésies et de pensées, recevaient dans le Midi leur application sanglante. Ce n'était pas le royalisme qui éclatait, mais purement la réaction; quand on frappait les jacobins au fort Saint-Jean, à Marseille, ce n'était pas au nom du roi, sous l'ombre du drapeau blanc, mais au nom de la convention nationale. Les royalistes devaient plus tard s'emparer de toutes ces forces, parce qu'il est dans la nature d'un grand parti d'absorber tout ce qui peut l'appuyer : Vendéens, chouans, compagnies franches du Midi, devinrent les auxiliaires d'une restauration.

En examinant la société dans ses pouvoirs comme dans ses opinions, on pouvait dire que le 9 thermidor avait frappé au cœur la révolution progressive, la convention, ses forces, ses clubs, l'esprit d'énergie et de terreur. On était entraîné comme malgré soi dans une série d'autres idées : la constitution de 1793 n'existait

plus; le gouvernement énergique et révolutionnaire une fois détruit, ce qu'on appelait de l'indulgence était tout simplement l'impuissance de rester dans les conditions violentes où la société s'était placée depuis quatre années; le parti montagnard, divisé, proscrivait ses membres les plus hardis; la république retombait encore sous cette direction molle, anarchique, des patriotes de la Gironde, qui n'avaient jamais su ce qu'ils voulaient, ni où ils allaient.

Dès lors, on dut prévoir qu'on marchait vers un autre ordre de choses; mais lequel? on l'ignorait. Il y avait des partisans d'une révolution de 1688, cachés encore, parce que les partis de transaction se montrent rarement aux époques de crise. La bourgeoisie voulait la constitution de 1791 et le rappel de la dynastie de Louis XVI, pensée qu'elle envisageait de face sans s'émouvoir. La fraction avancée des royalistes appelait le retour du vieux régime, et c'est pourquoi elle s'armait avec les gentilshommes sous M. le prince de Condé. Jamais il n'y eut d'éléments plus actifs, plus remuants pour un coup de main royaliste; il ne s'agissait que de les grouper, de les réunir, de les faire s'entendre et se confondre. Comme toute insurrection qui part de la province pour se porter sur la capitale, ce mouvement était sans unité, sans cohésion; des extrémités au centre, que de forces éparpillées s'évaporent avant d'arriver au but! le centre, au contraire, est un foyer de chaleur qui se répand partout, et c'est ce qui explique la mort de tout mouvement provincial et la puissance de

Paris. Les royalistes avaient une agence générale, des commissaires réunis en groupe; mais y avait-il parmi ces hommes assez de capacité et d'unité pour conduire tant d'intérêts hostiles vers un but commun de politique et d'administration?

Cependant, cet état nouveau de la révolution française, cette transformation de son gouvernement et de ses doctrines ne laissaient pas de préoccuper l'Europe. Tant qu'il y avait eu des forces immenses autour du territoire et qu'on pouvait espérer quelque conquête sur la France, les cabinets ne s'étaient que faiblement inquiétés de l'état des opinions intérieures et du mouvement des partis; ils allaient devant eux, prenant les villes, s'assurant des positions militaires pour consolider leurs avantages matériels. Les choses, depuis, avaient bien changé : cette république puissante avait secoué l'invasion; loin de voir ses frontières restreintes, elles débordaient sur le Rhin, depuis Amsterdam jusqu'à Bâle, aux Alpes, et aux Pyrénées; elle forçait ses ennemis à la paix, et leur imposait des conditions, à l'imitation de l'antique Rome. Dès lors, ces opinions en armes à l'intérieur qu'on avait négligées, il fallait les étudier et les voir de près, afin de s'en servir au besoin; M. Pitt, rentrant un peu dans les idées de Gustave III et de Catherine II, examina sérieusement la question de savoir quel parti on pourrait tirer des émigrés, des Vendéens, des chouans, des royalistes, contre la république si vivement attaquée par la réaction.

Cette question, longtemps abandonnée, devint donc

la préoccupation des cabinets. L'armée de Condé, hélas! avait été bien négligée (1) depuis son émigration au Rhin; les dignes gentilshommes s'étaient bien battus, glorieusement conduits, et en échange on leur donnait la faible solde de troupes de ligne; traités avec froideur, la poitrine de ces nobles hommes bouillonnait d'orgueil en pensant au triste accueil que leur faisaient des frères de blason. Leur sort changea bientôt, dès que l'Angleterre les prit à sa solde. M. Wickam, plein d'attention et de convenance, se rendit auprès du prince de Condé et entra en pourparlers avec lui : l'Angleterre, toujours généreuse envers ses armées, porta la solde des officiers nobles à 100 liv. sterl.; le cadet eut 50 liv., et le soldat roturier 1 schelling par jour, ce qui était la haute solde des troupes britanniques. Indépendamment de ces corps de l'armée de Condé, l'Angleterre organisa

(1) *Lettre du prince de Condé.*

25 février.

« Je vous remercie, monsieur, de vos soins obligeants, et vous prie de me les continuer. Vous ne sauriez croire l'extrême besoin d'argent où je me trouve. Je suis dans la nécessité de réformer une partie de mon artillerie, qui, tant par le nombre des pièces que par la manière brillante dont elles étaient servies, était d'un grand effet. Je ne reçois aucune nouvelle ni de Londres ni de Vienne depuis six semaines, et cette barbare politique des puissances me navre le cœur, à la vue de mes malheureux compagnons d'infortune. Nous périssons de misère, de besoin, et le poignard du licenciement serait moins douloureux à nos cœurs que cette consomption avec laquelle on cherche à nous faire périr. Notre courage y résistera, mais non pas nos forces. »

dans ses ports maritimes, à Jersey et Guernesey, des légions d'émigrés, sous le drapeau blanc, composées d'un corps de gentilshommes, et d'un régiment de marine conduit par les officiers rouges, capitaines de vaisseaux, de frégates, que l'Angleterre destinait aux côtes d'Océan. Le projet de M. Pitt était de placer un prince de la maison de Bourbon à la tête de ces forces, qui prêteraient la main aux chouans de Bretagne, aux Vendéens de M. Charette, et devaient seconder le mouvement royaliste à Paris et dans les autres provinces.

Il ne faut pas en politique qu'un dessein se montre très-haut et d'une manière trop tranchée, s'il veut réussir. Tant que la réaction thermidorienne avait gardé une certaine couleur républicaine et conventionnelle, le parti Barras, vainqueur de la dictature de Robespierre, avait subi cette direction d'esprit public, d'ailleurs irrésistible; on attaquait les terroristes, et Fréron lui-même donnait le signal dans le chant du *Réveil du Peuple*. A mesure que la réaction marchait le front levé, cette empreinte primitive et gouvernementale s'effaçait par la marche naturelle des partis; de conventionnel, le mouvement devenu royaliste se prononçait contre la convention elle-même; dès lors, la situation changeait complétement de nature, et les hommes d'énergie, promoteurs du 9 thermidor, devaient veiller à leur salut. Tous régicides, pouvaient-ils favoriser une restauration qui les aurait tolérés peut-être, ou amnistiés un moment, pour les proscrire ensuite? Des hommes de la trempe de

Tallien, Legendre, Duquesnoy, Barras, et Fréron lui-même, ne pouvaient subir une telle destinée; mieux valait recourir de nouveau aux jacobins, et faire un appel à ce parti qui devait sauver une fois encore la république menacée; est-ce que Robespierre était sa dernière expression?

La convention avait à craindre deux dangers : l'un à l'intérieur par le mouvement des sections armées, l'autre par l'étranger, aidant l'insurrection vendéenne; car les républicains n'ignoraient pas le but de l'expédition qui se préparait en Angleterre, pour les côtes de Normandie et de Bretagne. Si l'esprit de cette double tentative n'était pas le même, elles marchaient au même but, le renversement de la convention. Les sections, spécialement composées de bourgeoisie, appelaient, je l'ai dit, la constitution de 1791, c'est-à-dire, la monarchie pondérée de M. de La Fayette, sous le drapeau tricolore, avec la nation, la loi, le roi, trinité fédérative qui flattait leur amour-propre d'égalité. Les royalistes émigrés marchaient plus franchement dans le dessein de restaurer la vieille monarchie avec le drapeau blanc; mais dans l'une ou l'autre de ces fractions de parti, c'était la même haine contre la convention, et celle-ci était encore trop forte, trop superbe, pour laisser briser le pouvoir dans ses mains sans le défendre. Ses forces, moins nombreuses que celles des royalistes, étaient plus compactes, plus énergiques, plus serrées. A Paris, une multitude de jacobins, de terroristes, s'étaient refoulés de la province en feu; on pouvait les

armer pour une grande journée : ne reconnaîtraient-ils plus leurs vieux chefs des cordeliers ou de la société sainte des jacobins, les provoquant contre les royalistes, leurs ennemis implacables? N'avaient-ils pas à défendre leur sécurité, leur pouvoir et leur vie même contre une restauration? La convention, qui s'adressait à eux, n'était-elle pas cette souveraine adorée qu'ils saluaient naguère sous le symbole de la Montagne? S'il peut y avoir des nuances qui divisent momentanément un parti, il survit toujours des liens mystérieux et sympathiques qui vibrent dans la pensée, dans le cœur, au premier signal contre l'ennemi. Ces jacobins, chassés par les réactions provinciales, avaient leurs chefs tout trouvés, je le répète, parmi ces officiers destitués ou réformés comme terroristes, qui s'agitaient à Paris, tendant les mains de droite et de gauche, ainsi que Bonaparte, Rossignol ou Santerre.

Pendant que la portion énergique de la convention nationale se retrempait dans le vieux parti jacobin, les royalistes préparaient avec une publicité étrange et légère l'expédition qui devait accomplir leur triomphe. Il faut se rappeler que la situation des provinces de la Vendée, de la Bretagne et de la Normandie, n'avait point changé par la pacification (1). Si Cha-

(1) Charette écrivait à MONSIEUR, après avoir signé la paix :

« Peut-être, monseigneur, a-t-on essayé de dénaturer à vos yeux quelques-unes de mes démarches; peut-être ont-elles reçu une interprétation étrangère à leur vrai motif. Mais si je rentre en moi-même, je retrouve au fond de mon cœur cet honneur ineffaça-

rette avait fièrement promis, à Nantes, de déposer son épée, tout en gardant sa cocarde blanche, rien ne s'était modifié dans l'organisation de ces provinces; au premier signal, les paysans reprendraient les armes; il suffirait d'un mot du chef catholique, pour que le soulèvement éclate comme une longue traînée de poudre; chaque Vendéen avait sa carabine, son fusil de fabrique anglaise, suspendu à sa huche de Poitou ou d'Anjou, à côté de la Vierge ou du saint patron, pour une insurrection nouvelle, un état de guerre prochain. Dans la Normandie et la Bretagne, la chouannerie refusait de traiter avec le général Hoche, que les chefs Cormartin et Decils avaient plus d'une fois raillé dans des parades républicaines.

Cette organisation mystérieuse, invisible, pouvait se réveiller à la première apparition des flottes d'outre-mer, et il ne lui manquait que l'union, l'intelligence : qui serait le chef capable de porter le panache blanc? serait-ce Puisaye, Charette ou Cormartin? Les républicains modérés profitaient de ces divisions pour préparer la décadence de la cause tout entière. M. de Canclaux, à Nantes, bon gentilhomme, avait serré la

ble des vrais chevaliers français; j'y retrouve ce caractère de feu, cet attachement inaltérable que j'ai voué à l'illustre sang des Bourbons. Fort de ma conscience, je dirai à mes censeurs : Politiques profonds, vous qui n'avez jamais connu les lois de la nécessité, et qui jugez sur les apparences, venez apprendre les circonstances impérieuses qui m'ont déterminé, ainsi que mes braves compagnons d'armes; venez peser l'avantage qui peut en résulter pour nos succès ultérieurs. »

main à M. de Charette, gentilhomme aussi ; et le général Aubert-Dubayet, officier déjà sous l'ancien régime, allait commander dans le Morbihan. Il ne s'agissait plus que d'attendre et de voir l'attitude que prendrait l'expédition anglo-royaliste, qu'un prince français devait conduire, comme Henri IV menait à Ivry ou à Arques les Anglais d'Élisabeth.

L'expédition devait se composer de trois corps distincts. Le premier, destiné à l'avant-garde, sous les ordres du comte d'Hervilly (1), était formé du régiment Hector-marine, d'une troupe de prisonniers républicains et d'un bataillon d'émigrés sous le nom de Royal-Louis, tous braves officiers ; mais le tort du comte d'Hervilly, ou, pour parler plus exactement, du gouvernement anglais, c'était d'avoir permis qu'un régiment de prisonniers servît sous le drapeau blanc ; pour conquérir leur liberté, ceux-ci avaient tout promis, et de nobles cœurs les avaient crus, parce que chez les gentilshommes la parole était sacrée ; mais dès lors il y eut dans les rangs des traîtres et des parjures. Le second corps, formé spécialement de chouans et de paysans bretons, devait marcher sous

(1) Louis-Charles comte d'Hervilly, né à Paris en 1755, servit d'abord dans le régiment du Roi-infanterie, passa en Amérique, en 1779, sous-lieutenant au régiment de la marine, et à son retour fut nommé colonel de Rohan-Soubise ; choisi en 1791, à la formation de la garde constitutionnelle du roi, pour commander la cavalerie, il reçut le brevet de maréchal de camp. Ce ne fut qu'après la détention de Louis XVI au Temple qu'il passa en Angleterre. Il mourut à Londres, le 14 novembre 1795, par suite des blessures qu'il reçut dans la malheureuse expédition de Quiberon.

le marquis de Puisaye, tête politique et organisatrice. Enfin le jeune de Sombreuil devait mener le troisième corps, formé de sept bataillons hanovriens, allemands, recrutés en Germanie; poétique et touchante existence que celle de Charles de Sombreuil (1)! le fils de ce gouverneur des Invalides que le dévouement de sa fille sauva des massacres, au 2 septembre (un vieux soldat préservé des égorgeurs par une enfant)! L'échafaud fut plus impitoyable : le vieillard y porta sa tête, et Charles de Sombreuil, son jeune fils, se jeta dans les hasards de la guerre. Il prit du service en Prusse, en Angleterre, comme MM. de Richelieu, de Langeron et de Damas en avaient accepté en Russie : était-il d'autre profession pour les gentilshommes?

Ainsi, en Vendée, M. de Charette seul voulait être chef, et le méritait par son intelligence et ses services (2); dans la chouannerie, c'était Cormartin, compagnon résolu, intrépide contrebandier, fin ma-

(1) Charles Verot de Sombreuil émigra en 1792, et servit à l'armée du roi de Prusse, où une action d'éclat lui valut l'ordre du Mérite militaire; puis en 1793-1794, il combattit sur le Rhin et en Hollande au service de l'Angleterre.

(2) Charette avait reçu du roi Louis XVIII une lettre qui pouvait faire excuser ses prétentions (Vérone, 8 juillet 1795).

« La Providence m'a placé sur le trône; le premier et le plus digne usage que je puisse faire de mon autorité, est de confier un titre légal au commandement que vous ne devez jusqu'à présent qu'à votre courage et à vos exploits, et à la confiance de mes braves et fidèles sujets. Je vous nomme général de mon armée catholique et royale; en vous obéissant, c'est à moi qu'elle obéira. Mais ce n'est pas seulement les armes à la main que vous pouvez me servir; un de mes premiers devoirs est de parler à mes sujets, d'encourager

tois de Bretagne, aux cheveux longs, à la bouche béante, mais à l'œil pénétrant et fort éveillé, et avec lui le marquis de Puisaye, bon officier, parfaitement au fait des éléments de l'insurrection bretonne et normande. Le comte d'Hervilly, tacticien d'école, étranger surtout à cette guerre d'avant-poste, de surprise et de chouannerie, n'avait aucune foi dans ce qui n'était pas troupes régulières; et quant à Charles de Sombreuil, le plus noble et le plus beau de tous, il croyait aller à Quiberon pour favoriser une grande insurrection s'étendant aux soldats, aux officiers, aux généraux républicains. Tous manquaient d'une intelligence réelle de la situation. Mais, encore une fois, qui serait leur chef? pourquoi un prince français n'était-il pas là, comme Henri IV, pour dire : C'est moi!

La convention, terriblement émue à l'aspect de cette expédition qui pouvait rallier les insurrections

les bons, de rassurer les timides; tel est l'objet de la déclaration que je vous envoie, et que je vous charge de publier. Je ne pouvais la confier à personne qui pût y donner plus de poids que vous. Il est cependant possible que votre trêve avec les rebelles subsiste encore, lorsque cette déclaration vous parviendra; alors il serait peut-être imprudent que vous la publiassiez vous-même; mais, dans ce cas même, je pense que vous êtes toujours plus à portée que tout autre de la faire circuler dans tout mon royaume. Si, au contraire, vous avez repris les armes, rien ne doit retarder une publication si essentielle. Je travaille de tout mon pouvoir à hâter le moment où, réuni avec vous, je pourrai vous montrer en moi un souverain qui fait sa gloire de sa reconnaissance envers vous, et à mes sujets, bien moins un roi qu'un père.

« LOUIS. »

de la Bretagne, de l'Anjou, du Poitou, de la Vendée, de la Normandie, reprit un peu de sa vieille énergie. La révolution était menacée par le plus grand danger, plus grand que l'invasion de l'étranger, car il s'agissait de la contre-révolution pleine et entière, sous les fils et les frères de ceux qu'elle avait envoyés à l'échafaud, gentilshommes dont elle avait pillé les domaines, et qu'elle avait flétris. Dans ces circonstances, le même esprit de conservation qui lui avait fait organiser les bataillons de sans-culottes à Paris, sous un général jacobin réformé par la réaction (le petit Corse au teint bruni, comme l'appelait Barras), ce même esprit porta également la convention à confier la défense du Morbihan à Tallien, terrible proconsul; on lui adjoignit le représentant Blad, l'ami de Barère; et ces deux organes du comité de salut public choisirent pour chef militaire le jeune général Hoche, plus modéré, moins terroriste que Bonaparte, actif, habile, très-fin, beau causeur de belles phrases, comme un jeune et galant sergent des gardes françaises.

Immédiatement, Hoche se mit en campagne, recrutant par son activité et son éloquence le parti républicain des campagnes, les acquéreurs de biens nationaux déjà fort nombreux en Bretagne et en Normandie. Cette multitude, dirigée par quelques régiments de ligne, arriva près du Morbihan lorsqu'on signala la première expédition sous le drapeau anglais.

Sur les côtes sombres et orageuses de cette Bretagne, ombragée des vieilles forêts druidiques, l'Océan

semble avoir vomi, au milieu de quelque ancien cataclysme, une pointe de sable qui s'étend à deux lieues dans la mer; cette aiguille, qui finit à la petite île de Conquet, n'a pas, dans sa plus grande largeur, une demi-lieue, de sorte qu'une escadre qui se placerait des deux côtés pourrait croiser ses feux; au centre, est le fort Penthièvre, souvenir du noble grand amiral qui l'avait fait construire; un peu dans les terres s'élèvent Auray, Vannes; puis au loin s'étendent, à droite et à gauche, le Maine, la Normandie, la Vendée et l'Anjou. Aucun lieu ne pouvait donc être mieux choisi pour un débarquement destiné à soutenir l'insurrection de ces provinces ardemment remuées.

A un signal donné, un premier convoi prit terre; la division d'Hervilly s'empara du fort de Penthièvre presque sans résistance, et 1,500 baïonnettes furent groupées dans la presqu'île. M. de Puisaye vint immédiatement les joindre, à la tête des chefs les plus hardis de la chouannerie; il proposait de marcher sur-le-champ avec hardiesse sur Auray et Grandchamp; là, viendraient se réunir les bandes des braves et dignes compagnons du Maine et de la Normandie, M. de Vauban (1) à leur tête. Ce projet audacieux

(1) Anne-Joseph Le Prestre, comte de Vauban, arrière-petit-neveu du maréchal, et fils d'un lieutenant général, gouverneur de Béthune et commandant des provinces de Flandre et d'Artois, était né à Dijon le 10 mars 1754; il entra, en 1770, sous-lieutenant dans les dragons de La Rochefoucauld, passa capitaine dans le régiment de Chartres, puis dans la gendarmerie de Lunéville. Aide de camp du comte de Rochambeau dans la guerre d'Améri-

avait des chances de succès ; le général Hoche n'avait pas de forces suffisantes encore; l'insurrection pouvait éclater à chaque pas, et la Bretagne serait bientôt toute en armes. Mais le comte d'Hervilly, avec ce défaut commun à tous les officiers de troupes régulières, ne croyait pas au secours actif d'une insurrection ; engagé à Londres par sa parole d'attendre la division de Charles de Sombreuil avant d'agir, il se contenta de se mettre à couvert dans le fort Penthièvre, sous le feu protecteur de la formidable artillerie des escadres anglaises.

Aussi intrépide et hasardeux que le comte d'Hervilly était mou et incertain, le général Hoche marche sur la presqu'île; il sait qu'il n'a devant lui que 1,500 hommes, parmi lesquels plus de la moitié sont des prisonniers républicains, embarqués sous serment et dès le premier signal traîtres à la foi jurée. Des pourparlers mystérieux s'engagent au moyen de signaux télégraphiques. Tandis que le comte d'Hervilly surveille le camp, le général Hoche profite d'une nuit orageuse pour faire filer dans la presqu'île ses régiments les plus légers; il veut s'emparer du fort Penthièvre, et pour cela nul grand effort n'est

que, il devint, en 1782, colonel en second du régiment d'Agénois, et le duc d'Orléans, dont il était chambellan, le fit nommer colonel du régiment d'infanterie de son nom. A Coblentz, en 1791, où il avait émigré, le comte d'Artois le choisit pour son aide de camp, et il fit, en cette qualité, la campagne de 1792; puis, après avoir accompagné le prince en Russie, il le suivit en Angleterre, et reçut le commandement d'un corps de chouans destiné à l'expédition de Quiberon.

nécessaire : les traîtres qui en gardent les portes saluent le drapeau tricolore par un parjure inouï, et les malheureux gentilshommes se trouvent ainsi exposés à tous les feux : pourquoi avaient-ils cru au vieil honneur français ?

A ce moment, Charles de Sombreuil arrive ; il pourrait se dispenser d'un débarquement, mais le devoir l'appelle à défendre ses frères trahis. Le voyez-vous ? ce noble jeune homme, si brave qu'il inspirait l'admiration aux républicains même qui le fusillèrent ! il avait quitté Londres au milieu des joies de ses fiançailles, et le premier baiser de ses noces, il le donnait à la mort. A Quiberon, le carnage fut horrible ; les guerres civiles voient seules ces égorgements de sang-froid, ce trépas jeté et reçu avec indifférence. Mais qui a concédé à un rhéteur sanguinaire, du nom de Tallien, le droit de vie et de mort sur une si belle et si noble créature ? C'est un obscur conventionnel qui ordonne la mort d'un Sombreuil ! Où êtes-vous donc, jeune et vaillant soldat comme lui, Hoche, qui vous êtes engagé, par la capitulation, à le sauver ? Vous avez pressé sa main, admiré son courage ; vos grenadiers contemplaient ses nobles traits, et votre faiblesse le livre à ses bourreaux (1) ! Oh ! qu'il fut bien inspiré,

(1) Charles de Sombreuil écrit à l'amiral Warren : « L'abandon de mes compagnons eût été pire que le sort qui m'attend, je crois, demain matin ; j'en mériterais un meilleur, vous en conviendrez avec tous ceux qui me connaissent... Beaucoup diront : Que pouvait-il faire ? D'autres répondront : Il devait périr. Oui, sans doute, et je périrai aussi... Adieu, je vous le dis avec le calme que donne seule

Charles de Sombreuil, lorsque, après avoir écrit deux mots d'enthousiasme, d'amour et d'exaltation à sa fiancée, il jeta ces paroles de mépris à ses juges : « J'avais capitulé, vous agissez comme des barbares. » Sur le lieu du supplice, Charles de Sombreuil, relevant les beaux cheveux qui couvraient son front : « Grenadiers, dit-il, j'en appelle à votre témoignage, n'est-ce pas que j'avais capitulé? » Et les grenadiers, sombres, pensifs, attendaient l'ordre. « Monsieur, mettez-vous à genoux, » dit d'une voix dure le commandant. — Je ne fléchis le genou que devant Dieu dont j'adore la justice; je me relève devant toi, misérable assassin! Grenadiers, feu! » Ce furent ses dernières paroles.

La réaction du 9 thermidor s'arrêtait ainsi dans sa marche; la convention venait de reprendre ses allures d'énergie sanglante; un corps politique, pas plus qu'un individu, ne perd ses instincts : créée pour la terreur, la convention se tuait en se posant comme indulgente et faible; elle le comprit. Tallien, arrivé de Quiberon, se concerta dès lors avec Barras, Legendre et les thermidoriens, pour faire un appel au parti terroriste qu'on armait partout afin d'en finir

la pureté de conscience. L'estime de tous les braves gens qui partagent aujourd'hui mon sort, et qui le préfèrent à la fuite des lâches, cette estime est pour moi l'immortalité. Je succombe à la force des armes qui me furent longtemps heureuses, et, dans ce dernier moment, je trouve encore une jouissance, s'il peut en exister dans ma position, dans l'estime de mes compagnons d'infortune, et dans celle de l'ennemi même qui nous a vaincus. Adieu, adieu à toute la France! »

avec les royalistes : 4,000 jacobins, groupés dans Paris, avaient reçu des fusils, des secours, des munitions de guerre, et attendaient le signal de leurs vieux chefs; quelques régiments de l'armée de l'intérieur, confiés à des officiers sans-culottes, sous le commandement de Bonaparte, s'étaient réunis autour de la convention menacée d'une nouvelle crise par l'insurrection de la bourgeoisie.

Deux partis, en effet, lui avaient voué une égale haine, quoiqu'ils ne fussent pas mus également par les mêmes principes : les royalistes purs, vaincus à Quiberon, désormais dispersés (et ceux-ci seraient-ils longtemps redoutables?); puis la classe moyenne qui voulait en finir avec la convention pour arriver à la monarchie de 1791, et celle-là était représentée par les sections de Paris. Comme toujours, cette bourgeoisie était parleuse de ses projets, et répandait ses indiscrétions par les mille organes de la presse. En effet, jamais la licence des journaux n'avait été plus loin : on disait ses desseins de renversement tout haut, et à grand renfort d'injures et de mépris. Le prétexte était une pensée légale, autour de laquelle on s'agitait : d'après la constitution, la souveraineté résidant au sein des assemblées primaires, celles-ci demandaient que la convention fût dissoute, et la convention devait abaisser ses faisceaux devant le vœu populaire. « Si longtemps orgueilleuse, courbez votre tête devant la multitude, votre souveraine, » disait l'abbé Delille; et ce thème était répété par les feuilles de MM. Lacretelle, Michaud, Richer-Serisy. Mais au lieu

d'obéir, la convention venait de se perpétuer en quelque sorte, en se posant comme corps électoral pour les deux tiers de ses membres; coup d'État inouï dans les fastes de la souveraineté populaire! ainsi, la destinée de la convention était de vivre et de s'éteindre par la violence.

En révolution, s'agit-il jamais de l'ordre légal? On est fort ou faible, audacieux ou timide, voilà tout. Puissamment appuyée de sa propre milice (la garde nationale), la bourgeoisie voulut essayer de l'insurrection armée; elle se trouva face à face avec le plus audacieux des partis, les jacobins, conduits par ce petit Corse qui n'épargnait rien, parce qu'il était habitué aux idées de guerre et aux exécutions conventionnelles (1). La mitraille laboura Paris; on vit la bourgeoisie hésitante et vaincue, et ses masses profondes furent dispersées par quelques bataillons. C'est qu'il n'est pas dans la nature des classes moyennes de se révolter contre le gouvernement; elles ont trop à perdre à cela, et voilà pourquoi elles sont timides. Quand la bourgeoisie veut s'insurger, elle a besoin du

(1) Barras vint à la tribune recommander Bonaparte : « J'appellerai, dit-il, l'attention de la convention sur le général Bonaparte. C'est à lui, c'est à ses dispositions savantes et promptes, qu'on doit la défense de cette enceinte, autour de laquelle il avait distribué des postes avec beaucoup d'habileté : je demande que la convention nationale confirme la nomination de Bonaparte à la place de général en second de l'armée de l'intérieur. » Quelques jours après (16 octobre), il reçut le commandement de Paris avec le grade de général de division ; puis fut nommé (29 octobre) général en chef de l'armée de l'intérieur.

peuple; quand elle veut réprimer, elle a besoin du gouvernement, tant elle est impuissante par elle-même! Et ici, elle n'était ni dans l'une ni dans l'autre condition; elle fut donc vaincue. Voyez dans les gravures du temps les physionomies audacieuses de ces jacobins que conduit un général terroriste, Bonaparte, à l'œil sombre, au regard pénétrant, maladif; devant lui fuient des milliers de gardes nationaux élégants, efféminés, évitant la mitraille qui fait voler en éclats les colonnes de Saint-Roch, et couvre les marches du temple de cadavres et d'armes abandonnées.

Si ce triomphe des jacobins ne sauva pas la convention comme assemblée, il en maintint violemment l'esprit dans les nouveaux corps politiques. Aux fièvres brûlantes, il faut des remèdes énergiques, et le régime ordinaire ne convient pas. Certes, nulle assemblée ne conserve mieux son système, ses traditions, son origine, que la convention : elle commence sous les auspices des massacres de septembre, se développe par le régicide et la terreur, et finit par la mitraille dans Paris. La convention ne pouvait pas faire autre chose, car elle portait avec elle-même sa destinée de jacobinisme; ce fut la seule assemblée qui se fit pouvoir, parce que la tribune ne fut que l'auxiliaire d'une puissance qui se fit dictature : la parole ne gouverna pas, elle servit à gouverner. Après les girondins, il y eut moins de déclamation que d'action. La constituante avait démoli l'administration; la législative, la royauté; la convention essaye une société à sa guise,

et un pouvoir, le plus fort de tous, après celui du pape au moyen âge : représentants du peuple et légats catholiques, je l'ai déjà dit, voilà quelles furent peut-être les plus grandes puissances du monde, parce que toutes deux venaient du peuple et des croyances; l'une agissait par la crainte de l'enfer, l'autre par la terreur du supplice, et toutes deux furent également terribles. Il n'y avait pas loin de l'interdit jeté sur les cités éperdues, abaissées, à ce décret qui déclarait que Lyon, ayant fait la guerre à la république, *n'existait plus !*

CHAPITRE XXXIV.

SITUATION DES CAMPS ; ESPRIT DES ARMÉES.

Effet du 9 thermidor sur l'esprit du soldat. — Mécontentement. — Abandon. — Désorganisation. — Généraux en chef. — Officiers. — Soldats. — Armées de Hollande ; — de Sambre-et-Meuse ; — de Rhin-et-Moselle.—Pichegru. — Jourdan.—Campagne outre-Rhin.—Siége de Mayence. — Retraite. — Négociations de Pichegru et du prince de Condé. — Armée des Pyrénées. — Froideur dans l'armée des Alpes. — Schérer. — Armée des côtes de l'Océan. — Les armées étrangères. — Les Russes en Pologne. — Neutralité de l'armée prussienne.—L'armée autrichienne. — Allemagne. — Clairfayt. — Le prince Charles.—Beaulieu. — Wurmser. — Origine des campagnes d'Italie. — Les Piémontais. — Bataille de Loano.

Août 1794 — décembre 1795.

Les armées victorieuses sous le drapeau tricolore étaient fortement républicaines ; l'énergique mouvement, partout imprimé par le comité de salut public, avait retenti sous la tente en hymnes de gloire, et le vieux soldat s'était accoutumé à cette majesté des grandes actions. Lorsque le 9 thermidor vint changer l'esprit de la convention nationale, il se fit dans l'armée un mouvement d'hésitation et d'inquiétude ; puis vin-

rent les traités de paix successifs avec la Prusse, la Hollande, l'Espagne; l'esprit pacificateur semblait dominer la convention; de là, une sorte d'abandon des armées, un délaissement du soldat; on prenait peu soin de son bien-être, de sa paye, de ses vivres. Sous l'énergique système du comité, l'armée manquait aussi de pain, de souliers; mais au moins le représentant lui donnait la victoire, et on la laissait vivre en pays ennemi presque à son gré.

Que les choses étaient changées depuis la chute du comité démocratique! Le mouvement de la conquête n'imprimait plus son élan dans le cœur du soldat; des traités de paix annonçaient un nouvel esprit, une nouvelle direction dans l'armée. Qu'allait devenir cet avancement si rapide? y aurait-il désormais de ces fortunes merveilleuses qui élevaient tout à coup un simple sous-officier au commandement suprême d'une armée, comme Hoche, Pichegru et Jourdan? Loin de là : depuis cette journée de thermidor, il était venu d'autres représentants sous la tente, qui, sous prétexte de la purger de l'esprit de Robespierre, avaient destitué, frappé comme terroristes d'intrépides officiers (1); plus de trois mille étaient destitués, et il en était résulté naturellement une démoralisation complète et fatale aux armées. Les idées de Carnot n'étaient plus complétement suivies; depuis les généraux en

(1) Ce fut Aubry, ancien capitaine du génie, membre du comité de salut public après le 9 thermidor, qui poursuivit le plus impitoyablement ces officiers terroristes. Bonaparte, Murat, Launes furent destitués par ses ordres.

chef jusqu'aux simples soldats, il y avait un fatal retentissement de cette désorganisation de l'esprit militaire.

Par une conséquence du traité de Bâle, et de la pacification d'une partie du continent, la direction de la guerre avait complétement changé. Une des armées les plus audacieuses, les plus intrépides, tout récemment encore, avait été celle de la Hollande sous Pichegru ; secondée par l'insurrection républicaine contre le stathouder, elle avait refoulé le duc d'York, et conquis le plat pays au pas de course. La nouvelle situation de la république vis-à-vis de la Hollande, le traité de Bâle, rendaient tout à fait inutile cette belle armée; on n'avait plus rien à craindre au nord de la république : la Hollande était soumise, la Prusse se posait dans une situation de neutralité absolue; ainsi sur la Meuse, le Wahal et le bas Rhin, on était parfaitement couvert. La république ne conservait plus en Hollande qu'une simple armée d'alliance et d'occupation, et Pichegru quittait un commandement trop au-dessous de son génie et de sa valeur militaire. La convention l'avait un moment appelé à Paris, pour lui confier ensuite la direction suprême de l'armée du Haut-Rhin, dont les opérations allaient devenir si importantes, car le théâtre de la guerre était changé.

Dans les dernières campagnes, les grands coups de bataille se portaient en Belgique, aux Pays-Bas, car il s'agissait de lutter contre la Prusse, la Hollande, les Anglais du duc d'York. Aujourd'hui, il n'y avait

plus qu'un seul ennemi en face, l'Autriche; et avec le système de neutralité allemande adopté par la Prusse, on était parfaitement rassuré pour le Nord. Le lieu de la guerre était désormais le moyen et le haut Rhin: il s'agissait de porter des coups à l'Autriche par la Bavière et le Tyrol; Mayence et Manheim devenaient les points signalés aux opérations stratégiques, comme ces tours qui indiquaient aux légions romaines les voies suivies par les centurions et les tribuns.

Deux armées principales s'étaient donc organisées depuis la paix de Bâle. La première, qui avait gardé le nom de Sambre-et-Meuse, pirouettait par sa droite et avait pris Mayence pour centre d'opérations, en se jetant sur l'Allemagne par le moyen Rhin. Cette vieille armée de Sambre-et-Meuse conservait sa renommée sous Jourdan ; mais délaissée, démoralisée depuis le 9 thermidor, réduite par les mesures et les désertions à moins de soixante mille hommes, elle venait heureusement d'être renforcée par plusieurs divisions de l'armée de Hollande; et on la destinait tout entière au siége de Mayence, pour garantir la possession de la rive gauche. La seconde armée, qui prenait le nom de Haut-Rhin, recevait pour général en chef Pichegru, qu'une auréole de gloire environnait si magnifiquement; les divisions de l'Alsace,de la Lorraine, venaient grossir les rangs des fils glorieux de la république, sous le plus habile de ses généraux. Une troisième armée, respectant la neutralité de la Suisse, faisait depuis trois ans dans les Alpes une guerre dont le succès était partagé; les forces se balançaient égales

entre le Piémont et les soldats de la république, qui tenaient alors les Alpes maritimes, vers Gênes, sous les généraux (depuis si célèbres!) Cervoni, Augereau, Masséna. Lorsque la paix avec le cabinet de Madrid vint rassurer la frontière des Pyrénées, les braves divisions de l'armée d'Espagne se joignirent à celle d'Italie sur les Alpes, et le général Schérer reçut le commandement supérieur de tous ces corps réunis. A ces forces, il fallait ajouter encore ce qu'on appelait l'armée de la Vendée et du Morbihan, destinée d'abord à protéger les côtes, puis à prendre l'initiative, s'il le fallait, contre la Grande-Bretagne; le général Hoche, depuis ses succès de Quiberon, était devenu l'espérance et l'orgueil de ces intrépides soldats. Cette armée se liait par sa destination à celle de l'intérieur, composée de sans-culottes audacieux, et que le général Bonaparte conduisait avec ce génie qui déjà venait de se manifester dans la journée du 13 vendémiaire.

Ainsi Jourdan, Pichegru, Schérer, Hoche, Bonaparte, tels étaient les généraux en chef de la république française : Jourdan, jacobin obstiné, esprit très-limité au reste dans les opérations de la guerre; Pichegru, supérieur dans ses stratégies de conquête; Schérer, soldat allemand têtu, mais brave; Hoche, beau diseur de proclamations, avec des conceptions subites et des improvisations heureuses; Bonaparte, supérieur à tous. Autour de ces généraux d'un mérite remarquable, se groupaient des divisionnaires d'une capacité, d'une intelligence, d'une activité merveil-

leuses. Voici Moreau (1), prudent, habile tacticien; Lefebvre, grenadier aux manières soldatesques; Gouvion Saint-Cyr (2), souvenir vivant du vieux régime, fou de l'habit blanc et du tricorne; Souham, Moncey; Marceau, jeune et belle destinée; Joubert, Ney, Dessoles (3), esprit si grave; et au coin des Alpes, comme cachés dans les pics neigeux, Masséna (4), Victor (5), Cervoni (6), tous enfants de la fortune, nés au milieu des prodiges.

Dans cette effervescence de grandes choses que créa

(1) Jean-Victor Moreau, né à Morlaix en 1763, fils d'un avocat, fut d'abord destiné à la même profession, puis s'engagea dans un régiment, qu'il quitta bientôt pour reprendre ses études. Prévôt de droit à Rennes, lorsque éclata la révolution, il forma une compagnie de canonniers dans la garde nationale dont il fut le capitaine. En 1793, général de brigade, puis de division, il commandait l'aile droite de Pichegru en Hollande.

(2) Laurent Gouvion Saint-Cyr, né à Toul le 13 avril 1764, s'enrôla en 1792 dans le bataillon de chasseurs républicains partant pour l'armée de Custine, où il fut nommé capitaine. Appelé à l'état-major général, il fut fait général de brigade, puis de division en 1794.

(3) Joubert, Ney et Dessoles n'étaient encore qu'adjudants-généraux.

(4) André Masséna, né à Nice le 8 mai 1758, s'engagea fort jeune dans un régiment piémontais, puis passa dans Royal-Italien, au service de France, où il devint sous-officier; il avait été chef du troisième bataillon des volontaires du Var.

(5) Claude-Victor Perrin, né dans les Vosges le 7 décembre 1764, entra à dix-sept ans dans Grenoble-artillerie, où il était sous-officier à la révolution; il reçut à Toulon le grade de général de brigade.

(6) Cervoni, né à Soria, dans la Corse, en 1768, alla en Sardaigne s'engager dans un régiment piémontais, et à la révolution française

spontanément la révolution française, il se trouvait que cette armée de France avait éprouvé une véritable transformation; dans la course rapide et prodigieuse qu'elle avait accomplie depuis 1792, il y avait eu d'héroïques actions, des feux de gloire capables d'illuminer une époque; mais alors les armées étaient presque sans chefs supérieurs, sans discipline, sans intelligence de la stratégie régulière; on marchait au combat en chantant de patriotiques airs; on courait aux batteries sans ordre, sans autre combinaison que la gloire de mourir pour la patrie.

Depuis, cet élan si poétiquement beau s'était un peu calmé, et il était né une force plus redoutable peut-être. Cette armée avait enfanté des chefs expérimentés et des soldats d'une patience, d'une discipline et d'une intelligence sans égale. S'il y avait peu d'éducation militaire, on avait appris son métier sur le champ de bataille. On ne savait pas certaines règles fixes, déterminées par la théorie, mais on improvisait les plus magnifiques manœuvres, capables d'étonner les plus habiles tacticiens des armées ennemies.

Supposez, en effet, une vie tout entière consacrée à certains théorèmes de stratégie, conseillés par Frédéric, Montécuculli, le prince Eugène ou Marlborough; tout à coup, il apparait des hommes qui ne savent rien de tout cela; improvisateurs de théories nouvelles, ils se précipitent de droite et de gauche, aujourd'hui

il était sous-lieutenant; en adoptant les principes avec ardeur, il favorisa l'invasion des Français, passa au service de la république comme général de brigade, et servit au siége de Toulon.

heureux, demain malheureux, toujours confiants, de manière que tôt ou tard le succès venait à ces généraux; ne respectant pas plus les règles de l'art de la guerre que les principes politiques en matière de gouvernement, ils confisquaient la victoire comme ils saisissaient les propriétés, violant les neutralités de territoire, comme l'asile des proscrits; ils pillaient les cités comme ils mettaient en réquisition les marchandises; ils battaient monnaie par la conquête comme ils le faisaient sur la place de la Révolution. Et maintenant on s'explique l'étonnement, l'effroi, je dirai presque la désorganisation des idées de tous les vieux stratégistes de l'Europe, dérangés dans leurs habitudes de commandement!

D'après les stipulations du traité de la triple alliance, la Russie, l'Angleterre, l'Autriche, devaient également mettre leurs forces en commun pour lutter puissamment contre la république française; c'était jusqu'ici ce qu'on appelle une simple convention sur le papier, c'est-à-dire qu'aucune des puissances. excepté l'Autriche, n'avait des armées actives en campagne sur le théâtre continental de la guerre.

Depuis que le duc d'York avait évacué la Hollande, quel champ de bataille choisirait l'Angleterre? Elle avait essayé une descente par la chouannerie à Quiberon, et l'échec était complet (1). Au midi, l'Espagne

(1) Louis XVIII, en apprenant le désastre de Quiberon, écrivit à M. de Charette :

« A Vérone, 3 septembre 1795.

« Vous jugez sans peine, monsieur, de la douleur avec laquelle

échappait à son influence, et ce n'était pas le moment d'y essayer un mouvement d'armée. La Russie, avec ses immenses forces, mais si éloignées du Rhin, n'avait que deux voies pour arriver au champ de guerre ; la mer, par une expédition immense, coûteuse ; la terre, à travers l'Allemagne, et il fallait deux mois de route pour porter les armées russes de la Vistule au Rhin. L'Autriche restait donc seule par le fait à lutter avec la république française ; elle seule, par la trahison de la Prusse, était appelée à défendre le Rhin ; et aux Alpes, elle n'avait pour auxiliaire que le Piémont, soutenant une lutte remarquable depuis trois ans. Au milieu des grands coups de stratégie qui se portaient aux Pays-Bas et sur le Rhin, on avait à peine remarqué l'héroïque résistance des Piémontais et de cette noble maison de Savoie, si glorieuse dans l'histoire, et fière de son blason des croisades si dignement soutenu par cette longue suite de héros, dont on voit encore les

j'ai appris la funeste affaire de Quiberon, et ses affreuses suites. Mon cœur est déchiré, mais mon courage n'est pas abattu : il résidait en vous avant cette cruelle journée ; il y réside de même. Faire pleurer de braves et fidèles sujets ! mes parents, mes proches parents abandonner ma cause ! Charette et sa valeureuse armée me restent. Les sentiments que je vous ai exprimés dans ma dernière lettre n'ont pris que plus d'activité, et les commissions que je vous ai données n'ont fait qu'acquérir plus d'importance. Je charge mon ami de vous écrire plus au long, comme je vous ai prévenu que j'en userais. Je ne puis finir cette lettre sans vous parler, je ne dirai pas du désir, mais du besoin impérieux que j'ai tous les jours davantage d'être auprès de vous, et de vaincre ou de mourir à la tête de ma brave armée royale.

« *Signé* : Louis. »

portraits dans le vieux château des montagnes, berceau de l'illustre branche des Carignans. La maison de Savoie n'avait pas faibli à sa destinée; mais si elle maintenait encore son alliance avec l'Autriche, après tant d'efforts violents, les intrigues commençaient à travailler sourdement le peuple savoyard : ce n'était pas en vain qu'une armée républicaine et quelques bataillons d'Allobroges, en tête, étaient à la crête de ces montagnes, où l'air de la liberté est si vif et si puissant.

L'Autriche seule allait ainsi disputer le champ de bataille à la république française et lui opposer armée pour armée : vis-à-vis Mayence était le corps du feld-maréchal Clairfayt, récemment décoré du bel ordre de la Toison d'or; au feld-maréchal on allait adjoindre l'archiduc Charles, si éminent par son génie; au centre, et comme barrière à l'armée républicaine du moyen et du haut Rhin, on maintenait le vieux comte de Wurmser, qui ne quittait pas plus l'Alsace qu'un burgrave les hauts rochers des Sept Montagnes, parce que l'Alsace était son berceau; enfin, comme le théâtre de la guerre allait se porter incessamment en Italie, le conseil aulique confiait au général de Beaulieu l'armée qui, par le Tyrol, descendait jusque dans la Lombardie. L'action de ce conseil aulique, bonne sans doute lorsqu'il s'agissait de réfléchir et de rédiger un plan de campagne (ce que faisait, d'ailleurs, avec tant de hardiesse et de supériorité le comité de salut public), était essentiellement incapable de tout mouvement spontané, ardent, improvisé, par lequel sou-

vent on obtient la victoire. Il y a toujours je ne sais quoi de pesant, de limité, dans les théories savantes de quelques officiers d'état-major, qui, réunis autour d'un tapis, dirigent les opérations lointaines d'un général en campagne. De plus, le conseil aulique, comme toutes les réunions d'officiers, avait des préjugés sur les hommes et les systèmes; il mettait partout des obstacles aux inspirations pratiques des généraux.

La campagne s'ouvrit par un mouvement du général Jourdan sur le Rhin; quand à Bâle, tous les moyens d'arrangement cessèrent avec l'Autriche, le comité de salut public ordonna une campagne germanique. Cet ordre avait deux objets : Mayence ne pourrait être complétement investie que par les deux rives du grand fleuve; on établirait donc des camps retranchés sur la rive droite, en la balayant de l'ennemi; ensuite, ce mouvement au delà du Rhin favoriserait l'émancipation des électeurs et une séparation absolue avec la maison d'Autriche. Jourdan exécuta les ordres du comité; tandis que quatre divisions de son armée demeuraient sur la rive gauche pour compléter l'investissement de Mayence, le reste des républicains traversait le Rhin, le 6 septembre, entre Dusseldorf et Duisbourg, par une nuit sombre, pendant que l'orage éclatait comme à Quiberon (on aurait dit que dans ce drame de la révolution française aucune émotion ne devait manquer). De petites nacelles, telles qu'on en voit encore sur le Danube, transportèrent 150 grenadiers, conduits par Lefebvre, jusqu'à la rive droite;

ils précédaient la division de l'Alsacien Kléber, à la haute stature.

Ici une question diplomatique grave, parce qu'elle allait dominer l'avenir, se présentait à l'armée républicaine : la Prusse, depuis la convention de Bâle, avait développé son système de neutralité germanique pour la partie nord de l'Allemagne ; et le territoire où débarquaient les 150 grenadiers était compris dans la ligne de démarcation. En vain l'officier prussien veut protester devant les généraux Lefebvre et Kléber : on n'en tient aucun compte ; la division se déploie, et comme elle veut attaquer les Autrichiens à tout prix, elle les prend en flanc sur un point où ils se croyaient protégés par la neutralité (1) ; cette surprise précipite leur retraite. Le général Kléber, par les ordres de Jourdan, occupe la Meuse, et va se retrancher sur la rive droite, autour de Mayence. Cette violation de la neutralité avait procuré un succès à l'armée républicaine ; mais quel pas n'avait-on pas fait pour autoriser la transgression des principes, faute qui plus tard retomberait sur notre tête ! Ceux qui avaient méconnu la neutralité germanique en 1795, autorisaient l'Europe à méconnaître la neutralité de la Suisse, vingt ans plus tard ; tant il est vrai que les principes sont quelque chose, et que la violence hautaine et victorieuse a tôt ou tard son châtiment !

Lorsque l'armée de Sambre-et-Meuse investissait

(1) Le comte de Haugwitz fit demander des explications sur cette violation de la neutralité. Il fut répondu que c'était une erreur des généraux, qui avaient agi sans ordre ; la Prusse s'en contenta.

Mayence en passant le Rhin, le général Pichegru exécutait la même manœuvre à Manheim, sans opposition aucune; on aurait dit que l'Autriche avait quelque intérêt à laisser les Français s'engager dans le centre de l'Allemagne, car les troupes impériales effectuaient leur retraite sans défendre même les meilleures positions. Le plan de campagne des républicains reposait sur les mêmes éléments que l'expédition simultanée de la Hollande et de la Meuse, en 1794; seulement, le point central des opérations était changé. Les armées de Hollande et de Sambre-et-Meuse se tenaient la main en Belgique pour opérer sur le bas Rhin; dans la campagne actuelle, les deux armées de Jourdan et de Pichegru agissaient, l'une sur le moyen, l'autre sur le haut Rhin, de manière à se donner rendez-vous, au cas de succès, à Wurtzbourg, Ulm et Ratisbonne; par cet actif mouvement, jeté au cœur de l'Allemagne, on marcherait sur les États héréditaires de l'Autriche, ainsi que dans la guerre de sept ans. Le général Jourdan s'était déployé depuis Dusseldorf jusqu'à Francfort, en colonnes profondes, opérant déjà sur Wurtzbourg; Pichegru, maître de Manheim (1), marchait, par Oppenheim, sur Heidelberg, pour prêter sa gauche à la vieille armée de Sambre-et-Meuse : nulle part il n'y avait de résistance. On recommandait la plus grande discipline pour ne pas effrayer les populations. Si Mayence, au centre de la ligne, arborait le

(1) Sur tout le littoral du Rhin, des souvenirs puissants restent encore de cette campagne des Français.

drapeau tricolore par une capitulation solennelle, les Français seraient maîtres du cours du Rhin, comme cela s'était vu plus d'une fois depuis Turenne. Ainsi l'on raisonnait, plein de sécurité, quand on apprit la nouvelle d'une marche en avant des impériaux.

Lorsque le conseil aulique eut vu se déployer sur une ligne aussi étendue les deux grands bras de l'armée républicaine, il aperçut facilement le point faible de cette invasion, qui était le centre. Mayence demeurant encore au pouvoir d'un corps de douze mille Autrichiens, il était imprudent aux républicains de s'éparpiller sur une trop vaste ligne; passer le Rhin sans avoir Mayence, c'était de la témérité; et le conseil aulique ordonna au feld-maréchal Clairfayt de refouler jusqu'au fleuve les divisions de Sambre-et-Meuse, disséminées depuis Dusseldorf jusqu'à Wurtzbourg, et de jeter dans Mayence des forces supérieures. Le feld-maréchal, le plus intrépide des officiers autrichiens, exécuta l'ordre avec promptitude et énergie; appuyé d'un renfort de quinze mille grenadiers hongrois au noble costume national, silencieusement il donne l'ordre de marcher. Comme l'Autriche ne reconnaît pas la neutralité prussienne, et que les Français ont donné l'exemple d'une première violation, le feld-maréchal n'en tient pas compte à son tour : il dérobe deux marches à Jourdan, et déborde de six ou sept lieues la gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse, désormais coupée de sa ligne du Rhin. La panique se met dans cette glorieuse armée de vétérans : on se croit trahi par la Prusse; on n'a pas de route pour

retrouver la patrie; on est pris entre Mayence sur un point, et l'armée du feld-maréchal Clairfayt sur l'autre; le désordre est extrême.

De son côté, Wurmser opère un mouvement simultané : sur le Rhin apparaissent des chaloupes canonnières conduites par le capitaine anglais Williams; partout des colonnes autrichiennes marchent avec intrépidité, et attaquent toutes les lignes devant Mayence : on dirait que la rive droite du fleuve, tout allemande, est fatiguée de supporter les Français! Dans cette retraite, si confuse, si rapide, on vit des traces de cette désorganisation qu'avait déplorablement subie l'armée de Sambre-et-Meuse; elle ne se montra ni solide ni résignée dans ses revers : ce fut une panique qui ne cessa que sur la rive gauche du Rhin. L'armée républicaine, après le plus terrible bouleversement, respira seulement en deçà du fleuve. Ce désastre arrêta le mouvement agressif de Pichegru, qui fit sa retraite avec plus d'ordre. Le but du feld-maréchal Clairfayt fut atteint : le camp retranché devant Mayence enlevé, deux divisions entraient dans la forte et grande cité qui commande le cours du Rhin. On vit alors spontanément une trêve s'établir sur toute la ligne, et il fut question une fois encore de la paix secrètement essayée à Bâle par MM. de Lerbach et Barthélemy.

Durant cette trêve se déployant presque sans cause sur toute la ligne du Rhin, une négociation secrète et d'une nature bien importante venait de s'engager en dehors des plans militaires de la campagne. Une pensée d'orgueil avait séduit, entraîné presque tous les

généraux en chef de la république : c'est qu'ils pouvaient disposer à leur gré de leur armée, dominer ses principes, la pousser capricieusement à une idée ou à un drapeau; vaniteuse illusion que cela! Il y avait dans les armées de la république un esprit très-marqué de démocratie et de patrie; l'erreur était de croire qu'on pouvait le changer ou le ployer. M. de Lafayette s'était laissé entraîner dans cette adoration de sa popularité militaire; après lui, le général Dumouriez, bien supérieur comme capacité politique, s'était complu dans la pensée qu'il pourrait faire un mouvement sur Paris, pour briser les jacobins et restaurer la monarchie constitutionnelle. Sur le Rhin, la même expérience était essayée par un autre général, tout fier de ses services éminents aux jours du terrible comité de salut public. Pichegru, considéré même comme tête de pensée et de science, n'était pas un esprit vulgaire; tandis qu'il régnait une ignorance presque absolue dans ces camps, remarquables seulement dans les batailles, Pichegru, ancien répétiteur de Brienne, se dévouait aux plus hautes études; les intervalles de ses combats et de ses opérations actives, il les donnait à la lecture des anciens, à Tacite, à Salluste, aux Commentaires de César; il avait conservé ce goût pur de l'antiquité qui nous saisit dès l'enfance, et ne nous quitte plus qu'avec la vie; le répétiteur de Brienne se retrouvait incessamment. De ces études fortes, puissantes, il était résulté pour lui certaines convictions politiques, fortifiées encore par son dernier séjour à Paris : c'est qu'avec des âmes si relâchées, une civilisation si avan-

cée, la république était une noble illusion de quelques esprits rêveurs. Pichegru avait vu de près la corruption abominable des hommes d'État d'alors; ce n'était pas par goût pour la monarchie qu'il la croyait nécessaire; c'était, au contraire, par une admiration trop vive pour la république des anciens, qu'il était arrivé à conclure son impossibilité absolue. Cette disposition de son esprit était partout connue, dans son propre camp comme dans l'armée ennemie et dans le corps des émigrés; on savait qu'il y avait chez Pichegru une âme modérée, intègre et forte, un esprit sérieux et fatigué qui voulait en finir avec l'anarchie (1).

Dans la portion ignorante et grossière de l'armée républicaine, le nom de Condé n'inspirait aucun souvenir, ne parlait pas à l'imagination historique de ces hommes qui ne savaient du passé que la prise de la Bastille. Mais Pichegru appartenait à des idées plus hautes et plus éclairées : si quelques glorieux condottieri, quelques soudards de faubourgs, sergents aux gardes, tout à coup élevés aux grandeurs militaires, traitaient de brigands et de scélérats les nobles émigrés réunis sous le drapeau blanc, il n'en était pas ainsi de Pichegru; quelques-uns des gentilshommes qui servaient sous le petit-fils du vainqueur de Rocroy étaient ses élèves, lorsque, répétiteur, il enseignait les mathématiques à Bonaparte; et plus d'une fois le prince

(1) Ai-je besoin de dire que le caractère grave, antique, désintéressé de Pichegru a été étrangement défiguré par les espions et les officiers de la police de Bonaparte, quand celui-ci voulut le perdre avec Moreau?

de Condé avait visité l'école de Brienne, car alors le prince était le protecteur naturel des études militaires : n'était-ce pas lui qui avait posé la couronne de vainqueur sur le front de Carnot pour l'éloge de Vauban? n'était-ce pas au prince de Condé que le même Carnot, officier du génie, devait son premier et si rapide avancement et la croix de Saint-Louis?

Tout s'oubliait alors; mais ce qui ne s'effaçait pas au cœur de Pichegru, c'était la conviction sérieuse, profonde, je dirai presque désolante, pour son âme républicaine, que la démocratie n'était pas possible dans ce pays léger, corrompu, où la guillotine et la mitraille atteignaient les partis les uns après les autres, et les jetaient tous dans une sanglante balance. Pichegru avait réprimé les faubourgs en prairial; quelque temps après, il avait appris le 13 vendémiaire au lugubre retentissement de l'artillerie. Dans cette disposition d'esprit, un homme hardi, mystérieux, l'aborde et demande à lui dédier des manuscrits inédits de J.-J. Rousseau : c'était prendre le général Pichegru par son goût pour les études. Cet homme était un Suisse obscur de Neuchâtel, d'une stature élevée, à la face un peu montagnarde, mais vif, fin, subtil : il se nommait Fauche-Borel (1), et sa profession publique était celle d'imprimeur à Bâle. Surpris de cette offre si brusquement faite, et devinant peut-être qu'elle

(1) Louis Fauche-Borel, né le 12 avril 1762, d'une famille protestante réfugiée en Suisse après la révocation de l'édit de Nantes, était imprimeur à Neuchâtel lorsque la révolution française éclata; et dès ce moment, il porta un vif intérêt à tous les émigrés. En

n'était qu'un prétexte, Pichegru répond qu'il ne partage pas tous les principes de Rousseau, et que, pour accepter une dédicace, il fallait connaître le manuscrit; puis fixant ses regards attentifs sur Fauche-Borel, il lui dit : « N'est-ce que cela que vous avez à me dire ? — Général, répond Fauche-Borel, j'ai à vous entretenir de la part du prince de Condé. » A ce nom de Condé, le général Pichegru prête une vive attention. « Que me veut le prince ? que puis-je faire pour Son Altesse royale ? Avez-vous un écrit de lui ? un pouvoir ? »

C'est ainsi que s'engagea la plus importante négociation de cette guerre, entre un général profondément républicain, mais désenchanté de ses idées, comme un vieux Romain au temps de la décadence des mœurs, et le prince de Condé, le représentant des idées chevaleresques (1). Le but de cette négociation était de

1793, il fut exilé pendant six mois pour avoir imprimé dans un almanach le testament de Louis XVI. Ce fut le 14 août 1795 qu'il se présenta au général Pichegru pour la première fois, à son quartier général d'Altkirch.

(1) Il peut être curieux de faire connaître quelques pièces de cette négociation :

Propositions faites au général Pichegru au nom du prince de Condé.

« Le général a la parole d'honneur du prince qu'il recevra de la main du roi le bâton de maréchal de France, au moment même de l'arrivée de Sa Majesté à l'armée. Le délai de cette grâce est un plaisir que le prince veut réserver à Sa Majesté. Il peut l'accorder, et il en donnera l'assurance.

« Le général sera fait sur-le-champ grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

« Le général aura pendant sa vie le commandement en chef de

faire prendre la cocarde blanche à l'armée républicaine, d'ouvrir ses rangs aux gentilshommes de Condé, et de marcher sur Paris. Il fallait que le dégoût eût profondément égaré l'âme forte de Pichegru, pour s'imaginer qu'un tel plan ne pût jamais réussir, car les haines qu'on avait semées contre les émigrés étaient trop vives pour qu'on pût les oublier à ce point. L'ignorante éducation de l'armée lui avait inspiré la haine du drapeau blanc, glorieux dans tant de batailles ; la belle éducation des gentilshommes humiliait ces heu-

la province d'Alsace. Nul ne défendrait mieux cette province que celui qui l'a arrachée aux ennemis.

« Le général jouira, pendant sa vie, de la maison royale et du parc de Chambord, ainsi que de huit pièces d'artillerie.

« Le général jouira de deux cent mille livres de pension annuelle ; la moitié de cette somme sera réversible en pension à sa femme, le quart à ses enfants, à perpétuité, de mâle en mâle, et jusqu'à extinction de postérité.

« Il sera dressé une pyramide à l'endroit où l'armée du roi se joindra à l'armée du général. Au bas de cette pyramide, il sera gravé cette inscription : « Le... jour du mois de... de l'année 1795, « Pichegru sauva la monarchie française, et donna la paix à l'Eu« rope. »

« La ville d'Arbois sera exempte de toutes impositions généralement quelconques pendant dix années. Elle prendra le nom du général, et sa statue y sera placée.

« Il sera frappé une médaille en l'honneur du général.

« Le général aura la sépulture dans la même église qui renfermera les restes des rois de France.

« Il sera donné au général un hôtel à Paris, convenable à son rang et à sa dignité. Il lui sera compté une somme d'un million en espèces, pour l'établissement de sa maison.

« Le général aura la liberté de récompenser les officiers généraux, les officiers de son état-major, et les personnes qui lui sont attachées ;

reux plébéiens, ces rustres victorieux : quelle sympathie pouvait-il exister entre les deux partis, qui se tuaient depuis quatre ans avec une haine indicible? Le rôle de Monck n'était possible que dans un temps de lassitude et d'indifférence, après que vingt ans de dégoût, de désabusement, auraient usé les âmes.

Pichegru ne fut point séduit par les avantages du bâton de maréchal, la terre de Chambord et quelques millions d'écus; lui qui avait passé à travers la Hollande, la riche, l'opulente terre, avec l'incorruptibilité

les grades qu'il leur conférera seront reconnus et confirmés, etc. »

Lettre de Pichegru au prince de Condé.

« Z (Pichegru) ne peut, sous aucun rapport, suivre le plan qui lui a été communiqué; mille raisons l'en empêchent, et l'on doit en sentir toute la force. Ce qu'il a proposé est la seule chose susceptible d'un prompt succès. Si X (le prince de Condé) ne peut y adhérer, Z verra, d'après les circonstances, ce qu'il pourra faire; mais le temps seul pourra lui fournir des moyens, et, dans ce cas, il ne peut fixer l'époque ni la manière. Z fera, dans tous les temps, tout ce qui dépendra de lui, et il renouvelle à X l'assurance de ses sentiments et de son zèle. »

Lettre du prince de Condé à Pichegru.

« Puisque M. Pichegru est aussi honnête que je l'avais toujours espéré, je désirerais bien qu'il m'envoyât une personne de confiance, à qui j'expliquerais les avantages de *tout genre* que j'assurerai à M. Pichegru et à tous ses amis, dans le cas où il ferait tout ce qui lui a été communiqué de ma part. Cette mesure me paraît absolument indispensable; car sans cela, on peut multiplier les messages sans s'entendre, perdre un temps précieux, et compromettre cet important secret.

« *Signé :* Louis-Joseph BOURBON. »

des jours antiques, ne pouvait être déterminé par des récompenses: quelle fortune, d'ailleurs, plus éclatante que celle de général en chef de la république française! Ce qui poussa Pichegru vers cette tentative, ce fut la conviction malheureuse que tout était fini pour les grandes idées de l'antiquité, et que, pour la génération abâtardie, la monarchie était préférable.

Dans une telle négociation, il y avait essentiellement le côté français et le côté ennemi; les tentes des républicains et des émigrés restaient animées des mêmes sentiments nationaux; aucun des deux partis n'aurait voulu sacrifier un pouce du territoire : cette France, n'était-ce pas Louis XIV qui l'avait grandie à ces limites? Mais, à côté de ces nobles et patriotiques intentions, il y avait les vues ambitieuses de l'Autriche, et, en aucune hypothèse, il n'était possible de séparer les impériaux d'une négociation aussi considérable. Le plan de Pichegru appelait nécessairement une marche en avant des Autrichiens dans l'Alsace, et, à ce moment, Strasbourg devait arborer le drapeau blanc. Telle n'était pas l'opinion du vieux feld-maréchal Wurmser : comme l'Autriche n'avait renoncé à aucune de ses vues sur l'Alsace, et que M. de Wurmser surtout tenait à reconquérir la possession de ses terres sous la protection impériale, il mettait pour condition essentielle à toute coopération, qu'au préalable Strasbourg serait livré à l'armée autrichienne; ce que le patriotisme de Pichegru, comme l'orgueil du prince de Condé, ne voulait pas concéder.

Les vues secrètes du cabinet de Vienne se manifestèrent une fois encore dans ce curieux épisode de la guerre. La restauration de la royale famille de France intéressait à peine le cabinet de Vienne ; grandir le territoire allemand, chercher une compensation pour les Pays-Bas perdus, prendre les Vosges pour limites après avoir accaparé la Bavière : tel était le rêve de la maison d'Autriche. A cet effet, elle allait confier la direction de la guerre sur le Rhin à l'archiduc Charles, l'intelligence la plus avancée en stratégie, d'autant plus grande qu'elle était modeste, timide même. Le feld-maréchal Clairfayt était rappelé à Vienne ; le conseil aulique adjoignait à l'archiduc le général de Bellegarde. La guerre sur le Rhin allait prendre un caractère offensif ; les succès du maréchal Clairfayt avaient donné l'espérance d'une bonne campagne ; et, avec sa patience ordinaire, l'Autriche ne renonçait à rien. L'archiduc Charles, d'ailleurs, serait plus à même de résoudre les difficultés que la négociation entamée avec Pichegru pouvait faire naître ; et c'est pour cela qu'on hâtait une marche rapide sur le Rhin.

Cette opération avait également pour but de rattacher plus profondément l'alliance du Piémont et de la Sardaigne à l'Autriche ; car on n'ignorait pas à Vienne que des efforts vigoureux allaient être tentés par les Français dans les Alpes. Il faut maintenant revenir sur cette armée d'Italie, qui, plus tard, va jouer un si grand rôle sous le général Bonaparte. Ceux qui ont tout sacrifié à la gloire d'un seul, et les nobles efforts de la république, et la renommée de ses plus braves

généraux, se sont efforcés de peindre sous le plus triste aspect cette armée d'Italie, qui, depuis trois ans (et avant Robespierre), se conduisait bravement contre les Autrichiens et les Sardes. L'aspect de ces troupes était presque sauvage; cette armée n'avait pas ce caractère grave et fier des soldats de Sambre-et-Meuse, ni la discipline sérieuse de l'armée du Rhin : c'était une réunion de régiments de toutes sortes, sous des chefs improvisés, pris parmi les nations diverses, sergents piémontais ou corses, comme Masséna et Cervoni, ou suisses comme La Harpe (1); de courageux volontaires méridionaux, à l'accent gascon, tels que Murat (2), aubergiste de la Bastide, ou Lannes (3),

(1) Amédée-Emmanuel La Harpe, né en Suisse, dans le pays de Vaud, en 1754, servit d'abord en Hollande dans un régiment helvétique, puis revint en Suisse, où, à la suite de quelques intrigues publiques, il fut déclaré coupable de haute trahison, condamné à mort avec confiscation de ses biens. Il se réfugia alors en France; en 1791, les volontaires du 4e bataillon de Seine-et-Oise le choisirent pour chef; nommé colonel du régiment ci-devant Auvergne, on l'envoya dans le Midi, où il prit part au siége de Toulon. Passé à l'armée des Alpes maritimes, il venait d'être nommé général de division.

(2) Joachim Murat, né à la Bastide, près de Cahors, le 25 mars 1771, s'enrôla dans les chasseurs des Ardennes, fut ensuite admis dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, puis passa sous-lieutenant dans le 11e régiment de chasseurs à cheval; révolutionnaire exalté, il était lieutenant-colonel, lorsqu'il fut destitué comme terroriste, et réintégré au 13 vendémiaire.

(3) Jean Lannes, né à Lectoure le 11 avril 1769, quitta sa profession en 1792, pour s'enrôler dans un bataillon de volontaires; colonel en 1795, il fut destitué après le 9 thermidor, et le 13 vendémiaire vint lui rouvrir les rangs de l'armée comme à Murat.

pauvre teinturier de Lectoure et d'Auch, tous intrépides comme cette armée de Barbets, de Niçards, d'Allobroges et de Provençaux qui avaient souffert tant de fatigues depuis le siége de Toulon. Nul ne pouvait refuser à cette armée l'audace, la grandeur du courage, à elle qui sautait de pic en pic comme la chèvre des Alpes, pour débusquer les Piémontais. Il ne se fait, en général, de choses immenses que par les esprits aventureux, qui jouent leur destinée à chaque événement; et telle était un peu cette armée d'Italie, divisée en trois corps principaux. L'un était sous les ordres de Kellermann, et se composait de régiments et de volontaires qui avaient fait le siége de Lyon sous la terreur. Le général Serrurier, d'excellente origine (1), commandait un corps d'observation à Grenoble. La seule, la véritable armée active, agissante, était celle des Alpes maritimes, dont j'ai déjà parlé, et qui venait de se recruter de plusieurs corps des Pyrénées sous Schérer; elle avait parmi ses lieutenants Augereau, enfant des faubourgs de Paris, né dans la petite échoppe d'une fruitière, carabinier au régiment de Poyanne, maître d'armes, sergent à Naples, ferraillant toujours, jusqu'à ce que le grand

(1) Janvier-Mathieu-Philibert Serrurier, né à Laon le 8 septembre 1742, entra au service en 1755, comme lieutenant de milice de cette ville, puis passa enseigne en 1759 dans le régiment de Beauce, avec lequel il fit les campagnes de Hanovre, de Portugal en 1762, de Corse en 1771, et devint successivement lieutenant, capitaine, major. Après la révolution, il fut nommé colonel, général de brigade, et en 1794 général de division.

théâtre de la révolution s'ouvrit devant lui pour s'y jeter en brave et digne capitan, et ferrailler encore.

Cette armée des Alpes maritimes avait pris l'initiative contre le Piémont. Dans la langue niçarde, celle de son enfance, Masséna avait invité les Piémontais « à secouer le joug du perfide tyran, » tandis qu'il déployait ses colonnes à la face de l'armée austro-piémontaise, sous les ordres du baron de Vins (M. de Beaulieu n'avait pas pris encore la haute direction de la guerre d'Italie). Quand on a parcouru l'admirable littoral qui s'étend depuis Bocca del Varo, à dix minutes de Nice, jusqu'à Gênes, à travers ces villas d'orangers, jetées sur cette belle corniche de marbre aux mille couleurs, et puis qu'on reprend les montagnes depuis Gênes jusqu'à Turin, par la Bocchetta, peuplée d'admirables palais, Alexandrie, la belle forteresse, Asti, au vin si doux, on peut se faire une juste idée du théâtre de la guerre d'Italie (1). Les Autrichiens, réunis aux Piémontais, n'avaient pas de grandes forces; mais leurs positions étaient formidables; aujourd'hui encore, quand on voit ces routes coupées qui de Loano s'élèvent jusqu'aux Apennins, on conçoit à peine que ces positions redoutables puissent être forcées.

La ligne des Français était parallèle à celle des Austro-Sardes et à la distance de quelques lieues seule-

(1) J'ai suivi pas à pas depuis Antibes le golfe Juan jusqu'à Gênes et Turin, la première campagne d'Italie. C'est un curieux voyage à faire pour les sites et les souvenirs : il n'y a pas un seul rocher qui ne rappelle un glorieux fait d'armes.

ment; une marche rapide les avait rendus maîtres de Monaco, la ravissante principauté, de San-Remo, aux forêts d'oliviers si épaisses qu'on dirait les collines d'Athènes; d'Alassio, d'Albenga, le long du littoral, où les villes, les golfes, les jardins se succèdent sur la pointe d'un précipice et sur le sable luisant; où les mâts des barques se confondent avec les forêts de citronniers; où la vigne se marie aux peupliers comme dans la belle Toscane. Les deux armées ennemies n'étaient séparées que par une de ces vallées profondes qu'on trouve sur le versant des Alpes; les Austro-Sardes couvraient à la fois le territoire de Gênes et le Piémont tout entier. Au milieu des pluies de novembre, Schérer, qui avait fait déjà si brillamment la guerre de montagnes aux Pyrénées, commanda l'attaque; ses espions l'avaient informé que, malade, exténué de fatigue, le général de Vins avait été forcé de céder le commandement à un chef sans capacité, du nom de Wallis; et dans l'hésitation et l'incertitude d'un premier jour de commandement, la victoire est plus facile. L'attaque fut ordonnée à travers le vallon, de rocher en rocher; elle dura six jours en combats irréguliers, de position en position (1). Jamais plus d'intrépidité n'avait été de part et d'autre déployée; on voyait de longues lignes de tirailleurs s'abritant sous les oliviers sauvages, pour grimper sur les pics couronnés du thym odorant et du cactus à la feuille rouge et éclatante. Quand le centre

(1) Ces combats eurent lieu du 21 au 27 novembre 1795.

eut été percé par Masséna, les Austro-Sardes firent une retraite en ordre sur Coni, qui désormais appuyait la défense du Piémont.

Les glorieux compagnons de Schérer avaient dès lors devant eux deux routes ouvertes : ils pouvaient manœuvrer jusqu'à Gênes par Savone en s'appuyant sur la mer; mais dans quel but? la puissance de la république n'était pas dans sa marine; était-ce la peine de violer une neutralité reconnue par les traités sans utilité militaire? La seconde voie ouverte, c'était le Piémont : par la victoire de Loano, Turin se trouvait complétement à découvert; mais quarante mille hommes suffisaient-ils pour franchir ces montagnes,et aller au cœur d'une monarchie tout environnée de rochers et de forteresses formidables? L'histoire militaire du dernier siècle ne montrait-elle pas les malheurs qui pouvaient arriver à une armée campée sur la crête des Alpes? Ce n'était pas la première fois que les Français traversaient le Piémont; est-ce que les gentilshommes aux uniformes élégants de Normandie et de Bourgogne, avec les cadets de noble famille, n'avaient pas franchi ces montagnes? Les campagnes de Villars, du maréchal de Maillebois étaient citées comme des modèles (1); le Milanais même, depuis François Ier, avait été traversé avec grandeur et courage. Au reste, il est utile de constater que la belle bataille de Loano avait ouvert les larges voies de la

(1) *Voyez* mon *Louis XIV* et mon *Louis XV* pour ces guerres d'Italie.

campagne d'Italie à Bonaparte; il ne trouva pas une armée démoralisée, abandonnée, comme on l'a écrit; mais de braves divisions sous d'intrépides lieutenants, Masséna, Augereau, Cervoni, La Harpe: nul historien ne doit sacrifier la gloire de la patrie au génie d'un seul homme.

De plus, il se mêlait désormais à la guerre une question hautement diplomatique. Toutes les fois que les armées françaises avaient voulu se porter en Italie, elles s'étaient préoccupées d'attirer vers elles l'alliance des ducs de Savoie, depuis rois de Sardaigne, gardiens des Alpes; il valait mieux avoir les clefs volontairement que de les arracher par une escalade de montagnes; et, à cet effet, la diplomatie de Louis XV avait cimenté par des alliances de famille ce rapprochement né d'une nécessité militaire. Depuis plus de trois ans, la maison de Savoie, en guerre avec la république, avait perdu des cités et des provinces en déployant une bravoure incontestée; on dut dès lors sérieusement examiner, à Turin, s'il ne valait pas mieux renouveler avec la république française victorieuse l'alliance qu'on avait contractée avec la monarchie? Tout le monde y trouvait son compte: le roi de Sardaigne mettant un terme à une guerre désastreuse, on reprenait la négociation au point où M. de Sémonville l'avait laissée en 1792, c'est-à-dire qu'on pourrait offrir à la maison royale, en échange de la Savoie et de Nice, une portion de la Lombardie. La France y rencontrait également son avantage, car les Autrichiens, une fois séparés des Piémontais, seraient bien plus facilement

domptés aux plaines du Milanais. Le gouvernement de la république se donnait les Alpes et un libre passage à travers cette Italie si désirée par tous les conquérants. Telle était donc la situation de l'armée des Alpes maritimes avant que Bonaparte en prît le commandement : elle n'était ni démoralisée, ni vaincue. Après la victoire de Loano, elle menaçait Turin, et, comme éventualité diplomatique, elle pouvait détacher la Savoie de l'alliance autrichienne.

CHAPITRE XXXV.

LA CONSTITUTION DE L'AN III ; LA SOCIÉTÉ.

Manie de constitutions. — Chute de celles de 1791; — — de 1793. — Changement dans les idées de pouvoir.— Nouvelle école. — L'abbé Sieyès. — L'oratorien M. Daunou. — Organisation des conseils. — Le Directoire. — Son esprit. — Division des attributions. — Barras. — Rewbell. — Carnot. — Laréveillère-Lépeaux. — Letourneur. — Le Luxembourg. — Les costumes de théâtre.— Les salons. — Nouvelle société. — Les nobles ruinés. — Exploitation de la partie honteuse des partis. — Le luxe. — Les classes. — Esprit général. — Les livres. — Les journaux. — Marche du gouvernement. — Diplomatie. — Armée. — Marine. — Finances. — Police. — Morale. — Religion. — Éducation publique. — Institut. — Opéra. — Théâtres. — Conservatoire.

Octobre 1795 — juillet 1796.

Deux constitutions étaient déjà tombées l'une après l'autre sans laisser trace : celle de 1791, résumé de quelques folles lectures et de la mauvaise éducation politique d'une société nourrie de la chimère des droits de l'homme, était refoulée dans le vieil arsenal, comme un meuble hors de service; puis, la constitution de 1793, qui jetait le peuple partout à ce point que la

convention elle-même la suspendit pour ne jamais la mettre à exécution, tant elle était formidable! Cette puissante assemblée gouverna par la dictature du comité de salut public. Maintenant parvenue à sa décadence, à sa fin, elle songeait de nouveau à une constitution; par une sorte de manie de l'époque, on remaniait chaque année le pouvoir, les institutions. Il y avait une sorte de rage constitutionnelle, le bonheur de régenter un peuple grandissait bien des petites tailles; on se drapait en philosophe, on imposait ses rêveries à cette pauvre nation qu'on avait dépouillée de ses mœurs, de ses habitudes réelles. Dieu garde un pays de ces constituants qui arrangent un peuple à leur guise, ridicules Solons qui formulent leurs petits préjugés en principes de gouvernement!

On était loin déjà des idées de la constituante sur l'unité et la souveraineté du peuple; cette assemblée avait posé le principe d'une assemblée unique, et l'école anglaise des deux chambres, proscrite dès l'origine, était regardée comme un attentat à la souveraineté des masses. Aujourd'hui, les choses changeaient absolument de tendance; ce qu'on avait proscrit en 1791 et en 1793, on le remettait en honneur d'une façon bizarre : la constitution de l'an III était une guerre à l'unité; et cela tenait à la disposition d'esprit de la convention fatiguée. Comme tous les pouvoirs à bout, l'action lui faisait peur; elle voulait par cette nouvelle création enlacer les forces les unes dans les autres, de manière à établir des contrôles mutuels, des surveillances, des responsabilités. La

convention avait trop remué le peuple; l'œuvre qu'elle voulait créer en tombant se résumait surtout dans cette pensée, que le meilleur système d'assemblées serait celui qui ferait agir les masses le moins possible.

Il est à remarquer que ce furent encore des membres de l'ancien clergé qui se donnèrent cette mission d'organisation politique. L'éducation première influe sur toute la vie; ce ne sont pas les folies d'une époque, les accidents d'une situation qui l'effacent; or, l'esprit de hiérarchie, d'obéissance, de gouvernement était dans l'Église. L'abbé Sieyès et l'oratorien Daunou (1) furent les deux auteurs de la constitution de l'an III. L'abbé Sieyès s'était grandi dans l'opinion révolutionnaire, par une impertinente brochure contre les classes supérieures, jusqu'à une espèce de popularité sous la constituante; flatteur du tiers état, il lui avait dit qu'il était tout; et la bourgeoisie, orgueilleuse de sa couronne, proclama l'abbé Sieyès un penseur profond; les railleries de Mirabeau furent prises un moment pour un éloge, et l'abbé s'était mis à brocher des lois, des constitutions, des principes, jusqu'à ce que le régime terrible du comité de salut public eût substitué l'action au bavardage. Alors l'abbé Sieyès disparut tellement dans les centres, qu'on ne le vit plus que lors des votes de proscriptions que commandaient successivement les partis

(1) Nous avons tous connu M. Daunou, vieillard sec, à préjugés, avec beaucoup d'érudition, bénédictin que les théories politiques avaient gâté.

victorieux. Maintenant que le rôle des faiseurs de constitutions recommençait, l'abbé Sieyès reprenait de l'ascendant par son imperturbable obstination dans certaines idées. Il avait été considérablement aidé dans son œuvre par un ancien religieux, dom Daunou, père de l'Oratoire. Comme tous les membres de la doctrine chrétienne, ce dernier était un esprit fort érudit, travailleur austère et consciencieux, dominé par cette étroitesse de principes qui appartenait un peu à l'école janséniste. Avec l'abbé Sieyès et dom Daunou, un feudiste fort remarquable, maître Merlin de Douai (1), avait également travaillé à la constitution nouvelle. Nul n'avait porté à un plus haut degré la science de la procédure et du droit dans les questions de propriété, pour la bouleverser; c'était un faiseur de chicane dans la convention : la loi des suspects avait montré qu'il n'oubliait aucun cas de vieille criminalité préventive. Chénier (2), le poëte, tristement accusé

(1) Antoine-Philippe Merlin, surnommé de Douai, né en 1751 au village d'Arleux, en Flandre, était fils d'un laboureur, qui le plaça enfant de chœur chez les religieux de l'abbaye d'Anchin, près de Douai. Ceux-ci l'envoyèrent au collége terminer ses études, et lui fournirent l'argent nécessaire pour suivre un cours de droit. Reçu avocat, ils chargèrent leur protégé de la direction de leur maison, et lui obtinrent aussi celle du chapitre de Cambrai. Bientôt il acheta une charge de secrétaire du roi. Partisan de la révolution, il fut membre de la législative, puis de la convention.

(2) Marie-Joseph de Chénier, né le 28 août 1764 à Constantinople, où son père était consul général, fut amené fort jeune à Paris; ses études achevées, il entra dans la carrière militaire, en qualité d'officier dans un régiment de dragons, qu'il quitta quel-

d'indifférence et de froideur d'âme pour une tête bien chère, était le coloriste de ce petit comité constitutionnel, qui enfin manifesta son œuvre, comme les tables de la loi de Moïse sur le mont Sinaï.

Après les formules sur la liberté, la propriété, l'égalité, si souvent proclamées depuis qu'elles étaient violées si fatalement, la nouvelle constitution revenait à la pensée de Mounier et de Lally-Tollendal sur le balancement des deux pouvoirs; mais la théorie des partisans de l'école anglaise sous la constituante reposait spécialement sur la possibilité de fonder une aristocratie territoriale par une imitation de la chambre des lords : mais cette théorie pouvait-elle se reproduire au milieu de la décadence de toute supériorité sociale? On avait donc pris l'âge (règle inflexible) pour point déterminant; à trente ans on était *jeune*, à quarante *vieux*; les jeunes formaient le conseil des Cinq-Cents, les vieux, au nombre de deux cent cinquante, composaient le conseil des Anciens; les uns proposaient, les autres adoptaient. Il n'y avait pas assez d'une assemblée, il en fallait deux; et tout cela bavardait, délibérait, s'envoyait des messages à satiété. Au fond, la pensée était de neutraliser une assemblée par l'autre, et de produire le néant par la complication des rouages.

Au haut de l'échelle, on n'avait placé ni un roi, ni

ques années après, pour se consacrer entièrement à la littérature. Ses tragédies de *Charles IX* (1789), d'*Henri VIII* (1791), et de *Caïus Gracchus* (1792), lui ayant acquis une certaine popularité, il fut nommé membre de la convention.

un président, mais un directoire : le mot était modeste ; ce directoire était-il une réunion de ministres responsables devant les deux conseils? non, car il avait lui-même des ministres ; était-ce une façon de comité de salut public? non, car son pouvoir était fort limité dans l'origine ; le directoire évidemment gardait une place de dictateur ou de roi. Le décret qui maintenait d'abord les deux tiers de la convention dans les conseils, en ordonnait également le renouvellement partiel de deux années en deux années, et ce renouvellement se faisait par les assemblées électorales à double degré. Tout était prévu dans ce rouage constitutionnel avec une si grande minutie, qu'on posait toutes les hypothèses : en cas de troubles, les conseils étaient transportés d'une ville dans une autre ; les Anciens pouvaient casser les élections et les votes du conseil des Cinq-Cents ; les lois n'étaient votées qu'après l'épreuve d'un long délai, à moins d'urgence. On voyait bien que les auteurs de la constitution étaient préoccupés de la rapide et terrible souveraineté de la convention nationale ; ils en avaient peur.

La partie active, gouvernementale de cette constitution, c'était le directoire, revêtu, pour ainsi dire, des attributions de la royauté de 1791 ; il était donc important que cette autorité suprême, qui avait son palais et sa garde, fût confiée à des mains capables et fermes qui pussent ramener par leur énergie les principes mêmes du pouvoir. Par le double effet des deux journées du 9 thermidor et du 13 vendémiaire, si opposées dans leur esprit et leur tendance, l'influence

était passée aux mains du parti, demi-terroriste et demi-modéré, des thermidoriens mêlés aux jacobins, représentés par Barras, Tallien, Merlin, Sieyès, Chénier, révolutionnaires au fond, mais bien aises enfin de se reposer dans l'exercice du pouvoir. Fatigués de l'action violente, ils voulaient s'endormir sous les faisceaux. Le choix du directoire se ressentit un peu de cette situation nouvelle des partis : on fit sortir de l'urne le nom de Barras d'abord, gentilhomme de bonne naissance, esprit aventureux, homme de paresse, de sensualisme, de plaisir, à moins qu'il ne s'agît d'une affaire d'urgence et d'éclat qui en valût la peine, car alors il se réveillait avec cette énergie du 9 thermidor; en cela fort semblable à Charette le Vendéen, qui avait été l'ancien camarade du directeur sur l'escadre du bailli de Suffren dans l'Inde. Ces caractères de nonchalance pour les petites choses et d'énergie pour les grandes ne sont pas les moins élevés; cela tient un peu du Fiesque sous les palais de marbre à Gênes.

Le second nom qui sortit de l'urne fut celui de Rewbell, avocat alsacien, que la question des princes possessionnés avait jeté dans la diplomatie; il connaissait parfaitement les plus mauvaises affaires des petits électeurs d'Allemagne, par ses rapports avec les juifs d'Alsace; on le disait fort rapace, comme les procureurs appelés au gouvernement. Vinrent ensuite Letourneur de la Manche (1), officier de génie assez

(1) Charles-Louis Letourneur, né à Granville (basse Normandie),

versé dans les questions relatives à la marine; puis Laréveillère-Lépeaux (1), qui était un débris de cette école pastorale, si niaise, représentée par Bernardin de Saint-Pierre (car dans cette fatale révolution toute pensée avait sa doublure); ces sortes d'esprit gagnent dans les assemblées le titre de vertueux, d'hommes de simplicité; et pourtant, avec cette naïve et facile conscience, on vote, on multiplie la peine de mort; l'on fait fusiller les prêtres et les émigrés sans pitié, tandis que l'on pleure sur l'oiseau qui se meurt, ou sur la rose qui tombe et se flétrit. L'abbé Sieyès, nommé membre du directoire, refusa cette dignité; se réservait-il pour une position plus haute et non partagée, pour une dictature morale, une présidence qui devait couronner la constitution? ou bien était-ce

en 1751, entra en 1768 dans le génie militaire, et lorsque la révolution éclata, il était employé à Cherbourg avec le grade de capitaine et la croix de Saint-Louis. Député à l'assemblée législative par le département de la Manche, il le fut également à la convention.

(1) Louis-Marie Laréveillère-Lépeaux, né le 23 août 1753 à Montaigu en Poitou, fit ses études chez les oratoriens d'Angers. Reçu licencié en droit, il vint à Paris, et entra chez un procureur. Dégoûté de la carrière d'avocat, il revint dans son pays, s'y maria, et se livra tout entier aux arts, à la musique et surtout à la botanique. Partisan de la révolution, il fut nommé syndic de la commune, et membre de l'assemblée d'Angers, puis député à la législative, membre de l'administration de Maine-et-Loire, juré près la haute cour d'Orléans, adjudant général des gardes nationales de Vihiers, enfin député à la convention. Quelque temps après le 2 juin, il donna sa démission; mis hors la loi, un mandat d'arrêt fut lancé contre lui, mais il sut s'y dérober. Après le 9 thermidor, il rentra à la convention.

par discrétion? Auteur secret de la constitution, devait-il, comme la nymphe Égérie, se retirer dans un sanctuaire impénétrable? Carnot, nommé à sa place, reprenait là son rôle militaire du comité de salut public. Barras, par la fermeté de son caractère, imprimait un plan, une direction plus hardie et plus grandiose à tout cet ensemble.

Le Luxembourg, palais bâti par Marie de Médicis, avait été donné à Monsieur, frère de Louis XVI, pour sa résidence; ce prince, fort galant, l'avait embelli depuis son mariage avec la princesse de Savoie, et l'art avait pénétré jusqu'à ses appartements les plus secrets. Au Luxembourg s'était accomplie la fuite du prince si heureusement préparée par l'amitié de d'Avaray. Quand les temps devinrent terribles, le Luxembourg fut transformé en une prison; sa cour si régulière, ses jardins clos de hauts murs, devinrent comme un terrain neutre, où les opinions tour à tour proscrites se rencontraient sous les verrous; là Danton jouait aux quilles avec un Montmorency. On compta dans ce palais jusqu'à mille sept cents prisonniers, détenus en vertu de la loi des suspects, œuvre de Merlin. Le 9 thermidor avait ouvert ces portes de fer, et le nouveau directoire s'installa au Luxembourg, avec ses gardes du corps, comme la convention aux Tuileries.

Ce palais, dépouillé d'abord, prit, d'après les instructions de Barras, un aspect de pompe et de luxe. jusqu'alors inconnu dans la république. A travers toutes les émotions de sa vie, le comte de Barras avait

conservé tous les goûts d'un noble officier rouge: il aimait les femmes, le jeu, le faste, la dépense; il apporta sans déguisement toutes ses passions au Luxembourg. Tandis que ses collègues se renfermaient dans les vastes pièces du Musée ou dans les combles, Barras s'emparait des appartements de Monsieur et les faisait réparer. On vit alors suspendues aux larges croisées des tentures grecques et romaines, et dans les salons, des colonnes antiques, des statues d'Herculanum et de Pompéi, l'Amour au papillon, l'Hercule Farnèse, le dieu du Silence, etc.; et au milieu de ces richesses, des femmes voluptueusement parées qui se donnaient avec abandon comme des courtisanes. Soit frénésie de plaisir, soit intérêt, soit ambition des places, ces femmes, même les plus distinguées par leur naissance, n'avaient que des notions fort équivoques sur la dignité d'elles-mêmes et sur la vertu : elles passaient des mains de l'un à celles de l'autre, fort heureuses d'arriver au maître du Luxembourg, le comte de Barras. Le titre de favorite était hautement brigué par une Espagnole aux yeux vifs, et par une noble créole, semblable à ces filles de l'Inde, dont l'imagination avait si vivement excité le jeune officier rouge. Il fallait alors accuser de ces désordres la société tout entière : dans les temps de calamité, on revient d'ordinaire à Dieu, les âmes vivement froissées s'élèvent au ciel; mais le XVIIIe siècle avait si profondément déraciné toute croyance, qu'au lieu de se tourner vers l'autel après le péril, on courut à l'oubli de soi dans les débauches éhontées. Les têtes

échappées à l'échafaud allaient s'abîmer dans l'ivresse de tout ce sensualisme (1) : il n'y avait plus assez de maisons de débauches, les salons devinrent des rendez-vous d'agiotage, de plaisirs cotés, marchandés; là se réunissaient en foule des femmes, jeunes encore, décolorées par les veilles, le besoin, le désir du luxe, qui est pire que la misère, et ces femmes se condamnaient à ce triste rôle, quand elles avaient vu naguère la tête de leur époux rouler sur l'échafaud.

Le salon du comte de Barras était aussi le rendez-vous des gentilshommes rentrés depuis le 9 thermidor; la partie corrompue de la noblesse accourait chez lui, avide de plaisir et d'un peu d'or, car la terre

(1) *Tableau de Paris* (novembre 1795).

« Une misère extrême pour les vieilles gens et les malheureux à petites ressources. Des secours abondants, mais qui n'atteignent pas le maximum des besoins. Des fortunes colossales nées comme des champignons. Des repas splendides, des indigestions d'un côté, des jeûnes forcés de l'autre. Des nouvelles fausses circulant avec la rapidité de l'éclair. Les louis baissant, haussant de prix, et donnant le branle à tous les genres de trafic, même aux marchands d'oignons. La peur de manquer faisant faire à tout prix des provisions pour cet hiver. Des chanteurs dans les rues; des groupes de plaignants et de déclamateurs; des spectacles remplis par la foule; le salon de peinture très-fréquenté; des boutiques et des magasins, les uns dégarnis, les autres encombrés; des prisons pleines; des voleurs à foison; des prêtres en queue; des aimables désolés de la réquisition. Beaucoup de bois et de pauvres diables mourant de froid. Quantité de charbon dont on ne peut pas plus approcher que s'il était embrasé. Des souliers à cinq cents livres et du drap à quatre mille livres. De l'eau presque aussi chère que le vin. Des ouvriers fort chers, et avec raison. Des pommes de terre enlevées à cent cinquante livres le boisseau, presque aussitôt qu'arrachées de terre. »

étrangère était sombre et dure; les uns avaient servi les princes, les autres connaissaient les secrets de l'émigration, et Barras, avec une grande habileté, se servait d'eux pour sa police à l'extérieur. Avaient-ils des besoins? il était si facile d'y pourvoir par la concession de quelques fournitures; ces ralliés commençaient par la débauche, et finissaient par de lâches trahisons!

Combien de secrets furent ainsi tristement vendus au directoire! Ces hommes-là avaient soif de sensualisme, ils avaient faim de doubles louis, et Barras leur en jetait. Il se commit alors bien des actes de félonie parmi les gentilshommes : un émigré vend le secret de la négociation de Pichegru avec le prince de Condé; un noble plus haut placé révèle le 18 fructidor. Les âmes sont donc bien corrompues pour qu'un peu d'or fasse tout cela? C'est que, lorsque Dieu est absent du cœur, la conscience pactise facilement avec elle-même, et s'oublie pour des intérêts sordides. Barras connaissait parfaitement la partie corruptible de la nature humaine, et il était assez habile pour toujours l'exploiter : « Que puis-je faire pour vous? que disiez-vous là-bas avec ces insensés? quelle folie prépare-t-on?» Et par ces paroles il amenait des aveux en multipliant les offres de service. Les séductions de son salon complétaient son œuvre.

On déployait là un grand luxe de costumes : la nouvelle constitution en imposait un à chaque pouvoir, à chaque dignitaire; dans la décadence de l'autorité publique, on avait pensé que les toges antiques, les

manteaux, les chapeaux à plumes et à glands d'or, les hermines, pourraient ramener la respectueuse considération du peuple pour les magistrats. En général, toutes ces physionomies de révolution étaient fort basses, fort communes, comme celles des classes dont ils sortaient; pour un riche costume, il faut un noble front, un port majestueux, quelque chose qui rattache l'idée de grandeur et de dignité aux pompes solennelles : accumulez des rivières de diamants sur une tête ignoble, il n'en ressortira que plus de bassesse; et malheureusement pour les nouveaux grands de l'État, il y avait peu de distinction dans leurs traits. Quand la foule, avide d'émotions, parcourt les galeries du musée de Versailles, elle peut comparer les époques et prendre les hommes sur le fait : là, les physionomies du temps de Louis XV et de Louis XVI sont toutes à côté de celles de la république et de l'empire ; certes, l'empire a plus de richesses, mais ne dirait-on pas qu'une génération abâtardie a passé sur ces fronts ramassés et sans noblesse ?

Dans les riches appartements du directeur Barras, l'on rencontrait tous les temps, toutes les fortunes, parce qu'il y avait dans sa vie des émotions et des périodes diverses ; l'ancien régime lui tendait la main à lui, gentilhomme d'une noblesse aussi vieille que les rochers de la Provence ; les révolutionnaires l'entouraient, parce qu'ils le savaient régicide compromis, homme d'action et d'énergie. Fournisseurs, femmes galantes, émigrés, composaient son salon et

servaient sa pensée ; président du directoire, il concentrait presque tout le pouvoir en ses mains ; Rewbell s'absorbait dans l'Allemagne et sa fortune ; Carnot, tout-puissant pour la guerre, réorganisait le personnel de l'armée ; Letourneur avait la prétention de refaire une marine ; Laréveillère-Lépeaux avait un magnifique jardin pour cultiver des fleurs et étudier l'herbier de Rousseau. Barras était le seul homme de gouvernement avec une pensée forte et générale ; il consultait beaucoup ses vieux amis de thermidor : Tallien, un peu boudeur de n'être pas au directoire, et qu'il gorgeait de douceurs (terme admis pour signifier les pots-de-vin sur les fournitures) ; Ginguené (1) et Chénier, à qui le directoire confiait l'instruction publique ; Daunou, homme de bon conseil, bien qu'un peu roide et cassant ; Merlin de Douai, le légiste fiscal ; le timide Cambacérès (2) ; Barère, l'homme des centres de la convention. C'étaient là généralement les amis de Barras au directoire, avant que ne parût

(1) Pierre-Louis Ginguené, né à Rennes en 1748, fit ses études chez les jésuites de cette ville, s'adonna à la littérature, et vint à Paris où il fut précepteur dans une maison particulière ; puis en 1778, obtint une place au contrôle général. Après la révolution, il rédigea *la Feuille villageoise*, destinée à propager dans les campagnes les nouveaux principes. Arrêté en 1793, et jeté dans les cachots de la terreur, il dut son salut à la chute de Robespierre.

(2) Jean-Jacques-Régis Cambacérès, né à Montpellier le 18 octobre 1757, était conseiller à la cour des aides de cette ville en 1789. Il remplit alors diverses fonctions administratives, fut président du tribunal criminel de l'Hérault, puis envoyé à la convention ; après le 9 thermidor, il devint membre du comité de salut public.

l'influence de la coterie de Mme de Staël et de M. de Talleyrand. On était trop près des jours de la convention pour se séparer des hommes qui l'avaient conduite; le directoire n'en était-il pas l'émanation ? On aurait bientôt à lutter contre le tiers renouvelé du conseil des Cinq-Cents et des Anciens; jusqu'ici le jeu de la machine politique fonctionnait assez bien, et l'on ne pouvait pourtant pas se dissimuler que les plaies étaient profondes.

Le directoire prenait le gouvernement dans des circonstances assez critiques ; depuis le 9 thermidor, la chute des assignats avait été si rapide, que le louis d'or se payait 7,500 fr.; l'émission du papier-monnaie s'élevait à 32 milliards, le double de la valeur des terres de la république. Ce signe n'avait donc plus de consistance réelle ; la terreur n'obligeait plus à l'accepter, la confiance le repoussait ; il fallait avoir de nouvelles ressources, et pour relever le crédit de l'État, on créa les mandats territoriaux qu'on pouvait échanger pour le trentième de la valeur de l'assignat, et que le domaine recevait en payement des biens nationaux. Or, voici à quel vil prix on vendait alors ces propriétés : un bien d'émigré, de 150,000 livres, était habituellement vendu le tiers de sa valeur, 50,000 livres ; on achetait pour 200 louis d'or 1,500,000 francs d'assignats, qu'on échangeait contre 50,000 livres de mandats territoriaux; de sorte qu'avec 4,800 fr. on avait une terre de 150,000 livres. Et ce furent pourtant ces propriétés qu'on dut respecter par la suite comme les plus pures et les plus nobles de

toutes, et qui se montrèrent si exigeantes pour être rassurées de leur terreur. Au système des mandats territoriaux, on joignit l'emprunt forcé d'un milliard, spécialement établi sur les riches; mesure toute révolutionnaire qui avorta, parce que pour les idées de violence il faut un système de terreur, et qu'on n'avait plus la guillotine. Tout emprunt devait dès lors s'opérer par la confiance, et le lendemain de la banqueroute des assignats, qui aurait prêté à ce gouvernement? Il ne restait plus que l'impôt pour couvrir le déficit; on se mit à l'œuvre. Dans le conseil des Cinq-Cents furent préparées ces lois d'oppression sur le timbre, l'enregistrement, les hypothèques, les patentes, œuvres de fiscalité de quelques procureurs à la façon de Merlin de Douai ou de Berlier. De temps à autre des contributions de guerre venaient alimenter le trésor; l'armée ne faisait pas une marche en avant qu'elle n'imposât les populations : la république signait-elle un traité de paix et d'alliance, on stipulait quelques millions de florins ou de piastres : avec des gouvernements aussi riches que la Hollande et l'Espagne, avait-on à se gêner?

La plupart des services publics étaient suspendus; l'armée n'avait aucune solde; on devait dix-huit mois aux généraux et officiers, réduits à vivre sur les territoires étrangers à discrétion; les fournisseurs ne songeaient qu'à réaliser de grands bénéfices, sûrs de trouver protection en échange des *douceurs* (1) qu'ils

(1) Un homme d'esprit et de distinction m'a raconté que parfai-

s'étaient engagés à donner à des amis, à des favorites du directoire. On s'occupait à peine de l'armée, de ses besoins; elle devait trouver à les satisfaire par la victoire, et cette nécessité d'oppression pour les peuples vaincus ne permettait pas de conquêtes durables.

L'intervention de Carnot ne changea cet ordre de choses que sur un seul point et pour une seule pensée: il lui parut indispensable de jeter cette armée sur l'étranger. Le jour d'une paix générale, il y aurait danger à maintenir ces régiments condamnés à l'inaction et à la misère; les états de la guerre comptaient cinquante-huit mille officiers, dont il aurait fallu mettre les deux tiers à la retraite, et les partis n'auraient-ils pas profité de ces bras audacieux? De là l'impérieuse nécessité d'une grande guerre. L'expérience de Barras et de Letourneur, l'un marin distingué, l'autre ancien officier du génie, donnait quelque impulsion aux escadres; de là toute cette sollicitude pour la création des écoles spéciales de construction, d'artillerie de marine, d'aspirants et d'officiers, souvenir de la vieille monarchie. Déjà, délaissant les idées d'égalité républicaine, on créait des cadets de marine, des écoles régulières, supérieures, privilégiées. La force du directoire, la police, Barras la comprenait parfaitement; en temps de partis, il y a plusieurs moyens de surveillance: la haine que les opinions se portent, la ruse et les corruptions qui les font s'ou-

tement accueilli par Barras, celui-ci lui proposa une fourniture de chevaux suisses moyennant un prix fixé, à la charge de certaines douceurs à madame ***.

blier. Un parti qui en déteste un autre le poursuit, le persécute; et la police du comité de sûreté générale se faisait toute seule par les jacobins. Ensuite une tête un peu habile sait parfaitement aiguillonner les partis parleurs et corrompre les opinions; le pouvoir a tant de moyens de les appeler à lui! Barras faisait de la police en grand seigneur et en homme politique; s'entourant bien, il parlait et laissait parler de manière à tout connaître; poli de manières, avec un peu de brusquerie, la diplomatie aimait à traiter avec lui bien mieux qu'avec ce mal appris de Rewbell, aux formes de laquais enrichi. Les révolutions appellent souvent à des rôles considérables des hommes mal élevés, qui croient se grandir par l'impertinence : Dieu, qui fait à chacun son rôle et son type, les marque d'un caractère ineffaçable par leur front rabougri, par leurs mains rudes et calleuses.

Le directoire s'occupa spécialement d'éducation publique, et ceci tenait à l'influence de M. Laréveillère-Lépeaux, vivante expression du XVIIIe siècle, de son déisme matériel : la plupart de ces hommes du 9 thermidor s'inquiétaient peu d'idées religieuses ou de culte, eux qui avaient même raillé la fête de l'Être suprême instituée par Robespierre. Aussi aucune pensée chrétienne n'était entrée dans le plan général d'éducation; on se borna dans un petit article accidentel à parler de la morale républicaine : or, quelle était la formule de cette morale? Ici, M. Laréveillère-Lépeaux faisait dominer deux idées : sa haine stupide contre le catholicisme et son église; son orgueilleuse

ambition de fonder un culte avec des hymnes, des autels chargés de fleurs, de tourterelles, en un mot de tout l'attirail ordinaire du sentimentalisme pastoral; grand faiseur de catéchisme philosophique, rédacteur de professions de foi théophilanthropique, il adorait la nature dans ses splendides miracles; ceux-là mêmes qui avaient proscrit les importantes cérémonies de l'Église, les pompes d'encens, ces admirables chants de pénitence et de joie, le *Dies iræ* des morts, le *Te Deum* de reconnaissance, se groupaient dans les églises vides pour chanter des chœurs d'opéra, offrir des couronnes de fleurs, des fruits, des gâteaux, au Créateur, comme dans la vieille Grèce.

Ces hommes corrompus par une extrême civilisation se reportaient au culte des pasteurs et au soleil des mages de la Perse! On créa des fêtes nationales (1), sept par an; pour la fondation de la république, la jeunesse, les époux, la reconnaissance, l'agriculture, la liberté et la vieillesse; on fit des espèces de bucoliques récitées sur les trépieds parfumés; on porta des vieillards sur des brancards de feuillage; des vierges d'Opéra furent traînées dans des chars. L'In-

(1) « Dans chaque canton de la république, il sera célébré chaque année sept fêtes nationales, savoir : celle de la fondation de la république, le 1er vend.; de la jeunesse, le 10 germ.; des époux, le 10 flor.; de la reconnaissance, le 10 prair.; de l'agriculture, le 10 mess.; de la liberté, les 7 et 10 therm.; des vieillards, le 10 fruct. La célébration des fêtes nationales de canton consiste en chants patriotiques, en discours sur la morale du citoyen, en banquets fraternels, en divers jeux publics propres à chaque localité, et dans la distribution de récompenses. »

stitut, le Conservatoire, devinrent les théâtres de la *vertu* : l'Institut fut chargé de récompenser la pudeur, les belles actions; l'Opéra, dans ses pompes, dut seconder la religion des théophilanthropes; à chaque fête, il prêtait ses chœurs; le Conservatoire fut le séminaire de toutes les *candeurs* et de toutes les *chastetés;* on mit un soin extrême à ces parades sociales; les artistes médiocres se montrèrent avec une fécondité stérile; on fit de la musique partout; les pianos devinrent la plaie publique des familles, et la romance désola le monde. Et pourtant la musique de la plus petite cathédrale d'Italie surpassa le Conservatoire : qui ne sait que Grétry, Méhul et Mozart sortaient des enfants de chœur?

Tout le système d'éducation reposa sur trois degrés : les écoles primaires, centrales et spéciales; et cet enseignement fut dominé par le plus profond matérialisme. On fit des savants sans idée primitive de morale et sans religion; aujourd'hui nous portons le triste stigmate de cette plaie : quelle génération nous gouverne et nous conduit? celle des écoles centrales et des lycées, et Dieu sait quels en sont les principes! L'Institut devint la base de toute la science; au nom modeste de *compagnie* on substitua celui de *classes* (1) :

(1) L'Institut se divisait en 3 classes, et chaque classe en plusieurs sections.—1re *classe*, soixante membres. Sciences physiques et mathématiques.—Mathématiques, arts mécaniques, astronomie, physique expérimentale, chimie, histoire naturelle et minéralogie, botanique et physique végétale, anatomie et zoologie, médecine et chirurgie, économie rurale et vétérinaire.—2e *classe*, cinquante-six

la littérature et la langue, la morale, la politique, les beaux-arts, les sciences exactes, tout forma classe. MM. Chénier, Daunou, Ginguené, Grégoire, furent les grands meneurs de cette organisation scientifique, dernière expression du XVIII[e] siècle. Chénier, au demeurant esprit persécuteur, Daunou, jaloux de tout ce qui faisait bruit, et Ginguené, type de la critique et de l'histoire sans couleur, sans émotion, analyste sans feu, sans chaleur même, à la face de Dante qui brûle et de Pétrarque qui aime.

A côté de cette littérature froide, parce qu'elle n'avait pas d'entrailles, apparaissait le poëme de *la Pitié* de l'abbé Delille, et jamais succès n'avait été plus éclatant : au moment de la terreur la plus violente, la muse de l'abbé Delille ne s'était point condamnée au silence, et l'Être suprême, l'immortalité de l'âme, avaient eu leur poétique interprète par l'ordre de Robespierre. La société marchait à la clémence, et ce fut alors que parut le poëme de *la Pitié :* on y rappelait des souvenirs douloureux, de lamentables histoires; c'était après le 9 thermidor, quand les esprits éprouvaient un indicible besoin de douleur; et ce poëme ne fut pas seulement un caprice d'art, mais un acte de courage politique, un véritable pamphlet. Voici venir ensuite

membres. Sciences morales et politiques. — Analyse des sensations et des idées, morale, science sociale et législation, économie politique, histoire, géographie. — 3e *classe*, quarante-huit membres. Littérature et beaux-arts.—Grammaire, langues anciennes, poésie, antiquités et monuments, peinture, sculpture, architecture, musique et déclamation.

le doux et calme récit du *Printemps d'un Proscrit* (1) : le poëte qui dictait ces vers s'était abrité, durant la proscription, sur les hautes montagnes du Jura ; il avait assisté à l'aurore d'un printemps, lorsque s'épanouit la corolle des fleurs, caressée par le vent de mai : il avait vu la noce du village, le vieux curé célébrant les mystères sur un autel de genêts odorants ; quand la mort était venue, le glas des cloches funèbres s'était mêlé au bruissement des sapins dans la chaîne du Jura. Ces récits sur la campagne étaient une des distractions de cette société : la ville avait assisté à tant de scènes terribles et sanglantes, qu'on revoyait les champs avec joie ; la poésie descriptive jetait cette génération dans une rêverie indicible sur un monde meilleur que celui dans lequel on vivait. Delille, Michaud et Fontanes promenaient leur imagination dans les merveilles de la nature ; chaque facette de diamant était décrite avec un soin si minutieux qu'on aurait dit un inventaire ; et ces vers ressemblaient aux sons doux et monotones d'une source lointaine. Le fougueux La Harpe, philosophe repentant, se jetait à corps perdu contre le XVIIIe siècle dans son *Cours de Littérature* ; il faut se défier des jugements passionnés de ces hommes qui, s'étant poussés tout d'une pièce dans un système, en éprouvent du repentir et du remords ; alors ils passent avec la même passion et le même entraînement à une opinion opposée, sans transaction, sans ménagement.

(1) La première édition du *Printemps d'un Proscrit* est de 1795.

Les deux grands mobiles qui agissaient sur les masses étaient le théâtre (1) et la presse. L'opinion avait considérablement grandi l'importance des acteurs : Voltaire les appelait à lui, et n'avait-il pas demandé la sépulture des rois pour Mlle Lecouvreur, la jeune et belle *Zaïre ?* Ces traditions étaient demeurées, et Talma, Dugazon, Baptiste, fraternisaient avec le général Bonaparte, tandis que Mlle Maillard promenait ses charmes sous les traits de la déesse de la Liberté, et que Laïs déployait sa belle voix pour

(1) Les théâtres étaient alors fort nombreux ; en voici la liste exacte (1796) :

Le *Théâtre des Arts*, ci-devant l'*Opéra*, rue de la Loi, ci-devant Richelieu, au coin de la rue de Louvois. Salle neuve. On y donne des concerts dont le principal chanteur est Rousseau. — L'*Odéon*, ci-devant la salle du *Théâtre-Français*, faubourg Saint-Germain, spectacle projeté par Dorfeuille, pour remettre avec la plus grande magnificence les pièces de l'ancien répertoire des Français. — Le *Théâtre de la rue Feydeau*, ci-devant les *Bouffons Italiens*. On y joue la comédie française et des opéras, et l'on y donne des concerts où chantent Garat et Mme Scio. C'est à ce théâtre que jouent Molé, Fleury, Mlles Contat, Lange, etc., etc. — Le théâtre de l'*Opéra-Comique national*, ci-devant les *Italiens*, rue Favart. On y joue l'opéra-comique, et les pièces françaises, comme en 1790. Mmes Dugazon et Saint-Aubin, MM. Philippe et Michu en sont toujours les principaux acteurs. — Le *Théâtre de la République*, ci-devant les *Variétés amusantes*, rue de Richelieu : mêmes acteurs et mêmes pièces qu'en 1792. Un démembrement des Français y joue toujours; Talma, Mmes Vestris, Desgarcins, etc. — Le *Théâtre lyrique des Amis de la patrie*, ci-devant le *Théâtre de la rue de Louvois*. Les acteurs du *Théâtre-Français*, qui y jouaient autrefois la tragédie, vont se réunir à ce théâtre sous les auspices de Mlle Raucourt, qui en dirige aujourd'hui l'entreprise. — Le *Théâtre du Vaudeville*,

réciter les hymnes patriotiques ! Quand il y avait tant d'histrions sur les tréteaux politiques, devaient-ils se refuser l'égalité entre eux ? On marchait dans les mêmes voies, les uns sur le théâtre des assemblées, les autres sur la scène : l'Opéra fut élevé jusqu'à l'Institut ; les danseurs s'égalèrent aux doctes érudits, et le Conservatoire de musique ne céda pas la palme aux mathématiciens. Un danseur était la plus haute renommée, un faiseur de roulades pouvait prétendre aux honneurs, et on eut le projet de créer une classe de déclamation même à l'Institut. Quand il n'y avait

rue de Chartres, comme en 1792. — Le *Théâtre de la citoyenne Montansier*, maison Égalité, ci-devant le *Theâtre Beaujolais*, au Palais-Royal. — Le *Théâtre d'Émulation*, ci-devant *Les Grands Danseurs du Roi*, ou *Théâtre de Nicolet*, au boulevard du Temple. — L'*Ambigu Comique* ou *Théâtre d'Audinot*, aux boulevards. — Le *Théâtre de la Cité-Variétés*, ci-devant le *Théâtre d'Henri IV*, vis-à-vis l'ancien palais de justice.—Le *Théâtre de la rue Martin*, ci-devant le *Théâtre de Molière*, dirigé par le représentant Boursault. — Le *Théâtre des jeunes Artistes*, rue de Bondy. — Les *Variétés amusantes*, boulevard du Temple.—*Ombres chinoises et Feux arabesques*, par Séraphin ; maison Égalité. — *Amphithéâtre national*, ou exercices d'équitation et d'émulation, par Franconi, rue du Faubourg du Temple, salle d'Astley.

Principaux bals. - Bal à la maison Richelieu, prix : trois livres par cavalier. On peut avec un billet faire entrer deux citoyennes. — Bal, maison d'Aligre, rue Orléans-Honoré, par Ruggieri ; prix : trois livres. — Bal, maison des Tuileries, rue Honoré ; on y entend l'instrument du Parnasse, touché par Krasa. — Bal chez Lucquet, rue Étienne, deux livres par tête. — Bal, maison Mauduit, rue Poissonnière. — Bal, rue des Prouvaires, chez Loiseau. — Bal, rue de la Jussienne, chez Maréchal. — Bal, place Vendôme, n° 1, chez Guillet, etc., etc.

plus de morale dans les églises, le peuple accourait au théâtre pour écouter et s'instruire ; et ces imitateurs des temps antiques se souvenaient que les chœurs à Athènes récitaient incessamment les exemples de vertu. Une triple tendance se manifestait au théâtre : comme genre d'étude et de méditation, le classique ; comme esprit, le républicanisme ardent, les pièces de circonstance ; enfin un certain amour des champs, de la campagne, tel qu'on le voit apparaître dans les poésies contemporaines ; on jouait *la Chaumière indienne, la Fête patriotique au village;* toujours des fleurs, des bergers, le bonheur champêtre, au milieu de la société dissolue du Luxembourg. La poésie politique envahit même le paisible *Almanach des Muses :* les chants réactionnaires contre le 9 thermidor furent nombreux, acerbes. Quand un pouvoir tombe, nul n'oublie de lui jeter la pierre. MM. Vigée, de Fontanes, célèbrent tour à tour la chute du dictateur et la république victorieuse. On faisait des vers, même sur la mort : « De quoi te plains-tu, mortel ? au temps de nos pères, elle venait d'un pas lent ; aujourd'hui sa faux bienfaisante, en abrégeant tes jours, abrége aussi tes maux. »

C'était par la voie de la presse que toutes les idées, toutes les ardentes folies, pénétraient dans les esprits. Il y avait eu trois périodes pour les journaux. Jusqu'à l'époque du comité de salut public, aucun frein ne leur avait été imposé, ni la censure, ni la répression; *l'Ami du Peuple* de Marat, *le Père Duchêne* d'Hébert, avaient attaqué d'une manière ignoble et fatale le

roi, le pouvoir, la convention; dans ce langage ordurier, on demandait des têtes par milliers, des exécutions par masses, et il n'y avait ni loi, ni pouvoir capable de réprimer ces outrages. Sous le ferme comité, on ne fit pas de loi, mais il y avait un pouvoir redoutable, absolu, et quand on le connut, nul ne bougea; il n'existait pas de censure, mais un journaliste était saisi, condamné par le tribunal révolutionnaire; et cette appréhension commandait le silence. La presse n'est turbulente et redoutable que sous les gouvernements débonnaires : après la chute du comité, on la voit se précipiter dans de nouvelles licences ; un peu réprimée par les journées de prairial et de vendémiaire, elle reparaît bientôt avec une certaine violence dans les premiers temps de la constitution de l'an III; et ici elle se manifeste en plusieurs écoles : le directoire, sorte de milieu modéré, espère un gouvernement mitoyen avec l'appui des patriotes; il prêche l'ordre, l'organisation contre les partis en face des cabinets qu'il veut ménager, de la guerre qu'il veut conduire, de la paix qu'il veut affermir. Comme grande et attentive surveillance, il y a les jacobins ; ceux-ci, gens d'action avant tout, se sont maintenant transformés en esprits à doctrines sous Babœuf, écrivain d'énergie et de destruction, qui marche à l'égalité, à la répartition la plus large de la propriété, à peu près comme les anabaptistes lors de la réforme ; Babœuf est un prétexte pour attaquer et dénoncer une secte entière d'unitaires et de communistes qui menace le directoire à son origine. A l'ex-

trémité opposée, se groupent les royalistes spirituels, piquants. Après les journées de vendémiaire, on a proscrit et les journalistes et les feuilles, mais il en reste suffisamment pour accabler les cinq rois, ainsi que les écrivains appellent les directeurs; l'esprit mordant respire dans ces petits écrits; laissez-les marcher, ils agiront sur le pays et les conseils : c'est la presse qui prépare le mouvement électoral et l'esprit public, à ce point que la dictature éclate une fois encore avec violence au 18 fructidor pour comprimer tout cela.

Les deux conseils, qui formaient la base du gouvernement avec le directoire, n'étaient point encore à son origine un embarras : il est rare que dès leur début les institutions deviennent des obstacles : on se tâte d'abord avant d'agir. L'esprit de la convention épuré dominait dans les conseils, et le directoire répondait parfaitement à cet esprit. Les Anciens comptaient un grand nombre de conventionnels dirigés par Merlin, Barras, Carnot, et la république fortement organisée était leur pensée dominante. Les Cinq-Cents, un peu rajeunis par le mouvement électoral, n'avaient encore aucun prétexte pour éclater. Le directoire commençait à peine; il fallait avant tout pénétrer dans la situation. Aussi les premiers temps des trois pouvoirs, directoire et conseils, n'ont rien d'hostile, et il en résulta même une série de lois remarquables de finances, d'éducation, d'organisation de la guerre. Sous l'influence de Cambacérès, on vota un code de législation civile et criminelle, on se fit

travailleur de bien public. C'est la tendance de toute assemblée qui commence; elle a besoin de s'étudier elle-même pour savoir ses forces.

Ces rapports entre le directoire et les conseils demeurant fort réguliers, il y eut peu de ces déclarations d'urgence qui hâtaient le vote des lois; on fit plutôt de l'administration que de la politique en complétant le système électoral. La constitution organisait des directoires en province; dans chaque département tout fut institué sur ces bases pour la gestion des intérêts publics. On peut dire que pendant les six premiers mois du directoire, il y eut une sorte de trêve entre les partis, et comme symbole, la place Louis XV, qui avait pris le nom de la Révolution au milieu des tourmentes publiques, reçut celui de place de la Concorde; enfin l'amnistie décrétée par la convention fut appliquée avec un certain oubli du passé. On vit reparaître les jacobins, les royalistes dans les salons, au milieu des places publiques, dans les promenades surtout. Chacun se distinguait par ses manières et son costume; quelques vieilles gravures de la Bibliothèque du Roi, sous le titre de *Suprême bon ton* (1), peuvent donner une idée des habitudes et de la vie d'alors : d'abord le matin est consacré aux affaires et au travail; les hommes portent de petits caricks chamois et à vingt collets, de petites bottes, des bas de soie chinés; des cheveux à

(1) *Voyez* le cabinet de gravures. — Histoire de France (année 1795-1796).

repentirs longs et frisés sur les côtés, un énorme lorgnon sur une canne grosse et noueuse; les femmes ont des robes longues qu'elles relèvent jusqu'à la jarretière, la taille courte, le sein débraillé, et sur la tête un tout petit chapeau en forme de colimaçon. A quatre heures, c'est la promenade aux Tuileries : sur des milliers de chaises, on voit un pêle-mêle d'hommes, de femmes, assis et se dandinant d'une façon à se renverser. C'est un échange de minauderies, au milieu duquel on entend ces mots : *ma petite paole d'honneu, mon petit cœu, ma douce rose.* Les hommes portent des habits à collet montant derrière lequel ils disparaissent; puis autour du cou des cravates blanches roulées à vingt aunes, un peu comme les avait conservées M. de Talleyrand; des culottes courtes, le claque sous le bras, des perruques blondes ou poudrées, des chaînes, et deux montres au moins; la canne et l'énorme lorgnon toujours. Les dames ont des robes traînantes, des châles en écharpe dont le centre pend presque au dos, le *ridicule* de rigueur, et par-dessus tout des minauderies à n'en plus finir. Le soir, c'est la danse à Tivoli, à Frascati, où se déploient les formes grecques décrites dans le *Voyage d'Anacharsis* ou l'*Anténor* de M. Lantier; ce sont les Athéniennes dans leur nudité. Les arts, les plaisirs, tout a cette empreinte de la Grèce et de Rome; les études du collége d'Harcourt ont tourné la tête à toute cette génération qui répudie le vieux passé de la France.

CHAPITRE XXXVI.

TENDANCE DES CABINETS APRÈS LA PAIX DE BALE.

Agitation des peuples. — Émeute à Berlin. — Rapports de la France et de la Prusse. — Envoi de M. Caillard. — M. le baron Sandoz-Rollin à Paris. — M. de Hardenberg en Allemagne. — Tentative pour une paix d'empire. — Émeute à Munich. — Autriche. — Ses populations. — Sa fermeté. — Angleterre. — Terrible opposition à M. Pitt. — Troubles populaires. — Mesures répressives. — Propositions de paix à la France. — Bases d'une pacification refusées. — Russie. — Préoccupation sur la Pologne. — La Perse. — La Turquie. — Esprit des populations. — Mémoire sur la nouvelle constitution de France. — Espérance qu'on en conçoit. — Allèchement à l'Espagne. — Négociations en Savoie. — Réception officielle d'ambassadeurs. — M. de Staël au directoire.

Septembre 1795—avril 1796.

Ce n'était pas seulement la guerre contre la république française qui avait produit une vive et profonde agitation parmi les peuples, mais encore cette paix de Bâle, première reconnaissance de la démocratie triomphante : « Enfin, disait-on, par de glorieux efforts, un peuple conquiert sa liberté contre l'Europe, et le cabinet qui avait le premier commencé la guerre est

forcé de solliciter la paix. » Exemple d'une nature bien contagieuse au sein des multitudes ! La république cessait d'être violente, pour se faire modérée, régulière; et l'on s'imagine dès lors combien cette pensée était séduisante. A ce moment une émeute éclata au milieu de Berlin, la ville si calme, si réfléchie; sans qu'on pût en deviner précisément les causes, le peuple prit les armes; la bourgeoisie, si confiante pour son souverain, fit des barricades contre les troupes fortes et disciplinées de Frédéric. L'insurrection commença par la classe ouvrière mécontente, dont un tailleur, du nom de Schmidt, s'était fait le tribun. Pendant quatre jours, Berlin fut en proie à la plus ardente sédition; les troupes furent repoussées à plusieurs reprises, et l'on fit, pour ainsi dire, un traité avec les séditieux. Il y eut des punitions sans que la peine de mort fût prononcée; le gouvernement prussien, sage et modéré, ne voulut point jeter parmi le peuple ces irritations que laissent toujours les exécutions fatales. Le calme une fois rétabli à Berlin par les proclamations du roi, on se demanda toujours qui avait produit cette agitation soudaine, la cause mystérieuse de ces troubles : n'était-ce pas la révolution de France qui avait enseigné au peuple l'insurrection comme le plus saint des devoirs ? et pourtant c'était avec cette république qu'on venait de traiter à Bâle; on en reconnaissait la légitimité; on sanctionnait le fait perturbateur qui avait agité l'Europe depuis cinq ans.

Ces sourds murmures du parti de la guerre n'ar-

rétaient pas le développement pacifique des rapports entre les deux cours de Berlin et de Paris. Dès que les relations d'État à État eurent été rétablies, il fut question du choix des ministres plénipotentiaires, et l'on s'en occupa avec la plus vive, la plus profonde sollicitude. Ce n'était pas assez d'avoir signé la paix, il fallait encore lui faire produire tous les résultats possibles et désirables pour l'intérêt des deux cabinets; et, dans ce but, le choix des ambassadeurs avait de l'importance. Le directoire avait fixé un moment les yeux sur l'abbé Sieyès; celui-ci ne crut pas les choses assez avancées pour accepter un poste tout préparatoire, et il désigna M. Caillard (1) à la confiance des directeurs. Ce n'était point une tête de révolution comme Merlin de Thionville et Rewbell, improvisés diplomates; M. Caillard avait ceci de commun avec M. Barthélemy, qu'il appartenait à la diplomatie sérieuse et réfléchie; depuis 1770, attaché aux légations par M. de Vergennes, secrétaire à Parme, à Cassel, à Copenhague, M. Caillard avait été chargé d'affaires dans le poste important de Pétersbourg et ministre à La Haye pendant les années qui avaient précédé la révolution, parcourant ainsi une carrière presque

(1) Antoine-Bernard Caillard, né à Aignay, en Bourgogne, le 28 septembre 1737, fut de 1770 à 1772 secrétaire de légation à Parme; de 1773 à 1774, à Cassel; de 1775 à 1780, chargé d'affaires à Copenhague, puis à Saint-Pétersbourg, qu'il quitta en 1783, pour revenir à Paris; envoyé en Hollande en 1785, il y fut chargé d'affaires en 1787, passa en 1792 ministre plénipotentiaire à Ratisbonne. Bientôt après, il reçut une nouvelle mission en Hollande.

identique à celle de M. Barthélemy. Aujourd'hui il était appelé à développer le traité de Bâle à Berlin; ses instructions se bornaient jusqu'ici à un seul point qui paraissait absorber tous les autres : le directoire voulait faire reconnaître non-seulement par la Prusse, mais encore par l'empire tout entier, les limites du Rhin; et cette condition acceptée, on se montrerait coulant sur tout le reste, spécialement sur le rôle que la Prusse pouvait désirer en Allemagne. M. Caillard fut parfaitement accueilli à Berlin; deux fois il y était venu dans son passage à Pétersbourg; il connaissait le terrain, les hommes, les idées, et sa première note au comte de Haugwitz fut le développement de tout ce qui s'était dit et proposé à Bâle sur le double système des limites du Rhin et de l'alliance prussienne. A son tour, le cabinet de Berlin confia la légation de Paris à un gentilhomme neuchâtelois, sujet de la Prusse, au baron Sandoz-Rollin, tout à fait dans les opinions modérées du baron de Hardenberg. Sa mission avait pour sujet d'éloigner, autant que possible, tout traité qui reconnaîtrait les limites du Rhin, en proposant surtout au directoire le grand système de la neutralité allemande, sous la protection de la Prusse; neutralité qui amènerait nécessairement une paix d'empire.

Dans ce but d'une paix germanique, si utile pour la prépondérance de la Prusse, le baron de Hardenberg parcourait la haute et basse Allemagne; profitant de la position difficile où se trouvait l'Autriche, le cabinet de Berlin voulait conquérir une exclusive

influence, point de mire de ses efforts depuis un siècle. M. de Hardenberg visitait Munich, Cassel, Dresde, le Hanovre, posant partout ce principe : « que la guerre qui se continuait entre la France et l'Autriche n'intéressait nullement la patrie allemande, épuisée de sacrifices: la paix n'était-elle pas le premier vœu? Et la Prusse s'offrait comme intermédiaire pour la préparer à Paris; s'il fallait faire des concessions de territoire indispensables, on en trouverait facilement la compensation dans la faculté de séculariser les électorats. » La Prusse, puissance protestante, poussait à cette sorte de consécration des pillages de la réforme au XVIe siècle : plus d'évêchés sur les bords du Rhin; désormais aucune de ces vieilles abbayes de Fulde, de Mayence, antiques comme l'époque carlovingienne; les hommes d'armes envahiraient une fois encore les monastères; de nouveaux Sickingen, descendus des Sept Montagnes, briseraient les statues abbatiales sur les tombes de marbre des cathédrales.

En même temps le comte de Haugwitz s'efforçait de convaincre M. Caillard que tous les obstacles à une paix générale provenaient des prétentions invariables de la république française sur les frontières du Rhin : cet ultimatum amènerait d'incessantes guerres, car il arrachait à l'Allemagne un huitième de territoire; la possession de Mayence, aux mains des Français, était une constante menace pour la Souabe, la Thuringe, et la Prusse elle-même. A tout cela, M. Caillard répondait que ses instructions étaient précises; que la France

désirait la paix, mais qu'elle ne pouvait la conclure qu'à la condition expresse qu'elle aurait sa frontière naturelle. N'était-ce pas la reculer indéfiniment, bien que sous main M. Caillard déclarât à M. de Haugwitz que la république reconnaîtrait tous les envahissements de la Prusse sur la Saxe et le Hanovre, comme une compensation à ses sacrifices sur le Rhin? Durant ces négociations, la fermentation fut extrême dans toute l'Allemagne; l'émeute éclata bruyante à Munich, comme naguère elle avait agité Berlin; le peuple prit les armes. Quelle était donc encore la cause mystérieuse de cette soudaine agitation dans cette ville si paisible de la Bavière? La tourmente allait-elle commencer terrible à l'imitation des journées de Paris? Ces craintes arrêtaient les cours germaniques dans leur tendance vers la neutralité prussienne et la paix avec la France.

Cette situation craintive de l'Allemagne à la face de l'esprit révolutionnaire, l'Autriche l'avait parfaitement comprise; s'il y a toujours un peu de hardiesse philosophique dans le cabinet de Berlin, il domine au contraire un esprit de modération, de sagesse et de tempérance dans la cour de Vienne, qui balance et comprime l'élan libéral de la Prusse. Après avoir essayé la paix à Bâle, l'Autriche s'était déterminée à la guerre; et l'on pouvait prévoir qu'avec son esprit de réflexion et de patience, elle la pousserait fermement. Un caractère particulièrement remarquable se révèle dans la constitution de la monarchie autrichienne, c'est qu'elle dispose des plus grandes forces

centrales, tout en laissant à chacun de ses États une sorte d'indépendance et de personnalité : la Hongrie, dans ses opinions hardies, tumultueuses, n'était-elle pas la plus fidèle, la plus soumise des provinces de la maison d'Autriche (1)? quand le danger était menaçant, elle levait à elle seule trente régiments de ces fiers grenadiers au costume national, sa force et sa gloire; puis dix régiments de hussards, digne cavalerie, qui s'était si souvent essayée contre les Turcs; l'infanterie de la Moravie était des plus solides, et cette province fournissait trente mille hommes; rien ne pouvait se comparer aux canonniers bohémiens, et la fidélité de Prague pour la vieille maison d'Autriche avait quelque chose de sacré; toute l'ambition des

(1) *Résolution des États de Hongrie, présentée à Sa Majesté Impériale* (1796).

« Comme la proposition que Sa Majesté Impériale, Royale et Apostolique a fait remettre aux États, offre une nouvelle preuve de la confiance qu'elle a toujours mise dans l'attachement inviolable de sa fidèle nation hongroise; qu'elle a daigné en outre rappeler et confirmer par son témoignage les exploits par lesquels leurs ancêtres ont soutenu l'auguste maison d'Autriche; si Sa Majesté a aussi manifesté cette confiance paternelle, dans ce moment d'une guerre pénible où des ennemis dangereux menacent les royaumes et provinces héréditaires, en représentant aux magnats et États assemblés constitutionnellement la grandeur du danger; en conséquence, les États, animés par les exemples de leurs ancêtres, veulent convaincre non-seulement les royaumes héréditaires de Sa Majesté, mais l'Europe entière, qu'ils savent remplir ce que l'on attend d'eux. Les États désirant marcher sur les traces de leurs devanciers, emploieront toutes leurs forces et tous les moyens qui sont en leur pouvoir, pour éloigner tout danger ultérieur, et forcer l'ennemi à

Bohémiens était de rattacher à la maison d'Autriche la Silésie qui en avait été arrachée au temps des guerres du grand Frédéric. Dans le camp de Piccolomini, si magnifiquement peint par Schiller, dites-nous si quelque chose était comparable aux canonniers bohémiens? Croates, Esclavons, Serviens, tout cela ne formait-il pas de braves soldats, nations demi-ottomanes pour l'obéissance, enfants de la féodalité un peu tartare? Les Esclavons sont célèbres dès le temps de la république de Venise, de son carnaval, de ses fêtes et de ses gondoles (les Esclavons, garde sacrée de la sérénissime république) : c'est le cimeterre d'un de ces fiers soldats qui fit rouler la tête du doge Marino Faliero au pied de l'escalier des Géants. Les Croates formaient ces régiments de cavalerie qui parurent si

une paix conforme à la dignité de Sa Majesté et à l'honneur de la nation. Il est flatteur pour eux que Sa Majesté n'ait nullement douté du zèle et de la fidélité dont ils ont déposé en dernier lieu l'assurance au pied du trône, résolus comme ils le sont de sacrifier jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour Sa Majesté et pour la patrie. Le même esprit belliqueux, qui animait leurs pères à l'époque de 1741, les anime aujourd'hui, et ce n'est qu'avec leur vie qu'il pourra être anéanti.

« Pour remplir les désirs de Sa Majesté et assurer la religion, la dignité de la monarchie, ainsi que les droits de la noblesse et de leurs concitoyens que l'ennemi voudrait anéantir, les États ont arrêté d'offrir à Sa Majesté, comme contribution volontaire, sans préjudice toutefois à l'art. 60 de l'an 1741, cinquante mille recrues, en outre, trois millions quatre cent mille mesures de grains, pour l'entretien de cinq cent quarante mille hommes pendant une année, quatre millions sept cent mille mesures d'avoine pour quatre-vingt mille chevaux ; de plus, vingt mille bœufs et dix mille chevaux. »

formidables, si parfaitement organisés à la noblesse française, qu'elle créa sous Louis XV ce corps de Royal-Croate ou Cravate, un des plus fermes, avec le régiment de Berchigni, dans les premières armées républicaines. Vous qui avez parcouru le Tyrol depuis Vérone, Trente, Bolzano, jusqu'à Insprück, dites-nous s'il pouvait y avoir une province plus profondément dévouée à la maison d'Autriche? N'est-ce pas Insprück qui possède comme un dépôt sacré la tombe des archiducs d'Autriche depuis Maximilien, tous rangés, immobiles comme le bronze, autour du vaste sépulcre de l'empereur? Le temps ne les a pas plus dérangés que les révolutions, dans cette terre de fidélité; çà et là éclate le témoignage de la ferveur catholique, des croix, des calvaires, la vierge sainte, le patron du village où Hofer naquit pour défendre l'indépendance de sa province (Hofer, le pauvre villageois au chapeau élégant, à la veste brune, au gilet rouge, éclatant comme le corsage d'une fille de Berne ou la ceinture d'un toréador de Séville ou de Grenade!). Le Tyrol devait fournir ces tirailleurs habiles que nul n'égale pour la justesse, car sur ses pics, comme sur la cime des Alpes, le chamois bondit, et là les légendes redisent les faits des grands chasseurs. La monarchie autrichienne avait donc d'immenses ressources, et c'est ce que l'Angleterre avait parfaitement compris.

M. Pitt se trouvait alors dans la crise la plus formidable qu'un homme d'État puisse subir, celle d'un insuccès dans ses combinaisons politiques. Sans doute l'Angleterre avait considérablement accru ses posses-

sions coloniales, la puissance de ses escadres, ce *dominium maris*, objet de son ambition constante; mais qu'était devenu le projet de coalition conçu par M. Pitt? Il avait prodigué les subsides à la Prusse, à la Hesse, à plus d'un prince d'Allemagne, et en échange de tout cela, on lui donnait la paix de Bâle, coup de hache terrible porté au cœur de la coalition. M. Pitt devait donc porter la responsabilité de tous les votes du parlement qu'il avait provoqués : quel thème immense et puissant pour Erskine, Fox, Shéridan, aux communes, et pour le comte Grey, le duc de Norfolk, lord Holland, à la chambre des pairs! « La vérité de leurs prédictions ne s'était-elle pas réalisée? N'avaient-ils pas été les plus fortement opposés à une guerre contre la France? Tant de sang répandu avait-il profité à la Grande-Bretagne? Ne valait-il pas mieux la paix conseillée par l'opposition à l'origine de la guerre? »

Dans cette position délicate d'un homme d'État débordé par les événements, M. Pitt subissait l'épreuve la plus cuisante, quand on a la conviction profonde qu'on fait le bien de son pays; il était comme l'homme de génie dont la pensée ne se réalise qu'à travers mille obstacles, et à qui on vient dire, d'un ton railleur, au milieu du découragement de chaque journée : « Eh bien! tu ne réussis pas! tu es donc dans l'erreur? » Que de fois William Pitt eut les entrailles déchirées! que de fois son front s'obscurcit sous les chagrins! Heureusement il trouva des appuis, des soutiens fermes et dévoués dans lord Grenville, whig conservateur, à la parole ferme et décidée, et dans le

fidèle Dundas, l'ami intime de Pitt, celui qui avait pénétré jusqu'aux derniers replis de son âme, lorsque, abreuvé de vin de Porto, le grand ministre cherchait le courage et les forces de la parole dans les excès; mais, hélas! ces forces factices usent la vie en la tenant toujours exaltée, et l'on meurt alors à trente-cinq ans.

Ce qui soutenait William Pitt dans la grande voie de sa politique, c'était surtout la situation des esprits en Angleterre : quand il y a crise sociale, il se forme toujours un parti conservateur qui entoure un homme d'État comme une espérance; les petites haines, les préventions s'effacent; il suffit que la société soit menacée pour que tous viennent à son aide, et telle était la crise que subissait l'Angleterre. Qu'elle fût dans une situation délicate et compromettante, nul ne pouvait en douter : les subsistances étaient rares, renchéries; le travail abaissé; le gouvernement était obligé de recourir à la violence pour recruter la flotte et l'armée; et au milieu de cette inquiétude des intérêts et des opinions, les agitateurs avaient beau jeu. Depuis l'origine de la révolution française, il s'était formé une société politique qui prenait le nom de *correspondant society;* ce qui indiquait ses rapports d'opinions et de principes avec la démocratie de Paris. Son but public, le cri de ses pétitions, c'était la paix avec la France; secrètement elle marchait au radicalisme le plus pur, le plus complet, au renversement de la royauté, pour constituer la république d'Angleterre, comme à l'époque des saints de Crom-

well. Les partis ont une bannière qu'ils ne montrent pas entre toutes les bannières qu'ils affichent, et c'est pourtant la réelle ; rien de plus hypocrite que les factions jusqu'au jour où elles prennent publiquement les armes. Le principe de cette *correspondant society*, c'était la réforme parlementaire; la constitution anglaise donnant au peuple d'immenses droits, on pétitionnait de toutes parts: il se fit même une assemblée ou dénombrement de la société, et plus de cinquante mille ouvriers défilèrent dans les champs de Londres. Il y avait là de quoi alarmer le parti conservateur. Une circonstance plus grave vint augmenter encore les angoisses du gouvernement anglais : George III, alors dans le moment lucide de sa folie étrange, voulut lui-même ouvrir son parlement (1); en traversant le parc, dans sa voiture, il fut assailli de coups de pierres; d'atroces vociférations retentirent autour de lui; on menaça de dételer ses chevaux; une balle vint briser les stores de son carrosse. A son retour, même scène tumultueuse dissipée avec grande peine par l'escorte à cheval. Les ministres se réunirent en conseil le jour même, et il fut résolu que des mesures énergiques seraient prises et que le parlement serait provoqué dans un vote solennel de répression.

Le discours du roi avait porté spécialement sur la guerre : il annonçait l'heureux résultat du traité de subsides conclu avec l'Autriche : « Les armées impériales avaient vaincu sur le Rhin; on ne désespérait

(1) Le 29 octobre 1795.

pas de la paix, mais pour la rendre possible et utile, il fallait déployer de nouvelles ressources et une nouvelle constance militaire; le roi proposait ainsi une augmentation des forces de terre et de mer. » C'était donc aller directement contre les clameurs de la foule, et ceci expliquait sa violence. Le lendemain, M. Pitt, retrouvant toute son énergie d'homme d'État, fit proposer une large bill de répression par lord Grenville, contre la licence de l'esprit de sédition et de trahison (1); le statut d'Édouard III paraissait vague, indéfini. Aux pairs, les ducs de Bedford et de Norfolk attaquèrent vigoureusement ce bill attentatoire à la constitution : « La déportation était appliquée même

(1) *Séance du 23 novembre* 1795.

M. Fox s'élève contre ce bill, disant qu'il était contre les droits individuels, et pour le renversement de la constitution.

« Je désire, dit-il, rétablir correctement mes expressions, mais non rétracter une seule syllabe de ce que j'ai dit. Que mes paroles soient consignées au procès-verbal, elles expriment les sentiments d'un honnête Anglais. Ce sont ceux pour lesquels les ancêtres ont versé tant de sang, et sur lesquels notre révolution repose; mais que mes paroles ne soient pas interprétées. Ce que j'ai dit est que ce bill peut passer, au moyen d'une majorité gagnée dans le parlement, contradictoirement à la majorité de la nation. Si cette majorité du peuple approuvait ce bill, je ne serais certes pas celui qui enflammerait les esprits pour les disposer à la rébellion. Mais, s'il est reconnu, au contraire, que ce bill attaque la base fondamentale de notre constitution, je maintiens que la résistance devient, au lieu d'une question de moralité, une question de prudence. On peut dire que mes expressions sont fortes, mais de fortes mesures requièrent de fortes expressions. Enfin, je ne me soumettrai jamais au pouvoir arbitraire, tant qu'il me restera un seul moyen de sauver ma liberté. »

aux paroles séditieuses; que devenait le peuple anglais si libre, si indépendant? » Lord Grenville soutint que tout écrit séditieux devait être puni avec la plus exemplaire rigueur. Ce bill fut adopté par la chambre haute à la presque unanimité; sept voix seulement protestèrent. Aux communes, Sheridan en appela du ministère au parlement, et du parlement au pays : « Était-ce ainsi qu'on traitait la malheureuse Angleterre? » — « Quoi! dit Erskine, l'acte d'Édouard III ne vous suffit pas : il est pourtant l'œuvre d'un roi absolu et méfiant; soutenons les droits de l'humanité et de la liberté indignement sacrifiés. »

M. Pitt prit enfin la parole pour dénoncer une conspiration qui visait au renversement du trône et de l'Église. « Alors, s'écria Fox (sur le second bill qui posait des bornes aux assemblées du peuple), si vous consentez à accepter le despotisme comme une faveur, ne heurtez pas le bon sens et les sentiments de la nature humaine, en publiant dans l'univers entier que vous êtes libres; appellerez-vous un assemblage d'hommes libres une réunion soumise aux restrictions que l'on propose? ou parviendrez-vous à faire croire au peuple que le plan actuel est autre chose que l'anéantissement de sa liberté? Car, examinons un peu la situation d'un Anglais né libre : avant qu'il ne lui soit permis de discuter aucun sujet qui peut intéresser sa liberté ou ses droits, il doit recourir à un magistrat chargé d'assister à la discussion. Ce magistrat ne peut, il est vrai, empêcher l'assemblée d'avoir lieu, mais il peut forcer les orateurs à réprimer leurs

discours, en alléguant que ce qui a été dit tend à troubler la paix du royaume. » Ces déclamations habituelles de l'opposition n'empêchèrent rien ; ce second bill fut adopté par le parlement tout entier. Le parti des propriétaires et des conservateurs, justement alarmé, avait entouré le roi et la monarchie anglaise de toutes ses forces ; Pitt put dès lors, avec sa supériorité d'homme d'État, préparer le budget, une de ses grandes œuvres, et le parlement fut ajourné.

Cependant l'opinion de la paix s'était fortement fait entendre; les amis de M. Pitt, les conservateurs même les plus avancés, avaient désiré qu'il fût au moins constaté aux yeux du pays qu'on ne suivait pas capricieusement et passionnément une guerre : puisqu'il y avait un gouvernement régulier en France, pourquoi ne point essayer une négociation avec lui ? On pouvait traiter d'après deux bases : ou l'*uti possidetis* ou le *statu quo ante bellum;* c'est-à-dire en restituant de part et d'autre les conquêtes, ou gardant l'état actuel, sauf à le régler et à le régulariser. Dans la première hypothèse, le gouvernement anglais pouvait offrir des compensations au moyen de ses conquêtes coloniales ; l'Angleterre s'était emparée de tous les comptoirs français dans l'Inde, de Pondichéry, de Calicut, des stations maritimes. Depuis l'alliance des deux républiques batave et française, les Anglais avaient pris aux Hollandais le cap de Bonne-Espérance, magnifique possession, les forts de cette île de Ceylan si fertile, Cochin dans les pays aux mers lointaines, et la plupart des îles à épices qui entouraient Batavia. Plu-

sieurs de nos colonies d'Amérique avaient également subi le joug de l'Angleterre; il était facultatif de céder respectivement ou de garder les conquêtes; et sons ce double point de vue la situation était presque égale.

M. Pitt, ne pouvant éviter une démarche, pacifique au reste, dans les opinions du pays, avait expédié, dès le mois de janvier, son secrétaire privé, M. Dackson, à Vienne, pour se concerter avec le baron de Thugut sur la possibilité d'une paix commune, démarche qui ne fut pas étrangère peut-être à la suspension d'armes sur le Rhin. Toutefois les véritables ouvertures se firent à Bâle, devenu comme le chef-lieu de toutes les négociations sous l'influence modérée de M. Barthélemy. Le ministre anglais à Bâle, M. Wickham, fort lié avec l'ambassadeur de la république, fut chargé de lui présenter une série de questions sur la pacification générale (1) : « Y avait-il en France des dispo-

(1) *Note transmise à M. Barthélemy par M. Wickham, le* 8 *mars* 1796.

« Le soussigné, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique près les cantons suisses, est autorisé à faire parvenir à M. Barthélemy le désir de sa cour, de savoir, par son canal, les dispositions de la France par rapport à l'objet d'une pacification générale. Il demande en conséquence à M. Barthélemy de lui transmettre par écrit (et après avoir pris les informations nécessaires) sa réponse aux questions suivantes :

« 1° Est-on disposé en France à ouvrir une négociation avec Sa Majesté Britannique et ses alliés pour le rétablissement d'une paix générale, sur des conditions justes et convenables, en envoyant pour cet effet des ministres à un congrès, à tel endroit dont on pourra convenir ci-après ?

sitions pour le rétablissement de la paix, et serait-on disposé à l'envoi de ministres à un congrès européen, dans un lieu neutralisé, pour discuter les bases d'un traité définitif? Préliminairement, la France voudrait-elle indiquer les conditions telles qu'elle les proposerait à S. M. Britannique et à ses alliés? » Les questions n'étaient point officiellement posées comme si M. Wickham avait eu de pleins pouvoirs; celui-ci

« 2° Serait-on disposé à communiquer au soussigné les bases générales d'une pacification telles que la France voudrait les proposer, afin que Sa Majesté et ses alliés puissent ensuite examiner, de concert, si elles sont de nature à pouvoir servir de fondement à une négociation pacifique?

« 3° Ou bien désirerait-on de proposer une autre voie quelconque pour parvenir au même but d'une pacification générale? »

Réponse de M. Barthélemy à la note de M. Wickham.

« Le soussigné, ambassadeur de la république française près le louable corps helvétique, a transmis au directoire exécutif la note que M. Wickham, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique près les cantons suisses, a bien voulu lui faire parvenir en date du 8 mars. Il a ordre d'y répondre par l'exposé des sentiments et des dispositions du directoire exécutif.

« Le directoire exécutif désire ardemment de procurer à la république française une paix juste, honorable et solide. La démarche de M. Wickham lui eût causé une véritable satisfaction, si la déclaration même que ce ministre fait, de n'avoir aucun mandat, aucun pouvoir pour négocier, ne donnait lieu de douter de la sincérité des intentions pacifiques de sa cour. En effet, s'il était vrai que l'Angleterre commençât à connaître ses véritables intérêts, qu'elle désirât de rouvrir pour elle-même les sources de l'abondance et de la prospérité; si elle cherchait la paix de bonne foi, proposerait-elle un congrès dont le résultat nécessaire serait de rendre toute négociation interminable? ou se bornerait-elle à demander vague-

déclarait même avec franchise que les ordres de son gouvernement ne dépassaient pas les limites d'une curieuse investigation.

Ainsi avait, au reste, procédé le gouvernement de Berlin avant les conférences de Bâle ; et M. Barthélemy s'empressa d'en faire une immédiate communication au directoire, tant ces ouvertures de l'Angleterre lui paraissaient décisives ! La cour de Londres

ment que le gouvernement français indiquât *une autre voie quelconque pour arriver au même but d'une pacification générale ?*

« Cette démarche n'aurait-elle eu d'autre objet que d'obtenir pour le gouvernement britannique la faveur qui accompagne toujours les premières ouvertures de paix ? N'aurait-elle pas été accompagnée de l'espoir qu'elles n'auraient aucune suite ?

« Quoi qu'il en soit, le directoire exécutif, dont la politique n'a pour guide que la franchise et la loyauté, suivra dans ses explications une marche qui y sera entièrement conforme. Cédant au désir ardent qui l'anime, de procurer la paix à la république française et à tous les peuples, il ne craindra pas de se prononcer ouvertement. Chargé par la constitution de l'exécution des lois, il ne peut faire ou entendre aucune proposition qui y serait contraire. L'acte constitutionnel ne lui permet de consentir à aucune aliénation de ce qui, d'après les lois existantes, constitue le territoire de la république.

« Quant aux pays occupés par les armées françaises, et qui n'ont point été réunis, ils peuvent, ainsi que les autres intérêts politiques ou commerciaux, devenir l'objet d'une négociation qui présentera au directoire les moyens de prouver combien il désire arriver promptement à une heureuse pacification.

« Il est prêt à recevoir à cet égard toutes les ouvertures justes, raisonnables et conformes à la dignité de la république.

« A Bâle, le 6 germinal, an IVe de la république française (26 mars 1796).

« *Signé* BARTHÉLEMY. »

était la main puissante qui tenait tous les fils de la coalition; si elle voulait la paix, l'Europe la signerait de concert avec elle; mais la déclaration sincère de M. Wickham « qu'il était sans pouvoir » laissait-elle l'espérance de la paix ? N'était-ce pas un leurre de la part de l'Angleterre, pour se donner le mérite d'une démarche pacifique, sans vouloir la conduire à bonne fin? Un congrès de toutes les puissances était une mesure presque impraticable et de nature à rendre la paix impossible. Le directoire se résumait par une déclaration qui ne permettait plus une négociation ultérieure : invoquant les bases de la constitution française, qui défendait toute aliénation du territoire de la république, il se disait sans pouvoir pour céder une fraction quelconque des départements actuellement réunis; rupture nécessaire de tout arrangement, car il eût fallu admettre la réunion définitive de la Belgique à la France.

Jamais la Grande-Bretagne n'aurait consenti à un traité séparé : sa force était dans ses alliés du continent; elle ne pouvait les abandonner sans trahir ses engagements et sa propre cause. Quant à la réunion définitive de la Belgique, elle embrassait l'Escaut et Anvers, et en gardant une telle position, la France devait renoncer à traiter avec l'Angleterre. Les ouvertures en restèrent donc là: néanmoins, on put remarquer que M. Pitt ne posait aucune question de gouvernement intérieur; il ne s'inquiétait pas de savoir si la forme d'administration territoriale était bonne et moralement forte en France. Avec ses ha-

bitudes de tolérance et de matérialisme politique, le cabinet de Londres réduisait tout à des intérêts positifs; or, un traité séparé lui faisait perdre sa force continentale, et la réunion de la Belgique à la France était trop menaçante pour l'Angleterre; tout parlement comprendrait la nécessité de poursuivre une guerre vigoureuse pour éviter ce double malheur. Dès lors, le but politique de M. Pitt était rempli, et le budget fut voté avec une double augmentation de forces de terre et de mer. Ce budget fut une œuvre immense de patience et de régularité financière; M. Pitt excellait surtout dans la confection des lois de finance et de crédit, puissante force de l'Angleterre, au milieu de la lutte vigoureuse qu'elle avait à soutenir.

Après l'Autriche, la Russie, la plus intime alliée de l'Angleterre, présidait alors aux dernières opérations pour le partage de la Pologne. L'attitude incertaine que la Prusse avait prise dans la coalition, la signature du traité de Bâle, avaient engagé les deux cabinets de Vienne et de Pétersbourg à se concerter pour les conditions définitives de ce partage; le lot de la Prusse, quoique d'une étendue de territoire assez considérable, fut pris dans la partie de la Pologne la moins peuplée, la moins fertile; toute remontrance fut désormais inutile. La vieille Catherine, fort mécontente du traité de Bâle, menaçait la Prusse d'une guerre d'invasion et de conquête, et cette souveraine disposait de 250,000 hommes sous un chef de guerre audacieux, le feld-maréchal Suwarow, si célèbre par

la double campagne de Turquie et de Pologne. Cette prépondérance de la Russie, comment l'arrêter, depuis surtout qu'elle s'était unie à l'Angleterre pour la question maritime, et à l'Autriche pour la force continentale? Loin de glacer son imagination et ses sens, la vieillesse de Catherine avait quelque chose de capricieux et de vif comme dans les têtes sanguines; elle pouvait finir par un coup d'apoplexie, mais jusqu'à la catastrophe elle conserverait ce caractère de puissance et d'énergie qui imprimait le respect et la terreur. L'Angleterre caressait les caprices de cette souveraine qui ouvrait le territoire russe aux manufactures et au commerce de la Grande-Bretagne; elle lui offrait des officiers pour sa flotte et des matelots instructeurs : l'Angleterre pouvait-elle jamais craindre une flotte moscovite? En l'attirant même vers l'Occident, elle réalisait une double pensée politique : il fallait éviter que la Russie ne devînt trop exclusivement puissance asiatique, de manière à menacer l'Indoustan; et puis, cette force de la Russie, jetée à travers l'Allemagne et l'Italie sur les frontières de France, devait être la plus formidable auxiliaire de la coalition. De plus, c'était une armée inconnue à ces généraux français, qui n'avaient eu affaire jusqu'ici qu'à des Prussiens et à des Autrichiens.

Dans ce but, il fallait débarrasser la Russie de toute la préoccupation d'une autre guerre. La question du partage finie, l'affaissement de la Pologne fut tel, qu'il n'y avait pas à craindre qu'elle se relevât comme corps de nation; la Russie avait, d'ailleurs, adopté un

admirable système d'administration pour s'assurer le paisible gouvernement de l'avenir ; la classe remuante, glorieuse, invincible en Pologne, c'était la noblesse ; l'opinion ardente, énergique, patriotique, c'était le clergé ; or, en émancipant les serfs, en déclarant l'égalité de la bourgeoisie, en favorisant les juifs, on pouvait s'assurer une force contre les éléments généreux de la nationalité polonaise ; et ce système fut également adopté par les trois cours de Vienne, de Berlin et de Pétersbourg, opposant l'égoïsme bourgeois aux nobles palpitations de la noblesse et du clergé.

Ce n'était pas tout : les notes de l'ambassade anglaise à Téhéran et à Constantinople indiquaient que ces deux cours étaient travaillées par des émissaires français, d'après un plan diplomatique repris dans plusieurs circonstances. Déjà, sous la convention, on se rappelle que M. de Sémonville partit avec la mission expresse de se rendre à Constantinople comme ambassadeur de la république française, emportant avec lui de grandes valeurs ; le plan du comité était alors d'engager le divan à déclarer la guerre à l'Autriche et à la Russie, afin de détourner une partie des forces de la coalition. M. de Sémonville fut arrêté auprès du lac de Côme par les ordres de l'Autriche, et ses papiers furent enlevés. Depuis, la France n'avait pas renoncé à ce moyen ; il y avait encore d'opulentes maisons commerciales de Marseille aux échelles du Levant ; et le gouvernemeut fit choix de M. Verninhac, employé souvent dans les ambassades, pour

lui confier une mission secrète auprès du divan. Le but était de l'inviter à reprendre les armes contre la Russie, au moment où elle se préparait à la coalition; la France, tombant sur l'Autriche, marcherait droit par l'état de Venise en Illyrie, et pourrait ainsi prêter la main aux forces ottomanes. Ce vaste plan, communiqué à l'internonce d'Autriche et à l'ambassadeur de Russie par l'Angleterre, donna lieu à une négociation impérative; les trois puissances exigèrent non-seulement la rupture de tous rapports intimes du divan avec la république française, mais encore le renvoi de tout agent français; et pour la première fois, à Constantinople, on fit retentir les mosquées du nom maudit de *jacobin :* il fut curieux de voir les fils du prophète expulser de Constantinople quelques-uns des agents français, sous prétexte qu'ils étaient jacobins. Quel sens les Osmanlis pouvaient-ils donner à ce mot? en comprenaient-ils la portée? en apercevaient-ils l'énergie et la puissance?

A Téhéran, les hostilités étaient plus avancées; dans ces territoires qui séparent les vastes steppes de la Russie des frontières de la Perse, déjà étaient apparus ces groupes de cavaliers au cimeterre étincelant, précurseurs de la guerre. Le vieil empire des mages n'était plus que l'ombre de lui-même; une immense destruction semblait avoir passé sur ces villes en ruine et ces campagnes ravagées; nul empire n'avait plus profondément changé d'aspect : qu'étaient devenus ces cités aux mille colonnes, ces bazars d'Orient que visitait la caravane du désert?

Partout des débris d'une splendide civilisation, se révélant par les mille bas-reliefs et les sculptures aux formes bizarres, de chevaux, d'hommes aux robes traînantes, de griffons, de sacrifices aux mages ou à Mithra, l'éclatante lumière.

La Perse, le pays de ruines, réveillée par des velléités de guerre contre la Russie, mettait en mouvement ses forces de cavalerie, autrefois si redoutables : qui la poussait à cet acte d'énergie ? elle, mollement enveloppée, comme une bayadère de Dehly, dans les soyeux tissus de cachemire, au milieu des bosquets de lilas et de roses odorantes d'Ispahan ! C'étaient les intrigues françaises qui, actives, infatigables, voulaient que le géant russe tournât les yeux sur la Géorgie et le Caucase, pour ne pas s'occuper des affaires de l'Europe. L'Angleterre intervint encore pour calmer la cour de Téhéran : est-ce que la Perse voulait se faire écraser ? La Grande-Bretagne avait trop d'intérêt à détourner la Russie d'une guerre asiatique, pour ne pas apaiser les griefs de la Perse et exiger l'expulsion immédiate de tous les agents français. En imposant ainsi la paix à Téhéran et à Constantinople, l'Angleterre préparait toutes les forces de la Russie pour une guerre violente, acharnée, contre la république française.

Tout espoir de renouer la Prusse à la coalition était-il perdu pour l'Angleterre et la Russie ? Le traité de Bâle était-il une convention tellement sacrée que nul intérêt ne pût le casser, que nulle menace ne pût le rompre ? Sir Charles Elliot dut se rendre à Berlin,

afin de bien exposer au roi Frédéric-Guillaume la dernière pensée de l'alliance. Le crédit, pour la direction politique des affaires, se partageait alors entre le comte de Haugwitz et le baron de Hardenberg, tous deux amis du système français; et le baron de Hardenberg, avec d'autant plus de motif, que, signataire du traité de Bâle, il voulait en maintenir les stipulations. La république directoriale avait alors un grand nombre de partisans en Allemagne; la constitution de l'an III avait charmé beaucoup d'esprits dans cette contrée rêveuse et théorique. Nul pays au monde ne subit à un plus haut degré l'influence des écoles et des idées philosophiques; or, ces écoles avaient été considérablement séduites par la constitution de l'an III, œuvre systématique de deux intelligences. Le conseil des Anciens parlait aux classiques habitudes des universités : on rêvait déjà les sages d'Athènes; le conseil des Cinq-Cents formait la partie active, remuante, l'esprit dans la sagesse, l'activité dans l'expérience, la vie dans le corps; et ces classifications-là ravissent les philosophes germaniques. Le directoire était le résumé gouvernemental de ces deux pensées, le programme de ces deux facultés de l'esprit. Ce n'était pas la royauté, mais quelque chose qui s'en approchait pour la centralisation (1); on avait un pouvoir sans despotisme, une représentation sans tumulte; le système électoral descendait au peuple et

(1) Il existe sur la constitution de l'an III une note en forme de dissertation de M. Sandoz-Rollin, l'ambassadeur de Prusse, fort curieuse sous le rapport philosophique.

s'épurait par les deux degrés ; tout se renouvelait progressivement sans la confusion d'un nouveau corps et d'une assemblée tumultueuse.

Des brochures étaient publiées dans cet esprit à Iéna, à Berlin, et les professeurs allèrent même jusqu'à enseigner la constitution de l'an III, comme un théorème de philosophie, un aphorisme d'université ; car en Allemagne tout est préparé par cet esprit d'université, même la paix ou la guerre. On vit les cours de Dresde et de Munich se rapprocher instinctivement des agents du directoire, pour se séparer de la cause de l'Autriche, en se plaçant dans le système de neutralité prussienne, adopté depuis le traité de Bâle. Un intérêt secret déterminait également la Prusse à maintenir l'alliance française; dans sa pensée, la constitution de France, bonne dans tous ses éléments, ne semblait offrir qu'un seul pouvoir qui ne fût pas en harmonie avec l'ensemble : c'était le directoire. Évidemment les cinq rois gardaient la place d'un seul, qu'il prît le titre de monarque, de protecteur ou de président. Or, ne serait-il pas dans les prévisions de la famille de Brunswick de donner ce roi, ce protecteur ou ce président, à la république française? Bien des illusions étaient ainsi entretenues, et M. Caillard, pour maintenir la neutralité prussienne, au moment où elle était si vivement attaquée, laissait tout dire, tout conjecturer, sans contrarier les ambitions, en les réunissant au contraire toutes, ardentes, infatigables, autour de cette couronne constitutionnelle de France qui en valait bien une autre.

Ce qu'il y a de plus surprenant, de plus étrange encore, c'est que ces illusions que la constitution de l'an III faisait naître caressaient même la cour d'Espagne (1). Le malheureux enfant de Louis XVI était

(1) L'ambassadeur d'Espagne, le marquis del Campo, avait été officiellement reçu par le directoire.

Réception de M. le marquis del Campo, ambassadeur d'Espagne près le directoire, le 10 germinal (30 mars 1796).

Discours de l'ambassadeur au directoire :

« La paix heureusement conclue entre le roi d'Espagne et la république française a été un événement de la plus grande importance pour les deux nations. Sa Majesté Catholique, animée du désir le plus sincère de la conserver, et consultant toujours le bonheur de ses peuples, aura soin d'éviter, de son côté, tout ce qui pourra le troubler. En me nommant son ambassadeur près de la république, il m'a ordonné de me rendre au plus tôt à cette nouvelle destination comme un témoignage de sa bonne foi et de son empressement. Dans ces circonstances, et honoré de la confiance de mon souverain, j'emploierai tout mon zèle pour obéir à ses ordres ; très-heureux si je parviens à remplir ses intentions et à mériter la bienveillance de ce gouvernement auquel j'ai l'honneur de m'adresser. »

Le président du directoire prit ensuite la parole et répondit à l'ambassadeur :

« Monsieur l'ambassadeur du roi d'Espagne.

« Le directoire exécutif reçoit avec un vif intérêt le nouveau gage d'union que vous venez offrir à la république française, au nom de votre gouvernement ; rien ne sera plus agréable au directoire que de voir se resserrer de plus en plus les liens de l'amitié entre deux nations que l'estime et l'intérêt commun semblent rapprocher puissamment. Quant à vos sentiments personnels, monsieur l'ambassadeur, le directoire exécutif en a entendu l'expression avec plaisir, et vous pouvez compter sur sa bienveillance. »

mort, comme les fils d'Édouard, dans une tour obscure; la révolution ne l'avait pas étouffé de ses bras robustes, comme l'oncle cruel entre des oreillers de soie; l'enfant était mort de maladie morale, de consomption; ses genoux osseux joignaient ses coudes osseux, et son épine dorsale était tellement brisée, que son front s'abaissait vers la terre. L'ange pouvait dire : « J'ai bien souffert! » Dans l'ordre des successions, la maison d'Espagne n'avait certes aucun droit à la couronne; n'y avait-il pas une branche plus rapprochée du trône, représentée par Louis XVIII ? Eh bien ! les idées étaient tellement bouleversées, qu'on put faire pressentir à Madrid, ainsi qu'on l'avait dit à Berlin, qu'il serait possible d'appeler un infant à la couronne de France, en maintenant autour du trône les institutions des deux conseils, comme la monarchie de 1791, avec l'expérience de plus et les jacobins de moins : il y avait même ici une sorte de légitimité, car l'assemblée nationale avait déclaré les princes émigrés déchus du trône. Au moyen de ces ruses, et par la faiblesse insouciante de Charles IV et les espérances aveugles du prince de la Paix, l'Espagne allait donner à la France plus que sa neutralité, c'est-à-dire son alliance intime, publique, avec la coopération de ses flottes contre l'Angleterre.

La république française n'était pas seulement forte, mais encore adroite, active, pour tromper les cabinets et séduire les imaginations : n'agissait-elle pas depuis longues années auprès du cabinet de Turin, afin de l'arracher à l'alliance autrichienne ? Le directoire se

plaçait, par rapport à la royauté de Savoie, au point de vue de la vieille diplomatie, promettant appui, alliance sincère contre l'Autriche, et, avec cet appui, l'espérance d'un large lot dans la conquête du Milanais, capable d'entraîner la cour de Sardaigne. Certes, les véritables intentions du directoire n'étaient pas de grandir le roi du Piémont; mais il le laissait pressentir, dans le but de diviser les forces de l'Europe.

Cette activité de négociations, le directoire l'avait portée jusque dans le Portugal, qu'il essayait d'arracher à l'alliance anglaise, même par la menace. Ce plan réalisé, l'étendue des côtes maritimes dévouées à la France, sur l'Océan, eût été belle, depuis Amsterdam jusqu'à Cadix, et, dans la Méditerranée, depuis Malaga jusqu'à Gênes! Et quelle terrible lutte ne pouvait-on pas engager, dès lors, contre la Grande-Bretagne, la seule, sa véritable ennemie! Sous le point de vue exclusivement financier, c'était un beau résultat que d'avoir dans son alliance des puissances aussi riches en numéraire, avec la possibilité de réaliser en Hollande l'emprunt de quelques millions de florins! Au Portugal, les richesses étaient si communes, que l'on comptait par groupes de quadruples et de diamants, valeurs très-commodes à transporter pour les agents de la république. Quand l'assignat tombait en si grand discrédit, l'or venait par les alliances, et c'était un bénéfice considérable pour les agioteurs.

Cette nouvelle attitude de la république vis-à-vis de l'étranger avait donné une face nouvelle au corps

diplomatique à Paris. Quand le comité de salut public soutenait la guerre contre tous, il n'y avait pas, à proprement parler, un corps diplomatique; les ministres de Suède et de Danemark paraissaient le moins possible, et le baron de Staël avait même demandé un congé à sa cour vers la fin de la terreur. Après les traités de Bâle, les choses changèrent : la convention rédigea un programme d'étiquette et de cérémonial pour les ambassadeurs, qui obtinrent des fauteuils au milieu de l'assemblée. Le président du directoire, tout en conservant son caractère républicain, devait leur donner les titres de leurs lettres de créance, et les appeler comtes, marquis ou barons, avec la dignité d'*excellences*. Le premier qui reçut ces honneurs, le baron de Staël, conduit presque avec l'ancien cérémonial de Versailles au palais du Luxembourg, reçut l'accolade fraternelle; il ne manqua jamais une seule séance des Cinq-Cents ou des Anciens, avec son uniforme de tenue, son large sabre suspendu à un riche ceinturon. Les autres ambassadeurs de Prusse, d'Espagne, de Hollande, moins assidus aux séances du conseil, venaient fort souvent aux fêtes et aux pompes du Luxembourg chez Barras. Avec un instinct parfait, ils avaient compris que là ils ne seraient jamais déplacés; le comte de Barras, bon gentilhomme, un peu brusque, était au fond parfaitement distingué; si le monde était fort mêlé chez lui, on pouvait toujours s'y faire un *a-parte* parfaitement choisi de femmes bien nées et d'hommes bien élevés. Les jacobins étaient pour les jours d'action, les nobles pour

le salon et les intimités. Tel était un peu le caractère de Barras; n'oubliant pas les formules et les étiquettes, il reprit même l'usage des cadeaux diplomatiques; il envoya à M. de Hardenberg un magnifique service en porcelaine de Sèvres, destiné au cabinet de Louis XVI; à M. Sandoz-Rollin, une collection de classiques ornée de miniatures des grands maîtres, qui avait servi à M. le dauphin. Les dîners de Barras furent renommés par la délicatesse de leur menu; comme sous la vieille monarchie, il eut ses chasses à Gros-Bois, où le corps diplomatique fut invité, ses représentations théâtrales, ses concerts, où figurait l'Opéra. Versailles avec ses pompes était au Luxembourg, et le corps diplomatique s'y fût trompé!

CHAPITRE XXXVII.

GUERRE CONTRE L'AUTRICHE; CAMPAGNE DU PIÉMONT SOUS BONAPARTE.

Plan de la guerre arrêté par le directoire. — Allemagne. — Tyrol. — Italie. — Marche du général Moreau. — Bonaparte et l'armée du Piémont. — But diplomatique. — Séparation des Autrichiens et des Sardes.—Premières manœuvres. — Rencontres de Montenotte, — de Voltri. — Augereau. — Les gorges de Millesimo. — Attaque du village de Dego. — Importance de ces premiers succès. — Exagération des bulletins. — Les Piémontais à Ceva. — Armistice. — La campagne de dix-huit jours. — Esprit des populations italiennes. — Traité avec la Sardaigne. — L'armée autrichienne isolée. — Mouvement de l'armée de Moreau.

Avril—Mai 1796.

Les archives de la guerre, comme les bureaux du département des affaires étrangères, sous la vieille monarchie, contenaient un grand nombre de mémoires, de plans, sur les questions militaires et diplomatiques, développement des conquêtes et des grandeurs de la France. Des officiers d'un mérite éminent occupaient leurs veilles à tracer des plans de campagne, ou à

exposer leurs idées sur la réalisation de certains problèmes de siéges, de marches en avant ou de retraites. Les travaux surtout du maréchal de Belle-Isle étaient immenses, et ce beau génie militaire avait rêvé pour la France des conquêtes sur le Rhin, le Danube, les Apennins, les Alpes; le petit-fils de Fouquet, héritier de l'esprit aventureux de son aïeul, s'était élancé vers les conceptions militaires les plus vastes, les plus puissantes, et dans sa captivité de jeune homme, à la Bastille (1), il avait médité sur les destinées de l'Europe. Ces plans du maréchal de Belle-Isle, ses projets de campagne et de diplomatie formaient plus de huit volumes manuscrits, du plus haut intérêt, à côté des masses de cartons sur les idées stratégiques de Turenne, du grand Condé, des maréchaux de Saxe ou de Berwick. Les comités des assemblées constituante et législative avaient dédaigné ce passé de guerre et de grandeur, avec ce mépris qui caractérisait les esprits étroits ou prévenus; mais le comité de salut public, si fortement composé, n'avait point imité cet exemple : comme il avait à défendre et à grandir la république, ses chefs de bureaux, Clarke et Dupont, avaient passé bien des nuits aux archives de la guerre (2); officier de génie, Carnot, pénétré des vastes ressources de la monarchie depuis Louis XIV, avait fouillé les cartons, remué les plans, et ce travail n'avait pas été inutile à son système de défense

(1) *Voyez* mon travail sur *Louis XV*.

(2) MM. Otto et Denis Benoît étaient chefs des relations extérieures au comité de salut public.

et de conquête pour la Belgique, la Hollande et les rives du Rhin.

Avec le nouvel aspect que prenait la guerre, Carnot eut à réaliser d'autres idées : ce n'était plus une coalition que la république avait à combattre, mais une seule puissance qu'elle avait à presser de ses armes. L'Autriche n'était pas frontière immédiate de la France; le seul point vulnérable, les Pays-Bas, était déjà au pouvoir de la république; pour atteindre l'Autriche, il fallait passer à travers l'Allemagne et le Piémont, territoires intermédiaires qui ne pouvaient s'ouvrir que par la conquête ou les alliances. Or le plan du maréchal de Belle-Isle se résumait par la stratégie suivante : « Le Nord une fois couvert par l'alliance ou la neutralité de la Prusse, cent mille hommes, passant le Rhin entre Bâle et Strasbourg, s'avanceraient par la Forêt-Noire et la Souabe jusqu'à Augsbourg, Munich, tandis qu'une armée égale, franchissant les Alpes, livrerait bataille aux Autrichiens dans la Lombardie, pour faire leur jonction par Insprück, Salzbourg, Lintz et Vienne. » Ce plan de campagne, hardi comme les vastes idées du maréchal de Belle-Isle, fut entièrement adopté par Carnot, qui vit dans son succès le triomphe absolu de la république sur l'Autriche. Les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin furent destinées à la campagne d'Allemagne; celles des Alpes durent manœuvrer dans le Piémont pour s'ouvrir un passage en Lombardie. L'armée de Sambre-et-Meuse resta confiée à Jourdan, et celle du Rhin, naguère glorieusement

dirigée par Pichegru, dut passer sous le commandement de Moreau; les divisions des Alpes restèrent aux ordres de Kellermann, et l'armée des Alpes-Maritimes fut donnée à Bonaparte; ces choix signalaient la haute intelligence de Carnot.

Rien de plus grave, de plus solide, de plus militaire que les divisions du Rhin et de Sambre-et-Meuse: soldats et officiers conservaient quelque chose de solennel, digne des temps antiques; c'étaient les légions de Rome, disciplinées, sans désir ni volonté de pillage, avec le sentiment de gloire et d'honneur le plus exalté. Ainsi Pichegru avait pris et laissé ces demi-brigades, avec des généraux de la noble trempe de Gouvion Saint-Cyr, de Dessoles, de Kléber. Par un merveilleux instinct, Carnot confia le commandement en chef de l'armée du Haut-Rhin au général Moreau (1), capacité sérieuse, esprit marqué à l'antique, désintéressé, plein d'un noble sentiment d'orgueil républicain.

L'armée d'Italie avait un tout autre caractère: réunion de bandes et de condottieri plutôt que de régiments organisés, elle résumait certes plus d'élan, plus d'intrépidité que l'armée de Moreau; cette armée d'Italie se montrait avide de pillage, avec cette glorieuse indiscipline, pardonnée à des hommes qui escaladaient les montagnes, sautaient les précipices, avec l'agilité des compagnons du Moor de Schiller, sous des chefs renommés dans les jours des sans-

(1) Ce fut au mois de mai 1796 que Moreau vint sur le Rhin pour prendre la direction de l'armée.

culottides : Augereau, Masséna, Cervoni, Labarpe, intrépides aventuriers qui marchaient tête baissée aux périls. Le directoire leur donnait pour chef un homme tout à fait de leur trempe ; Bonaparte, plus Italien que Français, parlait la langue du pays avec ses divisionnaires, Masséna, Cervoni. Ces condottieri avaient désormais à leur tête un chef qui leur convenait, maigre comme une chèvre de Corse, ardent comme un paysan de Corte ou d'Ajaccio, qui poursuit une vendetta sur la cime des montagnes ou dans le fond des vallées. Bonaparte avait commencé sa vie par des hardiesses inouïes, à Toulon, dans les journées de vendémiaire ; ce littoral de Hyères à Nice, et de Nice à Gênes, il l'avait visité comme général d'artillerie avec Robespierre jeune et Ricord, ses amis. L'armée le reçut toutefois avec un peu de méfiance : son teint jaune et bilieux révélait son origine corse, et il n'avait rien d'extraordinaire pour ces contrées méridionales, pas même ses yeux pleins d'éclat sous le soleil, comme les facettes d'une pierre précieuse à la lumière ; la sueur qui couvrait son front pâle semblait le maigrir encore. La plupart de ses demi-brigades étaient composées de Provençaux, de Languedociens, de Gascons ou de Sardes ; on y parlait italien ou patois, avec l'accent si prononcé de Lannes, de Murat, de Masséna ou de Cervoni. Et d'ailleurs ne savait-on pas Bonaparte le protégé du citoyen directeur Barras ? Commensal de son salon, il avait épousé une de ses favorites, la plus gracieuse, la plus agaçante, qui restait comme sa protectrice à Paris, veil-

lant sur sa gloire et sa destinée, auprès du chef de la république.

Lorsque Bonaparte prit le commandement de l'armée des Alpes-Maritimes (1), elle n'était pas, je le répète (comme on l'a écrit pour la gloire exclusive de l'empereur !), démoralisée, battue, sans organisation; cette armée, sous Schérer, venait de gagner la bataille de Loano, tellement décisive qu'elle avait ouvert les deux routes de Gênes et de Turin. Ces divisions étaient alors ce qu'elles ne cessèrent pas d'être sous Bonaparte, braves, hardies, infatigables, indisciplinées, pillardes; et le génie de Bonaparte fut de comprendre tout le parti qu'on pouvait tirer de ces bandes audacieuses. Carnot lui avait communiqué les plans de campagne du maréchal de Maillebois, dans sa savante expédition du Milanais; et le personnel de l'armée de Bonaparte était merveilleusement propre aux plus hardies entreprises qui surprennent et brisent l'ennemi; avec le concours de divisionnaires tels que Laharpe, Augereau, Masséna, Cervoni, que ne pouvait-on oser? Tous connaissaient le plus petit sentier du pays, la plus petite voie de la montagne; les chefs de brigade, hommes d'énergie, couraient à la mort ou à la fortune. Bonaparte s'était fait accompagner d'aides de camp jeunes et dévoués, Marmont, Junot, Lemarrois, plus élégants que tous les généraux de l'armée d'Italie, et qui devaient modifier son esprit. Dans les premières opérations, Bonaparte

(1) Bonaparte arriva à Nice, quartier général de l'armée, le 27 mars, et le 10 avril, les hostilités commencèrent.

n'aurait qu'à diriger avec unité ces divisions accoutumées à vaincre sous des généraux, véritables chefs de corps.

Le plan de la campagne devait être à la fois diplomatique et militaire : on suivrait, par rapport à la maison de Savoie, la même politique qu'à l'égard de la Prusse ; on chercherait par la force ou la ruse à la séparer de l'Autriche, pour atteindre plus facilement les impériaux ; il fallait donc diviser, morceler incessamment les deux armées autrichienne et piémontaise, de manière à les vaincre l'une après l'autre, et déterminer le cabinet de Turin à la soumission et à la paix. Une fois cette partie du plan accomplie, rien de plus facile que de descendre dans les vastes plaines du Milanais, pour y réveiller les ressentiments contre la maison d'Autriche.

L'armée austro-sarde était sous les ordres de deux généraux d'une certaine intelligence stratégique : le général baron de Beaulieu et le baron de Colli (1), caractères tout à fait différents et en opposition complète par leur origine et leurs habitudes : le baron de Beaulieu, né dans le Brabant, froid et réfléchi dans ses conceptions militaires ; le baron de Colli, ardent comme un Piémontais, mais facilement découragé comme tous les caractères que le soleil brûle. Ils

(1) Le baron de Colli, né en 1760 à Alexandrie, entra fort jeune dans la carrière des armes, et parvint, de grade en grade, jusqu'à celui de lieutenant général ; et dès 1792, il commandait dans les Basses-Alpes les Piémontais opposés à l'armée française. Il avait épousé la sœur du poëte Alfieri.

commandaient une armée qui, réunie, s'élevait à soixante-huit mille hommes, infanterie et artillerie; le contingent piémontais était de trente et un mille hommes, bonnes troupes de montagnes. Mais la même antipathie qui existait dans le Nord entre les Prussiens et les Autrichiens, se manifestait également au Midi entre les Piémontais et les impériaux; et cela devait embarrasser les généraux dans les plus vigoureux mouvements de campagne; les officiers piémontais étaient presque tous révolutionnaires, et les états-majors autrichiens pratiqués et travaillés avec habileté. En tous cas, leurs divisionnaires ne pouvaient se comparer à ces hardis enfants de batailles qu'ombrageait le drapeau tricolore. Le général autrichien d'Argenteau était un de ces officiers de prédilection parmi la haute noblesse et que protégeait le conseil aulique; Provera avait plus de capacité et une activité incontestable, sa bravoure tenait à son origine montagnarde; Wukassowich retenait quelque chose de sauvage comme la Sclavonie qui l'avait vu naître. Parmi ces chefs, aucune de ces capacités de première ligne qui sauvent ou grandissent les armées.

Ces faiblesses et ces rivalités, Bonaparte les avait parfaitement comprises, lui entouré d'un état-major d'élite et de divisionnaires si grands, si intrépides. Déjà se révèle son ardeur, sa puissance de commandement : du haut des Alpes, à peine sous la tente, il parle à ses soldats un langage qui les remue; il commande à des troupes avides et, puisqu'il faut le dire, impatientes de pillage; or, dans cette proclamation

éloquente, que leur promet-il? quelles sont les paroles destinées à relever leur courage? Il va les conduire dans les plus fertiles terres du monde; de riches provinces, de grandes villes seront en leur pouvoir; ils y trouveront des habits, s'ils n'en ont pas, de l'argent, des vivres (1). Détachez ces paroles de la grandeur du projet, elles ne sont que le discours d'un chef de reîtres et de lansquenets; c'est un grand pillage de l'Italie qu'il promet à ses glorieuses légions ; comme Satan sur la montagne, il dit : « Tout ce pays est à vous. » Le tambour sonne, les éclats de la trompette retentissent parmi les échos, se renvoyant les airs du *Chant du Départ* et de *la Marseillaise*. Le cri de *marche en avant!* est répété par ces bataillons de méridionaux intrépides.

Après la bataille de Loano, glorieusement gagnée par Schérer, les positions des deux armées ennemies s'étendaient sur de longues lignes de rochers; on peut facilement visiter ces villages désormais célèbres, lorsque de Savone on gagne la route de Turin : Millesimo, sur la Bormida qui se précipite en torrents écumeux; Dego, Ceva et Mondovi, à travers les pics, d'où l'on aperçoit le spectacle majestueux des grandes

(1) « Soldats! vous êtes nus, mal nourris; le gouvernement vous doit beaucoup, il ne peut rien vous donner. Votre patience, le courage que vous montrez au milieu des rochers sont admirables; mais ils ne vous procurent aucune gloire; aucun éclat ne rejaillit sur vous. Je veux vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde; de riches provinces, de grandes villes seront en votre pouvoir : vous y trouverez honneur, gloire et richesse. Soldats d'Italie! manquerez-vous de courage ou de constance? »

Alpes; tout est montagnes, vallées, rochers, dans cette route coupée çà et là par quelques verdures rares et quelques fertiles campagnes. Sur ce petit théâtre resserré, depuis Savone jusqu'à Acqui et Cherasco, vont s'accomplir les premières opérations militaires, qui décident la question diplomatique de la séparation du Piémont et de l'Autriche, but primordial de la campagne d'Italie.

Ce ne sont pas les Français qui les premiers sortent de leurs quartiers d'hiver; le signal est donné par les Autrichiens eux-mêmes. Le général Bonaparte, dans sa position de Voltri et de Montenotte, avait deux routes à prendre, ou se porter sur Milan par Alexandrie, ou se diriger sur Turin par Alba et Asti, l'autre extrémité de l'équerre. Une pointe sur Milan était plus hardie et pouvait soulever la population italienne; une marche rapide sur Turin pouvait détacher les Piémontais de l'alliance autrichienne, but fortement recommandé par les instructions du directoire. D'ailleurs, en examinant la composition de son armée, le personnel de ses divisions, Bonaparte dut parfaitement comprendre que son premier besoin était de séparer les Piémontais afin d'obtenir la supériorité du nombre. Son armée, depuis sa jonction avec les divisions des Pyrénées, s'élevait à cinquante-deux mille cinq cents hommes, ainsi répartis : la division Masséna, de sept demi-brigades au complet, soldats des montagnes, cavalerie allobroge; la division Augereau, plus forte en grenadiers et en vieilles troupes; la division Laharpe, composée de réfugiés polonais,

italiens, suisses, et enfin le corps de Cervoni, de huit demi-brigades et trente-cinq escadrons de bonne cavalerie; cette armée avait cent trente-sept pièces de canon parfaitement montées; ainsi groupée, elle était inférieure aux Autrichiens et aux Piémontais réunis, mais si l'on parvenait à les séparer par la victoire ou par un traité, l'armée républicaine prendrait une supériorité immense sur les Autrichiens réduits à quarante-sept mille hommes.

Le général de Beaulieu, pénétré de tout le danger de sa position, prit immédiatement l'initiative, par l'attaque simultanée de Voltri et de Montenotte, couverts de redoutes par les Français. A la tête des grenadiers hongrois, le général en chef autrichien se porte sur Voltri avec vigueur; la division Cervoni défend ce bourg, une des portes de Gênes; trop vivement pressé et presque surpris, Cervoni bat en retraite, et en même temps le général d'Argenteau attaque Montenotte; mais tardivement arrivé sur le champ de bataille, il trouve le général Rampon retranché derrière les rochers; quatre fois il revient à la charge, il est autant de fois repoussé par les invincibles demi-brigades; tandis que l'infatigable Masséna tourne les Autrichiens et vient tomber avec sa division sur les derrières de leurs tentes. La retraite sonne, les régiments hongrois se retirent en ordre, laissant des morts et des prisonniers, et une première victoire vient ainsi couronner l'arrivée de Bonaparte.

Ce succès pouvait-il s'égaler à la bataille de Loano gagnée par Schérer? Il était dû surtout à deux géné-

raux, depuis longtemps habitués à cette guerre de précipices, Masséna et Rampon. Certes, c'était beau déjà, et avec les couleurs brillantes et souvent mensongères dont Bonaparte enluminait ses bulletins, le général en chef amplifia les deux combats de Voltri et de Montenotte comme une mémorable bataille (1). Le bulletin français présente le général de Beaulieu présent à Montenotte, et il était à Voltri; selon Bonaparte, le général d'Argenteau était grièvement blessé, et il n'avait pas reçu la moindre atteinte de fer ou de plomb; de plus, on portait le nombre des prisonniers et des morts autrichiens au triple des pertes réelles. Masséna, Augereau raillèrent un peu ce bulletin du nouveau général qui commençait cette série de mensonges historiques, indignes de glorieux soldats qui avaient assez de victoires pour ne pas recourir à une exagération inutile. Dans la vérité, les Autrichiens avaient voulu surprendre les Français par une forte initiative, et ils avaient été noblement et fièrement repoussés avec des pertes considérables : c'était, je le répète, un beau fait d'armes; mais pourquoi l'exagérer?

Augereau eut sa part des grandes choses : il faut débarrasser les gorges de Millesimo, s'ouvrir un passage pour la route du Piémont; ces gorges sont confiées au brave général Provera; attaqué de front avec la plus grande intrépidité par Augereau, tourné par le fougueux Joubert (2), Provera se trouve comme

(1) 11 et 12 avril.

(2) Barthélemy Joubert, né en 1769 à Pont-de-Vaux, s'engagea à

entouré de droite et de gauche par ces valeureux soldats aux pantalons tricolores, qui sautent de rochers en rochers. Alors Provera, glorieux et vieux soldat aussi, avec sa petite colonne de mille cinq cents hommes, se retranche dans un de ces châteaux que l'on voit briller et poindre à la cime des Alpes, il s'y renferme comme le fier seigneur des ballades allemandes. Toute la division d'Augereau l'environne, lui perché sur la pointe d'un rocher ainsi que l'aigle dans son aire; un jour se passe en infructueuses attaques; les braves républicains redoublent leurs efforts contre le général et les hommes d'armes de l'antique château; des colonnes profondes escaladent les rochers. Joubert, qui conduit la première, est grièvement blessé; le général Brunel est tué à la tête de la seconde; la troisième est brisée, et le général Querin également frappé à mort. On regarde avec admiration cette petite troupe dont les baïonnettes brillent là où les vieux châtelains hissaient leurs gonfalons. Le général Colli viendra-t-il la délivrer? elle l'espère, car c'est la route du Piémont que Provera défend; la nuit se passe, le jour vient après, et Colli ne parait pas; c'est que déjà l'armée piémontaise est ébranlée,

quinze ans dans un régiment d'artillerie; mais son père, juge dans cette ville, le destinant au barreau, l'envoya à Lyon achever ses études, et, à la révolution, il étudiait le droit à Dijon. En 1791, il s'enrôla dans un bataillon de volontaires, devint lieutenant et fut fait prisonnier en 1793 par les Piémontais. Rentré en France, il reçut, en 1794, le grade d'adjudant général, puis celui de général de brigade à la bataille de Loano.

son antipathie envers les Autrichiens se réveille en même temps qu'elle est tenue en échec par Serrurier. Le soir du 14 avril, Provera, sans vivres, exténué de besoins, capitule après cette vive et glorieuse défense. Ce n'était point ici une bataille, mais un véritable assaut d'intrépidité contre la digne persévérance de Provera. Tous les braves de l'armée étaient venus s'essayer contre le château de la montagne, et Lannes, destitué comme terroriste, fut fait par Bonaparte chef de brigade sur le champ de bataille.

Il y eut ensuite un déploiement de manœuvres admirables de précision, d'audace et d'activité. Masséna tourne le village de Dego; Laharpe passe la Bormida et tombe sur le flanc droit de l'ennemi; Cervoni marche fièrement au centre : qui pourrait résister à ces glorieux aventuriers, jeunes, intrépides et si pleins d'avenir? Il y avait de quoi briser toute la vieille expérience des généraux méthodiques et tacticiens. Dego fut emporté; le général d'Argenteau (1) n'arriva sur le champ de bataille que pour être témoin d'une défaite exagérée, sans doute, dans les bulletins, mais qui fut très-grave pour ses résultats. Toutes ces attaques se faisaient par divisions; il régnait une sorte de morcellement et de désordre dans cette guerre de montagnes. Il était impossible de suivre une cam-

(1) Le baron de Beaulieu, très-irrité des fautes commises par le général d'Argenteau, après l'avoir suspendu, le fit mettre aux fers et conduire à Mantoue, pour y être jugé par un conseil de guerre. Cependant, on se borna à lui retirer son commandement, et il fut bientôt employé de nouveau.

pagne par grandes masses : aussi tout se fait séparément avec une extrême confusion, ne serait-ce que l'attaque subite, imprévue, du régiment de Croates de Wukassowich, qui porta le désordre dans tout le camp français. Ce régiment égaré se porte sur Dego, la nuit qui suit la bataille; un guide lui dit : « Mais Dego est occupé par les Français; ici, dans un petit village, quelques bataillons de ces Français, repus de vins et de liqueurs fortes, reposent; vous pouvez les attaquer. » Aussitôt dit, les braves Croates se précipitent sur cette avant-garde; saisie de terreur, elle fuit sur Dego, se replie en désordre, et la confusion est dans le camp.

Ce régiment de Croates est pressé à son tour; on l'entoure par des masses de troupes, comme le général Provera au vieux château de la montagne; on dirait que la fureur des Croates s'anime à mesure qu'ils se voient pressés par ces quelques baïonnettes : il leur faut s'ouvrir un passage pour se porter sur Acqui, et un régiment de deux mille trois cents hommes, la baïonnette au bout du fusil, le peut toujours quand il a de l'énergie et du cœur. Le général Wukassowich tire son épée, et montre à ses soldats le clocher d'Acqui comme but de retraite; le cornet des montagnes retentit, et les Croates se précipitent en poussant mille hourras sur un des points les moins couverts par les colonnes françaises; de braves guerriers ne craignent pas les murailles d'acier; on dirait des chevaux fougueux, franchissant les haies aiguës, où leur chair se déchire en lambeaux. Les Croates laissèrent beaucoup de

morts, mais ils gagnèrent Acqui, but de leurs efforts glorieux; la perte des brigades françaises fut considérable, quatre généraux mordirent la poussière : on en avait perdu douze depuis l'ouverture de la campagne. Il faut croire qu'à ce noble feu d'une bravoure personnelle qui animait les généraux républicains, se joignait l'impérieuse nécessité de montrer l'exemple aux soldats : partout les généraux avaient besoin de se mettre au front des colonnes, de saisir un mousquet ou le drapeau pour guider les volontaires. Tel fut un peu le caractère de cette campagne d'Italie, grande lutte où les chefs durent se signaler à la tête des grenadiers, à l'assaut d'une redoute, l'épée à la main.

Le résultat militaire, prélude d'un résultat politique plus important, était enfin obtenu : l'armée autrichienne, sur tous les points refoulée, se séparait des divisions sardes qui se repliaient sur Turin. Il fallait maintenant attaquer vigoureusement ces divisions, leur montrer l'énergie et la bravoure des soldats de la république. Dans les cités, les villages où passait cette digne armée, elle plantait l'arbre de la liberté, le vieux chêne au ruban tricolore, et souvent l'esprit des habitants correspondait à ces sympathies; la population, depuis longtemps travaillée par les proclamations italiennes ou sardes, soupirait après cette liberté tant vantée. Dans l'armée de France, il y avait des bataillons de déserteurs piémontais, et Masséna n'était-il pas de Nice? Cette fraternité d'opinion, de langage, de patrie, favorisait la marche des troupes;

les paysans se donnaient volontiers pour guides aux Français, et les haines, au contraire, pour les impériaux, faisaient égarer les divisions autrichiennes; plus d'un chevrier, qui menait son troupeau dans les montagnes, indiquait aux Français les sentiers, les défilés, pour tomber sur les maudits Allemands. Cet esprit de fraternisation laissait croire que rien ne serait plus facile que de faire du Piémont une république, ou de le réunir à la mère commune, en brisant le sceptre de ce noble et saint roi Charles-Emmanuel, qu'on dénonçait dans les proclamations comme un tyran couronné.

Les instructions du directoire n'allaient pas si loin encore. Dès que les premiers succès des armées républicaines étaient parvenus au Luxembourg, le président du directoire avait été chargé d'adresser une lettre publique de remercîment et de gratitude au général en chef de l'armée d'Italie (1), comme il l'avait fait à Schérer après la bataille de Loano. Ces éloges étaient modérés, réfléchis, car le directoire savait bien

(1) « Le directoire exécutif a reçu avec la plus vive satisfaction, citoyen général, la nouvelle de la victoire remportée en Italie sur les Autrichiens. Il est satisfaisant pour lui de voir justifier par les lauriers que vous venez de cueillir le choix qu'il a fait de vous pour conduire l'armée d'Italie à la victoire. Recevez aujourd'hui, citoyen général, le tribut de la reconnaissance nationale. Méritez-la de plus en plus, et prouvez à l'Europe que Beaulieu, pour avoir changé de champ de bataille, n'a pas changé d'ennemi ; que, battu au nord, il le sera constamment par la brave armée d'Italie, et qu'avec de tels défenseurs la liberté triomphera des efforts puissants des ennemis de la république. »

qu'il ne s'agissait que de combats par divisions, et qu'une grande partie de ces succès de montagnes revenait à Augereau, à Masséna, à Laharpe et à Cervoni. Confidentiellement, le directoire indiquait au général Bonaparte le but secret de cette campagne : il ne s'agissait pas de vaincre dans des batailles glorieuses les Autrichiens et les Sardes; pour cela il se fiait à la bravoure du général en chef et de ses dignes soldats; mais il fallait surtout séparer l'ennemi d'intérêts et d'opinions : le temps n'était pas venu de travailler ce peuple pour l'élever jusqu'à la république; on devait ménager le roi de Sardaigne, qui déjà faisait des ouvertures à Paris pour traiter sans l'Autriche; si l'on parvenait à imposer l'alliance de la république à Turin, l'armée d'Italie pourrait librement se précipiter dans les plaines de la Lombardie en développant toutes ses forces contre les Autrichiens. Le directoire se résumait par cette phrase : « Il faut à la fois ménager et effrayer l'armée sarde. »

En conséquence de ces instructions, Bonaparte se préoccupa d'un seul but : briser le corps piémontais retranché à Ceva et qui couvrait la route de Cherasco et de Turin. L'ennemi n'a que huit cents hommes retranchés à travers des redoutes formidables; c'est encore l'intrépide Augereau qui les attaque; Joubert enlève les batteries qui vomissent la mort; la seule citadelle de Ceva résiste, le camp retranché est évacué. Les Sardes se reforment de nouveau à Mondovi, là où bondit la petite rivière de Cursaglia, grossie par la fonte des neiges, au point où elle se jette dans le

Tanaro; des pics garnis de larges gueules de canons protégent les Piémontais. Masséna se charge de briser l'ennemi; le Tanaro est franchi; le centre, protégé par un redoutable retranchement, est forcé par la brigade Guieu, et le soir même le drapeau tricolore flotte à Mondovi.

Une bravoure extraordinaire fut déployée dans cette guerre; généraux, officiers et soldats se couvrirent de gloire. Bonaparte était environné de jeunesse, d'expérience et de force; ses cinq aides de camp formaient à peine un siècle; les intrépides chefs de brigade n'étaient pas plus âgés : ainsi Lannes, élevé au grade de général, n'avait pas vingt-sept ans; à côté de ceux-ci, de braves divisionnaires, qui avaient l'instinct de la guerre, semblaient être la providence du chef : que fallait-il de plus pour la victoire? Dix-huit jours avaient suffi pour accomplir un plan de campagne et de politique parfaitement conçu : les Piémontais, séparés des Autrichiens, étaient jetés à gauche sur Turin, et les impériaux, à droite, étaient en pleine retraite sur la Lombardie. Maintenant, pour achever l'œuvre, il ne restait plus qu'à séparer diplomatiquement ce qui l'était par les batailles, de manière à s'assurer des Alpes, pour se précipiter sur la Lombardie. Pleins d'impatience et d'ardeur, les républicains, développant leurs colonnes vers Turin, s'élancent sur Cherasco et Coni; les Sardes, les Piémontais abandonnent hâtivement leurs lignes; Cherasco est occupé par les Français sans coup férir.

Si la valeur des braves divisionnaires, sous le dra-

peau tricolore avait hâté ces glorieux résultats, il faut répéter que la haine, la jalousie des Sardes, à l'égard des Autrichiens, avaient considérablement aidé le succès; ils ne s'étaient jamais franchement battus les uns à côté des autres; les vieilles méfiances s'étaient réveillées. Le général Beaulieu avait demandé, pour appuyer ses opérations, qu'un corps autrichien pénétrât dans Alexandrie : il fut refusé. Depuis le commencement de la campagne, la cour de Turin était en pourparlers avec le directoire, pour abandonner l'alliance autrichienne; et à Bâle, M. Barthélemy avait renouvelé les offres d'une partie de la Lombardie, en échange de la Savoie et de Nice, ce qui était reprendre la politique de l'ancienne monarchie. Les Français, maîtres de Cherasco, pouvaient en deux marches se trouver à Turin; et sans toucher la question politique, la cour sarde fit proposer un armistice à Bonaparte. Les ordres du directoire étaient précis : le général devait accepter toutes les ouvertures de pacification qui viendraient de Turin, parce qu'il était de la plus haute importance de réserver les forces contre les Autrichiens, pour une expédition en Lombardie. Dès lors, toute la préoccupation de Bonaparte fut de rendre l'armistice le plus militairement profitable pour le développement de la campagne; et lorsque les premières offres lui vinrent du général Colli, il exigea, avant toute signature d'armistice, la remise des trois forteresses de Ceva, Coni et Tortone; en ce cas, une ligne de démarcation serait tracée, et Turin préservé des Français. Quant à la question politique en

dehors de la guerre, Bonaparte n'était pas assez fort pour la trancher de son épée, comme il le fit plus tard; il montra toute déférence pour le directoire, seul appelé à terminer les questions diplomatiques.

Dès qu'il fut question d'un armistice avec la Savoie, Bonaparte développa sa prévoyance d'organisation pour l'Italie. Jusqu'à présent, le général en chef s'est à peine occupé de la discipline, de l'ordre, de la modération sous la tente; chef de bandes intrépides, il les a laissées se déployer dans leur sauvage énergie, car il faut pardonner beaucoup d'excès à tant de courage. La première proclamation du général aux soldats sur les Alpes ressemble, je le répète, à l'allocution du démon au Christ sur la montagne : « Tout cela est à vous. » Les aventuriers avaient suivi les paroles du chef, et l'esprit de pillage et de désordre avait marqué, d'une façon sinistre, leur marche à travers les cités et les villages, semblable à la marche de l'incendie. Maintenant, il faut protéger les populations, si l'on veut organiser quelque chose en Italie : le meurtre et le vol n'ont jamais rien fondé; Satan trouble le monde du bruit de ses ailes agitées comme les passions mauvaises, mais il ne l'organise pas. Bonaparte, prêt à quitter les Alpes pour le Milanais, adresse d'autres paroles à ses soldats, qu'il invite à la modération : il flatte leur orgueil par des mots empreints de mille beautés antiques; il leur parle de leurs victoires, en énumérant le nombre de leurs prisonniers, leurs privations, leurs souffran-

ces (1) : les soldats de la république étaient seuls capables d'une telle résignation, d'un si beau courage ; ces privations avaient cessé, l'abondance régnait au camp ; il fallait conquérir Turin, Milan, humilier ces rois orgueilleux qui osaient méditer de donner des fers à la France. « Amis, je vous la promets, cette conquête ; mais il est une condition qu'il faut que vous

(1) *Proclamation du général Bonaparte du 26 avril.*

« Soldats ! vous avez en quinze jours remporté six victoires, pris vingt et un drapeaux, cinquante pièces de canon, plusieurs places fortes, conquis la plus riche partie du Piémont ; vous avez fait quinze mille prisonniers, tué ou blessé dix mille hommes. Dénués de tout, vous avez suppléé à tout ; vous avez gagné des batailles sans canons, passé des rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué plusieurs fois sans pain : les phalanges républicaines étaient seules capables d'actions aussi extraordinaires. Grâces vous soient rendues, soldats !

« Les deux armées qui naguère vous attaquèrent avec audace, fuient devant vous ; les hommes pervers qui se réjouissaient dans leur pensée du triomphe de vos ennemis sont confondus et tremblants. Mais il ne faut pas vous le dissimuler, vous n'avez encore rien fait, puisque beaucoup de choses vous restent encore à faire. Ni Turin, ni Milan ne sont à vous ; vos ennemis foulent encore les cendres des vainqueurs des Tarquins.

« Vous étiez dénués de tout au commencement de la campagne, vous êtes aujourd'hui abondamment pourvus. Les magasins pris à vos ennemis sont nombreux. L'artillerie de siége est arrivée. La patrie attend de vous de grandes choses. Vous justifierez son attente ; vous brûlez tous de porter au loin la gloire du peuple français, d'humilier les rois orgueilleux qui méditaient de nous donner des fers, de dicter une paix glorieuse, qui indemnise la patrie des sacrifices qu'elle a faits. Vous voudrez, en rentrant dans le sein de vos familles, dire avec fierté : *J'étais de l'armée conquérante de l'Italie.* »

juriez de remplir, c'est de respecter les peuples que vous délivrez, c'est de réprimer les pillages horribles auxquels se portent des scélérats suscités par nos ennemis. Sans cela, vous ne seriez pas les libérateurs des peuples, vous en seriez les fléaux. Vous ne seriez pas l'honneur du peuple français, il vous désavouerait. Quant à moi et aux généraux qui ont votre confiance, nous rougirions de commander à une armée sans discipline, sans frein, qui ne connaîtrait que les lois de la force. Mais je saurai faire respecter à ce petit nombre d'hommes les lois de l'humanité et de l'honneur qu'ils foulent aux pieds; je ne souffrirai pas que des brigands souillent vos lauriers, les pillards seront impitoyablement fusillés : déjà plusieurs l'ont été. J'ai eu lieu de remarquer avec plaisir l'empressement avec lequel les bons soldats de l'armée se sont portés pour faire exécuter les ordres. » Pour que le général se plaignît d'un ton si aigre, si impérieux, il fallait que les lois de la discipline eussent été déplorablement violées ; et que voulez-vous ! ces fiers compagnons étaient si prodigues de leur vie, si résignés aux privations, qu'ils s'en donnaient à cœur joie quand venaient les jours de repos et de victoire ; le viol n'était pour eux qu'une caresse d'amour, le vol qu'un acte de propriété. Mais Bonaparte possédait ce double génie de la conquête et de l'organisation : or, parvenu aux Alpes, il voulait préparer l'occupation de la Lombardie, en appelant les citoyens à son aide, et l'on n'a pas un peuple pour soi, quand on le pille.

La cour de Sardaigne venait d'apprendre la prise de Cherasco, et la première demande du général Colli pour la signature d'un armistice; comme à Berlin, il existait dans le cabinet sarde un parti de la paix, puissant surtout parmi la haute noblesse; l'archevêque de Turin, dessiné pour la démocratie, poussait également à l'armistice et à la paix avec la république; et dès ce moment s'ouvrit une double négociation, l'une avec le général Bonaparte pour un armistice, l'autre avec les agents du directoire pour un traité d'alliance ou de neutralité. La cour de Turin se montrait vivement effrayée de l'armée de Bonaparte et de son esprit si fortement empreint de jacobinisme; cette armée recélait dans son sein des légions italiennes qui ne demandaient pas mieux que de bouleverser la vieille constitution du Piémont et d'y proclamer la république avec Masséna et Cervoni pour chefs : traiter avec de tels caractères, c'était avancer l'heure de la chute pour la maison royale; ces républicains, traînant à leur suite l'impiété, la désolation, le meurtre, le pillage, faisaient horreur et répandaient l'effroi. Il faut s'adresser à Bonaparte si l'on veut sauver Turin; avec ce langage hautain que jette le vainqueur, il ordonne, et il faut qu'on obéisse! La victoire l'a rendu superbe; Attila n'a jamais parlé plus impérativement aux rois agenouillés. Un jour viendra où l'infortune lui fera baisser la tête à son tour, plus bas encore, et il se plaindra que les souverains ne l'ont pas ménagé!

Dans les conférences de Cherasco, entre le comte

de Latour, le marquis de la Costa et le général Bonaparte, des conditions inflexibles sont arrêtées : le roi de Sardaigne abandonnant l'alliance autrichienne s'engage à envoyer un négociateur à Paris pour traiter de la paix définitive; les trois places indiquées, Ceva, Coni, Tortone, sont remises aux Français avec toute leur artillerie, leurs magasins; les routes militaires à travers les Alpes ouvertes aux républicains; les garnisons piémontaises disséminées, l'armée et la milice dissoutes. La maison de Savoie, désormais dans les mains de la république implacable, préparait sa chute fatale (1). Mieux valait pour elle fortement s'unir à l'Autriche; jamais elle n'avait su le faire, et

(1) *Lettre de Bonaparte au directoire. De Cherasco,* 29 *avril* 1796 (le lendemain de la signature de l'armistice).

« C'est un roi qui se met absolument à ma discrétion, en me donnant trois de ses plus fortes places et la moitié la plus riche de ses États. Si vous n'acceptez pas la paix, si votre projet est de détrôner le roi de Sardaigne, il faut que vous l'amusiez quelques semaines et que vous me préveniez tout de suite : je m'empare de Tortone et je marche sur Turin...

« J'imposerai, d'un autre côté, quelques millions de contribution au duc de Parme; j'enverrai douze mille hommes sur Rome, lorsque j'aurai battu Beaulieu et l'aurai obligé de passer l'Adige, lorsque je serai sûr que vous accorderez la paix au roi de Sardaigne, et que vous m'enverrez une partie de l'armée des Alpes. Quant à Gênes, je crois que vous devez lui demander quinze millions en indemnité.

« Si vous ne voulez pas la paix avec la Sardaigne, écrit-il en particulier à Carnot, faites en sorte que ce soit moi qui le lui apprenne afin que je sois maître de prendre mon temps, et que ses plénipotentiaires à Paris ne s'en doutent pas. »

à bien prendre, quand le général Beaulieu voulait, pour soutenir sa ligne, s'emparer d'Alexandrie, de Tortone, n'était-il pas plus utile de les lui donner que de les livrer aux démocrates ? Mais un esprit de vertige aveuglait les grands et l'armée piémontaise ; on allait tout naturellement aux Français.

Qu'elle était donc maintenant périlleuse la position du général Beaulieu ! Séparé des Piémontais au milieu d'une population hostile, inférieur en forces au moins de moitié à l'armée républicaine, maîtresse des places fortes, quelle ressource restait-il au général autrichien ? Bonaparte avait ses communications libres avec les Alpes ; l'armée de Kellermann pouvait les franchir et se joindre à lui ; soixante et dix mille hommes envahiraient la Lombardie, trouvant à peine devant eux cinquante mille Autrichiens, et dans sa course rapide, ce jeune général voyait déjà par l'imagination les pics élevés du Tyrol : il allait joindre le général Moreau par Salzbourg et Munich.

Il faut se rappeler que le général Bonaparte n'exécutait qu'une partie du vaste plan de campagne arrêté à Paris et se déployant par trois grandes ailes : les armées de Sambre-et-Meuse, du Rhin et d'Italie. Dans l'année qui venait de s'écouler, l'archiduc Charles avait pris une vigoureuse initiative sur le Rhin, et l'armée de Sambre-et-Meuse avait ressenti les premiers coups du génie militaire de l'archiduc. L'armée allemande, appelée à défendre la patrie germanique, ne se composait pas d'une seule nation : les régiments des cercles n'avaient pas le même esprit que les divi-

sions autrichiennes; on le savait sous la tente de Moreau, et il était important d'en profiter pour une attaque sur la rive droite. Les événements d'Italie appelaient également de fortes divisions de l'armée autrichienne dans la Lombardie, et c'était un vide irréparable que le départ du maréchal Wurmser traversant les Alpes avec trente mille hommes. Ce moment d'hésitation et de désordre, le général Moreau le saisit pour franchir le Rhin : il le passe sur le grand pont de Kehl, enlevé presque sans résistance aux troupes des cercles; de là il se répand dans cette Souabe, peuplée de belles villes, d'antiques forêts, de châteaux merveilleux, poétiques, souvent traversés par les armées victorieuses. Le mouvement en avant de Moreau appelle toute l'attention de l'archiduc Charles sur l'Allemagne méridionale; il y porte ses forces, si amoindries depuis le départ de Wurmser.

Dès ce moment, ordre est donné au général Jourdan de passer le bas Rhin avec l'armée de Sambre-et-Meuse, vigoureusement réorganisée, car cette armée ne marche plus contre les Prussiens, abâtardis et neutres. Libre dans ses mouvements, elle opère par son flanc droit sur Mayence et Francfort, refoulant devant elle quelques divisions autrichiennes qui s'élèvent à peine à dix-neuf mille hommes. Il est évident que l'archiduc Charles, obligé de se dégarnir pour porter aide à l'Italie, n'a plus assez de troupes; les alliances s'ébranlent, la Prusse est hostile, les cercles incertains. Jourdan et la terrible armée de Sambre-et-Meuse convergent vers l'armée de Moreau en s'empa-

rant de Francfort, de Wurtzbourg; l'armée du Rhin elle-même a vaincu les Autrichiens aux combats de Rastadt et d'Heidenheim. Voyez quel admirable spectacle! au midi, la petite armée, qui se dérobait dans les rochers du Piémont, apparaît resplendissante et victorieuse à quelques lieues de Turin, ouvrant les Alpes à Kellermann; on voit descendre du haut des pics trente mille hommes au son guerrier de la *Marseillaise*, répété par les échos. Sur le Rhin, des opérations parallèles s'accomplissent avec le même bonheur par les vieilles et bonnes demi-brigades des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse. Le rendez-vous général de ces colonnes si magnifiques, ce sont les plaines qui séparent Munich du Tyrol : Bonaparte y marchera par la Lombardie à travers Vérone et Mantoue; Kellermann, en côtoyant la Suisse; Moreau, par les vieilles forêts de la Souabe et la Bavière; Jourdan, par Ulm et Augsbourg, cités qu'il espère rançonner comme Francfort. Si tout réussit à souhait, le Danube verra deux cent dix mille baïonnettes, et ces colonnes pourront s'avancer sur Vienne en se tenant glorieusement la main.

Dans la vérité, l'Autriche, malgré ses efforts, n'a plus assez de troupes pour faire face à cette invasion qui la presse; est-ce que quarante-cinq mille hommes suffisent pour arrêter le mouvement de l'armée de Sambre-et-Meuse? L'archiduc Charles peut à peine opposer les deux tiers du nombre des soldats de l'armée du Rhin conduite par Moreau. La plaie profonde est en Italie et dans le Milanais; là, le général Beau-

lieu n'a pas trente mille hommes pour résister aux cinquante mille baïonnettes des courageux aventuriers commandés par Bonaparte. Il est vrai que Wurmser est détaché de l'armée d'Allemagne pour se porter à travers les Alpes jusque dans la Lombardie; mais l'armée de Bonaparte ne va-t-elle pas s'agrandir et se fortifier des divisions de Kellermann, qui, elles aussi, passent les Alpes? Partout donc les Autrichiens sont inférieurs en nombre : sans doute, il est merveilleux de voir la puissante tactique du jeune général républicain, sa politique active, la grandeur de ses vues; mais qui ne rendrait témoignage également de la patience, de la résignation, du courage persévérant de l'Autriche, abandonnée au nord par la Prusse, au midi par le Piémont, et néanmoins continuant la guerre, redoublant ses efforts, pendant ces années si périlleuses, et j'oserai dire si grandes de courage pour la France comme pour la maison de Hapsbourg!

CHAPITRE XXXVIII.

PREMIÈRE PÉRIODE DU GOUVERNEMENT DIRECTORIAL.

État des partis. — Les débris des jacobins. — Conspiration de Babœuf. — Le camp de Grenelle. — Les royalistes. — Conspiration de La Villeheurnoy. — Départements. — La Vendée. — Les chouans. — La police militaire. — Hoche. — Le directoire. — Son esprit. — Le ministère. — Les conseils. — Les Anciens. — Les Cinq-Cents. — Presse. — Décousu de la société. — Les clubs. — Mme de Staël. — M. de Talleyrand. — Retour des émigrés constitutionnels. — Les jacobins ralliés. — Tallien. — Fouché. — Esprit de la société. — Tendance vers les tiédeurs politiques. — Classes diverses. — Les émigrés rentrés. — Les fournisseurs. — Agiotage. — Administration directoriale. — Registre secret des délibérations.

Août 1796—mai 1797.

Le caractère de tout pouvoir nouveau est de se montrer timide, indulgent envers les partis, soit parce qu'il ne les connaît pas encore, soit parce qu'il ne se connaît pas lui-même, et qu'il tâte sa force avant d'agir. La constitution de l'an III, et le gouvernement directorial, sa base et sa puissance exécutive, étaient l'œuvre des conventionnels modérés à la façon de l'abbé Sieyès, de M. Daunou, de Chénier, sous l'influence de madame de Staël et de Benjamin Constant;

ceux-là détestaient aussi bien les jacobins que les royalistes, et même, à tout prendre, comme les renégats d'opinions, ils redoutaient bien plus encore les révolutionnaires francs, dont ils s'étaient séparés, que les partisans du vieux régime généralement plus mous et moins fortement organisés. Le directoire avait été formé par les deux mouvements du 9 thermidor et du 13 vendémiaire, c'est-à-dire par une double réaction contre les jacobins de Robespierre, dénoncés sous le nom d'anarchistes, et les royalistes purs ou constitutionnels, qualifiés de brigands (le pouvoir trouve toujours de belles épithètes pour proscrire ses ennemis). Les commissions militaires avaient également frappé les uns et les autres; et ces deux partis néanmoins étaient debout. La réaction du 9 thermidor contre les jacobins avait considérablement grandi les royalistes, à ce point qu'ils purent essayer une attaque ouverte; et d'un autre côté, lorsque les rues de Paris furent ensanglantées par l'artillerie de Bonaparte, les plus fiers, les plus hardis des combattants furent Rossignol, Santerre, et les jacobins que la convention avait appelés à son aide. Or, tout parti qui a prêté aide à un pouvoir demande naturellement récompense, et si on ne la lui accorde pas, il se lève pour se faire lui-même sa part. Quel était donc ce directoire qui essayait de la modération sous les lambris dorés du Luxembourg? A lui venaient les hommes corrompus de tous les partis; si, par un certain hommage à l'énergie, ou par un souvenir de la convention, Barras voyait beaucoup les jacobins, ses an-

ciens camarades des comités, ceux-ci n'avaient ni une position, ni une influence digne d'eux, et ce n'est pas ce rôle abaissé qui leur convenait.

Il fallait que cette organisation des jacobins fût une chose bien puissante, bien énergique, puisqu'elle survivait à toutes les fatalités; toutes les fois que la république voulait se sauver, elle avait besoin de se retremper dans l'esprit des jacobins. A chaque coup qu'elle leur portait, c'était son suicide : sa destinée était de vivre et de mourir avec eux. Cet esprit du directoire timide et modéré faisait pitié; était-ce pour cela que tant de sang avait été versé dans la révolution? Il y avait deux choses qu'on avait voulu changer, le gouvernement et la société : pour le gouvernement, on y était parvenu, car la royauté avait porté sa tête sur l'échafaud; mais la société était-elle modifiée à ce point de régénérer et de grandir le peuple? aucunement : il y avait encore des riches et des pauvres, des aristocrates et des plébéiens, des propriétaires riches, opulents, et des malheureux qui tendaient la main. La société n'était donc pas changée : le but de la révolution était manqué; il fallait la ramener à sa pureté primitive, à la grandeur de ses destinées. Tel fut le vœu de ce ferme et puissant tribun du nom de Babœuf (1), un des derniers martyrs de l'idée jacobine. Que nul révolutionnaire n'insulte à cette mé-

(1) François-Noël Babœuf, né à Saint-Quentin, d'un ancien militaire, fut d'abord clerc, puis commissaire à terrier, et dès le commencement de la révolution, s'en étant montré le plus chaud partisan, on le nomma administrateur du district de Montdidier.

moire, parce que là il y avait une âme croyante, sincère, un fanatisme qui se jouait de la vie, se tatouait à coups de poignard ou bravait l'échafaud. Babœuf était conséquent : une révolution, pour durer, doit aller à son but, qui est quelque chose de plus large qu'une intrigue au profit de nouveaux aristocrates ; or, c'est à ce point que l'avait réduite le directoire. Les doctrines de Babœuf parlaient au cœur du peuple, auquel il rappelait les grandes destinées ; comme instrument, le tribun avait un journal et un club, les deux voix puissantes de toute révolution ; le journal, intitulé *le Tribun du Peuple*, appelait avec un talent remarquable le règne du bonheur commun, comme les saints de Cromwell désiraient le royaume de Dieu ; le club, réuni au Panthéon, jetait ses principes d'active démocratie, et se liait par des affiliations ardentes à tous les vieux jacobins des départements, à la queue de Robespierre. Le moyen actif, applicable, c'était

Venu à Paris, il rédigea un journal incendiaire intitulé le *Tribun du peuple*, par *Gracchus Babœuf*.

« Ne croyez point que Babœuf jette le moindre voile sur ses opinions ; il s'enorgueillit de ce qui vous révolte ; l'action qui vous paraît affreuse est pour lui sublime ; il ne voit le génie et la vertu qu'en Robespierre, et ce Babœuf, en dépit de tout son orgueil qui perce à travers l'amour de l'égalité, avoue qu'il ne sera jamais à la seconde place, quand il réussirait à déposséder tous les propriétaires de France, et même à les exterminer... Il faut tout dire : Chrétien, Germain, Bodson, qui correspondent avec lui, paraissent avoir la tête forte... Babœuf semble croire qu'il est le restaurateur annoncé par le prophète Diderot. »

(*Extrait d'un article de M. de Fontanes sur la conjuration de Babœuf*).

d'abord la constitution de 1793; les instruments, les faubourgs et l'armée.

De la théorie, Babœuf voulut passer à l'application, et c'est ici qu'il échoua, parce que le directoire bien informé transforma en intrigue ce qui était un mouvement d'opinions énergiques et sincères, comme tout ce qui vient du peuple. Il y eut évidemment beaucoup de police dans l'attaque simulée du camp de Grenelle et dans ce système de provocations et de dénonciations, système indigne des officiers qui le servaient avec une audace misérable. On prit alors la triste habitude de se lier à un complot pour le dénoncer ensuite, et ce rôle était ambitionné par des chefs de corps dévoués au directoire, et qui trouvaient récompense : quand les gouvernements ne sont pas forts, ils se servent de moyens indignes ; ils corrompent, même dans l'armée, le sentiment d'honneur et de loyauté.

La haute cour de Vendôme fut saisie de l'affaire de Babœuf, sorte de procès solennel fait à une opinion, où tout le parti jacobin fut mis en cause. Deux seules victimes furent immolées ; elles s'étaient frappées déjà du poignard à la manière antique ; on porta Gracchus Babœuf mourant sur l'échafaud (1), comme Robespierre son maître, avec lequel pourtant il différait sur le principe de la loi agraire. Il y eut là un de ces admirables spectacles que les temps modernes ne devaient plus offrir : les femmes, les enfants des

(1) Babœuf et Darthé furent exécutés le 25 mai 1797.

condamnés voulurent les suivre au pied de l'échafaud, que par une religieuse comparaison ils appelaient le Calvaire; comme les saintes femmes du Christ, elles trempèrent leur mouchoir dans le sang des suppliciés, et ce suaire devint une relique dont elles se partagèrent les fragments déchirés. Le temps égoïste ne comprenait pas ce dévouement et ces croyances ardentes. Babœuf ne fut point une intelligence vulgaire, au milieu même de cette opinion des jacobins qui produisit tant d'hommes à forte trempe. J'aime cette lettre fière qu'il adressa de puissance à puissance au directoire (1); il croyait son tribunat assez grand pour égaler le pouvoir des directeurs; il se disait assez fort pour braver leur force. Ce n'était pas fanfaronnade, mais croyance dans l'avenir des doctrines communistes et égalitaires, dont on avait bercé la nouvelle génération.

Il arrive parfois que les gouvernements frappent de droite et de gauche pour montrer aux plus incré-

(1) « Regardiez-vous au-dessous de vous, citoyens directeurs, de traiter avec moi de puissance à puissance? Vous avez vu de quelle vaste confiance je suis le centre; vous avez vu que mon parti peut bien balancer le vôtre; vous avez vu quelles immenses ramifications y tiennent. Je suis convaincu que cet aperçu vous a fait trembler... Je ne vois qu'un parti sage à prendre : déclarez qu'il n'y a point eu de conspiration sérieuse. Cinq hommes, en se montrant grands et généreux, peuvent aujourd'hui sauver la patrie. Je vous réponds encore que les patriotes vous couvriront de leurs corps; les patriotes ne vous haïssent pas, ils n'ont haï que vos actes impopulaires. Je vous donnerai aussi, pour mon compte, une garantie aussi étendue que l'est ma franchise perpétuelle. »

dules qu'ils vivent; la popularité ne résulte pas pour le pouvoir d'une situation impartiale et sérieuse au milieu des partis, mais des coups qu'il porte, violents, sur une opinion en minorité. Quand le directoire eut proscrit les jacobins et Babœuf, il dut, pour reconquérir l'opinion révolutionnaire, poursuivre et atteindre les royalistes, par une sorte de bascule politique : tel fut le but de la dénonciation contre M. de La Villeheurnoy (1) et l'agence royaliste de Paris. Depuis longtemps la police savait l'existence d'un comité royaliste, le laissant agir parce qu'elle n'avait pas besoin de le réprimer; mais quand un coup décisif eut été porté contre les jacobins, il fallait bien que le directoire montrât qu'il ne voulait pas une restauration; et alors on dénonça l'agence de Louis XVIII. Ce n'était pas chose difficile, car, dans ce parti, il y a toujours plus de caquetages spirituels que de complots sérieux. Pour se faire une juste idée de la simplicité de ces agents, il faut lire la déposition de ce colonel de l'école militaire (2), révélateur du complot royaliste,

(1) Charles-Honoré Berthelot de La Villeheurnoy, né à Toulon vers 1750, fut maître des requêtes, ensuite sous-intendant de province. Vivant dans la retraite après la révolution, on l'emprisonna, en 1793, comme suspect, et le 9 thermidor lui ayant rendu la liberté, il devint, en 1796, l'un des agents secrets et maladroits des Bourbons à Paris.

(2) *Rapport officiel du citoyen Malo, chef de brigade du 21e régiment de dragons, au ministre de la police générale de la république.* (C'est une triste pièce.)

« Depuis plus d'un mois, je n'ai cessé de correspondre avec vous et de vous rendre un compte exact des entrevues que je me suis

comme un autre officier s'était fait dénonciateur du complot jacobin, et ceci tout publiquement. La Villeheurnoy n'avait-il pas proposé à des soldats fanatiques des idées républicaines, de reconnaître Louis XVIII, et ceci à l'aide de quelques proclamations et de petits écus? Et pour ce complot si fou, tel était l'état de la réaction, que La Villeheurnoy ne fut condamné qu'à un an de reclusion par le jury.

Dans l'impuissance de témoigner par les poursuites judiciaires sa haine pour le parti royaliste, le direc-

ménagées avec les commissaires et agents principaux du prétendu Louis XVIII. Vous ne devez pas douter des crises que j'ai éprouvées dans des séances aussi pénibles, ayant été obligé, pour leur inspirer toute la confiance à laquelle je voulais parvenir, d'applaudir à leur complot criminel et sanguinaire, et de paraître devenir un des principaux instruments des ennemis de ma patrie. Je vous l'avoue, citoyen ministre, le directeur Carnot est le premier que j'aie instruit des projets dont j'étais le dépositaire, et ses conseils, aussi sages qu'éclairés, m'ont dirigé dans la conduite épineuse que j'ai eu à tenir, et m'ont fait parvenir à mon but. Aujourd'hui, 11 pluviôse, comme je vous avais prévenu dans la nuit, un de ces messieurs se rendit à 10 heures du matin au rendez-vous qu'il m'avait demandé, et que je lui avais assigné chez moi à l'École militaire. Je dois vous prévenir d'abord, citoyen ministre, que j'avais disposé dans l'appartement un endroit où le citoyen Guillaume, mon secrétaire, et Dublin, dragon, qui méritent tous deux la plus grande confiance, devaient se tenir cachés pour entendre la conversation que j'avais avec eux, etc., etc... Nous nous sommes enfin séparés, et après les avoir reconduits sur l'escalier qui mène à la grande cour de l'école militaire, j'ai donné le signal à l'officier et aux dragons que j'avais désignés, et ils s'en sont emparés; j'ai ordonné à l'officier de les conduire au corps de garde, où toutes les pièces dont ils étaient porteurs ont été saisies, et dont le procès-verbal a été dressé par le juge de paix des Tuileries et les agents de police. »

toire avait déjà recouru aux moyens militaires, et ce qu'on avait appelé la nouvelle pacification de la Vendée ne fut que la fatale exécution des chefs naguère amnistiés. La postérité dira ceci du général Hoche : tandis que Jourdan, Moreau, Bonaparte, se couvraient de gloire dans une noble poursuite des ennemis de la patrie, lui jouait un rôle bien triste à Quiberon et dans la Vendée. N'était-ce pas assez de ton sang, noble et jeune Sombreuil ? fallait-il y mêler encore celui de Charette et de Stofflet (1), les grands noms de la Vendée ? Ce sang fut versé; et qu'importe l'excuse du général Hoche qui attribue à d'autres qu'à lui-même ces terribles exécutions ? n'était-il pas général en chef avec des pouvoirs absolus ? En pareil cas, on jette sa démission à la tête d'un pouvoir qui vous fait servir d'instrument : Sombreuil, Charette, Stofflet étaient de nobles cœurs dignes de serrer la main au général Hoche ; il avait pactisé avec eux, et il les laisse froidement fusiller !

C'est qu'alors l'esprit militaire perd un peu de son caractère d'honneur pour trop se mêler à la police et à l'idée du gouvernement. Hoche devient un véritable général politique ; ce n'est plus ici une armée noble et glorieuse, c'est une gendarmerie, car il y a des conseils de guerre et des échafauds ; on ne s'explique pas les généraux Hédouville, Travot, qui causent

(1) Stofflet fut fusillé le 23 février, et Charette le 29 mars 1796. L'éloge si remarquable et si chaleureux que M. de Saint-Albin a publié du général Hoche, ne me paraît pas suffisamment le justifier sur sa conduite envers Charette.

amicalement avec Stofflet, Charette, leur serrent la main en les admirant, et puis les font fusiller quelques heures après. George et les chouans, plus fins (1), plus rusés que la police, ne se laissent pas atteindre encore; ils savent que ces serrements de main portent malheur; les images sanglantes de Stofflet et de Charette étaient de puissants préservatifs contre les protestations amicales de l'armée du directoire. La mort de Charette fut le dernier terme de la guerre de la Vendée; lui seul était une vaste capacité militaire, bien digne de couronner sa vie par ce titre de comte féodal de Nantes, qu'il voulait rétablir au profit de sa race!

Le directoire, dans une situation déjà si difficile, à son origine même, se composait de conventionnels

(1) J'ai trouvé une proclamation de George, très-influent dès cette époque.

LA RELIGION, LE ROI, LA PAIX.

Aux habitants des villes, aux officiers et soldats au service de la soi-disant république.

« C'est au moment où le monarque désiré, que la Providence a désigné pour faire succéder le bonheur et la paix aux jours de deuil et d'anarchie qui ont désolé la France, vient de développer les sentiments qui l'animent dans cette déclaration qui sera à jamais le gage solennel de ses vertus et de sa clémence; c'est au moment où les armées dites républicaines, détruites presque en entier, ne peuvent plus opposer la résistance aux progrès des armées impériales; c'est au moment où les royalistes obtiennent dans l'intérieur des succès journaliers, où des provinces entières secouent le joug de la tyrannie; c'est au moment où vos prétendus représentants, dénués de toutes ressources, se proposent sur les propriétaires un emprunt

du 9 thermidor, tous pleins du désir de centraliser une pensée de gouvernement ou d'administration, et par nécessité entraînés en tous sens sans point d'arrêt vis-à-vis les partis. Barras était, comme le Janus des anciens, à double visage : l'un tourné vers les jacobins qu'il aimait par instinct de force, et l'autre vers les royalistes auprès desquels il se trouvait placé à l'aise par habitude de luxe, et je dirai presque de royauté. Il voyait beaucoup Fouché, Tallien, Barère, ses anciens amis de la convention, et pourtant il n'osait les employer dans l'action du gouvernement; il écoutait les émigrés rentrés, les femmes versées dans la bonne et mauvaise compagnie, les gentilshommes admis dans son intimité du Luxembourg, et auprès de tous il agissait par la corruption. Les four-

forcé qui, tôt ou tard, finira par consommer la ruine de ceux que l'anéantissement des assignats n'a pas encore entièrement ruinés; c'est au moment où on exige de vous une nouvelle réquisition d'hommes, qui sera sacrifiée comme les premières; lorsque la division, qui, indice prochain de la dissolution d'un parti, commence à éclater parmi les soi-disant législateurs de la France; lorsque nos ennemis, battus de toute part, voient enfin avec frayeur arriver le terme de leurs crimes et le moment de leur chute, que le conseil général civil et militaire de l'armée catholique et royale de Vannes croit devoir encore essayer de vous éclairer sur vos véritables intérêts, et sur les dispositions à votre égard du peuple généreux et fidèle qui lui a donné sa confiance... etc., etc.

« Au quartier général de l'armée de Vannes, le 5 janvier 1796, second de Louis XVIII.

« *Signé :* Georges, *général*; Mercier, dit *la Vendée*, *général-lieutenant.* »

nitures étaient ses moyens de gouvernement; quand une grande compagnie se préparait pour les subsistances de l'intérieur ou pour celles de l'armée, il y associait deux ou trois jacobins avides, Fouché même, et des femmes qui l'amusaient tout en écoutant aux portes pour dénoncer les complots. Dès le premier temps, Barras fut tout le directoire, car il le menait par une sorte d'impulsion secrète; on le savait homme d'énergie au milieu de ses plaisirs et de ses insouciances de la vie. Ce n'était pas impunément qu'il avait passé à travers le parti jacobin : cette empreinte, on ne la perdait pas.

Afin de grandir la destinée et l'apparat du pouvoir, le directoire avait réveillé les pompes théâtrales; on ne voyait que costumes dessinés à l'antique, dans les séances solennelles du Luxembourg. Carnot s'absorbait dans la guerre, Rewbell dans les finances, Letourneur dans la marine, Laréveillère-Lépeaux dans la religion théophilanthropique et l'Institut. Barras seul gouvernait avec un incontestable instinct des choses de force et de bonne administration; à lui les réceptions, la demi-royauté, les moyens de ramener les hommes et les partis autour du pouvoir! Les départements étaient organisés sur le même pied que le directoire, avec les mêmes conditions de gouvernement, d'administration publique, enfin avec une centralisation un peu plus puissante qu'aux derniers temps de la convention nationale après le 9 thermidor, où tout tombait en anarchie et en réaction. Pourtant rien n'allait à bonne fin, ni la loi de l'em-

prunt, ni l'impôt qu'on ne payait pas ou que l'on payait mal : le seul argent se tirait des contributions de guerre en Hollande, en Italie, en Espagne ; la négociation des rescriptions hollandaises et des bons du trésor d'Espagne formait les moyens de crédit.

Toutefois, on ne pouvait pas dire que les deux conseils de gouvernement, les Anciens et les Cinq-Cents, fussent mal composés : il venait d'y entrer, par l'élection d'un tiers, des hommes considérables, débris des assemblées constituante et législative. Il y avait parmi les hommes nouveaux de l'instruction, une facile parole, des principes d'indulgence et de raison ; mais toutes ces conditions, si désirables en temps ordinaire, si bonnes, si utiles, quand l'orage populaire ne gronde pas, ne valent rien aux époques de révolution, quand l'autorité doit marcher dans une certaine ligne tracée sous peine de périr. Or, la nécessité du pouvoir directorial était de rester révolutionnaire; le jour où il cessait de l'être, il allait vers la royauté; et telle fut la tendance des conseils. A peine installés, ils firent une guerre acharnée aux idées et aux mesures démocratiques : en vendémiaire, la bourgeoisie avait agi par la garde nationale, le vote turbulent des sections; après la constitution de l'an III, elle exerça son influence par les conseils de gouvernement; la tribune, qui est une démolition pour le bien comme pour le mal, attaqua tous les actes du directoire sans épargner aucun des cinq rois. La bourgeoisie n'aime ni la violence, ni les mesures qui

dépassent certaines limites d'opinion; quand on la laisse s'avancer seule, elle va tout naturellement à la monarchie, parce que celle-ci est l'image de la famille et d'un gouvernement à l'état de repos et de stabilité.

Les conseils des Anciens et des Cinq-Cents marchaient donc doucement à la restauration de la monarchie de 1791, et ces idées de royauté avaient tellement cours, que chacun avait son plan tout trouvé et son roi dans sa poche. Merlin de Douai, Barrère, travaillaient sourdement pour le duc de Chartres; l'abbé Sieyès, pour un prince de Prusse ou le duc de Brunswick; tel autre pour un infant d'Espagne; Pichegru et la majorité des conseils pour Louis XVIII, roi constitutionnel. Une fois les jacobins détruits, la révolution n'avait plus rien de cette grande énergie qui allait droit à une rénovation sociale : Babœuf avait seul le sens de l'énigme démocratique.

La presse aidait naturellement la tribune dans cette désorganisation de toute pensée gouvernementale : depuis la législative, on n'avait jamais vu une hardiesse comparable à celle des journaux sous le directoire; comme il n'y avait pas de loi répressive et qu'on ne craignait pas le pouvoir, comme sous le comité de salut public, il s'ensuivait que tout ce qui passait par la tête des écrivains, ils pouvaient le dire, sans même s'arrêter aux déclarations de principes, bonnes pour les temps calmes; quand les imaginations sont ardentes, on va droit à l'ennemi ; les phrases alors sont comme des balles; chaque discussion est un duel.

Les journaux n'étaient donc qu'une guerre de personnalités à mort; on gardait à peine quelques ménagements dans les vœux ou les espérances d'avenir, et quant aux personnes, elles étaient la proie des écrivains : directoire, conseils, ministres, maîtresses, fournisseurs, tout était secoué d'une manière sanglante par l'indignation et l'ironie, et chacun frappait fort, car la société entière était de l'opposition; il y avait prodigieusement d'esprit, et comme on n'avait pas le loisir d'être sérieux, on ne pouvait pas ennuyer : le champ était vaste et le ridicule facile à saisir dans une société où tout était changé, excepté le mordant d'une moquerie légère et railleuse. Il se manifestait un tel décousu, un tel mélange d'opinions, de principes dans ce monde, que c'était à ne s'y plus reconnaître, tant d'étranges déplacements s'étaient accomplis!

Dès les premiers temps d'indulgence et de repos qui avaient suivi la crise révolutionnaire, un grand nombre d'émigrés étaient rentrés; on ne comptait point parmi eux ces gentilshommes fidèlement attachés à la royauté exilée, mais quelques-uns surtout de ces caractères politiques associés aux premières impulsions de 1789 à 1791, et que la crise avait jetés loin de la patrie : les girondins d'abord, les constitutionnels ensuite de la législative, les Portalis, les Pastoret, les Vaublanc, les Ségur, abrités en Allemagne, en Suisse, à Hambourg, hommes instruits, paisibles et facilement ralliés à tout gouvernement d'ordre. A la suite de ceux-ci s'étaient placés les

hommes un peu plus compromis, tels que MM. de Narbonne et de Talleyrand, commensaux de la coterie de madame de Staël, fort puissante à Paris (1). La première démarche de ces proscrits des temps difficiles, en rentrant en France, était de se faire rayer de la liste des émigrés, et ceci donnait occasion au directoire de les voir, de les entendre et de les rallier au pouvoir. Leur seconde démarche était de demander la restitution de leurs biens vendus, ou des compensations pour des propriétés qu'ils avaient perdues ; et il y avait ici un arbitraire dans les bureaux, un désordre, dont on n'a pas d'idée : le directoire concédait des propriétés nationales à vil prix ou en pur don, avec plus de caprice que les anciens rois n'aliénaient leur domaine. Quand Bonaparte se maria avec madame de Beauharnais, la Malmaison fut assurée à Joséphine avec cinq cent mille livres, comme compensation des biens vendus appartenant au marquis de Beauharnais ; et cette petite douceur vint, dit-on, d'une autre cause plus tendre et moins réparatrice. Tel émigré rallié recevait un riche hôtel, une terre d'église ou de confiscation, à bas prix, lorsqu'il était en faveur ; le directoire exerçait sur ce point l'autorité la plus illimitée, et il se fit autoriser même à aliéner Saint-Cloud, Compiègne, Meudon, Saint-Germain, et d'autres maisons royales. Le hasard seul préserva ces débris de la grandeur de nos rois ; encore quelques années, on les

(1) C'est par Mme de Staël que M. de Talleyrand avait obtenu sa radiation de la liste des émigrés. On le considéra comme toujours attaché à un service public.

aurait démolis, morcelés, au profit des avides détenteurs du Luxembourg.

Cette société d'émigrés rentrés se divisait en trois classes : l'une était accourue dans les salons de madame de Staël, assez bizarrement composés, car on y voyait quelques membres littéraires de la convention, Chénier, Daunou, avec le thermidorien Tallien et sa femme, Fouché même quelquefois, et à côté de ceux-ci, M. de Talleyrand, récemment arrivé d'Amérique, et le jeune Benjamin Constant (1), si modéré de principes, si empressé de se rallier, et qui avait pris en admiration le système directorial de l'an III. Cette société soutenait le directoire; madame de Staël croyait le balancement des pouvoirs le plus beau système; n'aimant ni les jacobins, ni les royalistes, elle se berçait alors dans ses utopies d'amour et de politique avec le même enthousiasme; la république lui paraissait arrivée à bon port d'organisation, et victorieuse des partis, elle lui semblait destinée désormais à un long avenir.

La seconde fraction d'émigrés, portée par ses souvenirs à la constitution de 1791, croyait le directoire une simple transition pour arriver à la monarchie constitutionnelle. Tout était à sa place : deux chambres, un conseil des Anciens (aristocratie), un conseil

(1) Benjamin Constant de Rebecque, né à Lausanne en 1767, d'une famille française, protestante et réfugiée, fit ses études à Strasbourg, voyagea en Suisse, en Écosse, en Hollande, en Allemagne, et se fixa à la petite cour de Brunswick, qu'il quitta, en 1795, pour venir à Paris sous la protection de Mme de Staël.

des Cinq-Cents (démocratie) (1), modèles de la chambre des lords et des communes; il n'y manquait plus qu'un roi; les uns étaient liés à Louis XVIII, et un petit nombre au parti de M. le duc d'Orléans, dont le souvenir restait populaire parmi quelques jacobins conduits par Barère et Merlin de Douai. Les constitutionnels, réunis dans le club de Clichy, sous la direction de Pichegru, voulaient réaliser d'abord deux ou trois idées de tactique pour arriver à une restauration : la présidence du conseil des Anciens aux mains de Pichegru et une place de directeur pour M. Barthélemy, l'ambassadeur en Suisse, tout à fait rattaché aux monarchiques constitutionnels. Enfin une troisième fraction d'émigrés s'était condamnée à la vie paisible et purement littéraire, à ce point que MM. de Ségur, autrefois si hauts dans la diplomatie, faisaient des fables, des madrigaux et des chansons : la vie littéraire console des disgrâces politiques, et lorsqu'on n'a plus de grandes affaires, on écrit dans le *Mercure*.

Il y a toujours en France une indicible tendance pour les habitudes de légèreté et ce qu'on peut appe-

(1) SUR LE CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Dans le palais des Tuileries
Est un chantier très-apparent,
Où cinq cents bûches bien choisies
Sont à livrer dans ce moment;
Le vendeur dit, à qui l'aborde :
« Cinq cents bûches pour un louis;
Mais bien entendu mes amis,
Qu'on ne les livre qu'à la corde. »

ler l'oubli des choses sérieuses; quand il y a un peu de répit dans la tourmente et que le ressort du gouvernement s'affaiblit, on court aux distractions, à la joie, aux plaisirs avec frénésie, et c'est ce qui était arrivé après la chute du terrible comité. Sous le directoire, on pouvait dire que les mauvaises mœurs avaient pris une certaine permanence dans le monde comme dans la famille; c'était un peu la régence sans qu'il y manquât même ces gentilshommes impies et usés, réunis à Grosbois, chez Barras, comme sous la régence dans le château de l'Ile-Adam chez le prince de Conti. Les classes, partagées d'une autre manière que sous l'ancien régime, commençaient enfin à se poser et à se distinguer : les traîneurs de sabre remplaçaient les mousquetaires; les officiers aux gardes, les chevau-légers de la reine; avec cette différence que si les gentilshommes ne pouvaient se séparer d'une impertinente légèreté, polie mais railleuse, les traîneurs de sabre restaient grossiers, impératifs, dominateurs au milieu de cette société, méprisant les bourgeois avec plus de hauteur et de dédain que la féodalité ne traitait les manants des villes; ils ne les désignaient que par des épithètes injurieuses et méprisantes. Les traîneurs de sabre inventèrent ce mot de *pékins* pour désigner tous ceux qui n'étaient pas militaires, épithète qui inspira cette spirituelle réponse, attribuée à M. de Talleyrand : « Nous, nous appelons militaire tout ce qui n'est pas civil. » Cette classe grandit considérablement à mesure que l'armée conquit de glorieux succès, jusqu'à ce qu'elle s'em-

paraît tout à fait de la société par l'avénement à la dictature du général en chef des sabreurs d'Italie.

Les fournisseurs remplaçaient les financiers d'autrefois, rôle brillant de comédie, pauvres amants trompés, généreux et magnifiques. Un fermier général jetait des colliers d'or, des billets de la caisse d'escompte à Marton, à Lisette, avec cette profusion oublieuse qui ne calcule rien; son souper abritait les gens de lettres, les artistes; Voltaire était l'ami de La Popelinière; le magnifique Helvétius réunissait dans ses salons dorés tous les encyclopédistes, gens moqueurs, spirituels, quand le soir, sur la petite causeuse, le vin de Champagne petillait dans les verres (1). Un fournisseur, sous la république, n'était point cela : ancien marchand de bœufs, fermier ou paysan, laquais ou suisse, il s'était fait d'abord garde-magasin, puis travaillait pour son compte, attaché aux soldats comme un vampire qui suce le sang. La république n'avait pas grand crédit; et si le marchand avait quelques milliers d'écus de six livres, quelques centaines de louis d'or, il fournissait de la viande, de la farine, des souliers avariés, en échange des rescriptions sur l'Espagne ou la Hollande régulièrement payées. Ces services se faisaient souvent par compagnies bientôt riches à millions, et devenues alors la petite cassette des directeurs; on assignait à des maîtresses, à des amis, des douceurs sur les fournitures. La classe réelle des fournisseurs restait composée de

(1) *Voyez mon Louis XV*.

gens grossiers, durs, insultants, dignes de leur origine; ils avaient du luxe sans élégance, des richesses sans dignité, et des amours sans grâce.

La classe des agioteurs avait reparu après le 9 thermidor, avec une frénésie indicible, sur le perron du Palais-Royal. Comme il y avait mille valeurs en circulation, assignats, mandats territoriaux, rescriptions, et qu'aucun des papiers d'État n'était en rapport avec le prix d'argent, l'agiotage avait beau jeu. Un homme habile avec quelques centaines de louis devenait millionnaire, et s'il avait la sagesse de les réaliser en propriétés nationales, c'était bientôt une colossale fortune de propriétaire. Ces beaux hôtels du faubourg Saint-Germain, ornés des peintures de Watteau, des trumeaux à la Louis XV, avec le souvenir des Mortemart, des Duras, des La Châtre, des Molé, étaient vendus pour trente-cinq à quarante mille livres; les hôtels plus récemment construits, sous Louis XVI, dans le faubourg Saint-Honoré, avec les beaux jardins des Champs-Élysées, les fantaisies anglaises, se payaient un peu plus cher, et allaient jusqu'à soixante et quinze mille livres. C'était triste à voir que cette invasion des barbares dans les chefs-d'œuvre d'élégance et de goût. Le pauvre émigré, mendiant au coin d'une route, tendait la main aux passants, tandis que le fournisseur enrichi, un laquais de ses écuries (1), promenait dans un équipage une femme de chambre ou une fille entretenue. On ne s'étonne pas que, pour

(1) J'ai trouvé une gravure contemporaine où cette situation des nouveaux enrichis et des pauvres émigrés est reproduite.

échapper à ces reproches, de temps à autre le directoire ordonnât d'arrêter et de faire fusiller quelques centaines d'émigrés. Après avoir accompli la spoliation, on ne voulait pas avoir sous les yeux le reproche vivant et cruel : on tuait le propriétaire pour s'assurer la propriété, comme sous la restauration, les nouvelles fortunes devaient briser le vieux trône, parce qu'elles étaient mal à l'aise avec lui.

Au milieu de la France, labourée par tant de partis, il n'y avait point encore précisément une classe de fonctionnaires : la constitution de l'an III, s'efforçant de relever l'éclat des fonctions publiques, avait imposé des costumes pour toutes (1), dessinés sur les statues de Pompéi et du musée de Naples ; ce n'étaient que toges et robes prétextes ; mais la dignité qui ne se rattache en définitive qu'à la considération, n'était point venue : y avait-il un véritable corps de magistrature, pur, noble et grand, comme les vieux parlementaires? Les tribunaux se ressentaient encore de l'instabilité des institutions et des choix tumultueux des assemblées primaires ; s'il existait de bons magistrats, il n'y avait pas de magistrature.

Les directoires de département, les municipalités même épurées, n'allaient pas au delà de la petite bourgeoisie ; ce qu'on appelait les commissaires du directoire était sans crédit sur les masses trop longtemps agitées. De noblesse, il n'en existait plus : de temps en temps, on apprenait que tel émigré, d'un

(1) Les costumes des fonctionnaires sont dessinés avec beaucoup de soin dans une gravure de la Bibliothèque royale.

nom fier et glorieux dans l'histoire, arrêté par sa municipalité ou son district, venait d'être fusillé sur la simple reconnaissance de son identité (1). A moins que les nobles ne fussent bien assouplis, bien corrompus sous la main du directoire, il n'y avait pas de pitié pour eux : on avait soif de leur sang; ni la majesté d'un beau front, ni la grâce du sourire, n'empêchait la terrible application des lois de la convention nationale. Et ces pauvres prêtres, quelle rage n'avait-on pas contre eux? Il y avait un homme, là, dans le directoire, plus tristement marqué dans l'histoire,

(1) L'exécution qui souleva la plus vive indignation fut celle de M. de Cussy. M. Michaud écrivait : « On n'est pas encore revenu de l'étonnement et de l'indignation qu'a causée l'exécution de M. Maratrai de Cussy. Il était écroué à la Force, comme conspirateur ; on vint le chercher dans cette prison avant-hier, à 9 heures du matin ; à midi, il était déjà exécuté comme émigré. La foudre n'est pas plus prompte que notre justice criminelle : on fait assigner deux amis du prévenu ; ils viennent pour témoigner en sa faveur ; ils le reconnaissent ; cela suffit pour le conduire à la mort. M. de Cussy avait des ennemis cruellement acharnés à sa perte ; mais dussé-je attirer sur moi leurs poignards, j'oserai braver ici leur vengeance, en recommandant sa mémoire au respect et à la vénération des gens de bien. » — « M. de Cussy, disait Lacretelle jeune, était prévenu d'émigration ; il était donc hors la loi ! Quoi ! avant de punir un crime, ne faut-il pas constater si le crime a été commis? L'assassin qu'on a trouvé foulant aux pieds le corps sanglant de sa victime, trouve encore des tribunaux, un défenseur... Il existe cependant une ressource, c'est de réclamer devant le directoire. Le directoire est donc un tribunal qui prononce sur la vie des hommes? Le directoire a donc le droit de vie et de mort sur cinquante mille citoyens inscrits en réclamations?... Quand on voudra flétrir dans la postérité l'époque où nous vivons, il suffira de dire : *Une telle loi existait, et elle était exécutée.* »

parce qu'il s'attacha de sang-froid et comme un rhéteur fanatique à poursuivre de pauvres vieillards aux cheveux blancs, des pontifes, des martyrs ; M. Laréveillère-Lépeaux, avec sa ridicule manie de fonder un culte, avait pris en haine la religion catholique qui souffre et pardonne. La déportation ! tel fut son cri impitoyable pour les prêtres, et l'on vit des vaisseaux changés en prisons, et des milliers de pontifes dévorés par la maladie et les besoins : quelques-uns bravaient la mort au milieu de la France même, pour administrer le baptême et les sacrements de l'Église : est-ce que les missionnaires n'allaient pas à la Chine, au Japon, enseigner la foi, sans baisser la tête pour échapper au martyre? et la France était désormais un pays de barbares !

Aucune église n'était ouverte ; les théophilanthropes dominaient même dans la vieille Notre-Dame et à l'église de Saint-Sulpice bizarrement ornée. Mais chaque chaumière, chaque grange devenait un autel, et jamais l'ardeur des fidèles n'avait été plus solliciteuse de sacrements, car l'auréole du martyre rayonnait au front de chaque prêtre, et en élevant le Dieu qui était mort pour tous, il nous enseignait à mourir (1).

(1) M. Lacretelle s'élevait également avec énergie contre les persécutions des prêtres détenus. « *Respect pour le malheur, respect pour la vieillesse.* Je lis ces mots dans le préambule de notre constitution : Respect pour le malheur ! Voici comme nous remplissons ce devoir : vingt mille individus, qu'on n'accuse d'aucun crime, sont retenus dans les prisons ; il devient impossible au gouvernement de les y nourrir ; on les y retient pourtant. Respect pour la vieillesse ! Voici comment on le pratique dans une république nais-

Après la journée du 13 vendémiaire, la bourgeoisie vit bien que c'en était fait d'elle : les traîneurs de sabre l'avaient domptée ; elle avait encore une action dominante sur les conseils du gouvernement, parce qu'elle agissait sur les élections ; bientôt ce dernier avantage lui fut enlevé par la violence ; elle vivait de l'esprit de famille, et la famille n'existait plus que comme un mot, puisque la femme passait légalement dans les bras d'un nouvel époux par le divorce volontaire, puisqu'il n'y avait plus ni aînesse, ni autorité paternelle, ni minorité ? La propriété devenait aussi mobile que la famille ; le commerce, sans garantie, sans aucun signe de valeur monétaire, était anéanti ; l'industrie ne se soutenait que par les fournitures de l'armée ; l'ouvrier, habitué à la place publique, travaillait peu, et la corporation ne le protégeant plus, il passait sous le caprice du maître ; et de là naquit la terrible féodalité du manufacturier, pressurant le travail et la sueur des ouvriers depuis l'enfance jusqu'à

sante : une foule de sexagénaires, de septuagénaires, d'octogénaires, auxquels on ne reproche qu'une opinion de leur conscience sur un objet entièrement étranger à la politique, expirent lentement dans les cachots, sans y recevoir les consolations de leur famille, ni les faibles secours que le pauvre, autrefois nourri par eux, serait heureux de leur rendre. On n'a plus d'aliments à leur apporter... *Qu'ils attendent*, répondent quelques législateurs. Qu'ils attendent ! Mais la faim va déchirer leurs entrailles ; mais ce toit qui les couvre et qui n'est plus réparé, les livre à toutes les injures du ciel ; mais l'hiver qui s'approche les trouvera sans défense et va glacer leurs membres engourdis... Qu'ils attendent, répondent encore quelques législateurs. »

la vieillesse misérable. Que pourrait-on comparer désormais à cet asservissement matériel de l'ouvrier autour de la machine qui roule inflexible avec le temps, les âges, jusqu'à la mort? Au lien moral et paternel de la corporation, on substituait la chaîne terrible de la nécessité; aucune pensée religieuse pour consoler, aucune espérance d'une vie à venir plus heureuse et plus égale; cette morale chrétienne si haute et si grande, on voulut la remplacer par des espèces d'axiomes philosophiques, un paganisme d'images et de représentations scéniques; la morale républicaine fut professée par l'Institut, et ce ne fut pas ce qu'il y eut de moins bizarre dans la marche des idées philanthropiques, que cette mission de vertu et de couronnement de rosières qu'on essaya de donner à l'Académie. L'Opéra, le Conservatoire, enseignaient les hymnes et les danses sacrées; les théâtres révélaient les maximes de république et de patriotisme; l'Institut rédigeait les programmes en belles phrases; et c'est toute l'éducation morale qu'on donnait au peuple, qui a tant besoin de leçons incessantes et de consolations pour ses misères et ses désespoirs.

Les grandes cités de province se relevaient plus difficilement que Paris de la tourmente révolutionnaire : ce vaste centre est le cœur de tout, et tant qu'il y a un peu de sang dans les artères, il reflue là; mais les villes de province, atteintes déjà par l'organisation des départements, par l'énergique surveillance des comités et les missions des représentants, après la Gironde, ne s'étaient point restaurées. Dans les

ports tels que Bordeaux, Nantes, Marseille, il n'y avait plus de commerce et de ces colossales fortunes, croulées sous le maximum et les réquisitions; aucun navire ne pouvait tenir la mer sans tomber aux mains des Anglais; les vaisseaux verdissaient dans les bassins, sous l'algue marine, et s'il y avait encore quelque énergie parmi les matelots, c'était pour se livrer à la course sur les grands corsaires avec des équipages choisis; et, les voiles enflées, quand la tempête grondait, ces corsaires, échappant aux croisières anglaises, parcouraient les mers de l'Inde pour saisir quelque riche proie. Il se fit dans la course de nouvelles fortunes; les ports militaires, Brest, Cherbourg, Toulon, conservaient seuls une certaine activité factice pour les armements en guerre; mais souvent les moyens d'argent manquaient, et tout à coup les expéditions se trouvaient suspendues, et avec ce point d'arrêt arrivaient la misère et le besoin.

Dans les villes de l'intérieur, que de fatalités encore! Aux vieilles cités de magistrature, antiques siéges de parlement, on cherchait en vain ces dignes familles de robe, ces grandes races de justice : à Moulins, Aix, Nancy, Bourges, Toulouse, on ne voyait plus les séances solennelles du parlement pour décider les questions d'État; l'herbe croissait dans les rues désertes, autour du palais de justice, de ce parvis naguère encombré de magistrats, de députés et de peuple pour tenir les états sous MM. d'Aiguillon, de Duras ou de La Châtre. Était-ce une ville de manufactures, comme Lyon, Grenoble, Nevers, Rouen,

Lille? la misère était là plus profonde encore; si Lodève, Carcassonne, travaillaient les gros draps comme ses coteaux produisent les gros vins et ses cités les gros esprits, Lyon, avec ses belles soieries, périssait d'inanition; nul n'était assez riche pour acheter ses brillants tissus, ses broderies si belles sur le velours, objets d'admiration à Versailles et dans le monde, sorte de hautes lisses en miniature; et les points de broderie de Nancy, et les dentelles de Flandre, à quoi pouvaient-elles servir sur les poitrines des rustres ou des barbares? Pour les manufactures élégantes, il fallait des gens bien nés, des marquis aux nobles traits, aux vieilles traditions; et tout cela n'existait plus dans cette révolution de mœurs et de manières. De là, décadence et misère pour l'ouvrier des manufactures.

Dans les campagnes, la révolution avait produit un esprit général de lucre et de travail. Après la grande spoliation des émigrés, on avait partagé la terre; tout un monde laborieux l'avait envahie : le paysan est avare, et il a raison, car il sait le prix du travail, et ce qu'il arrose de ses sueurs, il veut le recueillir; il transforma donc tout en petite culture, de manière à récolter beaucoup et immédiatement. Désormais, plus de ces vastes exploitations autour du château du seigneur; plus de ces immenses fermes de cinquante mille livres de rente, avec trente paires de bœufs et un haras de chevaux et de cavales bondissantes; la petite culture partout, des légumes, des céréales, des fruits; le bœuf est trop long à élever, le cheval coûte

trop, les forêts ne rapportent pas le tiers de la terre cultivée : ces trois conditions de la grande exploitation furent négligées, et cet aspect de belle et active culture, que prit la campagne après la révolution française, fut le résultat de la cupidité qui veut s'assurer des revenus immédiats. On eût dit une sorte de serre chaude produite par le travail et le fumier. Qu'importe que la race bovine s'affaiblisse et se perde? qu'importe que, pour remonter sa cavalerie, la France doive un jour recourir à l'étranger? cet avenir est lointain encore; ce qu'il faut, c'est le bénéfice, et l'esprit du paysan le comprenait bien.

Il restait peu de provinces où le château fût habité; les portes étaient ouvertes, le parc abandonné; cette verte pelouse, où naguère dansait une jeunesse rieuse sous le grand orme, à la face du seigneur, de sa noble dame et de ses gracieux enfants, est maintenant couverte d'herbes parasites; ces créneaux, où bruissait la chouette, sont brisés, et le hibou même n'a plus de retraite : plus de ces traditions d'âge en âge sur la tour du nord, où le sceptre d'un châtelain mécréant apparaissait au coup de minuit; plus de souvenirs, de riantes images. Autrefois, au presbytère, on célébrait la naissance, le mariage et la mort; maintenant, il est vide; si la cloche n'a pas été fondue en balles ou en monnaie, elle ne sert plus pour appeler la prière; c'est le tocsin de l'émeute ou de l'insurrection, beffroi du peuple plus terrible que le canon, car on sait que c'est la mort que celui-ci appelle et donne d'une

manière prompte et douce, tandis que le peuple à au son de la cloche funèbre, déchire et ronge les entrailles.

C'était cette France que le directoire avait à régir et à gouverner dans des conditions assez difficiles, car, d'après quel principe établirait-il son administration politique? En révolution, il faut appartenir à un parti, gouverner avec lui, sous peine d'impuissance et de châtiment; que, dans un temps calme, un pouvoir ose se dire et se poser impartial, c'est une épreuve difficile qu'il peut tenter; mais quand l'air est enflammé et que tout se change en détonation terrible, vouloir gouverner avec impartialité, c'est une impuissance qui se transforme tout simplement en un système de bascule, au moyen duquel on frappe à droite et à gauche, on persécute tout. La pensée du directoire fut de se servir des jacobins pour contenir les royalistes, et de la bourgeoisie pour frapper les terroristes; comme tous les pouvoirs faibles, il se sauvait par une série d'actes de violence; il vécut par les coups d'État, comme les tempéraments débiles qui se donnent une vigueur factice par des drogues excitantes. Deux tendances de gouvernement se partagent cette première époque de la vie du directoire : la partie publique consignée au bulletin des lois, et celle-là n'est que la continuation du système conventionnel avec le même esprit de persécution révolutionnaire; puis la partie cachée : le registre secret du directoire contient les actes de police, les négociations avec les gouvernements étrangers et les partis qui divisaient

la France (1); là, l'esprit particulier des directeurs se manifeste : Barras est tout à la fois résolu, conciliant, parce qu'il est fort; Letourneur est une intelligence médiocre; Laréveillère-Lépeaux, un sectaire à vue courte, un janséniste dans le panthéisme, un jardinier fleuriste en religion, persécuteur de sa nature; Rewbell a des vues de procédures, de chicanes en diplomatie et en administration; Carnot, absorbé dans ses conceptions de guerre, commence à éprouver quelque jalousie contre Bonaparte, car au total Carnot est un esprit spécial et borné, et le jeune élève de Brienne est un admirable génie; cette jalousie se révèle dans la correspondance et dans les registres du directoire, où sont déposées ses plus secrètes pensées, ses ambitions et ses petitesses. En somme, nulle pensée religieuse, beaucoup de police, et la force matérielle comme dernière raison du pouvoir : telle est la situation et la tendance du gouvernement directorial!

(1) Il existe quelques copies à la main de ce registre secret, où tout n'est pas dit, au reste, car chaque directeur avait alors une politique à lui.

CHAPITRE XXXIX.

DEUXIÈME PÉRIODE DE LA CAMPAGNE D'ITALIE.

Caractère de Bonaparte. — Esprit de l'Italie. — Parti français. — Les Autrichiens. — Gouvernement sarde. — La Lombardie. — La Toscane. — Gênes. — Parme. — Modène. — Venise. — Rome. — Naples. — Développement de la campagne. — Situation du général Beaulieu. — Politique de Bonaparte. — Marche en avant. — Mission de la division Laharpe. — Bataille de Lodi. — Esprit de la Lombardie. — Entrée à Milan. — Contribution de guerre à Modène. — Pillage des tableaux. — Orgies de Milan. — Réaction pour la religion et la patrie italienne. — Projet de diviser le commandement de l'armée d'Italie.

Mai et juin 1796.

Le génie du général en chef de l'armée d'Italie ne s'élevait pas seulement à la grandeur, à la puissance des conceptions militaires, il possédait encore en lui-même la ruse, la finesse de son origine corse. Ne dédaignant aucun moyen de succès, Bonaparte, avant d'envahir l'Italie, avait profondément étudié l'esprit, les mœurs des populations et des gouvernements, au

milieu desquels l'armée républicaine allait se déployer. Le général s'était familiarisé depuis l'enfance avec les mœurs de l'Italie : étude d'autant plus indispensable qu'elle devait servir de base aux opérations de cette campagne. Son premier but dut être de séparer l'esprit italien de l'esprit allemand, et de soulever les passions démocratiques contre le gouvernement paternel de la maison d'Autriche. Ce résultat obtenu, la victoire contre le général Beaulieu ne serait plus qu'un jeu, car l'armée républicaine était trois fois plus nombreuse que celle des Autrichiens, depuis la diversion des Sardes et des Piémontais. M. de Beaulieu devait nécessairement se mettre en retraite devant les intrèpides divisions de Masséna, de Cervoni, d'Augereau, et alors l'esprit démocratique faisant explosion pour seconder les patriotes français, le drapeau tricolore pourrait se déployer sur les cités italiennes dans toute la magnificence de ses couleurs. Depuis longtemps cette révolution était préparée : la propagande partout infiltrée avec sa force, son énergie de désordre, et la fraternisation des peuples, devait profondément seconder la marche militaire du général Bonaparte et ses succès en Lombardie.

En jetant les yeux autour de lui, le chef de l'expédition française dut s'apercevoir qu'il fallait agir en Italie par le même moyen dont on s'était servi en Belgique et en Allemagne, c'est-à-dire soulever les populations et séparer les petits gouvernements de la cause autrichienne : politique qui demandait des négociations actives et secrètes. Qu'avait-on fait même

en Hollande? En réveillant le vieil esprit républicain, on avait brisé le stathoudérat; le traité de Bâle avait séparé la Prusse de l'Autriche, et le système de neutralité allemande grandissait contre l'influence autrichienne. Il fallait employer les mêmes moyens, les mêmes ruses en Italie pour isoler l'armée du général Beaulieu. On venait de faire un heureux essai de cette politique par le traité avec la maison de Savoie, le plus utile pour les opérations militaires. Charles-Emmanuel avait consenti à livrer ses meilleures forteresses, et par son traité définitif, il dissolvait son armée et abdiquait pour ainsi dire son pouvoir, en livrant ses sujets à la propagande républicaine (1). Une fois débarrassé des Autrichiens, rien ne serait

(1) Voici le précis du traité de paix avec le roi de Sardaigne, signé à Paris, le 15 mai 1796 :

« 1. Sa Majesté sarde renonce à la coalition et à tout traité d'alliance contre la France.

« 2. Elle renonce à la Savoie, au comté de Nice, à Tende.

« 3. Les limites, en Piémont, seront fixées d'une manière avantageuse pour la France.

« 4. Le roi de Sardaigne ne peut garder les émigrés, excepté ceux du Mont-Blanc.

« 5. Il renonce à tous droits et restitutions de la part de la France.

« 6. Il sera fait entre les deux puissances un traité de commerce.

« 7. Le roi de Sardaigne accordera amnistie à tous les Sardes pour faits ou opinions révolutionnaires, et leur rendra les biens qui leur avaient été saisis.

« 8. Il restituera aux particuliers ce qui peut leur avoir été pris.

« 9. Les prisonniers seront échangés.

plus aisé que de préparer une révolution à Turin, si fortement travaillé par les missionnaires de la démocratie, désormais en pleine liberté.

Le grand-duc de Toscane s'était déjà placé dans les conditions d'une neutralité politique et commerciale avec la république française : l'archiduc Ferdinand, frère de l'empereur d'Autriche, s'était séparé du système belliqueux pour faire jouir la Toscane des bienfaits de la paix. Le général Bonaparte n'avait point à craindre que le jeune archiduc manquât à la foi donnée : loyal de caractère, il s'était fait Italien par un mouvement spontané de son cœur généreux ; il aimait les arts, la culture des lettres, il ne voulait point expo-

« 10. Coni, Tortone, Château-Dauphin, Valence, resteront entre les mains de la France jusqu'à la paix générale et le traité de commerce.

« 11. Les pays conquis par la France seront sous l'administration civile de Sa Majesté Sarde ; mais ils continueront à fournir des hommes aux armées de la république.

« 12. Suz, et les autres places, seront démolies aux frais de Sa Majesté Sarde.

« 13. Sa Majesté ne pourra réparer aucune partie des frontières.

« 14. Les munitions trouvées dans les pays conquis appartiennent à la république.

« 15. Sa Majesté donnera passage aux armées de la république pour se porter dans l'Italie.

« 16. La France accorde sa médiation à Sa Majesté Sarde avec Gênes.

« 17. Conformément au traité de La Haye, la république est comprise dans ce traité.

« 18. Sa Majesté Sarde fera réparation de ses procédés envers notre ambassadeur Sémonville.

ser le beau sol de la Toscane à cette fureur incessante des combats; si le sang de jeune homme bouillonnait en son cœur pour la gloire comme celui de son frère l'archiduc Charles, il aimait trop les belles cités de Pise, de Florence, de Livourne, de Sienne, pour les livrer aux coups de glorieux barbares. La république de Gênes avait également placé son territoire sous le système de la neutralité; les armées de la France, dans la campagne du Piémont, avaient plus d'une fois violé son sol de montagnes; Gênes avait courbé la tête; le directoire lui avait demandé de l'argent, des emprunts, Gênes avait tout cédé; il existait là, comme dans le Piémont, un parti de démocratie fatigué de la domination des nobles. Ce palais où brille la statue de Doria, ces villas qui s'élèvent en amphithéâtres de marbre sur des charmilles de roses, d'orangers, de cafiers et de jasmins d'Arabie, espaliers de fleurs où se joue l'agile salamandre, l'œil fixe au soleil; ces villas avaient vu plus d'un conciliabule pour briser la vieille aristocratie; mais, en tous cas, Gênes ne pouvait empêcher le déploiement de l'invasion française en Italie; au besoin même, elle lui servirait d'auxiliaire.

La Lombardie, théâtre de la guerre, se déployait depuis la splendide Plaisance jusqu'à Mantoue, du lac de Garda jusqu'à Bergame au pied des montagnes. Nul territoire ne pouvait se comparer à sa fertilité: ici, les plaines du Milanais, couvertes de canaux et de riantes campagnes jusqu'à Monza, la ville des jardins fleuris, corbeille de roses autour de la cathédrale, sa

couronne de pierres de l'époque carlovingienne; là, les cités puissantes, telles que Milan, Pavie, la ville d'université. L'esprit de la Lombardie était un peu agité, séditieux : au moyen âge, les républiques municipales se heurtaient les unes contre les autres avec leur couronne ducale et leurs blasons, ainsi que les chevaliers dans les tournois. La domination des Autrichiens n'était point acceptée par une partie de la population, funestement travaillée, comme dans la Savoie et le Piémont, par l'esprit de propagande; la bourgeoisie et une fraction de la noblesse rêvaient des changements, des vieilles idées d'indépendance; le clergé et le bas peuple seuls restaient fidèles à l'esprit des institutions et au patriotisme catholique.

A quelque distance du duché de Milan était Modène, la noble résidence des derniers rejetons de la maison d'Est avec ce beau nom d'Hercule, attaché aux héritiers de cette race, comme celui de Béatrix aux nobles femmes. Le Dante, l'Arioste et le Tasse nous ont fait vivre avec les ombres éplorées qui peuplent Ferrare, Modène, Reggio, mélancoliques cités où les tombes redisent de si lamentables histoires. Hercule Renaud III était alors duc de Modène, de Reggio, de la Mirandole, la cité qui vit naître la merveille du xv[e] siècle; ce peuple était un peu remuant; les nobles, les avocats, épris de la philosophie et de quelques vieux souvenirs historiques, rêvaient l'indépendance. Comme au moyen âge de l'Italie, tout fermentait; Parme et Plaisance, beau duché, étaient un apanage de la maison d'Espagne aux mains de l'infant don

Ferdinand, car chacune des grandes maisons possédait des fiefs et des apanages en Italie, comme des pavillons de plaisir dans le jardin de l'Europe, et les maisons d'Autriche, de France et d'Espagne y avaient leur représentant couronné.

Venise vivait encore lors de l'invasion des Français dans la Lombardie; nul ne pouvait lui ravir ses lagunes et ses palais, ni la Brenta aux rives fleuries, ni ses fêtes de nuit splendides aux mille lanternes; mais la sérénissime république n'était plus qu'une ombre d'elle-même. Quand on parcourt aujourd'hui Venise et sa place Saint-Marc, son escalier des Géants, ses plombs vides (1) et ses bouches de dénonciation, éternellement béantes, on peut se faire une idée exacte des derniers temps de la république et d'un gouvernement tracassier et sans force, usé même dans ses tristes différends avec les papes et osant un schisme sous un patriarche. L'esprit de philosophie avait saisi le conseil des Dix, et les caractères gravés dans les cachots que couvre le pont des Soupirs, indiquent que la persécution surtout s'attachait aux prêtres, qui gravaient avec leurs ongles, sur l'é-

(1) Je n'ai jamais compris la terreur qui s'attachait aux plombs de Venise : je crois que M. Silvio Pellico a écrit en poëte, car les plombs de Venise forment un fort bel appartement du palais ducal, une prison fort douce, d'où l'on voit le Canale-Grande, la Dogana. Il ne faut pas confondre l'appartement qu'occupait M. Silvio Pellico avec les cachots de la sérénissime république, sous le pont des Soupirs; mais l'absence de liberté est si sensible, et vous rend si fièrement indigné!

paisseur des cachots: *viva la santa chiesa cattolica* (1)! A Venise donc la décadence et la mort. Et cependant l'entrée des Français en Italie n'avait pas effrayé le doge, le conseil et le sénat. Ce n'était pas la première fois que le Milanais avait été traversé par les armées de France, et Venise même avait invoqué le glorieux appui des Français dans sa défiance contre la maison d'Autriche. Ce qui perd les États, c'est souvent le système de comparaison et de similitude historique : la république française n'était ni François Ier, ni Henri III, qu'on arrêtait avec des traités et des fêtes; elle menait à sa suite la démocratie orageuse, l'esprit de sédition et de révolte contre les gouvernements établis; le vieux système devait être brisé par cette irruption soudaine, irrésistible; il n'y avait plus de balance européenne.

Au centre de l'Italie, et comme pour rendre hommage à la grandeur et à la majesté catholique, l'Europe avait reconnu la neutralité et l'indépendance

(1) J'ai visité aux flambeaux les cachots du palais ducal; on y parvient par le pont des Soupirs. Lord Byron avait vu toutes les inscriptions qui sont encore gravées sur ces murailles. Il n'est pas vrai qu'ils soient au-dessous du niveau des canaux, pas plus que les cabanons de nos prisons ne sont placés au-dessous du niveau de la rivière. Lord Byron s'est trompé lorsqu'il a dit que les derniers prisonniers étaient des impies qui avaient blasphémé contre l'église; c'est, au contraire, dans les différends entre Venise et le pape que des ecclésiastiques furent enfermés dans ces cachots, comme les inscriptions le disent. Je le répète, il ne faut pas confondre ces cachots avec les plombs du palais ducal qui servaient de prison à M. Silvio Pellico : il en est des plombs de Venise comme des cachots de la Bastille, tout cela a eu son côté de mélodrame.

d'un État pontifical sous le gouvernement temporel des papes. L'histoire impartiale doit dire hautement que c'est aux souverains pontifes que l'Italie doit son éclat, sa gloire, sa nationalité : les papes furent les grands patriotes de l'Italie au moyen âge. Rome était souveraine sous la tiare, et avec Rome l'influence religieuse règne sur le monde. Rien de plus paternel que le gouvernement des papes ; sauf quelques oppositions de grandes races qui se prétendaient issues de Paul Émile et de Scipion, sauf quelques criailleries bourgeoises, tout le peuple considérait le souverain pontife comme quelque chose de plus grand que la simple royauté politique. Les Transtévérins, si fiers, si glorieux de leur origine révélée sur leurs beaux traits, les Contadini de la campagne inculte, qui conduisent les buffles sur l'escalier du Capitole ou dans le Campo-Vaccino entre l'arc de triomphe de Vespasien et le Colisée ; cette multitude, enthousiaste de religion et de patrie, se serait sacrifiée pour le pape, vénérable pontife, Jean-Ange Braschi de Césène, qui avait pris le nom de Pie VI (1). Cet ardent amour du peuple catholique pour le pape, les philosophes ne le comprenaient pas : personnifiant les haines du XVIII[e] siècle contre le catholicisme, ils étaient avides de détruire la puissance pontificale en Italie. Quelle joie pour M. Laréveillère-Lépeaux s'il avait pu briser

(1) Pie VI, né à Césène, le 27 décembre 1717, fut successivement secrétaire de Benoît XIV, auditeur, trésorier de la chambre apostolique, cardinal, puis élevé à la pourpre romaine le 15 février 1775.

cette tiare dont l'éclat l'importunait ! Tel était aussi l'esprit de l'armée, du gouvernement, des commissaires : tous voulaient frapper le catholicisme dans le pape. On allait trouver des prétextes : l'insulte aux ambassadeurs, la vengeance pour la mort de M. de Basseville. Avant tout il fallait vaincre les Autrichiens, et se taire jusque-là.

La même politique était suivie à l'égard du royaume de Naples, que le général Bonaparte avait alors intérêt à ménager pour ne pas grandir la force des impériaux. Le roi Ferdinand, si populaire dans ses courses à la Chiaja, à Santa-Lucia (1), parmi les lazzaroni, et leur véritable roi, avait un moment joint ses troupes à celles du Piémont et de l'Autriche. Naples avait pour reine une femme digne et forte, à la hauteur de Marie-Thérèse, sa mère, et de Marie-Antoinette, sa sœur; elle avait décidé le cabinet à rompre avec la république française. Cette armée de Naples, qui n'avait pas une grande renommée de bravoure sur le champ de bataille, était nombreuse, et les Siciliens faisaient de courageux soldats. Naples, si riche d'ailleurs, entretenait des régiments suisses; et un auxiliaire plus énergique encore, c'était la popu-

(1) Un agent écrivait au directoire :

« Ferdinand IV a les mœurs et le langage d'un *lazzarone*. La passion de la chasse lui fait oublier tous les devoirs de la royauté. La pêche seule peut le distraire de la chasse. Lui-même vend le poisson qu'il a pris, et le vend le plus cher possible. Les Napolitains traitent le roi, dans ces occasions, avec la plus grande liberté, et lui disent des injures, comme si c'était un marchand de marée qui voulût surfaire. »

lation des lazzaroni et des Calabrais, si patriotiquement attachés au sol. Ces lazzaroni, brûlés par le soleil, qui s'agitent autour des *frittate*, des *pesci*, des *maccheroni* friands et des *frutti di mare*, près de la source d'eau sulfureuse de Santa-Lucia; ces montagnards des Calabres, à l'aspect sauvage des pâtres primitifs, qui mènent leurs chèvres paître de rochers en rochers jusqu'à Pouzzoles; ces populations dévouées à saint Janvier ou à la Vierge, devaient se lever en armes aux paroles des religieux et des prêtres, les pères bien-aimés : l'idée catholique se mêlait ici à la défense de la patrie, et ce devint plus tard un grand mobile d'insurrection populaire.

Au milieu donc de cette Italie où l'armée, conduite par Bonaparte, allait paraître, et être presque tout entourée de populations ardentes, la tactique du général en chef était d'abord d'apaiser et même de tromper les cabinets et les peuples, de manière à se réserver toute liberté de mouvements contre les Autrichiens. Supposez que le général Beaulieu eût pour lui les populations et les gouvernements d'Italie dans sa lutte contre Bonaparte, l'armée républicaine, compromise, menacée, se serait vue contrainte de repasser les Alpes; tandis qu'en divisant par l'habileté, en ménageant par la ruse, gouvernements et peuples, Bonaparte n'avait plus devant lui que le général Beaulieu et les Autrichiens : dès lors sa supériorité numérique était de trois à un, et sans compter l'appui des propagandes démocratiques, il aurait infailliblement la victoire.

Les premiers succès des armées républicaines, la séparation des Piémontais et des Napolitains, avaient réduit le général de Beaulieu à vingt-trois mille deux cents hommes, qui opéraient leur retraite par Valenza et Pavie, jetant un corps de six mille hommes pour défendre le passage du Pô. A ce moment, les quatre divisions françaises, Augereau, Laharpe, Cervoni et Masséna, présentaient un complet de cinquante-deux mille huit cents hommes, pleins de bravoure et d'énergie: or, la situation du général Beaulieu devant ces forces n'était-elle pas étrangement compromise? Fortifié dans une position formidable entre le Tésin et la Sésia, il fut bientôt tourné par l'actif Bonaparte passant le Pô près de Plaisance. Après des actions intrépides et des revers, la division Laharpe, surprise à Codagno, éprouva un déplorable échec, et ce général ardent et brave fut tué.

Les républicains reprirent leur revanche à Lodi. Bonaparte, inquiet déjà, appelait une bataille de ses vœux, car il n'avait eu jusqu'alors que des affaires d'arrière-garde : à Lodi, un capitaine de vingt-huit ans allait se trouver aux prises pour la première fois avec le général Beaulieu, vieux soldat des guerres de l'Autriche. Une division des plus fortes troupes impériales avait pris position au delà de l'Adda, sur une hauteur qui commandait le pont garni de trente pièces d'artillerie, pont étroit et sous les coups d'un feu meurtrier : qui n'a lu ce grand exploit chevaleresque de Berthier, Masséna, Cervoni, Dallemagne, Lannes, s'élançant l'épée au poing sur le pont de

Lodi, tandis que la mitraille brise et fait hésiter les rangs ? La mort était partout, à la tête, à la queue : témérité chèrement payée ! Elle aurait même fatalement échoué si la division d'Augereau n'avait trouvé un gué un peu plus haut pour tourner les redoutes des Autrichiens (1). Temps fabuleux où les généraux s'exposaient comme des soldats, jouant leur vie comme une chose indifférente dans ce grand duel de peuples et de rois ! à chaque rencontre quelques-uns tombaient sur le champ de bataille, comme Laharpe. Nul de ces intrépides hommes ne se souvint que sur cette rivière de l'Adda, un noble général aussi, le duc de Vendôme, avait arrêté en d'autres temps le prince Eugène et sauvé le Piémont des armées autrichiennes.

Le passage de l'Adda ouvrait la Lombardie et Milan à l'armée républicaine; le général de Beaulieu avait fait tout ce qu'on pouvait espérer d'un capitaine d'expérience et de valeur, délaissé par les Piémontais, avec si peu de monde, devant une armée intrépide et deux fois plus nombreuse. Lodi fut évacué et le Milanais ainsi à découvert. Deux belles et grandes routes mènent à Milan par le midi de l'Italie : l'une est celle de Plaisance, l'autre celle de Pavie, incomparable voie par sa fertilité, toute bordée de canaux, de palais et de riantes campagnes, comme les rives de la Brenta dans les États vénitiens. Les soldats républicains contemplaient avec ravissement une si magnifique con-

(1) La bataille de Lodi fut livrée le 10 mai 1796.

trée, en échangeant quelques espérances de repos, lorsqu'on vit arriver une troupe tumultueuse de jeunes hommes, de femmes avec des cocardes et des rubans tricolores, en un mot ce qu'on appelait une députation de patriotes italiens. Dans toutes les villes d'Italie, il existait de ces amis du désordre, avides d'un changement; les idées de république, d'indépendance, fermentaient dans quelques têtes de vieux Lombards. S'il y avait plusieurs démocrates de bonne foi, la majorité n'appelait les Français que pour ouvrir cette carrière des révolutions, grand déplacement de toutes les existences, et où chacun espère trouver son lot.

A Milan, une certaine fermentation s'était produite après le départ des Autrichiens et du noble archiduc gouverneur; quelques avocats turbulents, de nobles patriotes, un peu de peuple, avaient pris la cocarde tricolore et planté des arbres de liberté, ce qui était le signe d'association jacobine; d'autres s'étaient joints par peur à cette députation, car on voulait apaiser Bonaparte, en lui présentant les clefs d'une ville soumise, comme autrefois les Milanais à Théodose. L'entrée de Masséna dans Milan précéda le véritable triomphe du général en chef; les premiers régiments, pénétrant par la Porte Romaine, défilèrent devant les sept colonnes du vieux temple, sous le péristyle antique, jusqu'à la place du Dôme, la merveille de l'Italie; l'air retentissait de *la Marseillaise* et du chant patriotique de *la Victoire est à nous!* Masséna, le premier, planta l'arbre de la liberté à la face de la basilique;

arbre sans racine que le vent devait abattre capricieusement. La réception de Masséna avait été toute militaire ; celle de Bonaparte fut royale. Tandis que le modeste archiduc et sa jeune famille abandonnaient le palais de la résidence, Bonaparte en prenait audacieusement possession ; royalement harangué, il répondait en maître : spectacles et concerts à la Scala, fêtes et réjouissances magnifiques, tout lui fut donné à profusion, et le nom du généralissime fut mêlé aux chants d'amour et d'ivresse des *prime donne*, viles courtisanes qui vendaient leur cœur et leur patrie ; le parti républicain se livra aux plus bruyantes saturnales.

L'armée d'Italie était jacobine à la façon de Robespierre et du comité de salut public. Bonaparte, alors dans sa ferveur de terroriste, partageait ces opinions : il laissa liberté à toutes les orgies ; on processionna la Raison (1), la déesse de la Liberté et ces divinités puériles qu'on avait fêtées à Paris sous la terreur. La liberté, en Italie, se déployait sous l'aspect le plus étrange, car rien ne s'y fait à demi ; on se croyait aux beaux jours du Latium. Le réveil fut terrible pour les paisibles habitants, les propriétaires, les familles ; la veille il ne s'était agi que de fêtes et de patriotiques banquets où le rancio coulait à plein vase ; les Milanais, franchement réunis à l'armée républicaine, savouraient toutes les proclamations sur la liberté et

(1) C'était en Italie que le jacobinisme s'était surtout réfugié : les commissaires du directoire étaient tous enfants de la société mère.

l'égalité, saluées par ces imaginations classiques rêvant une république italienne, à l'image de la grande démocratie française; ils voyaient déjà Milan, avec ses monuments antiques, la capitale d'une nouvelle république lombarde, comme elle était la capitale d'un royaume sous Didier. Le lendemain fut bien triste pour la bourgeoisie! on lui avait parlé de confiance réciproque, de fraternité politique, et un ordre du général en chef désarma la garde civique; la cité, si ménagée par la garnison autrichienne, dut fournir aux larges besoins de quinze mille Français à raison de cent cinquante mille livres par jour. La contribution de guerre qui dut être versée immédiatement dans la caisse du commissaire Salicetti fut fixée à vingt millions pour la Lombardie, et le général en chef, avec un ton presque railleur, déclara dans sa proclamation que ce n'était pas trop pour fournir aux besoins de frères et amis (1).

Ces exactions de guerre formaient comme des nécessités pour cette armée et surtout pour les gouvernants à Paris; dans la situation d'un crédit absolument épuisé, le directoire devait lever sur l'étranger des contributions en numéraire pour soutenir sa puissance

(1) La proclamation de Bonaparte annonçait : « Que la nation française, regardant les peuples de la Lombardie comme ses frères, avait droit d'attendre d'eux des témoignages d'une amitié réciproque ; qu'en conséquence, elle jugeait à propos de leur imposer une contribution de vingt millions, qui serait également répartie entre les divers districts de la contrée ; que cette somme était nécessaire pour les besoins de l'armée française, et que c'était bien peu pour un pays aussi riche et aussi fertile. »

et sa vie de gouvernement. A chaque traité était jointe une stipulation de subsides et de contributions : la république batave avait souscrit pour quarante-sept millions de florins en rescriptions du trésor; l'Espagne avait payé vingt millions de piastres; l'Italie, à son tour, devait participer à cette levée d'argent que les Gaulois vainqueurs imposaient aux vaincus enchaînés à leur char. Or, rien n'amène à un haut point le désenchantement du peuple, comme ces sortes d'améliorations qui se résument en subsides de guerre, lourds et durement levés. Ce système d'exactions s'étendit à tout : on appliqua au Milanais les lois et les principes de la législation française ; les propriétés de l'Église furent confisquées et on les déclara biens de l'État; les trésors des cathédrales furent livrés à la rapacité des commissaires; à peine quelques saints prêtres purent-ils préserver les vases antiques de la Monza. Partout où les vainqueurs voyaient reluire un bijou, rayonner un diamant, une émeraude, sur un manuscrit, autour d'une châsse bénite, ils s'en emparaient sans respect pour les traditions, les croyances, les nobles ouvrages de l'art, les ciselures florentines ou milanaises. Dans les annales grecques écrites par Nicétas, il existe une magnifique description des ravages que firent les croisés lorsqu'ils prirent Constantinople : les statues d'or, la Vénus de Praxitèle, les monuments de bronze furent fondus dans les brasiers et convertis en monnaie (1); ainsi

(1) J'ai traduit cet admirable morceau de Nicétas dans mon *Philippe-Auguste*.

agissaient les guerriers français; nouveaux barbares, dans les vieilles capitales des Lombards (1) : la châsse de saint Ambroise, monument byzantin, les reliquaires d'or de Charles Borromée, le sauveur de Milan, furent brisés par ces iconoclastes.

Qu'est-ce qu'un peu d'or pour les populations croyantes? Mais ce qui les blesse et les excite au plus haut point, c'est la profanation des choses qu'elles vénèrent, l'orgueil de la patrie et de la cité. Que des philosophes épicuriens raillent, au cliquetis des verres, la croyance des peuples, c'est un triste plaisir de l'imagination épuisée. Il se trouvait bien à Milan et dans la Lombardie quelques-uns de ces hommes qu'on appelait penseurs, dans l'orgueil du dernier siècle; là, Alfiéri faisait école avec son ardent amour de l'antiquité républicaine; mais la masse du peuple, profondément attachée à sa cité, à son histoire, embrassait les autels avec ardeur. Quand donc on vit à Milan, à Pavie, à Plaisance, les tristes saturnales de la révolution, des courtisanes promenées sur des chars ornés de drapeaux tricolores, avec l'encens qui brûlait dans les trépieds sacrés; quand ces courtisanes s'appelaient du nom de déesses de la Raison ou de la Liberté, il se fit un murmure indicible parmi le peuple; on blessait ses émotions, sa croyance; les églises étaient fermées; on jetait hors des cloîtres ces pauvres

(1) On aurait pu leur appliquer les expressions indignées de Nicétas à l'occasion de l'avarice et de la barbarie des Francs : Οἱ τὸν χάλον ἀνέραστοι Βαρβαροι; et il ajoute sur leur ignorance que ces barbares n'avaient aucune connaissance des lettres.

moines qui soulageaient les misères du peuple, ses médecins dans la maladie, les capucins, patriotiques citoyens lors de la peste de Milan, ces religieuses si douces, si résignées, et qui fuyaient, colombes éperdues, la liberté qu'on leur offrait en échange des austérités du cloître. Enfin, par l'ordre de Salicetti, il fut représenté à la Scala un ballet à grand spectacle, comme on en avait dessiné plusieurs à l'Opéra de Paris, au temps immonde de la commune. On y voyait danser le pape, les cardinaux, les évêques, dans leurs vêtements de pontifes; et tout cela était jeté au peuple le plus ardent pour la foi, et qui mettait sa gloire dans le privilége de son rit ambroisien.

En Italie, il est une religion aussi fervente que le catholicisme, c'est le culte des arts, qui se mêle et se confond avec la foi : vous ne pouvez ôter à l'Italie ni son soleil, ni ses croyances, ni son noble amour pour les artistes; nulle terre ne possède de si puissants chefs-d'œuvre. Il se trouva qu'une pensée classique du général, qu'un souvenir de collége, entraîna le plus horrible pillage que l'histoire ait conservé (1) : Bonaparte avait lu que les légions romaines, victorieuses de la Grèce et de la Syrie, rapportaient avec elles comme trophée de la victoire, les merveilles de l'art qu'elles trouvaient sur leur route conquérante, et les bas-reliefs de l'arc de Titus à Rome reproduisaient

(1) Bonaparte, en envoyant un saint Jérôme du Corrége, écrivait au directoire; « Je suis fâché que ce saint prenne si mal son temps pour voyager; mais j'espère que vous lui accorderez les honneurs du Muséum. »

les traces du chandelier à sept branches, enlevé dans le temple de Jérusalem. Cette pensée de spoliation romaine fut acceptée avec enthousiasme par les commissaires du directoire; et alors commence ce pillage régulier qui soulève une indignation si juste, si profonde au cœur des Italiens. Deux traités venaient d'être conclus par le général en chef, avec les grands-ducs de Parme et de Modène; parmi les stipulations d'argent, et une contribution de guerre de sept millions, il fut inséré une clause qui permettait le choix de vingt tableaux les plus précieux; on exécutait cette clause par un enthousiasme d'artiste et un orgueil de la patrie : on voulait que Paris, la capitale de la république, devînt l'athénée des arts et le musée du monde.

A Milan, le pillage fut plus désordonné, parce que la rapacité des commissaires s'en mêla; il n'y eut aucune règle, aucune mesure, dans cette dévastation exécutée par les savants et les artistes, avec une avidité insatiable. Depuis plus d'un siècle déjà, la bibliothèque Ambroisienne possédait le carton de l'École d'Athènes, par Raphaël, chef-d'œuvre de dessin, premier jet du grand maître pour une grande œuvre; la belle Vierge de Rubens; une Tête de Femme de Léonard de Vinci, type de grâce et de volupté; le Vieillard du Calabrais. Parmi ses plus riches manuscrits, on en trouvait un sur papyrus; les Antiquités de Joseph, du IVe ou Ve siècle; le Virgile, propriété de Pétrarque, avec les annotations de sa main; tous ces chefs-d'œuvre précieux furent destinés, par ordre

du général en chef, au musée de Paris (1). Sous un ciel brumeux, ces brillantes couleurs perdraient de leur éclat : un cep de vigne de la Toscane qui entrelace l'ormeau de Pise à Florence, transporté sous le froid climat du Nord, perd de sa saveur et de son goût; il faut laisser á l'Italie les chefs-d'œuvre que

(1) *État des objets de sciences et arts qui ont été enlevés pour être transportés à Paris, par les ordres du général en chef de l'armée d'Italie, et ceux du commissaire du gouvernement près ladite armée.*

BIBLIOTHÈQUE AMBROISIENNE.

Le carton de l'École d'Athènes, par Raphaël. — Un tableau de Luisini, représentant une Vierge. — Id. de Rubens, une Vierge et des fleurs. — Id. du Giorgion, représentant un Concert. — Id. de Lucas d'Olande, une Vierge.—Id., une Tête de Femme, de Léonard de Vinci. - Un Soldat et un Vieillard, du Calabrais. — Un Vase étrusque, représentant diverses figures avec ornements. — Un manuscrit écrit sur le papyrus d'Égypte, ayant environ onze cents ans, sur les Antiquités de Joseph, par Roffin. — Un Virgile manuscrit, ayant appartenu à Pétrarque, avec des notes de sa main. — Un Manuscrit très-curieux sur l'histoire des papes.

DELLE GRAZIE.

Un tableau peint par le Titien, représentant un Couronnement d'épines. — Un Saint Paul de Gondenzo Ferrari.

DELLA VITTORIA.

Un tableau de Salvator Rosa, représentant une Assomption.

A L'ACADÉMIE DE PARME.

La Vierge de saint Jérôme, par le Corrége. — Un tableau de Schidone. — Une Adoration, par Mejolla.

AUX CAPUCINS.

La Vierge et saint François, du Guerchin. — Un Chien, du Guerchin.— Une Vierge et plusieurs Saints, par le Carrache.

son soleil inspire. Par ses traités avec Parme et Modène, on arrachait encore à cette noble terre, le Couronnement d'épines, par Titien; un Christ et la sainte Catherine de Raphaël; l'Assomption, de Salvator Rosa; le Saint Roch, de Paul Véronèse; et avec ces belles toiles le Saint Jérôme du Corrége, la plus admirable conception de la nature muette et contemplative. Ce pilage des musées s'opérait avec confusion:

SAINT-PAUL.

Jésus-Christ, Saint Paul, Sainte Catherine, par Raphaël.—Une Vierge, d'Augustin Carrache.

LA STERATA.

Le Mariage de la Vierge, par Procaccini.

SAINT-GIO.

Une Descente de croix, par le Corrége.

SAINT-SÉPULCRE.

La Madona della Scodella, du Corrége.

SAINT-ROCH.

Un tableau de l'Espagnolet, représentant divers saints. — Un de Paul Véronèse, représentant saint Roch.

SAINT-QUINTINO.

Un Baptême, par Fiamingo.—Une Assomption, par l'Espagnolet. — Saint Benoît, par Lanfranc.

SAINT-ANDRÉ.

Un tableau de l'Espagnolet.

SAINT-MICHEL.

Une Vierge, par un élève du Corrége.

AU DÔME DE PLAISANCE.

Deux tableaux de Louis Carrache. — Un de Procaccini.

les tableaux étaient ôtés de leurs cadres antiques dans les églises ; des amateurs suivaient l'armée comme des oiseaux de proie ; les soldats raillaient les saintes images, et on aurait pu leur dire ce que Julien l'Apostat répétait aux chrétiens dans les écoles : « Puisque vous méprisez les dieux d'Homère, pourquoi lisez-vous les beaux vers qu'ils ont inspirés ? » Il se fit d'épouvantables dégradations ; des tableaux furent mutilés, d'autres coupés en morceaux ; la *Dernière Cène du Christ*, par Paul Véronèse, servit de point de cible dans une caserne, et les belles têtes des apôtres étaient percées de balles. Plus d'un vieux cénobite de Milan dut se rappeler les épouvantables invasions des Huns et des Allemands sous Frédéric Barberousse.

Il ne faut que connaître l'ardente imagination des peuples d'Italie, pour comprendre l'indignation profonde qu'ils éprouvèrent à l'aspect de ces outrages, frappant ce qu'ils révéraient avec orgueil ; on les privait de leur culte, des prêtres, des églises, et des chefs-d'œuvre qui les consolaient de leur grandeur passée, il se fit donc un long murmure de cités en cités. Les Lombards sont les moins énervés des peuples de l'Italie ; à l'ardente imagination, ils joignent un courage résolu, un esprit d'indépendance et de nationalité énergique. Si quelques grands, attiédis ou corrompus, saluaient les Français ; si la bourgeoisie tremblante allait jusqu'à satisfaire leurs moindres caprices, le peuple, qui a le sentiment de ce qui l'outrage, s'organisa pour la vengeance.

Les Autrichiens étaient maîtres encore de la citadelle de Milan; le général Beaulieu s'était retiré sur Mantoue pour s'y protéger et attendre les renforts que le conseil aulique lui avait promis; Bonaparte était retourné à Lodi pour concentrer ses forces, Augereau occupait Crémone, Cervoni Plaisance, le général Despinoy, nommé au commandement de Milan, cernait la forteresse. Cette dispersion des forces françaises inspira aux Lombards l'héroïque dessein de se délivrer par l'insurrection de leurs vainqueurs insolents. L'idée en partit du peuple spontanément, comme une noble chose qui vient au cœur; ce qu'on appelait fanatisme n'était qu'un amour vif et profond pour la patrie : l'oppression commençait à peser. On se promit mutuellement le secret, comme le peuple de Sicile au temps des grandes Vêpres; au son du tocsin du Dôme, les cloches de Pavie, de Plaisance, de Crémone devaient répondre; l'insurrection gagnerait les campagnes, les villages lombards prendraient les armes et sonneraient la révolte à pleine volée.

Mais cette levée du peuple ne réussit point à Milan : dénoncée par un des conjurés, les troupes républicaines eurent le temps de se mettre en mesure. Toutefois la campagne prit les armes, le drapeau tricolore fut déchiré, les arbres de la liberté ne résistèrent pas à cet ouragan, ils tombèrent sous la hache. Pavie proclama l'insurrection, et l'armée républicaine se trouva pressée par une inondation de multitude terrible, comme par les flots de la mer. Le combat dura trois jours avec un acharnement indicible; les rues

de Pavie furent prises et reprises à la baïonnette ; le sang coula à grands flots. Pour faire cesser ce carnage, Bonaparte vint en toute hâte auprès du vénérable archevêque de Milan ; il savait le respect que partout il imposait ; l'emmenant avec lui dans sa voiture, revêtu de ces habits pontificaux que naguère on avait insultés sur le théâtre, il le conduisit à Pavie. La présence du pontife vénéré suspendit le combat acharné entre le peuple et la troupe ; l'archevêque bénit la multitude agenouillée qui consentit à une trêve. Bonaparte comprit dès lors toute la puissance du clergé dans la conquête de l'Italie. Il s'était admirablement conduit : à Milan, ce fut aux prêtres qu'on dut le calme dans la cité ; on les avait dépouillés, proscrits, et, comme dans la Vendée, ils arrêtaient la fatale vengeance.

Le sang coula néanmoins encore par de terribles exécutions militaires. Pavie n'avait point voulu se soumettre ; elle se rappelait que. sous le roi de Lombardie Didier, elle avait soutenu neuf mois de siége contre Charlemagne lui-même, et qu'elle avait vu des hommes de fer, sous des vêtements de fer, comme le dit le moine de Saint-Gall. Bonaparte se présente devant Pavie, toujours accompagné du pieux archevêque, le père du peuple, le médiateur entre les conquérants et les vaincus. On dirait une de ces belles scènes de l'invasion des Barbares, quand les évêques accouraient à la tente des vainqueurs pour apaiser et civiliser leur terrible chef. Les habitants de Pavie, fiers enfants de la patrie, ne voulaient rien écouter : le canon tonne, on se bat de rue à rue, de maison à

maison, le pillage est horrible : un torrent de feu passe sur les campagnes. Au milieu de ces scènes d'horreur, les villages furent mis en cendres, six cents personnes tombèrent égorgées à Milan. On revit les exécutions révolutionnaires dans ce qu'elles avaient de plus épouvantable. La Lombardie ne fut plus qu'un lieu de désolation et de massacres; les noms de Rusca, de Lannes, de Bonaparte, se mêlèrent à d'horribles souvenirs.

Dans ses dépêches au directoire, le général en chef avoue qu'il a fait mettre le feu aux villages qui environnent Pavie et Milan (1). S'il parle aux hàbitants, il annonce qu'il sera terrible comme la foudre du ciel: il fera fusiller ceux qui seront trouvés les armes à la main. Tout village où le tocsin sera sonné, toute maison où l'on trouvera un fusil, doit être brûlée sur-le-champ (2). Le commissaire Salicetti fut encore plus

(1) « J'ai fait mettre le feu aux villages, écrit Bonaparte au directoire Ce spectacle, quoique nécessaire, n'en était pas moins horrible. J'en ai été douloureusement affecté. »

(2) *Proclamation du général Bonaparte.*

« Les nobles, les prêtres, les agents de l'autorité égarent les peuples de cette belle contrée. L'armée, aussi généreuse que forte, traitera avec fraternité les habitants paisibles et tranquilles. Elle sera terrible comme le feu du ciel pour les rebelles et les villes qui les protégeraient; les généraux feront marcher contre les villages les forces nécessaires pour les réprimer, y mettre le feu, et fusiller tous ceux qu'ils trouveront les armes à la main. Tous les prêtres et les nobles qui seront arrêtés dans les communes rebelles, seront arrêtés comme otages et envoyés en France.

« Tous les villages où l'on sonnera le tocsin seront brûlés sur-

farouche dans ses menaces; les têtes de cette armée, toutes jacobines, agissaient d'après les traditions de Lyon, de Toulon et de la Vendée.

D'ailleurs, il y avait peut-être dans cette violence le résultat d'une nécessité fatale : l'esprit de la guerre changeait. En envahissant la Lombardie, les républicains avaient devant eux des sympathies : on les considérait comme des libérateurs et des frères; l'Allemand n'était point aimé; on venait aux Français par goût, par tendance d'opinions : qui avait donc changé si rapidement ces imaginations et ces cœurs? Il faut le dire, c'étaient les Français eux-mêmes, leur caractère désordonné, ce pillage, ces railleries de la foi du peuple, ces persécutions contre les prêtres et les églises, ces vols des reliquaires d'or, cette dispersion des monuments de l'art, ces outrages à la madone, protectrice des cités. Les Français avaient cessé ainsi d'être aimés, ils ne pouvaient plus qu'être redoutés, comme des hommes de force physique; c'était donc par la terreur et la victoire qu'il fallait maintenir la Lombardie; et voilà pourquoi Bonaparte imprimait un respect craintif aux peuples, et par-dessus tout il devait vaincre les Autrichiens.

le-champ; tout homme trouvé avec un fusil ou des munitions de guerre sera fusillé de suite; toute maison où l'on trouvera un fusil sera brûlée, à moins que le propriétaire ne dise à qui il appartient. Les nobles, les riches, qui seront convaincus d'avoir excité le peuple à la révolte, soit par des propos contre les Français, soit en congédiant leurs domestiques, seront transférés en France comme otages; et la moitié de leurs revenus confisquée. »

Jusqu'ici, le général en chef avait exercé une sorte de dictature sur l'expédition d'Italie que ses succès éclatants avaient justifiée, et, vainqueur des Austro-Sardes, n'avait-il pas conduit les armées victorieuses à Milan? Masséna, Augereau, Cervoni, Lannes, ses divisionnaires, ployaient désormais sous lui sans murmurer; et certes c'étaient d'admirables chefs. Maintenant, de nouvelles troupes allaient descendre les Alpes à travers le Piémont, pour se joindre à l'armée d'Italie dans le Milanais (1); cette armée, sous les

(1) Voici, au reste, la correspondance secrète et authentique.

Dépêche du directoire à Bonaparte (18 mai 1796).

« Vous commanderez l'armée qui doit s'assurer de toute l'Italie, et le général Kellermann celle du Milanais. Le directoire vous a réservé la conduite des colonnes qui doivent aller châtier les Anglais dans Livourne; elle fera trembler Londres; le sort de l'île de Corse d'ailleurs en dépend... Le directoire attache à l'exécution immédiate de ce plan un intérêt bien plus grand qu'à l'expédition dangereuse du Tyrol. En l'exécutant, vous ferez chanceler la tiare au front du prétendu chef de l'Église universelle; vous imposerez au roi de Naples des conditions de paix aussi avantageuses à la France, qu'elles seront désastreuses pour les perfides Anglais et leurs alliés. La marche que vous proposez vers le Tyrol est grande sans doute; mais elle est environnée d'obstacles difficiles à surmonter. »

Lettre de Bonaparte au directoire.

« Je crois très-impolitique de diviser en deux l'armée d'Italie. J'ai fait la campagne sans consulter personne; je n'eusse rien fait de bon s'il eût fallu me concilier avec la manière de voir d'un autre. Persuadé que votre confiance se reposait sur moi, ma marche a été aussi prompte que ma pensée. Si vous m'imposez des entraves de toute espèce, s'il faut que je réfère de tous mes pas aux commissaires du gouvernement; s'ils ont le droit de changer mes

ordres de Kellermann, était entièrement à part, et le directoire ne l'avait point placée dans la dépendance de Bonaparte, parce motif, tout politique, de ne pas résumer trop de pouvoir dans d'exclusives mains. Déjà Carnot était vivement frappé des manières hardies et tranchantes du jeune général. Bonaparte avait improvisé un plan de campagne dans les proportions de son génie, et bien que Carnot cachât sa jalousie sous des compliments, et qu'il exaltât ce général comme un héros, ses dépits éclatèrent en murmures : partout Bonaparte commandait en maître; que fe-

mouvements, de m'ôter ou de m'envoyer des troupes, n'attendez plus rien de bon : si vous affaiblissez vos moyens en partageant vos forces, si vous rompez en Italie l'unité de la pensée militaire, je vous le dis avec douleur, vous aurez perdu la plus belle occasion d'imposer des lois à l'Italie. Le parti que vous prendrez dans cette circonstance est plus décisif pour les opérations de campagne que quinze mille hommes de renfort que l'Empereur enverrait à Beaulieu. »

Lettre de Carnot à Bonaparte.

« Vous paraissez désirer, citoyen général, de continuer à conduire toute la suite des opérations militaires de la campagne actuelle d'Italie. Le directoire a mûrement réfléchi sur cette poposition, et la confiance qu'il a dans vos talents et votre zèle républicain a décidé cette question en faveur de l'affirmative. Le général en chef Kellermann restera à Chambéry. Ajournez, jusqu'au moment que vous croirez favorable, l'expédition sur Livourne, Rome et Naples; mais faites qu'elle soit rapide. Le reste des opérations militaires vers l'Allemagne et dans le Mantouan est absolument dépendant de vos succès contre Beaulieu. Le directoire sent combien il serait difficile de les diriger de Paris : il vous laisse, à cet égard, la plus grande latitude, en vous recommandant la plus extrême prudence. »

rait-on de lui après qu'il aurait pris un indicible ascendant sur les troupes? pourrait-on toujours le contenir? Si Bonaparte trouvait un protecteur dans Barras par Joséphine, Carnot et ses collègues minaient son crédit, et le directoire arrêta que l'armée d'Italie serait divisée en deux commandements : l'un, laissé à Bonaparte, se déploierait dans l'Italie autour de Mantoue; l'autre, réservé au général Kellermann, serait destiné à s'oppposer au corps du feld-maréchal Wurmser, alors détaché de l'armée du Rhin.

On partageait l'influence de la conquête, afin de ne pas tout laisser à la dictature du jeune et ambitieux général. Bonaparte comprit la portée de cet acte, et dans sa correspondance avec le directoire, il s'en plaint avec une amère vivacité : « Diviser l'armée d'Italie en plusieurs commandements, c'est la briser, c'est commettre la même faute qui a perdu les Autrichiens. C'est par l'unité dans la pensée comme dans le commandement, qu'on obtiendra des résultats d'une certaine importance militaire. Il a brisé les impériaux, maintenant il lui est réservé de détacher le faisceau des petites souverainetés italiennes. Il respecte la capacité de Kellermann, mais il lui faut des bras et non pas une pensée à part. » Cette théorie, il la fait soutenir par ses deux aides de camp, Junot et Marmont, jeunes et brillants officiers qu'il a envoyés à Paris porter l'armistice de Cherasco; elle a pour défenseurs Barras et Joséphine; puis les dépouilles de l'Italie partent pour Paris, et deux millions d'écus sont destinés au directoire. Carnot, chargé en son nom de

répondre au général, lui donne les pouvoirs les plus étendus; Kellermann restera à Chambéry avec son armée d'observation; avant tout il faut vaincre et briser Beaulieu. Bonaparte a raison de soutenir la nécessité d'une dictature, force d'unité en face de l'armée autrichienne et des nouvelles combinaisons stratégiques, molles, décousues, qui se préparent dans le conseil aulique, à Vienne.

CHAPITRE XL.

DÉVELOPPEMENT DIPLOMATIQUE ET MILITAIRE DE LA CAMPAGNE D'ITALIE.

Terreur qu'inspirent les Français. — Leurs pillages. — Leurs impiétés. — Organisation démocratique du Milanais. — Répression militaire. — Négociations. — Venise. — Marche sur Vérone. — Louis XVIII. — Le pape. — Rome. — Négociations. — Neutralité. — Naples. — Traité. — Gênes. — Contributions. — Emprunts. — Toscane. — Florence. — Livourne. — Les Anglais. — Affaissement du Piémont. — Campagne militaire. — Siége de la forteresse de Milan. — Mantoue. — Poursuite de Beaulieu. — Disgrâce du général autrichien. — Le conseil aulique. — Marche de Wurmser. — Retraite des Français. — Bataille de Castiglione. — Bonaparte et ses projets sur l'Italie.

Juin — septembre 1796.

A plusieurs époques de notre grande histoire, les Français avaient traversé l'Italie en conquérants. Charles VIII avait porté ses armes victorieuses jusqu'à Rome, Naples et la Sicile; rien de plus chevaleresque et de plus héroïque que cette noble expédition de paladins sous le plus hardi des monarques; on avait

vu le gonfalon fleurdelisé s'agiter même aux montagnes de la Calabre. Louis XII avait écartelé le blason de France des armoiries du duché de Milan et de la république de Gênes; et François Ier, malgré ses revers de Pavie contre le grand Empereur, avait glorifié les lances françaises dans le Milanais. Sous Louis XIV et Louis XV, le duc de Vendôme et le maréchal de Maillebois avaient eu de glorieux succès dans le Piémont et le Milanais avec leurs braves gentilshommes.

Mais, dans aucun temps, la terreur inspirée par les armées n'avait été plus vive, plus profonde; cela tenait sans doute à la marche rapide, prodigieuse, de cette armée, sous un jeune et grand capitaine, et surtout à cette terreur épouvantable que jetaient devant elle l'armée républicaine et ses divisionnaires impitoyables. Si les inflexibles nécessités de la guerre imposent des cruautés douloureuses aux conquérants, nul n'avait poussé plus loin l'application de ces terribles lois : cette armée, qui avait tourné les Alpes, appartenait, comme je l'ai dit, à l'école jacobine, et jamais celle-ci ne s'était arrêtée devant la terreur. Le général Lannes présida sans pitié à la plupart de ces fatales exécutions; les flammes de l'incendie, le pillage, signalèrent le passage de ces fiers soldats. Lorsqu'on lit aujourd'hui ces proclamations, ces arrêtés, ces ordres du jour, on est saisi d'un frissonnement d'horreur : « Tel paysan sera fusillé; tel village incendié. » Ainsi disent les arrêtés signés du nom de Lannes ou de Bonaparte; de sorte qu'un sentiment d'horreur

s'étendit au loin par toute l'Italie; les Français ne parurent désormais que comme les Barbares qui, sous Attila ou à l'époque des Lombards, avaient passé les Alpes traînant à leur suite la mort ou la destruction.

Cependant il était une fraction de peuple que Bonaparte voulait élever pour comprimer l'autre : dans toutes les contrées où s'étendait la conquête des Français, il y avait toujours une portion de prolétaires, de noblesse ou de bourgeoisie mécontente, qui appelait un changement dans les formes et les principes de la société. La démocratie, impatiente du vieux joug, courait vers les nouveautés républicaines. Nul, mieux que le commissaire Salicetti (1), ne parlait plus profondément à ces sympathies : démocrate ardent, régicide, orgueilleux de son vote de mort, il récitait avec enthousiasme à la foule enivrée les vers de Métastase sur Brutus ou les stances d'Alfiéri sur la liberté humaine; il assemblait la foule sur les places publiques, l'invitant à organiser un gouvernement démocratique. Bonaparte le laissait agir avec la plus entière indépendance; lui, le front radieux, se contentait de paraître à la Scala pour recevoir des couronnes tressées, et, après le massacre de Pavie, on

(1) Christophe Salicetti, né à Bastia en 1757, d'une ancienne famille de Plaisance réfugiée en Corse, fut avocat au conseil supérieur de cette île, après avoir fait son droit à l'université de Pise. En 1789, le tiers état l'envoya aux états généraux, puis il fut député à la convention. Représentant en Corse en 1793, il passa ensuite à l'armée du Midi. Après le 9 thermidor, il fut rappelé comme terroriste; puis employé de nouveau à l'armée d'Italie sous Bonaparte, en qualité de commissaire du gouvernement.

lui jeta des fleurs, car, en tout semblable aux terribles représentants du peuple, on s'agenouillait devant lui pour l'apaiser. Les dames de Milan s'ornaient de leurs plus belles parures de corail ou de perles de Venise scintillantes dans leurs cheveux noirs, elles dansaient autour de lui les pas les plus gracieux, comme au temps de la république, lorsque Joseph le Bon, Fouché, Carrier arrivaient dans les cités, on multipliait les bals et les fêtes pour dérider un peu ces fronts sauvages et ces yeux ardents; le lendemain, rien n'était changé : les tristes baisers, donnés pour sauver un père, une mère, une famille, étaient oubliés devant l'inflexible terreur. A Milan, on entendait les doux sons de la musique, les chœurs des virtuoses, tandis que le massacre retentissait dans les rues, que Pavie voyait ses maisons en cendres, et que Bonaparte continuait à dépouiller la Lombardie de ses richesses, même les plus populaires.

Depuis saint Charles Borromée, il existait deux pieuses fondations à Milan, réellement dotées pour les pauvres dans un noble but de charité : le mont-de-piété et la caisse des hôpitaux. Charles Borromée, le grand archevêque, avait fait les premiers frais du mont-de-piété au profit des pauvres, et il dit aux riches : « Tous les cinq ans, je ferai un appel à la charité des fidèles, et, par ce moyen, nous dégagerons les effets des indigents. » A cette admirable fondation, il fallait ajouter la caisse des hospices, enrichie également, par les bienfaits des archevêques, de plus de cinq millions de rente. Un ordre de Bonaparte suffit

pour autoriser le pillage de ces deux sources de bienfaisance : dix millions furent à la disposition du général en chef. En échange de ce vol fait aux pauvres, il donna un gouvernement démocratique à Milan (1) ; il abolit la noblesse, le privilége du clergé, les corporations qui exigeaient des droits de naissance et d'origine ; plus de blason, plus de féodalité, plus de titre. Le nouveau gouvernement du Milanais devait fraterniser avec la république française ; tout fut soumis à la verge des commandants et des commissaires de l'armée de Bonaparte ; on fouillait les couvents, on portait sans crainte ses mains sur le reliquaire ; comme le juif du moyen âge, ils pesaient l'or et tâtaient si les pierreries étaient de fin aloi ; le diamant, la verte émeraude, la topaze des missels byzantins, étaient arrachés par les commissaires, et l'or était fondu dans le creuset pour que toute trace disparût. Aujourd'hui, parcourez l'Italie : quelles paroles vous sont dites dans les cathédrales? S'il n'existe plus de trésors, si les ciboires, les reliquaires, travaillés par les artistes

(1) « La noblesse est abolie pour toujours.—Tous les nobles sont tenus, dans l'espace de huit jours, de remettre leurs titres de noblesse à la maison commune, pour y être brûlés. — Tout droit féodal est aboli, ainsi que celui de chasse.—Qui que ce soit ne pourra porter des dénominations de noblesse. Chacun sera appelé également du nom de *citoyen*, ou de celui de sa profession ou de sa charge. — Toutes les armoiries, toutes les livrées, toute marque distinctive de noblesse, disparaîtront sous huit jours. Toute corporation qui exige des preuves de noblesse est abolie.—Quiconque contreviendra au présent édit, sera réputé tenir au parti de l'aristocratie, et déclaré ennemi du peuple. »

florentins, sont si rares, où en est la cause? On vous dira partout : Les armées de Lannes, de Masséna, d'Augereau, occupèrent cette ville, et tout disparut sous ces nouveaux conquérants illettrés (1).

Cette terreur du nom français était parvenue aux États de Venise; la vieille république ne possédait pas seulement la belle cité, fille des mers (2), elle avait

(1) Ici pourraient encore s'appliquer les paroles méprisantes de Nicétas sur les barbares d'Occident qui pillèrent Constantinople : πὰρ' ἀγραμμάτοις βαρβαροῖς καὶ τέλεον ἀναλφαβήτοις.

(2) Voir la curieuse correspondance qui précéda la chute de Venise ; c'est le langage cynique du temps.

Lettre de Bonaparte au directoire (7 juin 1796).

« Si votre projet est de tirer cinq ou six millions de Venise, vous pourriez les demander en indemnité du combat de Borghetto, que j'ai été obligé de livrer pour prendre Peschiera. Si vous avez des intentions plus prononcées, je crois qu'il faudrait continuer ce sujet de brouillerie, m'instruire de ce que vous voulez faire, et attendre le moment favorable que je saisirai suivant les circonstances ; car il ne faut pas avoir affaire à tout le monde à la fois. »

Le directoire lui répond (11 juin) : « Quant au sénat de Venise, l n'y a pas d'inconvénient à en agir avec fermeté à son égard. »

Dépêche de Bonaparte au Directoire (20 juillet 1796).

« Messieurs du sénat de Venise voulaient nous faire comme ils firent à Charles VIII. Ils calculaient que, comme lui, nous nous enfoncerions dans le fond de l'Italie, et ils nous attendaient probablement au retour. Je me suis sur-le-champ emparé de la citadelle de Vérone que j'ai armée avec leurs canons, et en même temps j'ai envoyé un courrier à notre ministre à Venise pour lui dire d'enjoindre au sénat de cesser ses armements. Venise nous a déjà fourni trois millions pour la nourriture de l'armée. Pour en tirer davantage, je suis obligé de me fâcher contre le provéditeur, d'exagérer les assassinats qui se commettent contre nos troupes, de

encore des villes opulentes en terre ferme : son territoire s'étendait par le lac de Guarda jusqu'à Brescia, et au nord presque au pied des montagnes du Tyrol, à Trévise, Conégliano et Bassano. Au temps de grandeur et d'énergie, elle aurait pu, au premier signal, lever cinquante mille hommes armés; et sans recourir à ces moyens extrêmes, trente régiments d'Esclavons, bonnes troupes, pouvaient, en s'unissant aux Autrichiens, donner de nouveaux ennemis aux Français.

Les gouvernements et les nationalités ne périssent

me plaindre amèrement de l'armement, et par là, je les oblige à nous fournir, pour m'apaiser, tout ce qu'on voudra. Voilà comme il faut traiter avec ces gens-ci. Il n'y a pas au monde de gouvernement plus traître et plus lâche. »

Extrait d'une lettre confidentielle du ministre de France à Venise, à Bonaparte (26 juillet 1796).

« ....Après avoir ainsi exposé les motifs de ses alarmes, le procurateur entra dans d'assez longs détails justificatifs ; il me représenta que, depuis que l'armée française était entrée dans les États de Venise, son gouvernement s'était fait un devoir et un plaisir de se prêter aux arrangements et aux demandes du général en chef : s'il n'avait pas fait davantage, c'était ou par défaut de moyens, ou par la nécessité dans laquelle il se trouvait d'éviter de se compromettre à l'égard des autres puissances, de qui cependant il ne cessait pas de recevoir de très-vifs reproches, et qui ne demandaient pas mieux que de brouiller Venise avec la France, et de la punir ainsi de sa résistance à se joindre à la coalition ; que, d'autre part, le gouvernement de Venise n'oubliait rien de tout ce qu'il pouvait faire sans périls, pour changer les dispositions du peuple à l'égard des Français, et de tout ce qui pouvait contenir la licence de leurs ennemis ; qu'il avait même commencé et qu'il continuait d'éloigner peu à peu les ardents, c'est-à-dire les émigrés, et que déjà ces précau-

jamais parce que les forces matérielles manquent; c'est l'absence de la volonté morale qui les tue, et ainsi en était-il pour Venise. Le sénat, d'ailleurs, gardait ses traditions et ses préjugés historiques; il avait des méfiances traditionnelles contre l'Autriche, et un souvenir des traités avec la France; en tous les cas, il croyait que la neutralité militaire de ses États pourrait être maintenue au milieu des conflits, sans remarquer qu'en temps de passions et de vifs intérêts, la neutralité n'est qu'un mot, et le droit public qu'un résumé de principes stériles. Le territoire de

tions avaient produit des effets également heureux et sensibles; que quant à l'armement qui paraissait occasionner la défiance du général en chef, il n'avait pas eu dans son principe d'autres motifs que ceux qui avaient été exposés dans la réponse écrite donnée par le sénat, qu'on ne continuait les préparatifs de défense que par suite des menaces sérieuses faites à Venise et par l'Angleterre et par la Russie; enfin que le sénat croyait avoir prouvé de toutes les manières la sincérité et la constance de ses dispositions amicales envers la France. »

L'ambassadeur Lallemand terminait ainsi : « Pour ce qui est du gouvernement de Venise, il n'est que trop vrai encore que dès longtemps accoutumé à trembler devant celui d'Autriche, il s'est livré plus qu'il ne devait à son influence. Mais ce qui ne me paraît pas moins vrai dans ce moment, c'est qu'il est de bonne foi dans ses protestations de neutralité et de bonne intelligence envers la France; c'est que ses préventions, faisant enfin place à la considération de ses vrais intérêts, il souhaite franchement voir briser le joug autrichien sous lequel il pliait, ainsi que toute l'Italie. Je ne compte pas trop, à la vérité, qu'on puisse l'amener à s'aider de ses propres mains; il y a encore trop de craintes, trop de préjugés dans un grand nombre d'esprits, et de plus, tous sont engourdis par la longue habitude de l'indolence. »

Voici comment le provéditeur général rendit compte au sénat de Venise du résultat de sa mission :

Venise venait d'être simultanément violé par les Autrichiens maîtres de Peschiera et par les Français qui marchaient sur Brescia. Cet attentat simultané des armées belligérantes semblait indiquer la destinée future de Venise : morte comme puissance, elle devait être absorbée ou par la France ou par l'Autriche. Dès que la sénénissime république eut appris la violation de son territoire, elle avait deux partis à prendre : ou se résigner devant un vainqueur audacieux, ou se jeter vaillamment dans la guerre ; mais les nations en décadence n'ont jamais ces pensées d'énergie. Au temps de la ligue de Cambrai, Venise se leva contre

« J'ai rempli le devoir de citoyen. Je suis allé à Peschiera ; je me suis trouvé entre les mains des Français ; j'ai traversé les longues colonnes de ces farouches soldats ; j'ai vu le général Bonaparte.

« Il m'a dit que la république de Venise avait mal répondu aux dispositions amicales de sa nation ; que les faits se trouvaient fort différents des promesses ; que nous avions trahi la France en laissant les Allemands occuper Peschiera, ce qui lui avait fait perdre quinze cents hommes dont le sang demandait vengeance ; que, pour garder la neutralité, il aurait fallu résister aux Autrichiens; que si on eût craint de n'avoir pas des forces suffisantes, il fallait le lui déclarer ; qu'il serait venu à notre secours ; que si, comme je le lui disais, les Autrichiens avaient abusé de notre bonne foi, il fallait non pas protester, mais leur déclarer la guerre. Ensuite, après avoir rappelé tous les griefs que la France avait contre la république, il ajouta qu'il avait reçu de son gouvernement l'ordre de brûler Vérone, ce qui allait être exécuté cette nuit même par la colonne du général Masséna, qui était en marche avec des canons et des mortiers, et que peut-être dans ce moment le feu était déjà commencé, etc. Il a bien fallu consentir à recevoir les Français dans Vérone plutôt en amis qu'en ennemis. »

l'Europe entière: aujourd'hui dix régiments suffisaient pour lui faire peur; les jeunes sénateurs avaient encore quelque noble feu de gloire: ils voulaient échanger le poignard du bravo contre l'épée glorieuse: mais les glaces de l'âge avaient engourdi le conseil des Dix. La peur retenait ces âmes.

Venise voulait le repos, comme une courtisane vieillie; elle avait encore ses pierreries, ses colliers d'or, mais ni les feux d'amour, ni les feux de gloire ne brillaient à son front. Elle fut faible à ce point d'expulser des murs de Vérone le roi de France, Louis XVIII, sur le premier ordre des républicains. La royauté était partout refoulée : quel asile lui resterait-il? Ce ne fut pas Louis XVIII qui manqua de dignité, mais la sérénissime république. Quand le roi dut quitter les États de Venise sur l'ordre du sénat, il envoya demander l'épée dont Henri IV lui avait fait présent et fit effacer son nom royal du Livre d'or. Louis XVIII proscrit donnait une leçon d'honneur et de fierté au sénat.

Il est rare que les lâchetés sauvent un gouvernement ou un peuple : à quoi tant de concessions servirent-elles à la sérénissime république? Louis XVIII quitta sa nouvelle terre d'exil un bâton blanc à la main, et le sénat fut obligé à toutes les plus basses soumissions envers l'armée d'Italie. Bonaparte s'était exprimé avec la plus hautaine fierté sur la ville qui avait osé servir de capitale à celui qui se prétendait roi de France; rien de plus impitoyable que les expressions que le vainqueur jeta sur le proscrit, comme

si le talion n'arrivait pas pour châtiment à tous. Il menaça d'incendier Vérone, la ville romaine, et le sénat consentit aux plus dures conditions. Dans la correspondance de Bonaparte et du directoire, on voit dominer l'idée politique des ménagements : on n'est pas assez fort contre les Autrichiens pour soulever tous les gouvernements d'Italie ; il faut les rançonner, les épuiser, sans les réduire au désespoir, car alors ils se jetteraient aux bras des Autrichiens. Il faut donc imposer des places de sûreté, des contributions et des emprunts à Venise; les Esclavons inspirent des craintes, on les désarmera; la république a besoin d'argent, Venise lui donnera ses sequins.

Bonaparte a profondément étudié l'histoire de Rome : le grand peuple eut pour maxime de faire la guerre par les forces de ses ennemis ; il se servait d'une nation vaincue pour en dompter une autre; et c'est là le résumé de sa politique : tous ces exemples le frappent, les grandeurs classiques rayonnent devant lui ; à Vérone, il s'arrête en contemplation en face de cet amphithéâtre ou le peuple roi venait s'asseoir; là se tenaient 40 mille spectateurs à l'aise devant les mimes et les acteurs. Ces souvenirs émeuvent vivement l'imagination du général ; il ne regarde ni la vieille église de Saint-Zénon, édifice bizarre de l'époque de Pépin, roi d'Italie, ni le tombeau de Juliette, lamentable et mélancolique monument. Bonaparte méprise la littérature de Shakspeare : Roméo et Juliette, les Montecchi et les Cappuletti, ces petites guerres civiles dans les petites familles ne le préoc-

cupent point. Il ne voit que Rome et ses chefs-d'œuvre : la vie républicaine en France n'est-elle pas un plagiat de Rome? Venise fit donc sa paix avec la république française; elle fut signée à Vérone ; mais la force ne trouverait-elle pas toujours un prétexte pour la violer, quand la victoire serait complète sur l'armée autrichienne? Jusqu'à ce terrible réveil, Venise buvait la large coupe d'opium qui plaît tant aux corps paresseux ou affaiblis.

Du palais ducal, Bonaparte jette les yeux sur Rome: ce gouvernement pontifical, ne serait-il pas facile de le renverser? Venise était la force du XVIe siècle, la papauté celle du moyen âge ; l'une devait périr comme l'autre, dans la pensée du directoire. Les griefs ne manqueraient pas, car l'audace victorieuse en a contre tous, et ici on n'avait à combattre qu'un faible vieillard, et un État soutenu par sa seule force morale. Dans le système de pillage adopté par l'armée d'Italie, Bologne présentait une proie réellement facile : Bologne, la ville des distractions et des plaisirs, la plus rieuse, la plus opulente des légations, où le peuple répétait les mille lazzi de Marforio ; Bologne, la cité de Polichinelle, comme Bergame est celle d'Arlequin. Marforio avait dit à Pasquin : « *Si dice che tutti i* « *Francesi sono ladroni*, » et Pasquin avait répondu : « *Tutti? no; ma buona parte.* » Le général en chef savait trop bien l'italien pour ne pas comprendre le sens de cette épigramme moqueuse. Augereau dut se porter sur Bologne.

Les États romains qui n'étaient point en guerre

avec la république ne s'attendaient à rien; mais Bonaparte avait besoin d'artillerie pour le siége de Mantoue, et il fit piller Bologne et Ferrare; on eut désormais de fortes pièces de siége aux dépens du pape. Pasquin avait donc réellement défini les Français de l'armée républicaine : tous pillaient, et la commission des savants, justement odieuse à l'Italie, enleva 50 tableaux à Bologne; et vous, sainte Cécile de Raphaël, vous fûtes le trophée des vainqueurs impies! Maître Sanzio était pourtant d'Urbino, la ville pontificale; un pontife l'avait élevé, un autre noble pontife lui ferma les yeux; et des barbares pillaient votre chef-d'œuvre, maître Sanzio, comme les Romains arrachaient à la Grèce les statues en ivoire, aux yeux de perles, de Praxitèle et de Phidias!

L'entrée des Français à Bologne avait produit la plus vive, la plus profonde impression dans Rome. Le saint-père venait d'apprendre que d'autres colonnes républicaines s'avançaient de Sienne vers la capitale du monde chrétien. Quelque énergie s'était montrée : noblesse, clergé, avaient sacrifié leurs richesses, leur argenterie fondue à la monnaie; mais la terreur succéda. Le récit qu'on faisait de la marche sanglante des colonnes républicaines jetait partout l'épouvante; il semblait à ces imaginations classiques que les Gaulois de Brennus accouraient de nouveau pour saccager Rome. Dans cette extrémité, le saint-père s'adresse, pour une médiation, au ministre d'Espagne, le chevalier d'Azara, qui déjà plusieurs fois avait vu Bonaparte. Une députation des prélats et des nobles

romains accourt à Milan, où se trouve le quartier général; on se prosterne devant le général. Bonaparte les injurie et les raille en parfait italien; n'est-il pas Italien comme eux? Il ne demande pas mieux que de respecter le saint-père; mais sa situation de guerre exige qu'on lui cède ces deux légations de Bologne et de Ferrare (1); il impose une trêve, mais il lui faut de l'or, des objets d'art, des tableaux et de vieux manuscrits. Les savants sont avides de dévorer l'Italie et de dévaster même les archives du Vatican.

Ceux qui ont visité Rome peuvent-ils jamais la supposer veuve de ses chefs-d'œuvre, des toiles de Raphaël, des magnifiques académies de Michel-Ange, des statues antiques, du Laocoon, de ses vases étrusques! Que deviendraient les villas Pamphili, Adriana et Borghèse, vides de leurs monuments antiques et de

(1) Par l'armistice signé le 24 juin, le pape cédait les légations de Bologne et de Ferrare, remettait la ville et la citadelle d'Ancône, se soumettait à payer vingt millions, abandonnait cent objets d'art choisis dans les musées de Rome, et cinq cents manuscrits de la bibliothèque du Vatican.

Lettre du directoire à Bonaparte (6 juillet 1796).

« Nous sommes satisfaits de l'armistice conclu avec le pape; mais nous ne nous pressons pas de conclure, persuadés que l'armée d'Italie, en maintenant ses glorieuses conquêtes, nous donnera toute la latitude nécessaire pour imposer à l'Italie les conditions de paix les plus favorables à la république. Il sera bien intéressant pour nous de savoir quelle opinion nous devons attacher aux ouvertures que vous a faites le prince Pignatelli relativement à Vienne, et vous en avez agi sagement en lui prescrivant de se rendre sans délai à Paris. En diplomatie comme en guerre, les moments sont toujours chers... »

leurs bas-reliefs! Et pourtant les mains cupides et profanes des Français ravagent même les archives et la bibliothèque du Vatican. Vous, qui touchez à ces vieux papyrus du Capitole, à ces bulles des premiers papes revêtues de l'anneau de saint Pierre, craignez un jour les représailles et qu'on ne brûle vos parchemins de gloire! Vous avez méprisé le droit des gens, on le méconnaîtra contre vous! Ce pillage, on vous le rendra dans les jours de revers; vous avez violé la neutralité, et on la violera à votre égard; vous avez raillé la vieillesse, et l'on vous raillera, car vous serez vieux; vous avez implacablement poursuivi le malheur et l'exil, et vous serez exilé, malheureux. Vous auriez fait fusiller Louis XVIII à Vérone, et l'Europe vous jettera à Sainte-Hélène. Dieu a toujours sa loi du talion; il met le châtiment dans le malheur.

Il en est de la terreur comme de l'enthousiasme; le mal est contagieux. La marche est longue de Milan à Naples à travers les terres; par la mer, sous la protection des Anglais, Naples n'avait rien à redouter; et pourtant le roi Ferdinand, à la première nouvelle de l'entrée des Français à Bologne, s'empressa d'envoyer des commissaires pour traiter. Le pouvoir de la reine était affaibli avec l'influence du ministre Acton; le mauvais succès de la campagne de Beaulieu laissait croire que l'Autriche allait perdre désormais tout ascendant en Italie. Le rusé Bonaparte laissait s'accréditer ces bruits, à ce point de dire qu'il ne venait là que pour délivrer l'Italie de deux oppressions : les Autrichiens sur la terre ferme, les Anglais sur la mer; déjà

il avait fait bon marché des premiers, car ils étaient refoulés presque dans le Tyrol; le Milanais serait donné par compensation au Piémont, et le reste formerait un État indépendant. Dans ce nouveau partage de l'Italie, est-ce que Naples n'avait pas son lot? La puissance temporelle des papes allant à sa fin, et devant disparaître du milieu de l'Italie, alors le roi de Naples pouvait satisfaire sa vieille ambition de s'emparer de tout ou partie des États romains, jusqu'à Palestrina et Velletri; le sort de Rome serait postérieurement décidé. Que fallait-il pour cela? s'unir à la république française par une alliance intime, comme l'avait fait l'Espagne, sa branche aînée, et chasser les Anglais des ports du royaume. Cette proposition avait quelque chose de séduisant: le roi de Naples n'aimait pas le pape; il y avait entre eux une sorte de rivalité inspirée par les philosophes à l'occasion du vieil hommage de vassalité par la haquenée. Ferdinand, si lazzarone de mœurs et d'habitudes paresseuses, signa un traité de paix. Bonaparte exigea moins de lui parce que le roi avait une armée nombreuse et qu'on craignait qu'elle n'aidât les Autrichiens (1). Si l'on eût mis à profit l'insurrection des peuples, on aurait pu

(1) *Lettre de Bonaparte au directoire* (7 juin 1796).

« Vous trouverez ci-joint copie de l'armistice conclu entre les deux armées française et napolitaine (elles étaient à près de vingt lieues l'une de l'autre). 1° Nous ôtons deux mille quatre cents hommes de cavalerie à l'armée autrichienne; 2° nous ôtons aux Anglais cinq vaisseaux de guerre et plusieurs frégates; 3° nous continuons à mettre les coalitions en déroute. Moyennant cet armistice avec

faire agir trente mille Esclavons de Venise, quarante mille Napolitains, trente mille Piémontais, quinze mille Romains ou Toscans; et l'armée française, prise en face par les Autrichiens, aurait été exterminée; il fallut les ruses de Bonaparte, les divisions qu'il sut semer, et la terreur qu'il inspira à tous, pour mener cette campagne aussi fortement et aussi habilement contre l'Autriche. Napoléon fit plus dans sa vie par la finesse diplomatique que par les armes.

Rien n'arrêtait l'armée républicaine. Le directoire était en paix avec la Toscane; une convention politique de neutralité avait été signée au moment même où la guerre était générale, universelle; le frère de l'empereur d'Allemagne, afin de préserver ses sujets du terrible ravage, avait placé les terres de Toscane sous la protection de l'antique droit des gens : principes, au reste, foulés aux pieds dans cette invasion violente. Livourne, le port de la Toscane, cité de commerce et de juiverie, fut désigné du doigt par Bonaparte à ses soldats, comme un dépôt de richesses et de merveilleuses ressources. Le prétexte d'une invasion fut vite trouvé, car la force colore facilement ses plus capricieuses, ses plus injustes entreprises. Le

Naples, nous sommes à même de dicter à Rome toutes les conditions qu'il nous plaira. Par la conversation que j'ai eue ce matin avec M. d'Azara, ministre d'Espagne envoyé par le pape, il m'a paru qu'il avait ordre de nous offrir des contributions. Voulez-vous que j'accepte, pour accorder un armistice au pape, vingt-cinq millions de contributions en argent, cinq millions en denrées, etc., etc.? »

général en chef déclara que Livourne était plein de marchandises anglaises : ses commerçants n'étaient que les prête-noms des grandes maisons de Liverpool ou de Londres ; la république avait donc le droit de s'emparer des marchandises et de l'argent de l'ennemi ; et bientôt de fortes colonnes se dirigèrent sur Livourne. Les Français y pénétrèrent sans trouver de résistance, et le commissaire Salicetti renouvela à Livourne les excès de réquisition et de maximum qui avaient ruiné Bordeaux, Marseille, sous la terreur. On mit le séquestre sur toutes les caisses, on imposa souverainement les banquiers ; les entreprises de commerce furent confisquées au profit de la république, et cette violation de tous les principes produisit vingt-cinq millions pour le trésor de l'armée. Bonaparte écrivit au grand-duc de Toscane pour motiver la présence d'une division française à Livourne (1),

(1) *Lettre de Bonaparte au grand-duc de Toscane.*

« Le pavillon de la république française est constamment insulté dans le port de Livourne. Les propriétés des négociants français y sont violées ; le directoire exécutif a porté plusieurs fois ses plaintes au ministre de Votre Altesse Royale à Paris, qui a été obligé d'avouer l'impossibilité où se trouvait Votre Altesse Royale de réprimer les Anglais, et de maintenir la neutralité dans le port de Livourne.

« Le directoire a senti alors qu'il était de son devoir de repousser la force par la force, et de faire respecter son commerce. Il m'a ordonné de faire marcher une division de l'armée que je commande, pour prendre possession de Livourne. Le pavillon, la garnison, les propriétés de Votre Altesse Royale seront scrupuleusement respectés. Votre Altesse Royale applaudira sans doute aux mesures justes, utiles et nécessaires qu'a prises le directoire. »

comme il avait écrit à la sérénissime république de Venise pour justifier l'occupation de Vérone. Il vint lui-même à Florence, la cité des arts, la résidence du grand-duc, et là il fut enivré d'honneurs, au milieu des fêtes du palais Pitti. Le général se trouva entouré de flatteries, et le frère de l'empereur lui donna la droite dans toutes les cérémonies; lui, le front toujours sérieux, le regard hautain, répondit presque par des insolences aux gracieuses manières du grand-duc.

Ce furent les mêmes empressements pour le com-

Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, à Son Altesse Royale le grand-duc de Toscane.

« Au quartier général de Livourne, le 11 messidor (29 juin 1796).

« Altesse Royale (cette formule, Bonaparte paraît l'aimer de prédilection : il la donne au prince régent dans sa lettre à bord du *Bellérophon*, en 1815).

« Une heure avant que nous entrions dans Livourne, une frégate anglaise a enlevé deux bâtiments français valant cinq cent mille livres. Le gouverneur les a laissé enlever sous le feu de ses batteries, ce qui est contraire à l'intention de Votre Altesse Royale, et à la neutralité du port de Livourne. Je porte plainte à Votre Altesse Royale contre ce gouverneur qui, par toutes ses démarches, montre une haine prononcée contre les Français : il a cherché hier, au moment de notre arrivée, à ameuter le peuple contre nous; il n'est sorte de mauvais traitement qu'il n'ait fait essuyer à notre avant-garde. J'aurais été autorisé, sans doute, à le faire juger par une commission militaire; mais, par respect pour Votre Altesse Royale, intimement persuadé de l'esprit de justice qui caractérise toute ses actions, j'ai préféré de l'envoyer à Florence, convaincu qu'elle donnera des ordres pour le faire punir sévèrement.

« Je dois en même temps faire mes remercîments à Son Altesse

missaire Salicetti, la pensée vivante du directoire. Fier républicain appelé à démocratiser l'Italie, il ne voulut point répondre à l'invitation d'un banquet que le grand-duc lui envoya : qu'avait-il de commun avec les souverains, lui qui avait jeté Louis XVI à l'échafaud? Le peuple de Florence, à l'imagination si profondément artistique, remarqua avec une sorte d'inquiétude la présence de la commission sacrilége dans la noble

Royale de la bonté qu'elle a eue de proposer le général Straraldo pour faire procurer à l'armée ce qui lui était nécessaire; il s'est acquitté des ordres de Votre Altesse Royale avec autant de zèle que de succès.

« *Signé* : BONAPARTE. »

Réponse du grand-duc de Toscane au général Bonaparte.

« Général,

« Le général Spannochi, arrêté par votre ordre, a été transporté ici; il est de ma délicatesse que je le retienne en arrestation, jusqu'à ce que les motifs de cette arrestation (que je présume être justes) me soient connus, afin de vous donner, ainsi qu'à la république française et à toute l'Europe, le plus grand témoignage de cette équité conforme aux lois de mon pays, auxquelles je me suis toujours fait un devoir d'être soumis moi-même.

« Je charge de cette lettre le marquis Manfredino, mon majordome, à qui je vous prie de dire en quoi le susdit Spannochi s'est rendu coupable. Vous pouvez, en outre, avoir toute confiance en lui pour tous les objets qui peuvent intéresser le repos de mes sujets.

« Je désire vivement recevoir un écrit de votre main, qui, dans les circonstances présentes, puisse me tranquilliser complétement et assurer en même temps le repos de toute la Toscane.

« Je suis avec une parfaite estime, etc.

« *Signé* : FERDINAND. »

cité; c'était l'annonce d'un ravage : la belle collection florentine allait subir la destinée des musées de Parme, de Modène, de Rome; la Vénus aux formes divines, l'Apollon du Belvédère aux magnifiques traits, les chefs-d'œuvre des peintres depuis Giotto jusqu'à Raphaël, seraient-ils enlevés de cette ville en deuil? Rien ne fut plus odieux à l'Italie que cette commission de savants, rapace, impie et sans enthousiasme : les richesses se retrouvent, les contributions se payent, mais comment remplacer jamais pour l'Italie les chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture qui font sa fierté et sa gloire? La femme noble et belle qu'on dépouille de sa parure n'éprouve pas une douleur plus profonde, que l'Italie privée de sa radieuse couronne artistique.

A Gênes, ce système de confiscation contre les marchandises anglaises fournit des prétextes à toute espèce d'exigences : quand la révolte des fiefs impériaux eut été réprimée par le fer et le feu; quand la tête du marquis de Spinola eut été mise à prix et son palais incendié, des commissaires français vinrent à Gênes pour demander un emprunt, une contribution de guerre et le séquestre sur les marchandises britanniques. Une sorte de vertige avait saisi les âmes molles et craintives de ces sénateurs plus froids pour la chose publique que leurs palais de marbre, plus tremblants que les grandes feuilles des pins qui s'agitent au vent du *sirocco:* on céda tout sur une injonction du terrible Bonaparte. A Turin même, on baissa la tête devant les ordres d'un ministre français insolent à la face de cette noble maison de Savoie, race de héros qui comp-

tait le prince Eugène pour ancêtre. Ainsi à Rome, Parme, Modène, Naples, Florence, Venise, Gênes, Turin, Milan, partout l'abaissement devant les Français; non pas cette obéissance que le respect et l'amour inspirent, mais cette soumission à la violence qui frémit sous le joug.

Cette domination des républicains sur l'Italie tenait donc à la condition essentielle de vaincre les Autrichiens toujours sans relâche, car, au premier revers, les villes et les campagnes, les gouvernements et les peuples se lèveraient comme un seul homme qui n'aspire qu'à une seule vengeance. Telle était aussi la préoccupation du général Bonaparte, si admirable improvisateur de merveilleuses combinaisons pour assurer la victoire à ses magnifiques drapeaux. Après le passage du Mincio, on pouvait considérer la retraite des Autrichiens comme un fait accompli : l'invincible armée de la république les avait poursuivis sans répit, et l'on doit dire, à l'éloge du général de Beaulieu, que jamais chef de guerre n'avait mieux disputé le terrain, avec une armée trois fois inférieure à celle des Français; chaque position était défendue avec un indicible acharnement; aucun poste n'était abandonné qu'après avoir soutenu une attaque de vive force, avec perte de deux ou trois mille hommes. La citadelle de Milan ne s'était point rendue, et Mantoue avait une garnison considérable, sorte de jalons jetés pour reprendre l'offensive et reconquérir le Milanais. L'esprit d'insurrection qui se manifestait en Italie devait aider les Autrichiens ; il fallait laisser la furie

française s'épuiser. Cependant la conduite du général de Beaulieu fut sévèrement jugée à Vienne : quand on n'a pas été heureux dans la guerre, les accusations ne manquent pas. Il résigna son commandement, remis au général Mélas, en attendant le vieux feld-maréchal Wurmser, que le prince Charles détachait d'Allemagne. Quel vertige avait saisi le conseil aulique! Quoi ! opposer un vieillard de 80 ans (serait-il Rodrigue lui-même, le père du Cid) au génie jeune et aventureux du plus habile capitaine ! L'armée autrichienne se concentra au pied des hautes montagnes du Tyrol; l'Italie était au pouvoir des Français ; mais en examinant la situation de leur armée, on devait voir qu'une grande faute avait été commise par Bonaparte : saurait-on en profiter ?

En stratégie, un des dangers considérables, c'est de trop éparpiller ses forces de manière à ce qu'elles puissent être brisées séparément. Si l'on suit le mouvement militaire de Bonaparte depuis la prise de Milan, on voit que ses divisions se morcellent comme des corps expéditionnaires de droite et de gauche, sans unité; le quartier général était à Milan, où la citadelle tenait encore, et il fallait en faire l'investissement. Bonaparte s'était porté en personne à Mantoue pour en suivre le siége : Mantoue, la patrie de Virgile, sur le vaste lac que forment les eaux stagnantes du Mincio. Dans ces vertes campagnes, sous les saules qui pleurent, mélancolique pays de l'idylle et de l'églogue, les républicains avaient placé leurs tentes. Mantoue n'était pas une de ces places qu'on

enlève à la baïonnette ; deux intrépides généraux la défendaient ; il fallait en suivre le siége régulier, et la division Augereau y était destinée. Pouvait-on également laisser les Autrichiens opérer librement? Le général de Beaulieu n'avait que quinze mille hommes au pied du Tyrol ; on devait les poursuivre, les harceler ; la division Masséna vint s'épuiser dans des attaques sur l'Adige contre les Autrichiens, défendant la position avec acharnement. Jamais si grand carnage ! les eaux de l'Adige, rouges de sang, roulaient des cadavres. Un troisième corps d'Italie occupait Bologne pour de là menacer les États du pape ; un autre, Vérone ; le général Lannes brûlait, ravageait les fiefs impériaux, et le général Murat pillait Livourne. Un si grand éparpillement de forces, au milieu des fiefs insurgés, était commandée par la nécessité impérieuse de comprimer la révolte et de procurer des ressources à l'armée : est-ce qu'on aurait eu cent millions à partager sans ces ravages? Mais en même temps il suffit d'avoir la carte sous ses yeux, pour reconnaître qu'une forte armée autrichienne paraissant tout à coup sur le théâtre de la guerre, appuyée sur Mantoue, secondée par l'insurrection, devait compromettre la destinée des Français, séparés, morcelés, corps par corps, à des distances de cinquante lieues, et sans communication à travers des pays insurgés. Heureusement les Autrichiens ne marchaient pas avec une si puissante activité, et les résolutions n'étaient pas aussi hâtivement accomplies.

Ce qui perd les opérations stratégiques, ce n'est pas

autant une défaite que les hésitations, les craintes qu'elle jette dans l'armée vaincue ou parmi les conseils qui la dirigent. Les événements d'Italie avaient excité autant d'étonnement que d'effroi à Vienne : quarante-cinq jours avaient suffi pour décider du sort de l'Italie. La monarchie autrichienne a cela de remarquable, qu'elle ne désespère jamais de sa fortune, même aux plus tristes jours : on avait vu les Turcs aux portes de Vienne ; Marie-Thérèse élevait bien haut sa couronne quand tout l'abandonnait. Eh bien ! la persévérance, la résignation, le courage avaient réparé les malheurs ; le désespoir n'était pas dans la vieille devise de la maison de Bourgogne, et ne se peignait jamais sur ce front de bronze des vieux ducs d'Autriche, qui font cortége au tombeau de Maximilien à Insprück. Le conseil aulique avait placé toute la confiance des opérations militaires dans le maréchal Wurmser, capacité incontestée, mais vieillie; on avait arrêté deux plans : le premier consistait à descendre du Tyrol pour délivrer Mantoue; le second, plus simple, était de marcher droit sur Milan pour prendre les Français à dos, en insurgeant les populations.

Le premier projet fut préféré comme plus militaire et moins soumis aux caprices des événements. Les troupes que commandait le feld-maréchal Wurmser étaient solides, et il se trouvait à la tête de quarante-sept mille hommes effectifs, appuyés sur l'insurrection tyrolienne. Le 29 juillet, l'armée autrichienne se déploie en deux colonnes : l'une prend la droite du

lac de Garda par Riva, Salo, Brescia; elle est commandée par le brave général Quasdanowich; la seconde, que se réserve Wurmser, descend par la gauche du lac sur Caprino et Rivoli. Il fallait que le général autrichien comptât sur la dispersion des forces républicaines, sur la rapidité de sa marche, pour adopter une marche aussi vicieuse. Le lac de Garda, avec ses eaux si belles, se plonge depuis Riva jusqu'à Peschiera sur un littoral de vingt lieues, magnifique mer aux rives montagneuses (1). Ces deux formidables colonnes balayent tout devant elles : sur la rive droite, Quasdanowich refoule la division Sauret en pleine retraite; Wurmser, sur la rive gauche, brise Masséna à Rivoli, au pied du lac. La jonction est prête à s'opérer; mais tout à coup Bonaparte paraît : son génie militaire se réveille avec un éclat éblouissant; les soldats le croyaient absorbé dans le siége de Mantoue; aussitôt il ordonne qu'on encloue lès canons et qu'on abandonne les redoutes.

Que va-t-il faire ? Un esprit vulgaire en stratégie aurait pressé plus violemment le siége et attendu le feld-maréchal Wurmser dans les retranchements. Cette idée commune, Bonaparte la dédaigne, et il calcule par ce simple raisonnement : si le feld-maré-

(1) J'ai visité, en 1842, tous les champs de bataille si fameux des bords du lac de Garda; à Peschiera, il reste encore des souvenirs lamentables du passage des républicains, et l'on pourrait appliquer ce vieux jeu de mots populaire à Mantoue : *Che si dice di questa guerra? Si dice ch' è un flagello di Dio, ma lo prendiamo da buona parte.*

chal Wurmser est vainqueur, le siége de Mantoue sera nécessairement levé, et les Français ne pourront plus tenir cette position; s'il est vaincu, le siége sera très-facilement repris après l'expédition. Voilà pourquoi il arrive au pas de course sur le champ de bataille. Ce n'est pas contre le maréchal Wurmser qu'il marche d'abord, il se précipite sur son lieutenant Quasdanowich par Brescia (1); si l'attaque est heureuse, la défense est héroïque : les Croates, les Tyroliens, les Hongrois se battent avec la même ardeur que les républicains; six combats terribles sont livrés en trois jours, avant que les Autrichiens soient forcés de regagner les montagnes par la rive droite. Alors Bonaparte revient rapidement sur l'autre face du lac où le feld-maréchal Wurmser effectue son mouvement pour ravitailler

(1) *Lettre de Bonaparte au commissaire Salicetti* (Brescia, 2 août 1796).

« La fortune a paru nous être contraire un moment, mais enfin, grâce à la victoire de Lonado (remportée sur le corps de Quasdanowich) et aux mesures vigoureuses que j'ai prises, les choses prendront une tournure satisfaisante. J'ai levé le siége de Mantoue; je suis ici avec presque toute mon armée. Je saisirai l'occasion de présenter bataille à l'ennemi : elle décidera du sort de l'Italie. Battu, je me retirerai derrière l'Adda ; battant, je ne m'arrêterai pas aux marais de Mantoue. Assurez-vous que les châteaux de Milan, Tortone, Alexandrie, Pavie, sont approvisionnés. Nous sommes ici extrêmement fatigués ; cinq de mes chevaux sont crevés de fatigue. Je ne puis écrire au directoire ; je vous charge de lui annoncer en peu de mots ce que je vous marque et ce que mon frère Louis vous dira de bouche. »

La bataille de Castiglione est du 5 août 1796.

Mantoue; les Autrichiens ont attaqué Augereau à Castiglione, il les a contenus jusqu'à ce que Bonaparte apparaisse de nouveau sur le champ de bataille. Ici recommencent les combats à outrance, les engagements de tous les jours, de toutes les heures. On se bat pour l'Italie. Wurmser est parvenu à jeter des troupes, des provisions dans Mantoue; le but de sa marche en avant est atteint; il effectue alors sa retraite sur le Tyrol, où des forces puissantes l'attendent. Le Tyrol devient le magasin, le grand arsenal de l'Autriche : c'est dans cette noble et fidèle province que ses armées d'Italie vont se recruter; là tout est amour pour les vieux ducs d'Autriche; le peuple entier est soldat, la génération se prépare pour les héros à la taille de Hofer.

C'est sous un aspect poétique que se présente désormais cette guerre. Tout se concentre en une seule pensée : prendre ou délivrer Mantoue. Homère, sorti du tombeau, pourrait chanter ce siége de la cité de Virgile, nouvelle Ilion. Là s'essayent et se succèdent de grandes armées. Quand le feld-maréchal fut refoulé dans le Tyrol, Bonaparte vint reprendre le blocus de Mantoue, sans artillerie de siége, sans munitions, presque sans tentes, sous les feux du soleil d'Italie, au mois d'août; et là pourtant il conçoit déjà les plus vastes projets pour sa destinée. Au siége de Mantoue, dans les loisirs de ce long blocus, il rêve d'immenses conquêtes et une principauté pour lui et sa famille au milieu même de cette Italie: maître pour ainsi dire de choisir la position, sa cor-

respondance avec le directoire révèle un esprit de dictature et de supériorité qui n'aime point à obéir; il a déjà repoussé la coopération de Kellermann, le partage de son autorité; maintenant il commande non-seulement aux divisionnaires pour les grandes opérations, mais encore aux commissaires, aux envoyés du directoire, aux conseils, aux gouvernements, à Gênes, Rome, Naples, Venise, Florence.

Cette correspondance intime avec le directoire, fort curieuse au reste, commence à l'époque des négociations avec les puissances d'Italie, qu'il règle en maître. A-t-il traité avec Naples? Bonaparte explique cette convention qui ôte aux Anglais cinq vaisseaux et aux Autrichiens trois cent mille auxiliaires. Le pape propose-t-il un armistice? Il donne pour cela vingt-cinq millions; mais le directoire veut-il également l'accepter? Tout en soumettant ses actes au directoire, Bonaparte n'en garde pas moins le pouvoir le plus absolu. Salicetti est jacobin, mais admirateur de Bonaparte, il ne s'oppose jamais à ses desseins; un autre montagnard est avec lui, c'est Garreau (1), et celui-là est inquiet : il craint que le pouvoir suprême du général n'absorbe celui du directoire, et il s'en plaint : « Vous me croyez donc un Dumouriez,

(1) Bonaparte écrit, le 23 juillet 1796, à Garreau, commissaire du directoire près l'armée d'Italie : « Je sais bien que vous répéterez le propos, que je ferai comme Dumouriez; il est clair qu'un général qui a la présomption de commander l'armée que le gouvernement lui a confiée, et de donner des ordres sans un arrêté des commissaires, ne peut être qu'un conspirateur. »

lui dit Bonaparte, parce qu'un général veut commander lui-même les opérations militaires dont il est responsable ; est-ce trop pour sa volonté ? »

Le directoire ne perd jamais de vue l'Autriche ; il a écrit au général pour savoir quelle espèce d'ouverture lui a faite le prince napolitain Pignatelli au sujet de la cour de Vienne : des bruits ont circulé sur la santé chancelante de l'empereur François II (1) ; il faut savoir ce qui en est ; l'héritier présomptif de ce trône est le grand-duc de Toscane ; si la mort frappait l'empereur, il faudrait, par un coup de main, enlever le grand-duc : cela mettrait la monarchie autrichienne dans le veuvage de son souverain. Le directoire n'est pas d'avis non plus que Bonaparte engage ses troupes dans le Tyrol, avant qu'il puisse donner la main aux armées d'Allemagne : telle est la pensée du général lui-même, mais par des motifs différents ; il craint l'insurrection derrière lui ; il lève, il impose des contributions de tous côtés ; il maintient l'Italie : Gênes paye dix millions au ministre Faypoult ; Venise achève sa rançon ; c'est là tout ce qu'on peut tirer de l'Italie à

(1) *Dépêche du directoire à Bonaparte* (25 juillet 1796).

« Des bruits circulent que l'Empereur, d'après la probabilité d'une santé toujours chancelante, touche au terme de sa vie. Pour profiter de cet événement, il est utile que vous en soyez instruit avec la plus grande célérité lorsqu'il aura lieu. Entretenez à cet effet des intelligences dans Vienne. Le grand-duc de Toscane, héritier du trône impérial, n'hésitera pas à se rendre sur-le-champ dans sa capitale après la mort de son frère. Il s'agit dès lors de le prévenir, de l'enlever comme ennemi de la république, et d'occuper militairement la Toscane. »

cette heure. Il faut prendre Mantoue avant d'organiser ces populations.

La volonté de Bonaparte est puissante partout : on ne sait pas s'il y a un directoire, en Italie ; on ne connaît que le général. De cette époque date ce dévouement militaire du soldat absorbant son amour dans son chef, sans s'inquiéter de la patrie civile. Bonaparte fait tout pour ses compagnons d'Italie, armée à part qui ne ressemble en rien aux graves soldats du Rhin ou de Sambre-et-Meuse ; ceux-là, comme les vieux légionnaires romains, n'ont en vue que la république. Aussi Bonaparte, avide de paraître en souverain, appelle Joséphine auprès de lui ; c'est son intermédiaire auprès du directoire ; elle lui portera les paroles de Barras, et lui, à son tour, pourra lui révéler ses desseins d'avenir, vastes déjà comme le monde !

CHAPITRE XLI.

TENDANCE PACIFIQUE DE L'EUROPE ; QUESTIONS D'ALLEMAGNE.

L'Angleterre. — Ses inquiétudes sur une paix séparée avec l'Autriche. — Négociations avec la Prusse. — Ouvertures indirectes à la France. — La Hollande. — Le Portugal. — L'Espagne. — Alliance et traité de Saint-Ildefonse. — La Prusse. — Attitude de la cour de Berlin. — Neutralité armée et sécularisation. — Paix séparée avec les princes allemands. — Contributions. — Marche de Jourdan. — L'archiduc Charles. — Armée du Rhin. — Moreau. — Premières ouvertures à l'Autriche. — Tendance du directoire vers la paix.

Juin—novembre 1796.

C'était surtout en Angleterre que les victoires si rapides, si merveilleuses de Bonaparte en Italie, avaient produit une sensation profonde. Lorsqu'un homme d'État de la valeur, de la puissance de M. Pitt, éprouve un douloureux démenti à ses prévisions, les ennemis alors se multiplient autour de lui ; les médiocrités, qui n'attendent rien d'elles-mêmes, espèrent souvent de la fortune, et lorsque cette fortune leur sourit, elles en font un argument contre le génie.

Telle était la situation de M. Pitt dans ses combinaisons sur le continent; à voir cependant l'aspect général de l'Angleterre, on pouvait dire que, seule des puissances européennes, elle avait acquis des compensations effectives pour les pertes que toutes avaient éprouvées depuis trois ans : l'Inde, les colonies françaises, hollandaises, le cap de Bonne-Espérance, Ceylan étaient de belles conquêtes, et son commerce avait pris un essor inouï dans les fastes du monde. Il n'en était pas moins vrai que le dessein de M. Pitt de soulever le continent contre la révolution française avait échoué; ses subsides avaient été dévorés par la Prusse, sans que le cabinet de Berlin eût loyalement coopéré; le traité de Bâle brisait la coalition; l'Autriche, dignement entrée en lice, éprouvait en Italie des échecs d'une nature fatale, depuis la défection du Piémont; maître du Milanais, Bonaparte était aux bouches du Tyrol. Dans ces circonstances, ce qu'avait de plus à craindre M. Pitt, c'est que l'Autriche, à son tour épuisée comme la Prusse, ne traitât séparément avec la république. La politique des traités distincts lui paraissait mauvaise, en ce qu'elle laissait la France plus maîtresse de ses stipulations. Si l'Autriche, l'Angleterre et la Russie étaient venues négocier simultanément avec la république française, cette masse immense de forces aurait obtenu des conditions meilleures, et c'est précisément ce que le directoire repoussait, en proclamant la maxime des traités séparés avec chacun des ennemis de la république.

A l'effet de renouer les liens brisés des puissances

continentales, M. Pitt désigna, pour une mission sur le continent, M. Hammond (1), ancien ministre aux États-Unis, alors chef des affaires étrangères sous lord Grenville. Des renseignements, puisés à une source irrécusable, venaient de signaler à la Grande-Bretagne que la Prusse, de concert avec la république française, préparait des changements notables dans la constitution germanique. Ce rapprochement entre Paris et Berlin indiquait la tendance vers un traité intime que les deux cabinets désiraient également. M. Hammond avait mission de s'opposer à ces velléités d'alliance défensive ou offensive, et d'offrir, au nom de sa cour, tous les subsides que le roi de Prusse pouvait désirer, s'il voulait rentrer dans une lutte essentielle à la grandeur et à la liberté du continent.

(1) M. Pitt convoqua dans les premiers jours d'août (1796) un conseil privé où assistèrent tous les ministres. Là, il fut résolu que le sous-secrétaire d'État, M. Hammond, se rendrait immédiatement à Berlin, avec la mission expresse d'amener le roi de Prusse, soit par l'offre directe d'un subside, soit par tout autre moyen diplomatique, à se déclarer médiateur armé entre les alliés et la république française, c'est-à-dire l'arbitre de la paix ou de la guerre, dans la vue de préserver non-seulement le nord de l'Allemagne; mais son intégrité entière, en s'interposant dans les négotiations qui seraient ouvertes sur-le-champ avec la France dans un intérêt commun, et pour arriver plus sûrement à une pacification générale. M. Hammond, jadis ministre près les États-Unis d'Amérique, employé ensuite dans des négociations à Paris, était alors chef du département des affaires étrangères sous lord Grendville. On le regardait généralement comme un des négociateurs les plus habiles de la Grande-Bretagne, et très-capable, sous tous les rapports, de remplir dans cette circonstance délicate les vues de son cabinet.

Le négociateur anglais trouva des cœurs très-froids autour de lui et des ministres entièrement engagés dans les idées françaises. Le baron de Hardenberg n'était-il pas le signataire du traité de Bâle et l'actif négociateur pour les questions de la neutralité allemande? Le comte de Haugwitz, tout entier dévoué à la France, n'était-il pas parfaitement secondé par le secrétaire, M. Lombard, si flatté de faire des vers français et de mériter un prix à l'Institut? Lorsque M. Hammond s'adressa directement au roi, il put rencontrer plus de bienveillance, quelque chaleur pour les vieux souvenirs des intimités entre les cours de Londres et de Berlin; mais, une fois sur le terrain des intérêts positifs, le roi rentra complétement dans les opinions de ses ministres : « Il nous faut, disait-il, la paix à tout prix; la Prusse a besoin de repos; l'Angleterre trouvera toujours l'Allemagne parfaitement disposée pour établir les plus larges relations commerciales; mais, fatiguée d'une longue lutte, elle souhaite le calme pour voir se développer les arts et l'industrie. » De Berlin, M. Hammond se rendit à Vienne, pour révéler au cabinet autrichien les intentions de la Prusse, qui visait alors à la grande souveraineté allemande. Par ce moyen, le négociateur réveillait une vieille et profonde inimitié entre les deux cours.

Ce qui inquiétait l'Angleterre surtout, c'est que ce système d'alliance et d'intimité entre la France et les États naguère ses ennemis, s'étendait avec une habileté remarquable : la Hollande ne faisait plus qu'une

même personnalité avec la république française, et l'on venait d'apprendre que l'Espagne, par l'intermédiaire du prince de la Paix, Manuel Godoï, négociait un traité d'alliance sur les bases de la confiance la plus absolue ; le directoire se substituait aux vieux droits des Bourbons dans le pacte de famille ; résultat sans doute étrange, et néanmoins fait désormais accompli. La négociation, conduite avec bonheur par M. de Pérignon, ambassadeur à Madrid, avait produit la convention de Saint-Ildefonse, qui renouvelait les stipulations du traité de Louis XV pour l'alliance offensive et défensive (1) ; et à ce traité étaient joints des articles secrets qui mettaient une partie de la flotte espagnole et des subsides considérables à la disposition de la république ; il n'était qu'un pas à faire pour que l'Espagne déclarât la guerre à l'Angleterre ; et pour s'y essayer, elle attaquait le Portugal.

Le cabinet de Lisbonne était dans la plus vive per-

(1) Le traité de Saint-Ildefonse, signé le 18 août 1796, par le général Pérignon et Manuel Godoï, prince de la Paix, fut ratifié en ces termes, de la main de Charles IV. « Por tanto haviendo visto y examinado los referidos dies y nueve articulos, he venido en approbar y ratificar quanto contienen, como en virtud de la presente los appruebo y ratifico en la major y mas amplia forma que puedo, prometiendo en fé y palabra de rey cumplirlo y observarlo, hacer que re cumple y observe enteramente como si yo mismo los huviése formado. En fé de lo qual, mandé despachar la presente firmada de mi mano, sellada con mi sello real, y refreudada por el infra escrito, mi consejero y primer secretario de estado y del despacho. Dada en San Lorenzo, catorce de octubre de mel setecientos noventa y seis.

« *Signé :* YO EL REY. »

plexité; ses intérêts, ses affections, étaient pour le commerce anglais, la source de sa fortune; l'Angleterre absorbait ses vins de Porto; le Portugal se trouvait sous sa dépendance, parce qu'elle était son seul débouché, et les liens que crée le commerce sont les plus puissants : il n'y a pas de domination plus tyrannique que celle du besoin, qui est pour les États ce que la faim est pour les individus. Cependant le ministre de France le pressait de fermer le Tage aux Anglais; Lisbonne et Porto devaient repousser le pavillon britannique. Il arrivait par tous les côtés des bruits alarmants à la cour de Lisbonne : on disait que les Français avaient demandé passage pour porter quarante mille hommes sur le Portugal, et qu'aidés des secours de l'Espagne, ils marcheraient droit au Tage. Sur ces renseignements, le régent désigna le marquis de Pombal pour une ambassade extraordinaire à Londres (1), à l'effet de s'enquérir s'il y avait quelque vérité dans ces bruits, et quel concours la Grande-Bretagne prêterait, au cas d'une guerre avec la répu-

(1) La cour de Lisbonne, regardant les démonstrations du gouvernement français sous un point de vue très-sérieux, envoyait à cet effet deux ministres extraordinaires, l'un près la cour de Londres, l'autre près la cour de Madrid. Le marquis de Pombal, qui devait se rendre à Londres, était chargé de représenter au principal ministre que le Portugal étant hors d'état d'opposer seul et par lui-même une résistance efficace à un ennemi puissant qu'aucune difficulté n'arrêtait, il venait concerter les mesures à prendre, et réclamer des secours proportionnés au danger, afin de mettre le Portugal en sûreté contre toute entreprise qui menacerait son territoire d'une invasion.

blique française. M. Pitt répondit à ces ouvertures, « qu'en effet, quelque chose avait été dit de ce dessein, mais vaguement; que la France avait désormais pour système d'exploiter la terreur, afin d'augmenter son influence et grandir ses ressources d'argent; qu'entre le projet d'attaquer le Portugal et le fait matériel de la conquête, il y avait loin, et que quatre cents lieues n'étaient pas facilement franchies, *tra los montes*; que quant à la mer, la grande Bretagne garantissait de ses flottes les côtes du Portugal, et que la France les respecterait. » Le marquis de Pombal revint à Lisbonne avec ces assurances, qui calmèrent un moment les alarmes du cabinet.

Dans ces circonstances difficiles, M. Pitt, plein de crainte sur la fatale tendance des cabinets à signer des paix séparées, voulut lui-même essayer, une fois encore, d'amener un traité avec la république française. Aucune démarche ne fut faite publiquement avec un caractère officiel : lorsqu'il existe de longues inimitiés entre deux gouvernements, fiers, puissants, il est rare qu'à moins de grands malheurs, l'un d'eux fasse le premier pas. M. Pitt, avant d'engager aucune negociation directe, se servit, pour tâter le terrain, du ministre danois à Londres, le comte de Jarlsberg (1).

(1) *Note de lord Grenville à M. le comte de Jarlsberg, ambassadeur danois à Londres* (6 septembre 1796).

« Sa Majesté Britannique, toujours animée du désir qu'elle a de mettre fin à une guerre qui s'est propagée dans toutes les parties du monde, par une paix juste, honorable et solide, ne négligera rien de son côté de tout ce qui pourra lui faire atteindre son but.

Le Danemark, on se le rappelle, avait maintenu sa neutralité même dans les temps les plus difficiles; le chargé d'affaires à Paris, M. Kœnemann, jouissait de quelque faveur auprès du directoire, et l'on voulait essayer par son concours une sorte de préparation à la démarche officielle. M. Pitt s'était avancé jusqu'à diriger une note de cabinet, vague, il est vrai, mais assez significative pourtant, sur le désir d'une pacification générale. Il demandait au *Conseil exésutif* (il ne disait pas le directoire) « un passe-port pour une personne chargée de la confiance du cabinet britannique, afin d'arriver au résultat désiré d'une négociation. » Cette note, communiquée au directoire par M. Charles Delacroix, ministre des affaires étrangères, n'obtint d'abord aucune réponse. Les directeurs furent blessés de ce que l'Angleterre ne s'était pas adressée officiellement à eux : si elle voulait réellement une négociation, qu'était-il besoin de recourir à une puissance neutre, quand il suffisait d'un pavillon parlementaire pour ouvrir les ports de la république à un plénipotentiaire anglais? Le directoire ne remarquait pas que cette habitude n'était point nouvelle : c'était presque

Sa Majesté, en conséquence, a jugé à propos d'avoir recours à l'entremise d'une cour neutre pour demander au conseil exécutif un passe-port pour une personne que Sa Majesté est intentionnée d'envoyer à Paris, pour négocier avec l'administration française sur tous les moyens qui pourraient faire obtenir un but si désiré. Sa Majesté est convaincue qu'elle ne perdra point le temps à lui faire connaître, par l'entremise qu'elle a choisie, une réponse satisfaisante, à l'effet de lui prouver évidemment les sentiments de justice et de paix qui l'animent, ainsi que ses alliés: »

toujours par les neutres que les rapprochements s'opéraient entre les parties belligérantes. La réponse verbale de M. Charles Delacroix se ressentit de cette aigreur (1); on n'y gardait même pas les formes mesurées; le chargé d'affaires du Danemark la transmit à M. Pitt, et pour le moment les choses en restèrent à ce point. Le directoire avait son dessein en repoussant ces premières communications de paix avec l'Angleterre : au moment où il essayait des négociations à Vienne, il refusait l'intervention de la Grande-Bretagne, espérant avoir meilleure condition des deux cabinets séparés, que réunis dans un traité commun.

M. Hammond accourait à Vienne, alors qu'il était fortement question de l'arrivée des Russes en ligne de

(1) Le ministre Charles Delacroix répondit verbalement à M. Kœnemann qui lui avait remis la note de lord Grenville, que « le directoire exécutif de la république française ne recevrait à l'avenir et ne répondrait à aucun des vœux que les ennemis de la république pourraient émettre pour la paix, lorsqu'ils le feraient connaître par un canal intermédiaire; que si toutefois ils voulaient envoyer des négociateurs, avec des pleins pouvoirs et des papiers en règle, ces négociateurs pouvaient demander des passe-ports à la frontière, et de là se rendre à Paris; que dans le cas où le gouvernement anglais aurait quelque affaire à traiter avec le gouvernement français, il ne devait pas ignorer que c'était au directoire qu'il devait s'adresser, et qu'il savait également la manière dont il pouvait y parvenir, c'est-à-dire qu'un pavillon de trêve était le moyen le plus sûr et le plus direct de faire connaître au gouvernement français ses vœux sur quelque objet que ce fût. » Le ministre danois, en rapportant cette réponse, ajouta : « Tel est le résultat de la démarche que j'ai faite à votre réquisition. Je souhaite, pour l'amour de l'humanité, obtenir dans un autre temps un meilleur succès; mais je crains que ce temps ne soit encore bien éloigné. »

bataille; si, à Pétersbourg, les choses étaient allées lentement, on pouvait affirmer qu'à la campagne prochaine, soixante mille Russes seraient envoyés sur les frontières allemandes à travers la Pologne. Ces retards étaient moins le fait du cabinet de Pétersbourg, que des craintes de l'Autriche, n'appelant qu'à la dernière extrémité ces auxiliaires redoutables; il y avait antipathie entre les Allemands et les Moscovites; tant que l'Autriche avait gardé l'espoir du succès, pourquoi aurait-elle pressé ces armements qui mêlaient le cabinet de Pétersbourg aux affaires d'Allemagne? Aujourd'hui tout était dit : l'Italie paraissait perdue, et comment refaire une armée considérable, pour la reconquérir?

Catherine avait parlé un langage bien hautain à Berlin par son ministre : « Il lui paraissait presque étrange que la Prusse eût traité à part, et qu'aujourd'hui, elle essayât de bouleverser tout le droit public de l'Allemagne. » Ces menaces seraient-elles suivies d'effet? Est-ce que la Prusse aurait à se défendre, comme au temps du grand Frédéric, contre les armées moscovites? Les bulletins venus de Pétersbourg annonçaient une décadence visible dans la santé de la vieille souveraine : des bouffées de sang lui montaient au cerveau, comme signe avant-coureur d'une grande crise; colère, ardente dans tous ses désirs, il était à craindre qu'elle ne fût brisée par un coup d'apoplexie; et alors le czarowitz Paul était appelé à lui succéder. Paul, trop longtemps comprimé par sa mère, prendrait sans doute un système tout opposé à ses idées; ce qu'elle

avait fait, le czar le détruirait; ce qu'elle avait promis, peut-être le nouvel empereur ne le tiendrait-il pas; et la mort prêterait encore son aide à l'heureuse république. La vieillesse de Catherine paralysait le mouvement militaire, et l'on ne savait encore à Pétersbourg les intentions de guerre que par l'ukase qui ordonnait la levée de cent trente mille soldats.

La cour de Berlin demeurait impassible dans l'accomplissement de ses deux projets : la neutralité de l'Allemagne, étendue au plus grand nombre d'États possible, et la sécularisation des villes et des électorats ecclésiastiques, pour trouver des compensations aux sacrifices que pouvait occasionner la cession de la rive gauche du Rhin à la France. Le premier système était entièrement dirigé contre l'Autriche, par une sorte de morcellement de l'Allemagne sous la couronne impériale brisée, et le baron de Hardenberg étendait chaque jour cette ligne de neutralité. Le second projet, renouvelé du temps de Luther, grandissait considérablement la prépondérance réelle de la Prusse; car les évêchés étaient nombreux ainsi que les villes libres, et quel beau lot que Bamberg ou Nuremberg, la relique allemande! Le ministre de France, M. Caillard, poussait fortement à ces deux idées, parce que la Prusse, en échange de ces acquisitions nouvelles d'influence et de propriétés, reconnaîtrait enfin la ligne territoriale de la France sur la rive gauche du Rhin.

La note que remit M. Caillard (1), au nom du di-

(1) *Note de M. Caillard à M. de Haugwitz* (juillet 1796).

« Le directoire de la république française n'a d'autre désir, et ce désir

rectoire, parfaitement rédigée, exposait au comte de Haugwitz : « que le véritable intérêt qu'avait la Prusse à reconnaître les frontières naturelles de la France, était un fait acquis que nulle puissance ne pouvait nier; que si la Prusse prenait l'initiative pour le sanctionner, la France, son alliée la plus intime, la seconderait pour tous ses projets sur l'Allemagne; que ces projets, vieux déjà, avaient été indiqués par la réforme et en partie réalisés par le grand Frédéric; que la sécularisation des États ecclésiastiques accomplirait pour la Prusse l'œuvre protestante du XVIe siècle; que désormais plus forte que l'Autriche, elle dominerait l'Allemagne par son intelligence et sa philosophie avancée. » Ces insinuations allaient droit à la pensée politique de la Prusse; on avait saisi le

est conforme aux stipulations de Bâle, que de pourvoir à la sûreté future des domaines de la république en leur donnant une frontière que la nature et l'art rendent propre à être défendue militairement. Il est temps que le cabinet de Prusse y concoure, en mettant enfin de côté des considérations intempestives sur l'intégrité du territoire et l'inviolabilité des anciennes constitutions de l'Empire. Les circonstances actuelles ne les admettent plus. Quel avantage la Prusse espère-t-elle recueillir en tardant à prendre un parti à cet égard, qui remette pour ainsi dire entre ses mains l'accomplissement de ses désirs ? Pourquoi, lorsqu'une si belle occasion lui est offerte de se soustraire aux contrariétés de la fortune, laisserait-elle plus longtemps ses intérêts à la merci des chances de la guerre? Que la Prusse prenne un parti, et alors elle verra que l'attachement de la république pour cette puissance ne se bornera point à des paroles. Le roi peut attendre beaucoup de la France, lorsqu'une fois la décision prise de convertir toutes les souverainetés ecclésiastiques de l'empire en principautés séculières, on pourra délibérer en

côté de ses faiblesses : se dire le chef de la confédération protestante, grandir cette confédération au préjudice du catholicisme; détruire la couronne impériale ou la partager en deux fleurons, l'un protestant, l'autre catholique, tel était l'ancien plan de Frédéric II, et la république française offrait au roi de Prusse les moyens de le réaliser. M. Caillard disait au comte de Haugwitz : « Prenez Nuremberg, Francfort, que nous importe? plus vous grandirez en Allemagne, mieux cela vaudra pour nous qui sommes vos alliés des bords du Rhin; fortifiés dans Mayence, nous vous servirons de point d'appui. »

Ces conférences eurent pour résultat deux traités : l'un qui fixait les limites de la neutralité prussienne depuis Wesel, sur le Rhin, jusqu'à l'extrémité nord

même temps sur l'indemnité à régler pour la perte des provinces situées au delà du Rhin. Il est évident qu'un pareil dessein réunit à l'utilité présente la certitude d'ajouter de nouvelles bases à la puissance que Frédéric II a fondée par l'autorité acquise sur les princes de l'Empire, et particulièrement sur les États protestants. Ce grand monarque, après avoir, d'abord par ses armes, ensuite par sa prudence, conservé deux fois au palatinat l'antique patrimoine de la Bavière, n'a-t-il pas, en descendant au tombeau, laissé en héritage à son successeur la dignité de chef et de protecteur de la ligue des princes allemands, de cette ligue si courageusement formée et si sagement conduite par lui dans les derniers temps de sa glorieuse carrière? Aujourd'hui l'alliance de la république française aplanit à Frédéric-Guillaume les moyens de se maintenir à la tête du parti que la différence de croyance et la rivalité de pouvoir rendent opposé en Allemagne à l'autorité de l'Empereur, et de s'y maintenir en faisant le bonheur des États qui voudront profiter de sa médiation. »

de l'Allemagne; l'autre, convention toute secrète, concédait enfin à la république le plus cher de ses vœux, les limites du Rhin, moyennant indemnité; la Prusse recevait l'évêché de Munster et le pays de Recklinghausen, et comme la maison d'Orange lui était unie par des liens de la plus étroite parenté, comme elle avait tout à la fois perdu son pays héréditaire et le stathoudérat, un dernier article de la convention secrète promettait au prince d'Orange les bons offices de la Prusse et de la France, pour lui assurer une principauté formée des évêchés de Bamberg et de Würtzbourg à titre de souveraineté (1).

Ces conventions si intimes avec la Prusse (qui créaient pour la république une influence au nord, comme le traité avec l'Espagne constituait une alliance au midi) ramenèrent les négociations de la France au plus haut degré de splendeur où la politique de Richelieu et de Louis XIV les eût portées. Les Pays-Bas conquis, c'était le plan de Henri IV développé par

(1) Ces deux conventions furent signées à Berlin le 5 août, par Chrétien-Henri de Haugwitz d'une part, et par Antoine-Bernard Caillard de l'autre. La première modifiait, à raison des circonstances, les conditions imposées par les articles signés à Bâle le 5 avril et le 17 mai 1795, pour l'observation de la neutralité dans les provinces septentrionales de l'Allemagne, tant que la guerre se prolongerait dans la partie méridionale. On déterminait une ligne de démarcation qui, en partant de Wesel sur le Rhin, suivrait les frontières des montagnes de la Thuringe, s'étendrait ensuite le long des côtes de la mer du Nord, en y comprenant les embouchures de l'Elbe, du Weser et de l'Ems, et, contournant les frontières de la Hollande, reviendrait aboutir à Wesel. La république française

ses successeurs ; la prépondérance en Allemagne, c'était une idée vaste du cardinal de Richelieu, protecteur de la Prusse et des États protestants ; l'intime alliance avec l'Espagne, c'était le pacte de famille renouvelé. Louis XIV avait également visé à la suprématie en Hollande, en Portugal, en Italie, et l'on y arrivait avec la république ; tant le cours des âges se manifeste dans les mêmes proportions pour les choses grandes comme pour les petites. Et quant à la rivalité avec l'Angleterre, développée dans son plus haut paroxysme, et comme dernier mot de la situation, c'était la plus vieille idée de la monarchie française : la république en héritait de Louis XVI.

Le directoire traitait avec le duc de Wurtemberg, le margrave de Bade, et successivement avec tous les petits princes de Souabe, de Hesse-Cassel. La France reprenait ainsi son antique prépondérance sur la Germanie, avec cette différence néanmoins que sous la vieille monarchie, les alliances, les traités, étaient libres, spontanés, résultaient de deux intérêts pro-

s'engageait à reconnaître comme neutres tous les pays situés derrière cette ligne. Par la seconde convention, le roi de Prusse devait recevoir, en dédommagement de ses provinces transrhénanes, l'évêché de Munster et le pays de Recklinghausen. Par le 5e article de cette convention secrète, la France et la Prusse s'engageaient à interposer leur médiation pour amener un arrangement entre la république batave et le prince d'Orange, et à cet effet, la république française promettait d'employer ses bons offices pour opérer, en faveur du prince d'Orange, la sécularisation des évêchés de Bamberg et de Würtzbourg, sauf pour ce prince à renoncer au stathoudérat.

fondément d'accord, et voilà pourquoi elles duraient à travers les siècles, tandis que dans cette nouvelle période, il n'en était pas ainsi : la force était le lien, la victoire, le commandement, et la violence le résultat. Le système de spoliation qui dominait l'Italie était également imposé à l'Allemagne : ainsi le Wurtemberg, Bade, payèrent vingt-cinq millions d'argent et livraient en outre douze mille chevaux, douze mille bœufs et deux cent mille paires de souliers. Que devait-il arriver de là ? C'est que ces liens, formés par la force, devaient se dissoudre, se briser, quand cette capricieuse souveraine, qu'on appelle la victoire, cesserait de nous combler de ses faveurs. Ce n'était pas un système, mais une certaine usurpation politique, qui poussait devant eux ces gouvernements dans notre voie; on crée plus d'alliances en payant des subsides, comme le cardinal de Richelieu, qu'en dépouillant les nations comme l'ordonnait la république.

Il n'est pas besoin de dire que la plupart de ces traités avec l'Allemagne (1) étaient amenés par la marche militaire des généraux Jourdan et Moreau, comme les traités avec les États d'Italie étaient commandés par les conquêtes de Bonaparte. Jourdan, général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, suivait une ligne parallèle à celle de Moreau, général en chef de l'armée du Rhin. Moreau devait couper droit par Ulm sur la Bavière ; Jourdan y descendait par

(1) Les traités avec le duc de Wurtemberg et le margrave de Bade furent signés à Paris le 7 et le 22 août 1796.

Würtzbourg et Ratisbonne, tandis que Bonaparte, remontant le Tyrol, devait faire sa jonction avec ces deux grands corps d'armée à Insprück, pour marcher tous trois glorieusement, en se tenant les mains, sur Vienne, la capitale de la maison d'Autriche. Ce plan, pour aller à ses fins, exigeait plusieurs conditions, et la première de toutes, la victoire complète, soutenue, invariablement fixée sous notre drapeau. Un seul échec important, éprouvé sur l'une des trois envergures de ce grand aigle qui volait aux trois hautes montagnes de Bohême, de Souabe et du Tyrol, tout était compromis. C'est un peu l'inconvénient des plans militaires conçus sur des proportions trop vastes : il est rare qu'ils réussissent sur toute la ligne, et alors le moindre insuccès sur une colonne les ramène toutes au point d'où elles sont parties, par la nécessité d'une retraite dangereuse. L'avantage d'un corps compacte et fort se dirigeant partout où la nécessité l'appelle, est ici incontestable ; c'est l'idée qui fit triompher l'archiduc Charles ; elle le porta, par un instinct de génie, à marcher droit sur l'une des colonnes pour la briser.

L'armée de Sambre-et-Meuse, sous la conduite du général Jourdan, se déployait en masse par Würtzbourg, Anspach, Halle, pour faire sa jonction avec l'armée de Rhin-et-Moselle, sous la glorieuse épée de Moreau. Il y avait dans cette armée de Sambre-et-Meuse un vernis de gloire, une grandeur de dessein, une fanfaronnade de succès, qui tenait d'une confiance excessive en elle-même. Les souvenirs étaient nobles,

fiers et grandioses; le général Jourdan, fort médiocre capitaine, avait au reste les traditions des premiers temps de la république; la discipline n'était pas exactement gardée; on s'avançait un peu confusément, précédé de cette avant-garde de dix mille grenadiers, sorte de colonne infernale qui brisait tout, comme la trombe des tempêtes. L'armée du général Moreau, plus sévère et plus ferme, marchait par Donawerth sur Munich; dans ses rangs pressés et maintenus par la discipline, dominait un caractère marqué à l'antique, comme le général lui-même; là, point d'autres jeux que la guerre, point d'autres distractions que la victoire et l'étude. Munich était le rendez-vous des deux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin, comme Insprück et Salzbourg le centre d'opérations pour marcher sur Vienne. A mesure qu'on s'avançait dans l'Allemagne, la politique du directoire était de détacher successivement de l'Autriche les contingents fédéraux; les Saxons avaient déjà opéré leur défection pour passer sous l'égide de la neutralité prussienne; la marche de Moreau en sépara également les Bavarois, qui abandonnèrent les drapeaux de l'archiduc, de manière que les républicains n'avaient devant eux que les troupes purement autrichiennes. Cette monarchie se trouvait dans les plus grands périls, ainsi délaissée de tous et fatalement trahie par la Prusse et le corps fédéral de l'Allemagne. Souvent, dans la vie des États, un homme de génie les sauve en jetant son épée dans la balance; et presque toujours cet homme se rencontre, car la nécessité, cette puis-

sante impulsion de l'intelligence, enfante des prodiges.

A la face des deux armées françaises, pleines d'ardeur pour la victoire et la conquête, l'archiduc ne pouvait opposer que des forces inférieures, mais solides, comme les grenadiers hongrois, l'artillerie bohémienne, l'infanterie carinthienne et croate, les chasseurs tyroliens et les cuirassiers de Moravie, sous cet uniforme blanc et gris, couleurs de la monarchie autrichienne. Mais l'avantage de l'archiduc consistait surtout à centraliser ses troupes pour les porter de droite ou de gauche, selon l'occurrence : à l'armée de Jourdan, l'archiduc, si jeune, si brillant, avait opposé le vieux feld-maréchal Wartensleben (1), repoussé presque aux frontières de la Bohême ; à la face de Moreau, l'archiduc plaçait le général de La Tour (2), se réservant à lui la direction suprême de l'un et de l'autre corps. A Donawerth, il se donna une première bataille disputée pendant tout un jour ; l'archiduc

(1) Guillaume-Louis-Gaston de Wartensleben, né en 1728, fit ses premières armes dans la guerre de sept ans, puis alla combattre les Turcs comme général major. Employé sous Clairfayt en 1795, il fut créé feld-maréchal, et ensuite feld-zeugmeister (général d'artillerie).

(2) Baillet, comte de La Tour, né dans la province du Luxembourg, vers 1750, d'une ancienne et noble famille d'origine française, entra fort jeune dans la carrière militaire, et fit les campagnes contre les Turcs sous Lascy et Laudon. Nommé colonel du régiment de dragons de son nom, puis général major, il contribua, en 1789, à soumettre les Pays-Bas révoltés. Il prit une part active dans la guerre contre la révolution française, et après la bataille de Neerwinden, il fut nommé feld-maréchal lieutenant, puis général d'artillerie.

opéra sa retraite sur l'Inn. Tout à coup on apprend qu'il a quitté cette direction, et que, par un mouvement vigoureux à droite, il a fait sa jonction avec le maréchal Wartensleben, et qu'ainsi c'est sur l'armée de Sambre-et-Meuse que l'archiduc va porter ses coups : qui l'attire donc sur ce nouveau terrain? comment est-il appelé à changer tout son plan de campagne, qui consiste à défendre pied à pied la Bavière et après la Bavière les États héréditaires ?

Ceci tient à la marche un peu fanfaronne de l'armée de Sambre-et-Meuse : rien ne peut arrêter le courage du soldat, quand il bouillonne, et le feu de la gloire quand il brûle le front! Le général Jourdan veut entamer la Bohême, et marcher le premier sur Vienne par Prague; au lieu de hâter sa marche par Ingolstadt sur Munich, ce qui est rationnel, afin de donner la main à Moreau, le général Jourdan, poussé par la merveilleuse bravoure de ses troupes, donne l'ordre de s'avancer en avant vers Amberg et la Bohême. Warstensleben développe sa retraite, et prévient l'archiduc de cette faute des Français : la présomption coûtera cher aux glorieux enfants de Sambre-et-Meuse, car l'archiduc Charles, sans balancer, amène avec lui six fortes divisions, une magnifique cavalerie, et vient ainsi joindre Wartensleben. Ce ne sont plus là les manœuvres lentes et méthodiques des Autrichiens; c'est l'improvisation d'une jeune et forte intelligence militaire. Les hostilités changent de caractère : il y a désormais de la chaleur dans les mouvements de l'ennemi qui prend l'initiative, et

l'archiduc Charles tombe sur l'armée de Jourdan.

Aux bords de l'Altmuhl, la réunion des forces autrichiennes s'effectue sur une assez large échelle pour forcer le général Jourdan à opérer sa retraite sur Amberg; vigoureusement attaqué sur toute sa ligne, débordé de tous côtés, il se retire toujours harcelé jusqu'à Salzbach, laissant des prisonniers, des morts, des bagages. En vain, à Würtzbourg, cherchant à rétablir sa ligne rompue par l'ennemi, il engage une bataille nouvelle (1), brillante mais malheureuse pour les vieux soldats de Sambre-et-Meuse, pris en flanc par quatre mille cuirassiers et quinze mille grenadiers hongrois. La retraite devient alors une déroute, on fuit jusque sur la Sieg et le Rhin : point d'ordre, aucune fixité dans la retraite, des désertions partout; autant on était allé en avant le front haut et radieux, autant la désorganisation se met dans les rangs pendant la retraite (2). Derrière le Rhin, il n'y avait plus qu'une multitude; l'armée s'était dissoute et les vieux soldats reconnaissaient à peine les drapeaux de leur demi-brigade.

(1) Le 3 septembre 1796.

(2) *Lettre de Carnot au général Bonaparte* (septembre 1796).

« Nos espérances ont été surpassées par la victoire de Bassano. Quelle gloire pour vous, immortel Bonaparte! Quel coup terrible porté à l'orgueilleuse Autriche! Elle ne s'en relèverait pas si toutes nos armées eussent eu le même succès que celle d'Italie; mais la misérable reculade de Jourdan déconcerte tous nos projets. L'armée de Rhin-et-Moselle, qui allait vous donner la main, s'est trouvée compromise, presque cernée, obligée de rétrograder avec préci-

Le jour même où l'archiduc Charles quittait le Danube et la défense de la Bavière pour tomber sur l'armée de Sambre-et-Meuse, Moreau marchait en avant sur Munich; il n'avait plus à sa face que la moitié de l'armée autrichienne sous le général de La Tour. Moreau sait bien que l'archiduc s'avance contre Jourdan, mais il connaît la bravoure de l'armée de Sambre-et-Meuse : elle saura résister. Il est d'ailleurs impossible qu'une marche hardie sur Munich n'attire pas l'attention de l'archiduc qui voit ses flancs menacés. Moreau refoule devant lui le comte de La Tour et prépare la défection de la Bavière dans un pays riche, où les blés ondoient à hauteur d'homme, où le houblon s'élève comme la vigne de Toscane, entrelacé dans les pommiers et les cerisiers sauvages. Tandis qu'il opère ce hardi mouvement, tout à coup une triste nouvelle vient à lui : l'armée de Sambre-et-Meuse brisée est en pleine retraite de Würtzbourg sur le Rhin; l'archiduc Charles fait lever le siége de Mayence; et tel est le misérable état des soldats de

pitation pour défendre son flanc, et il faudra toute l'habileté de Moreau pour sortir d'embarras. Il n'en résultera pas moins que nous serons privés des ressources de la Bavière, que votre gauche n'est plus appuyée, et que nous aurons beaucoup de peine à vous faire parvenir un secours équivalent à la colonne qui devait s'unir à vous par Insprück. C'est donc dans votre énergie que nous trouverons de nouveaux moyens. N'oubliez pas qu'aussitôt les quartiers d'hiver pris sur le Rhin, l'Empereur va avoir beaucoup de forces disponibles, qu'il ne manquera pas d'employer contre vous, et que c'est une raison pour ne pas vous enfourner sans être certain des gorges du Tyrol. »

Jourdan que l'archiduc ne s'en inquiète plus et ramène avec lui cinquante-deux mille hommes pour prendre Moreau en flanc et lui couper la retraite sur le Rhin.

Cette belle manœuvre de l'ennemi nécessitait au plus vite un mouvement rétrograde de l'armée du Rhin (1), dès lors si aventureusement engagée dans la Bavière : Moreau l'ordonna. Avec son énergie grave et méthodique, il voulut qu'il fût digne de véritables soldats, et un souvenir de cette autre retraite de braves gentilshommes qui de Prague gagnèrent le Rhin pendant la guerre de sept ans. Il marche donc au milieu de ces défilés, de ces belles plaines, de ces sites si variés, si magnifiques, qui bordent le lac de Constance ; à gauche, il doit respecter la neutralité suisse ; à droite, il est pressé par des corps autrichiens qui tourmentent sa retraite, et il doit rétrograder vite, bien vite, car l'archiduc Charles le devancera peut-être sur le Rhin pour le prendre à revers. On va donc nuit et jour, à travers les forêts séculaires, les vastes plaines, les châteaux en ruine, les villes florissantes, toujours pressé, attaqué. Le 19

(1) *Lettre du général Moreau au général Bonaparte* (9 septembre 1796).

« J'étais prêt à tenter l'attaque des gorges du Tyrol ; le Lech et l'Iser étaient forcés, ce qui nous donnait d'excellents débouchés sur Insprück ; mais l'armée de Sambre-et-Meuse, près d'arriver à Ratisbonne, a été repoussée successivement jusqu'à Bamberg, on dit même jusqu'à Würtzbourg ; ce qui me force à changer de direction. »

octobre, à Emmendingen, Moreau fut atteint par l'avant-garde de l'archiduc, sous les ordres de cet actif vieillard Wartensleben qui le pousse derrière l'Elz ; le feld-maréchal chargeait Moreau l'épée à la main, lorsqu'un boulet lui emporta le bras, et cet événement donna un peu de répit à l'armée de Rhin-et-Moselle. Cinq jours après, attaqué par l'archiduc en personne à Schlingen, ce fut encore une grande bataille. Moreau la livra vigoureusement pour mettre le Rhin entre lui et l'ennemi; il repassa le grand fleuve à Brisach et à Kehl, gardant les deux têtes de pont, sorte de menace lancée sur l'Allemagne; semblable à ces héros de l'Arioste, qui, obligés comme Rodomont de fuir devant des masses d'hommes, lançaient leurs regards flamboyants derrière eux, comme pour dire : « Je reviendrai. »

La retraite des Français sur une grande partie du territoire germanique avait révélé plusieurs faits d'une nature sérieuse, et particulièrement l'esprit d'irritation des peuples contre les armées envahissantes. Nulle nature n'est meilleure que celle du paysan allemand : il est doux, bon, cordial même avec l'ennemi; mais quand on le trompe ou qu'on l'outrage, quand l'indiscipline jette le pillage autour de lui, alors il se monte la tête, il s'anime et ne connaît plus rien : il prend les armes, la fourche pour combattre en partisan. Cela s'était vu déjà, et dans la retraite de Jourdan comme dans celle de Moreau, l'on aperçut des corps francs organisés et composés des paysans de la campagne; sorte de jaquerie qui témoignait

qu'une réaction éclatait partout contre le système de ravage adopté par les Français en Italie comme en Allemagne. Ces insurrections apparaissent terribles surtout aux époques de revers, alors qu'une armée se retire; les partisans qui souvent fatiguent une expédition victorieuse, deviennent bien terribles dans les revers!

L'esprit de l'Allemagne se faisait antifrançais, et c'était un danger pour la cause républicaine. On ne pouvait plus se faire d'illusions : cette démocratie, qu'on présentait naguère aux peuples comme l'espérance brillante et colorée, n'était à vrai dire qu'une grande pillarde dévalisant les cités sur sa route. L'archiduc Charles fut considéré comme le véritable libérateur de l'Allemagne; il s'était noblement sacrifié pour la cause commune, à la différence de la Prusse égoïste, froide, travaillant sous main à son idée de sécularisation et de neutralité. Toute l'Allemagne retentissait alors de l'occupation de Nuremberg par les Prussiens (1), un des vieux souhaits de la monarchie de Frédéric. Qui ne te désire, ô Nuremberg! la ville

(1) *Extrait d'une déclaration du ministre Hardenberg.*

« Les prises de possession de Sa Majesté Prussienne en Franconie ont été rapportées avec une si grande inexactitude, qu'il est indispensable d'établir la fausseté des faits publiés à cet égard, faits controuvés d'abord à dessein, et répétés ensuite trop légèrement. Il est faux que les armées prussiennes aient pris possession de la préfecture nurembergeoise, de Hipolsteim, et même de l'évêché d'Eichstadt, de Combourg, de la commanderie d'Ellingen, estimée d'une manière erronée à trente millions. Il est faux également que des cantons entiers de la noblesse immédiate de Franconie se soient soumis au sceptre de Sa Majesté Prussienne, ainsi que plu-

du moyen âge, avec ton hôtel de ville, tes fontaines, tes métiers, tes belles églises de Saint-Sébald, tes tableaux d'Albert Dürer! O Nuremberg, la Cordoue de l'Allemagne, sœurs du Nord et du Midi, qui toutes deux portent au front l'empreinte du XIVe siècle! J'aimais autant saluer ton marché que les alcazars de Valence et de Séville, la tour de Saint-Sébald que la cathédrale de Cordoue, ton hôtel de ville que l'Alhambra, et tes tableaux sur or du vieux siècle allemand que les versets du Coran entrelacés d'arabesques écrits sur la fontaine des Lions! La Prusse désirait donc Nuremberg, cité municipale, et ses troupes l'occupaient déjà sur l'invitation des bourgeois. A l'aide ainsi de son système de neutralité égoïste, la Prusse grandissait ses propres États sans aucun sacrifice d'hommes ni d'argent. Combien était plus noble et plus haut le rôle de l'Autriche si persévérante, si habile! Aussi sa prépondérance devait s'accroître, parce qu'il y a chez le peuple un sentiment de reconnaissance pour qui se sacrifie à sa cause : l'archiduc Charles fut le héros de l'Allemagne; il n'y eut de grandeurs que pour lui.

sieurs villes impériales, y compris Dinkelsbuhl et Schweinfurt. La vérité est que la maison de Brandebourg n'a fait valoir sérieusement les droits légitimes de sa supériorité territoriale sur les seigneuries enclavées dans les margraviats d'Anspach et de Bareuth, qu'après avoir essayé en vain, depuis l'avénement du roi à la régence, d'en venir à un arrangement avec les propriétaires de terres qui, en partie, avaient usurpé illégalement des droits seigneuriaux en faveur de leurs possessions situées dans ces principautés, etc. »

Si l'on se rappelle le plan de campagne dressé par le directoire, les opérations de l'armée républicaine se déroulaient par trois puissantes colonnes dont le rendez-vous solennel était Vienne. Par suite de la retraite précipitée de Jourdan, Moreau avait été obligé d'opérer son mouvement rétrograde jusqu'au Rhin. De ces trois colonnes si formidables, il ne restait plus que l'armée de Bonaparte, et encore elle n'osait s'avancer au pied du Tyrol insurgé, redoutable barrière. Le plan était donc manqué pour cette année au moins, et le directoire, qui avait repoussé d'abord les communications confidentielles du prince Pignatelli pour les conditions d'une paix avec l'Autriche, se montra très-décidé à négocier au plus vite, afin d'obtenir un traité séparé, avant que l'Angleterre ne s'emparât des événements et des négociations.

Déjà, dans la correspondance intime du directoire avec Bonaparte, on voit ses craintes, ses désirs d'en finir avec une situation qui est toute précaire : « L'Autriche a eu des succès et des revers, dit-il, et l'on sait qu'elle est loin d'être épuisée ou découragée; il existe dans les États héréditaires un sentiment de loyauté féodale envers l'empereur; ce serait en vain qu'on espérerait le détruire. Une paix honorable peut donc s'essayer. » Quelques démarches avaient été faites par Bonaparte en personne (1), d'après les or-

(1) *A Sa Majesté l'empereur d'Allemagne, roi de Hongrie et de Bohême, archiduc d'Autriche, etc., etc.*

« Sire, l'Europe veut la paix. Cette guerre désastreuse dure depuis trop longtemps.

dres du directoire, alors mal informé des succès de l'archiduc Charles; elles étaient insolentes comme une menace : si l'on ne se hâtait de traiter à Vienne, les républicains combleraient le port de Trieste, et ce n'était que pour éviter un triste sort à des sujets fidèles qu'on voulait bien jeter quelques propositions de paix. Bonaparte écrivit directement à l'empereur François II, d'un ton sec, saccadé, presque déjà comme un vainqueur; l'adjudant général Chausel, habillé en brillant coureur, portant les signes de la république sur la poitrine et une large cocarde tricolore, fut envoyé à Vienne, avec des instructions fort étendues, portant toutes sur l'utilité d'un traité en dehors de l'Angleterre. Le conseil délibéra deux jours en présence de l'empereur, et il faut dire, à l'honneur du cabinet, qu'à l'exception du comte de Collowrath, tous les ministres pensèrent alors que l'Autriche ne pouvait pas séparer ses intérêts de ceux de l'Angleterre, avec laquelle on était loyalement engagé.

« J'ai l'honneur de prévenir Votre Majesté que si elle n'envoie pas de plénipotentiaires à Paris pour entamer les négociations de paix, le directoire exécutif m'ordonne de combler le port de Trieste, et de ruiner tous les établissements de Votre Majesté sur l'Adriatique. Jusqu'ici j'ai été retenu dans l'exécution de ce plan par l'espérance de ne pas accroître le nombre des victimes innocentes de la guerre. Je désire que Votre Majesté soit sensible aux malheurs qui menacent ses sujets, et rende le repos et la tranquillité au monde.

« Je suis avec respect, de Votre Majesté, etc., etc.

« *Signé :* BONAPARTE.

« De mon quartier général de Milan, le 2 octobre 1796. »

Depuis ces négociations premières, le langage du directoire s'était bien adouci : les revers de Jourdan et de Moreau plaçaient la cour de Vienne dans une magnifique situation, et dès lors les mêmes négociations durent être reprises, mais par un homme qui déjà avait joué un rôle important, le général Clarke. Nul officier ne possédait au plus haut degré la science d'organisation et l'habileté des moyens; simple colonel, Clarke avait été chef de la guerre au comité de salut public, et on lui devait, peut-être autant qu'à Carnot, les quatorze armées de la république. Clarke dut partir pour l'Italie avec des instructions précises, écrites par le ministre des relations extérieures Charles Delacroix (1). Ces propositions se résu-

(1) *Extrait des instructions données à Clarke par le ministre Delacroix, datées du 14 novembre* 1796.

« ...Je vous suppose maintenant arrivé à Vienne, observant tous les grands personnages qui figurent sur ce théâtre, et traçant leurs portraits d'une touche aussi ferme que facile. Votre voyage serait suffisamment utile quand il n'aboutirait qu'à nous faire connaître les passions qui les animent, et les moyens de les faire tourner au profit de la république et de l'humanité.

« Sans être spécialement chargé de négocier la paix, vous pouvez la préparer dans les entretiens que vous aurez avec les personnages influents. Nous y arriverions sans contredit beaucoup plus aisément si nous pouvions offrir à l'Autriche des compensations convenables. Ce système des compensations admet une multitude de combinaisons que vous pourrez effleurer dans vos conversations, afin de démêler celles qui plairaient davantage. Essayons d'esquisser les principales :

« 1° Restituer à l'Autriche ce qu'elle possédait en Italie; lui donner en Allemagne l'évêché de Saltzbourg, la prévôté de Berchtoldsgaben, l'évêché de Passau, à l'exception de la ville de ce nom,

maient en une série d'éventualités : la rive du Rhin étant prise pour limite de la république, il fallait offrir à l'Autriche des compensations pour les Pays-Bas. Un premier plan se présentait : proposer à l'Autriche de lui restituer ce qu'elle possédait en Italie, et avec cela les évêchés de Saltzbourg, de Passau et le haut Palatinat : ne serait-il pas préférable de lui donner, en échange du Milanais, la Romagne, la marche d'Ancône, le duché d'Urbin? On transférerait le duc de Toscane à Rome avec le titre de roi des Romains; le pape invariablement détrôné, on donnerait Florence au duc de Parme, puis au roi de Naples Bénévent et Ponte-Corvo, en échange de l'île d'Elbe. En-

le haut Palatinat jusqu'à la Naab; dédommager l'électeur palatin jusqu'au Rhin. Voilà sans contredit la plus facile, celle qui plairait davantage à la maison d'Autriche et à toute l'Allemagne, mais elle sacrifierait nos nouveaux amis en Italie; elle nous priverait des avantages que nous devons attendre de cette belle contrée, si nous parvenons à la soustraire à l'influence autrichienne.

« 2° Modifier le premier projet, en substituant aux États de Milan partie des États du pape, la Romagne, la marche d'Ancône, le duché d'Urbin; transférer le duc de Toscane à Rome; lui donner le surplus des États du pape; lui réserver le Siennois; consentir à le nommer roi de Rome; donner Florence au duc de Parme; ménager un échange de partie de ses États avec la Sardaigne; nous réserver l'île d'Elbe, dont le roi de Naples serait dédommagé par Bénévent, Ponte-Corvo et la marche de Fermo; nous faire payer en Amérique de ce que nous laisserions prendre en Italie.

« 3° Céder à l'Autriche la Bavière, le haut Palatinat, Saltzbourg, Passau, et autres souverainetés ecclésiastiques qui y sont enclavées, à la charge par la maison d'Autriche de renoncer à tout ce qu'elle possède au midi de la chaîne des Alpes et dans le cercle de Souabe; dédommager le duc de Modène et apanager le grand-duc de Toscane,

fin, par un troisième projet, on offrait à l'Autriche la Bavière, le haut Palatinat, Saltzbourg, Passau, de manière à la satisfaire en Allemagne pour les pertes qu'elle faisait sur le Rhin. Ces notes, parfaitement écrites par Charles Delacroix, ne présentaient pas des propositions positives ponctuellement stipulées comme dans le pouvoir d'un plénipotentiaire; c'étaient simplement des éventualités au cas d'une négociation entamée. On voulait la paix; si l'Autriche avait le même désir, elle se séparerait de l'Angleterre et de la Russie, et l'on enverrait comme plénipotentiaires, dans un lieu neutralisé, M. Charles Delacroix lui-même, M. Barthélemy, le plénipotentiaire de Bâle, ou le général Clarke. Dans ce congrès, on pourrait rema-

donner à l'électeur palatin les États du pape, à l'exception de la marche de Fermo, de Bénévent, de Ponte-Corvo, de Bologne et de Ferrare; y ajouter le Siennois, et lui donner le titre de roi des Romains. Ce projet serait très-agréable en Italie, y mettrait nos intérêts à couvert; mais il pourrait déplaire à l'Allemagne. Le moyen de le faire adopter serait de fournir au roi de Prusse un ample dédommagement : lui satisfait, tout le reste serait réduit au silence.

« Il est une multitude d'autres combinaisons que vous formerez beaucoup mieux que moi ; celles-ci pourraient suffire pour sonder le terrain, mettre les ministres et ceux qui les entourent dans le cas de s'expliquer et de développer leurs sentiments à cet égard.

« Le point capital que vous chercherez à atteindre, c'est de persuader à l'Autriche que, malgré l'avantage que lui offre l'Angleterre pour des compensations, cette dernière puissance, qui a des intérêts opposés aux siens, ne peut qu'entraver la marche des négociations ; que la maison d'Autriche obtiendra davantage et plus promptement en traitant avec la république seule.

« *Signé :* C. Delacroix. »

nier l'Allemagne et l'Italie : la souveraineté du pape n'est déjà plus comptée par le directoire; on en fera bon marché à l'Autriche, à Naples et à la Toscane; la Bavière deviendra comme Rome un objet de compensation. Il y avait là de quoi attirer vers la paix la maison d'Autriche, si habile à grandir patiemment mais sûrement ses domaines, par les chances de la guerre et de la paix.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

